LE DEVOIR
FAIS CE QUE DOIS

Vol. LXIX - No 134 | Ensoleillé. Maximum 20. | Montréal, samedi 10 juin 1978 | Férie | 25 CENTS

Détenteur d'un permis du Québec
LES VOYAGES HONE
1460 avenue Union
Montréal H3A-2B8 Qué
845-8221
Les spécialistes des voyages en EUROPE

# Des rapports détruits à l'OCQ

**par Louis-Gilles Francoeur**

Les rapports menseuls des entrepreneurs de la construction, pour une partie de 1974, et pour 1975 et 1976, ont été détruits mercredi, le 31 mai, à l'Office de la construction du Québec.

Cette information, transmise au DEVOIR, a été confirmée en début de soirée par un des trois membres de la haute direction de l'OCQ, M. Roger Carbonneau, à la suite d'une enquête personnelle d'un peu plus de deux heures.

M. Carbonneau a affirmé que lui-même et ses collègues n'avaient pas été mis au courant de l'affaire avant que la question ne leur soit posée. Il n'a pas voulu dire qui avait autorisé cette destruction de documents au moment où s'ouvre l'enquête du vérificateur général mais il a assuré "qu'il le saurait bientôt".

M. Carbonneau a regretté cette nouvelle affaire qu'il a jugée "très sérieuse à cause des circonstances".

"Il est normal, a-t-il dit, que l'on jette l'excédent des dossiers accumulés. Mais les gens qui ont pris cette décision n'auraient pas dû. Dans les circonstances, ça rend l'affaire incroyable. On va poser un certain nombre de gestes au cours des prochaines heures pour avoir au moins la conviction qu'il n'y a pas eu connivence en vue d'une destruction de preuves".

Les rapports mensuels des employeurs constituent la base des données inscrites dans l'ordinateur de l'OCQ.

Ils contiennent les noms et la signature des personnes qui les rédigent. De plus, on y trouve les codes qui permettent d'inscrire ces données dans l'ordinateur, ce qui permet de savoir si les entrées sont régulières ou introduites par voie d'exception.

Ces rapports contiennent en outre les dates des versement effectués à la trésorerie de l'OCQ et les lots de paiement par lesquels on peut retracer les transactions et les confronter avec les données inscrites dans la mémoire électronique.

Les boites contenant ces documents étaient entreposées au bureau régional de Saint-Jérôme, actuellement en voie de rénovation. La salle d'entrepôt devait être améliorée par la pose d'un tapis, ce qui a incité quelqu'un à les mettre dehors.

Selon M. Carbonneau, les documents de 1964 à 1974 ont été détruits normalement, dans le cadre d'une politique normale dans une institution aux prises avec autant de rapports. En ce qui a trait aux années 1974, 75 et 76, la politique normale aurait été suivie mais le geste paraîtrait suspect à cause des récents dossiers du DEVOIR et du déclenchement d'une enquête par le vérificateur général.

"Quelques mois auraient été détruits en trop", a précisé M. Carbonneau qui ne sait pas "jusqu'à quel point cela peut nuire à l'enquête". Il a précisé que les responsables de l'administration du décret, dont le directeur de ce service, M. Philippe Violette, étaient pratiquement les seuls à se référer à ces documents jusqu'ici et ce, de façon très épisodique.

M. Carbonneau a ajouté que les dossiers publiés récemment par LE DEVOIR avaient "grossi à la loupe des pratiques" qu'il n'approuve pas dans certains cas mais qui auraient mérité un autre traitement en information. Selon le membre de l'OCQ, "de grossières erreurs de faits", qui seraient préjudiciables à "la réputation de certaines personnes" se sont glissées dans les articles du DEVOIR.

Invité à préciser ces erreurs en vue de leur rectification, M. Carbonneau a dit que ce n'était pas le temps pour la direction de l'OCQ d'en faire état car la rectification n'aurait pas la crédibilité nécessaire dans le climat actuel. Il a ajouté que dans quelques mois, "après l'enquête", cela sera fait.

M. Carbonneau s'est dit d'avis que le but de cette série d'articles était de "détruire l'Office" et qu'il réprouvait ce type de journalisme.

# Pierre Bouchard

## *Aussi producteur agricole*

**par André Tardif**

Il est peut-être célèbre auprès des amateurs de hockey de tout le Québec, mais pour la population de Verchères, petite municipalité agricole de la rive sud du Saint-Laurent, à une vingtaine de milles en aval de la métropole, il est tout simplement Pierre Bouchard, agriculteur.

C'est que le robuste défenseur, qui a grandement aidé le Canadien de Montréal à rafler tous les honneurs dans la Ligue nationale de hockey la saison dernière, n'est pas du genre à jouer les vedettes.

"Tout le monde le connaît parce qu'il aime jaser avec les gens et qu'il a toujours le sourire", commente un jeune citoyen de Verchères, coin privilégié coincé entre Varennes et Contrecoeur, deux municipalités fortement industrialisées — et polluées.

"Je suis peut-être un "gentleman-farmer" dans l'opinion de certaines personne", dit l'homme fort des titulaires de la coupe Stanley. "Mais personnellement, je crois être beaucoup plus que ça. J'habite ma ferme en permanence, et durant quatre mois entre deux saisons de hockey,

Voir page 6 : Pierre Bouchard



J'ai besoin de vivre et travailler en plein air. (Photo Jacques Grenier)

## *Trudeau change de stratégie*

# Vers une nouvelle constitution en 1981

**par Lise Bissonnette**

Décidé à doter le Canada d'une "nouvelle constitution" pour 1981, le premier ministre fédéral, M. Pierre Elliott Trudeau, a carrément changé de stratégie pour éviter les écueils traditionnels de la réforme constitutionnelle. Il procédera en deux phases dont la première, avant 1979, reposera sur une action unilatérale du gouvernement fédéral.

C'est ce qui ressort d'un "sommaire", publié hier dans le quotidien montréalais La Presse, des propositions contenues dans un livre blanc fédéral sur le "renouvellement de la fédération canadienne". Le document original, à peine plus long, aura une trentaine de pages, apprenait-on hier et sera déposé lundi au Parlement canadien, pour être suivi dès le lendemain de la présentation de mesures législatives précises.

Avant juillet 1979, date limite du mandat de son gouvernement, M. Trudeau tentera d'amener le Parlement à modifier les dispositions constitutionnelles qui relèvent "de sa propre autorité". Et ce n'est qu'une fois cette première étape franchie, quand on devra aborder la difficile question du partage des pouvoirs, qu'il reviendra aux négociations fédérales-provinciales qui, jusqu'à maintenant, ont toujours été sans succès le principal forum des tentatives de renouvellement constitutionnel.

Dans un premier temps, le gouvernement fédéral s'attaquera donc, seul, à quatre transformations:

- l'inscription du statut de la Cour suprême dans la constitution, assortie d'un nouveau mode de désignation des juges;
- la transformation du Sénat en une Chambre de la Fédération, dont les membres seraient nommés par une procédure impliquant les autorités provinciales;
- la définition des principes du pouvoir exécutif fédéral et de ses institutions;
- l'adoption, à titre de texte constitutionnel d'une "charte des droits et libertés" comportant de "nouvelles garanties pour les minorités de langue officielle".

Même si toutes ces propositions ont d'une façon ou d'une autre des répercussions provinciales, le gouvernement fédéral peut les mettre en oeuvre unilatérale-

Voir page 6 : Vers une

## AU SOMMAIRE

■ Garneau remplit ses coffres: la chronique de Pierre O'Neill —page 2

■ Le congrès de la CSN approuve un nouveau calcul des cotisations —page 3

■ Etrange épilogue d'un contentieux fiscal: un éditorial de Michel Roy

■ Des enquêtes qui mènent à rien: un commentaire de J.-C. Leclerc —page 4

■ L'Argentine en état de choc —page 24

# Lévesque: un texte insignifiant

**par Jean-Claude Picard**

QUEBEC — "Voilà un texte profondément insignifiant. Il ne saurait être question pour le Québec d'entreprendre des négociations constitutionnelles à partir de propositions aussi vides de sens".

C'est par ces termes plutôt durs que le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a accueilli hier à Québec les dernières propositions constitutionnelles du gouvernement fédéral telles que dévoilées par le quotidien La Presse.

"C'est la montagne qui a accouché d'une souris mort-née. Ça ne vaut même pas les dernières propositions de Victoria", a commenté M. Lévesque qui, visiblement très en forme, rencontrait les journalistes dans le cadre de sa conférence de presse hebdomadaire.

En fait, le premier ministre du Québec qui, comme tout le monde, venait tout juste de prendre connaissance de ces propositions par la voie des journaux, estime que les modifications envisagées par le pouvoir central sont tout à fait ridicules par rapport aux problèmes que vit le fédéralisme canadien et aux réclamations du Québec en particulier.

Aussi s'il advenait que M. Trudeau veuille, comme il a déjà été annoncé tenir à l'automne une conférence fédérale-provinciale des premiers ministres pour discuter de ces propositions, le Québec n'accepterait certes pas un tel texte comme point de départ des pourparlers et se servirait plutôt de cette tribune pour publiciser sa thèse de la souveraineté-association.

Hier cependant, M. Lévesque ne se souvenait plus très bien que ses collègues et lui-même avaient convenu, lors de leur rencontre de février, de se voir en septembre pour discuter d'affaires constitutionnelles, si bien qu'il n'a pu assurer qu'il serait bel et bien de la réunion.

"Tout dépendra du contexte. Et puis qui sait ce qui se brasse dans le bacul du parti libéral fédéral? On aura peut-être des élections ou d'autres changements à l'automne, si bien que cette réunion sera annulée. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'on n'acceptera pas ce texte comme base de discussion", a dit le premier ministre.

Plus concrètement, M. Lévesque estime que les modifications proposées au Sénat et à la Cour suprême, pour y inclure dans chaque cas des représentants nommés par les provinces, ne constituent que de la "chirurgie plastique", de la "cosmétique constitutionnelle." Le document fédéral suggère que ces modifications donnent lieu à des projets de lois qui devront être adoptés par les Communes avant le

Voir page 6 : Lévesque

## *A la conférence Québec-municipalités*

# Tardif propose une "nouvelle alliance"

**par Rodolphe Morissette**

QUEBEC — Le gouvernement Lévesque n'aura pas la partie facile avec les municipalités et les commissions scolaires dans "le grand coup" du rapatrage de l'assiette fiscale et de la décentralisation administrative.

Dès l'ouverture de la troisième conférence Québec-municipalités sur la fiscalité municipale, qui se tient depuis hier dans la Vieille capitale, les trois joueurs opposés qui se disputent l'impôt foncier ont, malgré les formules polies de circonstances, mis cartes sur table.

Les municipalités voudraient occuper la totalité du champ de l'impôt foncier et elles sont loin d'être d'accord avec le gouvernement sur le transfert à ce dernier de certaines taxes. Les commissions scolaires jugent le projet "diabolique" en ce que, leur retirant le privilège de l'impôt foncier (sauf pour aller y puiser des fonds pour couvrir des dépenses inadmissibles), il les voue à "l'asphyxie" et à la disparition pure et simple. De son côté, le gouvernement a défendu son projet d'abord par la voix du ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, qui en a exposé l'esprit et les grands objectifs, puis du ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, qui s'est efforcé de répondre aux objections soulevées au cours de la matinée par les organismes participants. En première ligne, il s'agissait de l'Union des municipalités du Québec, l'Union des conseils de comtés, et la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec.

Le projet global de M. Guy Tardif vise à "revaloriser le pouvoir municipal" — c'est le thème de la conférence qui se terminera dimanche — et la réforme proposée compte trois volets: un nouveau pacte fiscal entre Québec et les municipalités; un partage nouveau des compétences entre les deux paliers de gouvernement ou une entreprise de décentralisation administrative; enfin, un projet de réforme des mécanismes démocratiques au sein de la politique municipale.

Les propos qu'a tenus M. Tardif hier matin laissent à penser que l'État québécois a pris la décision de ne point s'engager dans les affaires municipales comme les artisans de la Révolution tranquille l'avaient fait dans l'éducation et les affaires sociales. Bien au contraire, le gouvernement cherche manifestement à se sortir du bourbier municipal en cette période économique difficile et il préconise, pour le faire, les mesures habituelles en ces temps de vaches maigres: l'autonomie locale accrue et la décentralisation.

Pour M. Tardif, "la réforme de la fiscalité est un dossier à ce point mûr que j'ai peur qu'il pourisse si on ne le règle pas très vite" et ce n'est rien de moins qu'"une nouvelle alliance" qu'il propose aux municipalités. Habilement, M. Tardif a fait valoir les demandes constantes de l'Union des municipalités et de l'Union des conseils de comté d'obtenir l'exclusivité de la taxe foncière et ce, depuis le

Voir page 6 : Tardif propose

# Un fort commando israélien détruit une base palestinienne au Sud-Liban

(d'après AFP et Reuter) — Quatre jours avant la date fixée pour l'évacuation totale du Sud-Liban par les forces israéliennes, un commando israélien a attaqué hier à l'aube une "base navale" palestinienne entre Saïda et Tyr.

L'opération maritime et aéroportée, annoncée par Tel Aviv et confirmée à Beyrouth, a été dirigée contre une crique aménagée avec quelques maisons non loin d'Akbieh, à une douzaine de kilomètres au sud de Saïda, connue sous le nom de Dar el Burg.

À Tel Aviv, un porte-parole israélien a annoncé que l'opération de commando, appuyée par la marine et des unités de parachutistes, a fait au moins neuf morts (sept fedayine et deux officiers israéliens) et huit blessés. L'attaque a été lancée après qu'Israël eut appris "de diverses sources" que les fedayine s'apprêtaient à monter une opération, à partir de la base de Dar el Burg, à dix kilomètres au sud de Saïda, contre un objectif israélien, a précisé le porte-parole. Des bateaux et une quantité importante d'explosifs et de matériel de logistique ont été détruits par les forces israéliennes.

L'attaque a été menée par quelque cent cinquante soldats israéliens débarqués de canots pneumatiques et d'hélicoptères. Selon M. Khalil al Wazir, membre du comité central du Fatah, il ne se trouvait alors dans la base que dix-neuf fedayine dont au moins cinq ont été tués et sept autres blessés, tandis que les assaillants comptent huit morts et plusieurs blessés. En outre, toujours d'après M. al Wazir, neuf civils libanais ont été tués, lors de

Voir page 6 : Un fort commando

Stanké
des livres dont on parle
L'ENJEU, c'est savoir si le Canada continuera à exister.
L'ENJEU, c'est un livre percutant, ce sont des mémoires sur la période 1970-1976 et une analyse sur la situation actuelle.

François Cloutier
L'ENJEU
Mémoires politiques 1970-1976



# Garneau remplit ses coffres au St. James Club: $40,000

Grand perdant du congrès de leadership, Raymond Garneau n'aura besoin de personne et surtout pas de Claude Ryan, pour payer les dettes contractées au cours de sa campagne. Il a recueilli $40,000 grâce à la générosité de 200 fidèles amis et supporteurs qui ont fourni chacun $200 comme droit d'entrée au cocktail-bénéfice de mercredi soir dernier à Montréal.

C'est à l'abri des oreilles indiscrètes, derrière les lourdes portes du select St. James Club de la rue Union, que ces victimes de la cruelle démocratie se sont retrouvées pour se consoler. Vouloir les nommer tous serait injuste pour ceux qu'on risquerait d'oublier. Mais se trouvaient parmi les invités à cette réunion secrète des célébrités qui, plus que d'autres, ont acquis droit de cité. Chez les premiers arrivés, on a identifié l'ex-premier ministre Jean Lesage ainsi que l'ex-king maker, l'ex-éminence grise de Bourassa, l'ex-organisateur, l'ex-caissier, Paul Desrochers, qui a d'ailleurs pris la parole pour se demander où s'en va le Parti libéral du Québec sous ce nouveau leadership. L'oncle Paul a précisé qu'il n'était "pas intéressé à frayer" avec ces gens-là.

Les frères Bronfman étaient également présents et le plus débrouillard de cette illustre famille de la communauté juive, Charles, a confirmé que Raymond Garneau est un homme "parlable" avec qui il s'est toujours bien entendu, particulièrement à l'époque où il était encore ministre des Finances dans le gouvernement de Robert Bourassa.

Rien ne pouvait retenir à Ottawa les ministres fédéraux Jean Chrétien et André Ouellet, même pas le débat sur la taxe de vente. À la sortie de la Chambre des communes, ils ont pris le chemin de l'aéroport où l'avion les attendait pour Montréal. Ils ont tous deux rendu hommage à Raymond Garneau, en soulignant que c'est le genre d'homme avec qui ils aimeraient bien travailler, ce qui tend à confirmer le passage prochain sur la scène politique fédérale de l'ex-ministre des Finances de Bourassa. Reste à savoir si c'est le ressentiment envers Claude Ryan ou le respect pour Raymond Garneau qui a inspiré ces égards de la part des fédéraux.

Le directeur général du Parti libéral du Québec, Ronald Poupart s'est également rendu au St. James Club pour serrer la main à Raymond Garneau. Ce rassemblement d'élites a d'ailleurs permis de constater que les appuis à Raymond Garneau viennent de milieux hétérogènes, y compris des partis politiques adverses. En effet, même le directeur général adjoint de l'Union nationale, M. André Provost, a contribué financièrement et participé au cocktail-bénéfice du St. James Club. Non seulement ce fond suffira à régler les dettes de Raymond Garneau mais il lui restera un léger surplus qui sera notamment consacré à défrayer le coût d'une fête de gratitude, qui aura lieu le 17 juin au pavillon Pollack de l'Université Laval, en faveur des bénévoles qui ont travaillé à sa campagne au leadership.

### Le PQ à Granby

Les membres du conseil national du Parti québécois se réuniront en fin de semaine prochaine à Granby. Deux jours de délibérations qui, encore une fois, ne prévoient rien d'excitant de la part d'un parti à la remorque du gouvernement. Dès l'ouverture des débats, samedi matin, on entendra l'incontestable chef, M. Lévesque, prévenir les militants de la base de ne pas se prendre pour le gouvernement. En matinée, ce sera d'abord la présentation des rapports de l'aile parlementaire, de l'exécutif national, du comité national sur le référendum, de la commission permanente du programme, du comité de la condition féminine, du comité pour la défense de l'homme ostracisé et du comité de la Justice. Les débats du samedi après-midi seront notamment consacrés aux propositions des régions à l'intention des dirigeants du parti et du gouvernement. La discussion donnera ouverture à une mince probabilité de débat de fond, voire même d'affrontement, lorsque viendra le moment d'étudier le rapport du comité d'organisation du septième congrès national du parti prévu pour mai 1979 à l'université Laval. Il s'agira de trouver une formule qui permettra d'intégrer au programme du parti l'évolution de la société québécoise et de remettre la prospective que doit savoir conserver un parti politique réformiste. Le congrès devra par ailleurs procéder à la mise à jour du programme et définir le contenu de la souveraineté-association en vue du référendum. La journée du dimanche portera sur le plan d'action de la pré-campagne référendaire et les projections budgétaires pour l'exercice 1978-79.

PIERRE O'NEILL

### Crime de lèse-majesté

Au contact quotidien des gens ordinaires, l'ancien ministre libéral de la Justice, Me Jérôme Choquette, s'humanise et prend la vie du bon côté. Récemment invité d'un groupe d'hommes d'affaires de Vancouver, comme témoin de l'expérience québécoise, il a parlé pendant trois jours du phénomène nationaliste et de la menace à l'unité nationale. Au banquet de clôture du congrès, M. Choquette s'est retrouvé à la table d'honneur aux côtés du lieutenant-gouverneur de la province, le très britannique Walter Stewart Owen. Au moment précis où les congressistes entonnaient le "God save the Queen", M. Choquette s'est trouvé emporté par le fou rire. Impertinence qui a douloureusement offusqué le lieutenant-gouverneur.

### L'agenda du PM

Quatre événements majeurs marqueront la prochaine semaine d'activités du premier ministre du Québec. M. Lévesque se rendra demain à Whitefield, dans l'État du New Hampshire, où débute une conférence de trois jours avec la participation des gouverneurs des États de l'est américain et les premiers ministres des provinces de l'Atlantique. De retour au Québec, mardi, il consacrera l'essentiel de son temps aux travaux parlementaires et présidera mercredi matin la réunion hebdomadaire du conseil des ministres. Plus tard dans la journée, le premier ministre ira lui-même devant la commission parlementaire défendre les crédits du conseil exécutif. Il s'agit de l'examen, poste par poste, de l'enveloppe budgétaire affectée au bureau du premier ministre. Cet exercice exhaustif est l'une des activités parlementaires les plus attendues de l'année. Il faut s'attendre à ce que l'opposition, cette année plus que jamais, en profite pour harceler le premier ministre de questions et le forcer à dévoiler le fonctionnement du bunker dans ses parties les plus intimes. Nul doute que les libéraux, surtout les anglophones, voudront tout savoir sur les émoluments consentis à M. Yves Michaud, conseiller en relations internationales. Après les partis d'opposition, ce sera au tour des aborigènes du pays à tester le degré de patience et de compréhension du premier ministre du Québec. Il sera l'invité d'honneur vendredi à Montréal du congrès du National Association of friendship centers. En français, le Regroupement des centres d'amitiés des autochtones du Canada, dont les dirigeants saisiront l'occasion pour faire leurs représentations au grand chef de la tribu péquiste. La semaine du PM se terminera par les assises du conseil national du PQ à Granby.

### Les sept jours de Ryan

Graduellement, le nouveau chef du PLQ passera moins de temps à son quartier-général de la rue Gilford pour se rendre en province rencontrer les militants des comtés et des régions. M. Ryan visite aujourd'hui le comté de Berthier, sera reçu mercredi par l'association libérale du comté de Trois-Rivières et effectuera en fin de semaine prochaine une tournée des comtés du Bas-St-Laurent et de la Gaspésie. Entre-temps, lundi, le leader libéral sera conférencier au congrès annuel de l'Ordre des comptables agréés du Québec, qui se tiendra au Centre municipal des congrès à Québec. Malgré ces absences prolongées, M. Ryan gardera l'oeil sur le fonctionnement du secrétariat central où la chicane risque d'éclater entre les nouveaux et anciens permanents.

### Vieillir avec le PQ

Dire que ce n'est pas le PQ qui a pris le pouvoir en 1976 mais plutôt Robert Bourassa qui l'a perdu, c'est d'abord à moitié vrai puis un peu trop simple. Plus que toute autre explication, il y a l'application et la recherche qui caractérisent les méthodes d'organisation du Parti québécois. Ce regroupement de pelleteux de nuages du temps du MSA est vite devenu le lieu privilégié des sciences de l'organisation. Ainsi s'explique parmi d'autres, le succès que remporte le colloque "Vieillir au Québec" qui a débuté hier soir au collège Marie-Victorin. En prévision de ce colloque provincial, des associations de comtés de toutes les régions ont organisé, ces dernières semaines, des mini-colloques qui ont délégué des représentants à Montréal. C'est la première fois qu'un parti politique fait un effort aussi structuré pour rejoindre cette catégorie négligée et désarmée de citoyens. Mais il y a plus. Les vieillards se reconnaissent maintenant dans ce parti essoufflé qui vieillit au grand galop.

### O.K. Gélinas

Demander aux gens de voter du bon bord, c'est un argument qui avait du poids à l'époque de Maurice Duplessis mais il en faudra davantage pour faire gagner le candidat du PQ dans NDG. Personnalité attachante, le fils de Ti-Coq est toutefois un profane de l'action politique. De plus, il parle sur un ton saccadé et a la mauvaise manie de terminer chacune de ses courtes phrases par O.K. En conférence de presse, l'autre jour, il alléguait que ses adversaires unilingues anglophones, le libéral Reed Scowen et l'unioniste Albert Brulotte, ne devraient pas être admis à l'Assemblée nationale. Le reporter de la télévision anglaise souligne alors au candidat du PQ que certains ministres du cabinet Lévesque et plusieurs députés ne parlent pas l'anglais. Michel Gélinas aurait pu répliquer, entr'autres choses, que le Québec est massivement francophone et que les députés péquistes unilingues représentent des comtés absolument francophones. Il n'en fit rien. Après quelques longues secondes de silence, Michel Gélinas, conclut devant la camera de télévision: O.K.O.K.

### Le remue-ménage du PLQ

Le nouveau leader du Parti libéral du Québec sait se montrer discret. Lorsque M. Ryan s'est présenté devant la presse au terme de la réunion du conseil de direction, dimanche dernier, il n'avait que des choses banales à déclarer. Tout s'était passé sans anicroches. Mais on sait aujourd'hui que le ton des discussions fut parfois élevé. M. Ryan n'a pas dit aux journalistes que la réunion du conseil de direction fut marquée de la démission du président régional du West Island, M. Roméo Brault, qui a remis sa lettre sur la table, séance tenante. Partisan de Raymond Garneau dans la course au leadership, M. Brault alléguait que les anglophones n'avaient pas leur place aux instances décisionnelles du parti. C'était la troisième fois que M. Brault remettait sa lettre de démission. Il est retourné au secrétariat cette semaine pour s'excuser et indiquer son intention de conserver son poste. Les présidents régionaux, Jean-Claude Malépart et Lucette Saint-Amant ont également remis leur démission pour devenir permanents du parti. Le principal organisateur de M. Garneau dans la campagne, M. Raymond Lalonde a fait connaître son intention de laisser la présidence de la région de la rive-sud de Montréal tandis que le président de l'Outaouais a déjà officiellement abandonné ses fonctions.

L'incident majeur de la semaine au sein du PLQ concerne les projets de mutations de personnel du nouveau leader. M. Ryan a en effet ordonné le rappel à Montréal de deux fonctionnaires du parti. L'ex-conseiller législatif du régime Bourassa, ami intime de Raymond Garneau, M. Jean-Claude Rivest a été invité à réintégrer la permanence de Montréal pour un stage de formation. L'attaché de presse du caucus, Jacques Hudon, est également muté au secrétariat de la rue Gilford. Ces changements sont susceptibles d'accroître les tensions déjà vives entre les anciens permanents partisans de Raymond Garneau et les nouveaux employés recrutés par M. Claude Ryan.

### Simma et Marcel

Mme Simma Holt représente la circonscription de Vancouver-Kingsway aux Communes tandis que Marcel Prud'homme est député de Saint-Denis. Ces deux gros canons de la droite s'étaient brouillés à propos des relations israélo-arabes. Cette semaine à Ottawa, ce fut la réconciliation publique et spectaculaire de ces deux grands amis. De passage à Ottawa, les représentants de la Ligue des droits de l'homme ont remis aux parlementaires un mémoire sur le projet de loi visant à légaliser l'ouverture du courrier. Hantée par le PQ qu'elle considère comme une menace à la sécurité nationale, apôtre inconditionnelle de la GRC, Simma Holt a accusé les représentants de la Ligue de "Intellectual drug pushers" Quelques instants plus tard, dans le corridor des collègues libéraux ont surpris Simma et Marcel qui s'embrassaient.

### Free Choice dans NDG

Deux candidats indépendants brigueront les suffrages dans le comté de NDG le 5 juillet. Un chercheur en médecine de 53 ans, David DeJong, défendra les couleurs du NDG Committee for Free Choice, un groupe qui s'oppose à la loi 101 sur la langue. D'autre part, un professeur d'école secondaire de 51 ans, Gérard Lachance, se présentera sous la bannière du Parti des travailleurs du Québec.

Formation qui se dit "socialiste-indépendante". Selon M. Lachanche, le programme du parti n'est pas basé sur la langue et les préjugés raciaux mais sur l'appartenance à une classe sociale.

### Du grand guignol

Les assemblées politiques sont parfois amusantes et c'est heureux pour les journalistes qui, autrement, ne sauraient tenir le coup. C'était l'autre soir dans NDG la convention pour le choix du candidat libéral. Du début à la fin de la soirée, tout s'est déroulé comme le scénario d'un festival d'humour. D'abord, avec cinq candidats en lice, il fallait prendre toutes les précautions pour assurer l'égalité des chances à tous les aspirants. Un commando du secrétariat central du parti s'est donc dépêché sur les lieux, armé d'un équipement sophistiqué de minuterie et de signalisation. Le chef parlementaire, Gérard-D. Lévesque, monte sur la scène et, avec l'agressivité d'un tigre, exécute l'une de ses meilleures performances oratoires de l'année. A ses côtés, l'ineffable député de Jacques-Cartier, Noël Saint-Germain, passe aux transes du nirvana à l'écoute d'autant de démagogie dans un style aussi flamboyant. Mais voilà que le buzz se fait entendre. Gérard-D. Lévesque s'arrête aussitôt, s'excuse et retourne s'asseoir, croyant que les représentants du Comité central l'avaient trouvé trop long. Il n'en était rien. C'était le buzz de fin de cours de l'école West Hill et non celui du président de la convention.

Deuxième acte: la parade des cinq candidats au micro. Après les communications médiocres de Reed Scowen et Robert Sauvé, l'agent d'immeuble Paul-Edward Hinch récite, sur un ton funéraire, le trop plein de sa débilité. Apprécié à sa juste valeur, il est généreusement applaudi à l'apparition de la petite lumière rouge indiquant que son temps est écoulé.

Le candidat suivant, Richard Lord, déterminé à faire forte impression conteste une position fondamentale de la pensée de son chef, en se déclarant pour le libre choix de la langue d'enseignement. Plus encore, il exprime l'opinion que M. Ryan a décidé de ne pas être candidat parce qu'il était conscient de ne pouvoir représenter adéquatement les électeurs de NDG. Dernier orateur et non le moindre, Walter Gallagher, qui a consacré l'essentiel de son discours à vanter les qualités de courage, d'honnêteté et de sincérité de l'ex-chef Robert Bourassa ainsi que ses liens de parenté avec l'illustre famille des Simard. Poursuivant dans cette ligne suicidaire, Gallagher insiste longuement sur le "dévouement" du député démissionnaire Bryce Mackasey. Ce n'est pas avec le Parti libéral du Québec mais par le "Nouveau parti de Ryan" que le candidat Gallagher se propose de "redonner le pouvoir au peuple". Sur la scène, les dignitaires du parti se regardent d'un oeil inquiet. Arrivé au bas de son texte, Gallagher tourne au verso pour se rendre compte que la feuille est blanche immaculée. A travers les rires de l'assistance, le président du parti, Me Larry Wilson, juge que la limite des pitreries est atteinte et il crie à l'officiel chargé du minutage. Ronald Poupart: "Sonne l'alarme pour le feu."

*Selon le député Baldwin*

# Des ministres ont violé la loi sur les secrets officiels

OTTAWA (PC) — Les ministres du cabinet Trudeau, qui ont déjà provoqué des fuites de documents pour en profiter politiquement, ont violé la Loi sur les secrets officiels, selon le député conservateur, Ged Baldwin.

M. Baldwin, député de Peace River, a fait cette intervention, hier aux Communes, au cours d'un débat sur la Loi sur les secrets officiels.

Selon lui, un ministre ou un député qui dévoile le contenu d'un document qui n'est pas encore public enfreint la Loi sur les secrets officiels.

M. Baldwin a cité le cas de fuites de documents pour démontrer que la Loi sur les secrets officiels, "adoptée durant l'hystérie d'avant-guerre" est "démodée" et par surcroit, "ridicule".

"Je n'ai que du mépris pour une telle loi", a-t-il expliqué, en faisant allusion à deux cas où les secrets officiels ont été invoqués pour poursuivre des citoyens. Dans un premier cas, l'éditeur du Toronto Sun, Peter Worthington a été accusé d'avoir enfreint la loi pour avoir publié des renseignements sur les activités d'agents soviétiques au Canada.

Récemment, l'ingénieur montréalais, M. Peter Alexander Treu, a été condamné en vertu de cette loi, à deux ans d'emprisonnement parce qu'il avait eu accès à certains documents confidentiels sur la défense nationale. Son procès a eu lieu entièrement à huis clos, seule la sentence a été rendue publiquement, parce que la loi l'exige.

M. Baldwin, tout comme ses collègues conservateurs et même un député libéral, Mark MacGuïgan, a réclamé la révision de la loi.

Cependant, le ministre des Transports, M. Otto Lang, n'a pas prisé l'intervention du député de Peace River et a soutenu que celui-ci alléguait qu'un crime avait été commis, en contravention de la Loi sur les secrets officiels, et qu'il n'avait apporté aucune preuve.

M. Baldwin a alors mis M. Lang au défi de dire, sans équivoque, qu'aucun de ses collègues n'avait jamais directement ou indirectement, provoqué une fuite de document afin d'influencer un débat ou de se tirer d'un mauvais pas.

Le ministre n'a pas répondu directement à cette invitation.

Une personne qui communique un renseignement "ou un document à toute personne autre que celle avec laquelle il est autorisé à le communiquer" est passible de 14 années d'emprisonnement, d'après la Loi sur les secrets officiels.

Plus tard, M. Lang qui parlait au nom du ministre de la Justice, a dit qu'il pouvait y avoir une interprétation différente que celle proposée par le député de Peace River quant à la légalité ou l'illégalité des fuites de document.

Pourtant, devant la Cour suprême du Canada, les procureurs du ministre de la Justice et du solliciteur général du Canada ont appuyé l'interprétation de la loi telle que présentée hier par M. Baldwin aux Communes.

"Les classifications secret, très secret ou autres ne sont que des classifications administratives qui indiquent aux fonctionnaires le degré de précaution requise dans la manutention des documents", expliquaient-ils dans leur mémoire.

Ils ajoutaient: "Tous les documents publics sont officiels au sens de la loi sur les secrets officiels et tombent sous son application".

C'est ainsi que le gouvernement fédéral a soutenu que le commissaire Jean Keable, de la commission d'enquête sur les activités de la police en territoire québécois, avait violé la Loi sur les secrets officiels en prenant connaissance de certains documents de la GRC qui tombaient sous un affidavit mais qui lui avaient été communiqués par la Sûreté du Québec.

Cette définition de la section 4 de la Loi sur les secrets officiels rejoint donc celle de M. Baldwin. Un journaliste qui publierait un document quelconque pourrait donc être accusé en vertu de la Loi sur les secrets officiels tout comme la personne qui le lui aurait procuré.

Le ministre Lang s'est vivement porté à la défense de la loi, en disant que M. Baldwin laissait entendre que certains gestes sont illégaux alors qu'ils ne le sont pas.

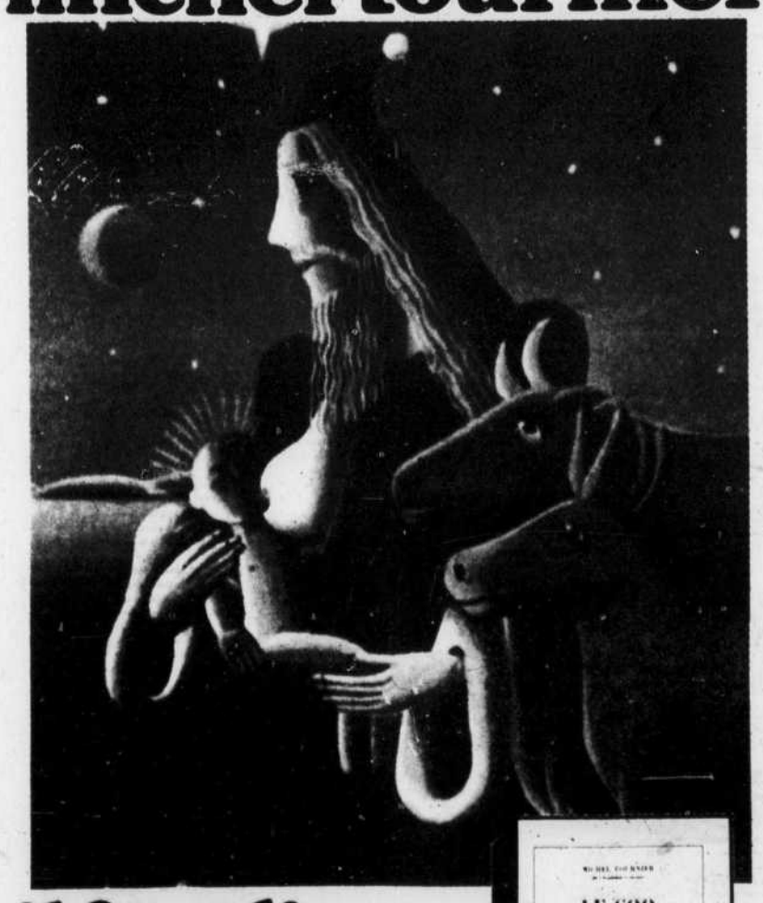
Le ministre des Transports a laissé entendre par ailleurs que ceux qui critiquent la loi devraient être rassurés parce qu'il n'y a eu que huit accusations portées en vertu de cette loi et ce, au cours d'une période de près 40 ans.

Le député libéral Mark MacGuigan, qui fut le fondateur de l'Association canadienne des libertés civiles, a dit douter que le bien-fondé d'une loi puisse être jugé par le nombre d'accusations qui ont été portées.

Selon lui, la loi doit être revisée parce qu'elle a une trop grande portée, et la section qui touche la communication de renseignements ou documents est bien trop vague.

J'ai lu
Les Maîtres-Rêveurs
et j'ai appris
à me souvenir
de mes rêves.
Voir page 6

michel tournier






il faut lire...

Comment le Père Noël donnerait-il le sein à l'Enfant Jésus? L'Ogre du Petit Poucet était-il un hippie? Un nain peut-il devenir un surhomme? A ces questions — et à bien d'autres plus graves et plus folles encore — Tournier répond par des histoire drôles, navrantes, exaltantes et toujours exemplaires.

Michel TOURNIER
LE COQ DE BRUYERE $14.95

Gallimard

*Au colloque "Vieillir au Québec"*

# Lévesque invite le "troisième âge" à être ferme dans ses revendications

**par Marie Laurier**

M. René Lévesque a incité hier soir les citoyens du troisième âge à être obstinés dans leurs revendications et à ne manifester aucune complaisance à l'endroit du gouvernement.

Le premier ministre prononçait le discours d'ouverture à l'imporant colloque qui se déroule au collège Marie-Victorin sous le thème "Vieillir au Québec" et qui réunit plus de 800 participants dont 484 délégués officiels habilités à voter sur les résolutions qui seront présentées dimanche. Toutes les régions de la province sont représentées à ses assises organisées par le Parti québécois.

M. Lévesque a fait une entrée spectaculaire au bras de son escorte, une vénérable citoyenne de 89 ans, Mme Marie-Anne Aubin-Robillard qu'il était allée chercher dans sa limousine, au foyer Saint-Laurent où elle habite avec son mari, Zotique Robillard, aussi âgé de 89 ans. Cette dame distinguée pourrait être la Grand-Mère de tous les Québécois. C'est d'ailleurs sa photo qui figure sur les affiches et sur le programme de ce colloque, et à son apparition au bras du premier ministre, toute l'assistance lui a servi une ovation.

Dans son discours M. Lévesque a promis comme l'avait d'ailleurs fait précédemment le docteur Robert Lussier, vice-président du Parti québécois et principal instigateur de ce colloque, de donner des suites aux recommandations qui seront adoptées dimanche au terme des délibérations.

Après avoir fait un rapide tour d'horizon des mesures sociales adoptées par son gouvernement depuis un an et demi pour l'amélioration des conditions de la vie des citoyens du troisième âge, M. Lévesque a reconnu que cela n'était pas encore suffisant. Il a tenu toutefois à préciser qu'au moins une injustice a été corrigée en ce qui a trait au régime de rente. Les plus de 65 ans peuvent maintenant toucher leurs prestations même s'ils continuent à occuper un emploi régulier. Il a également fait état des exemptions fiscales qui seront plus généreuses pour les citoyens mariés de cet âge.

Reconnaissant que les retraités ont souvent pour lot la pauvreté, l'isolement, la maladie, M. Lévesque a affirmé que son gouvernement s'occupera de réparer ce que trop de générations ont connu de misère, après avoir trimé dur toute leur vie et élevé de nombreux enfants. Cette situation est anormale et il est urgent de la corriger. Il s'est dit même prêt à être jugé sévèrement par la population âgée s'il ne tient pas ses promesses.

"Car la population du Québec est vieillisante et chaque citoyen doit se rendre compte qu'il atteindra un jour l'âge de la retraite. Il est donc urgent de faire en sorte de trouver des façons plus humaines et chaleureuse d'encadrer la vie des retraités".

Ne pouvant résister à teinter ses propos d'une couleur politique, M. Lévesque a invité les personnes âgées qui ont le temps et des loisirs à réfléchir intensément sur le choix qu'ils auront à faire bientôt sur la question du référendum. "Vous avez le devoir d'être actifs dans cet enjeu, a-t-il dit. Vous êtes à un âge où vous n'avez plus besoin d'intriguer, d'attendre des promotions, et vous vivez dans un climat de sérénité. J'espère que l'on s'occupera de vous distribuer toute la documentation requise pour que vous puissiez prendre la meilleure décision possible, puisque pour la première fois les Québécois auront à décider de ce qu'ils veulent faire d'eux-mêmes."

Le docteur Robert Lussier a pour sa part assuré les participants que "tous les efforts seront déployés pour que les conclusions du colloque se transforment en des réalisations précises. "Il a annoncé que toutes les résolutions seront colligées dans un cahier dès la semaine prochaine et que "chaque député en recevra plusieurs copies".

Les travaux du colloque commencent ce matin. Les participants sont divisés en atelier de travail où ils étudient les conditions de mise à la retraite, les régimes de rente, le rôle social des retraités, les femmes et la retraite, le logement, les services sociaux et de santé. Demain, le docteur Denis Lazure, ministre des Affaires sociales, doit annoncer de nouvelles mesures favorisant le logement des citoyens du troisième âge. C'est le ministre au développement social, M. Pierre Marois qui prononcera l'allocution finale de ces assises.

# Gisèle Cartier vice-présidente à la CSN

La seule nouvelle figure à l'exécutif de la CSN est une militante de la Fédération des Affaires sociales, Mlle Gisèle Cartier, qui a défait à l'élection la première femme à accéder à un important poste au sein de l'exécutif de la centrale, Mme Francine Lalonde, de la Fédération des Enseignants du Québec.

L'élection aux trois postes à la vice-présidence de la CSN a par ailleurs confirmé pour un autre mandat, M. Claude Girard, qui vient du Conseil central du Saguenay-Lac Saint Jean comme deuxième vice-président et M. André L'Heureux, un ancien permanent de la centrale à celui de 3e vice-président.

Le président de la CSN, M. Norbert Rodrigue ainsi que le secrétaire général M. Jean-Guy Morin, et le trésorier M. Léopold Beaulieu, ont été réélus par acclamation après la mise en nomination.

L'élection aux trois postes de vice-présidents a demandé deux heures tandis que le 49e congrès de la Confédération des Syndicats nationaux s'est terminé vers 11 heures hier soir, soit trois heures plus tard que prévu.

LE DEVOIR

PAGE 3

Montréal, samedi 10 juin 1978




Sur la colline parlementaire de Québec, hier, des syndiqués de la fonction publique québécoise ont manifesté sous la pluie contre le projet de loi 50 relatif à la fonction publique, projet que le gouvernement compte faire adopter avant l'ajournement d'été, le 23 juin. (Photo Jacques Nadeau)

# Le congrès de la CSN approuve un nouveau calcul des cotisations

**par François Barbeau**

Le 49e congrès de la CSN s'est terminé hier par un long et pénible débat sur les finances de la centrale, notamment sur la modification de la formule de cotisation des membres, qui étaient appelés par une proposition de l'exécutif à accepter la méthode de calcul de ces cotisations à partir d'un pourcentage, et non plus d'un per capita et d'un pourcentage comme c'est le cas à l'heure actuelle.

Après maintes explications du trésorier, M. Léopold Beaulieu, et de multiples interventions de délégués qui craignaient que cette nouvelle formule ne se traduise par des cotisations trop élevées, la proposition a enfin été adoptée.

Elle signifie qu'à partir du 1er mars 1979, les cotisations des membres à la CSN seront calculées à partir de 0.72% du salaire menseul régulier. Il faut souligner qu'outre les cotisations à la CSN, les syndiqués payent également des cotisations à leur fédération respective et à leur syndicat respectif.

La matinée avait été consacrée à la revue des grèves en cours impliquant des syndicats CSN. Ces conflits de travail touchent à l'heure actuelle 24 syndicats comptant en tout un peu plus de 2,500 membres.

Tous n'étaient pas représentés au congrès hier, mais ceux qui y étaient on relaté les circonstances de leur conflit et les difficultés des luttes qui parfois durent plusieurs mois.

Les grévistes de la compagnie Uniroyal, par exemple, sont venus témoigner de leur âpre lutte et réclamer l'arbitrage obligatoire.

Ceux de Radio-Québec ont expliqué aux délégués leur crainte d'être relégués par le gouvernement au même niveau que les autres syndicats de fonctionnaires tandis que ceux de la Commonwealth Plywood, en quelque sorte les héros du congrès puisqu'à deux reprises les délégués se sont levés à l'aube pour aller les appuyer concrètement à Sainte-Thérèse (plus de 2,000 personnes ont manifesté hier matin devant l'usine de la Commonwealth Plywood, voir page 19), ont remercié les délégués de leur solidarité et exprimé la conviction qu'en se tenant de pareille façon les syndiqués finiraient par remporter la victoire.

Voir page 6: CSN

## Rectificatif

Un article d'information relatif à la Commonwealth Plywood, publié hier à la page 3 du DEVOIR, comporte une erreur de fait et prête à confusion.

Il était fait état d'une prétendue contribution de $400,000 du président de cette entreprise à la caisse électorale du député fédéral de Terrebonne, M. Roland Comtois. C'est là une grossière erreur de transcription: en réalité il s'agit d'une contribution de $400 faite par M. Caine à un fonds de dîner-bénéfice en faveur de M. Comtois.

D'autre part, la présentation des faits et incidents dont il est fait mention au sujet de MM. Caine, Comtois et Jamieson ne découle pas d'une enquête faite par notre journal. Il s'agit plutôt du résumé des accusations portées par le journal "Le Travail", organe officiel de la CSN qui est partie au conflit de la Commonwealth Plywood. LE DEVOIR se borne à présenter les éléments du dossier.

Nous nous excusons auprès de MM. Caine et Comtois des inconvénients que notre erreur a pu leur causer.

*L'affaire Sky Shops*

# Une lettre de Lapointe déposée par l'accusation

**par Bernard Morrier**

Une lettre de l'homme d'affaires Louis-A. Lapointe (décédé récemment), mise en preuve hier, au procès du sénateur Louis de Gonzague Giguère, affirme que des actions de l'entreprise Sky Shops, qui devaient être transférées au sénateur libéral, ne le soient pas avant l'obtention de la prolongation du bail de cette boutique hors taxe de Dorval.

Cette lettre, adressée au secrétaire d'alors de la compagnie, Me Pierre Legrand, qui a été le seul témoin entendu hier, se lit comme suit: "Je suis d'accord, tel qu'entendu lors de notre conversation téléphonique, que les actions qui doivent être transférées à M. Giguère, ne le soient pas avant l'obtention de la prolongation du bail... J'ai l'accord de MM. Campbell et Brown à ce sujet."

On sait que le sénateur Giguère est accusé de conspiration et d'exercice d'influence pour présumement avoir reçu 5,000 actions de la firme Sky Shops, lui rapportant ainsi un bénéfice de $95,000, en échange de son intervention pour obtenir la prolongation du bail de cette boutique hors taxe située à l'aéroport de Dorval. Le délit aurait été commis entre le 1er juillet 1971 et le 30 novembre 1972.

La preuve soumise hier tendrait à démontrer que, en fin de mai ou au début de juin 1972, le sénateur libéral s'était présenté au bureau de Me Legrand, Place Ville-Marie, et aurait payé à l'avance 5,000 actions de Sky Shops, au prix de $1 chacune.

Précédemment, le même témoin avait révélé, toujours en présence du juge Jean-Guy Boilard et du jury, que, quelques semaines plus tôt, ces mêmes actions avaient rapporté à leurs détenteurs un dividende de trois dollars chacune. Ce dividende avait été déclaré en avril, mais le témoin n'a pu dire s'il a effectivement été versé.

Avant cette période, un autre dividende de 75 cents avait été déclaré et versé, cette fois en nouvelles actions aux actionnaires.

Interrogé par le procureur du ministère public, Me Bernard Beaudry, le témoin Legrand a ajouté qu'au printemps de 1972, il y avait eu option de transfert d'un certain nombre d'actions entre quelques administrateurs de Sky Shops et que le prix convenu avait été établi à $11. On avait tenu une réunion précédemment et c'est au cours de celle-ci qu'on se serait entendu pour ne pas s'intéresser à quelque offre venant de l'extérieur, si celle-ci n'atteignait pas le palier minimum de $16 par action.

Quant à la vente au rabais qu'aurait obtenue le sénateur libéral, celle-ci serait survenue au moment où Me Clarence Campbell venait de remplacer, à la présidence de Sky Shops, M. Andy Anton. Incidemment, ce dernier n'avait pas voulu devoir entendre parler de céder cinq pour cent de ses actions au sénateur, pour le renouvellement du bail de l'entreprise qu'il dirigeait depuis près de huit ans.

Rappelons que Me Campbell et Gordon Brown sont également accusés dans cette affaire mais qu'ils subiront un procès en langue anglaise.

D'autre part Me Legrand, qui était à la fois secrétaire, avocat et au nombre des administrateurs de Sky Shops, a avoué qu'il n'aimait pas trop voir que des actions soient vendues au sénateur Giguère. Il a même offert de remettre sa démission, mais Brown lui avait fait remarquer que cette démission entraînerait peut-être aussi la sienne.

En cours de route, Me Beaudry avait fait par ailleurs déposer devant le tribunal le nouveau bail obtenu par la compagnie et prenant effet le 1er mai 1972, et prolongeant ce même bail pour une période de cinq ans à partir du 1975.

Le procès, qui pourrait durer trois semaines, reprendra dès lundi matin.

*Les maires de banlieue s'inquiètent*

# Réforme Tardif-Parizeau: des pertes à moyen terme

**par Bernard Descôteaux**

QUEBEC — Croyant qu'elles y perdraient au change, et très rapidement, les municipalités de banlieue membres de la Conférence des maires de banlieue de la CUM ne sont pas pressées de voir appliquer la réforme Tardif-Parizeau sur la fiscalité municipale.

À moyen terme, soit sur une période de cinq ans, ce qui semblait être une largesse du gouvernement provincial devient un appauvrissement général.

En conséquence, ces municipalités proposent au gouvernement de retarder l'application de cette réforme, d'en confier l'étude à un comité formé de toutes les parties intéressées, et de se servir du rapport de ce comité pour élaborer un autre projet de réforme. Entre-temps, puisqu'il faut convenir que toutes les municipalités ont besoin d'être aidées financièrement, on demande au gouvernement de transférer sous une forme ou une autre les $309 millions que Québec est prêt à transférer par le biais de la réforme Tardif-Parizeau.

C'est là l'essentiel de la position que les 28 villes de banlieue de la Communauté urbaine de Montréal faisaient connaître hier dans un document déposé à la conférence qui réunit à Québec le gouvernement provincial et ses partenaires municipaux.

La Conférence des maires de banlieue, se basant sur des projections qu'elle a effectuées pour chacune des villes membres de cet organisme, juge entre autres que le soulagement qu'apportera cette réforme ne durera pas assez longtemps, ou , en d'autres mots, qu'ils seront incapables d'en faire profiter pendant plusieurs années les contribuables.

Il faut souligner en toute justice que déjà en rendant publiques les grandes lignes de cette réforme les autorités gouvernementales avaient prévu qu'il en résulterait un tel soulagement pendant trois ans environ, seulement, cela si les administrateurs municipaux décidaient d'en faire profiter les contribuables, et compte tenu de l'accroissement du coût de la vie, ainsi que de l'augmentation normale des responsabilités municipales.

La position de la conférence des maires se comprend dans au moins un cas, celui des villes industrielles ou à vocation mixte prononcée. Dès 1979, indiquent les projections, les villes d'Anjou, Dorval, Montréal-Est, Saint-Laurent et Saint-Léonard seraient déficitaires.

Pour les autres cas, les projections de la Conférence des maires ne contredisent pas celles du gouvernement qui prédit un effet moyen positif de trois ans.

Entre 1980 et 1983, sept autres villes industrielles ou à vocation mixte, soit Lachine, LaSalle, Montréal-Nord, Mont-Royal, Pointe-aux-Trembles, Pointe-Claire et Saint-Pierre deviendraient à leur tour déficitaires. Le sort de ces villes ne serait donc ni pire ni meilleur que celui de la moyenne des villes du Québec.

Pour ce qui est des 16 autres villes de banlieue considérées comme des villes résidentielles, dans 14 cas on verrait disparaître année après année le surplus qui leur aura été apporté la première année.

Hier, le gouvernement rendait publiques des projections sur l'impact de cette réforme pour un certain nombre de municipalités, projections qui ne concordaient pas toujours avec celles de la Conférence des maires.

Dans certains cas la différence est minime mais dans d'autres elle est plus importante comme dans le cas de Montréal-Est. La Conférence des maires prévoit pour 1979 un "déficit" de $430,800 alors quele gouvernement prévoit un surplus de $500,000 environ. Dans le cas de Ville d'Anjou, la Conférence des maires prévoit un déficit de $1.5 million pour 1979 tandis que le gouvernement prévoit un surplus de $30,000.

Ce qui donne plus de poids aux réserves de la Conférence des maires, c'est la distinction qui est faite entre villes industrielles et villes résidentielles, et la différence de l'impact entre ces deux types de villes. La perte de la taxe d'affaires et de la taxe de vente est vivement déplorée.

Les villes qui ont investi des montants importants en infrastructures de toutes sortes pour se créer des parcs industriels et des centres commerciaux en comptant sur le revenu de ces taxes pour en financer le coût se retrouvent aujourd'hui avec des dettes à long terme qu'elles devront faire payer par les seuls contribuables fonciers. Cela aura également un impact sur le développement des villes, note-t-on.

La taxe foncière pour le secteur industriel rapporte environ $0.25 le pied carré tandis que la même taxe rapporte de $0.40 à $0.95 dans le secteur résidentiel, selon le degré d'implantation. Pour alléger le fardeau fiscal des contribuables, les municipalités seront tentées de ne plus investir dans les équipements commerciaux ou industriels. On craint alors que pour parer à telle éventualité le gouvernement n'intervienne dans le zonage industriel et ne s'ingère ainsi dans l'administration des municipalités.

## AUJOURD'HUI

- Colloque national sur la langue française au Québec, au cégep de Maisonneuve, 2700, rue Bourbonnière (métro Pie IX).
- Début du congrès de l'Association des chefs de services d'incendie du Québec à Val d'Or.
- À 8 h, compétition régionale pour le Grand prix cycliste à Terre des Hommes.
- Le colloque "Vieillir au Québec" se poursuit jusqu'à demain au Collège Marie-Victorin.
- À 9 h, journée de plein air au parc Angrignon sous l'égide de Kino Québec et du club Octagon Saint-Paul.
- Conventum des anciennes élèves de l'École normale du Christ-Roi de Mont-Laurier à l'occasion du 50e anniversaire de cette institution.
- À 10 h, conférence de M. Claude Charron, ministre délégué du haut-commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, sur le secteur du loisir pour handicapés, à la Maison Lucie-Bruneau, 2275, rue Laurier est.
- À 11 h, foire artisanale de plein air de Beaconsfield au Centre récréatif de cet endroit.
- À midi, kermesse au Centre communautaire et culturel Bois-de-Coulonge, et aussi dimanche.
- Congrès de l'Association des producteurs de films du Québec au Centre d'arts du Mont-Orford.
- À 21 h, bal de l'Union nationale belge au 452, rue Notre-Dame est.
- À compter de 8 h 30, journée d'étude de la Société des secrétaires médicales du Québec, au Quatre-Saisons.

### Demain

- Congrès provincial de l'Ordre des comptables du Québec au Hilton de Québec, et cela jusqu'au 14 juin.
- À 19 h, au Reine-Elizabeth, cérémonie et banquet marquant la consécration de la cathédrale grecque orthodoxe de Saint-Georges.
- De midi à 22 h, dégustation des eaux potables et exposition de dessins de l'artiste Michel Delage, au 1225, rue Hôtel-de-Ville.
- À compter d'aujourd'hui et jusqu'au 14 juin, conférence de l'Association nucléaire canadienne au Château Laurier d'Ottawa.
- À 14 h, inauguration du Manoir Marc-Aurèle-Fortin à Sainte-Rose.
- Le congrès de l'Association des policiers provinciaux du Québec se termine ce jour à Québec.

# Congés de maternité

QUÉBEC (PC) — La Commission du salaire minimum pourra désormais décréter par ordonnance les congés de maternité.

C'est l'essence du projet de loi 43 qui a franchi hier l'étape ultime de la troisième lecture.

Jusqu'à maintenant, la Commission du salaire minimum n'avait juridiction que sur le taux du salaire versé aux employés payés à l'heure et non régis par une convention collective, ainsi que sur les congés rémunérés devant être accordés à ces travailleuses.

Près de $6 millions seront consacrés par le gouvernement pour l'administration de ce programme auquel les employeurs ne seront pas tenus de contribuer, comme l'a précisé le ministre responsable, M. Pierre-Marc Johnson.

INSTITUT DE PASTORALE
centre d'éducation permanente

**SESSIONS D'ÉTÉ**

F-17: Comment choisir un travail signifiant (Luc Aubin)
**Du 4 au 14 juillet (45h)**

H-12: L'accès aux valeurs (Pierre Métivier et Gaston Raymond)
**Du 4 au 21 juillet (45h)**

*Pour de plus amples renseignements s'adresser à :*

**L'Institut de pastorale**
**2715, chemin de la Côte Sainte-Catherine**
**Montréal, Qué. H3T 1B6**
**Tél.: 739-3223**

**TOUT L'HOMME EN SANTÉ**
Par Louis Turgeon



Photo de l'auteur à 75 ans

**40** ans de recherches pour créer des préparations alimentaires à effet curatif certain
**40** ans de recettes alimentaires de santé plus efficaces que n'importe quelle pilule
**40** ans d'expérimentation d'un concept qui est lui-même...
**40** ans en avance sur tous les systèmes de vitamines et de calories entièrement dépassés.

**Distributeur: LES PRESSES MÉTROPOLITAINES LONGUEUIL**
**Procurez-vous ce livre aujourd'hui même Seulement $20.00 pour 200 recettes de santé**

*Chez votre libraire dont le nom est inscrit dans les pages jaunes du bottin téléphonique*

Éditeur:
**ÉTUDES DE LA NATURE HUMAINE**
165 est, Grande Allée # 1216
Québec (G1R 2L1) — Tél.: (418) 523-3259

**MARCHANDS D'ART E.P.F.Q. Inc.**

OUVERT AU PUBLIC

**TOUTES NOS PEINTURES DOIVENT ÊTRE VENDUES**
**en 2 jours seulement**
**DIRECTEMENT DU GROSSISTE À VOUS**

**FAUT VOIR POUR LE CROIRE**



Pourquoi payer plus cher alors qu'un des plus importants grossistes en oeuvres d'art vous offre des peintures a l'huile originales de tres haute qualite en plus d'un vaste choix d'encadrements a prix reduits

**DEUX JOURS SEULEMENT: VENDREDI 9 JUIN DE 10h à 21h — SAMEDI 10 JUIN DE 10h à 17h**

**ARÉNA PAUL SAUVÉ**
4000 est, rue Beaubien, Montréal
Tél.: 376-8780
**HOLIDAY INN CHATEAUBRIAND**
6500 Côte de Liesse, Montréal
Tél.: 739-3391
**Salle de montre**
5142 rue Saint-Hubert
Tél.: 276-6311

**DOIVENT ÊTRE VENDUES PLUS DE 3,000 TOILES TOUTES ORIGINALES**

de $5.00 à $45.00

**ENTRÉE GRATUITE**

CHARGEX VISA — et cheques personnels acceptés

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur intérimaire et rédacteur en chef: Michel Roy

Rédacteur en chef adjoint Georges Vigny

Directeurs de l'information: Jean Francoeur Pierre Loignon

Trésorier: Bernard Larocque



# Etrange épilogue d'un contentieux fiscal

Est-ce une "drôle de retraite" après une longue bataille, comme le craint le chef du Parti libéral du Québec, ou un "nouveau piège" dans lequel risque de tomber le ministre fédéral des Finances? Tandis que les exégètes se penchaient sur les nouvelles données du contentieux fiscal, essayant de comprendre ce qui a pu pousser M. Parizeau ou bien à faire une volte-face stratégique en vue de réaliser un meilleur coup ultérieurement, ou bien à capituler sur les modalités puisqu'il était déjà vainqueur sur les principes, le premier ministre du Canada a tiré de cette affaire une conclusion encore plus suave: ce sont les médias qui ont compliqué à plaisir un problème dont la solution était pourtant bien simple, comme en témoigne la lettre de M. Parizeau à M. Chrétien. "Parizeau, dit encore M. Trudeau, peut couper les impôts comme il veut, mais Chrétien reste libre de faire la même chose."

En réalité, l'attitude de M. Parizeau serait à la fois irréprochable et rigoureusement logique si sa proposition à M. Chrétien, plutôt que d'offrir une alternative, retenait l'abattement fiscal en faveur des contribuables du Québec pour l'année 1978, à charge pour le gouvernement du Québec de récupérer $186 millions au moyen d'un impôt correspondant à cet abattement. Faute d'un accord de perception — ce qu'aurait souhaité M. Parizeau — le gouvernement du Québec devrait envisager avec celui d'Ottawa un aménagement fiscal devant faire l'objet d'une entente, de telle sorte que soit éliminé tout risque d'inégalité, les tables d'impôt des deux gouvernements n'étant pas les mêmes.

En offrant à M. Chrétien de faire en somme ce qu'il voulait, d'amender ou de ne pas amender son projet de loi C-56, de rembourser cette année à chacun des contribuables une somme de $85 ou moins, ou bien encore d'opter pour l'abattement fiscal en 1978 à la condition que les modalités et contrôles nécessaires fassent l'objet d'une entente, M. Parizeau considère en définitive que le différend sur le mode de remboursement aura suffisamment duré.

Le ministre rappelle toutefois ce qui, à ses yeux, constitue l'essentiel: "Le gouvernement du Canada, écrit-il, reconnait le principe selon lequel le choix d'une province de ne pas participer à un programme fédéral ne devrait pas résulter en une perte financière pour les contribuables de cette province."

C'est pourquoi, note encore M. Parizeau, Ottawa consent à verser au Québec, "sous une forme ou sous une autre", les sommes qu'il avait initialement envisagé de lui offrir sous forme de compensation en vertu de la proposition de réduction de la taxe de vente.

"La reconnaissance de ce principe aurait dû amener un règlement de gouvernement à gouvernement. Vous ne l'avez pas accepté." C'est ici que M. Parizeau souligne, au point de la caricaturer, la contradiction dans laquelle le gouvernement fédéral s'est enfermé au cours de cette laborieuse et grinçante négociation.

En d'autres mots, M. Parizeau cherche à faire comprendre à M. Chrétien, à sa manière bien sûr, que si le ministre des Finances du Canada ne veut pas adopter une solution qui serait conforme à l'esprit et à la lettre du fédéralisme, ce n'est plus le ministre des Finances du Québec qui va s'obstiner plus longtemps.

Mais, justement, il n'est pas trop tard à Ottawa pour saisir l'occasion de redresser la situation. Pour être conséquent avec l'esprit du régime dont il prétend défendre l'intégrité contre les assauts du Québec, M. Chrétien doit accepter de passer une entente à l'échelon des gouvernements, c'est-à-dire choisir parmi les hypothèses suggérées par son homologue celle qui prévoit un abattement fiscal pour 1978 et un accord sur les modalités entre Ottawa et Québec afin de s'assurer que l'abattement ne soit pas simplement une réduction fédérale de l'impôt sur le revenu. Le ministre des Finances du Canada a confié qu'il inclinait plutôt en faveur de la première hypothèse, celle qui est déjà inscrite dans son projet de loi. Cette solution est non seulement celle de la facilité: elle pèche aussi contre l'esprit du fédéralisme; elle implique que le gouvernement central refuse de traiter avec le gouvernement du Québec dans un champ fiscal où celui-ci est souverain; elle repose sur une injustice puisque seuls seront remboursés les contribuables qui ont versé des impôts au fisc fédéral; elle oblige le gouvernement québécois à récupérer plus tard, au moyen d'un autre impôt, ce que celui-ci devrait obtenir plus tôt pour équilibrer ses comptes.

●

C'est en songeant à tout cela que M. Chrétien devrait retenir la solution de l'abattement fiscal en 1978, assortie d'une entente entre les ministères du revenu des deux gouvernement quant aux modalités de la formule, complétée enfin d'un remboursement au Québec d'un montant représentant les intérêts sur l'emprunt que M. Parizeau sera contraint de faire faute d'un accord de perception fiscale.

À l'heure où le gouvernement central a trouvé "le temps d'agir" pour renouveler la fédération canadienne, il serait fâcheux que les documents de M. Trudeau soient déposés au moment où le ministre des Finances du Canada fait adopter un projet de loi qui va à l'encontre du fédéralisme.

**Michel ROY**

L'ANCIEN ET LE NOUVEAU

## Critères

**par Jean Martucci**

Qui était à son aise avec Jésus de Nazareth?

Ceux que la société du temps rejetait comme dangereux et maudits: les lépreux. Ceux que les idées religieuses courantes voyaient comme des possédés du démon: les épileptiques et les sourds-muets. Ceux que les préjugés théologiques estimaient punis pour une faute: les aveugles. Ceux à qui la discrimination raciale interdisait même d'adresser la parole: les Samaritains. Ceux dont la société faisait des citoyens de seconde zone: les femmes comme Marie, Marthe, Marie de Magdala, Jeanne, Suzanne. Ceux qui n'avaient aucune influence et qu'on trouvait parfois encombrants: les enfants. Ceux qu'on s'appliquait à conspuer au nom d'une morale sexuelle sexiste: les femmes adultères et les prostituées. Ceux qui avaient une réputation de traîtres et de voleurs: les publicains. Ceux qui ne réussissaient jamais à se sortir du pétrin: les pauvres.

Qui était mal à son aise avec Jésus de Nazareth?

Ceux qui faisaient et défaisaient les lois, décidant pour les autres de ce qui était bien et de ce qui était mal: les chefs religieux. Ceux qui avaient le pouvoir, civil ou clérical, entre leurs mains: Hérode, Pilate et le grand prêtre. Ceux qui s'appliquaient à donner le bon exemple en affichant leur vie comme un modèle: les pharisiens. Ceux qui jugeaient de l'orthodoxie des autres: les scribes. Ceux dont la réputation était impeccable et la vie sans faiblesses visibles: les "purs" et les "justes". Ceux qui aimaient tant leur puissance de riches qu'ils n'en étaient plus libres ni disponibles: le jeune homme riche. Ceux qui cherchaient à rentabiliser la religion: les marchands du Temple. Ceux qui veillaient au bon ordre et au respect de la loi: les gardes du Temple. Ceux qui rêvaient de gloire pour Jésus et de prestige pour eux-mêmes: Pierre, Jean et Jacques, et Judas peut-être. Ceux qui préféraient leurs intrigues au dessein de Dieu: les Anciens et les Sadducéens.

Qui reflète aujourd'hui Jésus de Nazareth?

Pour éclairer nos réponses à pareille question, l'Évangile fournit des critères troublants. Si on est fréquenté par des familiers du sacré, des amis du pouvoir, des défenseurs de l'ordre établi, des amateurs de comptes de banque, des exemples de vertu et des auteurs de réussites ecclésiastiques, on doit s'inquiéter. Si on met à l'aise les méprisés, les mal jugés, les condamnés, les démunis, les rejetés et les laissés pour compte, on peut espérer.

# Des enquêtes qui ne mènent à rien

Le ministre de la Justice a promptement réagi, cette fois, dans l'affaire récente qui a opposé policiers et manifestants devant la Commonwealth Plywood à Sainte-Thérèse. Malheureusement pour M. Marc-André Bédard, la Commission de police à qui il a demandé de faire enquête n'a plus la crédibilité qu'il lui faudrait pour accomplir ce genre de mandat.

Ni le ministre ni la Commission ne sont responsables du conflit moral d'intérêts inscrit dans la loi de police. Etant appelée à oeuvrer intimement avec les services policiers en vue de relever leur niveau professionnel et éthique, la Commission de police peut bien agir comme tribunal disciplinaire dans certains cas purement individuels. Mais elle est fort mal placée pour départager les choses quand tout un corps policier est mis en cause, comme c'est le cas dans l'incident de Sainte-Thérèse.

La Sûreté du Québec, dont les troupes de chocs ont été directement mêlées à l'affaire, n'aurait pas davantage eu de crédibilité si le ministre lui eût déféré les syndiqués désireux de porter plainte sur le comportement des forces de l'"ordre".

En réalité, on l'a vu dans d'autres affaires encore plus spectaculaires, il n'est pas facile d'enquêter sur la police. On n'a pas encore trouvé la police qui va ramener la police à l'ordre si besoin en est. Par les temps qui courent, on peut présumer que M. Bédard ne fera pas appel à la Gendarmerie royale du Canada pour tirer les choses au clair. Serait-il contraint de le faire que nous ne serions guère plus avancés, la loi du milieu policier interdisant "moralement" à un service policier d'enquêter officiellement sur un autre service policier.

M. Marc-André Bédard serait cependant moins pressé par des demandes d'enquêtes si les services policiers trouvaient sous sa gouverne une direction plus efficace et si son propre gouvernement ne laissait pas traîner au point de crise des affaires comme celle de la Commonwealth Plywood.

En ce qui regarde les conflits de travail, en particulier, l'on attend encore du gouvernement de Québec une politique précise quant à l'attitude qu'il faut attendre des forces policières, des "agences privées" et des milices syndicales dont on parle maintenant à la CSN. M. Bédard serait bien avisé de ne point attendre dans cette matière que le gouvernement fédéral trouve soudain l'occasion propice pour apporter des amendements inédits au code criminel!

Cette politique s'impose d'autant plus que les incidents survenus à la Commonwealth Plywood ne sont pas des faits isolés. Un grand nombre de conflits de travail ont vu les forces de l'ordre en venir aux coups avec des grévistes ou d'autres manifestants. Le Québec à cet égard ne jouit d'aucun monopole; l'Ontario par exemple vient de connaître un cas peu glorieux à la compagnie Flek. Mais cela ne réduit en rien la responsabilité de Québec.

À cet égard, le ministre de la Justice n'a pas à être jugé suivant le "préjugé favorable" que le Parti québécois est censé avoir à l'égard des travailleurs. La justice doit être égale pour tous; si elle l'était toujours pour les travailleurs, ce ne serait déjà pas si mal. M. Bédard doit plutôt agir et être jugé d'après le "bon gouvernement" que son parti avait promis de donner et qu'il tarde à livrer en certains domaines, dont celui de la justice.

Il manque peut-être d'instruments. Mais de plus en plus de fonctionnaires de la justice et de citoyens commencent à trouver qu'il manque aussi de volonté et de détermination.

**Jean-Claude LECLERC**

# Lettre à Lévesque sur la question du Québec

**par Luigi Pautasso**

*Luigi Pautasso, rédacteur en chef des "Quaderni Canadesi", magazine publié à Toronto, a fait paraître une lettre ouverte à René Lévesque sur "La question du Québec" (dans le Correre Canadese). Ce document nous parvient dans la version française établie par le service de traduction du ministère des Communications et a fait l'objet, le 12 mai, d'une réponse personnelle de René Lévesque à l'auteur, où le premier ministre du Québec remercie M. Pautasso "d'une sympathie qui nous va droit au coeur".*

Monsieur René Lévesque,

Je vous écris pour vous exprimer toute ma solidarité dans cette action que vous avez entreprise pour donner liberté et souveraineté au peuple québécois.

Ma sympathie provient surtout du fait que ce peuple a beaucoup souffert, et injustement dans le passé. En 1837, alors que l'Italie n'était pour le Premier ministre autrichien Metternich, qu'une "expression géographique" et que les patriotes de mon pays n'étaient pas encore en mesure d'amorcer le mouvement pour l'indépendance italienne, les Patriotes du Québec se faisaient les précurseurs de la vague d'insurrections qui allait transformer le visage politique de l'Europe. Malheureusement les manifestations populaires de 1837 échouèrent, contraignant le Québec à subir jusqu'à ce jour un destin imposé par d'autres. Dans mon pays par contre, la lutte pour l'indépendance, entreprise 10 ans plus tard, en 1848, mena à l'indépendance complète en vingt ans à peine. Ainsi, alors que ses infortunes n'offraient au Québec d'autre choix que d'accepter, bon gré, mal gré, la Confédération de 1867, mon pays était unifié, à la veille de la proclamation de Rome capitale de l'Italie.

Il n'est peut-être pas bien de rappeler tout cela qui ne rend que plus brûlants vos revers passés. Mais, bien que le Québec et l'Italie soient deux contrées éloignées et différentes, elles sont liées par leur commun destin qui est d'avoir lutté et de devoir continuer à le faire, d'une manière ou d'une autre, pour pouvoir affirmer leur souveraineté et leur identité au sein du concert des nations. Aussi, de même que l'Italie a connu sa renaissance, de même viendra ce jour pour le Québec, (comme pour tous les peuples opprimés de la terre), le jour d'une nouvelle renaissance, j'en suis convaincu.

Je me permets aussi de vous dire, et voilà la seconde raison de la sympathie que vous m'inspirez, que le programme que vous avez choisi pour venir à la rescousse du Québec, me semble contenir en germe une définition de ce qui pourrait être la substance d'une nouvelle renaissance. En effet, il ne fait de doute pour personne que les devises indépendantistes du siècle passé sont dépassées et surannées. Et je suis certain que si les grands patriotes italiens tels que Mazzini, Gioberti, Garibaldi et Cavour vivaient encore, ils mettraient tout leur coeur et leur action au service de nouveaux buts, l'édification sans doute, d'une grande Europe des nations qui ressemblerait probablement à ce que souhaitait Charles de Gaulle ou à ce que propose aujourd'hui le Parti populaire européen.

En cette fin de siècle, caractérisée par la mobilité de l'information, des opérations commerciales et militaires, certains axiomes indépendantistes de jadis n'ont plus leur raison d'être. Grâce aux mass médias la culture aujourd'hui n'a plus de frontières. L'on reconnaît de plus en plus l'interdépendance des économies à l'échelle mondiale. La stratégie militaire s'élabore selon un schème spatial et global. Même si le droit international ne le reconnait pas encore, certains concepts sont tombés en désuétude qui, il y a un siècle, constituaient l'essence même de l'idée de souveraineté des peuples (un peu comme sont disparus à l'aube de l'ère moderne certains éléments juridiques reconnus essentiels à la survivance de la ville-état de la fin du Moyen Age).

Aujourd'hui la souveraineté d'un État, n'en déplaise à Metternich et à tant d'autres politicologues actuels, n'est plus à bien des points de vue qu'une "expression bureaucratique". Les États sont encore souverains sur la carte, mais en fait ils sont tous interdépendants. Je soutiens donc que la formule que vous proposez, la "souveraineté-association" est celle qui reflète le plus concrètement la réalité des rapports entre les peuples, en cette époque où nous allons franchir le cap de l'an 2000 après Jésus-Christ.

Je sais que la formule "souveraineté-association" semble porter en elle-même une contradiction si on l'analyse du point de vue de la logique. Mais il faut prendre les choses comme elles sont; et c'est alors, à mon avis, que le droit international doit quitter les sphères de la raison pure pour s'engager dans les méandres de la raison pratique. Dans les faits votre formule est celle qui exprime le mieux cette situation concrète d'interdépendance de tous les peuples de la terre; elle constitue un immense pas en avant par rapport à la **souveraineté limitée** qu'imposent en réalité les néo-colonialistes d'aujourd'hui, que leur dictature soit idéologique ou technologique.

Je crois pouvoir avancer, que dans un certain sens le Québec encore une fois, comme en 1837, devance son époque et qu'il est combattu et incompris justement à cause de cela. C'est pourquoi je vous assure de ma solidarité pour le nouveau type de renaissance que vous souhaitez, proposez et tentez de réaliser avec le peuple du Québec. De fait, j'aurais beaucoup de regrets si ce nouveau type de modus vivendi entre les États que vous proposez et dont le Québec est le porte-étendard devait échouer. Et j'avoue craindre que votre peuple ne retourne au modèle facile de renaissance préconisé dans le passé, qu'il ne réussisse à se séparer et à devenir indépendant (parole vaine et sûrement rhétorique) renonçant par là même à la formule "souveraineté-association" qui sera sans nul doute la pierre angulaire de la renaissance des peuples en l'an 2000.

Je ne nie pas non plus que mon desir de voir le Québec réaliser son objectif de devenir un État souverain, mais associé, n'est pas étranger au fait que j'y trouve mon intérêt en tant qu'Italo-canadien, qu'Italien et que citoyen du monde.

Comme Italo-canadien je suis convaincu que le bipolarisme créé par les deux peuples fondateurs de la Confédération canadienne (même si vous y êtes entrés malgré vous) est un élément décisif qui rend le Canada apte à devenir une nation d'avant-garde au chapitre de la tolérance et du respect des différences culturelles. On proclame aujourd'hui le multiculturalisme; demain il pourrait bien céder le pas à un schème encore plus stable et durable, si la formule "souveraineté-association" venait à se concrétiser au profit de toutes les minorités qui ont choisi cette terre comme seconde patrie.

Comme Italien et citoyen du monde, je dirai que je vois les Québécois comme un peuple chargé d'une mission naturelle, de par sa situation géographique, mission de médiation entre la culture américano-britannique et la culture latino-européenne.

En demeurant partie intégrante du Canada, mais souverain dans la mesure permise par la formule d'association (que votre programme préconise), non seulement le Québec mais le Canada entier sera promis à un avenir brillant comme le lieu où se forgera un modèle de coexistence et de médiation

**Voir page 6: Lettre**

BILLET

## Un Livre blanc à succès

"Le Livre blanc sur la culture est une somme sur laquelle il faudra longtemps méditer", disait un commentateur. Pas trop, car il y a un risque à s'endormir dessus, les méditants vous le diront. Il est courant de voir des livres de chevet devenir des oreillers.

Michel Roy a suggéré l'excellente idée d'offrir une version abrégée du Livre blanc afin de permettre une discussion plus large des principes énoncés et des politiques qui en découleront.

Il ne faudrait pas, d'autre part, que l'opposition libérale tombe dans l'hermétisme, à son tour, comme il a commencé de le faire: "Il se dégage de ce Livre blanc une prospective globalisante qui dilue considérablement l'examen d'avenues concrètes de solution aux nombreux problèmes qui y sont soulevés". S'il fallait que nos tribuns passent de l'ineptie à l'éditorial, ce serait un peu trop écartelant pour l'esprit.

Puisque le PQ a voulu donner à la culture son sens le plus universel, tout le monde doit pouvoir accéder à sa compréhension. Or, comme les gens lisent peu et qu'une image vaut mille mots, pourquoi ne pas demander aux artistes de l'illustration du ministère de l'Éducation d'en faire une bande dessinée, style Astérix, Tintin, Spirou.

J'entends déjà les jeunes: "La culture, aye man, c'est cool au boutte!".

**Albert BRIE**

LETTRES AU DEVOIR

### ■ Des locaux réellement inadéquats

M. Roger Larose,
Vice-recteur à l'administration,
Université de Montréal.

Suite à votre réponse à M. Jean-Claude Marsan concernant l'Ecole d'Architecture (LE DEVOIR, 25 mai 1978), nous constatons que le Service de l'équipement a depuis dix ans loué des locaux de plus en plus étendus et nous convenons que "nous devons nous satisfaire d'espaces plus ou moins adéquats."

Mais devons-nous nous satisfaire de locaux totalement inadéquats en contradiction directe avec l'enseignement que nous dispensons, par exemple:

— d'ateliers invivables, tant par leurs dimensions, leur non-séparation des corridors que par leur mauvaise acoustique?

—de salles de projection où il est impossible de faire l'obscurité?

— de l'absence d'une salle d'exposition convenable nécessaire pour la critique des projets, leur présentation publique et l'accueil d'expositions itinérantes qui nous sont parfois gracieusement offertes mais que nous devons décliner?

Nous ne croyons pas que louer des espaces suffit. Il faut encore les aménager. L'évacuation des fourneaux de la cuisine des Soeurs de l'Immaculée Conception ou celle des bancs de leur chapelle et l'ajout d'appareils d'éclairage ne font pas "ipso facto" de ces espaces des ateliers d'architecture le moindrement convenables. Que vous ont dit vos vérificateurs quant à l'adéquation des travaux du Service de l'équipement à nos besoins, quant aux frustrations de ceux qui les subissent?

Nous vous invitons à venir comparer vous-même les locaux réaménagés par les étudiants, au reste de la "boîte". Ils sont bel et bien parmi les plus convenables. Et quand M. Marsan le dit, il ne "blague" pas.

Nous sommes d'accord avec vous; il n'est pas souhaitable de "porter des difficultés de relations de famille à l'attention d'un large public". Mais nous savons pertinemment — l'Assemblée des professeurs d'architecture y ayant été directement associée — que les recours normaux ont été tentés, sans résultat.

Il faut croire que l'administration voit trop souvent des blagues où il n'y en a pas.

Nous pouvons vous assurer que la pénurie des ressources humaines et l'état misérable des locaux ne sont pas des "impressions fausses et injustifiées", mais la réalité.

Les étudiants et nous, en faisons les frais.

Les professeurs de l'Ecole d'Architecture:
Gilbert PARE, Claude PARISEL, Leslie L. DOELLE, Jean-Claude BOISVERT, Jean COUSIN, Jules AUGER, Louis C. PRETTY, Christian OUELLET, Roger GRATTON, Nabil MACARIOS, Alan KNIGHT, Ronald LEVY, Alain DARDENNE, Roger B. RICHARD, Laszlo DEMETER, Jacques H. DEROME, Paul THIBAULT, Georges BURMAN, Jean-Jacques LIPP, André CORBOZ, Friedrich OEHMICHEN, Irène CINQ-MARS, Richard BISSON, Pierre MORISSET, Pierre BUZZELL, Bernard SHALINSKY, Peter JACOBS, Janos BARACS, Melvin CHARNEY, Harry PARNASS.

Montréal, le 5 juin 1978.

### ■ Les droits humains doivent triompher

S.E. Alexandre Yakovlev
Ambassadeur de l'URSS à Ottawa.

La Ligue canadienne pour la protection internationale des droits humains a suivi avec intérêt le procès que vient de subir le Dr Yuri Orlov à Moscou. Dr Orlov fut accusé de diffamation contre l'État soviétique pour ses activités au sein du groupe de surveillance des accords d'Helsinki. En dépit de protestations en provenance non seulement de l'étranger mais aussi de plusieurs personnalités soviétiques dont le prix Nobel André Sakharov, le Dr Orlov a été condamné à 7 ans d'emprisonnement et à 5 ans dans un camp de travail.

Les activités dont le Dr Orlov fut accusé consistaient dans l'exercice de cette liberté d'expression que la Constitution de l'Union soviétique accorde à tout citoyen. L'importance des libertés fondamentales, énoncées dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 fut soulignée par la déclaration finale de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, déclaration que M. Orlov voulait voir pleinement réalisée dans les faits. Après un procès fermé au grand public, le Dr Orlov a reçu une sentence que l'on pourrait qualifier dans les circonstances de sauvage et qui à la lumière des activités reprochées à l'accusé fut sans aucun fondement juridique.

La Ligue désire protester énergiquement contre le procès et la sentence accordés au Dr Orlov. Nous rappelons au gouvernement de l'Union soviétique que le plein respect des droits fondamentaux constitue une pierre de touche de toute société qui se veut démocratique et civilisée quelque soit son système social et que nous affirmons notre solidarité avec le Dr Orlov de même qu'avec Anatoli Chtcharansky, Alexandre Gunsbourg et tous ceux qui osent proclamer et lutter pour la pleine observation des droits fondamentaux.

par:
David Powell, secrétaire
La Ligue canadienne pour la protection internationale des droits humains.
Westmount, le 25 mai 1978.

### ■ Un même racisme

M. le directeur,

Je tiens à vous remercier d'avoir publié l'article concernant les relations israélo-sud-africaines dans LE DEVOIR du 15 mai, à la page 5.

Ici, au Québec, nous n'avons pas souvent l'occasion d'être informés sur ce sujet. Dans cet article, l'auteur nous a exposé, avec des faits concrets, les liens étroits existant entre les tenants du sionisme et ceux de l'apartheid. Tel est, me semble-t-il, le rôle que devrait jouer la presse ici: informer et démystifier.

J'aurais aimé, cependant, avoir d'autres données complémentaires à ce sujet. Les affinités idéologiques existant entre les régimes politiques qui règnent respectivement en Israël et en Afrique-du-sud ne nous ont pas été dévoilées. Car c'est là, me semble-t-il, que nous pouvons déceler la véritable nature du sionisme.

J'espère que vous aurez l'amabilité d'ouvrir une seconde fois vos colonnes au même auteur afin qu'il puisse nous développer cet aspect complémentaire des relations israélo-sud-africaines.

M. CHAHID A.
Montréal, le 4 juin 1978.

### ■ Les sorties des prisonniers

Je lis, dans l'édition de samedi le 3 juin, sous la plume de Bernard Morrier une nouvelle toute simple: **"Deux mois d'emprisonnement à Marinello pour son évasion".**

Assez banal, direz-vous, comme nouvelle. Mais attention! Lisez plus loin: Cet homme a été convaincu de **meurtre** en 1964 et il purge une sentence de prison... "à VIE"!!

Le clou du reportage c'est qu'il s'est évadé... au Stade Olympique!! — Monsieur regardait le baseball — mais, semble-t-il, pas autant que ses gardiens...

Et le dessert est dans le titre: "Deux mois de prison à un homme condamné à vie!

Et vogue la galère! Tout le monde est beau tout le monde est gentil!

Pourquoi les prisonniers pour meurtre sont-ils ainsi favorisés de sorties à l'extérieur?

Pourquoi? Oui, pourquoi? C'est ma question.

J. LAURENDEAU
Saint-Laurent, le 3 juin 1978.

### ■ À qui appartient l'université?

À un professeur qui y oeuvre depuis plusieurs années avec ardeur, qualité, engagement et compétence ou aux administrateus éphémères qui lui refusent le droit de continuer? Et ce au nom d'une soi-disant moralité académique douteuse dont l'endroit se situe autour d'un prestige illusoire rattaché au "diplôme-plafond" (tous les initiés ont reconnu la plus hideuse face du doctorat) et l'envers dans les conflits mal résolus de nos relations humaines et administratives. Des années de service sont donc balayées d'un revers de main "dévoué" sous la bannière illustre du mythe chèrement traditionnel aux universitaires en mal de pouvoir!

Réflexion d'un professeur révolté.

Louise BOUCHARD
Université de Sherbrooke,
le 5 juin 1978

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $60 par année; six mois: $33; trois mois $21. À l'étranger: $65 par année; six mois: $36; trois mois: $24. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

**TÉLÉPHONE: 844-3361**
(lignes groupées).

# Pour un nouveau temps de l'Église

par
**Mgr Paul Grégoire**



*À l'occasion de la célébration liturgique qui marquait hier soir à la cathédrale de Montréal le 10ème anniversaire de sa nomination comme archevêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire a prononcé une homélie dont voici le texte.*

Mes premières paroles sont pour vous dire combien j'apprécie la présence de chacun de vous à cette fête de la reconnaissance. Votre prière élargira la mienne et mon merci au Seigneur s'agrandira de tous les vôtres. J'ai bien conscience de n'être qu'un relais dans tous ces témoignages de fidélité que vous m'avez rendus et que vous faites monter vers Dieu.

Je considère votre présence, votre participation chaleureuse et priante comme un témoignage d'estime. De tout cela, je veux très sincèrement vous remercier.

Aux jours de fêtes et d'action de grâces, monte spontanément au coeur et aux lèvres le chant parfait de la gratitude qu'entonna un jour la plus comblée des créatures de Dieu. Ce sont les mots mêmes de la Vierge inscrits à la liturgie de la Parole de cette messe que j'emprunte à mon tour pour exprimer au Seigneur les sentiments qui m'habitent en cette heure où je célèbre avec vous dix ans de bienfaits de Dieu.

"Mon âme exalte le Seigneur...
Il fit pour moi des merveilles". (Luc 1)

C'est donc par un acte de prière humble, reconnaissante et joyeuse que je célèbre le dixième anniversaire de ma prise en charge du diocèse de Montréal. L'Eucharistie de ce 9 juin 1978 rejoint celle du 22 mai 1968 qui marquait mon entrée en service comme archevêque et nous situe encore nettement face au Seigneur, de qui vient tout don parfait.

A mes actions de grâces au Seigneur, je veux dès l'instant, joindre la gratitude que je porte à des personnes dont l'assistance et l'amitié m'ont été des plus précieuses.

Monseigneur le Pro-Nonce, vous êtes au milieu de nous le représentant du Saint-Père, l'envoyé de Pierre à l'Eglise qui est au Canada. Votre disponibilité, votre compréhension dans la tradition généreuse de vos prédécesseurs, sont pour moi le signe même de la bonté de ce Père qui est à Rome et dont la pensée stimulante a été et demeure le soutien de mon pastorat. En vous remerciant de votre accueil toujours fraternel, de vos bons services, de votre présence parmi nous ce soir, je vous redis l'assurance de ma sincère reconnaissance. Je vous prie encore de transmettre au Pape Paul VI, dont l'Eglise universelle célébrera dans quelques jours le quinzième anniversaire de pontificat, les sentiments de filiale soumission et de vive admiration que nourrissent pour lui les fidèles de l'Église de Montréal et son pasteur.

Ma gratitude, au terme de cette étape de dix ans de travail commun, se porte tout naturellement vers ces confrères dans l'épiscopat que sont les évêques auxiliaires de Montréal. La sagesse spirituelle et la compétence juridique de Mgr Valérien Bélanger, la disponibilité apostolique et la chaleur d'accueil de Mgr André Cimichella, le dynamisme inventif et le réalisme prudent de Mgr Leonard Crowley, la loyauté et l'assistance spirituelle de Mgr Lawrence P. Whelan ont été pour moi autant d'appuis sur lesquels j'ai toujours pu compter.

J'ajoute ici le soutien constant et efficace que j'ai reçu en toutes choses, pendant ces dix ans, de la part de Monseigneur Jean-Marie Lafontaine qui a cumulé avec une inépuisable énergie, avec une loyauté à toute épreuve, les fonctions de vicaire général et de coordonnateur de la pastorale. Je tiens à lui dire de tout coeur ma profonde gratitude.

A ces responsables de première ligne, je veux aussi joindre d'autres collaborateurs immédiats: vicaires épiscopaux, directeurs d'Offices et de Services, membres de toutes instances diocésaines dont les travuax et les services fidèles m'ont permis de ne pas être trop inférieur, je l'espère, à la tâche immense qui m'a été confiée.

Je désire, de façon spéciale, exprimer ma gratitude à tous les prêtres, membres du presbytérium qui participent avec courage et générosité à l'activité pastorale dans différents secteurs. Je tiens à souligner aussi l'apport important des prêtres religieux. Grâce à leur collaboration, nous pouvons répondre aux besoins pastoraux d'un plus grand nombre de fidèles.

Je veux souligner, de façon particulière, le dévouement, la générosité, la solidarité, les bons rapports qui rattachent au diocèse et à son pasteur, les religieuses et les membres d'Instituts séculiers.

Enfin, je veux inclure dans ma reconnaissance des centaines, des milliers de personnes, laïques de toutes responsabilités, qui ont vécu et fait l'Eglise de cette décennie, qui ont connu ses peines et porté ses souffrances, mais qui ont été aussi les agents de ses réussites et les artisans de son oeuvre évangélisatrice.

Pour toutes ces admirables énergies, conjuguées, coordonnées que la grâce de Dieu multiplie chaque jour et dont je suis la témoin privilégié et émerveillé, je veux rendre grâce au Seigneur, avec vous, dans le sentiment bien vrai qu'il n'est de fête que partagée avec ceux qu'on aime.

Mon dernier merci — mais non le moindre — s'adresse enfin ce soir à Monsieur le Maire de Montréal et à Madame Jean Drapaau, aux représentants des autres Eglises chrétiennes, de la communauté juive, ainsi qu'aux représentants des diverses autorités civiles dont la présence nous honore. Cette présence dit la considération en laquelle est tenue notre Eglise. Elle témoigne surtout de cette fraternité et de ce respect mutuel que les années ont accentués entre nous, dans notre commun engagement au service de Dieu et au service des hommes.

On a toujours le goût, au point d'arrêt d'une étape, d'évaluer le chemin parcouru et de se demander où en sont les projets élaborés au départ. Je ne veux pas ici dresser le bilan complet des réalisations de notre Eglise depuis dix ans. Je voudrais cependant retracer quelques éléments de notre vie ecclésiale qui nous permettent de juger de l'état d'avancement de notre double objectif d'unité et d'engagement préconisé, il y a dix ans, au moment de mon investiture dans cette cathédrale.

Dieu merci, ces éléments ne manquent pas. Au plan de l'unité, il suffit d'évoquer les efforts de regroupement des diverses entités pastorales, efforts qui ont culminé, après de longues expériences et réflexions, dans la régionalisation actuelle du diocèse, régionalisation en voie d'être achevée. Il y a là un résultat extrêmement prometteur.

À ce même chapitre de l'unité et de l'engagement pastoral, je veux rappeler les grands projets diocésains qui ont mobilisé et mobilisent encore tant d'énergies. Songeant à nos projets d'hier et d'aujourd'hui, celui de bâtir des communautés chrétiennes vivantes, celui de bâtir des communautés davantage évangélisatrices, tournées vers l'annonce de Jésus-Christ au monde, j'éprouve avec vous un sentiment de légitime fierté à la pensée que ces thèmes, à la suite du dernier Synode des Évêques à Rome, sont aujourd'hui retenus dans l'Église universelle comme les fondements prérequis à toute diffusion du message chrétien. Nos grands projets diocésains, nés d'un souci d'unité et d'une recherche d'efficacité pastorale, ont insufflé à notre Église, avec le sens de la cohésion, un esprit créateur qui est un heureux signe des temps. Sans doute, l'Esprit-Saint est à l'oeuvre chez nous.

Il faudrait encore dire un mot des rassemblements divers, diocésains ou paroissiaux — celui-ci en est un exemple vivant — qui regroupent à l'occasion d'événements religieux et de fêtes populaires, des milliers de fidèles, heureux d'affirmer leur foi et leur unité: messe charismale à la Cathédrale, Fêtes multiples à l'Oratoire Saint-Joseph, Fête-Dieu, Fête de la Saint-Jean, Fête du Christ-Roi, rassemblement quotidien sur les ondes pour la prière du Rosaire, etc.

La concertation des forces vives se réalise de plus en plus. Je pense au récent Congrès sur l'École catholique, au rassemblement du Renouement conjugal, au lancement des projets diocésains et à bien d'autres.

Je sais cependant que tout n'est pas fête dans cette quête d'unité. La parfaite unanimité des esprits et des coeurs n'est pas promise à notre Église cheminante. Les divergences de vues sont aussi le lot d'un rassemblement d'hommes qui se définit pourtant comme une communion. Il nous faut accepter de bâtir ensemble, difficilement parfois, inspirés par cette charité dont saint Paul nous dit qu'elle est "le lien de la perfection", cette unité pour laquelle le Christ a lui-même prié.

L'espoir réside ici dans les engagements multiples au service de l'Église, dont nous sommes quotidiennement témoins. Ces engagements auxquels je faisais appel il y a dix ans, se sont sans cesse renouvelés. Ils ont pris souvent des formes qu'il eût été difficile de deviner alors, mais qui témoignent de l'action de l'Esprit dans l'Église.

Je pense ici à tous ceux et celles — hommes et femmes, prêtres, religieux, religieuses, membres d'Instituts séculiers et laïques, jeunes, adultes, personnes âgées — qui participent activement à la vie de leurs communautés, assumant des tâches précises dans des conseils de pastorale, dans des comités de liturgie, dans des équipes de pastorale baptismale, de pastorale du mariage, dans des conseils de marguilliers, dans des comités d'action sociale et dans bien d'autres organismes.

Je pense à tous ceux et celles qui se font, dans leurs milieux, serviteurs des pauvres et prophètes des exigences de la justice.

Je pense aux membres des divers groupements de renouveau spirituel qui sont en train de donner une âme rajeunie à notre société lasse et désabusée. L'Esprit a suscité une grande soif d'expériences spirituelles au cours des dernières années.

Je pense aux milliers de jeunes qui témoignent de leur foi dans l'allégresse de leur âge et la vigueur de leurs convictions.

Je pense à cette montée inédite de services, prenant la forme de nouveaux ministères, de diaconat permanent, de vocations consacrées.

Je pense aux futurs prêtres que le Seigneur ne manquera pas de préparer et d'envoyer à sa vigne si nous savons le lui demander par nos prières instantes.

Je pense aux prêtres d'aujourd'hui dont la fidélité exemplaire, au milieu des bouleversements qu'ils ont connus, est source d'espoir pour tous les fidèles, à ces prêtres qui ont refait leur bagage théologique, spirituel et pastoral pour être des serviteurs plus complets, à ces prêtres qui m'entourent ce soir de leur amitié et qui sont la blanche couronne de cette célébration.

Je pense enfin à tous ceux qui redisent, après peut-être un temps de silence et d'éloignement, leur attachement à l'Église et leur désir de travailler pour elle et avec elle. Cet attachement à l'Église est un trait significatif de ceux qui retrouvent en elle le havre de salut, le port assuré qu'ils ont cherché dans les brouillards de leur route.

Tous ces engagements répondent en définitive à cette volonté dont parle saint Paul dans le passage de sa lettre aux Ephésiens que nous avons lu tout à l'heure: ils s'emploient à "ramener toutes choses sous un seul chef, le Christ" (Eph. 1,10) et à faire que l'Église, prolongeant le Christ historique, soit vraiment à sa suite la "lumière des nations".

C'est sur cette vision positive de l'Église que je veux m'arrêter.

Je souhaite que cette célébration soit pour chacun de nous une occasion de raffermir notre foi dans le Christ et dans son Eglise, de nous convaincre qu'au-delà des années de confusion, de trouble, de déchirement, se lèvent un nouveau temps de l'Église, une Pentecôte nouvelle, un printemps riche d'espérance.

# Tentative de définition du joual et du franco-québécois

par
**Claude Tousignant**
**et Luc Ostiguy**

*Dans le cadre de l'année du français, deux étudiants du département de linguistique et philologie de l'Université de Montréal ont écrit ce texte qui tente de préciser ce qu'est le "joual", ce qu'il n'est pas et ce qu'il faut comprendre du franco-québécois.*

Loin d'être compris et expliqué, le français du Québec subit assaut après assaut depuis près de vingt ans. Tous le commentent, mais demeurent incapables de le définir. Les termes "patois", "parler", "dialecte" ou "joual" lui sont attribués à tour de rôle. Cependant, il existe un élément commun qui rejoint tous ces qualificatifs galvaudés par ceux qui jugent le franco-québécois. Ces termes dans la bouche de ces derniers impliquent plus souvent un jugement de valeur négatif que positif. La linguistique moderne offre néanmoins des définitions plus rigoureuses et plus neutres de ces différents concepts.

Ainsi, le français du Québec doit être vu en tant que dialecte et entité linguistique du français, possédant toujours une certaine homogénéité de structure aux niveaux phonétique, phonologique, morphosyntaxique et dans une certaine mesure lexicologique. Selon cette définition, le français parisien est le dialecte parlé en Ile-de-France. Il est un dialecte au même titre que le français québécois, louisianais, normand ou bourguignon. Le "joual" quant à lui, est un phénomène caractéristique de notre dialecte québécois. C'est un système de réductions de surface, allant de la suppression d'un simple phonème à celle d'un morphème complet, fonctionnant selon des règles grammaticales non-aléatoires. Ces notions, pouvant paraître compliquées à un profane, sont malgré tout assez simples. Cette définition implique que le "joual" est un système linguistique aussi structuré et complet pour ses usagers que le serait une langue standard écrite. Les réductions sont effectuées à partir de règles rigoureuses qui permettent ou interdisent certaines disparitions ou réductions. Prenons les exemples "j'ai vu 'a (la) fille", "j'ai vu 'es (les) filles" et "J'ai vu l'école". On constate que la consonne "l" des articles définis "la" et "les" peut disparaître aisément sans que le message en soit altéré, puisqu'il reste les voyelles "a" et "é" pour opposer "les" à "la". En revanche, la consonne "l" apostrophe ne peut disparaître, puisque une fois supprimée, rien n'indique son existence.

Le français dit "standard", tant prôné par les défenseurs du "bon parler" n'est-il pas le résultat d'une longue évolution du latin vulgaire mélangé à d'autres langues, qui donna naissance à une foule de langues romanes, dont notamment le français de la province de l'Ile-de-France.

Maintenant que nous avons défini ce qu'est le joual, nous nous devons de dire ce que le joual n'est pas. Les anglicismes, les archaïsmes, les jurons, les diphtongaisons et les affrications des consonnes "t" et "d" devant "i" et "u" (p'tsit, tsu) n'ont absolument rien à voir avec une définition scientifique du joual. Ces faits du langage sont uniquement des caractéristiques phonétiques, ou lexicologiques de notre dialecte, à caractère historique, sociologique ou géographique.

A ce titre, le franco-québécois est-il une mauvaise ou bonne langue? Nous ne croyons pas que la tâche de juger revienne d'emblée aux linguistes, puisque le linguiste ne juge plus, mais tente plutôt de décrire et d'expliquer la langue. Il est d'ores et déjà connu que toutes les langues du monde possèdent des qualités et des niveaux de langue qui diffèrent, donc que ce phénomène n'est pas exclusif au Québec. D'aucuns connaissent le morphème "ma" résultant des contractions de "je m'en vais" dans une phrase du type "ma le faire tou' suite". Par contre cette forme s'entend dans presque tous les dialectes français des Antilles, dans le nord de la France et même à Paris. Il est donc évident que cette réduction a été faite avant l'immigration française en Amérique. De plus, pensons à l'expression "m'enfin" (mais enfin) du célèbre Gaston Lagaffe, les "I won't" (I will not), "I'd" (I would), le "gi'me some bread'n butte"' 'give me some bread and butter) de l'anglais américain, et enfin du "zum" contraction de "zu dem" en allemand. Nous pourrions facilement constituer un bouquin de l'envergure d'un dictionnaire si nous devions prendre quelques exemples pour chacune des langues du monde.

Par conséquent, si les tenants du "bon parler" essayaient de prouver scientifiquement leur point de vue, ils échoueraient probablement, puisque le phénomène qu'ils essaient de corriger, se pose partout ailleurs. Leurs prétentions, sûrement fort louables, laissent de côté une réalité sociale d'évolution linguistique. On ne peut empêcher la lente évolution d'un code linguistique qui se modèle à sa société et qui se simplifie en supprimant et en rajoutant de part et d'autre. Le linguiste face à tous ces changements se contente d'observer et d'expliquer à l'aide d'outils, dont notamment la sociolinguistique, la linguistique historique et la phonétique.

Dès lors qu'advient-il de ce grand rêve d'un seul français parlé par l'ensemble de tous les locuteurs des francophonies du monde? Les Allemands quant à eux, acceptent la variabilité et font appel à un allemand standard pour rejoindre les nombreux dialectes allemands d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse, lorsque les besoins apparaissent. Ainsi les Suisses allmands ne se sentent nullement gênés d'user de leur dialecte dans tous les secteurs publics et culturels.

Un niveau de langue reflète-t-il nécessairement la classe sociale de son locuteur? Voilà une question sur laquelle nous pourrions discuter longtemps. Tout d'abord, définissons le groupe social; la définition d'un sociologue, Georges Gurvitch, nous apparaît assez complète: "le groupe est une unité collective réelle mais partielle, directement observable et fondée sur des attitudes collectives continues et actives, ayant une oeuvre commune à accomplir, unité d'attitudes, d'oeuvres et de conduites qui constitue un cadre structurable vers un équilibre particulier des formes de sociabilité". Les classes sociales dont parle Gurvitch sont de cinq types: 1) les différentes classes antagonistes dans une époque donnée; 2) les groupes professionnels ou culturels, déterminés selon leur production dans la société; 3) les groupes syndicaux, politiques; 4) les groupements religieux; 5) les groupes sociaux à lieu géographique commun. Les groupes énumérés aux points 2, 3 et 4 possèdent forcément leurs langages spécialisés, ce qu'on appelle communément "jargon", dans leurs activités spécifiques. Ce phénomène normal est dû à une spécialisation ou étude en profondeur d'un aspect de la société. Ces "niveaux" de langue ne sont pas ceux sur lesquels nous voulons mettre l'emphase ici, bien qu'ils puissent être à l'origine de séparations sociales ultérieures. Le cinquième point concerne les dialectes locaux dûs à des causes d'abord et avant tout géographiques. Finalement, ce sont donc les classes formées par les différents paramètres socio-économiques qui retiennent notre attention. F. Williams a mené une étude sur la nature de la pauvreté aux États-Unis et a conclu que le déficit qui mène à la pauvreté est un déficit de conceptualisation et d'élaboration linguistique. Contrairement à la plupart des sociolinguistes qui attribuent les variations du langage à des critères sociaux, économiques et culturels celui-ci fait l'inverse et met le "style" du langage comme cause directe de la pauvreté tout en ignorant la superstructure qui se cache derrière la société contemporaine. Williams, comme bien d'autres, loin de démystifier le problème, élargit encore davantage le fossé qui sépare les différentes classes sociales. Il est évident que ce sont les paramètres sociologiques qui influent sur le niveau du langage et non le contraire. Citons ici une phrase de Meillet (1958) qui dit qu'à l'intérieur d'une même langue "les variations du sens des mots dépendent des classes sociales qui les emploient". Ce qui signifie que non seulement la forme mais également le fond (aspect sémantique) est sujet à modification selon les paramètres sociaux.

L'aspect psychologique joue également un grand rôle en ce qui concerne les niveaux de langue. Les principaux critères sont le ton que l'on donne au discours, l'autocorrection, le lieu où l'on parle, le fait de vouloir éviter des soupçons de pédanterie, la classe socio-culturelle de l'interlocuteur, le genre de relation qui existe entre les deux interlocuteurs, le genre de situation (situation formelle, interview, etc), l'intérêt que l'on porte à la conversation, les sentiments mutuels des interlocuteurs, la promptitude de la réplique, la fatigue, la recherche de la normalisation, les relations de rôle (père-fils, professeur-élève, patron-employé, etc.)...

En conclusion les niveaux de langue existent en franco-québécois comme dans toute langue et existeront tant que l'être humain sera confronté à une société hiérarchique et à des changements de situations à l'intérieur de cette même société.

Quelle langue doit-on enseigner au Québec? Le français de France ou le français québécois? Cette question en fera sûrement sursauter quelques-uns qui ne jurent que par le français d'outre-mer et qui nous accusent de chauvinisme linguistique mal placé. Le problème est de taille et se doit d'être abordé malgré tout.

Si l'on part du principe que la langue est d'abord et avant tout au service de la société en tant que moyen de communication entre les hommes, on se doit d'exploiter au maximum le degré d'efficacité de cette dite communication. Prenons l'exemple de l'immigrant qui arrive au Québec et qui désire apprendre le français. Son apprentissage devra être double: 1) comprendre la langue; 2) parler cette langue.

Concernant le codage et le décodage de la langue, il nous apparaît primordial d'enseigner d'abord une syntaxe et un lexique de base, lesquels, seraient communs au français dit "standard" et au français d'ici, et qui s'apparenteraient fortement à l'enseignement des grammaires traditionnelles. Ce système de référence étant assimilé, les différences dialectales propres au franco-québécois devront être enseignées par la méthode passive à l'immigrant, de telle sorte qu'il puisse **comprendre** les différentes formes locales, qu'elles soient d'aspect phonétique, syntaxique ou lexicale. L'immigrant ne se verra pas dans l'obligation de **parler** le langage d'ici (il pourra être compris par tous les Québécois en utilisant un français plus standard), mais néanmoins, il aura été sensibilisé aux particularités locales de notre dialecte.

L'enseignement du français aux locuteurs natifs du Québec devrait également être axé vers la syntaxe et le lexique du français standard. Cependant, il faudrait cesser toute forme de répression envers le québécois qui parle son dialecte et reconnaître finalement que l'existence du français québécois est un phénomène dû à des causes géographiques et historiques, et ipso facto, cesser de le considérer comme un accident de parcours du français dit "international".

## LETTRES AU DEVOIR

### ■ *"Bill 101 Swim-a-thon"*

Samedi soir, 18 heures 30. On sonne à la porte. C'est une bambine d'environ 8-9 ans, élève de la St. Joseph School de Ville Mont-Royal. Joues fraîches, yeux clairs, tresses un peu hirsutes. Petite feuille d'érable portée en sautoir. Elle me demande de l'encourager dans son "Swim-a-thon" au profit, me raconte-t-elle, des "children going to English school because they don't have enough money to go to the French school."

Fort étonnée du fait qu'il semble en coûter plus cher de fréquenter l'école française que l'école anglaise, surtout dans une municipalité de "tout-nus" comme Ville Mont-Royal, j'interroge la fillette. La pauvre petite, qui n'en sait pas plus, me tend l'endos du formulaire sur lequel elle prend note des souscriptions. Il y est écrit "St. Joseph School — Swim-a-thon to help the unadmissible under Bill 101".

S'il m'a fait mal au coeur de devoir décevoir la fillette en refusant d'encourager les projets que d'autres, ses aînés, lui ont cyniquement mis dans la tête, il m'a fait d'autant plus mal au coeur de constater que les fédérastes portent véritablement leur nom lorsqu'ils en sont rendus à embrigader les enfants pour étayer leur cause. À quel âge un enfant perd-il donc le droit de nager pour le seul plaisir de la chose?

Est-ce en inculquant des préjugés fondés sur une information déficiente (sinon délibérément biaisée) dont un jeune cerveau ne peut juger que certains citoyens soi-disant préoccupés par la défense de leurs droits comptent former une génération qui fonctionnera plus harmonieusement que la leur au sein des nouvelles réalités québécoises?

Louise SEXTON
Ville Mont-Royal, le 3 juin 1978.

UNIVERSITÉ LAVAL
extension de l'enseignement

TRIMESTRE D'AUTOMNE 1978
(5 septembre au 31 décembre)

ADMISSION AUX COURS DU SOIR DES DIFFÉRENTS PROGRAMMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE EN SCIENCES DE L'ADMINISTRATION:

ADMINISTRATION INSTITUTIONNELLE
APPROVISIONNEMENT
ÉVALUATION
GESTION D'ENTREPRISES
MANAGEMENT
SCIENCES COMPTABLES
SCIENCES INDUSTRIELLES

Les programmes de l'Extension de l'enseignement en sciences de l'administration s'adressent:

a) aux personnes qui désirent parfaire leur formation et obtenir:
- un certificat en sciences de l'administration (différent du certificat de 1er cycle)
- une attestation d'études
- un des titres accordés par les corporations professionnelles de comptables:
  • C.A.
  • C.G.A.
  • R.I.A.
- un des titres ou diplômes accordés par les associations professionnelles suivantes:
  • l'Association canadienne de gestion des achats
  • l'Institut d'assurance du Canada
  • l'Institut des banquiers canadiens
  • l'Institut des évaluateurs agréés du Canada.

b) aux cadres supérieurs d'organisations publiques ou privées et aux personnes qui, déjà en affaires, désirent parfaire leur formation en administration « systémique ».

ADMISSION AUX COURS DE L'ENSEIGNEMENT RÉGULIER OUVERTS AUX ÉTUDIANTS DE L'EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT DANS LES DISCIPLINES SUIVANTES:

ACTIVITÉ PHYSIQUE
ADMINISTRATION SCOLAIRE
ALLEMAND (*littérature*)
ANTHROPOLOGIE
ARABE (*linguistique*)
ARCHÉOLOGIE
ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES
ARTS VISUELS
BIOLOGIE
BOTANIQUE
CATÉCHÈSE
CHIMIE
CHINOIS
CINÉMA
COMMUNICATION
CONSOMMATION
COUNSELING ET ORIENTATION
DIDACTIQUE
DIÉTÉTIQUE
ÉCOLOGIE
ÉCONOMIQUE
FORESTERIE
FRANÇAIS
FRANÇAIS POUR NON-FRANCOPHONES
GÉNIE CHIMIQUE
GÉNIE CIVIL
GÉNIE ÉLECTRIQUE
GÉNIE MÉCANIQUE
GÉNIE MÉTALLURGIQUE
GÉOGRAPHIE
GÉOLOGIE
GESTION DES OPÉRATIONS
GREC
HISTOIRE
HISTOIRE DE L'ART
INFORMATIQUE
ITALIEN
JOURNALISME
LATIN
LINGUISTIQUE
MATHÉMATIQUES
MESURE ET ÉVALUATION
MÉTHODES QUANTITATIVES
PHILOSOPHIE
PHYSIQUE
PHYTOTECHNIE
PORTUGAIS
PSYCHOLOGIE
PSYCHOPÉDAGOGIE
RELATIONS INDUSTRIELLES
RUSSE
SCIENCE POLITIQUE
SOCIOLOGIE
SOLS
TECHNOLOGIE DE L'ENSEIGNEMENT
THÉOLOGIE
TRADUCTION
VIVRES

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DEMANDES D'ADMISSION ET DES CHOIX DE COURS PRÉLIMINAIRES: **14 juillet 1978**

Les étudiants de l'Extension qui se sont inscrits à l'un ou l'autre des trois derniers trimestres doivent remplir la formule de CHOIX DE COURS PRÉLIMINAIRE qu'ils ont reçue par la poste avec l'annuaire.

Les nouveaux candidats doivent remplir la formule de DEMANDE D'ADMISSION À L'EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT, incluse dans l'annuaire.

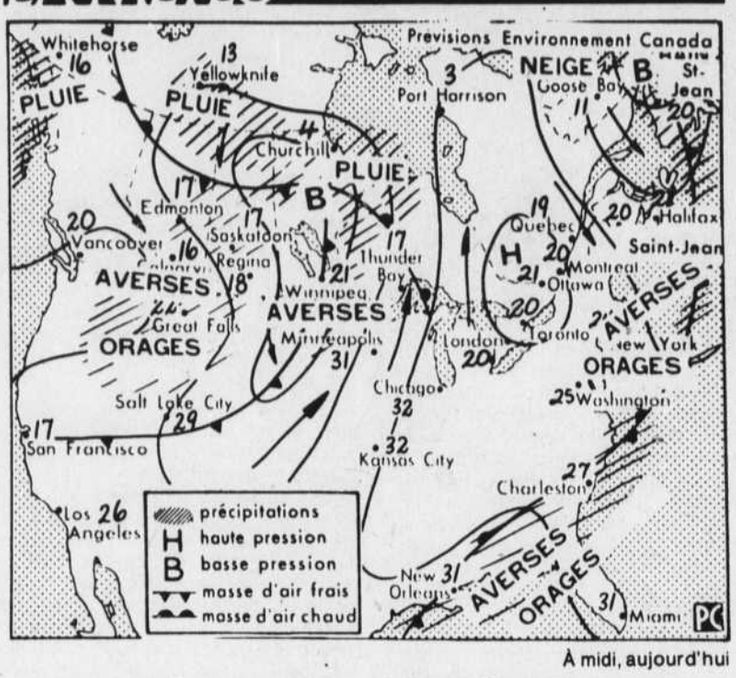
**RENSEIGNEMENTS ET ANNUAIRE**
**Pour obtenir l'annuaire ou tout autre renseignement, on est prié de s'adresser**

**pour les cours et programmes en administration**
**Bureau de l'Extension**
**Faculté des sciences de l'administration**
**Local 144**
**Université Laval**
**Cité universitaire**
**Québec G1K 7P4 Tél.: 656-3585**

**pour tout autre cours et programme**
**Direction de l'extension de l'enseignement**
**Pavillon Bonenfant**
**Local 2383**
**Université Laval**
**Cité universitaire**
**Québec G1K 7P4 Tél.: 656-3202**

QUÉBEC, CANADA

## LA MÉTÉO




À midi, aujourd'hui

Abitibi, Chibougamau: ensoleillé avec vents devenant modérés en après-midi. Ennuagement en fin de journée. Maximum près de 14 à Chibougamau et près de 17 en Abitibi. Aperçu pour dimanche: nuageux avec averses.

●

Pontiac, Témiscamingue, Haute Mauricie, Laurentides: ensoleillé. Vents devenant modérés en après-midi. Maximum de 18 à 20. Aperçu pour dimanche: nuageux avec averses et plus chaud.

Outaouais, Montréal, Québec, Trois-Rivières, Cantons de l'Est: ensoleillé. Maximum de 18 à 20. Aperçu pour dimanche: beau et plus chaud.

●

Lac Saint-Jean: beau et frais. Maximum près de 14. Aperçu pour dimanche: ennuagement et plus chaud.

●

Baie Comeau, Sept-Iles, Rimouski, Gaspésie: dégagement partiel. Vents modérés. Maximum près de 12. Aperçu pour dimanche: ensoleillé et plus chaud.

## 10 juin

**par la PC et l'AP**

Il y a 788 ans aujourd'hui, le 10 juin 1190, l'empereur Frédéric Barberousse, du Saint-Empire romain germanique, se noyait dans la rivière Calycadnus, en Cilicie, aujourd'hui partie de la Turquie. Il était alors en route vers la Terre Sainte, lors de la Troisième Croisade, et cela devait permettre au sultan Saladin de prendre Jérusalem.

**1972** — Inondation dans la région de Rapid City, au Dakota du Sud: 236 morts;

**1970** — Prélude à septembre noir, la même année, des combats entre forces du roi Hussein et Palestiniens font au moins 100 morts en Jordanie;

**1969** — Paul VI est le premier pape à se rendre à Genève depuis le XVIe siècle;

**1967** — Les Israéliens, qui occupent un territoire quatre fois grand comme le leur, acceptent un cessez-le-feu avec l'Égypte;

**1942** — En représailles de l'assassinat du chef nazi de Prague, Heydrich, la Gestapo exécute les 1,973 hommes du village tchécoslovaque de Lidice;

**1924** — Assassinat par des fascistes de Giacomo Matteoti, député socialiste italien;

**1903** — Assassinat du roi Alexandre 1er et de la reine Draga de Serbie;

**1898** — Les marines américains débarquent à Cuba;

**1610** — Les premiers colons hollandais arrivent dans l'île de Manhattan.

Ils sont nés un 10 juin: l'actrice et chanteuse américaine Judy Garland (1922-1969); le peintre français Gustave Courbet (1819-1877).

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

### ◆Lévesque

1er juillet 1979.

Quant à l'autre étape de la réforme, celle qui a trait à la repartition des pouvoirs et dont on fixe l'échéance à 1981, M. Lévesque estime que rendu là, on ferait mieux de parler de calendes grecques et que de toutes façons, "il va couler de l'eau de toutes les couleurs sous les ponts d'ici cette date."

Quant à l'hypothèse, soulevée hier à Québec, que le gouvernement central tienne un référendum national sur ces propositions, le premier ministre du Québec soutient qu'un tel référendum soulèverait chez la population du Québec "quelque chose qui se situe entre un grand éclat de rire et l'indignation."

M. Lévesque a enfin affirmé que ces propositions fédérales confirmaient "les espoirs" de son gouvernement, à savoir, dit-il, qu'Ottawa n'est prêt à aucun geste sérieux avant les élections.

Pour ce qui est maintenant du dossier de la taxe de vente, le premier ministre a plus ou moins reconnu que les dernières propositions de son ministre des Finances constituaient en quelque sorte une volte-face de son gouvernement par rapport à son attitude antérieure mais a expliqué que "le Québec ne pouvait quand même pas empêcher Ottawa de se figer dans le ciment de leurs erreurs."

"Pour la population du Québec, ce qui était important, c'était de bénéficier des réductions de la taxe de vente et de récupérer les sommes prévues dans le budget fédéral. Maintenant que ces deux choses sont acquises, on ne voit pas l'utilité de poursuivre la lutte indéfiniment", a dit M. Lévesque.

Ces propos du premier ministre confirment pour l'essentiel les informations qui circulent depuis quelques jours dans les officines gouvernementales voulant que Québec ait décidé de clore ce dossier au moment où la victoire lui semblait définitivement acquise et avant que quelque fait nouveau, toujours imprévisible dans ce genre d'affaire, vienne en altérer la teneur.

M. Lévesque a enfin profité de cette conférence de presse pour faire part d'un télégramme envoyé plus tôt cette semaine au Syndicat des employés de la CTCUM, dans lequel il confirme l'intention de son gouvernement de respecter les sentences d'emprisonnement imposées aux dirigeants de ce syndicat par le juge Jules Deschênes.

Il a aussi livré un premier bilan des travaux de cette session qui, prendra fin le 23 juin.

Ce bilan fait état de l'adoption de plus d'une vingtaine de lois, dont les six lois reliées au crédit agricole, la loi du recours collectif et celle créant la Société nationale de l'amiante.

De plus, une dizaine d'autres, dont celle sur la protection des droits des handicapés et celle sur la démocratie municipale, devront être adoptés d'ici l'ajournement.

### ◆Pierre Bouchard

je participe aux travaux agricoles. J'ai besoin de vivre et travailler en plein air".

Son entreprise agricole, en effet, n'est pas celle d'un citadin bien nanti se targuant, entre deux réceptions mondaines, d'avoir effectué un romantique retour à la terre. Les grains de provende sont sa spécialité, et à sa quatrième année de labeur, il avoue en avoir encore beaucoup à apprendre. Déjà cependant, des résultats tangibles se font sentir sur sa terre de 225 arpents.

"Le secret d'un bon rendement, c'est un bon drainage. Commencés l'an dernier, nos travaux mécanisés vont bon train, et j'espère bien ainsi atteindre le seuil de la rentabilité sous peu", commente-t-il, tel un cultivateur de vieille souche qui, un oeil au ciel et l'autre au sol, regarde croître ses champs quasi prêts pour une première de deux récoltes estivales.

Membre en bonne et due forme de l'Union des producteurs agricoles, Pierre Bouchard est également actionnaire de la Coopérative fédérée de Québec à qui il vend une bonne partie de sa production.

"Depuis quatre ans, j'essaie de limiter mes pertes aux $5,000 déductibles que m'accorde l'impôt. Avec un peu de collaboration de la météo, j'espère faire mes frais cette année. Je me spécialise surtout dans la luzerne, très utile pour l'alimentation d'un troupeau laitier. A $125 ou $130 les 100 livres, c'est profitable, mais c'est également très cher quand vient le temps d'en acheter pour ensemencer. Et il faut aussi penser à la rotation chaque troisième ou quatrième année, car autrement, ça pousse beaucoup moins bien."

Sans trop le savoir, et peut-être aussi parce que la vocation de sa terre était précisée bien avant qu'il en fasse l'acquisition, Pierre rejoint les visées du ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, dont l'une des priorités est d'améliorer un taux largement déficitaire d'autosuffisance du Québec en grains de provende. C'est ainsi qu'il a pu bénéficier des subventions du ministère en faveur du drainage agricole, opération d'envergure qui commence à rapporter des dividendes.

"Je n'ai toutefois pas encore fait appel au crédit agricole, car je voulais d'abord prouver que j'étais sérieux. Or, comme je n'ai pas envie de jouer au hockey jusqu'à l'âge de 62 ans, c'est ici que je veux consacrer tous les efforts."

La spéculation ne l'intéresse nullement, et il dénonce vertement ces citadins qui n'ont acheté des terres que pour les revendre à fort prix, morcelées si possible, et qui, en attendant, les laissent en friche.

Il attribue en partie à son père Emile, ex-défenseur du Canadien, son goût sur la Terre. "Butch", comme on le surnommait alors et auquel son restaurant a emprunté le nom, a déjà en effet été apiculteur. Pierre aimerait un jour l'imiter, et c'est un peu dans ce but qu'il consacre, cette année, quelques arpents à la culture du sarrazin, dont les abeilles raffolent et qui donne un miel recherché.

Dans l'immédiat, ses efforts portent sur une centaine d'arpents consacrés au foin, 70 arpents de luzerne et autant d'avoine, et une vingtaine en grains mélangés. Quelque 105 de ces arpents appartiennent à son voisin René Desmarais, dont il ne parle qu'avec admiration parce qu'il aura presque tout appris de lui.

"René est propriétaire d'une trentaine de vaches laitières, et c'est lui qui s'occupe de ma ferme quand je suis absent. En retour, grâce à ma machinerie agricole, je peux cultiver sa terre en été, et je commence aussi à m'occuper, sur une base coopérative, de la terre d'un ami à quelques milles d'ici".

À "temps perdu", Pierre maintient un petit troupeau d'élevage de marque Charolais, une viande très recherchée des connaisseurs. Son cheptel d'une douzaine de bêtes vit en permanence, l'été, sur un lopin de quelques arpents entre le fleuve et la route Marie-Victorin, en face d'une spacieuse maison rurale où Claire, l'amie du propriétaire et hôtesse de l'air, fait la cuisine pour tout le monde — deux étudiants sont égagés l'été pour participer aux travaux de la ferme.

"Il y a aussi la paperasse à s'occuper, mais je l'avoue, je préfère de beaucoup travailler à l'extérieur qu'à une table bourrée de papiers. Parfois cependant, ça ne peut plus attendre et je dois faire l'essentiel".

Un jeune citadin peut-il espérer, comme lui, devenir propriétaire d'une ferme prospère? "S'il ne connaît pas ça et qu'il n'a pas d'argent, c'est impossible. S'il a un peu d'argent, c'est déjà mieux car ça lui permet de payer pour ses erreurs. Par contre, s'il connaît déjà ça mais n'a pas d'argent, il est préférable pour lui de commencer humblement et progresser lentement".

Il ne saurait préciser sa pensée, mais il croit que les producteurs agricoles, bien servis sur le plan technique, pourraient bénéficier d'un meilleur appui financier de la part des gouvernements. "Ça peut paraître drôle à dire pour un joueur de hockey supposément grassement payé, mais rares sont les cultivateurs qui ont un autre revenu leur permettant de s'en tirer. Ils ont presque tous besoin d'aide, car ils travaillent très fort".

Venant de la part d'un des sujets du "tyran" Scotty Bowman, c'est beaucoup dire sur le métier de producteur agricole.

### ◆Tardif propose

Le ministre fait valoir de plus le fait de la hausse vertigineuse des dépenses municipales: contre un taux de croissance de 8% de 1964 à 1972, ces dépenses ont augmenté à un rythme moyen de 19,2% de 1973 à 1976 (25,6% en 1976!). — Les études préparées par le gouvernement et les consultations auprès des organismes représentatifs des municipalités auraient amené le gouvernement à donner à celles-ci, outre le champ de l'impôt foncier scolaire normalisé, la pleine imposition des édifices publics. Il abolirait, en revanche les taxes municipales d'affaires et autres surtaxes pour les remplacer par une taxe foncière provinciale sur les biens-fonds industriels et commerciaux; il éliminerait enfin la plupart des subventions inconditionnelles et conditionnelles là où l'intervention gouvernementale n'est plus vraiment nécessaire.

Du côté des municipalités, on accueille les propositions gouvernementales sur la fiscalité avec une réserve extrême, quand il ne s'agit pas d'une fin de non-recevoir pure et simple. "Ce que nous voulons est bien clair", dit le président de l'Union des conseils de comté (UCCQ), M. Jean-Marie Moreau: "que tout le champ d'impôt foncier soit confié aux seules municipalités". L'Union s'oppose catégoriquement à la partie des propositions gouvernementales qui laisse les commissions scolaires occuper une portion de ce champ.

À l'argument, M. Parizeau répond qu'il voudrait bien aller aussi loin que le souhaite l'Union, mais qu'en l'occurrence, il ne cherche guère à "être logique", mais seulement à faire tout ce qu'il est possible de faire pour l'heure dans le cadre d'une marge de manoeuvre extrêmement mince (de quelques centaines de millions de dollars). Le ministre des Finances n'est du reste pas d'avis que l'occupation par les commissions scolaires d'une partie respectacle du champ de l'impôt foncier leur est un gage d'autonomie: "le taux est établi par Québec, au moment où Québec le décide, etc." Enfin, M. Parizeau estime que les commissaires d'école, "qui sont des élus comme nous", ont un droit inaliénable d'aller guérir chez les contribuables les argents dont ils ont besoin pour couvrir toutes les dépenses auxquelles consent la population en matière de services scolaires. Il ajoute que, de toute manière, le frein à pareille pratique sera automatique, puisque le recours à l'impôt foncier par les commissions scolaires pour financer des dépenses inadmissibles sera désormais "très visible".

L'Union des conseils de comté revient à la charge: le transfert de l'impôt foncier aux municipalités n'est "même pas une amorce de réforme": c'est plutôt "un prérequis" à des études qui devraient conduite à "une réforme en profondeur"... Il n'y aurait même pas possibilité d'"amorcer des débats", pour M. Jean-Marie Moreau, tant que "ce minimum vital" n'est pas assuré. Et tout en proposant des "discussions, au cours du week-end, "cordiales et non partisanes", il n'a pas moins suggéré de "sortir la hache de guerre".

L'Union des municipalités n'y est pas allée de main morte non plus. Son président, le maire de Drummondville, M. Philippe Bernier, a indiqué que l'Union entérinait les objectifs du gouvernement (autonomie municipale accrue), mais que la présente conférence ne formait guère le moment de "se prononcer sur une réforme globale" du système fiscal municipal. M. Bernier a déploré d'entrée de jeu la présence agaçante des commissions scolaires (elles y avaient 30 délégués officiels), qui a transformé l'événement "en une conférence tripartite" et qui risque de "faire dévier le débat" (applaudissements nourris).

C'est sur les modalités de la réforme que s'oppose l'Union des municipalités, avec l'approbation explicite des maires présents. Elle exige elle aussi le retrait complet du secteur scolaire de l'impôt foncier. Elle proteste contre le retrait des subventions inconditionnelles, "manoeuvre qui implique la disparition du revenu produit par la redistribution d'une part de la taxe de vente, revenu qui exerce une influence bénéfique sur le développement industriel et commercial des municipalités".

M. Jacques Parizeau explique, quant à lui, qu'il trouve préférable que les municipalités aient recours à la taxation des édifices publics et parapublics comme mécanisme de péréquation, plutôt que par le truchement de la taxe de vente. Il pense en effet que dans ces années d'inflation, la taxe foncière est plus élastique que la taxe de vente. "Non", réplique le président de la conférence des maires de banlieue de Montréal, M. Jean Corbeil, maire d'Anjou: la taxe sur les immeubles publics du réseau, comme on dit (hôpitaux, collèges, universités, centres d'accueil), est statique; on en construira peu dans l'avenir, tandis que la taxe de vente représente une source de revenus dynamique pour les municipalités. Mais M. Parizeau ne l'entend pas ainsi, qui accorde qu'on ne multipliera pas les hôpitaux dans les années qui viennent, mais que les centres d'accueils s'accroîtront considérablement en nombre. Il ne s'objecte pas, du reste, à ce qu'on s'entende pour établir un mécanisme d'indexation automatique de l'évaluation des édifices publics.

Quant à la taxe sur les places d'affaires que récupère le gouvernement dans le pacte proposé, M. Parizeau juge que voilà un outil indispensable à un gouvernement provincial qui doit gratter le fond de tous ses tiroirs pour se donner des moyens de procéder, quand il le faut, à une relance de l'économie: il pourrait ainsi exempter un certain nombre de commerces et d'industries suivant les besoins d'une telle relance. À plus long terme, cependant, M. Parizeau prévoit que les conseils de comté, "qui deviendront les nouvelles structures régionales", pourraient hériter des revenus de la taxe sur les places d'affaires, "l'un des rares impôts régionalisables".

L'Union des municipalités accueille favorablement la récupération, par les municipalités, de l'impôt foncier sur les immeubles publics et parapublics. Elle ajoute cependant que le gouvernement québécois devrait inviter le gouvernement fédéral à en faire autant et, pour ce qui est de ses propres édifices, payer aussi aux municipalités les taxes de services.

Du côté des commissions scolaires, c'est la panique presque complète. Tandis que certains maires ne se gênent pas d'affirmer que les commissions scolaires devraient tout simplement disparaître et les municipalités prendre la relève de ce champ de services, "comme partout ailleurs en Amérique du nord", précise-t-on, la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ) pousse de hauts cris.

"Dépourvues d'un pouvoir de taxation autonome, les commissions seront condamnées à mourir par asphyxie", a dit M. Claude Paquette, président de la Fédération. Celui-ci a blâmé le gouvernement de n'avoir pas admis plus de 30 délégués commissaires à la conférence, "dans un bain de 600 représentants municipaux". Prêchant pour ainsi dire dans le désert, M. Payette a lancé quelques fléchettes aux maires réunis, dont celle-ci: "tout les commissaires ne combattent pas un parti politique!"

C'est en vain que M. Guy Tardif a essayé de rassurer les commissaires en leur promettant une conférence analogue, "Québec-commissions scolaires", qui aura lieu à l'automne, moment où l'on abordera le processus de revalorisation des commissions scolaires "dans son ensemble, et non par le biais quand même limité d'une mesure fiscale"...

Mais pour les commissaires présents, le gouvernement, en leur retirant l'accès habituel au champ d'impôt foncier, "les laisse dans un couloir noir". La FCSCQ est frustrée de n'avoir pas été consultée sur la réforme proposée. Certes, elle ne tient pas mordicus à la taxe foncière comme telle, mais, essentiellement, à des revenus autonomes. M. Paquette suggère même des transferts de points d'impôts aux commissions scolaires, mais le gouvernement ne paraît guère enclin à partager avec quiconque l'impôt sur les revenus des particuliers, guère plus qu'il juge une bonne chose que deux gouvernements locaux mangent dans la même assiette de l'impôt foncier... M. Paquette pense aussi à la possibilité de crédits d'impôt, cédés par le gouvernement aux particuliers qui contribueraient ensuite à financer les services des commissions scolaires.

Aujourd'hui, quelque 400 commissaires provenant des 215 commissions de la FCSCQ seront à Québec afin de manifester leur solidarité avec la Fédération dans toute cette affaire. Parallèlement, les maires et membres des conseils de comté poursuivront leurs échanges sur la réforme fiscale et l'on tentera d'arriver à des éléments de consensus sur le sujet, avant d'aborder, dimanche, les deux autres volets de la réforme municipale: la démocratisation des mécanismes politiques et la décentralisation ou le partage des compétences entre Québec et les municipalités.

### ◆Vers une

ment puisque, comme les législatures provinciales, il est maître de sa constitution dans les domaines de sa compétence.

Seule la quatrième peut faire problème, puisqu'elle toucherait entre autres aux services d'éducation, de compétence provinciale. Mais il semble que le premier ministre soumettra une formule "d'opting in", semblable à celle qu'il définissait à l'époque de la conférence de St-Andrews l'été dernier, qui laissera les autorités provinciales libres de s'associer à ces nouvelles obligations linguistiques.

Séduit par le symbole, M. Trudeau aimerait traverser la difficile phase de la négociation du partage des pouvoirs pour 1981, cinquantième anniversaire de l'accession du Canada à l'indépendance formelle, par la proclamation du Statut de Westminster.

Il se contente pour l'instant d'un exposé de principes sur ce nouveau partage des pouvoirs, dont on doit comprendre, puisqu'il ne fait aucune mention spécifique du Québec, qu'il n'ira pas dans le sens d'un statut particulier pour l'enfant problème de la confédération.

M. Trudeau défend plutôt ici sa conception d'un fédéralisme fonctionnel, où chaque niveau de gouvernement se voit confier les pouvoirs qu'il est le mieux capable d'exercer, indépendamment du "carcan constitutionnel" actuel. Il n'est donc pas question d'un "transfert massif des pouvoirs du gouvernement fédéral aux provinces", précise-t-il, mais bien "d'échanges ou de transferts réciproques de pouvoirs".

Il va jusqu'à suggérer l'extension des "domaines de compétence concurrente" et la reconnaissance de la notion de "pouvoir prépondérant" d'un gouvernement dans certains secteurs.

Intitulé "Le temps d'agir", le sommaire n'est guère bavard sur les moyens qu'emploiera le gouvernement fédéral pour aller de l'avant. Tout au plus indique-t-il que les mesures législatives qui suivront le livre blanc ne seront pas adoptées durant la session actuelle du Parlement, mais qu'elles donneront lieu à des consultations "plus larges".

La deuxième phase, dit-on, requerra "la coopération des autorités fédérales et provinciales", mais rien ne dit si on retournera à la formule classique des conférences constitutionnelles fédérales-provinciales, qui ont pris fin avec l'échec retentissant de Victoria en 1971. De façon infiniment voilée, M. Trudeau laisse peut-être entendre qu'il pourrait avoir recours au peuple par référendum pour en finir avec ce processus s'il s'enlise encore une fois. "La Constitution décrit le système de gouvernement que les Canadiens choisissent librement pour veiller à leurs destinées et à celles du pays", écrit-il.

La bête noire habituelle des discussions constitutionnelles, le rapatriement de la charte canadienne assorti d'une formule d'amendement, est exorcisée en deux lignes: "Nous devons en arriver à une entente afin de pouvoir modifier nous-mêmes tous les aspects de notre constitution."

M. Trudeau reproche à la constitution actuelle de n'avoir ni préambule, ni énoncé de principes, et d'être écrite en une langue "obscure", en un style "lourd et peu inspirant". Il promet d'y remédier et de la rendre "éducative" en y inscrivant une "déclaration des objectifs", qui éclairera et affirmera "l'indentité canadienne".

Les principales valeurs de cette identité propre, qui seront en même temps les principes de base du renouvellement constitutionnel auront trait "à l'égalité linguistique, à la diversité des cultures, à la dignité des autochtones, et à l'autonomie des régions."

Enfin, sujet brûlant d'actualité après la fameuse querelle de la taxe de vente, le livre blanc promettra un "renouvellement de la pratique du fédéralisme", fondé sur des consultations fédérales-provinciales plus fréquentes et plus efficaces, sur la précision des responsabilités de chaque niveau de gouvernement et sur la réduction des "chevauchements".

A plusieurs reprises, le texte souligne la détermination du gouvernement fédéral à ne plus se laisser arrêter par les obstacles. "Le gouvernement, écrit-on par exemple, poursuivra d'ici là (1981), sans défaillance, voire avec acharnement, le processus de renouvellement". M. Trudeau "presse" ici et "conjure" là les provinces de lui accorder leur coopération.

C'est en octobre dernier, au début de la session, que M. Trudeau avait annoncé via le discours du Trône son intention de déposer de nouvelles propositions constitutionnelles. Il y a travaillé personnellement de nombreux mois, avec son conseiller en la matière, le juriste Donald Thorson, le ministre responsable des relations fédérales-provinciales, M. Marc Lalonde, et le "groupe Tellier" chargé, au sein du Conseil privé, des questions "d'unité canadienne".

Prête depuis au moins deux mois, les propositions ont failli rester au secret au moment où le gouvernement, en avril et au début mai, a été tenté de déclencher une élection générale. On devait ensuite les rendre publiques la semaine dernière, mais un dernier raffinement stratégique, dû à la parution concurrente du livre blanc du Québec sur la politique culturelle, provoquait une seconde fausse alerte, sans doute fatale pour la "fuite" du document. Celui-ci se trouve actuellement dans des boîtes scellées, depuis deux semaines, dans tous les bureaux de poste du pays, à des milliers d'exemplaires prêts pour consommation.

### ◆Un fort commando

cette opération qui a duré environ deux heures.

"L'opération israélienne sur une base navale de fedayine au Liban doit rappeler à tout le monde qu'aucune frontière ne saurait protéger les terroristes qui s'attaquent à notre population civile, sur la côte comme à Jérusalem, et se vantent ensuite de leurs exploits", a déclaré M. Yigal Yadin.

Le vice-président du conseil israélien faisait allusion lors d'une réunion publique à Tel Aviv à l'attentat dans un autobus de Jérusalem qui a fait six morts et vingt blessés. Cet attentat a été revendiqué à Beyrouth par une organisation extrémiste palestinienne.

Sa déclaration constitue la première indication officielle laissant entendre que cette opération n'avait pas uniquement un but préventif — comme l'a déclaré un porte-parole militaire —, mais qu'elle pouvait aussi constituer une riposte.

D'autre part, le porte-parole des forces israéliennes a démenti les informations en provenance de Beyrouth selon lesquelles l'opération avait fait des victimes civiles. Sept corps de fedayine ont été dénombrés et d'autres peuvent se trouver sous les décombres, a-t-il dit, mais les bâtiments visés étaient éloignés de toute agglomération civile, 30 à 40 fedayine s'y trouvaient.

De source israélienne, on signale que les officiers tués ont été écrasés par l'écroulement d'un mur. L'Opération est la première effectuée depuis la prise de pouvoir du général Raphael Eytan comme chef d'état-major général de l'armée israélienne. Entre juin 1974 et la fin 1977, les Israéliens s'étaient livrés à treize opérations importantes au Sud-Liban avant d'y pénétrer en force le 15 mars dernier.

L'un des envoyés spéciaux de l'agence Reuter au sud-Liban, Nazih Mustapha, a vu plusieurs embarcations appartenant au Fatah complètement détruites. Quatre plates-formes de lancement de fusées Sol-Sol ont également été détruites. Un camion a été endommagé. Les Israéliens ont fait sauter six maisons situées dans les jardins autour de la base.

Les forces israéliennes déclarent avoir détruit des embarcations palestiniennes et d'importantes quantités d'armes at de matériel militaire. De leur côté, les responsables palestiniens déclarent que les embarcations appartenaient à des pêcheurs libanais et démentent que la base servait de dépôt d'armes.

### ◆CSN Suite de la page 3

Le président du syndicat des journalistes du Soleil, M. Jean Garon, est venu aussi expliquer que l'acceptation dans une proportion de 57% des dernières offres patronales n'était pas signe de division parmi les journalistes, mais indiquait tout simplement que ces derniers étaient prêts à retourner au travail et à continuer leur lutte.

De toute façon, a expliqué M. Garon, il n'est pas question de négocier un protocole de retour au travail tant que les membres du syndicat de soutien du Soleil, un syndicat CSN, n'auront pas réglé avec la partie patronale.

Les délégués ont réitéré leur opposition à la loi 45, en insistant sur le fait que ses articles sur les briseurs de grève étaient à toutes fins pratiques inopérants.

Ils ont aussi exigé le retrait immédiat des sentences prononcées à l'endroit des grévistes de la Commonwealth Plywood, et également des sentences qui seront sans nul doute prononcées à la suite des incidents de mercredi matin.

Ils ont enfin dénoncé le projet de loi 50 modifiant la loi de la fonction publique qui, selon eux, privera certains groupes de fonctionnaires du droit à la syndicalisation et exigé le retrait pur et simple de ce projet de loi, dénonce la démarche "vicieuse" utilisée actuellement par le gouvernement contre les travailleurs de la fonction publique et revendiqué pour les fonctionnaires, comme pour tous les travailleurs, la disparition de toutes les "enfarges" actuellement contenues dans les législations contre le droit à la syndicalisation, le droit à la libre négociation et le droit à la grève.

### ◆Lettre Suite de la page 4

des valeurs culturelles, sociales et économiques de peuples différents.

Si par contre le Québec optait pour la séparation complète, il abdiquerait sa mission d'établir le pont entre les deux civilisations les plus remarquables de l'Occident et par conséquent à sa vocation de médiateur d'un nouveau type de coexistence internationale.

Aussi, pour le bien non seulement du Québec ou du Canada, mais de toute la civilisation occidentale et de tous les peuples actuellement opprimés par le colonialisme idéologique et technologique, j'exprime mes voeux les plus sincères que vous réussissiez à guider le Québec sur la voie de la "souveraineté-association", vers la nouvelle ère de renaissance qui s'annonce pour les peuples de toute la terre.

## Mini-loto

Le détenteur du billet portant le numéro de série 21 et du billet portant le numéro 68676 gagne $50,000. Les détenteurs du numéro 68676 parmi toutes les autres séries gagnent $5,000. Les détenteurs du numéro se terminant par 8676 dans toutes les séries gagnent $500. Les détenteurs du numéro se terminant par 676 dans toutes les séries gagnent $100.

**Loto-perfecta**

11-14-23-25-32-33

Numéro complémentaire: 31

VIENT DE PARAITRE

Les Maîtres-Rêveurs

Les Maîtres-Rêveurs

UNE TRADUCTION QUEBECOISE
DU "BEST SELLER" AMERICAIN
"THE DREAM MAKERS"

SELECTIONNE LE LIVRE DU MOIS
EN JUIN DERNIER PAR:
LE PSYCHOLOGY BOOK CLUB

DIFFUSION LES DICTIONNAIRES ROBERT LTEE
Tel 331-8507

Dr RICHARD CORRIERE Dr JOSEPH HART

Les Maîtres-Rêveurs

REAPPRENEZ A VIVRE AVEC VOS RÊVES ET VOS SENTIMENTS



LES EDITIONS SCRIPTOMEDIA INC.

## DES QUATRE COINS DU PAYS

par la Presse Canadienne

### ■ *Amendements à la loi sur les Indiens*

Le ministre des Affaires indiennes, Hugh Faulkner espère pouvoir présenter des amendements à la loi sur les Indiens, d'ici la fin de l'année, afin de garantir les droits les plus élémentaires des femmes autochtones. "Ce problème traîne depuis trop longtemps", a-t-il reconnu hier en s'adressant à une cinquantaine de femmes indiennes venues à Ottawa de toutes les régions du Canada pour lui présenter des propositions concrètes visant à amender la loi. Depuis fort longtemps, les femmes indiennes et des associations de femmes à travers le Canada, dénoncent la loi qui empêche les Indiennes de conserver leur statut d'autchtone lorsqu'elles prennent un mari blanc. Pourtant lorsqu'un homme autochtone épouse une Blanche, celle-ci a le droit de vivre sur la réserve avec lui. L'Association des femmes indiennes a proposé pas moins de 15 résolutions détaillées afin d'amender la loi, recommandations qui touchent la définition de l'Indien, les droits des conseils de bande, les droits des femmes et enfants, les contrats de propriétés matrimondiales et qui préconisent l'adoption d'une déclaration des droits des Indiens.

### ■ *Hausses de 12,11% aux gardiens de prison*

Le gouvernement fédéral et le syndicat représentant les gardiens de prison ont parafé un contrat de travail d'une durée de deux ans et qui permettrait aux syndiqués de toucher des hausses salariales de 12.11%. Dans un communiqué de presse, le Conseil du Trésor a fait savoir que les 4,000 employés des services carcéraux obtiendront de nouvelles conditions au chapitre des vacances et des quarts de travail. Ces employés sont représentés par le Syndicat canadien de la fonction publique.

### ■ *Enquête sur un prêt au Pakistan*

Un député conservateur a exigé la tenue d'une enquête sur un prêt effectué au Pakistan par l'Agence canadienne de développement international pour le développement des ressources pétrolières de ce pays. Critique des Affaires extérieures, M. Douglas Roche a déclaré que ce prêt témoignait d'un "changement abrupt de la politique canadienne en matière d'aide à l'étranger". Le ministre a rétorqué que l'industrie canadienne pourrait retirer des bénéfices substantiels du projet pakistanais.

### ■ *Contrôle des travaux du pipeline de l'Alaska*

Le nouveau commissaire canadien au pipeline du nord, M. Mitchell Sharp, a eu hier des entretiens à Washington avec M. James Schlesinger, secrétaire américain à l'Energie et d'autres hauts fonctionnaires au sujet du contrôle des travaux de construction du pipeline qui va permettre d'acheminer le gaz naturel de l'Alaska vers les États-Unis, en passant par le Canada. Récemment, M. Sharp avait rendu public un premier projet des conditions posées par le Canada, comportant notamment la protection de l'environnement et l'embauche de travailleurs vivant dans les territoires du nord canadien. Les organismes canado-américains chargés du contrôle des travaux de construction, veilleront, entre autres, à empêcher les coûts de dépasser des limites raisonnables.

### ■ *Equipement de hockey fabriqué en Jamaïque*

Un kiosque à l'exposition commerciale de la Jamaïque attire particulièrement l'attention à Toronto.. Parmi des fruits exotiques, des bikinis, des plantes tropicales, on voit un attirail de hockey. "Nous fabriquons de l'équipement de hockey mais nous n'avons pas encore de glace", dit M. P.J. Patterson, ministre des Affaires étrangères de Jamaïque. Les appareils sont fabriqués par Ostrot Ltd., filiale jamaïcaine de Wellinger and Dunn Ltd., de Toronto. L'attirail WinnWell est fabriqué par une usine de 65 personnes et exporté au Canada, aux Etats-Unis et en Europe. Il y a 45 exposants de la Jamaïque.

# Ryan prône la création d'un Conseil de la culture indépendant du ministère

par Françoy Roberge

S'il était au pouvoir à Québec, M. Claude Ryan, chef du Parti libéral du Québec créerait immédiatement un Conseil de la culture indépendant de l'administration du ministère des Affaires culturelles et modelé sur le Conseil des arts du Canada, "un organisme qui a fait ses preuves".

Au cours d'une conférence de presse hier à Montréal M. Ryan a pris cet engagement formel, critiquant d'autre part l'attitude du gouvernement Lévesque, lequel propose dans son livre blanc sur la culture que tous les programmes de subventions et bourses continuent de relever du ministère.

M. Ryan affirma qu'il est hautement souhaitable que l'attribution de bourses aux créateurs relève d'une structure distincte et que ce secteur ne soit pas "écrasé sous le poids des politiques administratives conventionnelles".

C'est d'ailleurs l'un des domaines où le chef libéral souhaite un transfert complet au Québec des activités. A tout le moins, estime-t-il, il devrait y avoir une très étroite consultation avec le Québec sur tous ces programmes.

M. Ryan a complété la critique amorcée en chambre par Mme Thérèse Lavoie-Roux et M. John Ciaccia au sujet du livre blanc du ministre d'Etat au développement culturel, M. Camille Laurin.

M. Ryan formule une critique en six points du livre blanc, au chapitre des orientations générales contenues dans le tome 1 du document;

- l'approche est trop globalisante et s'étend inutilement sur des secteurs qui font déjà l'objet d'autres documents et livres gouvernementaux, par exemple, la santé, le loisir et l'éducation. Le livre vert de M. L'Allier, affirme M. Ryan, était nettement plus spécifique que le livre blanc de M. Laurin;
- la conception culturelle est tronquée et le rôle des minorités, notamment celui de la minorité anglophone dans la définition du livre blanc est envisagé sous un angle paternaliste qui ne tient pas compte des données démographiques de la région de Montréal;
- l'approche est teintée d'antifédéralisme et d'anticanadianisme. Il est faux de prétendre qu'un organisme fédéral comme Radio-Canada n'est pas un "reflet valable de ce qui se vit parmi la population francophone du Canada. Il n'y a pas de scandale ni d'hérésie à affirmer que la coexistence de deux groupes ethniques au Canada a généré certains éléments culturels originaux propres à l'ensemble";
- le livre blanc propose trop souvent une intervention financière de l'Etat, sans étayer ses conclusions sur des données économiques complètes;
- le livre blanc ne présente pas d'évaluation globale et réaliste du coût des interventions proposées et des ressources nécessaires à sa mise en oeuvre;
- le livre blanc ressemble davantage à un instrument de propagande du PQ qu'à un guide pratique de l'action à conduire dans le secteur culturel. A ce titre, non seulement le document aurait-il pu portar la signature du Parti, mais encore, cela eut-il été préférable, puisque l'option indépendantiste omniprésente dans le document n'est pas clairement inscrite dans le mandat "d'un bon gouvernement".

Au chapitre de l'information et des communications, M. Ryan déplore que le gouvernement soit encore loin des politiques de divulgation qu'il formule dans son livre blanc. L'attitude du gouvernement Lévesque vis-à-vis des documents du "Comité Bonin" est loin d'être un modèle d'empressement et d'ouverture, selon le chef du PLQ.

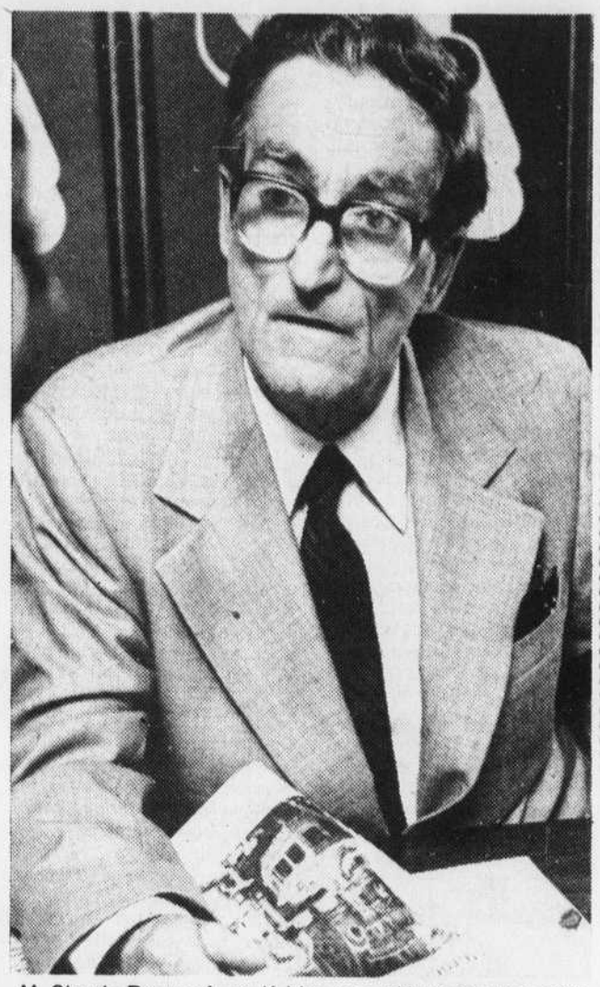
Quant à la création d'une agence de presse, il estime que l'on pourrait fort bien demander, par exemple, à la Presse Canadienne, "un bon instrument", d'améliorer son service aux régions. Une agence financée par le gouvernement serait, ajoute-t-il, sujette à caution au chapitre de la liberté d'information.

Au sujet des messageries, M. Ryan précise que le gouvernement, à sa connaissance, dispose d'études très élémentaires jusqu'à maintenant, et montre trop d'empressement à se substituer aux réseaux privés actuels.

Le chef libéral appuie cependant sans réserves les actions proposées par le livre blanc dans les secteurs du patrimoine, des musées, et de l'incitation à la lecture.

Ces programmes étaient déjà définis cependant dans le livre vert de M. L'Allier, et "on attend avec hâte, les projets concrets du gouvernement" dans ces domaines.

Quant au chapitre consacré au développement des industries culturelles, M. Ryan en approuve les prémisses, mais estime que le livre blanc n'indique pas assez précisément les moyens que le gouvernement envisage pour leur donner une suite concrète. Pour sa part, il estime que le développement des industries culturelles devrait demeurer sous la juridction du secteur économique qui est le mieux en mesure d'en jauger la rentabilité et l'impact en termes purement économiques.



M. Claude Ryan a formulé hier une critique en six points du livre blanc du ministre d'État au développement culturel, M. Camille Laurin. (Photo CP)

*La querelle de la taxe de vente*

# Le chef du PLQ s'en tient à la solution de compromis

Le chef du PLQ, M. Claude Ryan, s'en tient à la solution de compromis qu'il a lui-même contribué à élaborer dans le litige de la taxe de vente entre Ottawa et Québec.

Le ministre des Finances du Québec M. Jacques Parizeau a laissé savoir mercredi qu'il laissait à son homologue fédéral, M. Chrétien, le soin de choisir entre sa propre solution, remboursement direct de $40 millions au Québec, à titre de compensation équivalant à un rabais de 2% de la taxe de vente sur les produits désignés par Québec et remboursement direct de $85 aux contribuables du Québec; ou une formule d'abattement fiscal permettant un transfert d'impôt pour l'année d'imposition 1977 ou 1978.

M. Chrétien indiquait hier son penchant personnel pour la première solution, qui aurait pour effet de laisser à M. Parizeau des munitions surprises pour les prochains mois.

M. Ryan a rappelé hier qu'il demeurait indiscutablement partisan d'une entente fiscale négociée selon un protocole précis, et réitéré son appui à la seconde proposition de Québec, "notre proposition à nous", a-t-il ajouté.

"La décision appartient au cabinet fédéral entier, a rappelé M. Ryan, et pas seulement à M. Chrétien. Ce ne serait pas la première fois, advenant le choix de la solution "négociée" que M. Chrétien doit céder à l'avis de ses collègues".

D'autre part, M. Ryan a refusé de commenter les propositions constitutionnelles de M. Trudeau, telles que résumées dans un document dont un quotidien de Montréal dévoilait hier la teneur.

"Je préfère attendre que les propositions complètes soient publiées, a ajouté M. Ryan, selon mon habitude. Je ne voudrais pas commenter des documents préliminaires ou des résumés qui pourraient subir certaines modifications".

Le leader libéral a déclaré avoir eu plusieurs entretiens avec MM. Lalonde et Trudeau sur l'avenir constitutionnel du Canada. Il affirme toutefois n'être pas en possession des propositions exactes que le cabinet fédéral s'apprête à déposer aux Communes.


**Du Bien-Être au Mieux-Être**

25 juin au 3 juillet
20 août au 28 août

***Centre de développement Humain Intégral***

371 Jean-Talon est
Montréal H2R 1T4

Tél.: **274-8697**

J'ai lu

***Les Maîtres-Rêveurs***

**et j'ai enfin réussi à me "servir" de mes rêves.**

Voir page 6

**Inter★Villes**

**VANCOUVER $209.**

Nos vols ABC partent le samedi soir à dater du 24 juin pour une ou deux semaines. Réservez au moins **30** jours à l'avance. Places selon disponibilités. Réservez dès aujourd'hui auprès de votre agent. Il connait nos conditions.

**Voyagez Sunflight**

Avions de Quebecair opérés par Suntours Ltée avec l'approbation de la Commission Canadienne de Transports selon la réglementation des vols ABC. Dépôt non remboursable de $25 requis. Taxe de transport du Canada en plus. Détenteur d'un permis du Québec.

**La Citière**



Maisons de ville, avec vue sur le lac ou au bord du lac. Trois et quatre chambres à coucher, foyer, garage.

**de $40,800 à $49,800**

**Direction : Pont Champlain, sortie Taschereau ouest, jusqu'à Balmoral (Projet "La Citière")**

**La Compagnie de Construction GOLDOR INC.**

105 PLACE BELLEVUE, LA CITIÈRE
TÉL.: (514) 659-9905/672-2857
LA PRAIRIE

**IMPORTANTE**

**VENTE AUX ENCHÈRES PAR CATALOGUE**

en cinq séances
de grand intérêt pour les collectionneurs et experts
à notre salle d'encans

**EXPOSITIONS:**

**2 DERNIERS JOURS**

Samedi, le 10 juin 1978 de 9h30 à 17h
Lundi, le 12 juin 1978 de 9h30 à 18h

**VENTE:**

Mercredi, le 14 juin 1978 à partir de 13h30 — Vente générale
Jeudi, le 15 juin 1978 à partir de 19h30 — Art canadien
Vendredi, le 16 juin à partir de 13h30 — Vente générale
À partir de 19h30 — Art canadien et européen
Samedi, le 17 juin 1978 à partir de 13h30 — Vente générale

**ARTS CANADIEN ET EUROPÉEN**

**Des tableaux d'artistes canadiens, dont:** Jean-Paul Riopelle, F.A. Verner — 4 Aquarelles, J.P. Dallaire, M.A. Fortin — 2 Aquarelles, M.A. Suzor-Côté, R. Richard, G. Roberts, A. Pellan, H. Masson, O. De Lall, F. Iacurto, J. Macdonald Barnsley, R. Harris, J. Hammond, A. Lismer, H.R. Perrigard, O. Leduc, M. Cullen, J. Little, A. Rousseau, E. Riordon, G. Norwell, R.W. Pilot, J.Y. Johnstone, H. Walker, W.M. Barnes, J.C. Franchère, C.E. De Belle, T.H. Garside, R.W. Burton, R. Gagnon, **Collection de Sculptures et Gravures Esquimaudes,** G.T. Biro, R. Duguay, A.T. Noeh, E. Lemoine, N. Morrisseau, M. Reinblatt, H. Beau, B. Galbraith-Cornell, H. Simpkins, G. Marich, G. Caiserman, J. Funnekotter, L. Ayotte, G. Pfeiffer, W. Schepansky, N. Poirier, T. Topham, A. Laliberté, S. Borenstein, T. Hamel, J.W. Humphrey, A. Hébert, E. Deslauriers, A. Arts, Y. Bolduc, G. Délfosse, R. Mount.

**Des tableaux d'artistes européens dont:** J.H. Van Mastenbroek, B.W. Leader, W. Verschuur, K. Heffner, L.V. Dupre, L. Bureau, A. Bouvard, C.F. Ceramano, A. De Breanski, M. Levis, H.J. Van Der Weele, A. Mauve, F. Laroux, J.H. Weissenbruch, D. O'Neill, J. Bentham-Dinsdale, H. Baker, W.T. Roden, M.B. Foster, T.J. Soper, A. Van Gilst, D. Cox, M. Dupond, R. Short, R.J. Wickenden, L. Icart, D. Bates, A. John, B. Benger, R. Stone, F. De Koning, L. Lets, J. Pell, A. Hulk, S. Smith.

**LES VENTES GÉNÉRALES COMPRENDRONT:**

**Meubles:** Piano quart-de-queue Heintzman en acajou, Mobilier de salle à manger en acajou 10 morceaux, Armoire marquetée, Ancienne horloge de parquet, Table Boullé, Mobilier de salon style Louis XVI 3 morceaux, Table console style Empire, Ancienne lampe torchère chinoise en bronze, Canapé style Sheraton en acajou marqueté, Mobilier de chambre à coucher 7 morceaux en noyer marqueté, Armoire ancienne style William & Mary en chêne, Canapé, commode, table console, chaises, etc. de style victorien, Bureau à double caissons en noyer, Miroirs à cadre doré, etc.

**Objets de décoration:** Ancien vase et couvercle en porcelaine de Sèvres, Service d'argenterie International de 104 morceaux, Garniture en porcelaine de Sèvres 3 morceaux, Service à thé et café de 4 morceaux en argent contrôlé, Pendule de cheminée Directoire, Ancienne soupière en porcelaine Crown Derby, Service à thé et café en argent Birk's 4 morceaux, Service de table 56 morceaux en porcelaine Royal Doulton, Petit pot et bol de Dynastie Ming, Paire de chandeliers à 4 branches en bronze, Collection d'objets chinois en ivoire, jade, bronze et porcelaine. Service à thé et café de 5 morceaux en argent Birk's, Service de table (incomplet) de 45 morceaux Royal Worcester, Porcelaine Doulton, Wedgwood, Sèvres, Limoges, Capo-de-Monte, et autres. Verre Lalique et Art Nouveau, Lampes Laiton, Cuivre, etc.

**Tapis:** Qum en soie, Naiin, Tabriz, Isphahan, Ancien Karajas, Sarouk, Bibi-Kabad, Kashan, Kashmir, Hammadan, Mini-Khan, Bakhtiar, Bokhara, De Turquie, Chinois, du Pakistan.

**FRASER BROS. LTD.**

**4950, Rue de la Savane à 5025, rue Paré**
**Grand terrain de stationnement aux deux entrées**
**Tél.: 342-0050**

*(Commissaires-priseurs, évaluateurs et liquidateurs depuis 1880)*

**Vous changez votre voiture pour une nouvelle**




**AUDIOVOX**

**L'encastrable Audiovox FO-DLXD pour voitures Ford: radio MA/MF MPX et lecteur stéréo 8 pistes.**

■ Lecteur de cartouches stéréo 8 pistes intégré ■ Radio MA/MF stéréo à syntonisation par boutons-poussoirs ■ Syntonisateur de bande à bouton-poussoir ■ Commandes d'équilibre complet ■ Interrupteur MF régional/lointain ■ Éjecteur de cartouche ■ Témoin MF lumineux ■ De construction robuste, il a une excellente résistance aux vibrations, ce qui assure un fonctionnement sans distorsion quelles que soient la vitesse et les conditions de la route.

**En commandant votre nouvelle voiture, insistez pour qu'elle soit équipée d'un AUDIOVOX.**

**AUDIOVOX**

INSTALLÉ ET DISTRIBUÉ AU QUÉBEC PAR André radio SERVICE LIMITÉE

**Ford?**

**Nous sommes faits pour nous entendre...**

Quand vient le temps de parler d'équipement stéréophonique, exigez du concessionnaire Ford une meilleure idée signée **AUDIOVOX.**
Il existe toute une gamme d'appareils dessinés spécialement pour s'intégrer harmonieusement à ce nouvel intérieur que vous avez choisi.
Ces appareils **AUDIOVOX** présentent plus de caractéristiques standards et facultatives que les appareils ordinaires offerts par Détroit. Et leur qualité est telle qu'**AUDIOVOX** les garantit pour la durée de la voiture, tant que vous en êtes propriétaire. Les grands manufacturiers d'automobiles n'en font pas autant...
Radio stéréo, lecteurs de rubans sur cassettes ou cartouches, CB, hauts-parleurs, adaptateurs, amplificateurs, antennes, **AUDIOVOX** offre une gamme étendue de produits pour tous les goûts.
Vous changez pour une Ford, une Chevrolet, une Fiat ou toute autre nouvelle voiture? Exigez du concessionnaire un appareil audio signé **AUDIOVOX.** Fabriqués pour la route, ils se devaient d'être mieux fabriqués... et mieux garantis!

CENTRE DE DISTRIBUTION:
**7810 Jarry E., Ville d'Anjou**

4 succursales: Montréal, Longueuil, Trois-Rivières, Québec.

# Mundial: on règle les derniers comptes en Argentine

**par Francis Millien**

En plus des quelques places à décrocher pour la qualification du deuxième tour, il y aura aujourd'hui et demain des matchs bien importants pour décider qui, du premier ou du deuxième, sera promu dans le groupe A ou B.

On sait que c'est un vrai labyrinthe que doivent suivre des 16 équipes présentes en Argentine pour parvenir à l'ultime finale. Tout d'abord divisées en quatre groupes de quatre équipes, les deux premières de chacun de ces groupes se répartissent ensuite en deux quatuors et cette deuxième répartition se fait comme suit: les premiers des groupes 1 et 3 et les seconds des groupes 2 et 4 iront se confronter en A et les premiers des groupes 2 et 4 accompagneront les deuxièmes des groupes 1 et 3 en B. Les deux vainqueurs de ces nouveaux groupes se disputeront la première place du tournoi mondial et les 2 deuxièmes la médaille de bronze.

Il y a de quoi me direz-vous, prendre un aspirine et relire tout cela à tête reposée pour replacer ce casse-tête. Vous avez raison.

Ce système de qualification est surtout fait pour protéger les meilleures équipes d'une surprise désagréable, causée par une mauvaise performance qui pourrait être fatale dans une compétition à élimination directe.

Ce sont donc les deux meilleures équipes qui devraient remporter chacun des groupes et s'affronter en finale. Comme chacune d'elles aura disputé sept matchs en trois semaines, la condition physique jouera un rôle important dans le résultat final.

De leur côté, les entraîneurs de chacune des équipes hypothèquent sur l'avenir en étudiant les résultats des autres groupes pour savoir s'il vaut mieux terminer deuxième que premier et ainsi compétitionner en A qu'en B.

Nous aurons donc droit, pour baisser le rideau du premier acte, à des rencontres où les résultats auront des conséquences bien différentes.

Tout d'abord France-Hongrie, le match des éliminés, du groupe 1. Les deux équipes en présence voudront ne pas rater leur sortie et mourir la tête haute.

Italie-Argentine posera un problème aux spectateurs italo-argentins qui devront choisir entre la mère patrie et leur pays d'adoption. Un match nul contentera tout le monde et placerait l'Italie dans le groupe A, ce qui l'avantagerait comme nous le verrons plus tard. Ce match sera placé sous la couleur bleue car il opposera les "bleue car il opposera les "bleus célestes" aux "bleus d'azur".

Toujours samedi, mais dans le groupe 2 cette fois, la Pologne qui ne voudra pas être en reste sur la R.F.A. va essayer de marquer un maximum de buts à des Mexicains dont la défense ressemble beaucoup à une passoire. Le Mexique paraît le seul pays dépassé par les événements et le Canada ou Haïti éliminés de peu lors des préliminaires n'auraient sûrement pas plus mal paru.

La R.F.A. de son côté devra se méfier de la Tunisie qui a failli accrocher la Pologne, mais terminera sans doute en tête du groupe 2 et continuera la lutte dans le groupe B. Les Tunisiens pour leur part n'ayant plus rien à perdre tenteront de répéter l'exploit réalisé devant la Pologne, espérant un peu plus de chance et de réussite de ses avants.

Dimanche, on règlera ses comptes dans le groupe 3. Ici, comme dans une bouteille à encre, plus on avance, moins on y voit. Seule l'Autriche est assurée de la qualification, sûrement dans le groupe A, mais accrocher le Brésil ne paraît pas hors de sa portée. Surtout que les Brésiliens sont balayés par un vent de panique dont l'entraîneur Couthino semble être le centre d'inquiétude. On le brûle, en effigie, on lui retire tous pouvoirs, on les lui redonne, mais cela suffira-t-il à faire d'une équipe ordinaire une formation de rêve?

L'Espagne et la Suède essaieront de s'éliminer mutuellement et attendront, les doigts croisés, que l'Autriche leur amène la tête du Brésil sur un plat d'argent. C'est un suspense qu'Hitchock ne désavouerait pas.

Enfin, dans le groupe 4, la Hollande devrait porter l'estocade à l'équipe du "Chardon" et remporter la première place pour ainsi accéder au groupe B. En effet les Écossais ne semblent pas en position de force pour détruire les ambitions des équipiers de Rensenbrink.

Le Pérou, devrait lui aussi disposer de l'Iran dont l'équipe, même si elle gagnait, devrait le faire avec une marge élevée pour se qualifier. La tâche semble toutefois insurmontable et comme les Français ils retourneront dans leurs pays la tête haute, conscients de n'avoir pas déçu.

On pourrait donc voir les groupes ainsi formés: dans le A, l'Italie, la Pologne, l'Autriche et le Pérou et dans le B, l'Argentine, la R.F.A., le Brésil et la Hollande. Suppositions fortuites et personnelles, mais qui, si elles se concrétisaient avantageraient l'Italie dont la tâche serait simplifiée pour rencontrer la Hollande en finale.

Heureusement le football reste un sport où tout peut arriver et la réussite d'un attaquant dans un match peut parfois changer le cours de l'histoire.

Quatre de ces matchs seront présentés à l'aréna Maurice-Richard, le samedi Mexique-Pologne (15:45 h.) et Italie-Argentine (18:15 h.) et le dimanche Brésil-Autriche (12:45 h.) et Écosse-Hollande (15:45 h.). De quoi réjouir les amateurs de sensations fortes et les supporters des équipes en présence. Ceux-ci seront très nombreux samedi après-midi et les bonnes places seront prises de très bonne heure.

La pré-vente pour le match Italie-Argentine a battu tous les records et il en sera de même pour chacun des matchs de la squaddra azzurra tant qu'elle continuera à gagner.

J'ai lu

Les Maîtres-Rêveurs

et j'ai appris à faire des "rêves de percée".

Voir page 6

*À l'assemblée annuelle de la LNH*

# Le cas des Islanders étudié en priorité

Une étude de la situation financière des Islanders de New York, la venue de membres de la Fédération soviétique de hockey sur glace et le repêchage des joueurs amateurs marqueront les quatre jours de la réunion annuelle de la Ligue nationale qui commence aujourd'hui à Montréal.

Le président de la LNH, M. John Ziegler a cependant précisé au cours d'une interview que la situation des Islanders sera étudiée en priorité. Ziegler a affirmé que la situation n'échappait pas au contrôle de la Ligue et que les gouverneurs du circuit seront saisis de la question dès le début de la réunion. Il a ajouté que les Islanders ne seront pas autorisés à conclure de transactions avant que le conseil des gouverneurs n'ait étudié, en profondeur la situation du propriétaire de l'équipe Roy Boe, actuellement confronté à une sérieuse crise financière.

Une rumeur circule à New York à l'effet que Boe chercherait à époger ses dettes en cédant le contrat du défenseur étoile Denis Potvin aux Rangers. Les Islanders ont une dette de $6 millions envers les Rangers en guise d'indemnité territoriale.

Les Islanders ont fait leur entrée dans ls LNH en 1972 et ont connu depuis énormément de succès. L'équipe s'est toutefois engagée à verser plusieurs millions aux Rangers qui doivent désormais partager le territoire newyorkais. Les intérêts ont depuis ajouté à la dette.

On ignore la somme que Boe doit encore à la LNH à titre de droit d'entrée, et on en sait guère davantage sur ses autres dettes notamment celles des Nets de l'Association nationale de basketball. Boe doit rencontrer les gouverneurs afin de faire la lumière sur sa situation financière.

Ziegler a faire preuve de plus d'optimisme à l'égard de deux concessions, qui ont été une source d'inquiétude pour la LNH au cours des dernières années. Il s'agit bien sûr des Barons de Cleveland et des Rockies du Colorado.

"La direction des Barons a manifesté son intention de demeurer à Cleveland, a dit Ziegler. Les Rockies négocient pour leur part un bail avec la Ville de Denver."

Selon certains observateurs, le propriétaire des Barons, George Gund 111 aurait sondé le terrain afin de présenter des matchs au Madison Square Garden ou encore au Spectrum de Philadelphie. Cette possibilité semble toutefois très lointaine.

Les Barons n'ont guère suscité d'enthousiasme l'an dernier, l'équipe n'attirant en moyenne que 6,000 spectateurs par match. L'équipe aurait ainsi accusé un déficit de $2 millions.

Les Barons ont interrompu récemment une campagne de publicité, mais Gund a indiqué qu'un nouveau blitz publicitaire serait lancé prochainement.

Ziegler espère d'autre part que les représentants de l'Union soviétique arriveront avant la fin de la réunion.

"J'espère qu'ils seront là, mais nous n'avons reçu aucune confirmation", a dit Ziegler. Les Soviétiques doivent régler les derniers détails relatifs à la série de trois rencontres opposant les étoiles de la LNH à la formation nationale de l'URSS les 8, 10 et 11 février prochains au Madison Square Garden.

"Nous n'avons pas encore conclu un accord avec le Garden, a dit Ziegler. Et si nous ne pouvons en venir à une entente, nous irons ailleurs", a-t-il ajouté.

Enfin, pour la première fois depuis 1973, le repêchage sera d'autant plus intéressant cette année que 100 joueurs professionnels ont obtenu leur statut d'agent libre le 1er juin.

Chez les amateurs, trois joueurs de centre semblent retenir l'attention. Il s'agit de Doug Smith des 67s d'Ottawa, auteur de 192 points cette saison, Ryan Walter des Breakers de Seattle et Bill Derlargo des Wheat Kings de Brandon. Les North Stars du Minnesota ont manifesté l'intention de repêché Smith mais une offre de $300,000 des Whalers de la Nouvelle-Angleterre pourrait les faire changer d'avis.

# Nancy Lopez joue 65

MASON Ohio (AP) — La recrue Nancy Lopez a roulé un 65 hier et a rejoint Amy Alcott et Jo Ann Washam au premier rang dans le championnat de la LPGA.

En quête d'un quatrième triomphe en quatre tournois successifs, Mlle Lopez a calé deux eagles et quatre birdies sur les 10 derniers trous pour un total de 136, huit sous la normale, réussissant un 30 sur le dernier neuf, soit un coup de moins que Alcott qui a affiché un deuxième 68 de suite, tandis que Asham roulait 69.

Judy Rankin, qui partageait le premier rang après la première ronde, a dû se contenter d'un 73 pour un total de 140 à mi-chemin du tournoi.

Janet Coles occupait le 5e rang avec 141.

La championne actuelle Chako Higuchi accuse un fort retard à 148.

Lopez a d'abord calé un eagle sur la 9e allée, longue de 420 verges, puis en a ajouté un autre sur la 14e, 460 verges, en plus de birdies sur les 10e, 13e, 16e et 17e verts.

Alcott a calé des birdies sur six des sept derniers verts tandix que Washam y allait d'un eagle et trois birdies sur le 2e neuf pour un 34.

D'autre part, Jim Simons, récent vainqueur du tournoi Memorial, a ramené une carte de 68 et détient une avance d'un coup devant Alan Tapie et Kermit Zarley à mi-chemin de l'omnium de Memphis. L'Espagnol Severiano Ballesteros occupe seul le quatrième rang à deux coups de Simons.

L'Université du Québec à Rimouski est la seule institution québécoise francophone à offrir des études de deuxième cycle en océanographie et en éthique.

MAITRISE EN OCEANOGRAPHIE

De caractère interdisciplinaire, le programme s'étend sur environ deux ans; il comprend un ensemble de cours et de séminaires dans toutes les disciplines reliées à l'océanographie, ainsi que des recherches conduisant à la rédaction d'un mémoire. Les sorties en mer font partie intégrante du programme.

MAITRISE EN ETHIQUE

De caractère interdisciplinaire, ce programme voudrait assurer à des diplômés, chercheurs et professionnels, une formation éthique les rendant capables de comprendre et d'informer l'agir humain dans toutes ses dimensions et d'éclairer les choix individuels et collectifs que commandent les situations concrètes. La durée minimale des études est de trois sessions consécutives (automne, hiver, été).

CONDITIONS D'ADMISSION

La personne désireuse d'être admise à l'un ou l'autre de ces programmes doit être détentrice d'un diplôme de premier cycle; pour les études en océanographie, ce diplôme devra être en sciences pures et pour celles en éthique, il sera de préférence en sciences humaines.

Les comités de sélection étudieront les demandes jusqu'au 30 juin 1978.

RENSEIGNEMENTS

On peut obtenir des informations supplémentaires en communiquant avec le
Décanat des études avancées et de la recherche
Université du Québec à Rimouski
300, avenue des Ursulines Rimouski, Qué. G5L 3A1 Tél.: (418) 724-1540.

Université du Québec à Rimouski

ÉTUDIEZ L'ANGLAIS PARMI LES AMÉRICAINS

ST. JOSEPH
ENGLISH LANGUAGE CENTER
WALLINGFORD, VERMONT, U.S.A.

**Pour les jeunes 13 ans — 17 ans**

Étudiez pour apprendre à lire, écrire, parler et comprendre l'anglais en huit semaines et en même temps se réjouir des délices d'un camp de jeunesse. Surveillance continuelle jour et nuit. Cours complet d'anglais avec laboratoire linguistique pour garçons et jeunes filles. Classes limitées à dix élèves. Les frais sont très raisonnables et les parents sont invités à visiter en n'importe quel temps.

**Pour les adultes 17 ans et plus**

Programme d'anglais pour étrangers sections élémentaire, intermédiaire, avancée, sur-avancée, et universitaire. Le cours: 26 juin au 18 août. Pension pour religieux et religieuses ainsi que pour laics. Classes formelles et laboratoire linguistique. Programme de récréation.

SESSION D'ÉTÉ — 26 JUIN AU 18 AOÛT

INSTITUTE IN THE TEACHING OF ENGLISH AS A SECOND LANGUAGE (Summer Session Only)

*Les intéressés doivent écrire au:*

**Prof. Ernest A. Boulay, Président**
**St. Joseph English Language Center**
**P.O. Box 9, Wallingford, Vermont, 05773, U.S.A.**

MAÎTRISE EN ÉTUDES DES ARTS

Le département d'histoire de l'art annonce l'ouverture, en septembre 1978, d'un programme de **Maîtrise en études des arts** offrant le choix de deux orientations:

- un programme en **Patrimoine national** centré sur l'étude des arts anciens et de l'architecture au Québec et en Nouvelle-France, avec une attention paticulière donnée aux questions de mise en valeur du patrimoine national;
- un programme en **Art contemporain** centré sur l'étude des arts contemporains en Europe et en Amérique avec une attention particulière donnée aux problématiques théoriques et aux conditions de diffusion de l'art.

**Conditions d'admission**

Le candidat doit:

- être détenteur d'un diplôme de premier cycle en histoire de l'art ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative de B ou l'équivalent; OU
- être détenteur d'un diplôme de premier cycle dans une autre discipline, obtenu avec une moyenne cumulative de B ou l'équivalent, et posséder une expérience reliée au domaine de la production/diffusion artistique ou compléter sa formation de base en histoire de l'art pour une séquence de cours adéquats.

**Date limite pour présenter une demande d'admission**

Les demandes d'admission doivent parvenir au service de l'admission du bureau du registraire **au plus tard le 7 juillet 1978.**

Renseignements

**Service de l'admission**
**Bureau du registraire**
**1187, rue de Bleury, local 2930**
**Téléphone: (514) 282-7161**

**Directeur du programme**
**Département d'histoire de l'art**
**3450, rue St-Urbain, local 2025**
**Téléphone: (514) 282-4946 ou 7099**

**Université du Québec à Montréal**
**Case postale 8888, Succursale «A»**
**Montréal, Qué. H3C 3P8**

*Note:* l'ouverture de ce programme est toutefois sujette à l'approbation finale des instances supérieures.

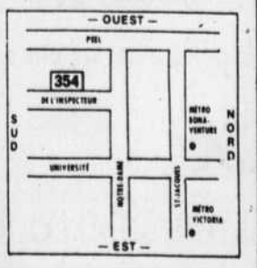
Université du Québec à Montréal

S.I.A.F. ANTIQUITÉS

**importation d'antiquités françaises**

Meubles rustiques anciens importés de France meubles, bibelots, bronzes, cuivres, table de ferme, tableau, etc.

**354 rue de l'Inspecteur**
**Montréal,**
**866-0572**
**ouvert toutes les semaines**
**Jeu. ven. de 10h à 21h**
**Sam. de 10h à 17h**




Assemblée Nationale du Québec
Bureau du Directeur général des élections

AVIS

**Révision des listes électorales du district électoral de Notre-Dame-de-Grâce**

***Vous devrez déposer vos demandes d'inscription, de radiation et de correction à l'un des endroits suivants:***

**(le plus près de votre domicile)**

**Pour partie de MONTRÉAL:**

4680 avenue Belmore
(Bureau du président d'élection)
M. Gérard-J. Michaud
4455 avenue West Broadway
4020 avenue Hingston
4345 avenue Marcil
4850 boulevard Grand

**Pour MONTRÉAL-OUEST:**

70 avenue Westminster Nord

**Pour SAINT-PIERRE:**

111, 5e Avenue

**BUREAUX OUVERTS:**
Du lundi 12 juin au samedi 17 juin 1978
de 8 heures a.m. à 10 heures p.m.

**N.B.** - Tout électeur peut demander par écrit et sous serment l'inscription de son nom sur la liste électorale de même que celui de ses proches parents domiciliés dans une section urbaine du même district électoral. Dans l'île de Montréal, l'identité de la personne qui fait une telle demande doit être attestée sous serment par au moins un témoin ayant la qualité d'électeur dans le même district électoral (article 104-2).

**Pierre-F. Côté, c.r.**
**Directeur général des élections**

*À l'assemblée annuelle de la Fédération québécoise de hockey*

# Lemoyne et Néron engagés dans une joute oratoire

**par Gilles St-Jean**

Les recommandations du rapport Néron — sur la violence au hockey — ont de bonnes chances de passer dans les moeurs du sport québécois, du moins si l'on se fie aux observations des délégués à l'assemblée annuelle de la Fédération québécoise de hockey, réunie hier en colloque.

Unanimement, les intervenants, qu'ils soient du hockey mineur ou de la Ligue junior majeure du Québec (cible d'attaques réglées dans le rapport), ont condamné toute forme de violence dans le sport et souhaité que le hockey devienne, s'il ne l'est déjà, une école de formation pour la vie.

Cependant, tout n'a pas été rose pour M. Gilles Néron, professeur de l'Université de Montréal mandaté en 1975 pour étudier la violence dans le hockey québécois: plusieurs commentaires acerbes ont été dirigés à son endroit, ainsi qu'envers le contenu de son volumineux rapport.

Surtout, il va sans dire, de la part de la LJMHQ. Son président, M. Marcel Robert, de même que l'un des gouverneurs de la Ligue, M. Rodrigue Lemoyne, des Eperviers de Verdun, ont passé une partie de l'après-midi à critiquer certains aspects du rapport, où ils trouvent que le nom de leur circuit revient par trop souvent.

M. Robert a présenté un mémoire où il reproche aux "commissaires enquêteurs" d'avoir tenté de "détruire la crédibilité" de son circuit. MM. Robert et Lemoyne se sont insurgés contre cette recommandation du rapport où l'on propose que la LJMHQ devienne de façon tranchée "amateur ou professionnelle".

"Nous opérons une ligne amateur en professionnels, et nous ne voulons pas changer," a déclaré Me Lemoyne, répliquant à M. Néron, qui mentionnait que les joueurs déjà passés dans les rangs de la LJMHQ ne sont pas éligibles à jouer dans les universités américaines.

Le débat a longuement tourné autour des préoccupations philosophiques de Me Lemoyne, jusqu'à ce que, passablement exaspéré, il déclare tout de go: "Si vous ne voulez pas de la Ligue majeure dans le votre fédération, ditez-le-nous tout de suite; on va faire chambre à part, mais je vous préviens qu'on va repêcher vos midgets de 15 ans!"

Extrêmement déplaisant ce débat, où Me Lemoyne a conclu, aux applaudissements nourris des assistants: "N'eût été de la Ligue majeure, combien de Québécois seraient dans la Ligue nationale aujourd'hui?..."

Mais la violence, dans tout ça?

Les participants, outre le débat oratoire Lemoyne-Néron, ont pu prendre connaissance des recommandations du chercheur, assorties de commentaires de l'exécutif de la Fédération. Les délégués devront prendre le vote sur ces propositions aujourd'hui.

Les paragraphes les plus marquants sont sans doute ceux formant l'introduction au manuel remis à l'assemblée: on y recommande que 1- la violence ne soit plus tolérée dans la pratique du hockey amateur québécois; 2- qu'une politique adéquate destinée à prévenir toute violence soit définie immédiatement à l'intérieur d'une politique plus vaste du loisir québécois; 3- que le hockey amateur organisé prenne conscience de ses responsabilités actuelles ou futures face au phénomène de la violence; 4- que l'on sensibilise la population, les corps privés concernés, à la nécessité d'abolir la violence dans le hockey organisé.

Ces recommandations majeures sont sous-tendues d'un réseau de propositions, sur chacune desquelles s'est penchée la FQHG. Dans la majorité des cas, si l'on excepte ceux ou il se révèle nécessaire de mettre en place des systèmes de contrôle ou des changements techniques trop importants dans le contexte actuel, la réponse semble très positive.

On a noté cependant qu'il est loin le jour où le hockey québécois se jouera sans robustesse. On a un peu tergiversé, lors de la période d'interventions, sur l'opportunité de bannir le contact physique chez les tout-petits. Au demeurant, on a semblé d'accord sur la nécessité de l'interdire dans la majorité des lignes dites "de participation" et chez les atomes — la plus petite catégorie au hockey. De même, on s'accorde sur la nécessité d'"enseigner" petit à petit la mise en échec propre, et cela graduellement.

Par ailleurs, plusieurs recommandations du rapport Néron préconisant le ban à long terme de joueurs jugés coupables de violence et entrainant des conséquences réelles sur l'équipe du délinquant ont été houleusement accueillies. De façon générale, on déclare qu'il faut punir le coupable, mais pas sa collectivité. A cela, M. Néron estime que c'est en faisant porter la responsabilité surtout le monde qu'on a le plus de chances d'enrayer un phénomène généré par la collectivité.

Au cours de l'avant-midi, M. Néron a affiché bien clairement le but de son travail de trois ans et demi: "Nous ne voulons pas faire du hockey un sport de "tapettes", mais donner aux joueurs qui ont du talent la possibilité de s'en servir sans danger."

Pour ce faire, croit-il, un des aspects de développement préconisés repose sur l'intervention du ministère de l'Education. "On devrait axer l'introduction au hockey sur l'école et plus seulement sur les villes et les paroisses," peut-on lire en substance dans le rapport. Les gens du milieu, pour leur part, réservent leur opinion mais semblent craindre une ingérence trop grande des autorités gouvernementales.

M. Guy Desrosiers, responsable des sports au Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, a affirmé que pour le gouvernement, il n'est pas question de s'ingérer dans l'autonomie des fédérations sportives ni des organisations à caractère bénévole: "Nous nous limitons depuis longtemps à notre contribution financière; nous n'avons tenté que de redonner à la fédération son caractère de leadership et je pense que nous y sommes parvenus."

Le Haut-Commissariat pourrait par ailleurs être amené sous peu à contribuer aux caisses de la LJMHQ: une recommandation du rapport Néron souhaite une réduction du calendrier de ce circuit — des ligues en général — afin de permettre aux joueurs de mieux se consacrer à leurs études.

*Grand chelem de Larry Parrish*

# Spectaculaire remontée des Expos contre Los Angeles

**par Richard Milo**

Ils sont fous ces Expos, et les partisans leur rendent bien. La fièvre du baseball a atteint son point culminant, hier, alors que les Expos ont marqué dix points en deux manches pour surmonter un déficit de cinq points et finalement remporter une victoire de 10 à 9 contre les redoutables Dodgers de Los Angeles au Stade olympique.

Auteur de quatre points produits contre San Diego, mercredi, Larry Parrish s'est de nouveau attiré une ovation bien méritée en frappant le premier grand chelem de sa carrière pour couronner de brillante façon une manche de six points, en 4e.

Tony Perez avait précédemment créé l'égalité, dans la même manche, réussissant un second double en autant de manches après que les Expos eurent compté quatre points, en 5e, pour répliquer aux Dodgers qui avaient pris une avance de cinq points grâce, entre autres, à un circuit de deux points de Reggie Smith, en première.

Mais c'est un relais précis de Ellis Valentine en permettant de retirer au troisième but le rapide Dave Lopes et ainsi stopper toute tentative de ralliement des Dodgers, contre Mike Garman, puis Harrold Knowles, en 9e, qui a valu la victoire et au voltigeur de s'attirer les applaudissements de la foule et les éloges de Dick Williams après le match.

"Le meilleur bras du baseball. Je ne crois pas avoir vu un voltigeur ayant un meilleur bras au cours des dernières années, a dit Williams, des plus heureux mais encore un peu aigri par son expulsion du match par l'arbitre du troisième but John Gibler, un peu plus tôt en 9e.

Williams avait précédemment dit sa façon de penser à l'arbitre du marbre Nick Colosi après que ce dernier eut rendu, aux dires de l'instructeur des Expos, quelques décisions permettant aux deux premiers frappeurs des Dodgers d'obtenir des buts sur balles et marquer sur un solide double de Rick Monday contre Carmen. C'est alors que Dave Lopes puis Bill Russell ont frappé des simples au champ opposé contre le vétéran Harold Knowles, appelé au secours des Expos, pour donner l'occasion à Valentine de relayer avec précision à Larry Parrish au lieu de lancer à Carter pour tenter de retirer Monday.

"Lopez représentait le point égalisateur et c'est pourquoi j'ai visé au but plutôt qu'au marbre. Avec un retrait et le coeur de l'alignement des Dodgers qui suivait, j'ai pris la décision d'agir ainsi".

"Valentine a bien fait, et Kibler aussi, semble-t-il, mais je n'ai pas vu le jeu, ayant été expulsé quelques minutes plus tôt, a renchéri Williams, le sourire aux lèvres donnant tout le lieu de croire qu'il a bel et bien vu le superbe tir de son voltigeur.

Larry Parrish respirait quant à lui le goût de vivre, encore stimulé par une autre excellente performance aubâton, ayant obtenu deux coups sûrs avant de frapper son circuit contre le releveur Robert Castillo.

"Une autre ovation, mais je commence à être un peu habitué, maintenant, a commenté Parrish, lui qui ne savait pas trop que faire lorsque l'assistance a réclamé sa présence hors de l'abri, mercredi.

"Castillo devait me servir un bon lancer, puisque les buts étaient tous occupés et qu'il avait accordé un but sur balle intentionnel à André Dawson pour m'affronter, a-t-il expliqué.

De l'autre côté, chez les Dodgers, Tommy Lecords était évidemment déçu de la tournure des événements. "Un mauvais match, un de plus, où l'attaque a frappé mais nos lanceurs ont flanché, a-t-il précisé, se rappelant trop bien les défaites démoralisantes encaissées par son club cette saison.

Les Dodgers ont maintenant perdu huit matchs au cours desquels l'offensive a produit plus de six points.

"Avec une avance de cinq points et Tommy John au monticule, je croyais bien gagner, a-t-il conclu.

Les jours se suivent et se ressemblent souvent pour Reggie Smith qui n'a pas tardé à produire, hier, répétant son exploit de la veille en frappant un circuit dès la 1ère manche contre May pour ainsi pousser au marbre l'arrêt-court Bill Ruscall qui avait obtenu un simple.

Nullement affectés par un tel début, les Expos ont menacé en fin de première, les deux premiers frappeurs à faire face à John, Cash et Speier prenant position sur les sentiers à la suite d'un simple et d'un asorti parfaitement réussi. Mais John s'est rapidement ressaisi pour forcer Cromartie à frapper une balle à double jeu en direction de Gervey.

Puis, en 3e, les Dodgers ont finalement chassé May du monticule, profitant de deux erreurs et d'une balle passée de Carter pour marquer trois points. C'est de nouveau Smith qui a ouvert le bal avec un but sur balles, puis une erreur et un mauvais tir de Carter sur une tentative de vol du troisième ont valu le premier de trois points.

Pas battus pour autant, les Expos ont immédiatement répliqué, réduisant l'écart à un seul point grâce à des coups sûrs de Speier, Perez, un double, Valentine, Dawson, Parrish et Papi, le tout bon pour quatre points.

Le match n'était commencé que depuis trois manches complètes que déjà neuf points, 15 coups sûrs et trois erreurs avaient donné l'occasion à une foule partisane de manifester sa joie et sa surprise. Et ce n'était que le début!

| Los Angeles | ab | p | cs | pp | Montreal | ab | p | cs | pp |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Lopes, 2b | 4 | 0 | 0 | 0 | Cash, 2b | 5 | 0 | 1 | 0 |
| Russell, ac | 6 | 2 | 3 | 2 | Usner, 1b | 0 | 0 | 0 | 0 |
| R Smith, cd | 1 | 2 | 1 | 2 | Speier, ac | 5 | 1 | 3 | 0 |
| Lacy, cd | 3 | 0 | 1 | 1 | Cromartie, cg | 4 | 1 | 0 | 0 |
| Cey, 3b | 3 | 0 | 1 | 0 | Perez, 1b | 5 | 2 | 2 | 2 |
| Garvey, 1b | 5 | 1 | 0 | 0 | Frias, 2b | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Baker, cg | 5 | 1 | 1 | 0 | Valentine, cd | 4 | 2 | 1 | 0 |
| North, cc | 3 | 1 | 1 | 0 | Carter, r | 4 | 1 | 2 | 1 |
| Yeager, r | 4 | 0 | 1 | 0 | Dawson, cc | 3 | 2 | 1 | 1 |
| Davalli, fu | 0 | 1 | 0 | 0 | Parrish, 3b | 4 | 1 | 3 | 4 |
| John, l | 0 | 0 | 0 | 0 | May, l | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Castillo, l | 1 | 0 | 0 | 0 | Atkinson, l | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Mota, fs | 1 | 0 | 0 | 0 | Papi, fs | 1 | 0 | 1 | 1 |
| Lough, l | 0 | 0 | 0 | 0 | Schatzeder, l | 1 | 0 | 0 | 0 |
| Monday, fs | 1 | 1 | 1 | 1 | Garrett, fs | 1 | 0 | 1 | 0 |
| Totaux | 37 | 9 | 10 | 6 | Garman, l | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | | | | | Totaux | 37 | 10 | 15 | 9 |

Los Angeles: 203 001 003—9
Montréal: 004 600 00x—10

F: Carter. May. Atkinson. DJ—Los Angeles 2. Montréal 1. LSB—Los Angeles 12, Montréal 8. 2B: Perez 2. Lacy. Monday. C—R. Smith 11. Parrish 7. BV—R. Smith. S—John.

| | mi | cs | p | pm | bb | rb |
|---|---|---|---|---|---|---|
| John P, 7-4 | 3 1-3 | 12 | 8 | 8 | 2 | 2 |
| Castillo | 2 2-3 | 1 | 2 | 2 | 2 | 5 |
| Lough | 2 | 2 | 0 | 0 | 0 | 3 |
| May | 2 1-3 | 5 | 5 | 3 | 2 | 1 |
| Atkinson | 2-3 | 2 | 0 | 0 | 2 | 1 |
| Schatzeder G, 1-0 | 4 | 3 | 1 | 1 | 2 | 0 |
| Garman | 1 1-3 | 1 | 3 | 3 | 3 | 0 |
| Knowles | 2-3 | 1 | 0 | 0 | 1 | 0 |

Gain préservé—Knowles 3. FPL—Cromartie par John. LE—May. John. BP—Carter.
Temps: 3:01. Assistance: 21,719.

# Holmes vainc Norton sur décision partagée

LAS VEGAS Nevada (AFP)

Larry Holmes, l'assassin d'Easton, un boxeur invaincu de 28 ans, rappelant Cassius Clay, est devenu, hier soir, à Las Vegas, le nouveau champion du monde des poids lourds (version W.B.C.) en battant Ben Norton à l'issue d'un match extrêmement disputé et serré aux points en 15 rounds.

Holmes, dont c'était la 28e victoire consécutive, a gagné la demi-portion du titre mondial avec un seul petit point de différence.

Deux juges lui ont accordé la victoire par 143 points à 142, tandis que le troisième a préféré Norton sur le même score.

L'autre demi-couronne mondiale (W.B.A.) est détenue par Leon Spinks, vainqueur de Mohamed Ali en février dernier. Sprinks avait été déchu de son titre par le Conseil mondial de la boxe pour avoir refusé de rencontrer Norton.

Norton n'a jamais réussi à trouver la mesure de son adversaire, extrêmement mobile et qui utilisait avec grande efficacité son direct du gauche.

Holmes a remporté les quatre premiers rounds. Ce n'est qu'à partir du huitième que Norton, coupant le challenger à la lèvre inférieure, devenait l'agresseur, plaçant plusieurs crochets du droit. Mais Holmes s'échappait habilement, évitant d'être acculé dans les cordes. Il continuait à décocher des jabs et de courtes combinaisons des deux mains.

Au 13e round, d'un fulgurant crochet du droit à la mâchoire, suivi d'un uppercut, il mettait Norton au bord du K.O., ce dernier retournant en titubant dans son coin au coup de gong.

Les deux bodeurs étaient épuisés. Holmes, le plus jeune, réussissait à arracher la décision dans un quinzième round acharné.

Norton, l'homme qui a cassé la mâchoire de Mohamed Ali, a subi sa cinquième défaite après deux contre Ali et une contre Foreman. Il a 46 victoires à son actif. Il avait touché une bourse de $2.3 millions pour ce combat et Holmes, $600,000.

Ken Norton a très sportivement reconnu sa défaite et a regretté ses fautes de tactique au début du combat, qui lui ont fait perdre de nombreux points dans les quatre premiers rounds. "Holmes peut être fier de lui, il a fait un grand match", a reconnu l'ancien champion du monde, qui s'est défendu pour le moment de tout projet d'avenir.

Pleurant de joie sur le ring, Holmes était de son côté dans un total état d'épuisement et s'est refusé à toute déclaration.

Soutenu par ses soigneurs, il a dû aller immédiatement s'allonger au vestiaire pour tenter de récupérer de ses efforts.

Mohamed Ali, interrogé de New York par la télévision, n'a guère été ému par le match: "Les poids lourds ont maintenant deux champions (Spinks et Holmes), ce sont deux vilains", a-t-il déclaré. Puis, traditionnellement, il a affirmé qu'il restait le meilleur et deviendrait pour la troisième fois champion du monde en battant Spinks en septembre à la Nouvelle-Orléans.

## BASEBALL

### Ligue Nationale

**Jeudi**
St-Louis 2, Atlanta 0
Chicago 10, Cincinnati 1
Montréal 4, Los Angeles 1
Houston à Pittsburgh, remis

**Hier**
Montréal 10, Los Angeles 9
Chicago 5, San Diego 0
New York 3, San Diego 2
Philadelphie 6, Atlanta 1
Pittsburgh 11, Cincinnati 9
Houston à St-Louis

**Aujourd'hui**
San Francisco, Blue (6-4) à New York, Kobel (0-0), 14 h 05
San Diego, Owchinko (3-5) à Chicago, Roberts (3-0), 14 h 15
Cincinnati, Seaver (6-4) à Pittsburgh, Blyleven (4-5), 14 h 15
Los Angeles, Rhoden (5-3) à Montréal, Twitchell (3-4), 19 h 35
Atlanta, Ruthven (2-5) à Philadelphie, Kaat (2-0), 19 h 35
Houston, Lemongello (5-6) à St-Louis, B. Forsch (7-4), 20 h 05

**Dimanche**
Atlanta à Philadelphie, 13 h 35
Cincinnati à Pittsburgh, 13 h 35
San Francisco à New York, 14 h 05
Los Angeles à Montréal, 14 h 15
San Diego à Chicago, 14 h 15
HOUSTON A St-Louis, 14 h 15

### Ligue Américaine

**Jeudi**
Chicago 2, Minnesota 1
Texas 5-3, Kansas City 4-2
Californie 10, Oakland 7

**Hier**
Minnesota à Cleveland
Kansas City à Detroit
Toronto à Milwaukee
Chicago à Texas
Baltimore à Oakland
New York à Californie
Boston à Seattle

**Aujourd'hui**
Kansas City, Leonard (4-9) à Detroit, Sykes (3-3), 13 h 30
Toronto, Underwood (2-6) à Milwaukee, Travers (2-2), 14 h 30
Baltimore, Palmer (7-4) à Oakland, Renko (1-1), 16 h 30
Boston, Torrez (8-2) à Seattle, Pole (4-6), 16 h 35
Minnesota, Erickson (7-3) à Cleveland, Wise (3-9), 19 h 35
Chicago, Stone (5-3) à Texas, Ellis (4-2), 20 h 35
New York, Gullett (0-0) à Californie, Ryan (3-6), 22 h 30

**Dimanche**
Kansas City à Detroit, 13 h 30
Toronto à Milwaukee, 2, 14 h
Minnesota à Cleveland, 14 h 05
New York à Californie, 16 h
Baltimore à Oakland, 16 h 30
Boston à Seattle, 16 h 35
Chicago à Texas, 20 h 35

### LIGUE NATIONALE

**Section Est**

| | g | p | moy. | diff. |
|---|---|---|---|---|
| CHICAGO | 31 | 21 | .596 | — |
| PHILADELPHIE | 29 | 21 | .580 | 1 |
| MONTRÉAL | 31 | 24 | .564 | 1½ |
| NEW YORK | 27 | 30 | .474 | 6½ |
| PITTSBURGH | 24 | 28 | .462 | 7 |
| ST-LOUIS | 22 | 35 | .386 | 11½ |

**Section Ouest**

| | g | p | moy. | diff. |
|---|---|---|---|---|
| SAN FRANCISCO | 32 | 21 | .604 | — |
| CINCINNATI | 34 | 23 | .596 | — |
| LOS ANGELES | 28 | 27 | .509 | 5 |
| HOUSTON | 22 | 29 | .431 | 9 |
| SAN DIEGO | 23 | 31 | .426 | 9½ |
| ATLANTA | 20 | 33 | .377 | 12 |

### LIGUE AMÉRICAINE

**Section Est**

| | g | p | moy. | diff. |
|---|---|---|---|---|
| BOSTON | 36 | 19 | .655 | — |
| NEW YORK | 31 | 22 | .585 | 4 |
| DETROIT | 29 | 23 | .558 | 5½ |
| BALTIMORE | 29 | 25 | .537 | 6½ |
| MILWAUKEE | 26 | 26 | .500 | 8½ |
| CLEVELAND | 23 | 28 | .451 | 11 |
| TORONTO | 19 | 32 | .373 | 15 |

**Section Ouest**

| | g | p | moy. | diff. |
|---|---|---|---|---|
| OAKLAND | 32 | 23 | .582 | — |
| TEXAS | 28 | 24 | .538 | 2½ |
| KANSAS CITY | 27 | 24 | .529 | 3 |
| CALIFORNIE | 28 | 26 | .519 | 3½ |
| CHICAGO | 23 | 29 | .442 | 7½ |
| MINNESOTA | 21 | 32 | .396 | 10 |
| SEATTLE | 19 | 38 | .333 | 14 |

## CARNET SPORTIF

**Aujourd'hui**

Un gros week-end qui commence:

D'abord, la très importante assemblée générale de la Fédération québécoise de hockey sur glace a lieu au Loews-LaCité. Rappelons que la FQHG a dit appuyer 95% des recommandations du rapport Néron sur la violence au hockey.

Les Alouettes de Montréal invitent le public à les visiter en famille à leur camp d'entrainement, au Collège militaire de Saint-Jean. Dès 14 h, les visiteurs pourront rencontrer le personnel de l'équipe, admirer le superbe Elitise Fiatoa (Hercule n'a qu'à se rhabiller...) et entendre Lamar Leachman, dans son numéro de dressage de bloqueurs défensifs...

Kino-Québec ("Allez jouer dehors", c'est d'eux) invite la population à faire un peu d'exercice. A 13 h, aux parcs Jarry et Ahuntsic, vous pouvez courir, jogger, marcher, jouer au tennis (à Jarry) et rouler à bicyclette. Evidemment, c'est gratuit.

La Fédération des loisirs et sports pour handicapés du Québec tient en réunion générale au pavillon Laurier de la Maison Lucie-Bruneau, 2275, ave Laurier, à Montréal. Très importante, cette réunion, puisque l'on y décidera des catégories de personnes éligibles à faire partie de la fédé...

En athlétisme, au parc Kent, classique provinciale de juin dans les catégories juvénile, junior et sénior.

En balle molle, à Longueuil, tournoi provincial féminin. D'autre part, les Chevaliers O'Keefe, se produisent au CREPS d'Alma, à 19 h 30.

En boxe, à la Place Bonaventure, a lieu le gala Meritas de cette discipline sportive.

En canot, compétition régionale à Mont-Joly.

En cyclisme, à Beauport, a lieu le grand prix provincial masculin et féminin toutes catégories sur route.

Au hockey sur gazon, à l'Ile Sainte-Hélène, se déroule le tournoi national Invitation-Québec féminin, chez les juniors et séniors. La finale du tournoi a lieu à 14 h 30 dimanche. L'entrée est libre.

En natation, à la piscine Henri-Bourassa, à Montréal, rencontre provinciale groupes B.

En pétanque, encore un week-end copieux: aujourd'hui, tournois régionaux Molson à Saint-Charles-Garnier (Québec) et Saint-Gérard de Champlain (Mauricie); dimanche, tournois régionaux Molson à Sainte-Geneviève (Québec), Grand-Mère, Norbertville (Victoriaville) et Repentigny.

Un sport automobile, à Québec, au Parc de l'Exposition, ont lieu les derniers essais en vue du Grand prix Labatt de Québec (formule A) et du championnat provincial. A Montréal, d'autre part, a lieu le championnat provincial de navigation (en rallye, bien entendu).

Au tir à l'arc, à Saint-Hubert, compétition provinciale "Fita 1440" de qualification.

En voile, stage provincial de préévaluation à la base de plein air de Saint-Zotique.

**Dimanche**

A Saint-Gabriel de Brandon a lieu le Maski-Courons, une compétition ouverte à ceux qui se sont déjà inscrits... On peut quand même regarder.

Au Parc olympique se tient le Rendez-vous de la santé, une initiative de Kino-Québec et le Groupe CETBON (aide aux personnes obèses). On peut s'inscrire sur place, dans les catégories "en forme" ou "obèses".

Les Chevaliers O'Keefe se produisent à 14 h au Parc municipal de La Tuque.

En canoe-kayak, à Matane, compétition provinciale de slalom sur le plat.

En canot, au lac Gareau (dans la région de Lanaudière) compétition provinciale, mais pour professionnels seulement.

En monomautisme, à Saint-Jean d'Iberville, compétition internationale où concourent 40 Québécois. A Lachine, a lieu durant ce temps une compétition provinciale.

En orienteering, à Bronwsburg, se déroule le championnat régional toutes catégories.

En sport automobile, courses d'accélération à Napierville.

Au tir à la volée, au Club des pêcheurs et chasseurs de Montréal (près de Saint-Jean d'Iberville) a lieu un championnat de club.

**Mardi**

Les Chevaliers O'Keefe se produisent à 20 h 00 au Parc Marcil, à Valleyfield.

**Mercredi**

En athlétisme, au Parc olympique, a lieu une soirée invitation RIO-FQA pour hommes et femmes séniors.

Les Chevaliers O'Keefe — c'est qu'ils jouent aussi souvent que les Expos!... — se produisent à 19 h 00 dans un parc situé angle Beaubien et 6e avenue.

**Jeudi**

En tennis de table, à 20 h, au Centre Pierre-Charbonneau, rencontre internationale France-Canada. Billets: $3.

**Vendredi**

Les Chevaliers O'Keefe jouent à 20 h au Parc Decelles, à Saint-Laurent.

En balle molle, tournois régionaux à Longueuil (mixte) et Port-Cartier (hommes).

Bonne chance aux quatre gymnastes et à l'entraineur québécois membres de l'équipe nationale sénior du Canada en compétition en Chine.

**En vrac**

Le Service des sports et loisirs de la Ville de Montréal offre aux jeunes de 12 à 16 ans, au cours de l'été, de nombreux cours à caractère sportif. Pour informations: on peut se rendre au Bassin olympique (à l'Ile Notre-Dame) de 9 h à 16 h, tous les jours de la semaine...

Le Centre d'éducation physique et des sports de l'U. de M. offre le bain libre et gratuit puisqu'au 3 juillet de midi à 18 h 30, tous les jours. Le Cepsum offrira également à compter de la semaine prochaine des cours de natation destinés aux enfants et aux personnes de l'âge d'or. Les enfants de 3, 4 et 5 ans pourront suivre un cours par semaine (60 minutes) pendant huit semaines le mardi ou jeudi de 9 h à 10 h, de 10 h à 11 h ou de 11 h à midi. Le coût est de $12. Les adultes de l'âge d'or pourront suivre un cours d'initiation le lundi ou mercredi aux mêmes heures et au même prix. Pour information, 343-6104.

**Gilles ST-JEAN**

# *Fryman et Herrmann passent aux Expos*

Les Expos de Montréal ont acquis hier le contrat du vétéran lanceur gaucher Woody Fryman des Cubs de Chicago et ont repêché le receveur Ed Herrmann des Aeros de Houston.

Fryman revient donc à Montréal en échange d'un joueur dont l'identité sera connue plus tard, tandis que Herrmann a été acquis via le repêchage.

Membre de la formation montréalaise en 1975 et 1976, Fryman a compilé un dossier de 2-4 en neuf départs cette saison avec les Cubs de Chicago. Fryman avait été choisi l'Expo de l'année en 1976 avant d'être échangé aux Reds de Cincinnati en compagnie de Dale Murray contre Tony Perez et Will McEnaney.

Âgé de 38 ans, Fryman sera vraisemblablement employé comme cinquième partant.

Herrmann, âgé de 31 ans, a conservé une moyenne de .291 en 56 parties avec les Astros l'an dernier.

La direction des Expos attendra l'arrivée de Fryman et de Herrmann avant de céder deux joueurs aux mineures.

●

NEW YORK — Après la première compilation des votes des amateurs pour les alignements partants des équipes d'étoiles du baseball majeur, le voltigeur Jim Rice, des Red Sox de Boston, est en tête de liste dans la Ligue américaine avec plus de 374,000 votes.

Rice, qui domine les majeures pour les circuits cette saison avec 19, est suivi de Reggie Jackson et Carl Yastrzemski chez les voltigeurs. Jackson a obtenu 272,000 votes jusqu'ici et Yastrzemski, 225,000.

Aux autres positions, les meneurs sont des joueurs qu'on est habitué de voir: Rod Carew, du Minnesota, au premier coussin; Willie Randolph, de New York, au deuxième; Rick Burelson, de Boston, à l'inter; George Brett, de Kansas City, au troisième, et Carlton Fisk, de Boston, comme receveur.

**COURS DE VOILE**

pour débutants
ou
experts



LOCATION DE BATEAU
CARTE DE MEMBRE
**697-3267**

*À seulement 20 minutes du centre-ville*

**ÉCOLE DE VOILE**
**Stefan Marshall**

# TORONTO

## Baisse des cours

Le tassement des titres miniers et industriels a provoqué une baisse modérée des cours à la Bourse de Toronto hier à l'issue d'un marché animé au sein duquel 4.12 millions d'actions ont changé de mains.

L'indice composé descend de 2.42 à 1,143.2 et trois de ses quatre grands compartiments subissent une défaite.

Les produits industriels tombent de 6.63 à 979, les mines de 4.94 à 977.44 et les services financiers de 2.97 à 1,100.58. Les hydrocarbures gagnent 1.94 à 1,394.18.

Les valeurs en hausse sont plus nombreuses que celles en baisse: 217 contre 193 et 267 autres conservent leurs positions de la veille. Canadian Pacific Ltd a été le titre le plus prisé de la séance: 53,000 papiers ont été brassés.

Dans les autres industrielles, Bell tombe de 7-8 à $57 1-2, General Motors de 5-8 à 68 7-8, Moore de 5-8 à 37 3-8, Costain de 5-8 à 12 3-8 et la Banque impériale de 1-8 à 28 3-4.

Wainoco Oil monte de 1 à $19 1-4, Canadian Occidental Petroleum de 1 à 20 3-4, B.C. Packers B de 1 à 52, Dome Petroleum de 1 à 62 et Consumers Distributing de 1-4 à 14 1-4.

Dans le secteur minier Denison Mines descend de 1 1-8 à $76 1-8, Hudson Bay Mining A de 3-8 à 17 et Campbell Red Lake de 1-4 à 36. Roman Corp. progresse de 5-8 à $28 1-2 et International Mogul Mines de 27 1-2 cents à $5 1-8.

Enfin parmi les pétroles, Numac Oil baisse de 1 à $35 1-4, Ranger Oil de 5-8 à 34 5-8 et Total de 1-4 à 11 3-8. Bonanza Petroleum avance de 5-8 à $34 3-4 et Canadian Reserve Oil de 5-8 à 9 3-4.

### Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| **Industrielles** | | | | | |
| A.G.F.M | 9000 | 235 | 220 | 235 | +15 |
| Aby Gln w | 27900 | 210 | 195 | 210 | +20 |
| Abitibi | 17650 | $13 | 12¾ | 12¾ | — 1/8 |
| Abitbi 7½p | 200 | $50 | 49¾ | 50 | + 1 |
| Abitbi 10 | 208 | $55½ | 55½ | 55½ | + ½ |
| Acklands | 340 | $11½ | 11½ | 11½ | |
| Action Trd | z400 | 88 | 88 | 88 | |
| Adanac M | 1500 | 45 | 40 | 40 | −12 |
| Afton Min | 600 | $8¾ | 8¾ | 8¾ | |
| Agnico E | 2385 | 475 | 465 | 470 | |
| Agra Ind A | 400 | $6⅝ | 6⅝ | 6⅝ | + 1/8 |
| Albany | 41202 | 81 | 77 | 80 | + 1 |
| Alf Energy | 6500 | $16 | 15⅞ | 15⅞ | |
| Alta Gas A | 10366 | $15⅜ | 15⅛ | 15⅜ | + ⅛ |
| Alta G C p | z16 | $70⅜ | 70⅛ | 70⅜ | |
| Alta G F | 590 | $29⅜ | 29⅛ | 29⅜ | |
| Alta G 9.76 | 350 | $29¼ | 29 | 29 | — ¼ |
| Alta G 7.60 | 260 | $26 | 26 | 26 | |
| Alta Nat | 285 | $42½ | 42½ | 42½ | + ½ |
| Alcan | 22425 | $32⅜ | 32 | 32⅛ | |
| Algo Cent | 251 | $19½ | 19⅜ | 19½ | + ⅛ |
| Algoma St | 1865 | $21¼ | 21 | 21 | |
| All-Can B | 2300 | 485 | 480 | 480 | − 5 |
| Allarco Dv | 225 | $25½ | 25½ | 25½ | − ½ |
| Alliance B | 4050 | 385 | 380 | 385 | + 5 |
| Alminex | 300 | $11 | 11 | 11 | |
| Almin 4½ p | z155 | $38⅜ | 38⅜ | 38⅜ | |
| Alum 3rd p | 100 | $29 | 29 | 29 | |
| Am Bonza | 6120 | $34⅞ | 34¼ | 34¾ | + ⅛ |
| Am Eagle | 42200 | 215 | 208 | 212 | − 1 |
| Am Leduc | 14000 | 22 | 21 | 22 | + 1 |
| Andres W | 9050 | $15⅜ | 15 | 15⅜ | + ⅜ |
| Ang CT 4½ p | z20 | $27 | 27 | 27 | |
| Ang U Dev | 30300 | 233 | 227 | 233 | + 8 |
| Aquitaine | 1732 | $17¼ | 17 | 17 | |
| Args 250 p | z80 | $33 | 33 | 33 | |
| Argus B pr | 100 | $33¾ | 33¾ | 33¾ | + ¼ |
| Asamera | 12300 | $15⅛ | 15 | 15 | − ⅛ |
| Asbestos | 900 | $39 | 38¾ | 39 | − ⅛ |
| Ashland C | 68773 | $21⅜ | 19⅞ | 19⅞ | −2⅜ |
| Asoc Porc | 5000 | 80 | 78 | 80 | + 2 |
| Atco A | 9200 | $13⅞ | 13½ | 13½ | − ¼ |
| Atl C Cop | 1000 | 40 | 40 | 40 | |
| Ato Hard A | 8300 | $16¼ | 15¾ | 16⅛ | + ⅜ |
| BC Sugar A | 500 | $29⅛ | 29 | 29 | − ¼ |
| BP Can | 11400 | $14½ | 14¼ | 14¼ | |
| Banister C | 2525 | $10½ | 10½ | 10½ | |
| Bank BC | 300 | $32⅞ | 32¾ | 32¾ | + ¼ |
| Bank Mtl | 14294 | $21⅞ | 21⅝ | 21⅞ | + ¼ |
| Bank N S | 11836 | $21⅜ | 20¾ | 20¾ | − ⅜ |
| Bankeno | 1930 | 268 | 255 | 255 | −13 |
| B Cdn Nat | 500 | $17⅜ | 17¼ | 17¼ | |
| B Cdn Nat r | 94777 | 75 | 73 | 74 | + 1 |
| Barex | 11000 | 6 | 6 | 6 | −1½ |
| Bartaco | 600 | 305 | 305 | 305 | + 5 |
| Bary Expl | 1000 | 80 | 80 | 80 | |
| Baton B | 3606 | $11¾ | 11⅝ | 11¾ | + ¼ |
| Bay Mills | 100 | $12¾ | 12¾ | 12¾ | + ¼ |
| Becker B p | z25 | $5¼ | 5¼ | 5¼ | |
| Bell Canad | 75368 | $57⅝ | 57¼ | 57½ | − ⅜ |
| Bell A pr | z24 | $57⅛ | 57 | 57⅛ | |
| Bell D pr | 325 | $57⅝ | 57½ | 57⅝ | − ⅜ |
| Bell 2.28 | 750 | $30¼ | 30¼ | 30¼ | + ⅛ |
| Bell 1.80 | 950 | $23¾ | 23½ | 23⅝ | + ¼ |
| Bell 1.96 | 7725 | $27 | 26¾ | 26¾ | − ⅛ |
| Biltmo A p | 200 | 475 | 475 | 475 | +50 |
| Bl Hawk | 3000 | 14 | 14 | 14 | + 1 |
| Black P A | 4590 | $10⅜ | 10⅛ | 10¼ | − ⅛ |
| Block Bros | 2850 | $8⅞ | 8⅞ | 8⅞ | + ⅛ |
| Bombdier | 400 | $8 | 8 | 8 | + ⅛ |
| Border C | 700 | 270 | 266 | 270 | |
| Bovis Cor | 5000 | 60 | 59 | 60 | |
| Bow Valy | 19564 | $31⅞ | 30⅞ | 31¼ | + ⅜ |
| Bralor Res | 4900 | $6¼ | 6 | 6 | − ⅛ |
| Bramalea | 2750 | $10⅜ | 10⅛ | 10¼ | − ⅛ |
| Brameda | 4739 | 144 | 141 | 144 | − 1 |
| Brascan A | 12418 | $16⅞ | 16⅜ | 16¾ | + ⅛ |
| Brscn 8½ | 1500 | $28½ | 27¾ | 27¾ | − 1 |
| Bright A | 200 | $11 | 10¾ | 11 | |
| BCFP | 1550 | $29 | 28¾ | 29 | + ½ |
| BCFP pr | z120 | $41 | 40 | 41 | |
| BC Pack B | 5100 | $52 | 52 | 52 | + 1 |
| BC Phone | 8355 | $16½ | 16⅜ | 16⅜ | |
| BCPh 4⅜ p | z70 | $55⅛ | 55 | 55⅛ | |
| BCPh 4½ p | 100 | $56 | 56 | 56 | |
| BCPh 4¾ p | 100 | $60 | 60 | 60 | − ¼ |
| BCPh 4.84 | 200 | $15⅜ | 15⅜ | 15⅜ | − ¼ |
| BCPh 6 pr | z6 | $77 | 77 | 77 | |
| BCPh 6.80 | z40 | $21½ | 21½ | 21½ | |
| BCP 10.16 p | 810 | $29¾ | 29½ | 29½ | |
| BCP 2.32 p | 300 | $33 | 32½ | 32½ | − ½ |
| BCPhr | 77380 | 50 | 48 | 50 | + 1 |
| Broul Reef | 12100 | 32 | 30 | 32 | + 1 |
| Brunswk | 6050 | 385 | 375 | 380 | + 5 |
| Budd Auto | 1360 | 11⅜ | 11½ | 11⅜ | + ⅛ |
| Budd A w | 500 | 430 | 430 | 430 | +10 |
| Burns Fds | 100 | 10⅜ | 10⅜ | 10⅜ | − ⅛ |
| CAE A | 1600 | $14¾ | 14¼ | 14⅜ | + ¼ |
| Cad Frv | 7240 | $13⅜ | 13¾ | 13⅞ | |
| Cal Pow A | 2800 | $38⅛ | 37⅞ | 38⅛ | + ⅛ |
| Cal P 7½ p | 50 | $100⅜ | 100⅜ | 100⅜ | |
| Cal P 10 p | 73 | $116¼ | 115 | 116¼ | + ¼ |
| Cal P 9.80 | 40 | $111 | 110½ | 110½ | + ½ |
| Cal P 9.75 | 50 | $110⅛ | 110⅛ | 110⅛ | −1⅞ |
| Cal P 2.36 | 100 | $29½ | 29½ | 29½ | − ⅛ |
| Cal P 8¾ | z1 | $106 | 106 | 106 | |
| Calvrt Die | 1000 | 265 | 260 | 260 | − 5 |
| Calvert | 77600 | 63 | 61 | 61 | |
| Cam Mine | 4083 | 39 | 38 | 39 | |
| Camflo | 1700 | $14⅜ | 14⅜ | 14⅜ | − ⅛ |
| C Chib A | 9400 | $7¼ | 7⅛ | 7¼ | + ⅛ |
| Camp RL | 2100 | $36¾ | 36¼ | 36¼ | − ¼ |
| Campau B | 500 | $12¼ | 12¼ | 12¼ | |
| Can Cem A | 1763 | $11⅛ | 10⅞ | 10⅞ | − ⅛ |
| CCe Cp | 146 | $16¾ | 16¾ | 16¾ | − ¼ |
| CDC pr B | 81 | $107 | 106¼ | 106¼ | − ¼ |
| Can Malt A | 1250 | $30 | 29⅞ | 30 | + ⅛ |
| C Nor West | 2300 | $10¾ | 10½ | 10½ | − ¼ |
| C Pakrs C | 425 | $21⅜ | 21⅛ | 21⅜ | |
| Can Perm | 4275 | $18 | 17⅜ | 17⅜ | − ⅜ |
| CPerm 6¾ | 375 | $25¾ | 25¾ | 25¾ | |
| CPerm 8 | 800 | $26 | 26 | 26 | |
| CS Pete | 17700 | 470 | 460 | 465 | |
| Can Trust A | 1119 | $25¼ | 25¼ | 25¼ | − ¼ |
| C Trust 7¼ | 825 | $21½ | 21⅜ | 21½ | + ⅜ |
| C Tung | 11950 | $17 | 16¾ | 17 | + ⅛ |
| CCablesy A | 2075 | $17 | 17 | 17 | |
| Cdn Cel | 1225 | $7⅜ | 7¼ | 7¼ | − ⅛ |
| CC Man A | 320 | $27¾ | 27⅛ | 27¾ | − ¼ |
| C Curtis | z500 | 68 | 64 | 64 | |
| CGE | 150 | $29 | 29 | 29 | |
| C Hidrogas | 8084 | 390 | 355 | 390 | +40 |
| C Homestd | 3400 | $8¼ | 8 | 8¼ | + ⅛ |
| C Hydro | 5750 | $10⅛ | 10 | 10 | |
| C Hydro pr | 200 | $14⅜ | 14⅜ | 14⅜ | − ⅛ |
| Cl Bk Com | 37864 | $29 | 28¾ | 28¾ | − ⅛ |
| Cl Bk r | 520322 | 66 | 63 | 64 | |
| Cil | 925 | $20¼ | 20⅛ | 20⅛ | + ⅛ |
| Cl Powr A | 1000 | 150 | 150 | 150 | −15 |
| CLI Pete | 500 | 80 | 80 | 80 | + 4 |
| C Marconi | 19910 | $7⅜ | 7⅛ | 7⅜ | + ⅜ |
| C Merrill | 1000 | $15⅜ | 15⅜ | 15⅜ | − ⅛ |
| CNat R | 15200 | 300 | 295 | 300 | |
| C Ocdental | 21260 | $21 | 20 | 20¾ | + 1 |
| CP Inve | 1850 | $20⅞ | 20¾ | 20¾ | |
| CP Inve pr | z5 | $19⅛ | 19⅛ | 19⅛ | |
| CP Ltd | 79416 | $19½ | 19¼ | 19⅜ | |
| CPL UK p | 112 | $5¼ | 5¼ | 5¼ | + ¼ |
| C Reserve | 8425 | $9¾ | 9⅛ | 9¾ | + ⅜ |
| Cdn Sup O | 25334 | $57 | 56⅞ | 57 | + ½ |
| Cdn Tire | 320 | $24¼ | 23⅞ | 24¼ | + ½ |
| Cdn Tire A | 2836 | $26 | 25½ | 26 | + ½ |
| C Utilties | 4'37 | $15⅞ | 15¾ | 15⅞ | + ⅛ |
| C Util 5 pr | z10 | $63½ | 63½ | 63½ | |
| CUtil 6 pr | 300 | $76⅞ | 76⅞ | 76⅞ | + ⅜ |
| CU 10¼ | 480 | $29⅜ | 29¼ | 29⅜ | − ¼ |
| C Util 7.30 | 100 | $25⅛ | 25⅛ | 25⅛ | − ⅜ |
| C Vickers | 300 | $31 | 31 | 31 | + 1 |
| CWN G 4 pr | z35 | $9¾ | 9¾ | 9¾ | |
| Candel Oil | z92 | $15¾ | 15 | 15¾ | |
| Canray | 11050 | 205 | 197 | 200 | |
| Canron A | 1910 | $27⅛ | 26¾ | 27⅛ | + ¼ |
| Cara | 3950 | $20⅜ | 20½ | 20½ | − ¼ |
| Carl OK | 18608 | 425 | 420 | 425 | − 5 |
| Carl A p | 100 | $27 | 27 | 27 | − ⅛ |
| Carma A | 200 | $11⅞ | 11⅞ | 11⅞ | − ⅛ |
| Carma 8.75 | 100 | $19⅜ | 19⅜ | 19⅜ | + ⅛ |
| Carrier JD | 200 | 300 | 300 | 300 | |
| Cassiar | 8105 | $10⅞ | 10⅝ | 10⅞ | + ⅛ |
| Cassidy L | 700 | $5 | 5 | 5 | +45 |
| Celanese | 6425 | 360 | 355 | 355 | |
| Celan 175 p | z80 | $18⅜ | 18½ | 18⅝ | |
| Ctl Fund A | 200 | $6⅜ | 6⅜ | 6⅜ | + ⅛ |
| Cent Pat | 4900 | 148 | 145 | 148 | + 3 |
| Chnclr | 1500 | 178 | 176 | 178 | − 2 |
| Chib Kay | 6000 | 10 | 10 | 10 | − 1 |
| Chieftan D | 2724 | $19⅛ | 18¾ | 18¾ | + ¼ |
| Chieftain p | 100 | $75½ | 75½ | 75½ | |
| Chimo | z50 | 120 | 120 | 120 | |
| Chrysler | 5024 | $13⅜ | 13⅛ | 13¼ | + ⅛ |
| CHUM | z50 | $9⅜ | 9⅜ | 9⅜ | |
| CHUM B | 200 | $10⅛ | 10⅛ | 10⅛ | |
| Coch Will | 7200 | 60 | 59 | 60 | + 3 |
| Cockfield | 200 | 375 | 375 | 375 | |
| Coin Lake | 2500 | 11 | 11 | 11 | |
| Coles Book | 2600 | $19½ | 19½ | 19½ | + ⅜ |
| Comb Met | 34100 | 35 | 33 | 33 | |
| Cominco | 2892 | $28⅛ | 27⅞ | 28 | + ⅛ |
| Cominco A | 600 | $28 | 28 | 28 | |
| Com Cap | 2100 | $6¼ | 6⅛ | 6¼ | + ¼ |
| C Holiday I | 1500 | $8⅛ | 8⅛ | 8⅛ | |
| Con Bath A | 760 | $28 | 27⅞ | 27⅞ | − ⅛ |
| Con Bath p | 100 | $19 | 19 | 19 | + ⅛ |
| C Bath 68 w | 1100 | $8⅞ | 8 | 8 | − ¾ |
| Con Bldg | 500 | 400 | 395 | 395 | − 5 |
| Con Fardy | 7100 | 335 | 325 | 330 | + 5 |
| C Durham | 15000 | 79 | 75 | 75 | − 5 |
| C Marben | z160 | 62 | 59 | 59 | |
| C Morisn | 2000 | 150 | 150 | 150 | |
| Cons Pipe | 400 | $7 | 7 | 7 | |
| Cons Prof | z33 | 17 | 17 | 17 | |
| C Rambler | 100 | 140 | 140 | 140 | − 5 |
| C Rexspar | 5000 | 73 | 72 | 72 | |
| Con Textle | 900 | 290 | 285 | 290 | |
| Con Distrb | 72615 | $14⅜ | 14 | 14¼ | + ¼ |
| Cons Gas | 6120 | $18¼ | 18 | 18⅛ | |
| Con Gas B | z7 | $73⅜ | 73⅜ | 73⅜ | |
| Con Gas D | 325 | $26¾ | 26⅜ | 26⅜ | + ⅛ |
| Control F | 5900 | $5 | 475 | 5 | + ¼ |
| Conwest | 7300 | $6⅜ | 6 | 6¼ | + ¼ |
| Cop Fields | 366 | 265 | 260 | 265 | −10 |
| Corby B | z50 | $22¼ | 22¼ | 22¼ | |
| Cornat Ind | 2525 | $7 | 6⅞ | 7 | + ¼ |
| Coseka R | 8400 | $5¾ | 5½ | 5⅝ | |
| Costain R | 900 | $12¾ | 12⅜ | 12⅜ | − ⅜ |
| Courvan | 2000 | 11 | 11 | 11 | |
| Craigmt | 1500 | 390 | 385 | 385 | |
| Crain R L | 100 | $10⅞ | 10⅞ | 10⅞ | |
| Crestbrk | 5900 | $7⅜ | 7⅛ | 7⅜ | + ¼ |
| C Zelrba A | 200 | $22½ | 22½ | 22½ | + ⅛ |
| Crush Intl | 3200 | $15⅝ | 15¼ | 15⅝ | + ⅛ |
| Cuvier M | 1000 | 48 | 48 | 48 | − 1 |
| Cygnus A | z50 | $6 | 6 | 6 | |
| Cygnus B | 150 | $8 | 8 | 8 | |
| Cyprus | 100 | $8⅜ | 8⅜ | 8⅜ | |
| Czar Res | 4600 | $22 | 21¾ | 22 | |
| Dale-R | 300 | $13¾ | 13¾ | 13¾ | |
| Dalmy C | 1200 | $6¾ | 6⅝ | 6¾ | |
| Daon Dev | 3450 | $8⅝ | 8½ | 8½ | − ⅛ |
| Daon A | 200 | $7¼ | 7¼ | 7¼ | − ⅛ |
| D Aragon | 15500 | 24 | 23 | 23 | − 1 |
| Datline | 200 | $7¼ | 7¼ | 7¼ | |
| D Eldona | 1000 | 85 | 84 | 85 | + 1 |
| Denison | 1411 | $77 | 75¾ | 76⅛ | −1⅛ |
| Dicknsn | 3900 | $5⅝ | 5½ | 5½ | |
| Discovry | 1000 | 58 | 58 | 58 | |
| Dist Tr A | 2000 | $7⅜ | 7⅜ | 7⅜ | − ⅛ |
| Domant | 200 | $5⅜ | 5⅜ | 5⅜ | |
| Dome Mine | z45 | $86 | 86 | 86 | |
| Dome Pete | 3300 | $62⅜ | 61 | 62 | + 1 |
| D Bridge | 27670 | $25⅜ | 25 | 25 | − ½ |
| DExplor | 6100 | 22 | 22 | 22 | |
| Dofasco A | 2896 | $26¾ | 26¼ | 26⅜ | − ⅛ |
| Dom Store | 7925 | $16⅜ | 16¼ | 16¼ | − ⅛ |
| D Textie A | 30855 | $11 | 10⅞ | 11 | |
| Domtar | 3510 | $18¾ | 18½ | 18⅝ | |
| Domtar pr | 270 | $13¼ | 13¼ | 13¼ | − ¼ |
| Dr Mc C A | 150 | $17½ | 17½ | 17½ | |
| Dunraie | z234 | 13 | 10 | 13 | |
| Du Pont | 225 | $15¼ | 15 | 15 | − ⅜ |
| Dylex Ltd | 100 | $14⅞ | 14⅞ | 14⅞ | − ⅛ |
| Dylex L A | 18500 | $12⅛ | 11¾ | 12⅛ | + ¼ |
| Dynamar | 23900 | 145 | 137 | 140 | + 1 |
| E-L Fin | 505 | $12 | 11⅞ | 11⅞ | |
| E-L Fin p | 100 | $12¼ | 12¼ | 12¼ | |
| E-L Fin w | 6100 | 126 | 120 | 120 | −10 |
| East Sul A | 1800 | 155 | 150 | 155 | |
| Econ Inv p | z10 | $31 | 31 | 31 | |
| Ego M | 149700 | 360 | 335 | 345 | +10 |
| Electro A | 2100 | 380 | 375 | 380 | − 5 |
| Elks Stors | 300 | $12¼ | 12¼ | 12¼ | |
| Emco | 1700 | $7⅜ | 7¼ | 7⅜ | |
| Extndcar | 1107 | $11¾ | 11⅜ | 11¾ | + ¼ |
| Falcon C | 5665 | $5⅞ | 5¾ | 5¾ | |
| Fibrg Nik A | 3916 | $24⅜ | 23¾ | 23¾ | − ½ |
| Fed Ind A | 1700 | $5¼ | 5¼ | 5¼ | |
| Fed Pion | 400 | $29⅝ | 29⅝ | 29⅝ | + ⅛ |
| Fidelity Tr | 500 | 440 | 440 | 440 | +10 |
| Finning T | 100 | $21⅜ | 21⅜ | 21⅜ | − ⅜ |
| F City F wt | 300 | 375 | 375 | 375 | −10 |
| F Mar | 2500 | 44 | 44 | 44 | |
| Foodcrp Lt | z24 | $11⅜ | 11⅜ | 11⅜ | |
| Foodex S | 5392 | $7½ | 7½ | 7½ | |
| Ford Cnda | 100 | $78½ | 78½ | 78½ | |
| F Sea A pr | 500 | $8¾ | 8¾ | 8¾ | + ⅛ |
| Francana | 15000 | $8⅜ | 8 | 8⅛ | + ⅛ |
| Fraser A | 650 | $32⅞ | 32¾ | 32⅞ | + ⅜ |
| G&H Steel | 700 | 270 | 270 | 270 | −20 |
| G M Res | 800 | 365 | 365 | 365 | |
| Galtaco A | 225 | $9½ | 9½ | 9½ | |
| Gen Baker | 100 | $7⅜ | 7⅜ | 7⅜ | + ⅛ |
| G Distrb A | 500 | $6¾ | 6¾ | 6¾ | − ⅛ |
| GMC | 1073 | $68⅞ | 68¾ | 68⅞ | − ⅜ |
| Genstar L | 24018 | $30 | 29¼ | 29⅞ | + ½ |
| Gesco Dis | 200 | 355 | 355 | 355 | |
| Gibraltar | 12000 | $5⅜ | 5½ | 5⅜ | + ⅛ |
| Goldund M | z200 | 27 | 27 | 27 | |
| Goodyear p | 110 | $34 | 34 | 34 | |
| Graft G | 580 | $31⅞ | 31¾ | 31⅞ | − ⅛ |
| Granduc | z34 | 59 | 59 | 59 | |
| Gt Oil Sds | 204 | $6½ | 6½ | 6½ | + ¼ |
| G L Nickl | 4200 | 58 | 57 | 57 | − 1 |
| GL Paper | 1007 | $31¾ | 31½ | 31½ | |
| Gt W Life | z40 | $94 | 94 | 94 | |
| Gt West S | 600 | 220 | 215 | 220 | |
| G Westwt | z250 | 80 | 80 | 80 | |
| Greyhnd C | 3900 | 143 | 140 | 143 | + 3 |
| Greyhnd | 206 | $19⅞ | 19⅞ | 19⅞ | |
| Guar Trst | 120 | $7¾ | 7¾ | 7¾ | − ¼ |
| Guar Trp | 480 | $20¼ | 20¼ | 20¼ | |
| Gulf Can | 2958 | $26¾ | 26½ | 26⅝ | − ⅛ |
| Gulfstrem | 20000 | 62 | 60 | 60 | − 1 |
| HCI Hldg | 1200 | $5⅛ | 5⅛ | 5⅛ | + ⅛ |
| HCI Hld w | 1000 | 250 | 250 | 250 | |
| Halifax D | 750 | 190 | 180 | 180 | −35 |
| Hambro C | 420 | $6 | 6 | 6 | |
| Hardee | z400 | 76 | 76 | 76 | |
| Hard Crp A | 2900 | 380 | 370 | 370 | + 5 |
| Hard Crp C | 309 | 330 | 330 | 330 | + 5 |
| Harlequin | 9350 | $11⅞ | 11¾ | 11¾ | + ⅜ |
| H Wood | 3000 | 105 | 104 | 105 | + 7 |
| Hawker A | 5070 | $8⅜ | 8⅛ | 8¼ | |
| Hayes D A | 262 | $8⅛ | 8⅛ | 8⅛ | + ⅛ |
| Holinger A | 500 | $33¼ | 33 | 33¼ | + ⅛ |
| Home A | 3300 | $39 | 39 | 39 | + ¼ |
| Home B | z1 | $36¼ | 36¼ | 36¼ | |
| H Bramor | 100 | 310 | 310 | 310 | −20 |
| Howdn DH | 100 | $11½ | 11½ | 11½ | |
| Hud Bay A | 26630 | $17 | 17 | 17 | − ⅜ |
| H Bay Co | 7905 | $20½ | 20⅜ | 20½ | |
| HB Oil Gas | 1650 | $42 | 41½ | 42 | + ½ |
| Hydra Ex | 15000 | 45 | 43 | 45 | + 3 |
| Hy's Ltd | 300 | 240 | 240 | 240 | |
| IAC | 26530 | $19⅛ | 18⅞ | 19 | − ⅛ |
| IU Intl | 4575 | $13 | 12⅞ | 12⅞ | − ¼ |
| Imasco A | 1330 | $34 | 33¾ | 33¾ | − ¼ |
| Imp Oil A | 11564 | $19¼ | 19 | 19⅛ | − ⅛ |
| Imp Oil B | 320 | $19⅛ | 19 | 19⅛ | + ⅛ |
| INCO A | 25836 | $19⅜ | 19¼ | 19½ | |
| INCO B | 100 | $19⅜ | 19⅜ | 19⅜ | |
| Inco 7.85 | 205 | $25 | 25 | 25 | |
| Indal | 15100 | $13⅛ | 12¾ | 12¾ | − ¼ |
| Inglis | 200 | $11 | 10⅞ | 10⅞ | − ⅜ |
| Inland Gas | 700 | $11 | 10⅞ | 11 | + ⅛ |
| Inland G p | 525 | $13 | 13 | 13 | − ¼ |
| Inter-City | 7000 | $7 | 6¾ | 6¾ | − ¼ |
| IBM | 325 | $300 | 296 | 299¼ | − ¾ |
| Int Mogul | 2800 | $5⅛ | 5 | 5⅛ | +27 |
| Int Pipe A | 23954 | $15 | 14⅞ | 14⅞ | |
| Inv Grp A | 100 | $12½ | 12½ | 12½ | |
| Irwin T A | 600 | 350 | 350 | 350 | |
| Island Tel | z32 | $14 | 14 | 14 | |
| ISO | 1000 | 147 | 147 | 147 | |
| Ivaco A | 1635 | $10⅜ | 10¼ | 10¼ | |
| Jannock A | 882 | $18⅜ | 18¼ | 18¼ | |
| Jannock B | 1300 | $18⅜ | 18¼ | 18⅜ | + ⅛ |
| Jannock 8 | 1150 | $15 | 14⅞ | 15 | + ⅛ |
| Jannock w | 1018 | $8⅞ | 8⅞ | 8⅞ | + ⅛ |
| Jorex Ltd | 19500 | 69 | 63 | 69 | + 5 |
| Jouet | z200 | 5 | 5 | 5 | |
| K-Tel Intl | 2707 | $6½ | 6 | 6½ | + ½ |
| Kaiser Re | 4650 | $15 | 14¾ | 14¾ | − ¼ |
| Kam Kotia | 1300 | 130 | 130 | 130 | |
| Kaps Tran | 80620 | 155 | 139 | 154 | +17 |
| Keen Ind | 2500 | 67 | 67 | 67 | + 2 |
| Keeprite B | 200 | $10½ | 10½ | 10½ | |
| Kelly D A | 400 | $8⅜ | 8⅜ | 8⅜ | − ⅛ |
| Kelsey H | 2200 | $20 | 19½ | 19¾ | − ¼ |
| Kerr A A | 5455 | $11⅜ | 11 | 11¼ | + ¼ |
| La Luz | 230 | $8 | 8 | 8 | − ½ |
| Labatt A | 8039 | $22¾ | 22⅜ | 22½ | |
| Lacana | 10300 | $7⅜ | 7¼ | 7⅜ | + ¼ |
| Lacana w | 6100 | $5¾ | 5⅝ | 5⅝ | |
| Laidlaw A | 100 | $13½ | 13½ | 13⅝ | + ⅛ |
| LOnt Cem | 525 | 365 | 365 | 365 | |
| Lambd M | 2625 | 240 | 220 | 240 | +20 |
| Laurasia | 2000 | 28 | 28 | 28 | |
| Lau Fin | 6440 | $9 | 8⅞ | 9 | |
| Lau F 2.00 | 325 | $27 | 27 | 27 | + ½ |
| Leigh Inst | 5300 | $5⅛ | 5 | 5 | |
| Leons Frn | 100 | $11⅜ | 11⅜ | 11⅜ | − ¼ |
| Levy | z45 | $14 | 14 | 14 | |
| Liberian | 100 | $8¾ | 8¾ | 8¾ | − ¼ |
| LL Lac | 255 | 220 | 220 | 220 | − 5 |
| Livingsto | 250 | $25 | 25 | 25 | |
| Lob Co A | 424 | 430 | 425 | 425 | −10 |
| Lob Co B | 760 | 410 | 410 | 410 | −10 |
| Lob Co pr | 210 | $28⅛ | 28 | 28⅛ | − ⅜ |
| Lob Ltd Ap | 938 | $18¾ | 18 | 18⅛ | − ⅜ |
| Lob Ltd Bp | 270 | $19½ | 19½ | 19½ | |
| Lochiel | 25000 | 290 | 275 | 285 | +16 |
| Loeb M | 607 | $7¼ | 7 | 7 | |
| Lost River | 4000 | 41 | 38 | 41 | + 3 |
| Lytton M | 2000 | 30 | 30 | 30 | − 1 |
| MDS Helth | 500 | 450 | 450 | 450 | +35 |
| MICC | 3900 | $10⅜ | 10⅜ | 10⅜ | + ⅛ |
| MICC A | 280 | $27 | 27 | 27 | |
| Maclarn C | 100 | $40 | 40 | 40 | |
| Mclan H A | 2000 | $16⅛ | 16 | 16 | |
| MB Ltd | 7350 | $19½ | 19¼ | 19¼ | − ⅛ |
| Madeline | 500 | 59 | 59 | 59 | − 1 |
| Madsen | 500 | 78 | 78 | 78 | + 8 |
| Magna Int | 100 | $24⅝ | 24⅝ | 24⅝ | − ⅜ |
| Magna A | z2 | $27½ | 27½ | 27½ | |
| Magnason | 3350 | 255 | 255 | 255 | + 5 |
| Magnetcs | 24300 | 128 | 111 | 128 | +13 |
| Maher pr | 300 | $7¼ | 7¼ | 7¼ | |
| Maislin I | 450 | 325 | 325 | 325 | −10 |
| Man Bar | 6400 | 12 | 102 | 102 | − 1 |
| Marcana | 2000 | 21 | 20½ | 20½ | − ½ |
| Mrtme E I A | 300 | $11¼ | 11¼ | 11¼ | + ⅛ |
| Maritime | 420 | $23¾ | 23¾ | 23¾ | + ⅜ |
| Martim A p | 2200 | $10 | 10 | 10 | |
| Mar T 940 | 592 | $11⅜ | 11⅜ | 11⅜ | |
| Markel F | 200 | $5⅝ | 5⅜ | 5⅜ | − ¼ |
| Mass Fer | 51477 | $12⅜ | 12⅛ | 12¼ | − ½ |
| Mas F A | 800 | $20½ | 20⅜ | 20½ | − ⅛ |
| Mas F B | 2540 | $20⅜ | 20⅛ | 20¼ | |
| Matchan | 4500 | 13 | 12 | 12 | − 1 |
| Matgmi A | 687 | $10⅜ | 10 | 10 | − ½ |
| McGraw H | 3800 | $8⅛ | 8 | 8⅛ | + ⅛ |
| Mc Intyre | 805 | $24½ | 24 | 24 | − ¼ |
| McLaghln | 100 | $9 | 9 | 9 | |
| McLghl 9 p | 700 | $23¾ | 23¾ | 23¾ | |
| McLghl w | 2550 | 405 | 380 | 400 | +10 |
| Melcor | 3500 | $10⅞ | 10⅞ | 10⅞ | |
| Mentor | 200 | 270 | 270 | 270 | |
| Mercantil | 3490 | $14⅜ | 14½ | 14½ | |
| Merland E | 14300 | $6 | 5⅞ | 5⅞ | |
| Met Storsp | 100 | $15¾ | 15¾ | 15¾ | + ¼ |
| Met Str 67p | 150 | $15½ | 15½ | 15½ | |
| Met Trust | 100 | $31 | 31 | 31 | |
| Mindamr | 2000 | 10½ | 10½ | 10½ | |
| Mindustri | 100 | $6¾ | 6¾ | 6¾ | |
| Minrl Res | 3500 | 175 | 165 | 167 | − 8 |
| Moffat A | 52 | $13¼ | 13¼ | 13¼ | |
| Molson A | 13349 | $19⅜ | 19⅜ | 19⅜ | + ⅜ |
| Molson B | 200 | $17⅜ | 17⅜ | 17⅜ | + ¼ |
| Mon Life | 100 | $35 | 35 | 35 | + 2 |
| Monenco A | 1750 | $10¾ | 10½ | 10⅝ | + ⅜ |
| Mtl Trust | 850 | $18¼ | 18 | 18 | − ½ |
| Moore | 57889 | $37⅞ | 37⅜ | 37¾ | − ⅜ |
| Multi Acc | 500 | 395 | 395 | 395 | +10 |
| Muncpl S L | 400 | $8¼ | 8¼ | 8¼ | + ¼ |
| Murphy | 1300 | $8⅝ | 8½ | 8⅝ | − ⅛ |
| NBU Mine | 500 | 110 | 110 | 110 | − 5 |
| NaChrs I | 13950 | 60 | 58 | 60 | + 2 |
| Nat Pete | 4000 | 85 | 82 | 83 | |
| Nat Sea A | 200 | $26½ | 26½ | 26½ | + ½ |
| Nat Trust | 300 | $16⅞ | 16⅞ | 16⅞ | − ⅜ |
| Nemco | 3700 | 235 | 230 | 235 | + 5 |
| Neomar | 427 | 140 | 140 | 140 | − 5 |
| NB Tel | 314 | $21⅞ | 21⅞ | 21⅞ | + ⅛ |
| NB Tel A p | z25 | $18⅛ | 18⅛ | 18⅛ | |
| N Goldvue | 17000 | 10 | 9 | 10 | + 1 |
| N Kelore | 4000 | 15 | 14 | 14 | |
| N Senator | z500 | 8 | 8 | 8 | |
| N York Oil | 10509 | 225 | 220 | 220 | + 3 |
| Nfld LP A | 145 | $17 | 17 | 17 | |
| Nfld Tel | 900 | $9¼ | 9 | 9¼ | − ¼ |
| Nfld Te 975 | z50 | $22⅜ | 22½ | 22⅜ | |
| Nick Rim | 2825 | 15½ | 15 | 15 | |
| Noranda A | 21420 | $27⅛ | 26⅜ | 26⅜ | − ½ |
| Norbaska | 52000 | 54 | 48 | 51 | − 3 |
| Norcen | 21113 | $15⅞ | 15⅜ | 15¾ | + ⅛ |
| Norcen B | 200 | $21¾ | 21¾ | 21¾ | |
| Norcn 150 | 410 | $25⅜ | 25⅜ | 25⅜ | − ⅛ |
| Nordair A | 400 | $10⅛ | 10⅛ | 10⅛ | |
| Norlex | z120

*Yves Bérubé et le développement économique*

# Ottawa utilise mal ses outils

par
**Marie-Agnès Thellier**

Les politiques économiques fédérales nuisent au Québec et jamais Ottawa n'a vraiment utilisé en faveur de la province les cinq outils dont il dispose pour stimuler le développement économique du Québec.

Se lançant eux aussi dans le débat préréférendaire, le ministre des Terres et Forêts et Richesses Naturelles, Yves Bérubé, a tenté hier de convaincre plusieurs centaines d'ingénieurs, ses confrères, réunis lors de leur congrès annuel à Montréal.

Dans un exposé fortement charpenté, illustré de statistiques tirées de sources fédérales, le ministre a prouvé que le Québec était en perte de vitesse depuis au moins 1956 et que ni Ottawa, ni le secteur privé québécois, n'avaient fait grand-chose pour freiner la dégringolade de la force économique québécoise.

Passant en revue les cinq outils dont dispose Ottawa pour stimuler l'économie du Canada et du Québec en particulier, M. Yves Bérubé a chaque fois conclu que l'outil ne bénéficiait pas au Québec, en une argumentation à la fois solide et concise qui ne pouvait que frapper ses confrères-ingénieurs et qui donnait à la thèse péquiste une certaine efficacité, soulignée par les acclamations debout d'une partie des ingénieurs québécois à la fin de l'exposé.

● Le MEER, l'outil créé en 1969 par Ottawa pour tenter de remédier aux disparités régionales grandissantes, n'a investi de 1969 à 1976 au Québec que $17.27 per capita contre $173.31 à l'île du Prince Édouard, $94.95 à Terre-Neuve, $80.54 au Nouveau-Brunswick et $50.43 en Nouvelle-Écosse. En tout, de 1969 à 1976, le gouvernement fédéral a, par le biais du MEER, injecté $1,400 millions dans les Maritimes contre $700 millions au Québec plus peuplé, alors que "devant l'effondrement des investissements qui affecte plus le Québec que toute autre région du Canada, on s'attend à une intervention privilégiée du MEER au Québec", a déclaré M. Bérubé.

● La politique monétaire canadienne a joué six fois contre le Québec dans les six plus importants cycles économiques connus au Canada depuis une vingtaine d'années. Ce second outil est plutôt utilisé par Ottawa pour protéger l'industrie ontarienne, comme par exemple en 1967. Cette année-là, à la suite du pacte de l'automobile, l'Ontario connaît surchauffe et inflation tandis que le Québec subit une récession à la suite de l'Expo. La banque du Canada a alors augmenté son taux d'escompte de 2.5%, ce qui a stoppé l'inflation ontarienne mais arrêté la croissance de l'emploi au Québec. Ottawa a choisi Toronto plutôt que Québec.

● Troisième outil d'Ottawa: la politique commerciale. Et le fédéral a seul juridiction pour imposer des tarifs et contingenter les exportations, ce que certains députés libéraux (et la Chambre de Commerce du Québec) oublient vite. "On l'a vu avec l'amiante une province ne peut forcer la transformation de ses richesses naturelles à l'intérieur de ses frontières, par exemple au moyen d'une taxe à l'exportation", a dit Yves Bérubé.

● La politique fiscale aussi échappe à Québec. L'impôt sur les sociétés va aux trois-quarts à Ottawa. Avec son "quart de bâton de base-ball", Québec a cependant décidé d'aider les PME: la loi 48 leur permet de déduire la moitié de leur impôt provincial dans un fonds d'investissement, a rappelé M. Bérubé.

● Enfin, "les sociétés d'état fédérales en général n'opèrent pas, ne dépensent pas, ne donnent pas d'emplois au Québec," remarque le ministre. Quel Québécois connaît Texasgulf, Syncrude, Panartic Oil, Polysar et le complexe pétrochimique de Sarnia, bien que le CN et Air Canada soient présents (pas toujours en français) au Québec?

Il ne restait qu'une seule solution aux gouvernements du Québec qu'ils soient Union Nationale, Libéral ou péquiste: investir directement ou subventionner l'entreprise privée, a poursuivi le ministre, rappelant les grands projets (Expo, JO, Place Desjardins), la SDI, la loi 48 et les dix sociétés d'état devenues onze avec la création de la Société nationale de l'amiante.

Le ministre s'en est pris à l'entreprise privée dont les profits ne sont pas assez réinvestis au Québec depuis 1966, dix ans avant l'élection du PQ. "Le pourcentage d'investissement des sociétés est inférieur bon an, mal an, à la part des profits qu'ils retirent du Québec; c'est la cause première du ralentissement économique du Québec", a dit Yves Bérubé. L'an dernier, les investissements en fabrication n'atteignaient que 80% au Québec contre 145% en Ontario toujours par rapport à la population. "Un des endroits où sont allés les profits, c'est l'Ontario. Les Gouvernements québécois ont empêché l'effondrement de l'économie en investissent directement", a dit M. Bérubé.

"Cessons de nous chanter des chansons", a plaidé le ministre. "Le refus d'investir des entreprises privées date de 1965, d'avant les réformes fiscales d'avant la syndicalisation accrue de 1972-74 qui a entraîné une remontée des salaires".

En conclusion, Yves Bérubé a déploré le retrait, la fuite des Anglo-Québécois depuis 15 ans, ce qui rend le nationalisme québécois fragile devant le chantage à la fuite des capitaux ou des sièges sociaux alors que s'impose un réexamen du mode d'association Québec-Canada.

## Petro Canada convoiterait le contrôle de Husky Oil

Les transactions sur les titres Husky Oil ont été arrêtées jeudi pour quinze jours à la Bourse de Toronto à cause de rumeurs selon lesquelles la compagnie pourrait être rachetée par une société canadienne qui ne serait rien moins que Pétro-Canada, filiale de la Corporation de Développement du Canada.

Dans la première heure de transactions, le prix des actions avait monté de $4.75 à Toronto pour atteindre $35.75 sur la vente de 17,355 actions. La cotation a aussi été arrêtée hier à Montréal.

A Calgary, le président de Husky Oil, M. James E. Nielson a expliqué qu'il avait rendez-vous samedi avec une société canadienne. Il a déclaré hier soir: "Jusque vers la fin de l'avant-midi d'aujourd'hui, nous ne connaissions aucune raison pour justifier de telles rumeurs ou une telle activité. Un peu avant midi, j'ai reçu un appel téléphonique des représentants de deux maisons canadiennes de valeurs mobilières affirmant qu'elles agissaient au nom d'un commettant canadien renommé qui était intéressé à rencontrer les dirigeants de la Husky. On nous a demandé de les rencontrer le samedi matin 10 juin et nous avons acquiescé à leur demande".

Des analystes du secteur pétrolier à Calgary estiment qu'il y a de fortes chances pour que Pétro-Canada, la compagnie pétrolière nationale, cherche à acquérir soit Husky Oil soit Hudson Bay Oil and Gas Company et ils pensent que le choix de Husky est beaucoup plus probable.

Husky produit près de 50,000 barils de pétrole par jour, ce qui en fait l'un des principaux producteurs canadiens. Elle produit aussi 80,000 pieds cubes de gaz naturel par jour.

*L'Ordre des ingénieurs en congrès*

# Alléger le fardeau fiscal au lieu de subventionner les secteurs mous

Les entreprises canadiennes doivent d'urgence profiter de la dévaluation du dollar pour devenir plus innovatrices, leurs ingénieurs doivent se préoccuper de gestion et d'exportations; les gouvernements ont intérêt à alléger les fardeaux fiscaux des entreprises plutôt qu'à subventionner les secteurs mous et les travailleurs devraient freiner le militantisme de leurs unions...

Voilà quelques remarques faites devant les ingénieurs québécois réunis en congrès de l'Ordre par trois conférenciers invités à réfléchir sur le rôle de "l'ingénieur dans la société", hier matin à Montréal.

Camille Dagenais, président directeur général de SNC met tous ses espoirs dans le développement de nouvelles technologies, dans des secteurs comme la pollution, la protection de l'environnement, les nouvelles sources d'énergie, la lutte contre les maladies ou contre le stress... Et l'ingénieur-conseil ne peut dissocier la recherche et le développement de nouvelles technologies de leur mise en marché, ce qui signifie que les ingénieurs doivent être mieux formés en économie, en finances, en gestion-administration et en relations humaines.

Il est symtomatique que les ingénieurs consacrent l'essentiel de leur congrès 78 à se pencher sur le futur économique du Canada et du Québec et à interroger des économistes sur les taxations. Ils ont quitté leur tour d'ivoire de techniciens pour réfléchir hier après-midi en ateliers sur la place de neuf secteurs économiques dans la concurrence mondiale, sur les facteurs de productivité et sur leur rôle.

La productivité canadienne est 20% inférieure à la productivité américaine en 1976, a rappelé M. Ralph Sultan, économiste en chef de la banque Royale. Mais les travailleurs leur "paresse" et leurs "pause-café" ne sont pas les vrais responsables de cet écart. Depuis que la formation des travailleurs québécois a rattrapé celle des Américains, reste que le Québec manque d'administrateurs-gestionnaires et que le capital investi dans l'économie québécoise est inférieur à celui investi en Ontario. Selon M. Mhun, directeur des recherches économiques à la banque Provinciale, ces deux facteurs se combineraient avec l'étroitesse du marché canadien avec le peu de rendement des investissements et surtout avec les conditions climatiques, pour expliquer nos piètres performances en matière de productivité. "Et le militantisme des unions", a ajouté M. Camille Dagenais.

Ce dernier, lors de sa conférence, a envoyé deux coups de griffes, d'une part à Québec, d'autre part à Ottawa. Parlant du "climat du moindre effort et de la vie douce" qui règne dans la province, il a estimé que ce climat "est favorisé par l'arrivée sur la scène de brillants esprits qui vont nous procurer cette belle vie grâce à des innovations longtemps attendues, sous l'égide de la justice sociale et de la primauté culturelle, parce que l'on décide ce qui est mieux pour ce peuple qui n'est pas capable de le trouver par lui-même"...

*La redistribution des revenus à l'Économètheque*

# Les gouvernements devront repenser les programmes de sécurité sociale

Les gouvernements fédéral et provinciaux vont être amenés à plus ou moins long terme à réévaluer et à remettre en cause un certain nombre de programmes de sécurité sociale, non seulement parce que ces programmes n'ont pas réussi à sortir certains Canadiens de la pauvreté, mais parce que certains choix vont être inéluctables puisque les revenus gouvernementaux ne progressent plus aussi rapidement qu'avant.

Et, à l'heure du choix, les choix politiques en faveur des plus pauvres devront lutter contre la forte tendance à l'augmentation des inégalités au Canada.

"Les choix politiques sont toujours plus faciles en période de croissance qu'en période de réévaluation et il se pourrait fort bien que nous soyons sur le point de connaître une telle période de réévaluation" concluent trois économistes québécois chargés par l'émission L'Économètheque, de Radio-Canada, de faire une évaluation des effets redistributifs du secteur public.

Gilles Beausoleil, de l'université du Québec à Montréal, Jean-Michel Cousineau de l'université de Montréal et Gérard Gaudet de l'université Laval, ont analysé les différentes études publiées récemment, en particulier par le CD Howe Research Institute et par le Conseil économique du Canada. Et le bilan est négatif: "Il n'est pas nécessairement fondé de croire que les gouvernements sont devenus de plus en plus redistributifs du riche vers le pauvre, comme pourrait le laisser penser à première vue la croissance rapide de leur activité que nous avons connue ces dernières années", estiment les économistes.

Alors qu'en dollars constants les dépenses des gouvernements du Canada ont été multipliées par quatre depuis 1950, alors que les dépenses de sécurité sociale passaient de $2 à $11 milliards, alors que les versements d'assurance-chomage passaient de $750 millions en 1970 à plus de $2 milliards en 1972, les Canadiens les plus pauvres n'ont pas été autant aidés que les chiffres pourraient le faire croire dans les années soixante. L'ensemble du secteur public canadien était devenu plus redistributif qu'avant, mais ses faveurs allaient tout autant aux classes de revenus élevés qu'aux classes de revenus faibles tandis que les classes de revenus moyens étaient pénalisées. "Alors que la position de la famille pauvre s'était quelque peu améliorée, celle de la famille riche s'était considérablement améliorée", estiment les économistes interrogés par l'Économètheque.

Au contraire, depuis les années 70, les mesures prises par les gouvernements ont le plus souvent négligé les familles qui se trouvaient en-dessous du seuil de taxation. Les mesures ont donc eu très peu d'impact sur les familles pauvres et elles auraient au contraire bénéficié le plus souvent aux familles à revenus élevés et à revenus moyens. Les auteurs signalent cependant que le dernier budget du gouvernement du Québec aura un effet redistributif assez important "quoique, à l'exception de la réduction de la taxe de vente et du crédit d'impôt foncier, les mesures adoptées visent plus particulièrement les familles à revenu moyen, ou à revenu bas mais suffisamment élevé pour être touché pr l'impôt sur le revenu".

Les économistes appartenant à trois universités québécoises ont jugé chacun des programmes sociaux en fonction de leur progressivité, caractéristique qui favorise relativement plus les bas revenus et donc modifie la répartition des revenus en leur faveur. "On dira que la dépense est progressive si le bénéfice retiré diminue avec le revenu et que la taxe est progressive si son fardeau augmente avec le revenu", expliquent au préalable les auteurs de l'analyse.

# Une décision du conseil de Blainville menace 110 emplois

La direction et les employés d'une entreprise exploitant une carrière à Blainville ont uni leur voix hier pour supplier le conseil municipal de cette municipalité de suspendre l'application d'une injonction qui aurait pour effet de mettre les 110 travailleurs en chômage et de laisser la communauté de Blainville avec un trou béant.

L'injonction obtenue en Cour supérieure et confirmée récemment par la Cour d'appel, permet à la municipalité de Blainville de faire cesser l'exploitation de la carrière en bordure du chemin de la Côte Saint-Louis parce qu'une telle exploitation va à l'encontre du plan directeur d'urbanisme datant de 1966.

La direction et les employés de Charron Excavation Inc. font cependant valoir que la carrière existe depuis plus de trente-cinq ans, qu'elle est éloignée des grandes zones d'habitation et qu'aucun des rares voisins de la carrière ne s'est jamais plaint de la moindre pollution par la poussière ou le bruit.

La fermeture de cette carrière, prétendent-ils en outre, va à l'encontre de l'intérêt des citoyens de Blainville. Si la Ville décidait de donner suite à l'injonction, en effet, l'entreprise ne serait pas en mesure de mettre en oeuvre un vaste plan de réaménagement des lieux et la communauté de Blainville n'hériterait que d'un trou béant.

La société Charron Excavation a déjà procédé au nettoyage de la carrière que des propriétaires antérieurs avaient utilisée comme cimetière de voitures et elle a respecté les boisés environnants. Si on lui permettait de terminer l'exploitation de la carrière, l'entreprise pourrait en même temps mettre en oeuvre et compléter d'ici 10 ans au plus tard, un plan de récupération comportant deux pièces d'eau et des équipements récréatifs qui seraient remis à la Ville, de même qu'un grand ensemble domiciliaire.

Dans une présentation écrite et verbale faite au conseil municipal le 26 mai 1978, la direction de Charron Excavation a assorti cet engagement de garanties financières et elle s'est dit prête à satisfaire toute autre exigence raisonnable. Le conseil municipal n'a donné aucune suite à cette démarche.

De leur côté, les 110 travailleurs impliqués ont demandé une rencontre d'urgence avec le conseil municipal. Car pour que l'entreprise puisse honorer ses contrats et ne soit pas forcée de mettre son personnel à pied, elle se voit, contrainte de continuer de transporter du matériel hors de la carrière en s'approvisionnant à même les inventaires d'agrégats déjà concassés. Elle le fait cependant à ses risques et périls, le conseil municipal pouvant à tout moment selon son bon vouloir intenter des poursuites en outrage au tribunal.

Soulignant que deux autres entrepreneurs continuent d'exploiter des carrières sans harcèlement à Blainville, employeur et employés de Charron Excavation se disent victimes d'un abus de pouvoir mesquin et ils ont fait appel à la compassion du premier ministre Lévesque pour que son gouvernement intervienne sans délai dans cette affaire.

**LA FÉDÉRATION DES CAISSES D'ÉTABLISSEMENT DU QUÉBEC**

NOMINATION



André Lamothe

A l'occasion de l'assemblée annuelle de la Fédération des Caisses d'Etablissement du Québec, monsieur Paul-Emile Doré, président du conseil d'administration a eu le plaisir d'annoncer la nomination de monsieur André Lamothe en qualité de directeur général de cette Fédération. Monsieur André Lamothe est bien connu dans le milieu des institutions financières ayant évolué pendant plusieurs années dans les Banques à charte Canadiennes. En 1975, il était nommé directeur général de la Caisse populaire Laurier à Sainte-Foy. Monsieur Lamothe est diplômé membre de l'Institut des Banquiers Canadiens et diplômé en administration, option "banque" de l'Université McGill. Il siège également en qualité d'administrateur de la compagnie Thor Industrie à Toronto. Il est, de plus, actionnaire et directeur des Remparts de Québec, président ex-officio de la Chambre de commerce de Charlesbourg, président responsable d'un comité au Carnaval de Québec et vice-président de la Chambre de commerce régionale de Québec.

Le siège social de la Fédération des caisses d'Etablissement du Québec est situé au 1033, route de l'Eglise à Sainte-Foy. Cet organisme compte près de 80,000 membres et démontre un actif de plus de $100 millions et un capital souscrit de près de $250 millions.

# L'Hydro emprunte en Europe

L'Hydro-Québec annonce qu'elle se propose de lancer un emprunt de $50 millions en dollars des États-Unis sur le marché européen des capitaux.

Les obligations, série di, échoiront le 1er juillet 1993. Elles seront offertes par un syndicat international que dirigent les maisons S.G. Warburg, Credit Suisse White Weld, Union Bank of Switzerland (Securities), Kredietbank S.A. Luxembourgeoise, Commerzbank Aktiengesellschaft, Westdeutche Landesbank Girozentrale, Nesbitt Thompson et Lévesque, Beaubien.

Les conditions de l'émission projetée seront négociées le 19 juin prochain et seront alors annoncées par l'Hydro-Québec. Cet emprunt sera garanti sans réserve par la province de Québec. L'Hydro-Québec a l'intention de demander que les obligations de cette série soient inscrites à la Bourse de Luxembourg. Elles ne seront offertes en vente ni aux États-Unis, ni au Canada.

J'ai lu
Les Maîtres-Rêveurs
et j'ai compris pourquoi et comment mes rêves deviennent des "psychothérapeutes de nuit".
Voir page 6

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

L'ÉTOILE DES PHOTOCOPIEURS
"MITA"
Le choix des graphistes!
La copie est plus claire que l'original et coûte .04¢
Une des plus pratiques!
VENTE - LOCATION • LOCATION
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
7035 av. du Parc, Mtl
270-1141
Stationnement
Ouvert samedi de 9à12

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
2100, rue DRUMMOND
Montréal H3G 1X5 288-2152

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

ANNONCEZ DANS LE DEVOIR, QUELQU'UN VOUS LIRA

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
Bureau
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST, LAVOIE, LAROSE & POIRIER
Comptables Agréés
Jean Provost, C.A.
Jacques Larose, C.A.
Henri Lavoie, C.A.
Raymond Poirier, C.A.
6000 est, Métropolitain
254-7559

samson, bélair & associés
comptables agréés
Montréal — Québec — Rimouski — Sherbrooke — Trois-Rivières — Ottawa — Sept-Îles
Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal H4Z 1H8
861-5741

Une nouvelle génération de dépôts garantis

Au Trust Général du Canada, les intérêts de vos dépôts garantis, de 1 an à 5 ans, peuvent vous être versés annuellement, semi-annuellement ou même mensuellement dans le cas d'un dépôt de 5 ans.

Sécurité du capital et des intérêts
Le Trust Général du Canada garantit entièrement le capital et les intérêts de votre dépôt et vous émet un certificat.

Pour rencontrer un conseiller ou obtenir plus de renseignements, téléphonez-nous et demandez le poste 2000
(nous acceptons les frais d'appel)

| Dépôt minimum: $500 | Intérêt annuel | Intérêt semi-annuel | Intérêt mensuel (min $5000) |
|---|---|---|---|
| 5 ans | 9½% | 9¼% | 9% |
| 4 ans | 9¼% | 9% | |
| 3 ans | 9¼% | 9% | |
| 2 ans | 9% | 8¾% | |
| 1 an | 8¾% | 8½% | |

Montreal: 909 ouest, boul. Dorchester, 866-9641
Outremont: 1, Vincent d'Indy, 739-3265
Trois-Rivieres: 1350, Royale, 379-7230
Quebec: 1091, chemin Saint-Louis, 688-0630
Levis: 300, Cote du Passage, 833-4450
Riviere-du-Loup: 298, boul. Theriault, 862-7286
Rimouski: 12 est, Saint-Germain, 724-4106
Sept-Iles: 690, boul. Laure, 968-1830
Chicoutimi: 494, Champs-Elysees, 549-6490
Alma: 585 ouest, Collard, 668-3391
Hull: 120, Principale, 771-3227
Ottawa: 66, Slater, 238-4900

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec
Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada

Pour obtenir un certificat de dépôt garanti, vous pouvez vous présenter à une de nos succursales ou vous pouvez compléter le formulaire ci-dessous, y joindre un chèque à l'ordre du Trust Général du Canada et faire parvenir le tout à la succursale de votre choix.

Montant du dépôt $_____
Durée du dépôt:_____
Intérêts payés annuellement ☐
Intérêts payés semi-annuellement ☐
Intérêts payés mensuellement ☐

Nom_____
No d'assurance sociale ☐☐☐-☐☐☐-☐☐☐
Adresse_____
Code postal ☐☐☐ ☐☐☐ Tél._____
Signature_____
Date_____

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
D2-DEV.10/6
N'hésitez pas à nous téléphoner

# Brésil: levée de la censure

RIO DE JANEIRO (AFP) — Le gouvernement brésilien vient de donner un gage de sa volonté d'"ouverture politique progressive" en décidant la levée de la censure préalable sur la presse écrite.

Cette mesure, a expliqué hier le porte-parole de la présidence de la république, le colonel Rubem Ludwig, s'inscrit dans le cadre du "processus graduel d'ouverture politique conduit par le président Ernesto Geisel".

La mesure touche les trois derniers journaux, qui, jusqu'à jeudi avaient un censeur installé dans leur rédaction: le quotidien de Rio de Janeiro "Tribuna da imprensa", l'organe de l'Église catholique de Sao Paulo "O Sao Paulo" et l'hebdomadaire de gauche Movimento. Les télévisions et les radios restent sujettes à des interventions ponctuelles de la censure fédérale.

Instaurée par le gouvernement du général Arthur Costa e Silvan en décembre 1968, la censure, d'abord appliquée à l'ensemble de la presse brésilienne, s'est progressivement assouplie au fil des années.

Elle a cependant été appliquée des centaines de fois pour taire aussi bien certains événements politiques que les aspects défavorables de la conjoncture économique ou encore l'épidémie de méningite. Le président Garrastazu Medici avait même interdit que l'on parle de l'achat de pétrole à l'étranger.

Dans le contexte actuel, cette mesure revêt un caractère politique significatif. A l'heure où l'opposition, estimant que le régime traverse "une passe difficile", tente de lui porter l'estocade en battant le rappel des forces libérales, le gouvernement, disent les commentateurs, se livre à une double manoeuvre: il montre sa force et s'efforce de battre ses ennemis sur leur propre terrain:

Le chroniqueur Carlos Castello Branco, président du syndicat des journalistes professionnels de Brasilia, réputé pour la sévérité de ses critiques à l'égard du régime, a reconnu que "le gouvernement se sent assez fort pour ne plus craindre l'exercice de la liberté de la presse".

# ONU: une mission se rendra au Chili

SANTIAGO (Reuter) — Les autorités chiliennes ont accepté qu'une mission des Nations unies se rende dans leur pays pour mener une enquête sur les violations des droits de l'homme qui leur sont reprochées, a déclaré hier un porte-parole du gouvernement. Un accord est intervenu à ce sujet lors d'entretiens que le représentant permanent du Chili aux Nations unies a eus à New York avec des fonctionnaires de l'ONU.

L'annonce de cet accord fait suite à la suspension de la grève de la faim que quelque 200 Chiliens ont observée pendant dix-huit jours à Santiago pour protester contre le refus du gouvernement de fournir des informations au sujet des membres de leurs familles portés disparus. Ils ont renoncé provisoirement à leur mouvement, l'épiscopat chilien ayant reçu du gouvernement l'assurance qu'il ouvrirait une enquête sur les cas de disparition signalés aux tribunaux. Les protestataires ont toutefois déclaré qu'ils reprendraient leur grève dans un mois si le gouvernement ne s'était pas expliqué d'ici là sur la disparition des quelque 600 personnes, dont on est sans nouvelles depuis le coup d'État militaire de 1973.

# Les incidents ont repris au Nicaragua

MANAGUA (AFP) — De violentes manifestations d'étudiants contre le gouvernement du président Anastasio Somoza se sont déroulées, hier, à Matagalpa et Jinotepec.

À Matagalpa (120 km au nord de Managua), des étudiants ont fait exploser des bombes de fabrication artisanale, et ont dressé des barricades dans les rues. La police est intervenue et plusieurs manifestants ont été arrêtés.

Les étudiants ont également incendié deux camions appartenant au gouvernement, et en ont renversé plusieurs autres.

À Jinotepec (45 km au sud de la capitale), les manifestations se sont poursuivies pour la troisième journée consécutive.

À Managua, par ailleurs, des inconnus ont tiré contre l'édifice du journal d'opposition La Prensa.

Pour sa part, le président Somoza a affirmé hier qu'il ne céderait devant aucune "pression subversive" et qu'il resterait au pouvoir jusqu'en 1981, conformément à la constitution.

Le président du Nicaragua, qui s'adressait au Congrès, a ajouté qu'en dépit des actes terroristes, la situation était calme dans le pays, qu'il n'y avait pas de chômage et que la production était en augmentation constante.

### ■ *Tempête de grêle en Syrie*

DAMAS (AFP) — Soixante mille personnes sont menacées de famine dans le nord de la Syrie à la suite d'une tempête de grêle qui s'est abattue la semaine dernière sur la région de Jablah (180,000 habitants). Dans des déclarations publiées par le journal "Techrine", le commandant Riad Al-Attrache, responsable de la région, a précisé que le poids du grêlon a atteint 200 grammes. La tempête a duré une heure et a touché 53 villages. La récolte a été totalement détruite dans 40 d'entre eux. Les dégâts sont évalués à 10 millions de livres syriennes, soit environ 2,5 millions de dollars.

# Avortement: l'épiscopat italien part en guerre

ROME (d'après AFP et Reuter) — Les évêques d'Italie sont intervenus hier pour la 30ème fois depuis 1972, dans la bataille de l'avortement en publiant un "décalogue" très sévère.

Dans ces dix articles, la conférence épiscopale italienne répète que ceux qui pratiquent, subissent ou favorisent l'avortement sont automatiquement excommuniés, car "nulle loi humaine ne peut supprimer la loi divine". Les laïcs sont invités à s'opposer, "par tous les moyens légitimes et opportuns" à la loi du 6 juin légalisant l'avortement, allusion, encore très discrète, à un éventuel référendum qui abolirait la décision du Parlement italien.

En attendant, les évêques invitent le personnel sanitaire catholique à l'"objection de conscience" contre l'avortement. Mgr Fiorenzo Angelini, assistant national des médecins catholiques italiens, a précisé que 30 à 35.000 religieuses infirmières risquent d'être affectées.

A Rome, 90 médecins se seraient déclarés "objecteurs de conscience", selon le Pr. Bolognesi, président de l'ordre. Mais, ils ne seraient que 40 pour cent à Turin, qui a connu jeudi son premier avortement, à l'hôpital Maria Vittoria.

Le pape Paul VI a déjà menacé d'excommunication les médecins qui pratiqueront des avortements autorisés par la loi entrée en vigueur cette semaine. Celle-ci autorise toute femme de plus de dix-huit ans à se faire avorter dans les quatre-vingt-dix jours qui suivent la grossesse pour des raisons "médicales, sociales ou psychologiques".

Cette intervention du souverain pontife a été critiquée par les partis de gauche qui font valoir que l'église n'a aucun droit à tenter d'empêcher l'application d'une loi votée par le parlement.

La réaction anti-cléricale reste, elle aussi, très vive. "Dites leur notre rage de voir ce que nous avions exactement prévu: le calvaire des femmes continue, malgré la loi", a déclaré une féministe exaspérée au quotidien "laïc" La Republica.

Dans un éditorial, L'Unita, a adressé un avertissement discret mais net au Vatican. L'Eglise a le droit d'exercer son magistère, écrit l'organe du PCI, mais elle a aussi le devoir d'appliquer la loi et de ne pas confondre "liberté" de conscience "et pressions religieuses ou hiérarchiques".

Pour ailleurs, un référendum est organisé demain en Italie pour décider si deux lois, l'une portant sur le financement des partis politiques, l'autre renforçant les pouvoirs de la police, doivent être abrogées, comme le soutient le parti radical qui a recueilli les 500,000 signatures requises pour obtenir cette consultation, ou maintenues, comme le pensent les principales formations politiques démocrates-chrétiens et communistes en tête, qui appellent à voter non.

Il fait peu de doute que le non l'emportera.

Quelques organisations de gauche et de droite et certains intellectuels soutiennent le parti radical mais ils ont contre eux les grands états-majors politiques. Les questions posées ne sont toutefois pas de nature à passionner les 41 millions d'électeurs inscrits et l'on s'attend à un fort pourcentage d'abstentions. Les partis politiques ne sont d'ailleurs pas favorables à ce genre de consultations et ils ont déjà annoncé qu'ils tenteraient de modifier la loi référendaire afin de relever considérablement le nombre de signatures requises.

Là "legge Reale", du nom de son auteur, l'ancien ministre de la Justice Oronzo Reale, a conféré en 1975 de plus grands pouvoirs à la police, qu'il s'agisse de l'usage qu'elle est autorisée à faire de ses armes ou de la détention préventive des suspects.

Pour le parti radical, cette loi a conduit à des abus et elle a pour conséquence que les malfaiteurs appuient maintenant plus facilement sur la gachette et que de nombreux policiers sont ainsi tués. Les partisans de la loi, eux, rappellent qu'elle était destinée à mettre hors d'action les groupe néo-fascistes subversifs et à lutter contre auteurs d'enlèvements et de hold-up.

Les communistes, qui avaient voté contre la loi Reale il y a trois ans, font remarquer que l'abroger ne pourrait qu'encourager la réapparition d'organisations néo-fascistes et, quelques semaines après l'assassinat de M. Aldo Moro, ce référendum ne se déroule pas au moment le plus opportun pour les adversaires de la loi Reale.

L'autre loi remise en question date de 1974. Son objet était de mettre fin au financement occulte des partis politiques en leur ouvrant les caisses du Trésor: l'équivalent de 51 millions de dollars est ainsi partagé chaque année entre les formations selon leur représentation numérique au Parlement. S'y ajoute l'équivalent de 17 millions de dollars pour les campagnes électorales.

Le parti radical fait valoir que ce système favorise les forces politiques qui ont pignon sur rue et qu'il n'a pas empêché des hommes politiques de recevoir et d'accepter des fonds privés. La plupart des autres partis rejettent cet argument. Ils disent craindre que l'abrogation de la loi ne replonge l'Italie dans une situation où sociétés et groupes de pression tentent de faire prévaloir leurs intérêts.

Sur ce point, l'issue du scrutin est plus incertaine car nombreux sont les Italiens qui pensent que les "bustarelle", ces enveloppes ou dessous-de-table, n'ont pas totalement disparu des moeurs politiques italiennes.

# Giscard dénonce les autonomistes corses

BASTIA (AFP) — Le président Valéry Giscard d'Estaing, qui achevait hier un voyage officiel en Corse, a vivement condamné les actes de violence auxquels se livrent presque quotidiennement des groupes autonomistes.

Un dernier attentat a eu lieu dans la nuit de mercredi à jeudi dernier. Il visait la voiture personnelle du colonel Philippe Erulin, commandant le deuxième régiment étranger parachutiste de retour du Zaïre où il avait repris la ville de Kolwezi. "La violence est injustifiable là où existe la liberté d'expression et le vote démocratique. C'est un moyen de pression qui est sans effet sur moi", a dit M. Giscard d'Estaing avant de quitter la Corse pour Paris hier soir après une visite de trois jours.

Jeudi, il avait expliqué les mesures que le gouvernement compte prendre afin de permettre à l'île de sortir de ses difficultés économiques et sociales. Les Corses souffrent de leur situation d'insulaires qui les isole du continent. Ils regrettent de ne pas trouver sur place les emplois qui permettraient aux jeunes de rester au pays et protestent contre l'arrivée massive des continentaux qui utilisent sur place les capitaux qui ne profitent finalement pas à la Corse.

Le chef de l'État français a annoncé la modernisation des liaisons aériennes et maritimes avec le continent et la fourniture d'aides importantes à l'industrie, à l'agriculture et à l'artisanat de l'île.

L'opposition ne se satisfait pas de ces efforts économiques. Elle souhaite que la Corse jouisse d'un statut d'exception, lui permettant de ne pas dépendre expressément du centralisme de l'État. Un tel statut lui a été refusé et les observateurs estiment que les attentats à l'explosif bien que condamnés par la majorité de l'opinion corse, n'en traduisent pas moins une colère générale. Ces attentats devraient continuer, ajoutent-ils.

M. Giscard d'Estaing estime qu'il y a une solution économique au malaise corse. Au contraire, les Corses considèrent que des solutions politiques sont également nécessaires.

J'ai lu

*Les Maîtres-Rêveurs*

et maintenant je connais mon aptitude aux rêves et je sais à quel type de rêveur j'appartiens.

Voir page 6

**PROGRAMME EN SCIENCES ÉCONOMIQUES ET ADMINISTRATIVES**

Les programmes suivants sont offerts aux étudiants à temps partiel pour la session débutant en septembre 1978.

- Baccalauréat d'enseignement en administration (282-6953)
- Baccalauréat en gestion et intervention touristique (282-6959)
- Baccalauréat en économique (282-6952)
- Baccalauréat en sciences comptables (282-4694)
- Baccalauréat en urbanisme (282-7894)
- Certificat de premier cyle en administration (282-4937)
- Certificat de premier cycle en gestion du personnel et relations du travail (282-4937)
- Certificat de premier cycle en évaluation foncière (282-4937)
- Certificat de premier cycle en sciences comptables (282-4694)
- Certificat de premier cycle en économique (282-6952)

**Conditions d'admission**

- Le DEC ou l'équivalent.
- Cependant les *adultes*, âgés d'au moins vingt-deux (22) ans, possédant des connaissances suffisantes et une expérience pertinente peuvent être admis sur recommandation du comité de sélection concerné.
- Quant aux candidats au *Certificat*, une expérience professionnelle et une préparation intellectuelle pertinente sont les seules conditions requises pour l'admission à ces programmes.

**Demande d'admission aux programmes**

Par écrit ou en personne avant le 1er juillet 1978 pour la session débutant en septembre 1978:

**Bureau du registraire, Service de l'admission**
**Université du Québec à Montréal**
**1187, rue de Bleury, 29e étage, local 2930**
**Montréal, Qué. H3C 3P8**
**Téléphone: (514) 282-7161**

**Renseignements**

Pour plus de renseignements, adressez-vous au secrétariat de chaque programme, aux numéros de téléphone indiqués plus haut.

**Université du Québec à Montréal**





**ST-HILAIRE (1820)**

Sur le chemin de la Montagne, près du Centre de la Nature McGill, **Ancienne auberge,** du début XIXe l'extérieur a été préservé et cache un **intérieur parfaitement restauré,** remis à neuf, "au naturel".

Huit pièces dont une **vaste pièce centrale** qui s'élève sur trois niveaux: une grande cheminée de pierres, haute de 26 pieds, et une mezzanine en "U" surplombe cette pièce centrale.

55,200 pi.ca. de terrain, dans un cadre de verdure, d'horizon De nombreux pommiers et grange.

**PRIX: $75,000.**
**PROPRIÉTAIRE: 464-3575**

Si vous rêvez de faire le cinéma qui vous plaît
Si vous rêvez de faire gratuitement le tour du monde
Si vous rêvez de faire des reportages photos ou des interviews
Bref, si vous rêvez de vous exprimer par l'image
**Radio-Canada vous invite à participer à**

# LA COURSE AUTOUR DU MONDE



La Communauté des télévisions francophones organise un concours qui permettra à cinq jeunes Canadiens ou Canadiennes de vivre une expérience extraordinaire en réalisant plusieurs films à Paris, pour une durée d'un mois, tous frais payés.

Parmi ces cinq candidats, deux seulement seront retenus pour faire le tour du monde en même temps que les autres gagnants des cinq pays participants. Le grand gagnant de la course recevra un prix de 50,000 francs, soit environ 10,000 dollars.

**Conditions générales**

Être citoyen canadien d'expression française.
Avoir entre 18 et 30 ans au 17 septembre 1978.
Savoir utiliser une ciné-caméra super 8.
Être disponible de septembre à mars.
Fournir un extrait de film conçu et réalisé par le candidat, d'une durée de 3 min. maximum.
Remettre un dossier complet avant la date limite du 31 juillet 1978.

**(Ne sont pas admis les professionnels de l'audio-visuel.)**

**Pour vous inscrire, retournez SANS DÉLAI le coupon-réponse ci-contre.**

La Course autour du monde
Société Radio-Canada
C.P. 2600, station C
Montréal, Québec
H2L 4S2

Veuillez m'envoyer le formulaire d'inscription à LA COURSE AUTOUR DU MONDE

Nom

Adresse Code postal

No de tél.

Âge

LE DEVOIR

CAHIER 2

Montréal, samedi 10 juin 1978

# Déchirée par la guerre, l'Éthiopie affronte aussi famine et criquets

NAIROBI (AP) — Déchirée par la guerre, ensanglantée par la révolution, envahie par les criquets, ravagée par la sécheresse, affectée par la famine et par une maladie mortelle des céréales, en désaccord avec ses alliés soviétiques et cubains, l'Éthiopie est affligée par tous les maux qui peuvent frapper une nation.

Il y a trois mois, une vague d'euphorie nationaliste avait suivi la reconquête de l'Ogaden envahi par les forces somaliennes, succès qui avait été obtenu grâce à l'aide des soldats cubains et des conseillers soviétiques. Le gouvernement éthiopien a alors porté son attention sur l'Érythrée, en pensant que l'URSS et Cuba lui permettraient encore d'écraser les rebelles de cette province, qui l'occupent entièrement hormis trois grandes villes.

Mais l'offensive générale attendue n'a pas encore été déclenchée. Cubains et Soviétiques étant réticents à combattre les Érythréens, qu'ils ont soutenus jadis et dont l'idéologie est proche de la leur. Le lientenant-colonel Mengistu Haïlé Mariam, chef de l'État éthiopien, est si préoccupé que la semaine dernière il a lancé un appel à toutes les forces progressistes du monde pour qu'elles l'aident à reprendre possession de l'Érythrée.

D'après les observateurs, l'offensive ne sera pas lancée, au plus tôt, avant la fin du mois d'août quand s'achèvera la saison des pluies qui va commencer à la mi-juin. L'armée éthiopienne est considérée comme incapable de reprendre seule le territoire perdu, même avec des armements soviétiques perfectionnés.

La participation directe de Cuba et de l'URSS sera nécessaire, et même dans ce cas les forces étrangères pourraient être entraînées dans une longue guerre comme au Vietnam. Pour beaucoup, la meilleure chance de parvenir à la paix serait un règlement négocié accordant une large autonomie aux Érythréens, mais aucun des deux camps n'est disposé pour l'instant à engager des pourparlers.

En Ogaden, les maquisards somalis ont recommencé à intensifier leurs coups de main, bien qu'Addis-Abeba ait menacé le mois dernier d'envahir la Somalie si les combats se poursuivaient. Les rebelles ont récemment revendiqué la destruction de 29 chars éthiopiens dans différents engagements.

La révolution se poursuit parallèlement à la guerre. Depuis plus d'un an, les autorités pourchassent systématiquement les opposants, en les assassinant ou en les arrêtant. La vague d'exécutions en cours vise les membres du mouvement socialiste panéthiopien (Meison), une organisation marxiste qui dans le passé a soutenu le gouvernement militaire, le Derg. Partisan d'un gouvernement civil marxiste, le Meison a remplacé comme principal ennemi du pouvoir le Parti révolutionnaire populaire éthiopien (PRPE), clandestin, qui a été décimé.

Au début de l'année, une vague de terreur dont la cible était essentiellement le PRPE a fait 2,500 à 3,000 morts, parmi lesquels de nombreux enfants, à Addis-Abéba.

Les désaccords entre l'Éthiopie et ses alliés sont aussi de nature politique. Selon des sources diplomatiques, les cubains ont rendu furieux le gouvernement en soutenant le Meison et en faisant clandestinement rentrer d'exil un de ses principaux dirigeants, le Dr Negede. Le Derg l'ayant appris, M. Negede a dû se réfugier à l'ambassade de Cuba. Il a ensuite été autorisé à quitter l'Éthiopie en compagnie de l'ambassadeur cubain et de son adjoint, dont les autorités ont apparemment demandé le départ.

Les catastrophes naturelles qui frappent l'Éthiopie sont peut-être plus graves dans l'immédiat pour la population. Plus de 30 vols de criquets du désert, qui dévorent toute la végétation sur leur passage et dont certains s'étendent sur 100 km2, ont envahi près de la moitié des 14 provinces. Les conflits de l'Ogaden et de l'Érythrée sont en grande partie responsables de cette invasion, la plus grave depuis dix ans, parce qu'ils ont empêché les équipes d'extermination de se rendre sur place pour tuer les insectes au sol avant qu'ils ne soient assez développés pour prendre leur vol.

La guerre aérienne et terrestre contre les criquets a commencé, près de 40,000 litres d'insecticides ont déjà été utilisés, mais selon les experts elle devra se poursuivre pendant encore au moins trois mois avant que l'invasion soit maîtrisée. La lutte est entravée par le fait que de nombreux vols se trouvent actuellement dans les montagnes du centre du pays, où ils sont difficiles à repérer et encore plus difficile à bombarder avec des insecticides.

Actuellement, la situation est la plus catastrophique dans la province de Wollo, au nord-est de la capitale, où 1.2 million de personnes sont menacées de famine à cause des criquets, de la sécheresse, de l'érosion du sol provoquée par le déboisement, et de l'ergot, un champignon mortel pour l'homme et les animaux qui s'attaque aux céréales, à l'orge en particulier qui est la nourriture de base. Le gouvernement a annoncé lundi que déjà 140 à 200 personnes étaient mortes d'avoir mangé de l'orge malade.

# 2,600 soldats africains au Shaba

KINSHASA (AFP) — Sept pays africains vont participer dans l'immédiat à la création de la première force d'intervention panafricaine opérant sur le continent en intervenant directement dans l'opération du maintien de la sécurité dans la région du Shaba au Zaïre, a-t-on appris officiellement hier à Kinshasa.

Citant une "bonne source", l'agence nationale Zaïre Presse a en effet révélé hier matin la composition exacte de cette force "chargée de la défense de la région minière du Shaba".

Au total 2,684 hommes composeront cette force d'intervention sans précédent dans l'histoire de l'Afrique. Le Maroc, avec un contingent de 1,511 fantassins et gendarmes, commandés par le colonel Loubaris, fournira l'essentiel de cette "mini-armée" africaine. Le Sénégal (500 hommes), l'empire centre-africain (300 hommes), le Togo (159 hommes), la Côte d'Ivoire (110 hommes d'un corps médical), le Gabon (44 hommes) et l'Égypte (60 instructeurs), vont participer, selon l'AZAP, au maintien de la sécurité au Shaba. La Somalie, toujours selon l'agence nationale zaïroise, serait également prête à se joindre à cette force.

La participation de la Côte d'Ivoire et de l'Égypte, même si elle concerne le domaine médical et celui de l'instruction militaire, est révélatrice des conséquences politiques à l'échelon du continent de "la deuxième guerre du Shaba". Pour l'instant, seuls les Marocains sont en place.

# Des radars US pour la Chine?

WASHINGTON (Reuter) — Les États-Unis ont décidé de vendre à la Chine des instruments d'observation aérienne refusés à Moscou pour raisons militaires, déclarait-on hier de source gouvernementale à Washington.

Les États-Unis proposent de vendre pour la première fois un système perfectionné à ultra-rouges à la Chine: un appareil de relevé géologique par avion d'un coût de 2.8 millions de dollars.

On déclare de même source que le département de la Défense avait refusé ce type d'appareils à l'URSS parce que les Soviétiques, à la différence des Chinois, disposent de système d'espionnage électronique leur permettant d'utiliser l'appareil à des fins militaires.

Selon certaines sources cependant, ce type de radar à balayage pourrait servir à détecter les mouvements militaires soviétiques le long de la frontière chinoise.

Le comité de coordination de l'OTAN et du Japon, qui doit donner son approbation à la vente d'équipements techniques aux pays communistes, pourrait cependant refuser la vente comme faisant partie de la guerre des nerfs entre Washington et Moscou. Selon le New York Times, la décision de la Maison-Blanche ferait suite à la visite en mai à Pékin de M. Zbigniew Brzezinski, conseiller à la sécurité nationale.

# Lente détérioration entre Moscou et Bagdad

PARIS (AFP) — Vingt et un militants du Parti communiste irakien viennent d'être pendus à Bagdad, et, pour beaucoup d'observateurs, cette exécution, officiellement confirmée mercredi, apparaît comme le symptôme le plus grave de la détérioration qui sape depuis des mois les relations entre l'Union soviétique et l'Irak, le seul pays arabe qui lui soit encore lié par un traité "d'amitié et de coopération".

Il n'est pas question d'abroger le traité, ou d'expulser les experts soviétiques travaillant en Irak, a assuré l'un des plus importants dirigeants irakiens, M. Naim Haddad, en réplique à une déclaration du ministre des Affaires étrangères de Syrie, M. Abdelhalim Khaddam, qui avait affirmé que l'Irak envisageait de prendre ces décisions.

Le traité d'amitié, qui fut signé le 9 avril 1972 dans la capitale irakienne à l'occasion d'un voyage spectaculaire du chef du gouvernement soviétique, M. Alexei Kossyguine, ne sera peut-être pas formellement dénoncé, mais il est difficile de ne pas prévoir une crise grave dans les rapports entre les deux pays.

La crise couve depuis longtemps et les griefs irakiens se sont accumulés au fil des mois contre Moscou:

1) — pour Bagdad, l'Union soviétique manifesterait maintenant une certaine tiédeur à l'égard du plan de création d'un État palestinien;

2) — en s'alliant avec les dirigeants d'Éthiopie, l'Union soviétique a abandonné à leur sort et peut-être condamné les mouvements de libération d'Érythrée et la Somalie, les amis naturels de l'Irak;

3) — les événements d'Afghanistan, qui ont amené au pouvoir des partisans de l'Union soviétique, préoccupent les dirigeants de l'Irak comme de l'Iran;

4) — la coopération irako-soviétique, dont le traité de 1972 prévoyait l'accélération, n'a pas porté tous les fruits souhaités à Bagdad, tant en ce qui concerne les ventes de pétrole qu'en ce qui concerne l'aide technologique;

5) — enfin, le problème kurde, la plaie des régimes irakiens, suscite toujours les soupçons de l'Irak. En 1974, après des années de soutien, Moscou, dans une volte-face totale, avait abandonné le chef de la rébellion, Mustapha Barzani, en l'accusant d'être armé par l'impérialisme. Il avait, ainsi, payé le prix de l'entente cordiale scellée en 1972.

Mais le problème kurde n'est pas réglé pour autant. Le Parti communiste irakien l'a rappelé dernièrement en demandant "qu'une attention suffisante soit accordée à la région autonome du Kurdistan", ce qui lui valut les attaques du parti dominant de l'Irak, le Baas, chef de file du "front national", qui réunit toutes les formations politiques du pays, y compris le PCI.

Les 21 militants communistes ont été exécutés pour avoir créé "des cellules clandestines" au sein de l'armée: une accusation qui relève donc de la discipline militaire et de la politique intérieure et qui, à première vue, ne met pas en cause les alliances avec l'Union soviétique. Nombreux sont les exemples — en Égypte nassérienne notamment — où la répression anti-communiste allait de pair avec des relations amicales avec Moscou. La ligne de démarcation était nette et impitoyable.

Mais dans le cas de l'Irak, l'exécution des 21 condamnés — dont certains avaient été jugés il y a plusieurs mois — apparaît bien, comme un signe et une mise en garde adressés aux dirigeants soviétiques. L'avenir du traité et des relations bilatérales sera, à cet égard, instructif.


Fiducie du Québec

9 1/2

DÉPÔTS GARANTIS

4, 5 ans, intérêt annuel

dépôt initial minimum

$1,000

Pour information

Fiducie du Québec

Complexe Desjardins

(514) 281-8840

extérieur sans frais

1-800-361 6840

Taux sujet à changement sans préavis

desjardins

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec



OUI... UNE AUTRE NOUVEAUTÉ SÉLECT

Des québécoises d'aujourd'hui se racontent...



Confidences recueillies par J.-L. Victor et Denise Roussel psychologue

21 textes révélateurs sur les trois thèmes suivants:

amour sexualité spiritualité

EDITIONS SÉLECT

DES QUÉBÉCOISES D'AUJOURD'HUI SE RACONTENT

AMOUR — SEXUALITÉ — SPIRITUALITÉ

UN LIVRE PAR DES FEMMES

Pour la première fois au Québec, 21 femmes ont accepté de parler à la fois de leur vie affective, sexuelle et de leur recherche spirituelle. Elles se racontent avec franchise, sans équivoque tout au long des 256 pages de ce volume.
Confidences recueillies par **Denise Roussel**, psychologue et **Jean-Louis Victor** auteur.

UN LIVRE POUR TOUS

Le livre choc le plus important sur les Québécoises depuis nombre d'années. C'est une remise en question des habitudes et des tendances et aussi un espoir vers une nouvelle dimension de la vie.

Le Docteur **Denise Roussel** psychologue et **Jean-Louis Victor,** auteur mondialement connu ont recueilli les confidences de ces Québécoises qui ont osé parler. À vous lecteurs de les entendre, de les comprendre et de les aimer.

*EN VENTE PARTOUT*

ÉDITIONS SÉLECT **256 pages** **$7.95**

*Pour vous assurer la réception de votre exemplaire, complétez le coupon ci-dessous.*

**Éditions Sélect**
**1555 ouest, rue de Louvain**
**Tél.: 387-6268**
**Montréal, Qué. H4N 1G6**
Ci-joint ☐ mon chèque $ .....
☐ Mandat de poste. Pas de P.S.I.

**EXPÉDIEZ-MOI SANS FRAIS NI TAXE:**
☐ DES QUÉBÉCOISES D'AUJOURD'HUI SE RACONTENT... amour - sexualité - spiritualité **$7.95**
Nom .....
Adresse .....
Ville .....
Code ..... N'oubliez pas d'inclure votre paiement) (pas de c.o.d.)
10-6-78D



NUMÉROS GAGNANTS DU TIRAGE DE LOTO CANADA

9 juin 1978

12 PRIX DE $1 000 000 À GAGNER

| | | |
|---|---|---|
| 2577141.....$1 MILLION | 2171509.....$1 MILLION | 6309827.....$1 MILLION |
| -577141.....$10,000 | -171509.....$10,000 | -309827.....$10,000 |
| ---77141.....$1,000 | ---71509.....$1,000 | ---09827.....$1,000 |
| -----7141.....$200 | -----1509.....$200 | -----9827.....$200 |
| -------141.....$50 | -------509.....$50 | -------827.....$50 |
| 5065518.....$1 MILLION | 3099684.....$1 MILLION | 4222325.....$1 MILLION |
| -065518.....$10,000 | -099684.....$10,000 | -222325.....$10,000 |
| ---65518.....$1,000 | ---99684.....$1,000 | ---22325.....$1,000 |
| -----5518.....$200 | -----9684.....$200 | -----2325.....$200 |
| -------518.....$50 | -------684.....$50 | -------325.....$50 |
| 4881072.....$1 MILLION | 7032110.....$1 MILLION | 7086726.....$1 MILLION |
| -881072.....$10,000 | -032110.....$10,000 | -086726.....$10,000 |
| ---81072.....$1,000 | ---32110.....$1,000 | ---86726.....$1,000 |
| -----1072.....$200 | -----2110.....$200 | -----6726.....$200 |
| -------072.....$50 | -------110.....$50 | -------726.....$50 |
| 5312006.....$1 MILLION | 3087394.....$1 MILLION | 1651594.....$1 MILLION |
| -312006.....$10,000 | -087394.....$10,000 | -651594.....$10,000 |
| ---12006.....$1,000 | ---87394.....$1,000 | ---51594.....$1,000 |
| -----2006.....$200 | -----7394.....$200 | -----1594.....$200 |
| -------006.....$50 | -------394.....$50 | -------594.....$50 |

8 PRIX DE $100 000* À GAGNER

5364944 6015317 2052801 2241617 5956921 2825560 6546462 4220537

*Les numéros gagnants ne sont pas décomposables; seuls les numéros complets (7 chiffres) gagnent.

Si la liste ci-dessus et la liste officielle de l'ordinateur ne concordent pas, celle de l'ordinateur prévaudra.

SI VOUS DÉTENEZ UN BILLET GAGNANT DE $50:

A compter du mercredi 14 juin, et ce pour une période d'un mois, les gagnants d'un montant de $50 pourront encaisser leur billet de Loto Canada dans la plupart des institutions financières.

• Remplissez le talon à l'endos de votre billet et présentez le billet complet pour paiement. OU • Si vous ne pouvez profiter de ce service, suivez les instructions stipulées au verso de votre billet gagnant.

VOUS AVEZ BEAU JEU, AVEC LES SACHETS CHANCEUX!

Cinq façons de gagner dans les sachets chanceux BLEUS, BLANCS, ROUGES du prochain tirage.

1 TIRAGE DES MILLIONS 2 TIRAGE SPÉCIAL 3 BILLETS BONIS 4 CHÈQUES AU PORTEUR 5 MOTS DE PASSE

EDMONTON 1978

Loto Canada

La loterie nationale

# Carrières et Professions

**Les postes sont ouverts également aux hommes et aux femmes**

**Voir autres Carrières et Professions, en pages 15, 16, 17, 18, 19 et 39**

## PROFESSEUR RÉGULIER EN TRAVAIL SOCIAL

**FONCTIONS:** Dans le cadre de ses activités d'enseignement et de recherche, l'UQAM est à la recherche d'un professeur spécialisé en Travail social clinique pour assurer la formation théorique et pratique d'étudiants en intervention clinique.

**EXIGENCES:** - Doctorat ou maîtrise en Travail social ou dans un domaine connexe;
- Avoir une expérience pertinente dans le domaine du Travail social;
- Avoir un intérêt marqué pour: a) maintenir des contacts avec des champs de pratique en Travail social; b) assurer les liens théorie-pratique dans l'enseignement;
Etre suffisamment polyvalent pour participer à des activités d'un tronc commun clinique-collectif.

**TRAITEMENT:** Selon la convention collective en vigueur.

Les candidatss intéressés sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant le 20 juin 1978, à:

**Monsieur Pierre Maheu, directeur**
**Rassemblement Travail social**
**Université du Québec à Montréal**
**C.P. 8888, Montréal, Qué. H3C 3P8**

**Université du Québec à Montréal**

## PROFESSEUR SUBSTITUT
**Département des sciences administratives**

**FONCTION:** Cours en Gestion financière.

**EXIGENCE:** Un doctorat en finance.

**TRAITEMENT:** Selon la convention collective en vigueur et déterminé selon les qualifications et l'expérience du candidat.

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant la mi-juillet 1978, à:

**Monsieur Pierre D'Aragon, directeur**
**Département des sciences administratives**
**Université du Québec à Montréal**
**C.P. 8888, Montréal, Qué. H3C 3P8**

**Université du Québec à Montréal**

## POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

**Établissement:**
Centre d'Accueil Foyer Sutton Inc. (75 lits)
50, rue Western,
Sutton, Co. Brome, P.Q.

**Emploi:**
A temps complet.

**Exigences:**
Diplôme universitaire en administration ou expérience pertinente équivalente et bilingue.

**Fonctions:**
Sous l'autorité du Conseil d'Administration, est responsable de l'administration de l'établissement conformément à la loi sur les Services de Santé et Services Sociaux et à ses règlements (Chap. 48).

**Salaire:**
Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.

**Date limite pour les applications:**
8 juillet 1978.

*Faire parvenir "curriculum vitae" au:*

**Poste: Directeur général**
**Président du Conseil d'Administration,**
**Foyer Sutton Inc.,**
**C.P. 128,**
**Sutton, Qué. J0E 2K0**

## CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

**Le Centre de Services Sociaux du Montréal Métropolitain est un établissement dispensant à la population du grand Montréal des services sociaux spécialisés.**

Nous sommes à la recherche d'un

### DIRECTEUR DES SERVICES D'EXPLOITATION

pour notre Service de l'Informatique.

Sous l'autorité du responsable du Service de l'Informatique, le titulaire du poste planifie, organise, coordonne, dirige et contrôle l'ensemble des activités des services d'exploitation des systèmes informatiques à partir d'un terminal lourd relié à un ordinateur I.B.M. de grande puissance.

Le directeur coordonne l'établissement des calendriers de production avec les usagers, assure l'exploitation des systèmes selon les échéances établies et voit à l'exécution de travaux spéciaux.

Il assure les liaisons opérationnelles requises avec les fournisseurs de services informatiques. Le directeur supervise tous les travaux relatifs à l'enregistrement des données tout en assurant l'application des contrôles de qualité.

À l'intérieur de son unité, il engage, évalue et entraîne le personnel. De plus, il participe à la préparation des budgets et voit au contrôle de ces derniers.

Les candidats(es) possèderont un baccalauréat spécialisé en informatique avec un an d'expérience en exploitation ou un DEC en informatique avec 3 ans d'expérience en exploitation. Une connaissance du JCL IBM et de l'anglais est requise.

***Les intéressés(ées) devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 17 juin 1978 à 5:00 p.m. au***

**SECTEUR EMBAUCHE**

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

**Place Dupuis**
**800 est, boul. de Maisonneuve**
**— 10e étage**
**Montréal, Qué. H2L 1Y6**

## DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION
## PROFESSEUR

**Le poste:**
Le Département des sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Chicoutimi est à la recherche d'un professeur pour assurer de l'enseignement dans le cadre du programme de baccalauréat en sciences de l'activité physique.

**Exigences:**
Etre titulaire d'un diplôme de 3e cycle ou d'un diplôme équivalent. De plus, le candidat doit être familier avec les domaines du plein air, de l'apprentissage moteur et de la psycho-sociologie.

**Traitement:**
Selon la convention collective en vigueur.

On fait parvenir sa candidature avant le 1er juillet 1978 au: **Directeur du Département des sciences de l'éducation, Université du Québec à Chicoutimi, 930 est, rue Jacques-Cartier, Chicoutimi (Québec), G7H 2B1.**

Université du Québec à Chicoutimi

## FINA

## COMPTABLE AGRÉÉ

**Nous recherchons un comptable agréé pour se joindre à notre service de vérification interne. Le titulaire de cet important poste sera responsable de ce service du siège social de Montréal et verra à la mise en place de programmes de vérification et à la révision des systèmes d'opération.**

**La personne idéale est bilingue et possède au moins 2 années d'expérience dans le domaine de la vérification interne et peut communiquer efficacement à tous les niveaux de la direction.**

**Nous offrons d'excellentes chances d'avancement, un salaire proportionné à l'expérience et une gamme complète d'avantages sociaux.**

***Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae détaillé à titre confidentiel à:***

**Roger Neiderer**
**Service du Personnel**
**Pétrofina Canada Ltée**
**18e étage, 1, Place Ville-Marie**
**Montréal H3B 4A9**

FINA

## Personnel de direction supérieure

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Commission de la fonction publique du Québec

### DIRECTEUR DES SERVICES JUDICIAIRES

**Concours H6200MA/JD**

**Ministère de la Justice** — Poste à Montréal.

**Fonctions** — Sous l'autorité du directeur général des greffes de Montréal, planifier, organiser et contrôler les quelque dix secteurs regroupant près de 350 personnes. À cette fin, exercer tous les pouvoirs juridictionnels des officiers de justice en matière civile, criminelle et pénale; identifier les textes de lois requérant des amendements susceptibles d'améliorer l'administration de la justice et voir à leur application; conseiller le directeur régional des greffes sur toutes directives touchant l'administration de la justice.

**Exigences** — Diplôme universitaire en droit et être membre en règle du Barreau. Vaste expérience reliée aux fonctions du poste notamment dans le domaine légal, dont quelques années dans des fonctions de direction.

**Traitement** — Pouvant atteindre $36,220. Date limite pour l'inscription: 16 juin 1978.

Cet avis annule et remplace quant aux fonctions et à la date limite pour l'inscription l'avis paru le 27 mai 1978, sous le même titre et portant le même numéro de concours.

### DIRECTEUR DE LA PLANIFICATION

**Concours H6200MB/JD**

**Ministère des Richesses Naturelles** — Poste à Québec.

**Fonctions** — Sous l'autorité du directeur, surveiller et contrôler les opérations financières de caisses les études requises pour élaborer, évaluer, améliorer et réviser les politiques, la législation et les programmes de développement minier. À cette fin, acquérir et évaluer les données touchant la conjoncture économique internationale, nationale et provinciale; anticiper l'effet des changements de conjoncture sur l'industrie québécoise et recommander les actions à prendre; examiner et analyser l'évolution des politiques internationales sur les minéraux; dégager les conséquences sur nos exploitations minières et prévoir les alternatives qui s'offrent au gouvernement.

**Exigences** — Diplôme universitaire de premier cycle en sciences pures ou appliquées ou en toute autre discipline appropriée; de préférence, diplôme universitaire de deuxième cycle en sciences économiques. Vaste expérience reliée aux fonctions du poste dont quelques années à un niveau de direction.

**Traitement** — Pouvant atteindre $39,835. Date limite pour l'inscription: 23 juin 1978.

### ADJOINT AU DIRECTEUR DES CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT ET RESPONSABLE DE LA DIVISION DES CAISSES D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE, D'ÉTABLISSEMENT, D'ÉCONOMIE ET CAISSES NON-AFFILIÉES

**Concours H6210GK/JD**

**Ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières** — Poste à Québec.

**Fonctions** — Sous l'Autorité du directeur, surveiller et contrôler les opérations financières de caisses d'épargne et de crédit en regard du respect de la loi des caisses d'épargne et de crédit, de la loi des caisses d'entraide économique et des normes reconnues de saine administration; participer à l'application de la loi de l'assurance-dépôts du Québec et des règlements généraux adoptés. À cette fin, diriger le travail de professionnels affectés à l'analyse des états financiers et autres documents pertinents; participer à des études et des recherches à incidences financières et administratives.

**Exigences** — Diplôme universitaire en sciences de l'administration ou en toute autre discipline appropriée ou être membre d'une association professionnelle de comptables; un minimum de 7 années d'expérience reliée au domaine de la comptabilité et de la vérification publiques ou de l'inspection d'institutions financières. En outre, une bonne connaissance du fonctionnement et des activités d'une caisse d'épargne et de crédit ainsi que de leur fédération est souhaitable.

**Traitement** — Pouvant atteindre $32,910. Date limite pour l'inscription: 23 juin 1978.

**Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler le poste vacant, la Commission limitera sa sélection à ces personnes.**

**S'inscrire auprès de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUEBEC, 1050 rue Conroy, Québec, G1R 4Z8 à l'aide du questionnaire OFFRE DE SERVICE qu'on peut se procurer dans les centres de main-d'oeuvre, dans les caisses populaires ou à l'un des bureaux de la Commission. Il est nécessaire d'indiquer le numéro et le titre du concours.**

## PROFESSEUR
**Département d'administration et d'économique**

**FONCTIONS:** Enseignement, recherche, encadrement d'étudiants et fonctions connexes.

**DISCIPLINES:** Management (principes, politique générale de l'entreprise, stratégie de gestion).

**EXIGENCES:** Scolarité de doctorat et expérience pertinente.

**TRAITEMENT:** Selon la convention collective en vigueur.

**DATE D'ENTRÉE EN FONCTION:** Le 1er août 1978.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant 17 heures, le 7 juillet 1978, à:

**Monsieur Joseph Chicha, directeur**
**Département d'administration et d'économique**
**Université du Québec à Trois-Rivières**
**C.P. 500, Trois-Rivières, Qué. G9A 5H7**

Université du Québec à Trois-Rivières

## Agents propriétés immobilières

- **Industriel**
- **Commercial**
- **Placements**

**Nous cherchons personnes exceptionnelles comme représentants pour nos nouveaux bureaux de ville situés Sherbrooke ouest angle Stanley.**
**Nous offrons la gamme la plus complète d'avantages sociaux dans notre secteur d'activité, des bureaux ultra modernes, l'assistance nécessaire et d'excellentes conditions de travail.**
**Nous sommes la plus importante maison de courtage d'immmeubles au Canada et nous sommes fiers de notre rendement professionnel. En vue de discuter confidentiellement de vos qualifications, veuillez téléphoner à:**

**L. Lambert dir.**
**1155 ouest, rue Sherbrooke**
**845-7274**

Trust Royal Courtier

## PROFESSEURS (Département de mathématiques)

### PROFESSEUR RÉGULIER

**FONCTIONS:** Dans le cadre de ses activités d'enseignement et de recherche en didactique des mathématiques, le département de mathématiques veut engager un mathématicien qui a déjà manifesté un intérêt certain pour l'enseignement des mathématiques aux niveaux pré-universitaires.

### PROFESSEUR SUBSTITUT

**FONCTIONS:** Dans le cadre de ses activités d'enseignement et de recherche, le département de mathématiques veut engager un professeur poursuivant des recherches en mathématiques fondamentales, algèbre ou analyse pour remplacer un professeur régulier en congé.

**EXIGENCES:** Ph.D. ou diplôme équivalent.

**TRAITEMENT:** Selon la convention collective.

**ENTRÉE EN FONCTION:** Le plus tôt possible avant le 1er août 1978.

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant le 16 juin 1978, à:

**Monsieur Robert Anderson, directeur**
**Département de mathématiques**
**Université du Québec à Montréal**
**C.P. 8888, Montréal, Qué. H3C 3P8**

**Université du Québec à Montréal**

**Centre Hospitalier du Sacré-Coeur de Hull**

RECHERCHE

## ADJOINT(E) AU DIRECTEUR du PERSONNEL

**Fonctions:**
Assister le Directeur du personnel dans ses tâches, plus spécifiquement dans le domaine des relations de travail et dans tous projets de développement.

**Exigences:**
Diplôme en relations industrielles
ou
Un bacc en administration, option "Personnel".
Expérience de deux (2) à trois (3) ans dans le domaine des relations de travail (obligatoire).

**Date limite:** 17 juin 1978

*Faire parvenir curriculum vitae au:*

**Directeur du personnel**
**Centre Hospitalier du Sacré-Coeur**
**230, boulevard Gamelin,**
**Hull, P.Q.**
**J8Y 1W7**

# Carrières et Professions

**Les postes sont ouverts également aux hommes et aux femmes**

**Voir autres Carrières et Professions, en pages 14, 16, 17, 18, 19 et 39**

## DIRECTEUR DES SERVICES DE RÉADAPTATION

**Centre d'accueil de réadaptation pour 136 internes plus les services externes. (-0-18 ans déficients mentaux)**

**SUPÉRIEUR IMMÉDIAT:**
Directeur général
**NATURE DE LA FONCTION:**
Planifier, coordonner et contrôler les activités relatives à la vie de groupe des bénéficiaires de l'établissement dans le but de promouvoir leur réadaptation physique, intellectuelle, psychologique ou sociale.
**EXIGENCES:**
— Posséder un premier diplôme universitaire terminal en enfance inadaptée ou l'équivalent.
— Avoir de l'expérience dans le domaine de l'enfance inadaptée.
— Avoir de l'expérience dans la gestion de personnel.
**SALAIRE:**
Selon les normes salariales du ministère des Affaires sociales.
*Faire parvenir curriculum vitae avant le 15 juin 1978 à:*

**Arthur Robillard**
**Directeur général**
**INSTITUT DOREA INC.**
**C.P. 1000**
**Franklin Centre**
**Cté Huntingdon, Québec J0S 1E0**

## C.L.S.C. SECTEUR BRANDON

**RECHERCHE**

## 2 MÉDECINS

1 poste à temps plein, Secteur nord: St-Michel-des-Saints et environs.
1 poste à temps plein, Secteur sud: St-Gabriel-de-Brandon et environs.
Secteurs ouest: Ste-Béatrix, et environs.

**Fonctions:**
- médecine globale — équipe multidisciplinaire.
- services généraux courants: consultation avec rendez-vous et sans rendez-vous.
- programmes spéciaux (prévention): nutrition, santé et sécurité au travail, gérontologie, etc.

**Qualifications:**
- permis d'exercice

**Rémunération selon l'entente de la F.M.O.Q.**

*S'il vous plaît, faire parvenir votre curriculum vitae pour qu'il nous* ***parvienne au plus tard*** *le 17 juin 1978 à 17.00 heures, à:*

**C.L.S.C. Secteur Brandon**
**à l'attention de Francine Comtois**
**C.P. 870, rue des Écoles**
**St-Gabriel-de-Brandon**
**Comté Berthier, Québec**
**514 835-4705**

**commission scolaire Régionale de Tilly**

## ORTHOPÉDAGOGUE

**DÉBUT DU TRAVAIL:** 1er septembre 1978
**L'ENDROIT:** Centre d'Accueil L'Escale. 4515 de la Colline, Cap-Rouge,
**LA TÂCHE:**
— Il exerce principalement une fonction de dépistage, d'identification, d'évaluation des difficultés d'adaptation et d'apprentissage (niveau élémentaire et secondaire) avec les instruments et techniques qui lui sont propres;
— Il propose un plan d'éducation spéciale ou de rééducation aux enseignants et travaille en étroite collaboration avec eux.
— Il est appelé à participer à des études de cas avec l'équipe multidisciplinaire de l'école en ce qui concerne les implications pédagogiques;
— Il rencontre certains élèves présentant des problèmes spécifiques pour favoriser leur intégration au groupe de rééducation ou leur intégration au groupe régulier.
AUTRES SPÉCIFICATIONS
— Travail en milieu fermé;
— Clientèle mésadaptée socio-affective lourdement atteinte (filles: 12-18 ans);
— Programme académique: élémentaire, secondaire;
— Milieu spécialisé ou l'enseignement est utilisé comme medium de traitement de réadaptation.
**QUALITÉS REQUISES:** Aptitudes au travail en équipe;
— Connaissance de la clientèle mésadaptée socio-affective.
**QUALIFICATIONS REQUISES:** Diplôme universitaire de 1er cycle en ortopédagogie.
— Détenir une autorisation d'enseigner.
**CONDITIONS DE TRAVAIL:** — Selon l'entente des enseignants (C.E.Q.).

*LES CANDIDATS INTÉRESSÉS sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 23 juin 1978, 16:30 heures. AU:*

**SERVICE DU PERSONNEL**
**(CONCOURS 78-30)**
**945, rue Wolfe**
**Ste-Foy**
**G1V 4E2**

## HÔPITAL SAINT-JOSEPH DE LAC-MÉGANTIC

L'Hôpital Saint-Joseph de Lac Mégantic, (94 lits), établissement de courte durée avec unité de soins prolongés, recherche un:

## DIRECTEUR GÉNÉRAL

**Nature du poste:**
Sous l'autorité du Conseil d'Administration, planifie, coordonne et contrôle les activités de l'établissement.

**Exigences:**
Diplôme universitaire premier cycle en sciences administratives; de préférence deuxième cycle.
Deux années et demie (2½) d'expérience comme gestionnaire qui sont pertinente à la tâche.

**Rémunération:**
Selon les normes de rémunération du secteur des affaires sociales.

*Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 10 juillet 1978 à:*

**Président du Conseil d'Administration,**
**Hôpital Saint-Joseph de Lac Mégantic,**
**Case Postale 95**
**Lac Mégantic, P. Qué.**
**G6B 2S5**

***(Le C.L.S.C. de Temiscaming est un établissement comprenant une double vocation: celle d'un C.L.S.C. et celle d'un centre hospitalier).***
**Temiscaming est une petite ville industrielle située à 38 milles de North Bay.**

## DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

**Fonctions:**
— Il(elle) dirige et coordonne toute l'administration de l'établissement;
— Il(elle) voit à la bonne marche des programmes;
— Il(elle) s'assure de la mise à exécution des résolutions du Conseil d'administration;
— Il(elle) voit à la préparation du budget ainsi que du plan d'organisation;
— Il(elle) voit à l'opération efficace d'un système de gestion et de contrôle des ressources de l'établissement.

**Exigences:**
— Détenteur(trice) d'un diplôme en sciences administratives ou domaine connexe et expérience pertinente dans le secteur des affaires sociales;
— Le bilinguisme est un atout.

**Salaire:**
— Selon les normes du Ministère des affaires sociales.

*Les candidats devront poster leur curriculum vitae au plus tard le 19 juin 1978, à:*

**M. André Dufour**
**Secrétaire**
**Conseil d'administration**
**CENTRE LOCAL DES SERVICES COMMUNAUTAIRES DE TÉMISCAMING**
**C.P. 816**
**Témiscaming, Québec J0Z 3R0**
**Téléphone: (819) 627-9763**

## CENTRE DE JEUNESSE SHAWBRIDGE

Agence thérapeutique, dynamique avec programmes institutionnels et communautaires pour enfants délinquants ayant difficultés d'adaptation, de langue anglaise, située à Montréal et à Shawbridge.
Nous offrons deux postes à des professionnels séniors comme surveillant/administrateur avec expérience comme travailleurs sociaux, possédant diplôme M.S.S. plus cinq ans d'expérience comme surveillant dans la thérapie interne et communautaire, ainsi que les postes pour un coordonnateur pour groupe-résidentiel et un coordonnateur de Programmes internes avec diplôme B.S.S. ou l'équivalent pour les surveillants administratifs avec connaissances cliniques.
*Envoyer curriculum vitae en toute confiance à:*

**Directeur du Personnel**
**Centre de Jeunesse Shawbridge**
**7,200 rue Hutchison**
**Montréal, Québec.**

## AGENT SCIENTIFIQUE GÉNIE MÉTALLURGIQUE

**Fonctions:**
— Effectuer des travaux de recherches sur les métaux non ferreux;
— Organiser l'exécution des essais;
— Analyser les résultats et rédiger les rapports techniques.
**Exigences:**
— Détenir un diplôme universitaire en génie métallurgique;
— Posséder quelques années d'expérience dans un laboratoire de recherches;
— Bilinguisme essentiel.
Une bonne connaissance de la métallurgie de l'aluminium (plus particulièrement les alliages de la série 7000) et des méthodes d'analyse par essais non destructifs serait un atout.

## AGENT SCIENTIFIQUE GÉNIE MÉCANIQUE

**Fonctions:**
— Effectuer des travaux de recherches relatifs à la conception et au développement de nouveaux produits métalliques;
— Analyser les résultats et rédiger les rapports techniques.
**Exigences:**
— Détenir un diplôme universitaire en génie mécanique;
— Posséder quelques années d'expérience dans un laboratoire de recherches;
— Bilinguisme essentiel.
Une bonne connaissance des techniques d'analyse de la distribution des contraintes par la méthode des éléments finis serait un atout.
**Lieu de travail:** Banlieue de Québec.
**Salaire:** Sera établi suivant les qualifications et l'expérience du (de la) candidat(e).
*Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae et pièces justificatives avant le 19 juin 1978 à:*

**Directeur du Personnel,**
**Les Industries Valcartier Inc.,**
**C.P. 790, Courcelette, P.Q.**
**G0A 1R0**

## CENTRE REFUGE MONTRÉAL recherche COORDONNATRICE(TEUR)

à temps plein, débutant juillet jusqu'à fin septembre, possibilité de prolongement.
Tâches comprendront coordination de bénévoles, travail général de bureau, "follow-up" de certains dossiers et supervision des dossiers des résidents.
**Pré-requis:**
— bilingue
— expérience en administration
— connaissance en travail social ou groupes communautaires.
Salaire à discuter.

**Contacter: Michèle Lefebvre à 931-5335**
**(lundi à vendredi)**

## Concours de recrutement

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Commission de la fonction publique du Québec

### COMMISSAIRE-ENQUETEUR

**Concours H1116M/JD**

**Commission de Surveillance de la Langue Française** — 2 postes à Montréal.

**Fonctions** — A titre d'attaché d'administration, effectuer les enquêtes prévues par la charte de la langue française; vérifier si les lois et règles relatifs à la langue française sont observés par l'administration publique et parapublique, les entreprises d'utilité publique ainsi que par les entreprises privées et les corporations professionnelles.

**Traitement** — de $23 330 à $28 824 (Plus, au minimum, 6% à compter du 1er juillet 1978)
Date limite pour l'inscription: 23 juin 1978

**Exigences** — Diplôme universitaire de premier cycle en droit, en sciences de l'administration ou dans une autre discipline appropriée; 8 années d'expérience dans le domaine du droit, de l'administration publique ou parapublique, dans l'entreprise privée ou dans un domaine approprié. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler le poste vacant, la Commission limitera sa selection a ces personnes
S inscrire aupres de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUEBEC 1050 rue Conroy, Quebec G1R 4Z8 a l aide du questionnaire OFFRE DE SERVICE qu on peut se procurer dans les centres de main-d oeuvre, dans les caisses populaires ou a l un des bureaux de la Commission. Il est necessaire d indiquer le numero et le titre du concours
La commission vous invite a prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l un de ses bureaux regionaux

## Concours de recrutement

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Commission de la fonction publique du Québec

### AGENT DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE CHIMIQUE

**Concours H1020AM/JD**

**Ministère de l'Industrie et du Commerce** — 2 postes à Québec.

**Fonctions** — Développer une connaissance approfondie des facteurs qui influencent le développement de l'un des secteurs suivants, soit: chimie minérale ou chimie organique. À cette fin, réaliser ou coordonner des études sur l'évolution de l'un de ces secteurs, ses problèmes et ses possibilités de développement; maintenir des contacts étroits avec les entreprises et les associations industrielles; suggérer aux autorités gouvernementales des moyens de favoriser le développement du secteur concerné; conseiller les industriels et les autres agents économiques impliqués dans le développement industriel.

**Exigences** — Diplôme universitaire de premier cycle en sciences appliquées, en administration ou en économie; 3 années d'expérience pertinente dans un des secteurs précités. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

**Traitement** — De $18,679 à $25,488 (plus, au minimum, 6% à compter du 1er juillet 1978). Date limite pour l'inscription: 16 juin 1978.

Cet avis annule et remplace quant aux fonctions, l'avis publié le 29 mai 1978 sous le même titre et portant le même numéro de concours.

### CONSEILLER EN DÉVELOPPEMENT DES COOPÉRATIVES AGRICOLES

**Concours H1020AP/JD**

**Ministère de l'Agriculture** — Poste à Québec.

**Fonctions** — À titre d'agent de développement industriel, contribuer au développement des entreprises coopératives agricoles dans le domaine agro-alimentaire; conseiller ces mêmes entreprises sur la législation coopérative, l'organisation financière, les prévisions budgétaires, les investissements, la gestion et l'administration de l'entreprise, de même que sur l'analyse de la productivité et de la rentabilité.

**Exigences** — Diplôme universitaire de premier cycle en sciences appliquées, en administration ou en économie; 3 années d'expérience pertinente au développement des entreprises coopératives agricoles. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

**Traitement** — De $18,679 à $25,488 (plus, au minimum, 6% à compter du 1er juillet 1978). Date limite pour l'inscription: 16 juin 1978.

### AGENT DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE DE LA MÉTALLURGIE

**Concours H1020AQ/JD**

**Ministère de l'Industrie et du Commerce** — Poste à Québec.

**Fonctions** — Développer une connaissance approfondie des composantes du secteur de la métallurgie industrielle; analyser ces composantes et orienter, par la publication d'études et de rapports, l'ensemble des intervenants gouvernementaux et privés ayant une influence sur la croissance de ce secteur; colliger et reviser tous les textes et rapports d'études produits par les professionnels oeuvrant dans ce secteur afin d'en normaliser la présentation et de s'assurer que l'information est exacte et complète; concevoir un lexique et une documentation propre à ce secteur.

**Exigences** — Diplôme universitaire de premier cycle en sciences pures ou appliquées avec spécialité en métallurgie; 3 années d'expérience pertinente dans le secteur précité. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

**Traitement** — De $18,679 à $25,488 (plus, au minimum, 6% à compter du 1er juillet 1978). Date limite pour l'inscription: 23 juin 1978.

### AGENT DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE DES PRODUITS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

**Concours H1020AR/JD**

**Ministère de l'Industrie et du Commerce** — Poste à Québec.

**Fonctions** — Réaliser ou coordonner des études permettant de suivre l'évolution de l'industrie des produits électriques ainsi qu'électroniques et dégager des orientations de développement; proposer des mesures pour promouvoir la croissance de ce secteur industriel; évaluer l'impact économique des législations, politiques et programmes concernant cette industrie.

**Exigences** — Diplôme universitaire de premier cyle en sciences économiques; 3 années d'expérience pertinente dans le secteur précité. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

**Traitement** — De $18,679 à $25,488 (plus, au minimum, 6% à compter du 1er juillet 1978). Date limite pour l'inscription: 23 juin 1978.

### VÉRIFICATEUR INTERNE

**Divers ministères** — Postes à Québec.

**Fonctions** — À titre d'agent de la gestion financière, vérifier tes transactions ministérielles sur les plans financiers, opérationnels ou de gestion; s'assurer de la protection des actifs; s'assurer du respect intégral de la règlementation en vigueur; à cette fin, élaborer des programmes de vérification, décrire et analyser des systèmes de contrôle interne et proposer aux responsables de service des moyens pour améliorer l'application des procédés comptables généralement reconnus.

**Exigences** — Concours H1033F/JD — Membre de l'Ordre des comptables agréés du Québec OU diplôme universitaire de premier cycle en sciences comptables ou commerciales OU baccalauréat en commerce dont l'obtention requiert un minimum de 15 années d'études et 2 années d'expérience pertinente OU membre d'une association professionnelle de comptables et quelques années d'expérience pertinente. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de sa carte de membre ou de l'original de ses attestations d'études.

OU

**Concours H1033FU/JD** — Terminer avant le 31 mai 1978, la scolarité requise à l'obtention du diplôme universitaire en sciences comptables ou commerciales. Inclure une photocopie du dernier relevé de notes.

**Remarques** — Être disponible pour voyager à travers le Québec environ une semaine ou deux par mois.

**Traitement** — De $13,005 à $23,373 (plus, au minimum, 6% à compter du 1er juillet 1978). Date limite pour l'inscription: 23 juin 1978.

### RESPONSABLE DU RENSEIGNEMENT

**Concours H1043AP/JD**

**Ministère des Communications** — Poste à Québec.
— Poste à Rimouski.

**Fonctions** — À titre d'agent d'information, planifier et coordonner les activités du centre de renseignement téléphonique, de l'accueil et du centre de documentation d'un bureau régional; assurer la diffusion de la documentation gouvernementale; réaliser des opérations d'information et de rétroinformation sur les programmes et services gouvernementaux auprès des citoyens, groupes ou média; superviser et diriger le personnel de son unité.

**Exigences** — Diplôme universitaire de premier cycle en sciences humaines ou en toute autre discipline appropriée; 3 années d'expérience pertinente aux fonctions. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

**Traitement** — De $17,173 à $22,186 (plus, au minimum, 6% à compter du 1er juillet 1978). Date limite pour l'inscription: 23 juin 1978.

### SPÉCIALISTE DU MICORFILM

**Concours H1083C/JD**

**Divers ministères** — Postes à Québec.

**Fonctions** — À titre d'analyste de l'informatique et des procédés administratifs, participer à la conception, au développement, à l'implantation et à l'évaluation de systèmes de microfilms; éventuellement, agir comme consultant et promouvoir une utilisation rationnelle du traitement de textes à l'intérieur de programmes de gestion des documents.

**Exigences** — Diplôme universitaire de premier cycle en sciences humaines, en sciences de l'administration ou en toute autre discipline appropriée; 3 années d'expérience pertinente aux fonctions. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

**Traitement** — De $18,721 à $25,255 (plus, au minimum, 6% à compter du 1er juillet 1978). Date limite pour l'inscription: 23 juin 1978.

### COORDONNATEUR AUX OPÉRATIONS

**Concours H1116DA/JD**

**Ministère de l'Agriculture** — Poste à Montréal.

**Fonctions** — À titre d'attaché d'administration, coordonner la mise en oeuvre des programmes ministériels relatifs à l'inspection des produits laitiers et de leurs succédanés. Conseiller la direction sur tous les aspects touchant l'organisation opérationnelle en fonction des besoins exprimés et constatés.

**Exigences** — Diplôme universitaire de premier cycle en sciences de l'alimentation option vivres; 3 années d'expérience en industrie agro-alimentaire. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

**Traitement** — De $17,568 à $23,373 (plus, au minimum, 6% à compter du 1er juillet 1978). Date limite pour l'inscription: 16 juin 1978.

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler les postes vacants, la Commission limitera sa sélection à ces personnes.
S inscrire aupres de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUEBEC 1050 rue Conroy, Quebec G1R 4Z8 a l aide du questionnaire OFFRE DE SERVICE qu on peut se procurer dans les centres de main-d oeuvre, dans les caisses populaires ou a l un des bureaux de la Commission. Il est necessaire d indiquer le numero et le titre du concours
La commission vous invite a prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l un de ses bureaux regionaux

# Carrières et Professions

**Les postes sont ouverts également aux hommes et aux femmes**

## Technicien pour systèmes de relais

Le candidat sera diplômé d'un cégep ou équivalent. Un minimum de deux ans d'expérience en essais sur systèmes de protection chez un manufacturier ou utilisateur, est requis.

## Dessinateur technique pour systèmes de relais

Le candidat aura un minimum de cinq ans d'expérience en conception et dessin de systèmes de relais. S.V.P. envoyer curriculum vitae ou téléphoner au :

**Directeur**
**Service de relais**
**ASEA Limitée**
**10300 boul. Henri Bourassa ouest**
**Ville St-Laurent, Qué.**
**Tél.: 332-5350**

## OFFRE D'EMPLOI

CARDA Ltée (Coopérative d'Aménagement Régional et de développement en Alberta) est à la recherche d'un

## DIRECTEUR GÉNÉRAL

**Location:** Siège Social à Edmonton.
**Fonction:**
Responsable de la gérance générale
Responsable de la régionale d'Edmonton en particulier.
Supervision des régionales de St-Paul et de Girouxville, Alberta.
**Qualification:**
Expérience dans l'administration - la direction du personnel - la comptabilité - le courtage immobilier.
Doit-être bilingue: Français-Anglais.
**Salaire:** à négocier.

L'emploi débutera le 1er octobre 1978.

Toute application doit être accompagnée du curriculum vitae et adressée au Directeur général intérimaire.

**CARDA Ltée**
**Casier Postal 160**
**Girouxville, Alberta T0H 1S0**
**Tél: 323-4209**

## OFFRE D'EMPLOI

CARDA LTÉE est à la recherche de deux comptables vérificateurs pour les abonnés de son service de comptabilité.

**Qualification:**
Etre diplômé d'un Institut de C.A. ou C.G.A. ou A.C.P.A.
Etre bilingue: Français-Anglais.
**Salaire:** Base à être négociée, plus boni.
**Location:**
— Falher, Alberta
— St-Paul, Alberta
**Date d'emploi:**
1er octobre 1978.

*Toute application pour l'emploi doit être accompagnée d'un curriculum vitae et adressée au:*

**Directeur général intérimaire**
**CARDA LTÉE**
**Casier postal 160**
**Girouxville, Alberta, T0H 1S0**

## PROJET P.A.C.L.E.

Un projet d'aide à la création locale d'emplois (P.A.C.L.E.) parrainé par un groupe de travail "Ressources Extérieures de l'Annonciation", organisme dont le but est d'assurer en continuité des organismes de santé de la région, la réinsertion sociale des bénéficiaires, est à la recherche de:

## AGENT DE RÉINSERTION SOCIALE

**Sommaire:**
Sous l'autorité du directeur du projet, l'agent de réinsertion sociale participera à l'élaboration et à l'implantation de programmes thérapeutiques (logement, loisirs, travail) visant la réinsertion sociale de bénéficiaires institutionnalisés ou devant l'être, et devra également y participer.

**Exigences :**
**A. Scolarité**
Doit détenir un diplôme universitaire en sciences humaines ou en sciences de la santé
**B. Expérience:**
- l'expérience de travail dans le domaine de la réinsertion sociale ou autres domaines connexes
- une expérience supérieure pourrait compenser pour la scolarité.

**C. Exigences spéciales:**
Personne pouvant s'adapter à un horaire de travail flexible.
**Salaire:**
Entre $12,500 et $15,000 selon qualifications et expérience.

**Durée de l'emploi:**
de 4 mois à 3½ ans sous réserve de subventions.

## CONTREMAÎTRE .

**Sommaire:**
Sous l'autorité du directeur du projet, le contremaître devra, dans un premier temps, participer à l'implantation d'une activité de travail visant la réinsertion sociale de bénéficiaires institutionnalisés ou devant l'être et, dans un deuxième temps, effectuer la supervision de l'activité choisie comprenant un personnel d'environ 15 bénéficiaires.

**Exigences:**
- Doit connaître le domaine de la réinsertion sociale ou réadaptation, ou autres domaines connexes, et en avoir une expérience pratique.
- Expérience dans un poste de responsabilité de personnel serait un atout.
- Connaissance technique générale de production (chaîne de montage, machinerie, outillage, etc.)
- Intérêt à la recherche de données relatives à la fabrication d'un produit.

**Salaire:**
Entre $12,500 et $15,000 selon qualifications et expérience.
**Durée de l'emploi:**
De 4 mois à 3½ ans sous réserve de subventions.

*Les candidats(es) intéressés(es) doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 22 juin 1978 au:*

**PROJET P.A.C.L.E.**
**a/s Manon des Ruisseaux**
**Centre Hospitalier des Laurentides**
**L'Annonciation, Comté Labelle J0T 1T0**

## DIRECTEUR DU PERSONNEL

**(Homme ou Femme)**

Une société d'envergure nationale et en plein essor, chef de file de l'industrie à laquelle elle appartient, recherche un directeur du personnel pour travailler à son siège social situé à Montréal.

**Fonctions:**
— Participer à l'élaboration des politiques de recrutement, de sélection, d'embauchage, de formation, de promotion et de congédiement du personnel et les mettre en application
— Maintenir des relations de travail d'une qualité élevée par des contacts continus avec les employés et avec les cadres.
— Conseiller les directeurs et les cadres sur les relations avec le personnel de même que sur l'organisation, le développement et la motivation des ressources humaines.

**Exigences:**
Détenir un diplôme universitaire de premier cycle en relations industrielles ou en administration, ou l'équivalent.
Expérience pertinente d'au moins deux (2) ans.

**Date limite:**
*Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement. Veuillez formuler votre candidature par écrit et l'adresser avec votre curriculum vitae avant le 19 juin 1978, à:*

**DIRECTION DU RECRUTEMENT DES CADRES,**
**C.P. 314,**
**SUCCURSALE POSTALE ST-MICHEL,**
**MONTRÉAL, QUÉBEC**
**H2A 3M1**

## CEGEP DE MATANE

Le Cegep de Matane requiert les services de

## PROFESSEURS

**pour l'année 1978-79**

**A- TEMPS COMPLET**
**1 professeur de sociologie**
**B- TEMPS COMPLET**
(poste de remplaçant)
**1 professeur d'éducation physique,**
**1 professeur de géographie**
**C- TEMPS PARTIEL**
(pleine charge pour la session automne 1978)
**1 professeur de français.**
**Qualifications requises :**
Diplôme de premier cycle universitaire dans la discipline appropriée.
**Traitement:**
Selon la convention collective des enseignants.
**Début de l'emploi:**
le 21 août 1978
***Les candidatures devront être reçues avant le 15 juin à l'adresse suivante:***

**M. Georges E. Bouchard,**
**Directeur du personnel,**
**Cegep de Matane,**
**616 avenue St-Rédempteur,**
**Matane, Qué.**
**G4W 3P7**

## CHEF COMPTABLE

**Les Produits Commerciaux:**

La division commerciale de l'ÉACL, cette Société se spécialise dans la mise au point, la fabrication et la mise en marché des appareils de rayonnement, des radioisotopes et des produits et services connexes. À l'heure actuelle, elle met sur pied un programme d'expansion dynamique qui se concentre à la fois sur la croissance profitable des contrats existants et sur la diversification dans d'autres domaines qui ont trait au rayonnement.

**Le poste:**

Le chef comptable joue un rôle décisif en assurant l'évolution et le maintien de la comptabilité pour relever les défis actuels et futurs. Relevant du contrôleur, le(la) candidat(e) est responsable des services de la comptabilité financière, de la comptabilité de prix de revient et des méthodes budgétaires dans le but précis d'assurer aux clients un service polyvalent de consultation, de rédaction d'états financiers et de contrôle. Également chargé de la formation professionnelle, la personne doit jouer un important rôle de chef dans la formation du personnel existant et assurer une meilleure compréhension des finances aux clients - employés.

**Les candidats**

Le titre de comptable professionnel est obligatoire, titre auquel s'ajoute une solide expérience de directeur de comptabilité dans un milieu manufacturier. Des preuves concrètes de talent dans la création de nouveaux systèmes comptables et la formation du personnel sont souhaitables. La moyenne de salaire offert est de $30,500.
La connaissance de l'anglais et du français est obligatoire. Les personnes unilingues peuvent aussi présenter leur candidature; elles doivent pourtant indiquer leur consentement à devenir bilingues en moins de deux ans après la date de la nomination.

*Les personnes intéressées à ce poste sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae ainsi que leurs antécédents salariaux à:*

**L'agent de dotation**
**L'Énergie Atomique du Canada, Limitée**
**Produits Commerciaux**
**C.P. 6,300, Station J**
**Ottawa, Ontario**
**K2A 3W3**

L'Énergie Atomique du Canada, Limitée — Atomic Energy of Canada Limited

**Voir autre, Carrières et Professions, en pages 14, 15, 17, 18, 19 et 39**

## POSTES TEMPORAIRES

**du 21 août au 27 octobre 1978**

## INFIRMIERS ET PRATICIENS SOCIAUX

**FONCTIONS:** Procèdent à l'évaluation de la clientèle présentement hébergée dans les Centres d'Accueil pour personnes âgées de la région de Montréal-métropolitain selon une méthodologie déterminée.

**EXIGENCES:** Diplôme universitaire en services de la santé ou en sciences sociales.
Expérience de travail de trois (3) ans, auprès des personnes âgées de préférence. Toute expérience supplémentaire pourrait suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

**SALAIRE:** Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.

*Faire parvenir votre Curriculum Vitae au plus tard le 30 juin 1978 à:*

**Programme ECCAH**
**C.S.S.S.R.M.M.**
**3535 Chemin de la Reine-Marie**
**Suite 520,**
**Montréal, Québec**
**H3V 1H8**

**Ces postes sont également ouverts aux hommes et aux femmes.**

## CHEF D'UNITÉ DE SOINS INFIRMIERS

**(Programme de médecine)**

**FONCTIONS:**
Sous la responsabilité du Directeur des soins infirmiers, à partir des besoins des bénéficiaires:
— développer un programme de soins adéquats;
— planifier, organiser, coordonner et contrôler les soins infirmiers;
— conseiller le personnel dans l'exercice du nursing et l'application des techniques de soins;
— assurer une évaluation permanente de la qualité et de la quantité des soins dispensés;
— assurer l'utilisation rationnelle des ressources humaines et matérielles nécessaires à l'atteinte des objectifs.

**EXIGENCES:**
— être membre de l'O.I.I.Q. et posséder son certificat annuel de membre actif;
— avoir une expérience administrative et clinique pertinente à la fonction d'une durée de 3 à 5 ans;
— les études administratives et dans la spécialité seront considérées;
— avoir du leadership et des aptitudes à administrer.

**TRAITEMENT:**
Selon les normes établies par le Ministère des Affaires SOciales.

***Toute personne intéressée devra adresser son curriculum vitae avant 17h00 le vendredi 16 juin 1978 au:***

**Directeur du Personnel**
**Centre Hospitalier Christ-Roi**
**300, Boulevard Wilfrid-Hamel**
**Ville Vanier, Québec**
**G1M 2R9**

L'Union Régionale de Québec des

## Caisses Populaires

Desjardins

**La Caisse populaire**
**Pointe-au-Pic**
**74, rue Principale**
**Pointe-au-Pic**
**Cté Charlevoix, Qué.**

## DIRECTEUR

Planifie, organise, dirige et contrôle sous l'autorité du Conseil d'administration, l'ensemble des activités de la Caisse; soumet au Conseil d'administration, à la Commission de crédit ou à tout autre conseil, des recommandations portant notamment sur les taux d'intérêt, le budget, le personnel et veille à l'application des directives reçues; s'occupe des placements et est responsable de la direction du personnel; discute avec les membres pour diverses raisons: succession, achat d'obligations, valeurs en garde, dépôt à terme, ouverture de comptes; épargne spéciale ou pour tout autre raison exceptionnelle; conseille les membres dans les domaines de sa compétence; reçoit des demandes d'emprunt et surveille la perception des prêts.

**LES EXIGENCES:**
Ce poste nécessite habituellement treize années de scolarité et trois ans d'expérience pertinente. Toutefois, la personne possédant une bonne expérience reliée à la fonction et démontrant les aptitudes nécessaires sera considérée. La personne choisie devra posséder de plus les qualités suivantes: personnalité agréable, leadership reconnu, facilité d'inculquer aux autres de nouvelles méthodes de travail, tact, diplomatie, esprit d'initiative et bon sens des responsabilités.

**LE MILIEU**
Cette localité du comté de Charlevoix compte une population de 1,300 habitants. L'aspect touristique de cette région amène une augmentation considérable de la population en saison estivale. L'actif actuel de la Caisse est d'environ $1,400,000.00 et le nombre total d'employés est de 3 à plein temps. Cette Caisse offre de bonnes possibilités de développement.

**LES CONDITIONS**
Avantages sociaux usuels et salaire selon l'échelle prévue.

Toute personne intéressée doit faire parvenir sa demande, *par écrit*, avant le 23 juin 1978, au:

Service du Personnel
L'Union régionale de Québec
des Caisses populaires Desjardins
59, avenue Bégin, Lévis, Qué.

## ANALYSTE EN INFORMATIQUE

**Fonctions:**
Sous la responsabilité d'un analyste sénior, effectuer ou participer à la planification des travaux, l'analyse, la programmation, la documentation et les tests de modifications. Ces modifications ont pour but l'amélioration d'importants systèmes de gestion utilisés par plusieurs dizaines de centres informatiques à travers la province.

**Exigences:**
Diplôme universitaire en informatique.
Maîtrise de COBOL.
Les connaissances de l'environnement technique (IBM370-168, JCL TSO) seront un atout.

**Lieu de travail:** Montréal.
*Communiquer avec:* **Mme Jeannette Délisle,**
**Tél.: (514) 663-8660**

## CEGEP DE LÉVIS-LAUZON

**CONCOURS NO 198**

## SECRÉTAIRE DE DIRECTION SERVICE PÉDAGOGIQUE

**QUALIFICATIONS REQUISES:**
Avoir complété un cours secondaire V, avec options appropriées, ou détenir un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente et avoir au moins 4 années d'expérience pertinente.

**TRAITEMENT:**
Minimum $10,137.00
Maximum $12,085.00

*Faire parvenir votre candidature accompagnée d'un curriculum vitae avant le 16 juin 1978 à l'attention de:*

**L'AGENT DE LA GESTION DU PERSONNEL,**
**Cegep de Lévis-Lauzon,**
**205 Mgr Bourget,**
**Lauzon, Qué.**
**G6V 6Z9**

## VILLE DE PLESSISVILLE DIRECTEUR USINE DE TRAITEMENT DES EAUX

**Poste:**
Le titulaire du poste devra assumer les responsabilités suivantes:
- Diriger, coordonner, planifier le travail des employés sous son autorité dans le domaine du traitement des eaux.
- Être responsable de l'usine de traitement des eaux et de l'usine d'épuration des eaux usées.
- Voir à l'entretien et à l'opération des équipements de son service.
- Participer à la préparation de son budget et en assurer le contrôle.
- Établir des programmes d'information et de publicité de son service via les directives de son supérieur et participer à des études économiques et de rentabilité dans le domaine de l'eau.
- Exécuter tout travail, et/ou recherches concernant son domaine et fournir les rapports appropriés à son supérieur.

**Qualifications:**
- Posséder un diplôme de technicien en traitement des eaux ou tout équivalent acceptable.
- Avoir un minimum de trois (3) ans d'expérience dans une fonction similaire.
- Pouvoir diriger un groupe d'opérateurs et compléter sa formation si nécessaire.

**Traitement:**
Selon qualifications.

*Toutes applications devront être accompagnées d'un curriculum vitae mentionnant tous les détails pertinents et plus particulièrement une description de l'expérience. Le tout devra parvenir au soussigné avant le 26 juin prochain à:*

**Hôtel de Ville**
**1700, rue St-Calixte**
**Plessisville, P.Q.**
**G6L-1R3**

**Ville de Plessisville**
**A. Corriveau, Ing.**
**Gérant Municipal**

**N.B. L'enveloppe contenant l'offre de service doit porter l'inscription "OFFRE DE SERVICE - DIRECTEUR USINE DE FILTRATION".**

COLLÈGE DE VALLEYFIELD

recherche des

## PROFESSEURS

**dans les disciplines suivantes:**

**Postes à temps complet:**
Éducation physique (2 postes)
Techniques infirmières (3 postes)
Fabrication mécanique (1 poste)
Électrotechnique (1 poste)
Techniques administratives (1 poste)
Informatique (2 postes)

**Postes à temps complet remplaçant:**
Techniques infirmières (1 poste)
Électrotechnique (1 poste)
Français (1 poste)

**Postes à temps partiel**
Techniques infirmières (1 poste)
Géographie (1 poste)
Psychologie (1 poste)
Économie (1 poste)
Administration (1 poste)
Informatique (1 poste)
Français (1 poste)
Anglais (1 poste)

**Postes à la leçon:**
Sciences religieuses (1 poste)
Sociologie (1 poste)

**Qualifications requises:**
— Diplôme universitaire dans la discipline appropriée.
— Expérience pertinente.

*Faites parvenir votre curriculum vitae, accompagné des photocopies des attestations d'études et d'expérience, avant le 21 juin 1978, à:*

**Services au Personnel**
**Collège de Valleyfield**
**169, rue Champlain**
**Valleyfield**
**J6T 1X6**

# Carrières et Professions

**Les postes sont ouverts également aux hommes et aux femmes**

**Voir autres Carrières et Professions, en pages 14, 15, 16, 18, 19 et 39**

## collège de Jonquière

du collège régional du Saguenay-Lac St-Jean

Le Collège de Jonquière du Collège régional du Saguenay Lac St-Jean requiert les services de

## PROFESSEURS

### TECHNIQUES DE PRÉVENTION

**TÂCHE:**
— Élaboration et enseignement de cours en techniques de prévention des accidents en milieu industriel.

**QUALIFICATIONS:**
— Diplôme de 1er cycle (sciences biologiques et/ou physiques) ou l'équivalent.
— Expérience industrielle.

***Faire parvenir votre curriculum vitae jusqu'au 16 juin 1978 inclusivement au:***

**DIRECTEUR DU PERSONNEL,**
**Collège de Jonquière,**
**65, rue St-Hubert,**
**Jonquière**

## SECRÉTAIRE DE DIRECTION

**Endroit:**
Hôtel de Ville de Ste-Anne-des-Monts

**Fonction:**
Responsable du secrétariat à la Ville de Ste-Anne-des-Monts.
Noter en sténographie des rapports lettres et les transcrire à la dactylographie;
Tenir à jour le classement des dossiers;
Effectuer tout autre travail connexe.

**Exigences:**
Expérience de 5 ans - Certificat de fin d'études secondaires équivalant à une 11ième année ou Secondaire V, ou diplôme d'études collégiales en technique de secrétariat;
Posséder la sténographie, la dactylographie, la disposition des textes, les méthodes et usages propres à la tenue d'un secrétariat. Être capable de composer des lettres et d'écrire le français sans faute.

**Traitement:**
$10,679.24 avec augmentation de 10% le 01-01-79, et bénéfices marginaux inclus à la convention collective de travail.
Inutile de vous présenter si vous ne possédez pas les qualifications demandées.

**Durée de l'emploi:** Permanent.

*Faire parvenir son curriculum vitae avant le 28 juin 1978, à l'adresse suivante:*

**Ville de Ste-Anne-des-Monts,**
**C.P. 458,**
**74, 1ère ave ouest,**
**Ste-Anne-des-Monts, Qué. G0E 2G0**
**a/s M. Pierre Picard, adm.-délégué**

## LE C.L.S.C.

### ST-HENRI/PETITE BOURGOGNE

recherche les services

### D'UNE ADJOINTE ADMINISTRATIVE OU D'UN ADJOINT ADMINISTRATIF

La fonction consiste à prendre en charge la responsabilité de la planification administrative et de l'organisation de l'administration quotidienne avec les tâches s'y rapportant.

Les candidates et les candidats seront évalués en fonction des critères suivants :

- connaissances théoriques et pratiques de l'administration (capacité d'avoir une vision globale de l'organisation.
- Expérience pertinente de 2 ans du travail
- Qualité de la présence humaine (personnalité cohérente)
- Capacité d'entrer en relation positive avec les membres d'une équipe.
- Scolarité de maîtrise en administration (souhaitée),

*Faire parvenir sa candidature le plus tôt possible à:*

**a/s: Secrétaire de Direction**
**C.L.S.C. St-Henri**
**4377 Notre-Dame ouest,**
**Montréal, Qué.**
**H4C 1R9**

Commission Scolaire des Manoirs et Fabrique St-Louis-de-France

## OFFRE D'EMPLOI

### ANIMATEURS DE PASTORALE AU PRIMAIRE

**Fonctions:**
1e Susciter dans la communauté scolaire des expériences de vie chrétienne au sein des activités d'apprentissage et de formation proposées par l'école, dans lesquelles l'enfant s'exprime et s'engage dans la foi.
2e Établir aussi des contacts avec la famille pour l'aider à assumer sa responsabilité d'éducatrice de la foi et avec les prêtres de la paroisse pour assurer le relais nécessaire à une bonne intégration des enfants à la communauté chrétienne.

**Modalités du travail:**
La tâche s'exerce dans les écoles de la Commission scolaire des Manoirs sous la responsabilité du principal d'école, en lien avec les prêtres de la paroisse et en concertation avec le conseiller en éducation chrétienne.
*Faire parvenir votre demande d'emploi au plus tard le 22 juin 1978 à l'adresse suivante:*

**FABRIQUE ST-LOUIS-DE-FRANCE**
**et**
**COMMISSION SCOLAIRE DES MANOIRS**
**775, rue St-Louis**
**TERREBONNE, P.Q.**
**J6W 1J7**
**a/s Sr Estelle Landry**

## INGÉNIEUR DEMANDÉ

Notre société est à la recherche d'un ingénieur en contrôle qualitatif des sols, béton de ciment et béton bitumineux.
— Expérience pertinente de 3 ans
— Cet ingénieur aura la responsabilité des opérations de notre bureau de Rimouski.
*Faire parvenir curriculum vitae à:*

**TECHNISOL INC.,**
**325 de L'Espinay,**
**Québec G1L 2J2**
Pour information téléphonez à: **(418) 647-1402**

## DIRECTEUR ARTISTIQUE

Chez nous, on ne chôme pas et il y a du pain sur la planche pour un bon directeur artistique ayant au moins trois ans d'expérience, soit comme directeur, soit comme adjoint. Envoyez-nous votre curriculum vitae — les renseignements seront strictement confidentiels. S.V.P. — pas de téléphones.

**BORG CONSULTANTS EN PUBLICITÉ**

**Borg, Consultants en Publicité Ltée**
**666 ouest, rue Sherbrooke**
**Suite 1806**
**Montréal H3A 1E7**

**Mentionnez le poste sur l'enveloppe.**

## Université de Montréal

### École de bibliothéconomie

### Professeur demandé

L'École de bibliothéconomie est à la recherche d'un professeur régulier à plein temps.

**Domaine**
Enseignement et recherche au niveau du 2e cycle: choix, acquisitions et développement des collections; bibliographie des sciences.

**Exigences**
Ph. D. en bibliothéconomie (ou l'équivalent). Diplôme de 1er cycle universitaire en sciences souhaitable.
Seront également considérés les candidats titulaires d'une maîtrise en bibliothéconomie et possédant une expérience valable dans les domaines spécifiés.

**Traitement**
Selon la convention collective en vigueur.

**Date de clôture des candidatures**
22 juin 1978

**Date d'entrée en fonction**
1er août 1978

*Les candidats intéressés sont priés d'envoyer leur curriculum vitae à:*

**M. Yves Courrier, Directeur**
**École de bibliothéconomie**
**Université de Montréal**
**C.P. 6128, succursale A**
**MONTRÉAL, H3C 3J7**

**Nous sommes à la recherche d'un**

## TRADUCTEUR

**Formation et antécédents:**
- Formation universitaire en traduction ou expérience équivalente.
- Un minimum de quatre ans d'expérience dans la traduction générale, financière et administrative.

**Le défi à relever:**
Le candidat doit posséder l'envergure et l'initiative voulues pour assumer, à moyenne échéance, les responsabilités d'un réviseur et d'un cadre. Notre maison compte parmi sa clientèle quelques-unes des principales sociétés commerciales et institutions bancaires du Canada.

**Avantages:**
Nous vous offrons un salaire concurrentiel et l'occasion de vous tailler un avenir à votre mesure au sein d'une équipe très dynamique.

Veuillez adresser votre curriculum vitae et trois extraits de vos traductions, accompagnés des textes de départ, au:

**Dossier no. 3034**
**Le Devoir**
**C.P. 6033**
**Montréal, H3C 3C9**

## Cégep régional de la Côte-Nord

### Offre d'emploi

## RÉGISSEUR DES SERVICES DE L'ÉQUIPEMENT

**NATURE DU TRAVAIL:**
L'emploi de régisseur des services de l'équipement comporte la responsabilité de l'administration des programmes techniques administratifs et manuels pour un ensemble de services: d'entretien préventif, d'entretien physique, d'entretien ménager de même que des programmes de sécurité et de surveillance et des services de l'approvisionnement (achat, réception, distribution, l'entreposage et l'inventaire des marchandises).

**QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES**
Diplôme d'études collégiales en technologie du bâtiment et des travaux publics.
Trois (3) années d'expérience pertinente ou diplôme d'études secondaires conduisant à l'exercice d'un métier de la construction.
Dix (10) années d'expérience pertinente.

**TRAITEMENT**
Selon les qualifications et l'expérience. Minimum: $18,846.00; maximum: $25,415.00.
Plus une prime de rétention de 8%.

**LIEU DE TRAVAIL**
Campus Mingan, 25 rue de la Vérendrye, Sept-Îles.

**ENTRÉE EN FONCTION:**
Le 7 août 1978

**FIN DU CONCOURS**
Mercredi le 21 juin 1978.

*Faire parvenir votre offre de service accompagnée d'un curriculum vitae au:*

**Directeur des services au personnel**
**CÉGEP Régional de la Côte-Nord**
**275 boul. Lasalle**
**Baie-Comeau, Qué.**
**G4Z 1T2**

## SECRÉTAIRE

Un cabinet d'experts-comptables requiert les services d'une secrétaire sachant maîtriser les langues française et anglaise et utiliser le dictaphone.

Ce poste nécessite un esprit d'initiative développé et un minimum de trois ans d'expérience.

La rémunération sera établie en fonction des qualifications et de l'expérience de la candidate.
Veuillez vous adresser à:

**Madame Réjane Dupuis**

Maheu, Noiseux & Associés
comptables agrées

**2 Complexe Desjardins, bureau 2600**
**Montréal**
**H5B 1E8**
**Tél.: (514) 281-1555**

## UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

### RESPONSABLE DE LA DIVISION BÂTIMENTS & TERRAINS SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT

Personne qui, sous l'autorité du directeur du Service, assume la responsabilité de l'aménagement et de l'entretien de tous le édifices et terrains de l'Université. Plus particulièrement:

1. Voit à l'application des politiques, des règlements et des directives administratives de l'Université;
2. Participe à l'élaboration du budget de sa division et est responsable de son application;
3. Voit, selon les règlements généraux de l'Université et du Service, à la gestion du personnel de sa division;
4. Siège aux réunions régulières du Service;
5. Dirige et coordonne le travail de sa division;
6. Assume la responsabilité de la préparation des plans, des devis et des estimations reliés aux projets de réaménagement des édifices existants, de ceux des réseaux routiers, de l'aqueduc, des égouts, de l'éclairage extérieur et de communications;
7. Collabore étroitement avec le direcgeur du Service à l'élaboration des projets de construction de nouveaux immeubles et réseaux;
8. Participe à la négociation des contrats concernant la construction, la transformation, la réfection et l'entretien des édifices et des réseaux;
9. Procède à l'étude de standardisation des matériaux et des équipements utilisés pour la construction et l'entretien des édifices, des terrains et des réseaux et déterminer les spécifications pour leurs achats;
10. Procède à l'étude, à la mise en place et assure la bonne marche du systèmes d'entretien préventif se rattachant aux édifices, aux terrains et aux réseaux;
11. Participe à la planification générale concernant l'affectation et l'utilisation de tous les terrains;
12. Effectue différentes études pour contrôler le coût de revient des sections de la division et rédige des devis de rendement;
13. Assume la responsabilité du fonctionnement du garage et de la garde de la machinerie s'y rattachant;
14. Fournit les services de camionage pour l'Université;
15. Soumet au directeur du Service des rapports périodiques et annuels et tous renseignements et recommandations jugés utiles ou opportuns;
16. Participe à l'élaboration des programmes de conservation de l'énergie et en assure la réalisation.

**Qualifications:**
Le titulaire du poste doit:
1. Posséder un diplôme d'ingénieur, de préférence en génie mécanique;
2. Posséder au moins six (6) années d'expérience dans la conception et l'entretien de systèmes électromécaniques.

**Traitement**
Le traitement du titulaire sera établi en fonction de sa formation et de son expérience. Le titulaire jouira des bénéfices sociaux accordés par l'Université à son personnel; caisse de retraite, assurances, vacances, etc.

Toute offre de services doit être accompagnée d'un curriculum vitae détaillé et doit être adressée au plus tard le vendredi 16 juin 1978 à 17 h 00 au:

**Service des personnels**
**2500 Boul. Université**
**Université de Sherbrooke**
**Sherbrooke, Québec**
**J1K 2R1**

## Directeur des finances

### Traitement jusqu'à $45,000

**Diriger les activités financières et comptables d'un des plus importants hôpitaux du Québec, n'est-ce-pas là un défi de taille ? En plus de diriger un personnel qualifié affecté au contrôle budgétaire, à la comptabilité et aux achats, le futur titulaire fournira un apport important dans l'utilisation de techniques comptables et administratives modernes et la mise en place de systèmes de contrôle efficaces qui sont essentiels à la gestion et à la prise de décision. Il jouera un rôle clef au sein des différents comités dont il sera membre.**

**Lieu de travail: Montréal.**

**Le candidat recherché possède une formation comptable doublée d'une solide expérience pratique de la finance, du contrôle et de la comptabilité acquise idéalement au sein d'une grande société en qualité de contrôleur ou de directeur des finances. À sa compétence technique s'ajoutent un fort leadership et l'esprit de synthèse nécessaire pour lui permettre d'isoler les éléments importants d'une situation et d'innover dans l'élaboration de solutions pratiques. Faisant preuve d'initiative et d'un sens poussé des affaires, il cherchera toujours à améliorer l'efficacité du service et saura prendre des décisions judicieuses.**

*Charette, Fortier, Hawey & Associés*
*Conseillers en administration*

*Vous référant au dossier 78-11-549F, veuillez adresser votre demande à Philippe Brassard Suite 835, 1 Place Ville-Marie, Montréal, Québec H3B 2A3 (514) 866-8311*

*Associés à P. S. Ross et Associés*

## Université Laval

### PROFESSEUR
### DÉPARTEMENT DE PSYCHOPÉDAGOGIE

**Domaine:**
Epistémologie des idées et des pratiques en psychopédagogie. Étude des conditions psycho-sociales du développement et de l'apprentissage chez l'enfant et l'adulte en situation scolaire.

**Fonctions:**
Enseignement aux 1er, 2e et 3e cycles. Supervision d'étudiants gradués. Recherche. Participation à des tâches administratives.

**Qualifications et exigences:**
Doctorat ou l'équivalent. Expérience d'enseignement pertinente.

**Traitement et conditions de travail:**
Selon la convention collective en vigueur.

***Faire parvenir curriculum vitae avant le 15 août 1978 à:***

**Mme Madeleine Perron-Thibault**
**Directrice**
**Département de psychopédagogie**
**Faculté des sciences de l'éducation**
**Cité universitaire**
**Québec, CANADA G1K 7P4**

**Cité universitaire, Québec**

# GÉRANT DE BUREAU
# $21,000

Notre client, une entreprise manufacturière de vêtements pour dames, recherche un(e) Gérant(e) de Bureau pour s'occuper d'un personnel de dix. Sous la direction quotidienne du Contrôleur, le/la candidat(e) sera responsable pour toutes fonctions de comptabilité et l'opération d'un système d'ordinateur-"mini".

Les demandes écrites, lesquelles seront traitées confidentiellement, doivent se référer au dossier numéro 1115 et être adressées à:

**Zittrer, Siblin, Stein, Levine CO.**
**4116 ouest, rue Sherbrooke**
**Montréal H3Z 1K9**

## Le collège d'enseignement général et professionnel de Trois-Rivières

**POSTE DISPONIBLE**

# PERSONNEL PROFESSIONNEL

**CORPS D'EMPLOI:** spécialiste en moyens et techniques d'enseignement.

**SERVICE:** bibliothèque (services techniques et référence)

**QUALIFICATIONS EXIGÉES:**
— baccalauréat ou maîtrise en bibliothéconomie.
— de préférence, une expérience pertinente.
— être membre de la corporation professionnelle des bibliothécaires du Québec

**TÂCHES:** référence à titre de spécialiste des sciences et techniques
— classification surtout en sciences et techniques
— indexation des documents
— collaborer à l'insertion des périodiques dans "Badaduq"
— toutes autres tâches connexes à la discrétion du coordonnateur du centre de documentation.

**TRAITEMENT:** entre $13,785 et $30,553 selon la classification dans l'échelle de traitement prévue à la convention collective de travail des professionnels non-enseignants du Collège.

*Les personnes intéressées devront soumettre par écrit leur candidature et leur curriculum vitae avant le 22 juin 1978, à 17 heures au:*

**Bureau du secrétaire général,**
**Pavillon des Sciences,**
**3500, rue De Courval,**
**Trois-Rivières**

## UNIVERSITÉ DE MONCTON

L'Université sollicite des candidatures de

# PROFESSEURS

**en Art dramatique**
**Physique**
**Sociologie**

La date d'entrée en fonction est le 1er juillet 1978. Les candidats doivent maîtriser la langue française, tant orale qu'écrite. Toute candidature doit comporter un curriculum vitae détaillé avec le nom de trois répondants et être transmise au directeur du département concerné à l'Adresse suivante:

**Université de Moncton**
**Moncton, Nouveau-Brunswick**
**E1A 3E9**

### ART DRAMATIQUE (2 postes)

**FONCTIONS:**
1) — Enseignement spécialisé en **Technique de scène**
— Régie - Éclairage - Son
— Administration et gestion théâtrales
— Responsabilité et supervision de la technique des productions publiques du département.
— Participation au développement du Département.
2) — Enseignement spécialisé en scénographie: enseignement en décors, costumes et accessoires de théâtre.
— Responsabilité et supervision de la décoration des productions publiques du Département. Participation au développement du Département.

**QUALIFICATIONS:** — Formation professionnelle. Expérience professionnelle et pédagogique exigée.

**COMMUNIQUER AVEC** Le Directeur
Département d'art dramatique
Faculté des arts

### PHYSIQUE

**FONCTIONS:** Enseignement au niveau 1er cycle. Le poste, qui en est un de remplaçant, est d'une durée d'une année.

**QUALIFICATIONS:** Le doctorat ou la maîtrise avec expérience. Une préférence sera accordée aux candidats détenant des qualifications en bio-physique.

**COMMUNIQUER AVEC** **Le Directeur**
**Département de physique-mathématiques**
**Faculté des sciences et de génie**

### SOCIOLOGIE

**FONCTIONS:** Enseignement au 1er cycle dans les domaines de la théorie et de la méthodologie.

**QUALIFICATIONS:** Le Ph.D. ou l'équivalent en sociologie.

**ENTRÉE EN VIGUEUR:** Le 1er juillet 1978 ou le 1er janvier 1979.

**COMMUNIQUER AVEC** **Le Directeur**
**Département de sociologie**
**École des sciences sociales et du comportement**

# *Carrières et Professions*

Les postes sont ouverts également aux hommes et aux femmes

**Voir autres Carrières et Professions, en pages 14, 15, 16, 17, 19 et 39**

## CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

**Le Centre de Services Sociaux du Montréal Métropolitain est un établissement dispensant à la population du grand Montréal des services sociaux spécialisés.**

Nous sommes à la recherche d'un

# CHEF DE DIVISION

pour notre succursale Centre-Ville.

Sous la responsabilité du directeur de la succursale, le titulaire de ce poste planifie, organise, dirige et contrôle les activités de son unité de gestion.

Le chef de division assume la responsabilité de la production et de la qualité des services rendus par son équipe. Il informe, traduit et interprète à son équipe les politiques et éléments de programmes dont il est responsable et en assure l'intégration. De plus, il a la responsabilité de l'embauche, de la probation et du congédiement des membres de son équipe.

Les candidats (es) à ce poste possèderont un diplôme universitaire en service social ou l'équivalent doublé d'au moins trois (3) années d'expérience dans sa profession et une expérience de l'approche familiale. Une bonne connaissance des modes d'intervention (groupe et intervention concrète) et une connaissance suffisante de la gestion du personnel est nécessaire.

***Les intéressés (es) doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 17 juin 1978 au:***

**SECTEUR EMBAUCHE**

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

**Place Dupuis**
**800 est, de Maisonneuve**
**10e étage**
**Montréal, Qué.**

# COURTIER D'ASSURANCE

Morris & Mackenzie Limitée, courtier d'assurance national avec bureau à Montréal, Toronto, Calgary et Vancouver, développe un programme d'expansion. En conséquence, Morris & Mackenzie Limitée cherche un préposé à la clientèle pour son siège à Montréal. Le candidat aura au moins 5 ans d'entraînement en assurance et aura acquis une expérience de vente et de service après vente dans le domaine de l'assurance générale pour la clientèle industrielle et commerciale. Il devra aujourd'hui gérer un portefeuille d'assurance générale d'ordre commercial.
Préférence sera accordée au candidat muni d'un diplôme de l'HEC ou l'équivalent et âgé entre 30 et 45 ans.
La rémunération dépendra de l'âge, l'expérience et la formation académique du candidat et celui-ci pourra, s'il est choisi, en sus de son salaire participer éventuellement en partie aux bénéfices de la Société en tant qu'actionnaire.

**Prière de communiquer avec:**

**M. Frank Dougan**
**Vice-président exécutif**

ou

**M. Jean D. Rolland**
**Directeur du Service du développement des affaires**

**Téléphone: (514) 937-5755**

**MORRIS & MACKENZIE LIMITÉE**

MONTRÉAL, TORONTO, CALGARY, VANCOUVER

# DIRECTEUR ADJOINT, AFFAIRES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

Le service des Affaires sociales et environnementales du siège social de Petro-Canada, la Société de la Couronne responsable du développement énergétique du pays, offre un poste de directeur adjoint. Le candidat idéal possédera un grade universitaire en sciences environnementales, plus un intérêt et une expérience considérables en implications de politiques dans les activités de développement énergétique. Une vaste expérience de travail dans l'industrie énergétique et avec les agences de réglementation est hautement désirable. Les fonctions du directeur adjoint incluent le développement de lignes directrices de la politique corporative, la direction et le contrôle des tendances sociales et environnementales et des changements de réglements, ainsi que le développement de stratégies globales de recherche avec le personnel travaillant dans les services d'opérations de la Société. Il est essentiel que le candidat soit capable de travailler directement avec le personnel corporatif et les cadres supérieurs de la Société.

En plus d'un salaire concurrentiel à celui payé dans l'industrie, Petro-Canada offre un ensemble d'avantages marginaux et d'allocations de déménagement intéressantes.

Les personnes qui possèdent les qualifications mentionnées plus haut sont invitées à adresser leur curriculum vitae à:

**Service des Ressources humaines**
**PETRO-CANADA**
**Boîte postale 2844**
**Calgary, Alberta**
**T2P 2M7**

Petro-Canada

**commission de formation professionnelle de la main-d'oeuvre du montréal métropolitain**

requiert les services d'un

# COORDONNATEUR (TRICE) DU SECTEUR DE L'ÉVALUATION POSTFORMATION

### NATURE DU TRAVAIL

Sur une base sommaire et indicative, le coordonnateur du secteur de l'évaluation postformation:
— identifie les objectifs du secteur, en mesure l'atteinte, rédige et présente les rapports périodiques des activités du secteur, initie, dirige et évalue le personnel du secteur;
— définit le plan et le cadre méthodologiques d'évaluation de la formation institutionnelle et industrielle de la région, détermine les sujets d'enquête, consulte les agents de l'évaluation, propose et administre, aux périodes propices, les instruments de collecte des données, applique les méthodes d'analyse les mieux adaptées, traite les données, interprète les résultats, énonce les caractéristiques et variables susceptibles de constituer les facteurs positifs de formation, formule des recommandations;
— maintient et développe le centre de documentation;
— participe à l'estimation des besoins de formation professionnelle et en main-d'oeuvre de la région, évalue les activités des centres et les campagnes de publicité.

### TRAITEMENT

L'échelle de salaire se situe entre $14,377 et $29,181, selon les qualifications.

### QUALIFICATIONS REQUISES

Posséder un diplôme universitaire terminal de premer cycle, dont l'obtention requiert un minimum de 16 années d'études, en économie, sociologie ou dans une autre discipline universitaire appropriée.

### OFFRE DE SERVICE

*Toute personne intéressée doit se procurer en personne ou par téléphone une formule "OFFRE DE SERVICE" de la CFP qui doit être retournée avant le 3 juillet 1978 à 15:00 heures, avec photographie du postulant et photocopie des attestations d'études et autres précisions quant au "curriculum vitae" à:*

**Monsieur J. Rénald Côté, directeur général**
**COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE**
**DE LA MAIN-D'OEUVRE DU**
**MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN**
**5350 rue Lafond, Montréal H1X 2X2**
**Téléphone: 725-5221, poste 40**

**OFFRE D'EMPLOI**
**NUMÉRO D804035**

# La Régionale du Golfe requiert les services d'un Principal d'école secondaire

### Lieu de travail

École Notre-Dame, Schefferville. Une école de 255 élèves de niveaux secondaires I à IV, enseignement régulier et enfance inadaptée.

### Nature du travail:

— Participer à l'élaboration des objectifs et des politiques de l'organisme de même qu'à la programmation et à la réglementation visant leur mise en application dans l'école;
— Définir les objectifs particuliers de l'école et établir une programmation adaptée aux besoins de la clientèle, compte tenu des objectifs, des politiques et des règlements de l'organisme;
— Évaluer les besoins de l'établissement et faire les recommandations appropriées à la direction des services concernés;
— Diriger et animer le personnel de l'école, fixer les standards de réalisation et évaluer le rendement de ce personnel.

L'emploi de directeur d'école comporte la responsabilité de la gestion, tant au point de vue administratif que pédagogique, de l'ensemble des programmes et des ressources d'une école secondaire, conformément aux responsabilités définies par la commission Régionale du Golfe.
Cet emploi comporte aussi les relations avec la communauté desservie par l'école et plus particulièrement la participation avec les parents au comité d'école, conformément à la Loi de l'instruction publique.

### Qualifications minimales requises

— Détenir un diplôme universitaire terminal de premier cycle ou formation exigeant au moins seize (16) années de scolarité dans un champ de spécialisation approprié.
— Détenir une autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le ministère de l'éducation.
— Avoir cinq (5) années d'expérience dans un emploi d'enseignant ou de professionnel dont au moins trois (3) ans comme enseignant.

### Rémunération:

Selon les politiques administratives et salariales du ministère de l'Éducation de $20,091.00 à $31,768.00 selon les qualificaitons et l'expérience.
À ce salaire s'ajoute une prime de rétention de 4% et une prime d'éloignement et d'isolement de $1,356.00 seul et $1,935.00 avec dépendants.

### Entrée en fonction:

Le premier juillet 1978

### Fin du concours:

Le 16 juin 1978.

**Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature à:**

**Yves Godbout,**
**Directeur du Personnel,**
**Commission Régionale du Golfe,**
**30, rue Comeau,**
**Sept-Îles, P.Q.**

**Commission Régionale du Golfe**

# La CEQ réplique à l'Alliance

**par Paule des Rivières**

Le bureau national de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) adhère à une conception du sysdicalisme qui l'amène à ne pas s'engager dans une polémique publique avec ses affiliés. C'est en ces termes non équivoques que l'exécutif de l'organisme provincial a réagi aux propos peu flatteurs que tenait publiquement mercredi le président de l'Alliance des professeurs de Montréal à l'endroit de la CEQ.

Tenant tout de même à corriger les déclarations du plus important affilié de la CEQ, les membres du bureau national, qui se sont réunis jeudi après-midi, ont tenu a rappeler que "les décisions prises par le conseil général de notre centrale (formé de quelque 200 délégués) résultent de débats démocratiques et le plus souvent elles sont précédées de longues consultations auprès des affiliés".

"Quand une large consultation préalable n'est pas possible, ajoute le bureau national, nos instances adoptent des orientations qui sont alors mises en débat pour décision ultérieure".

Répliquant aux attaques qui portaient plus particulièrement sur la façon dont ont été menés, lors du dernier conseil général, les débats qui ont conduit à l'adoption du mémoire sur le Livre vert sur l'enseignement primaire et secondaire, le bureau national souligne que les syndicats ont disposé de cinq mois pour la consultation, qu'ils avaient entière liberté de présenter leur propre mémoire au gouvernement (ce que 30 syndicats ont d'ailleurs fait), que la CEQ ne s'est pas prononcée pendant tout ce temps et qu'enfin, c'est par une vaste majorité que le contenu du mémoire provincial a été entériné.

"Même si ce mémoire ne peut pas intégrer les éléments particuliers à tous et chacun des affiliés, ce qui est bien compréhensible, il a été endossé par la vaste majorité des représentants de nos affiliés", estime le bureau national. Le président, M. Yvon Charbonneau, a précisé pour sa part que si certains sujets ne sont pas traités dans ce mémoire qui sera soumis le 22 juin prochain, c'est justement que des discussions plus approfondies devaient suivre, notamment dans le cadre des débats sur le dossier "proposition d'école".

Décidément, M. Charbonneau trouve les attaques de l'Alliance peu sérieuses et peu fondées et il affirme que "tout le monde sauf l'Alliance ne voulait pas d'amendements" au contenu suggéré du Livre vert. La veille, le président de l'Alliance avait reproché à la CEQ d'attacher plus d'importance à ses comités qu'à ses affiliés et, dans le cas du Livre vert, avait dit que des amendements n'avaient pu être apportés, alléguant que c'était parce que la CEQ l'avait voulu ainsi.

Le bureau national a ajouté que tous les grands dossiers, comme la négociation, l'unité syndicale et la question nationale, faisaient systématiquement l'objet de consultations. "Nous allons demander au congrès lui-même de nous dire quel genre de consultation il veut et nous allons lui demander d'endosser les orientations pour fins de discussions", a dit M. Charbonneau, à moins de trois semaines de l'important congrès biennal de cette centrale qui regroupe tout près de 90,000 membres.

# Année du français: bien des petites choses qui ont réussi

Le succès de l'Année du français se vérifie à de "multiples petites choses dont on peut dire qu'elles ont réussi", grâce aux 17 comités régionaux et à 21 grands organismes (CEQ et Radio-Québec inclus) qui ont su contrer les handicaps. La responsable de l'Année du français, dont le slogan était: "Le français, je le parle par coeur"... a manifesté hier de l'optimisme, à l'ouverture du colloque national sur la langue française au Québec. Mme Francine McKenzie estime en effet que "malgré un certain risque d'usure" sur toutes questions reliées à la langue, on a constaté que ce thème mobilisait encore les Québécois, grâce à une campagne d'animation fondée avant tout sur le dynamisme des bénévoles, puisque le budget excédait à peine $200,000.

Le colloque qui s'est ouvert hier soir au cégep de Maisonneuve en présence du ministre d'État au développement culturel, M. Camille Laurin, se poursuit aujourd'hui, une dizaine d'ateliers devant inventorier les domaines de l'éducation, des communications, du monde du travail, de la culture en général, du sexisme et de l'incidence que peut avoir le français sur les groupes ethniques.

Au nom du comité montréalais, Mme Lise Cloutier-Trochu a rappelé que la langue française "est intimement reliée à notre héritage culturel", à ce patrimoine dont on prend un soin jaloux, et qu'il valait qu'on s'arrête pour vérifier la pertinence du slogan choisi pour faire réfléchir les Québécois avec leur coeur sur le degré de fierté qu'ils tirent de leur appartenance à l'univers des parlant-français. Mme Cloutier-Trochu remplaçait hier le comédien Gilles Pelletier dont les engagements antérieurs n'avaient pu être annulés.

La projection du film de Jean-Pierre Lefebvre: "Le vieux pays où Rimbaud est mort" terminait cette soirée animée par Gaston L'Heureux.

L'idée de l'Année du français avait germé il y a deux ans chez Francine McKenzie, de Télé-Université (Université du Québec). Le juge Robert Cliche accepta d'en être le porte-parole officiel et se mit, avec les membres du comité d'honneur, à parcourir le Québec pour inciter ses auditoires successifs à valoriser davantage l'usage et la qualité de la langue française.

L'appui d'affiches, d'autocollants, de conférences, de concours dans les écoles contribua à toutes fins utiles à maintenir l'intérêt durant cette année construite autour d'activités concrètes dont Mme McKenzie souhaite qu'elles ne forment que le début d'une préoccupation permanente.

Journalistes, enseignants, philologues et linguistes ont été invités comme animateurs ou personnes-ressources d'ateliers où toute la population peut participer, à l'occasion d'un colloque qui clôt, pour Montréal du moins, une moitié d'année du français, le démarrage ne s'étant produit ici qu'en janvier 1978.

# Une manifestation sans violence devant la Commonwealth Plywood

SAINTE-THÉRÈSE (PC) — Environ 1,000 hommes ont manifesté tôt hier autour de la Commonwealth Plywood Co. Ltd., mais il n'y a pas eu de violence comme mercredi à cette usine, scène d'une querelle prolongée.

Sous les yeux de la police qui se tenait à distance respectueuse, les protestataires, la plupart délégués au congrès annuel de la CSN à Montréal, ont marché paisiblement autour de l'usine.

Ils sont arrivés peu après 1 h 30 du matin dans 25 autobus nolisés pour se rendre compte que la compagnie avait décidé de retarder le début du travail de l'équipe de jour. Le président de la compagnie, M. William Caine, a déclaré que les travailleurs sont arrivés après la manifestation, vers huit heures.

Cette manifestation faisait suite aux incidents de mercredi, alors que la police avait utilisé des gaz lacrymogènes pour disperser environ 300 protestataires. La police municipale, qui avait procédé à huit arrestations mercredi, a dit qu'elle était intervenue quand les manifestants avaient essayé de renverser une voiture de la police.

Mais des dirigeants syndicaux ont accusé la police d'avoir foncé sur la foule et d'avoir matraqué des manifestants, dont plusieurs femmes. Le vice-président de la CSN, M. André L'Heureux, montrant des brûlures et des contusions, a dit qu'il avait été matraqué alors qu'il gisait sur le pavé.

Le président de la CSN, M. Norber Rodrigue, vêtu en bûcheron, a déclaré aux journalistes que la manifestation de vendredi était la "réponse" à la police et au gouvernement du Québec.

"Il n'y avait pas de police tout près aujourd'hui et il n'y a pas eu de violence", a dit M. Rodrigue, réélu par acclamation à la présidence de la CSN, qui compte 160,000 membres, pour un second terme de deux ans.

M. L'Heureux d'ajouter: "Il importait de revenir pour montrer que le droit de manifester existe encore en ce pays et que nous pouvons manifester paisiblement".

Le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, a déclaré jeudi qu'il avait ordonné une enquête par la Commission de police sur l'utilisation des gaz lacrymogènes, mercredi, lors du plus récent de plusieurs incidents violents autour de l'usine.

L'enquête préliminaire de 85 personnes accusées d'avoir participé à une émeute le 19 avril près de l'usine aura lieu en octobre. M. Bédard a dit que la plupart sont membres ou sympathisants de groupes marxistes-léninistes qui ont encouragé le piquetage.

M. Rodrigue a déclaré qu'il avait peu d'espoir que la commission de police découvre la vérité sur les incidents de mercredi. Il dit parler d'expérience.

Il a décrit les affrontements de mercredi comme un acte politique de la police et du gouvernement du Parti québécois. "Ils savaient que nous viendrions mercredi dernier" et la police a attaqué quand même, dit-il.

La CSN avait vendredi une soixantaine de préposés au service d'ordre pour éviter la répétition des actes de violence de mercredi.

M. Rodrigue a dit qu'il était personnellement favorable à une suggestion de M. Gilles Masse, président de la Fraternité des policiers de Montréal, que la police et les syndicats se rencontrent pour discuter du rôle de la police dans les piquetages.

Un groupe de trois hommes formé par le gouvernement cherche une solution au conflit de la Commonwealth qui dure depuis septembre, alors que la compagnie, invoquant des raisons économiques, a licencié 118 de ses 234 employés pendant que la CSN essayait de déloger un autre syndicat comme agent de négociation des travailleurs.

La CSN a organisé un débrayage le 20 septembre dernier pour protester contre ces licenciements bien que l'ancien contrat ne dût expirer que dans dix jours.

Dans la première semaine d'octobre, 55 employés retournaient au travail, se donnaient un nouveau conseil syndicat et négociaient un nouveau contrat. La CSN conteste devant les tribunaux la validité de ce contrat, mais la décision a été retardée par plusieurs autres procédures judiciaires dans le conflit.

Dans une interview téléphonique, le président, M. Caine, a soutenu que toutes les manifestations autour de l'usine étaient illégales, du fait d'une injonction, encore en vigueur, qui interdit le piquetage.

"Quelle sorte de ministre de la Justice avons-nous?" a-t-il demandé en disant que le gouvernement fermait l'oeil sur ce défi aux tribunaux. M. Caine a ajouté que la CSN voulait absolument que l'usine ferme ses portes.

M. Caine, considérant qu'il s'agit d'une rivalité syndicale, a refusé de faire des représentations au groupe de médiateurs qui ont rencontré et des représentants de la CSN et les employés non en grève.

# Les anglophones de St-Léonard réclament encore leur polyvalente

**par Paule des Rivières**

Le mécontement grandit au sein de la communauté anglophone de Saint-Léonard qui attend toujours, après 10 ans, sa polyvalente. Et la déception est grande parmi les membres du comité d'action pour l'obtention de la polyvalente qui attendait une réponse du ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, au plus tard le 6 juin.

C'est à la suite d'une rencontre, le 6 avril dernier, que M. Morin aurait assuré à des parents et à des administrateurs de la commission scolaire Jérôme-Le-Royer, dont le président M. Yvon Desrochers, qu'il leur donnerait une réponse, négative ou affirmative, dans deux mois.

Or, le président du comité d'action pour l'obtention de la polyvalente, M. Gilles Salesse, faisait avoir hier que le gouvernement a choisi de demander des précisions additionnelles sur cette éventuelle construction au conseil scolaire de l'Île de Montréal (CSIM).

M. Salesse juge cette démarche totalement inacceptable compte tenu du fait que le CSI a, à plus d'une reprise, autorisé la construction d'une polyvalente pour les anglophones de Saint-Léonard (elle figure à nouveau au nombre des six écoles dont la construction a été jugée, en mai dernier, prioritaire par Le Conseil et aussi du fait que M. Morin a lui-même autorisé en principe la construction de la polyvalente en juillet dernier. Il ne restait plus alors qu'à obtenir l'autorisation du Conseil du trésor québécois.

Présentement, la plupart des 2,500 élèves anglophones de niveau secondaire sont logés soit à l'école Aimé-Renaud, soit à l'école Laurier-Macdonald, deux édifices loués par la commission et qui, selon MM. Salesse et Desrochers, sont loin de répondre aux besoins des étudiants.

# Le P'tit train: encore deux essais

OTTAWA (PC) — Les Montréalais pourront au cours de l'été se rendre aux endroits de villégiature des Laurentides pour des pique-niques, pour la pêche et autres divertissements par "le P'tit train du Nord", a annoncé hier la Commission canadienne des transports.

La Commission, ayant noté "l'enthousiasme des personnes qui ont employé ce train dans un but récréatif", a ordonné au Canadien Pacifique de mettre en service "le P'tit train du Nord" du 24 juin au 8 octobre et du 9 décembre au 18 mars.

La commission estime que ces deux périodes seront suffisantes pour déterminer si le service expérimental répond aux besoins de la région.

La commission a aussi ordonné à CP Rails de continuer son service de fin de semaine entre Montréal et Mont-Laurier. Le train part de Montréal le vendredi et revient de Mont-Laurier le dimanche.

CP Rail avait demandé à la commission l'autorisation d'abandonner ce service à cause des pertes qu'il entrainait: $135,434 en 1977; $221,472 en 1976; $184,166 en 1975. La perte prévue pour cette année s'élève à $95,457.

"Le P'tit train du Nord" des skieurs, très populaire dans les années 1940 et 1950, a été ranimé par le Conseil régional de développement des Laurentides et l'Association touristique des Laurentides sur une base expérimentale l'hiver dernier avec l'aide financière du gouvernement du Québec.

Il a circulé huit dimanches de suite, partant le matin de Montréal et revenant au début de la soirée pour permettre aux gens de faire du ski le plus longtemps possible.

Une subvention fédérale avait permis de tracer des pistes de ski dans la région desservie par le train et parfois les skieurs étaient accueillis par des fanfares.

L'expérience a coûté $103,990 aux deux groupements. Leurs revenus se sont élevés à $59,294 et la perte totale des huit trains est de $44,696.

M. Jacques Léonard, ministre d'État à l'aménagement, qui a témoigné devant la commission, a fait valoir qu'il serait possible de tirer plus d'avantages du service et a signalé plusieurs initiatives récentes du gouvernement du Québec à ce propos.

# Fête des fidèles pour Mgr Grégoire

**par Marie Laurier**

Une foule de représentants des divers corps publics, civils et religieux ont rendu hier soir hommage à Monseigneur Paul Grégoire qui célébrait le 10e anniversaire de sa nomination comme archeveque de Montréal.

Le pro-nonce apostolique du Canada et doyen du corps diplomatique, Mgr Angelo Palmas, était présent, de même que de nombreux évêques, prêtres et fidèles, ainsi que le maire de Montréal et Mme Jean Drapeau.

Les membres du clergé ont entouré leur chef spirituel dans la concélébration d'une messe d'Action de grâces et de l'eucharistie.

Dans son homélie de circonstance dont LE DEVOIR reproduit le texte intégral en page 5, Mgr Grégoire a fait remarquer que "l'Esprit a suscité une grande soif d'expériences spirituelles au cours des dernières années et cela "même si la parfaite unanimité des esprits et des coeurs n'est pas promise à notre Église cheminante". Le prélat a parlé des "motifs d'espoir" qui l'animent en pensant à tous ceux et celles qui participent activement à la vie de leur communauté, assumant des tâches précises dans des conseils de pastorale et des comités de liturgie".

Reprenant le thème du "renouveau spirituel" qu'il avait développé la veille pour les lecteurs du DEVOIR, Mgr Grégoire a dit que les membres des divers groupement de ce mouvement "sont en train de donner une âme rajeunie à notre société lasse et désabusée". Il a un bon mot pour les "milliers de jeunes qui témoignent de leur foi dans l'allégresse de leur âge et la vigueur de leurs convictions" et a mentionné la "montée inédite de services prenant la forme de nouveaux ministères, de diaconat permanent, de vocations consacrées".

À l'issue de la cérémonie religieuse, une foule de 2,000 fidèles ont tenu à venir saluer et féliciter Mgr Grégoire à l'hôtel Bonaventure où se tenaient des "agapes fraternelles" pour souligner l'anniversaire.

# Rappel de Pinto et de Bobcat

WASHINGTON (AFP) — Ford Motor va rappeler 1.5 million de "Pinto" et "Mercury Bobcat" pour vérification des réservoirs à essence, annonce l'Agence nationale pour la sécurité routière.

Des défauts de réservoir sur un certain nombre de ces modèles avaient entraîné plusieurs accidents.

Les modèles rappelés sont les "Pinto" vendues entre 1971 et 1976 (plus d'un million de véhicules) et 30,000 "Bobcat" 1975 et 1976.

## DÉCÈS

**DAVIGNON Josée.** — À Montréal, le 9 juin 1978 à l'âge de 61 ans, est décédée, Mme veuve Marcel Davignon née Josée Rousseau. Elle laisse 1 fils, Robert (époux de Monique Piché), 3 soeurs, Mlle Marie Stella, Alice (épouse de Jeanne d'Arc Lachapelle), Isabelle (épouse de Victor Lapointe) et un frère, Paul. Les funérailles auront lieu lundi le 12 juin. Le convoi funèbre partira du salon Urgel Bourgie No 2095 rue de Salaberry, pour se rendre à l'église St-André Apôtre où le service sera célébré à 11:00 heures, et de là au cimetière Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.


**PENSIONNAT pour GARÇONS**

**ÉCOLE SECONDAIRE**

ÉDUCATION PRÉLIMINAIRE — ÉTUDE JOURNALIÈRE SUPERVISÉE
UNE TRADITION DE 108 ANS EN ÉDUCATION FERME ET DISCIPLINÉE

*Programme complet en athlétisme*

**ASSUMPTION HIGH SCHOOL WINDSOR, ONTARIO**

*Résumé académique complet*

Sous la Direction des Pères Basiliens

Facile d'accès à Windsor par autoroute 401, ou par train, autobus ou avion.

Le rôle du Collège Assomption est d'orienter le jeune homme dans sa croissance intellectuelle, spirituelle, physique et émotionnelle.

Pour informations, écrire ou téléphoner:

Rév. R.J. Cullen, C.S.B.
Assumption High School
1100 Huron Church Road
Windsor, Ontario, N9C 2K7.
Téléphone: 519-256-7801


*Carrières et Professions*

Les postes sont ouverts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 14, 15, 16, 17, 18 et 39


Université Laval

**PROFESSEUR DE GRANDE CULTURE**
**DÉPARTEMENT DE PHYTOLOGIE**
**Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation**

**Sommaire de la fonction:**
Dispenser des enseignements en grande culture et de façon plus spécifique en cultures industrielles. Concevoir et poursuivre des recherches dans ce domaine et de façon particulière sur le maïs.

**Qualifications requises:**
Doctorat en sciences agronomiques, ou l'équivalent, avec spécialisation pertinente et expérience de l'enseignement et de la recherche.

**Traitement et rang universitaire:**
À déterminer selon les qualifications et l'expérience du candidat, compte tenu de la convention collective.

***Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante avant le 15 juillet 1978:***

**Le Directeur**
**Département de phytologie**
**Faculté des sciences de l'agriculture**
**et de l'alimentation**
**Université Laval, Québec**
**G1K 7P4**

Cité universitaire, Québec



COLLÈGE BOIS-DE-BOULOGNE

requiert les services d'un

**CONSEILLER PÉDAGOGIQUE**

**Service de l'éducation des adultes**

**Nature du travail:**
Le conseiller pédagogique exerce des fonctions de conseil auprès du coordonnateur de l'éducation des adultes ainsi que des autres professionnels relativement à l'implantation, au développement, à la gestion et l'évaluation des programmes d'enseignement, tels que techniques administratives, informatique, gestion et analyse de systèmes.

**Exigences:**
Diplôme universitaire de 1er cycle
Maîtrise en andragogie

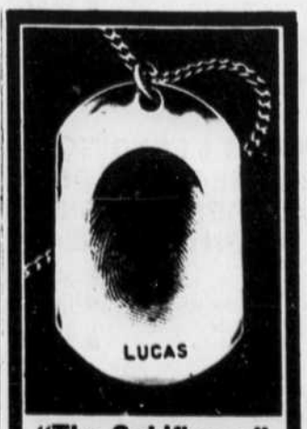
**Expérience:**
Expérience pertinente en éducation des adultes.

**Traitement:**
**1978-1979: $14,377. - $31,590.**

*Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature au bureau du personnel avant le 17 juin 1978.*

**Collège Bois-de-Boulogne**
**10555, av. Bois-de-Boulogne**
**Montréal**
**H4N 1L3**






**"The Goldfinger"**
Pour lui, pour elle...
Vos propres empreintes
**en 18K - $225.**
**en 14K - $175.**

LUCAS
1476 o. rue Sherbrooke
Westmount Square
Fairview Pointe Claire



**L'AUBERGE DES GOUVERNEURS vous offre Le Manoir Richelieu à partir de $17.75 * (vacances incluses)**



* $17.75 par personne, par jour, pour une chambre en occupation double
**RÉSERVEZ SANS FRAIS: 1-800-463-2820**

Manoir Richelieu

Le Manoir Richelieu est administré par l'**Auberge des Gouverneurs** pour le compte du Gouvernement du Québec

# Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en page 23

## LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE LA MAURICIE

### DEMANDE DE SOUMISSIONS
Service de l'Approvisionnement

### APPEL D'OFFRES PUBLIC

La Commission Scolaire Régionale de la Mauricie, recevra jusqu'à 14:00 heures (heure en vigueur localement), mercredi le 21 juin 1978, des soumissions sous enveloppes scellées pour l'achat d'ameublement, de machinerie et d'outillage pour

| | |
|---|---|
| **PROJET: 475** | **ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL** |
| **B-1** | **Mécanique ajustage** |
| **E-1** | **Foresterie** |
| **E-2** | **Agent de conservation (Foresterie)** |
| **F-1** | **Commerce** |
| **G-1** | **Mécanique d'entretien** |
| **H-1** | **Hydrothermie-tôlerie** |
| **H-4** | **Hydrothermie-soudure** |
| **I-1** | **Coupe de viande** |
| **I-2** | **Cuisine de restaurant** |
| **J-1** | **Menuiserie-construction** |
| **K-1** | **Mécanique Automobile** |
| **L-1** | **Machinerie lourde** |
| **M-1** | **Véhicule léger** |
| **O-1** | **Dessin (général)** |
| **O-2** | **Dessin (architecture & structure)** |
| **T-1** | **Électricien de construction** |
| **T-2** | **Électrotechnique-télécommunications** |
| **T-3** | **Électricien Entretien Industrie** |
| **T-4** | **Dépanneur Appareils Électroniques** |
| **X-1** | **Infirmière-Auxiliaire** |
| **YA** | **Couture & Habillement** |
| **YA-1** | **Esthétique (coiffure)** |
| **Z-1** | **Mécanique diésel** |

Chaque soumissionnaire remettra sa soumission sur le formulaire préparé à cette fin par la Commission Scolaire Régionale de la Mauricie, auquel il faudra joindre un chèque bancaire visé équivalant à au moins 5% du montant de sa soumission (incluant toutes taxes), si celle-ci dépasse $2,000. La soumission sera remise dans l'enveloppe identifiée et fournie à cette fin.

Les soumissionnaires pourront se procurer les cahiers des charges à compter de 8h30, jeudi le 8 juin 1978, auprès des services de l'Approvisionnement de la Commission Scolaire Régionale de la Mauricie, 390-3e Avenue, Shawinigan-Sud, Qué. G9N 6V7, en s'adressant à M. Viateur Julien, régisseur des services de l'Approvisionnement, tél. 536-2601, poste 53.

Les soumissions seront ouvertes en présence des intéressés, mercredi le 21 juin 1978 à 14h (heure en vigueur localement) au Centre Administratif de la Commission Scolaire Régionale de la Mauricie, 390-3e Avenue, Shawinigan-Sud, Qué. Les soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture.

La Commission Scolaire Régionale de la Mauricie ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

**JULIEN HOUDE**
**DIRECTEUR GÉNÉRAL**

---

## VILLE DE JONQUIÈRE
## APPEL D'OFFRES

**RE/ CENTRE NATIONAL D'EXPOSITION JONQUIÈRE**
**(Adjacent au Centre Culturel du Mont-Jacob)**

**PROPRIÉTAIRE:**
**Ville de Jonquière**
**C.P. 548 ou**
**520, Place Davis**
**Secteur Arvida**
**Jonquière (Québec)**

**ARCHITECTES:**
**Dallaire & Brassard, architectes**
**621, boulevard Harvey**
**Jonquière (Québec)**

**INGÉNIEURS CONSEILS:**
**Trembiay, Rinfret, Tremblay,**
**Gagnon, ingénieurs conseils**
**170, St-Dominique**
**Jonquière (Québec)**

La Ville de Jonquière, propriétaire, demande des soumissions pour la construction du Centre National d'Exposition, adjacent au Centre Culturel du "Mont Jacob" à Jonquière.

Les plans, devis et documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de l'Architecte pour les Entrepreneurs généraux et au bureau de l'Ingénieur conseil pour les sous-traitants en mécanique, électricité, structure et aménagement extérieur à compter de lundi, le 12 juin à 11 heures, contre un dépôt de deux cents dollars ($200.00) pour les plans généraux et cent dollars ($100.00) pour les spécialités (chèque visé ou monnaie courante) fait à l'ordre des Architectes ou des Ingénieurs conseils selon le cas. Ce dépôt sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état et à la satisfaction de l'Architecte ou de l'Ingénieur, dans les 30 jours qui suivent l'ouverture des soumissions, après quoi, le dépôt sera confisqué.

Des copies de plans et devis généraux et des spécialités pourront être consultés aux différents bureaux des Associations de Constructeurs ou de la Construction de Chicoutimi, Québec et Montréal.

Les soumissions générales devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de vingt-huit mille dollars ($28,000.00) à l'ordre de "Ville de Jonquière" ou d'un cautionnement de soumission établi au même ordre et au même montant, valide pour une période de 45 jours de la date d'ouverture des soumissions.

Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat.

Les soumissions: l'original et deux copies, dans des enveloppes scellées seront adressées à:

**Ville de Jonquière**
**C.P. 548 OU**
**520, Place Davis**
**Secteur Arvida**
**Jonquière (Québec)**

**Compétence de Monsieur René Perron, greffier**

Les soumissions seront reçues à cette adresse, jusqu'à 15 heures, heure en vigueur localement, mardi, le 4 juillet 1978 et elles seront ouvertes publiquement à la salle du Conseil, immédiatement après 15 heures, le même jour.

L'Entrepreneur soumissionnaire à la responsabilité de s'assurer que les sous-traitants qu'il a choisis dans les spécialités ci-dessous mentionnées, lui fourniront, à leurs frais, un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour 50% du prix du contrat de la spécialité.

**SPÉCIALITÉS/ CAUTIONNEMENT DES SOUMISSIONNAIRES:**

| | |
|---|---|
| **1. Électricité** | **$3,000.00** |
| **2. Plomberie, chauffage, ventilation** | **$7,000.00** |

Les soumissions de ces sous-traitants seront accompagnées d'un chèque visé au montant stipulé ci-dessus, fait à l'ordre du propriétaire, ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant, valide pour 60 jours de la date d'ouverture des soumissions.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelqu'autre des soumissions reçues.

Donné à Jonquière, le 5 juin 1978.

**Le greffier,**
**RENÉ PERRON**

---

AVIS

Emile Roy, Ville Laval, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à Maurice Pagé Montréal, le permis no. M-505810 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 10. Tout intéressé peut s'opposer à cette demande en s'adressant à la Commission dans les 5 jours suivant la troisième parution de cet avis.
CHOUINARD & ROY procureurs, 1259 Berri, Suite 425, Montréal.
1ère publication: 8 juin 1978.
2ième publication: 9 juin 1978.
3ième publication: 10 juin 1978.

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE**

NO: 500-05-010557-781

Citizens Finance Co. Ltd.,
Demanderesse
—c—
Maurice Sauvé,
Défendeur

ORDONNANCE

IL EST PAR LES PRÉSENTES ordonné au défendeur, Maurice Sauvé, de comparaître personnellement ou par le ministère de son procureur, aux Greffes de la cour supérieure du district de Montréal, et ce, dans un délai de trente (30) jours à compter de la première publication du présent Ordre. Prenez avis qu'une copie des bref d'assignation et déclaration a été déposée auxdites Greffes à votre attention.

Rénald Chassé
Greffier Adjoint

MM. Chait, Sternthal, Katznelson & Michelin,
Chambre 200,
1210 ouest, rue Sherbrooke,
Montréal, Québec. H3A 1H6.
Procureurs de la demanderesse

---

PRENEZ AVIS que Gaston Sarrazin, demande à la Commission des Transports du Québec, l'autorisation de transférer l'attestation no M-503971-D-002 de catégorie entrepreneur pour la région 07 à Jacques Coutier & Frères Inc., le tout conformément à l'article 2.59.1 du règlement no 2 (1976). Toute personne intéressée peut s'opposer à la présente dans les cinq (5) jours suivant la dernière parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.

Guy Parenteau, procureur

1ère publication: 8 juin 1978.
2ème publication: 9 juin 1978.
3ème publication: 10 juin 1978.

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE**

NO: 500-05-010214-789

DANS L'AFFAIRE DE:
Les conventions matrimoniales entre: FERNAND ROSS, industriel
et
SOLANGE GAGNÉ, tous deux résidant et domiciliés au 6017 de la rue Pierre de Coubertin, en les cité et district de Montréal.
Requérants

PRENEZ AVIS que les Requérants présenteront devant la Cour Supérieure siégeant en pratique, pour et dans le district de Montréal, au Palais de Justice de Montréal, 10 est rue St-Antoine, ch. 2.16, Montréal, le 12ième jour de juillet 1978, à 9:30 heures de l'avant-midi, ou aussitôt que Conseil pourra être entendu, une requête demandant l'homologation d'un acte de Modification du Régime matrimoniale entre les Requérants, passé devant Me Denis Mongeau, notaire, le 2 mai 1978 sous le numéro 3434 de ses minutes, modifiant leur régime matrimoniale de communauté légale de biens afin d'établir un régime de séparation de bines.
MONTRÉAL, ce 7 juin 1978
Mes GROULX, CADIEUX & MONGEAU
notaires
4416 boul. Pie IX,
Montréal, QUÉ.

---

Avis est donné que J.G. Bernier et Frère Ltée de St-Jérôme au Lac St-Jean s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour l'obtention d'un permis spécial pour effectuer le transport de tuyaux de béton de la Cie Tuyaux Vibré inc. sise à L'Ancienne Lorrette à la Cie Ciment Leclerc Ltée sise à St-Félicien et à tous les clients de Ciment Leclerc inc. sur demande de cette dernière, et ce, par contrat.
Toute personne intéressée voulant faire opposition devra le faire dans les quatre jours suivant le premier avis.

1ère publication: 8 juin 1978.
2ème publication: 9 juin 1978.
3ème publication: 10 juin 1978.

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES DU
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE**
**(Division des Divorces)**

NO: 500-12-078426-784

ANNE-MARIE LEVESQUE
Requérante
C.
CLAUDE DORE
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé CLAUDE DORE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
St-Hubert, le 7 juin 1978

A. BEAULIEU
REGISTRAIRE

Lamarre, Jutras, Laviolette & Tremblay
Procureurs de la requérante

---

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

NELSON LAQUERRE, sans emploi, résidant et domicilié au numéro 5215 de la rue St-Hubert, appartement 1 dans les cité et district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice de la province de Québec, afin d'obtenir un changement d'indication de sexe et de prénom dans les registres de l'état civil. Le nouveau nom sera NANCY LAQUERRE, de sexe féminin.

---

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
HUBERT VACHON, vendeur
& ALAIN VACHON, sans emploi
Faisant affaires sous les nom et raison sociale de:
PIÈCES D'AUTO AUX CONSOMMATEURS ENR.
3347 est, rue Ontario,
Montréal, Québec.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

AVIS est par les présentes donné que HUBERT & ALAIN VACHON ont fait cession de leurs biens le 6ième jour de juin 1978 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 26ième jour de juin 1978, à dix heures quinze (10:15) de l'avant-midi, au bureau du séquestre officiel, 10 est, rue Notre-Dame, Montréal, Québec.

C.A. MICHAUD - SYNDIC

Le 7 juin 1978
BUREAU DE C.A. MICHAUD - SYNDIC
110 ouest, Place Crémazie, suite 320,
Montréal, Québec. Tél.: 382-6141.

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE**
**"En faillite"**

NO: 11-001225-784
014905

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
JEAN-CLAUDE RIVEST, Cuisinier demeurant au 2723 Hays, Montréal, Québec H1N 3H9 et faisant affaires sous le nom de Yvon RObert Restaurant Enr'g., au 2862 boul Rosemont, Montréal, Québec.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Avis est par les présentes donné que JEAN-CLAUDE RIVEST a fait cession de ses biens le 29e jour de mai, 1978, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 15e jour de juin, 1978, à 9:30 de l'avant-midi, au bureau de Séquestre Officiel, 10 est rue Notre-Dame, Montréal, Québec.
Daté de Montréal, ce 1er jour de juin, 1978

LOUIS GOLDBERG, C.A.
SYNDIC

Bureau de:
GOLDBERG, WOLKOVE & GOLFMAN
Suite 904, 1255 Phillips Square
Montreal, Québec H3B 3G6
Tél.: 849-6274

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE**
**(Division des Divorces)**

NO: 500-12-078425-786

YOLANDE PERREAULT, opératrice, demeurant et domiciliée en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal.
REQUÉRANTE
-vs-
EMMANUEL ROY, présentement de lieux inconnus.
INTIMÉ

PAR ORDRE DE LA COUR

L'Intimé EMMANUEL ROY est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, ce 7 juin 1978

A. BEAULIEU
Régistraire-adjoint

Mes CLOUTIER, TELLIER & ASS.,
4139 rue Amiens,
suite 104
Montréal-Nord, QUÉ.
PROCUREURS DE LA REQUÉRANTE

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT

**COUR SUPÉRIEURE**
**Chambre de la Famille**
**(Divorce Division)**

NO 200-12-018229-782

JOBIDON Michel, 750 Desrosiers, Ste-Foy, Québec, P.Q.
Requérant.
-C.-
GASCON Yvette autrefois de Québec maintenant de Montréal mais d'adresse inconnue.
Intimée.

ORDONNANCE

La Cour ordonne à l'intimée, GASCON YVETTE de comparaître dans un délai de quarante (40) jours à compter de la date de la publication de la présente ordonnance dans Le Devoir publiée une fois en français dans Montréal.

Prenez avis qu'une copie de la requête en divorce a été déposée à votre intention au greffe des divorces du district Québec chambre de la famille 39 rue St-Louis chambre 516, Québec P.Q.

Vous êtes de plus avisée qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, le requérant pourra obtenir contre vous un jugement de divorce par défaut accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

A Québec ce 26 mai 1978.

(S) NICOLE BÉLANGER
Registraire des divorces.

---

AVIS est donné que LE SERVICE DE TRANSPORT POUR PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPÉES DE LONGUEUIL (Madame Lucie Legault) s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis spécial l'autorisant à transporter des personnes âgées et handicapées demeurant dans Longueuil vers des cliniques et hôpitaux de la Rive Sud et de Montréal, durant l'année 1978, en remplacement des tels services de la C.T.R.S.M.
Toute personne intéressée peut faire opposition à cette demande dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la troisième parution du présent avis.
1ère parution: 8 juin 1978.
2ème parution: 9 juin 1978.
3ème parution: 10 juin 1978.

PIERRE SAINT-PIERRE, C.R.
PROCUREUR DE LA REQUÉRANTE.

---

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
JACQUES TALBOT, Vendeur
& RITA (ALLARD) TALBOT, Ménagère
10905 rue Bruxelles,
Montréal-Nord, Québec

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

AVIS est par les présentes donné que JACQUES & RITA (ALLARD) TALBOT ont fait cession de leurs biens le 5ième jour de juin 1978 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 26ième jour de juin 1978, à neuf heures quarante cinq (9:45) de l'avant-midi, au bureau du syndic C.A. Michaud, 110 ouest, Place Crémazie, suite 320, Montréal, Québec.
Le 7 juin 1978.

C.A. MICHAUD - SYNDIC

BUREAU DE:
C.A. MICHAUD - SYNDIC
110 ouest, Place Crémazie, Suite 320,
Montréal, Québec. Tél.: 382-6141.

---

La présente est pour aviser que, en vertu d'un acte enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal sous le no 2760322, la Banque Toronto-Dominion (ci-après appelée "la Banque"), a rétrocédé et transféré de nouveau à La Banque de Montréal (ci-après appelé "le client") CENTRE DE CAMION DE L'OUEST DE L'ÎLE INC. WEST ISLAND TRUCK CENTRE INC. tout droit, titre et intérêt de la Banque en vertu d'un transport général de créances fait par le client en faveur de la Banque en date du 3 février 1977 et enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal sous le no 2760322.
Fait ce 6e jour de juin 1978

LA BANQUE DE MONTRÉAL

---

Prenez avis que Raymond Caron, s'adressera à la Commission des transports du Québec aux fins de demander l'émission d'un permis visant à l'autoriser à donner le service de transport suivant:
Autoriser Raymond Caron à tirer avec son (ses) tracteurs dument enregistrés les remorques vides ou chargées de Gérard Nolin (1975) Ltée selon les clausés A), B), C), F), H), J), K), L), S), T), U), V) du permis 15957-V, ainsi que celles de Provost Cartage Inc. selon les clauses C), D), E), F), G), H), L), M), O), T) du permis 1930-V. Prenez avis que tout intéressé peut faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution dans les journaux.

PROVOST CARTAGE INC.
GÉRARD NOLIN (1975) LTÉE
Nicole Tremblay (mme)
Adjointe au trafic.

1ère publication: 8 juin 1978.
2ème publication: 9 juin 1978.
3ème publication: 10 juin 1978.

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE**

NO: 500-11-001150-784
SURINTENDANT NO 014834

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
LES DISTRIBUTIONS LEON LTÉE LÉON DISTRIBUTORS LTD
Corporation légalement constituée et ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 5851 boulevard Décarie, dans la Ville et le District de Montréal, Province de Québec H3W 3C9
Failli

Des soumissions, sous enveloppes scellées, et devant porter au recto de l'enveloppe et lisiblement écrit le mot "SOUMISSION" de même que le nom de la faillite pour laquelle les soumissions sont demandées, seront reçues au bureau du syndic, Abraham Nozetz, C.A., 1450 rue City Councillors, Troisième Étage, Montréal Québec, jusqu'à jeudi, le 15 juin 1978, midi pour l'achat en bloc ou en lots séparés des actifs ci-après mentionnés:

Lot no 1. Inventaire de marchandises, consistant en robes, habits, chemisiers, blouses, etc.: coût approximatif ..... 17,855.20
Lot no 2. Équipement de magasin consistant en étagères, supports, climatisateur, etc.: coût approximatif ..... 335.00
Lot no 3. Audi Fox 1974: valeur approximative ..... 1,000.00

INSPECTION DES ACTIFS
Lundi, le 12 juin 1978, entre 10h et 16 h.
Lot no 1 et 2: 5851, boulevard Décarie, Montréal, Québec.
Lot no 3: Garage Central Parking, 625 rue Saint-Maurice, Montréal, Québec sous le numéro de réclamation 36239H

CONDITIONS DE VENTE

1. Seules les enveloppes scellées portant la mention "SOUMISSION DISTRIBUTIONS LEON" seront acceptées.
2. Un dépôt minimum de 20%, à titre d'arrhes, par chèque visé à l'ordre du Syndic, devra accompagner chaque soumission, le solde devenant dû et exigible sur acceptation ou à des termes acceptables au Syndic et aux inspecteurs, qui se réservent le droit de rejeter toutes les soumissions. Le dépôt sera remis au soumissionnaire si sa soumission n'est pas acceptée.
3. Tout soumissionnaire qui retire sa soumission avant considération par les inspecteurs, et signification par le Syndic à cet effet, verra son dépôt confisqué à titre de dommages-intérêts.
4. Le soumissionnaire dont la soumission aura été acceptée verra son dépôt confisqué, à titre de dommages-intérêts, s'il ne conclut pas la vente.
5. Toutes taxes découlant de la vente de ces actifs seront à la charge de l'acquéreur, en plus du prix d'achat.
6. Les prix d'inventaire prévaudront. Les excédents et déficits seront ajustés selon cette base.
7. Des copies de la liste d'inventaire seront disponibles sur demande, aux frais du soumissionnaire.
8. Les soumissions seront acceptées en assumant que les acquéreurs auront examiné les actifs ainsi que les titres s'y rattachant et aucune garantie ou condition sous quelque forme que ce soit, ne pourra être fournie quant à la description, classification, qualité et condition mécanique.
9. Les acquéreurs devront prendre possession des actifs à leurs frais, sans aucune garantie de la part du Syndic.

INVITATION
OBJET DE L'ASSEMBLÉE — OUVERTURE ET ANNONCES DES SOUMISSIONS REÇUES
Les soumissions seront ouvertes à midi, jeudi le 15 juin 1978 au bureau du Syndic soussigné. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions.
Daté à Montréal, Québec, ce 7e jour de juin 1978.

Bureaux de:
HARRY I. CRAIMER,
GREENFIELD,
NOZETZ,
L'ÉCUYER & CO.
KATZ, BROTMAN & COMPANY
1450 rue City Councillors,
Troisième Étage,
Montréal, Québec
H3A 2E6
Téléphone: (514) 845-7163

---

## VILLE DE MONTRÉAL
## SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
## APPEL D'OFFRES

### PATRO LE PRÉVOST
### PHASE I — INDEX: B-1975

| | |
|---|---|
| La date d'ouverture | ■ Reportée le 27 juin 1978. |
| Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir aux bureaux de la | ■ Division Technique Architecture<br>■ Sise au 755 rue Berri, suite 191 (téléphone: 872-2236) |
| Contre un dépôt remboursable de | ■ $250.00 |
| Sous forme de chèque visé à l'ordre du | ■ Directeur des Finances de la Ville de Montréal |

Un cautionnement ou un chèque visé de $100,000.00 doit accompagner chaque soumission.

### RÉAMÉNAGEMENT DU BAIN ROSEMONT À MONTRÉAL SITUÉ AU 6101 8IÈME AV. ROSEMONT, MONTRÉAL
### INDEX: B-1816

| | |
|---|---|
| La date d'ouverture | ■ 11 juillet 1978 |
| Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir aux bureaux de la | ■ Division Technique Architecture<br>■ Sise au 755 rue Berri, suite 191 (téléphone: 872-2236) |
| Contre un dépôt remboursable de | ■ $150.00 |
| Sous forme de chèque visé à l'ordre du | ■ Directeur des Finances de la Ville de Montréal |

Un cautionnement ou un chèque visé de $25,000.00 doit accompagner chaque soumission.

### TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE DE VOIES PUBLIQUES FOURNITURE ET INSTALLATION DE SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE SUR RUE LAJEUNESSE C/E, DE LA RUE VILLERAY AU BOULEVARD GOUIN
### SOUMISSION NUMÉRO 3926

| | |
|---|---|
| La date d'ouverture | ■ 27 juin 1978 |
| Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir aux bureaux de la | ■ Division Technique Mécanique-Électricité<br>■ Sise au 755 rue Berri, suite 352, Montréal |
| Contre un dépôt remboursable de | ■ $50.00 |
| Sous forme de chèque visé à l'ordre du | ■ Directeur des Finances de la Ville de Montréal |

Un chèque visé au montant de $7,000.00 devra accompagner chaque soumission.

### TRAVAUX DE FORAGES MARINS — SYSTÈME D'AMENÉE D'EAU À VILLE LASALLE CONTRAT A-234A

| | |
|---|---|
| La date d'ouverture | ■ 4 juillet 1978. |
| Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir aux bureaux de la | ■ Division Technique Aqueduc<br>■ Sise au 700 est, rue St-Antoine, suite 101 (téléphone: 872-2713) |
| Contre un dépôt remboursable de | ■ $200.00 |
| Sous forme de chèque visé à l'ordre du | ■ Directeur des Finances de la Ville de Montréal. |

Une garantie de dix mille dollars (10,000.00) devra accompagner chaque soumission.

### FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE DE VOIES PUBLIQUES SUR AVENUE VICTORIA, DU CHEMIN QUEEN-MARY À L'AVENUE WESTMOUNT
### SOUMISSION NUMÉRO 3941

| | |
|---|---|
| La date d'ouverture | ■ 27 juin 1978 |
| Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir aux bureaux de la | ■ Division Technique Mécanique-Électricité<br>■ Sise au 755 rue Berri, suite 352, Montréal |
| Contre un dépôt remboursable de | ■ $50.00 |
| Sous forme de chèque visé à l'ordre du | ■ Directeur des Finances de la Ville de Montréal |

Un chèque visé au montant de $2,000.00 devra accompagner chaque soumission.

### LA FOURNITURE ET L'ÉRECTION DE CLÔTURES À MAILLES DE CHAÎNE DANS LES PARCS, TERRAINS DE JEUX ET AUTRES PROPRIÉTÉS DE LA VILLE (CONTRAT C-5-78)

| | |
|---|---|
| La date d'ouverture | ■ 20 juin 1978 |
| Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir aux bureaux de la | ■ Division Technique Aménagement des parcs<br>■ Sise au 700 est, rue St-Antoine, suite 311 (téléphone: 872-2240) |
| Contre un dépôt remboursable de | ■ $100.00 |
| Sous forme de chèque visé à l'ordre du | ■ Directeur des Finances de la Ville de Montréal. |

Un chèque visé au montant de $5,000.00 doit accompagner chaque soumission.

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit, toute soumission doit, pour être validement reçue, se trouver physiquement le jour fixé pour son ouverture, entre les mains du secrétaire administratif à son bureau, chambre 202, Hôtel de Ville, 275 est, rue Notre-Dame, Montréal, avant l'heure de midi. Les soumissions seront ouvertes à midi au bureau du greffier de la Ville à la chambre 120.

HÔTEL DE VILLE MONTRÉAL
**LE 10 JUIN 1978**

LE GREFFIER
MARC BOYER, C.A.

---

## MINISTÈRE DES TRANSPORTS
**CANADA**
**OTTAWA (ONTARIO)**

## SOUMISSION

**Les Soumissions Cachetées, adressées au soussigné, 3e étage, Tour "A", Place de Ville, Ottawa (Ontario), sous le titre de "Soumissions pour Services alimentaires, Transports Canada Institut de formation, Cornwall (Ontario), pour la période commençant le 1er septembre 1978 et se terminant le 31 août 1980, seront recevables jusqu'au 5 juillet 1978, à 15 heures, HAE.**
**Une session d'information ainsi qu'une visite des lieux se tiendra à 10:00 A.M. en date du 20 juin 1978, dans la Salle de Conférence, Édifice de l'Administration, 1950 chemin Montréal, Cornwall (Ontario).**
**Les documents relatifs à la soumission peuvent être consultés au bureau du soussigné, et des exemplaires peuvent être obtenus contre remise d'un chèque visé de $100.00 par jeu d'exemplaires, établi à l'ordre du Receveur général du Canada.**
**Ces mêmes documents peuvent aussi être consultés aux bureaux ci-bas:**

**Agent d'approvisionnement régional**
**Suite 300**
**4900, rue Young**
**Willowdale (Ontario)**

**Surintendant, Gestion du Matériel**
**Pièce 175C**
**Édifice de l'administration régionale**
**Aéroport international de Montréal**
**Dorval (Québec)**

**Le Chef,**
**Division des contrats**
**Gestion du matériel**
**P.T. Brennae**

---

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

## appel d'offres

PROJET:
**SYSTÈME D'ACHEMINEMENT DES LIQUIDES**
DOSSIER: **SP-164**

Des soumissions pour la fourniture de la main-d'oeuvre, des matériaux et de l'équipement nécessaire à l'exécution complète des travaux de commandes, contrôles et mise en marche pour le système d'acheminement des liquides à la division administrative de Montréal de la Société des alcools du Québec seront reçues au plus tard à 15:00 heures (heure locale) le 4 juillet 1978 par la Société des alcools du Québec, tel que stipulé au document d'appel d'offres.

Un versement de quinze (15.00) dollars est requis pour obtenir un (1) document d'appel d'offres ainsi que pour chaque exemplaire additionnel. Ce montant n'est pas remboursable et est payable en argent comptant, ou sous forme de chèque visé, tiré sur une banque à charte canadienne ou sur une caisse d'épargne ou de crédit du Québec, à l'ordre de la Société des alcools du Québec. Le document complet d'appel d'offres est disponible du lundi au jeudi (inclusivement) de 8:30 heures à 17:00 heures et le vendredi de 8:30 heures à 13:00 heures au Service des achats/matériel, fournitures et services, aux adresses suivantes:

**SIÈGE SOCIAL**
905, rue Delorimier
Montréal, Qué.
H2K 3V9

| | |
|---|---|
| **DIVISION ADMINISTRATIVE DE MONTRÉAL** | **DIVISION ADMINISTRATIVE DE QUÉBEC** |
| 7500, rue Tellier | 2900, rue Einstein |
| Montréal, Qué. | Ste-Foy, Qué. |
| H1N 3N7 | G1K 7N3 |

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société des alcools du Québec sont admises à soumissionner.

Le soumissionnaire doit fournir avec sa soumission, comme cautionnement de soumission, soit un chèque visé établi à l'ordre de la Société des alcools du Québec tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse d'épargne ou de crédit du Québec, pour une valeur de 10% (pour cent) du montant total de la soumission, montant valide pour au moins 120 jours de la date d'ouverture des soumissions, soit une police de garantie équivalente, souscrite par une compagnie autorisée à se porter caution dans le Québec.

La Société des alcools du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et le soumissionnaire ne pourra prétendre à aucune indemnité ou compensation.

**ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES**

**286-1201**

- Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun
- Minimum: 2 parutions

**ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR**

Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 288-1201

**ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES**

**286-1201**

- Chaque parution coûte $6.40 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

**Voir autres annonces classées, en pages 22 et 23**

## APPARTEMENTS À LOUER




### une oasis au coeur de Montréal

Venez vivre à LaCité dès maintenant et nous paierons votre carte de membre pour la première année au "super Club" de conditionnement physique LaCité. Ça c'est vivre à LaCité!

De luxueux studios et des appartements de une à quatre chambres à coucher sont disponibles dès maintenant.

Visitez nos appartements-modèles en semaine: 9 heures à 21 heures, fin de semaine: 9 heures à 19 heures.

**350 ouest, rue Prince Arthur, à l'angle de l'avenue du Parc.** **845-4173**

## APPARTEMENTS À LOUER

### DUVERNAY
**VAL-DES-ARBRES**

3½ et 4½ neufs moquettes, lave-vaisselle, intercom etc... Tout confort, site champêtre autobus et communication métro.

**3220-3230**
**Boulevard St-Martin Est**
**Près d'AUTEUIL**
**661-3413**

J.N.O.

Edouard-Montpetit, 2541, 3½, rénové, chauffé, eau chaude, 521-0163. 19-6-78

PRES Université Montréal, rue Gatineau, 2 1/2, $165., beau 3 1/2, $230. Poêle, frigidaire, 1er juillet. M. Martin 731-6316, 487-4143 15-6-78

COTE St-Luc, 5350 Macdonald, grand 1 1/2 au 15e, vue splendide plein sud, air climatisé, piscine, sauna, squash, etc., $270. Bur.: 631-1841 — rés.: 481-4803 après 20 hres. 12-6-78

WESTMOUNT, cause départ, luxueux 3 c.c., 10e étage, 2 salles de bains, tapis mur à mur, tentures, cuisinière, réfrigérateur, lave-vaisselle, garage, air climatisé, proximité métro. Sous-location 8 mois. $795. 933-1844. 12-6-78

## APPARTEMENTS À LOUER

### 1,400 Ave des Pins Près de Cedar

3½, 4½, choix d'agencement de pièces, toutes commodités, vue panoramique de la ville et de la montagne. Stationnement intérieur, meubles impeccables, personnel chaleureux, piscine, sauna, tous les avantages du centre ville.

**Bail 1 ou 2 ans. Loyer $265 à $425. Pour rendez-vous, appelez Isodore. Tél.: 842-8041. Bureau 937-6134.**

12-6-78

JARDINS St-Lambert: deluxe, 3 1/2, 4 1/2, 2 piscines, tennis, sauna, ascenseurs, utilités gratuites, taxe d'eau payée. 672-1351. 12-6-78

ST-LAMBERT, grand 3½, 4½, moderne, piscine, sauna, taxes, chauffage électricité inclus, moquette $215.00, $245.00. Tél.: 672-2902. 12-6-78

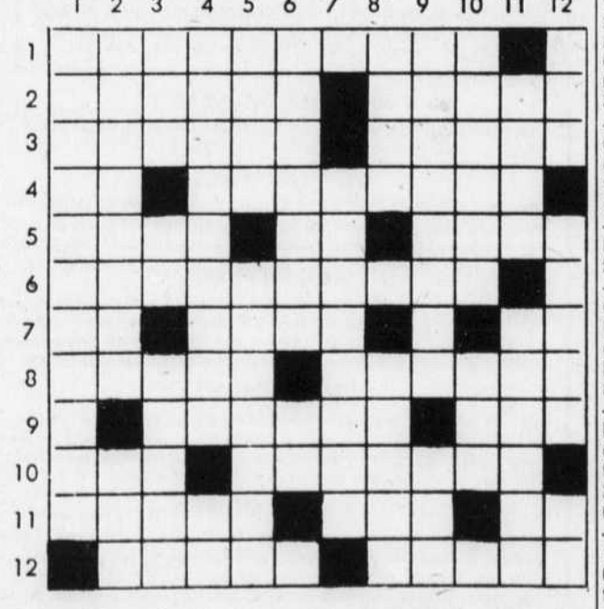
RUE GROSVESNOR, bas duplex, 6½, meublé du 1er juillet $450.00. Tél.: 482-8795 ou 343-7166 13-6-78

BOULEVARD St-Michel 10,011 (10 minutes métro Sauvé) 11/2, 31/2, bas prix, 323-4836 ou 844-2661 12-6-78

Côte-des-Neiges, 3955 St-Kevin, nouveau 1½, 3½, garage, chauffé, électricité payée, ascenseur, équipé, meublé et non-meublé. 731-6083, 738-5850. 1-7-78

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

## LES MOTS CROISÉS



**Horizontalement**

1—Maladie mortelle des vers à soie.
2—Charrue sans avant-train. — Obstrua, empêcha le passage.
3—Donne au visage l'apparence du rire. — Enivrés.
4—Deux cents. — Préparation obtenue par division d'un liquide en globules microscopiques au sein d'un autre liquide avec lequel il n'est pas miscible.
5—Bonheur. — Adverbe de lieu. — Coup.
6—Qui appartient à l'amnios.
7—Nickel. — Met en circulation. — Ch.-l. de c. de la Marne.
8—Dépourvu, privé de. — Ortographiera.
9—Voie principale — Épais serré.
10—Aride. — Souvenir d'un succès, d'une victoire.
11—Se tromper. — Nouveau. — Technétium.
12—Administrer. — Résultat de l'action.

**Verticalement**

1—Ce qui fait l'objet d'un commerce.
2—Affection caractérisée par une accumulation de l'acide urique dans le sang. — Unité de travail.
3—Sorte de poche. — Seul. — Substance dure, irisée, produite par certains mollusques à l'intérieur de leurs coquilles.
4—En deçà, de notre côté, plus près de nous. — Erbium.
5—Plante usuellement appelée pied-de-veau. — Négliger.
6—Est la conséquence de. — Erbium.
7—Plante de la famille des composées.
8—Oiseau de l'ordre des échassiers. — Taillis de un à deux ans.
9—Voyager sur mer. — Ville d'Allemagne occidentale.
10—Qui contient des erreurs. — Poisson d'eau douce.
11—Ville des Etats-Unis (Nevada). — Empêche d'avancer.
12—Progrès. — Partie centrale de certains fruits. — Celtium.

**Solution d'hier**

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | C | A | S | A | N | I | E | R | ■ | C | O | R |
| 2 | O | L | I | V | A | I | S | O | N | ■ | B | I |
| 3 | P | I | L | E | ■ | I | C | T | E | R | E | ■ |
| 4 | E | B | E | N | E | ■ | A | I | R | U | R | E |
| 5 | N | I | N | A | S | ■ | M | ■ | F | I | E | R |
| 6 | H | ■ | E | N | C | L | O | S | ■ | N | ■ | S |
| 7 | A | G | ■ | T | A | U | T | O | M | E | R | E |
| 8 | G | A | L | ■ | B | E | A | U | ■ | R | E | A |
| 9 | U | N | I | T | E | ■ | G | E | L | ■ | V | U |
| 10 | E | T | A | L | A | G | E | ■ | O | D | E | ■ |
| 11 | ■ | E | N | ■ | U | R | ■ | T | N | ■ | U | T |
| 12 | G | R | E | C | ■ | E | X | A | G | E | R | E |

## APPARTEMENTS À LOUER APPARTEMENTS À LOUER



### ANJOU 4½ À LOUER

**Offre exceptionnelle et temporaire sur certains 4½.**

- Voisin des Galeries d'Anjou
- Air climatisé
- Construction neuve
- Finition très soignée

Pour renseignements: **351-2740**
Les Habitations **Des Roseraies**
7,000 boul. Des Roseraies,
Ville d'Anjou.
Route 25 sud (sortie de la rue Beaubien) puis suivez les enseignes.
Administré par Adgemi Inc.

Les Habitations des Roseraies

12-6-78

## APPARTEMENTS À LOUER

### MONT ST-HILAIRE
**LES JARDINS DU MANOIR**

Site enchanteur et pittoresque, face au manoir historique. Appartements-jardin neufs, 3½, 4½, 5½. Juillet. Proximité transport ferroviaire. Autobus pour centre-ville. **464-3387.**

12-6-78

3240 Edouard Montpetit, 3½ chauffé, jour 733-8552, soir 738-0158. 1 mois gratuit. 12-6-78

Ahuntsic ouest, moderne, luxueux, très grand 3½, 4½ à partir de $180.00 chauffé, eau chaude, poêle, réfrigérateur inclus. Très propre, bâtisse tranquille et luxueuse, visite tous les jours de 10 à 10 hrs. 10,250 Bois de Boulogne. 337-0416 334-1950 26-6-78

Outremont, 4½, poêle, chauffé, eau chaude, $225. 272-4979 381-8367. 12-6-78

GRANDS 3 1/2 et 4 1/2, chauffés, cuisinière, réfrigérateur, ascenseur, 3101 Édouard Montpetit, près de l'Université de Montréal, facilité de stationnement. Appelez: 663-4800. 12-6-78

CÔTE-DES-NEIGES: sous-location, 3 1/2, proximité de l'université, immeuble moderne, piscine, sauna, 1 mois gratuit. 342-5770, 688-4308. 12-6-78

ANGRIGNON, vue sur parc Angrignon près nouveau métro, maison neuve, 3 1/2, 4 1/2, tapis, intercom, libre 2875 Bld Des Trinitaires. 766-4633. 18-6-78

CÔTE-DES-NEIGES, 3 pièces, chauffé, équipé, repeint, demi sous-sol, rue Gatineau, $130. 342-4554. 12-6-78

RIDGEWOOD, grand 4½, ensoleillé, 1er juillet. $265. 627-0652 ou 933-7755. 695-7500. 12-6-78

LE MARICOURT, 1530 McGregor, beau site, près centre-ville, app. alcôve, spacieux dans immeuble luxueux. Tout équipé, air climatisé, piscine chauffée avec terrasse, jardin, sauna, $225. avec électricité. Immédiatement 932-0933 — 845-3151. 1-7-78

OUTREMONT, Bernard coin McEachran, 4½ chauffé, redécoré, poêle, frigidaire, $300. par mois. Soir et fin de semaine: 733-0473. 12-6-78

NOUVEAU-BORDEAUX, 4½, chauffé, $185. Appelez 342-9860. 12-6-78

CÔTE-DES-NEIGES, grand 2½ à louer, ensoleillé, poêle, réfrigérateur, chauffé. Libre le 1er juillet. Appelez Renée le jour: 343-6595, le soir après 8 hres 737-3522. 13-6-78

Bachelor 2½ pièces, chauffé et éclairé, taxe d'eau payée, poêle et réfrigérateur fournis. Près centre Anjou, 354-0813, 6915 Pierre Gadois. 13-6-78

1½ à sous-louer, 1er juillet, métro Guy, $165. piscine, sauna, sundeck, taxe d'eau payée; jour: 866-1551 poste 302, soir et weekend: 931-6747. 12-6-78

3½, très bas prix, bien situé, près des magasins, écoles, chauffé, poêle, frigidaire, 288-8722. 12-6-78

LASALLE, Jean Briliant coin Dollard, modernes, 4½, $235. et plus, tout payé, incluant taxes d'eau, chauffage électricité, piscine, stationnement extérieur gratuit. Immeuble à l'épreuve du feu, 365-6334 ou 365-4764. 12-6-78

OUTREMONT: 7½ pièces meublé, 1er juillet au 1er septembre. 273-6734 $500.00 par mois. 12-6-78

Pierre de Coubertin 4800, 4½, face au métro, Olympique. 259-7616. 14-6-78

## APPARTEMENTS À PARTAGER

LAVAL, 5½ à partager, bord de l'eau, piscine. 663-4507. 12-6-78

## ANTIQUITÉS À VENDRE

Lit double en cuivre, prix: $1,200.00. 486-3317. 12-6-78

ANTIQUITÉS. Armoires québécoises, vaisselier, coffres, ensemble de salle à dîner Jacobin, commodes, lampe Tiffany, etc. 1108, rue Principale St-Paul d'Abbotsford. 379-5409. 19-6-78

## ANTIQUITÉS À VENDRE

ENCAN D'ANTIQUITÉS: Antiquités, meubles de style français et autres, meubles très sculptés, meubles orientaux seront vendus pour monsieur Claude Eon & autres. Dimanche le 11 juin 1978 à 1 hre précise à la Salle Chez Yvon — 2000 pi passé le CHU — 12ième Ave nord Sherbrooke, Québec. 1 mobilier salle à dîner style Queen Ann 8 pièces — 1 chaise style Renaissance — 1 armoire belge — 1 armoire 2 corps dont le haut à carreaux vitrés très belle pièce — 1 horloge de tablette en marbre — 1 commode en coeur de noyer dessus en marbre — 2 bergères à oreilles — 2 chaises à pattes d'aigle — 1 secrétaire avec bibliothèque dessus — 1 bahut tout sculpté — 1 petit poêle 4 ronds — 1 cofffre en pin — 5 chaises dossiers tressés — carrosse en jonc, LES PIÈCES SUIVANTES SONT TRÈS SCULPTÉES: tables de salon rondes & ovales, tables de bouts — Fo dogs tables — table à thé, etc. et coffre en camphre. Pour information Yvon Boucher encanteur. Tél.: 819-567-7781. Soir 819-842-2263. 12-5-78

## ARTICLES À VENDRE

2 tables de salon et un tapis style moderne, $120. 525-3235. Après 17 hres. 12-6-78

MOBILIER dîner 10 morceaux, Fraser, 2 bergère Louis XV, Frigo, manteau vison 9 ans. Aubaine. Tél.: 731-6772 1-7-78

## ANIMAUX À VENDRE

### PENSION
**FERME D'HÉBERGEMENT**

Vous partez en vacances!... Nous offrons pension, entraînement, soins spécialisés, transport aller retour. Prix compétitif pour: chevaux, chiens, chats. Réservez dès maintenant. **1-297-2215.**

20-6-78

Bonne pension campagnarde pour chiens dressage de chiens de chasse, vente de chiens de chasse. Tél.: 524-0430 après 5 hres. (819) 835-5570. 12-6-78

## AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 est, Beaubien. Tél: 276-9067 ou 790 Atwater 935-6716 et 10,192 St-Michel, 387-2841 J.N.O.

SALLE à manger Duncan Phyfe, acajou, 5 chaises, 1 fauteuil, table rectangulaire, vaisselier, buffet. Bon état. $1,100. Particulier. 737-2405. 12-6-78

Maison de Westmount. Devons nous défaire d'ameublement de haute qualité. Chandeliers de cristal, bronze. Four et diverses choses. 489-2080. 12-6-78

DÉMÉNAGEMENT, meubles, rideaux et draperies, appareils électriques, tableaux, sac de golf, homme (gaucher) et enfant. 731-6557. 12-6-78

Style contemporain. Salle à manger en teck, 8 morceaux. Prix: $800. 272-8627. 12-7-78

## AUTOS À VENDRE

### CADILLAC 1977

SEDAN DE VILLE D'ÉLÉGANCE. 20,000 MILLES. VOITURE D'EXÉCUTIF.

**286-1200**
**Gaston Lacroix**

12-6-78

SAAB, 1975, excellente voiture, bien équipée. Jour: 418-656-0071. 15-6-78

BUS Volkswagen 1970, très propre, excellent état, moteur 5,000 milles, 2 roues de rechange, pneus à neige neufs, 341 Chemin du TOUR, Ile Bigras. 689-2989. 12-6-78

Camper Sun craft, 1975, tout équipé, comme neuf, après 5 hres. $7,300. 725-7445. 13-6-78

Particulier, Ford, familiale, "country squire" 1976, 8 pneus sur roues traités à l'huile, bas millage, très propre. 649-6698 après 18 hres. 12-6-78

## AUTOS À VENDRE

VOLVO 75, 242 DL, automatique, 30,000 milles. $3,500. Particulier. 659-3527. 12-6-78

RENAULT 5 GTL, 1976, très bon état, 679-5615. 12-6-78

FIREBIRD Formula 1976, 400, automatique, pas sortie l'hiver, 2 pneus à neige neufs, 14,000 milles, dame propriétaire. $5,200.00 après 5 hres, 738-3832. 16-6-78

STATION WAGON Dodge 1973, air climatisé, en bonne condition, $1,300.00 ou meilleure offre. Vente privée. 276-2619. 12-6-78

HONDA 1973, automatique, 29,000 milles, $1,600.00, 384-8499. 12-6-78

RENAULT 5 GTL, 1976, 30,000 milles, excellente condition, $2,900, 932-9258. Après 5 hres. 12-6-78

DÉSIRE ACHETER Citroen SM, toute condition, offre jusqu'à $2,000. Appelez après 18 hres 620-1856. 19-6-78

Renault 12 GTL, 1976, manuelle, 24,000 milles, $2,800. Cause: départ. Après 6:30 hres 332-2064. 13-6-78

## AVIS

Recherche un médecin montréalais ayant assisté à une **"NIH Conference"** au printemps/été 77 avec sa fille. Ai rencontré la fille à la Galerie d'art Corcoran: yeux bleus, cheveux bruns, petite, mince et étudiant la littérature française. S.V.P. contactez **Edward G. Collins Jr (703) 524-2187.** Meilleurs voeux.

12-6-78

## BÂTEAUX À VENDRE

VOILIER Challenger, 23 pi. 4 voiles, moteur intérieur, S.T.I., tout équipé, $12,000.00. (418) 656-0047 ou 418-529-0931 poste 210 équipement électronique. 12-6-78

Trimaran Piver, 26 pi. très bonne construction, très bien équipé, aubaine $9,800. 679-8126. 12-6-78

## BICYCLES-MOTOS À VENDRE

Honda 1977, 5000 milles, équipée, 423-3302 après 6 hres. 12-6-78

## BUREAUX À LOUER

BUREAU, Boulevard St-Joseph ouest, 650 pi. carrés tapis mur à mur, électricité, chauffage, 1er juillet. Tél.: 274-8324 16-5-78

Professionnels. Ancienne maison restaurée, rue Cherrier, métro Sherbrooke. 844-1131. 12-6-78

CENTRE-VILLE 1,000 à 30,000 p.c. bureau luxueux et très moderne avec toutes les commodités près du palais de justice. $4.50 le p.c. 873-1363 ou 871-8291. J.N.O.

À SOUS-LOUER: bureau de médecin, centre Bois-de-Boulogne, 4 mois de loyer gratuits, disponibilité discutable, 1575 ouest, Henri-Bourassa, tél.: 331-1133. 12-6-78

## CHALETS À LOUER

STE-AGATHE, vacances-voyages de noces-repos. Luxueux chalets bavarois. Meubles Thibault. Foyer pierres. Piscine chauffée, terrain de jeux. Semaine, saison. Dépliants sur demande. Tél.: 256-6825 ou 819-326-5836. J.N.O.

LAC BEAUPORT, chalet à louer, meublé, vaisselle, lingerie, T.V. etc., pêche, truite si désiré. Location semaine, mois. Tél: 418-523-4124 26-6-78

LAC Supérieur, près Mont Tremblant, sur domaine privé, bord de l'eau, chalet pour invités, pour couple réservé appréciant ambiance exceptionnelle, plage privée, fleurs, pas d'animaux. Saison d'été $950. 1-819-688-2177. 10-6-78

ILE BIZARD, chalet propre et confortable, idéal pour couple recherchant la verdure et le calme. Saison seulement. 620-0030. 13-6-78

Charlevoix, Les Eboulements, chalet moderne domaine privé, site splendide, 2 chambres à coucher, juillet et août $1,200. après 5 hrs. (Québec) 658-5394. 12-6-78

## CHALETS À LOUER

Chalet du 8 au 22 juillet, bord de la mer, OGUNQUIT, MAINE. 737-2919 entre 5 hres et 8 hres. 12-6-78

Lac des Seigneurs, Laurentides, sortie 57, 5 pièces modernes, à louer ou partager, foyer, plage, tranquille, boisé, chauffage électrique, tapis mur à mur. 381-0436. 12-6-78

Chalet 4 saisons à louer, Bromont, entièrement meublé avec toutes commodités. Près de ski, golf, équitation. Petit lac dans le domaine. 1-514-263-6080. 24-6-78

Domaine Chanteclerc 153, Diana, Ste-Agathe, chalet suisse neuf, vue panoramique, meublé de luxe, foyer 3 chambres à coucher, Accès à piscine, tennis et lac privé. 273-2835 ou 669-6112. 12-6-78

BROMONT, chalet 5 pièces, eau chaude, près autoroute, place de repos, très tranquille, location mois ou saison. 273-0198. 12-6-78

STE-MARGUERITE, chalet 5 pièces, tout équipé, semaine ou mois, 666-1189 ou 1-228-2988. 12-6-78

## CHALETS À VENDRE

Chalet suisse, Domaine Chanteclerc, Ste-Agathe, magnifique vue sur lac à la truite, foyer en pierres naturelles, système d'alarme, air climatisé, meublé. $45,000. 463-3588. 14-6-78

Pour vous qui désirez un chalet, 4 saisons, directement sur lac, j'ai ce qu'il vous faut, soit au petit lac Magog, ou lac à la Truite, ou lac Long, Eastman ou sur le Memphramagog. Communiquez avec Pierre Roland agent 1(819) 843-7956. Immeubles Whitehead Inc. 12-6-78

Domaine des lacs boisés, 5 minutes, sortie 83, autoroute des Laurentides, près des lacs, vue panoramique. Construisons chalets suisses, bavarois, autrichiens, $22,500. incluant fondations. 1-819-326-3289, 1-819-327-3060. 17-6-78

Knowlton Landing, chalet partiellement meublé, 4 chambres à coucher, privé, ruisseau, hangar, vue formidable. Immeubles Marcoux Courtiers, 819-569-9926, Marguerite Bladon 819-838-4776. 12-6-78

## CONDOMINIUM À VENDRE

St-Adèle, particulier, bord du lac Rond, maison en copropriété, 3 chambres, tapis, décoré, 2 salles de bains, idéal personne âgée. Tél.: 679-9893. 19-6-78

VILLE St-Laurent à vendre ou à louer, climatisé, piscine, tourbillon, sauna, garage, tennis, salle communautaire, insonorisé, ascenseur, près du métro Sauvé, station CN, 725-0338 après 6 hres. 12-6-78

Dollard des Ormeaux, condominium, 3 chambres à coucher, 1½ salle de bains, foyer, mur à mur, cuisinière, réfrigérateur. Jour: 874-6599, Soir: 484-5536. 13-6-78

St-Lambert, maison de ville, 3 chambres à coucher, salon, salle à manger, cuisine, sous-sol fini, foyer, garage. Prix demandé: $47,500. Particulier 672-6098 ou 819-843-7888 (frais virés). 12-6-78

## COMMERCES À VENDRE

### LOCATION POUR FUTURE PHARMACIE

Pharmacien diplômé désireux d'investir à son compte dans une des deux opérations déjà établies, situé dans des centres d'achats "mail" en banlieue, Ste-Thérèse et Chambly. Contactez **Gérant Général 695-4214 # 210**

12-6-78

## COURS PRIVÉS

**Apprenez la tenue de livres**
**(comptabilité pratique)**
En 4 semaines (16 heures)
Cours donné en anglais, texte disponible en français.
**École Commerciale London**
**733-5217 - 733-8261**

12-6-78

### Espagnol

**Cours privés:** Professeur compétent, méthode efficace.

**Tél.: 282-0945**

12-6-78

Professeur diplômé de l'école des Beaux-Arts, licence en Histoire de l'Art, stages en Europe, offre des cours privés en dessin et peinture. C. Dussault 656-9608 14-6-78

## DEMANDES D'EMPLOI

**INFORMATICIEN, 8 ans CHEZ CONSTRUCTEUR,** expérience de la philosophie et de l'analyse des moniteurs de télétraitement en temps réel, tâches de formation et activités orientées aussi bien vers le marketing que la technique, recherche poste permettant de mettre en valeur cette expérience - Disponible sous 4 mois.
**Écrire G. Petit, 218 Roc avenue, Toronto.**

12-6-78

ÉTUDIANTE 16 ans, belle éducation, assisterait maman auprès des petits. Jour: 874-8218. Soir: 691-6249. 12-6-78

SERAIT disponible pour effectuer travail de dactylographie au tarif normal. Ginette Bouchard. 522-7351. 12-6-78

## DÉMÉNAGEMENTS

PETITS déménagements de 1½ à 4½, estimation gratuite, assurance. Mtl., Rive Sud. Demandez: Jean-Paul 670-7729 16-6-78

À bas prix, appeler Pierre Déménagement en tout temps, estimation gratuite. 761-3431. J.N.O.

Lapierre Transport, déménagement local et longue distance, transport de tout genre. 331-1851. 13-6-78

## DIVERS

Roulotte motorisée "camper" construite par un individu sur Chevy Van 1974, 8 cylindres, 6,000 milles, 27 pieds, tout équipée prix demandé $17,000. facilités de financement, très peu de comptant. Après 7 p.m. 1 418-656-1599. 20-6-78

9 courtepointes signées à la main, $50. et plus. Tél.: 336-4658. 12-6-78

## DIVERS

**PROGRAMME D'AMAIGRISSEMENT** par repos physiologique, sous la surveillance compétente d'un membre de la société d'hygiène naturelle du grand Montréal.
**SITE IDÉAL** pour repos et détente pour professionnels et hommes d'affaires.

**CASTEL NOTRE-DAME INC.**
**(819) 839-2323**

12-6-78

## ENTRETIENS-RÉPARATIONS

MENUISERIE générale, plâtre, stucco, peinture intérieure, extérieure, estimation gratuite. Tél.: 521-4041, 970-6361. J.N.O.

Travaux de peinture intérieure, extérieure. Pose de papiers peints. Finition soignée. 18 ans d'expérience. Prix raisonnable. 620-0468. 21-6-78

## ESPACES DE BUREAUX À LOUER

SOUS-LOCATION pour avocats. Local à sous-louer ou à partager: 2 espaces de bureau fermés, 1 salle de conférence pouvant également servir de bureau, 1 espace pour la réception et le secrétariat et une grande papeterie. Meublé avec goût, dans un agencement très accueillant. Édifice BCN, 500 Place d'Armes, suite #2060. 288-2247. 12-6-78

## ÉBÉNISTERIE

Jean-Pierre Rivest, ébéniste, spécialiste en finition et restauration de meubles de style, antiques et modernes. Faisons décapage. 656-9608. J.N.O.

## ÉQUIPEMENTS DE BUREAU

A bas prix, bureaux, chaises, plusieurs armoires, coffre-fort neuf et usagé, à pris d'escompte, 4532 St-Denis, 845-8463 Richard. J.N.O.

## ÉQUITATIONS

CENTRE équestre de Pierzan, équitation classique, manège intérieur, (120x60), club house, sentiers de montagne, parcours de sauts, leçons d'équitation facultatives, grands boxes ensoleillés disponibles, 467-2480, 467-2843. 12-6-78

## FERMES À VENDRE

Ayer's Cliff, excellente situation, 55 acres, maison 6 pièces, 4 granges, Tél.: 273-1186 ou (819) 838-5848, fin de semaine. 12-6-78

Cantons de l'est, bonne maison sur ferme forestière de plaisance. Directement du propriétaire. Forcé à vendre. Qui vous invite samedi et dimanche après-midi à venir voir et faire votre offre si ce site unique vous plaît. Directions: De VALE PERKINS, suivez les écriteaux "34 acres". 12-6-78

St-Polycarpe, beau site près rivière, sol argile Ste-Rosalie sans roche, 281 arpents drainés souterrainement avec récolte, 146 arpents de maïs grains et 120 arpents d'orge (millés) avec résidence et bâtisses. Prix $185,000. M. Vinette ROYAL TRUST MLS 265-3880, 373-4148. 13-6-78

Ferme de 125 acres, à 2 milles du village Way's Mills. Machinerie neuve, 65 têtes d'animaux à boeuf, bonne grange avec nettoyeur d'étable, belle maison avec vue panoramique, verger, érablière de 700 entailles, 2 ruisseaux, remises, garage détaché, un vrai domaine. Harold Descoteaux Agent 1-819-843-7956, 1-819-849-3494. Immeuble Whitehead. 12-6-78

RACINE, CTE SHEFFORD. 200 arpents, 150 boisés, maison de 8 pièces, garage, grange, lac artificiel ensemencé, après 6 hres, samedi et dimanche toute la journée 535-6306. 12-6-78

## GARDERIE

Couple cherche personne sympathique pour garder 2 enfants dans secteur Outremont Sud, Tél.: soir après 6 hres ou fin de semaine 271-8730. 13-6-78

## INSTRUMENTS DE MUSIQUE

CLARINETTE buffet-crampon en ébène. Appelez avant midi au 1-226-6820. 12-6-78

## LIVRES

Plus de 200 volumes de la collection Bibliothèque de la Pléiade à des prix défiant toute concurrence. 631-1658. 12-6-78

## LOCAUX À LOUER

Local de 7,000 pi. ca. 220 et le 550, cour 80 x 175, Saucier Transport 11,136 Dorchester est 645-5265. 15-6-78

## LOGEMENTS À LOUER

### OUTREMONT

**HAUT DE DUPLEX** - Près Université et collèges, 9 pièces ensoleillées, salon avec foyer naturel, chambre à coucher principale avec salle de bain attenante. Planchers de chêne, garage. $600. par mois. Veuillez communiquer avec **Mme Louise Longtin 342-9393 ou**

**Frank A. Norman & Cie Ltée**
**731-6817**

3-6-78

VILLE St-Laurent, 4 1/2-5 1/2 à louer toutes taxes payées, chauffé, piscine, autobus devant la porte. 2345 Ward. Tél.: 747-6079. 1-7-78

C.D.N. haut de duplex, 6½, équipé, $325.00. 4942 Plamondon, 738-9510. 12-6-78

Haut de duplex, grand luxe, Jean Brillant près Côte-des-Neiges, salon, salle à manger, cuisine moderne, 4 chambres, plus bureau , 2 salles de bain, 2 balcons, vue sur la ville. Possibilité bail 2 ans. Libre 1er juillet, $570. Tél: soir: 342-5329. 17-6-78

À ST-BRUNO, 4½ neuf dans triplex, meublé, laveuse-sécheuse, chauffé, 2 salles de bains, $240.00 par mois, 467-8386. 12-6-78

AHUNTSIC, Sauvé près d'Auteuil, grand 6½ très propre, chauffé, entrée laveuse. Face à un parc, métro à 2 minutes. $345. par mois, (taxe d'eau et eau chaude non-inclus). Libre le 1er juillet. 384-2168. (Entre 18 hres et 20 hres). 12-6-78

Bas, en face de l'Université de Montréal, garage, salle de jeux, meublé, lave-vaisselle, laveuse-sécheuse, stéréo. Seulement juillet et août. 739-2679. 12-6-78

VILLE St-Laurent, 4½ studio à louer, piscine intérieure, bain sauna, chauffé électricité, taxes payées, près du centre d'achat Vertu, 1,100 Goulet. Tél.: 332-3078. 1-7-78

METRO Laurier, triplex entièrement rénové, chauffé, entrée laveuse-sécheuse, boiseries. Bas grand 5 1/2 avec cave $350. 3e, grand 6, balcon $300. Tél.: 521-2937. 12-6-78

AHUNTSIC, duplex 5 1/2, 3 chambres, chauffage électrique, stationnement, métro. 389-1558. 14-6-78

SNOWDON, logements 7 1/2, non chauffé $220. Libre 1er juillet. 484-2506 le soir. 12-6-78

MONTRÉAL-NORD: 3 1/2 meublé, semi-chauffé avec fournaise électrique. 659-3424 ou 325-4583. 15-6-78

CÔTE-DES-NEIGES: 5795 Northmount, près d'Université et hôpital Ste-Justice. Haut de duplex, 6 pièces chauffées, équipées, garage, très grande cuisine. 1er juillet. $425.00. Jour: 282-6900. Soir: 739-9501. 13-6-78

CÔTE-DES-NEIGES: grand 5½, réfrigérateur, poêle, eau chaude, toutes taxes payées, balcon, 1er juillet, $230. Aussi 2½, occupation immédiate, Côte-des-Neiges, rénové, cuisinette, eau chaude, taxes payées 1er étage $160. Tél.: 489-2852. 12-6-78

OUTREMONT: rue Champagneur, 7 pièces éclairées, duplex, 2e, balcons avant-arrière, occupation immédiate, chauffé, $500. par mois. Pas d'animaux, adultes de préférence, juin gratuit. Le soir entre 6 et 7 hres: 739-8729. 12-6-78

OUTREMONT: avenue McEachran, haut de duplex, 6 1/2 fraîchement peint, 3 chambres à coucher, garage, 1er juillet. 273-7858. 13-6-78

OUTREMONT: Côte Ste-Catherine près Wiseman, 7 1/2 chauffé, eau chaude, poêle et réfrigérateur inclus. Libre juillet $540. Après 6 hres 274-0377. 12-6-78

## LOGEMENTS DEMANDÉ

COUPLE sans enfant cherche 5 1/2, 6 1/2, clair, propre, C.D.N., N.D.G., Outremont,$200. Appelez 365-1190 entre 10:00 A.M. et 6 P.M. 17-6-78

## MAISONS À LOUER

QUEBEC: près du Château, spacieux 9 pièces, semi-meublée, 2 foyers, 2 salles de bains, stationnement $650.00. Trust Royal 653-3691, Marcelle Chevrier 651-7668. 12-6-78

QUEBEC STE-FOY, maison jumelée, 8½ pièces, incluant le sous-sol, près université et centres d'achat, $450. par mois, chauffage non compris. Libre immédiatement, après 18 hres, 418-651-8463. 1-7-78

Vieux Longueuil, bungalow brique, sous-sol fini, foyer naturel, près écoles, métro, centre d'achats, 651-7300. 1-7-78

Québec cottage luxueux, 10 pièces, complètement meublé, vue sur le fleuve, grand terrain paysagé, disponible 1er juillet, 1 an seulement, 15 minutes de l'Université Laval. $550. non-chauffé. 418-839-6959. 12-6-78

LACHINE: Cottage à louer, 3 chambres à coucher, foyer, tapis, poêle, frigidaire, lave-vaisselle, laveuse-sécheuse, climatisation, fenêtres, taxes et chauffage inclus, libre 1er août 78, au 31 juin 1980, $450.00 par mois. 634-9316. 12-6-78

QUÉBECOISE restaurée spacieuse, située à St-Sulpice (près de Repentigny, face au fleuve St-Laurent, $350. par mois. Possibilité meublée ancien, extra. 1 an ou plus, 526-1439, 526-2270. 12-6-78

**ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES**
**286-1201**
- Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun
- Minimum: 2 parutions

**ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR**
Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

**ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES**
**286-1201**
- Chaque parution coûte $6.40 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en pages 21 et 23

## LOGEMENTS À LOUER

### Si vous déménagez...

Communiquez dès maintenant avec le bureau du Service de la clientèle de l'Hydro-Québec le plus près de chez vous.

Abonnés de l'Île de Montréal: 381-4611
Abonnés de la rive Sud: 672-7520
Abonnés de Laval et de la rive Nord: 430-6110

Hydro-Québec

12-6-78

## MAISONS À LOUER

LAVAL: secteur Ste-Rose, maison 8 pièces, chauffage électrique. Extérieur: pierres naturelles et cèdre, terrain boisé et clôturé, prix: $375.00 par mois. Informations: Marcel Paquet, 625-2155 après 18 hres. Libre le 1er juillet ou 1er août au choix du locataire. 16-6-78

Maison canadienne rénovée, grand terrain, grand salon avec foyer, salle à dîner, cuisine, 2 chambres à coucher, cave semi-finie, 208 boul. Ste-Rose, Laval. 622-3953. 12-6-78

Rue Marcil, N.D.G. bas duplex 8½, cuisine moderne, cheminée, sous-sol luxueux, 2 salles de bains, excellente condition, $500. 935-3201. 12-6-78

À ÉCHANGER. Êtes en ville et voulez faire séjour en campagne, pourrions échanger nos logements, le mien est dans maison canadienne à St-François, Laval. 666-4324. 17-6-78

Maison neuve à St-Constant 3 c.c., salle à dîner, $400. par mois. Avec option d'achat. 632-8882. 12-6-78

STE-FOY, bungalow 11 grandes pièces, 6 chambres, terrain et abri double, 3 salles de toilettes, patio, foyer, près collège, université, centre commerciaux. $550. par mois, juin. Tél.: 418-831-2934. 12-6-78

À LONGUEUIL, splendide cottage spacieux, 3 c.c., salon, salle de séjour avec foyer, terrasse. Près de tous les services $425. par mois. Aussi bungalow $375. par mois. 674-0051. 19-6-78.

## MAISONS À PARTAGER

Jeune homme de 33 ans, désire partager maison avec personne aimant la vie à la campagne. S.V.P. Ecrire à 2530 Monty, Val David, c.p. #785. J0T 2N0. 14-6-78

## OFFRES D'EMPLOIS

### CARRIÈRE DANS UNE LIGNE AÉRIENNE
### ANALYSTE DE CRÉDIT

Une opportunité pour une personne qualifiée et ayant beaucoup d'initiative, de commencer une carrière d'analyste de crédit avec une ligne aérienne commerciale basée à Montréal.

Le candidat choisi sera en rapport direct avec les clients et aura les responsabilités des marges de crédit ainsi que l'analyse et la collection des comptes.

Doit être complètement bilingue et avoir de 2 à 3 ans d'expérience dans le crédit et la collection.

Les candidats qualifiés doivent soumettre leur résumé et le salaire demandé à:

**Dossier C-173**
**Agence Valrain,**
**C.P. 117,**
**Brossard,**
**J4Z 3J1**

12-6-78

### TECHNICIEN(NE) JUNIOR

Le titulaire de ce poste offert par le département de génie minier et métallurgique devra surveiller le fonctionnement et l'entretien des installations de traitement des minéraux, préparer les séances de laboratoire, prêter son aide au cours de ces séances et lors des expériences au niveau du premier cycle et des cycles supérieurs. Le candidat devra être en possession d'un diplôme de CÉGEP dans un domaine connexe, connaître le traitement des minéraux, avoir des dispositions pour le maniement des machines et pour les expériences. Une excellente connaissance de l'anglais est indispensable. Pour de plus amples renseignements, prière de téléphoner au: **392-5344.**

12-6-78

Infirmier (es) licensié (e) pour travailler dans les postes côtiers de la Baie James et de la Baie d'Hudson. Plusieurs ouvertures disponibles, maintenant, ainsi que pour les mois à venir. Au moins 1 an d'expérience préférable en santé communautaire, obstétrique, pédiatrie, médecine ou urgence. Responsabilités aux soins de santé préventive et curative pour le peuple autochtone. Contactez: L. MacGregor (Coordinatrice en santé communautaire. 697-7779. 13-6-78

## OCCASIONS D'AFFAIRES

Agent manufacturier matériaux de construction. Nous cherchons un représentant ou un agent manufacturier dans le domaine des matériaux de construction. 514-464-2976. Demandez Michel, Montjoie Ltée, Route Transcanada, La Présentation, Cté de St-Hyacinthe. 13-6-78

## OFFRES D'EMPLOIS

### COORDINATRICE EN SANTÉ COMMUNAUTAIRE

Pour coordonner les infirmières aux postes côtiers de la Baie James et de la Baie d'Hudson. **Position ouverte:** 1er juillet 78. Expérience en santé communautaire, enseignement ou administration serait préférable.
**Responsabilités:** Coordonner le travail des infirmières dans les postes.
Ce poste implique l'enseignement et l'implantation des nouveaux programmes de santé et la coordination de l'éducation permanente.
Fonctionnera en tant que membre d'une équipe multi-disciplinaire située à Fort George.
Contactez **L. MacGregor 697-7779.**

13-6-78

### RECHERCHONS DESSINATEUR EN MÉCANIQUE INDUSTRIELLE ET CONVOYEURS

Avec 4 à 5 ans d'expérience, capable éventuellement de faire la surveillance de travaux en usine. Travail permanent. Bon salaire et bonnes conditions de travail. Prendre rendez-vous avec **M. Simon Bleau.**

**GÉNÉRAL IRON WORKS**
**321-9051** 12-6-78

### SECRÉTAIRE EXÉCUTIVE

Importante compagnie de production cinématographique demande une secrétaire exécutive hautement qualifiée, cultivée, indépendante, charmante, belle personnalité. Une excellente connaissance de l'anglais et du français est nécessaire. La connaissance de toutes autres langues serait un atout.

Appelez **Doreen, 845-4141**

12-6-78

### PROFESSEURS DEMANDÉS(ES)

Légalement qualifiés(es) pour enseigner en français au préscolaire et à l'élémentaire, envoyez curriculum vitae à:

**U.T.T.**
**4894, St-Kevin,**
**Montréal**
**H3W 1P2**

13-6-78

### CONSEILLER PUBLICITAIRE

Agence de publicité recherche un conseiller publicitaire bilingue, rémunéré sur base de commission. Pour renseignements:

**337-6161**

12-6-78

### SECRÉTAIRE JURIDIQUE

Temps partiel, expérience en droit corporatif de préférence. Communiquez avec **Mlle Simard 842-9841.**

15-6-78

Coiffeur avec expérience maximum et personnalité. Salaire maximum. Nord de Côte-des-Neiges. Tél.: après 7 hres p.m. 738-0158. 14-6-78

INFIRMIER(ES) AUTORISE (ES). Suppléant (es) pour centre d'accueil et de réadaptation pour jeunes déficients menaux. Conditions: grande disponibilité. Service du personnel, Pavillon Charleroi-Boyer Inc. 4535 Charleroi, Montréal-Nord. 326-3025. 12-6-78

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE IMMÉDIATEMENT. Excellente bilingue, sténo-dactylo, 3 ans d'expérience. Correspondance, chiffres, téléphone, etc. Responsable, initiative, jugement et organisation. Relève du Directeur. Association professionnelle, haute finance. Curriculum vitae ACCOVAM 1110 - 1080, côte du Beaver Hall Montréal H2Z 1S8 (878-2854). 12-6-78

MAGAZINE culturel cherche vendeur d'espaces publicitaires. Jeune, enthousiaste et disponible. 845-2556, 276-7566. 12-6-78

DACTYLO 50 mots/minute, minimum, bilinguisme requis parlé et écrit, avec expérience dans la facturation et comme réceptionniste, et avec connaissance générale de bureau. S.V.P. appelez à 866-1817. 12-6-78

## OFFRES D'EMPLOIS

### STAGIAIRE EN TERMINOLOGIE

Pendant quelques semaines, faites partie du service de Traduction de l'une des plus importantes sociétés internationales.
Ce poste temporaire en terminologie est ouvert au futur terminologue capable de travailler en équipe et ayant terminé au moins 2 années d'études à temps complet en traduction.
Le stagiaire sera appelé notamment à:
- achever des demi-fiches simples
- dépouiller des fiches déjà établies mais encore riches d'informations
- dépouiller des recueils de fiches techniques
- dépouiller des ouvrages techniques (dépouillement documentaire et terminologique)
- participer à la révision de recherches ponctuelles strictes et de recherches ponctuelles thématisées
- participer à l'établissement du fichier-sujets du service

Le service de Traduction de Honeywell Limitée compte déjà 3 traducteurs et 3 terminologues techniques, qui trouvent sur place toute l'expertise technique nécessaire à la conduite de leurs travaux.
Le poste offre au candidat élu l'éventualité d'un poste permanent.
Si ce poste vous intéresse, communiquer immédiatement avec:

**M. P.R. Veillette**

**Honeywell LIMITÉE**

**(514) 484-3501, poste 203**

12-6-78

### FOSSES SEPTIQUES



**EN BÉTON ARMÉ**
**TÉL.: 819-864-4209**
**RECHERCHONS DISTRIBUTEUR**

12-6-78

**LÉAS LONGPRÉ & FILS INC.**
*Division des produits de béton*
C.P. 239, Rock Forest

### COORDONNATEURS (TRICES)
#### DES ACTIVITÉS DE SOINS INFIRMIERS

Coordonner et contrôler les activités de soins dans le but d'assurer aux bénéficiaires les services adéquats.

**EXIGENCES:**
— Membres en règle de l'O.I.I.Q.
— Bac en nursing
— Expérience exceptionnelle pourra suppléer à l'absence de diplôme universitaire.
— Une année de spécialisation en psychiatrie.
— 3 ans d'expérience.

Salaire selon les nombres du Ministère des affaires sociales. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande aussitôt que possible au:

**Centre Hospitalier Pierre Janet,**
**a/s Service du Personnel,**
**20, rue Pharand,**
**Hull, Qué.**
**J9A 1K7**
**771-7761 poste 243**

13-6-78

### IMPORTATEUR
#### PLACE BONAVENTURE

Recherche personne intelligente 30 à 40 ans possédant expérience comme secrétaire bilingue. Poste de confiance. Doit avoir le sens de la responsabilité, initiative et maturité essentielles. Tenue de dossiers à jour. Devra dactylographier la correspondance et facturation. Références exigées. Salaire dans les $12,000. et plus.
*Faire parvenir curriculum vitae à:*

**Dossier C-174**
**Agence Valrain,**
**C.P. 117,**
**Brossard.**
**J4Z 3J1**

12-6-78

## OFFRES D'EMPLOIS

### HYGIÉNISTE DENTAIRE

Bilingue, avec expérience. Salaire intéressant. Temps plein, à Ville St-Laurent.

**744-5623** 13-6-78

## PENSIONS

Boucherville, Parc de la Seigneurie, résidence d'âge d'or, tout confort, médecin attitré, service religieux. 729-3226. 30-6-78

## PERSONNEL

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Marthe Gaudette, 822 est, Sherbrooke, suite 5. Tél.: 878-2801 ou 524-3852. Sherbrooke 565-7598. J.N.O.

## PERSONNEL

### FACE À FACE

Un service de rencontre respectable et efficace pour se faire de nouveaux amis. Pour les gens libres et sérieux.

**1117 ouest, rue Ste-Catherine, suite 420, Montréal, Québec.**

Appelez **288-5253 ou 659-2248.**

Autres succursales:
**Toronto, Hamilton et New York.**

J.N.O.

Jeune dame raffinée, taille mince, seule, désire connaître monsieur entre 45-55 ans, professionnel, ayant nature dis tinguée, originale. Discrétion assurée. Écrire à: dossier C-175, Agence Valrain, C.P. 117, Brossard. J4Z 3J1. 12-6-78

## OCCASIONS D'AFFAIRES

### Centre d'informatique à louer comprenant tous les avantages suivants:

**— IBM 360/30 64K**
**— 2 unités de bandes IBM-2402**
**— 4 unités de disques IBM-2314**
**— 2 imprimantes 1100 lignes/min IBM-1403**
**— 1 lecteur-perforateur de cartes IBM-2540**
**— 1 perforatrice IBM-129**
**— Localisé à Sherbrooke (près grand potentiel)**
**— Local de travail climatisé**

Le tout est à louer en bloc à un taux horaire défiant toute compétition.

*Adresser vos demandes à:*

**NORMAND ROY**
**2195, rue Galt ouest,**
**Sherbrooke.**
**J1K 1K3**
**Tél.: 819-567-3454**

12-6-78

## IMMEUBLES À VENDRE

Travaux publics Canada — Public Works Canada

### À VENDRE

**Offre no. 78M-104P**
**ANCIEN ÉDIFICE RADIO CANADA & TERRAIN**
**1425 ouest, boul. Dorchester**
**Montréal, Québec.**

Des offres d'achat adressées à l'Administrateur régional des Services financiers et administratifs Région du Québec, ministère des Travaux publics, 2001, rue University, 18ième étage, Montréal (Québec) H3A 1K3, seront reçues jusqu'à 15:00 (heure de Montréal) le 14 JUILLET 1978.
Les documents d'offres d'achat peuvent être obtenus à l'adresse ci-haut mentionnée ou à l'ancien Édifice Radio Canada lors des journées d'inspection les 14, 16 et 19 juin, 1978 à 09:30 précises.
Pour de plus amples informations veuillez communiquer avec **M. Michel Legault (Tél.: 283-7218).**

12-6-78

## PERSONNEL

### ÊTRE DEUX...
**Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux.**

Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses. Dépliant gratuit

Tél.: **282-0058**
ouvert de 1 P.M. à 9 P.M. lundi au vendredi

**RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE**
**1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal** J.N.O.

## PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

Abaissement 10¼%, 1ère, 2ième hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir 729-4333. J.N.O.

A-1-Absolument confidentiel, $1,200. à $600,000. 1ère 10%, 2ième. Mlle Léona Laberge, Courtiers. 486-1106 jour, soir. J.N.O.

## TABLEAUX - PEINTURES

LITHOGRAPHIES signées et numérotées, Jean-Paul Lemieux, accompagnant le livre "La Petite Poule D'Eau". 621-3117 après 6 hres. 12-6-78

Toile Marc Aurèle Fortin, 12x15 po. 418-651-1032. 13-6-78

Collectionneur seulement, peinture d'André Jasmin "Séisme". 738-3421. 12-6-78

## TERRAINS À VENDRE

BERTHIER, bord fleuve, terrain déboisé 115' x 631' à l'intérieur domaine privé. Aussi mini érablière disponible $6,000. Comptant $500. 621-6223 - 1-836-6757 12-6-78

2 jolis lots boisés peuvent être divisés. Immeubles Marcoux Courtiers, 819-569-9926. Marguerite Bladon 819-838-4776. 12-6-78

St-Jean Baptiste, au pied du Mont St-Hilaire, terrain d'environ 36,000 pi. ca. boisé. Prix $5,000 Chrystian Rivet 467-1120, 467-0948. MONTREAL TRUST COURTIER. 12-6-78

St-Bruno, terrain près de 19,000 pi. ca. au Sommet Trinité. À VOIR. Toute offre raisonnable acceptée. Chrystian Rivet 467-1120, 467-0948. MONTREAL TRUST COURTIER. 12-6-78

Bord de l'eau à Duvernay, Rivière-des-Prairies, 100 x 200 pi. $1.25 le pi. ca. Appelez 259-9446. 13-6-78

CANTONS DE L'EST. Site unique, base Mont Chapman, rang 11, Stoke, approx. 50 acres moitié boisé, chemin privé. Montréal 634-3143 ou Sherbrooke 878-3706. 14-6-78

STE-DOROTHÉE, beau grand terrain avec tous les services, 15,000 pieds carrés, bord de l'eau, secteur non inondé, près du club de golf, M.L.S. Mabel Castonguay 621-3800 ou 430-2731. DES ROSIERS LE MAÎTRE COURTIER. 12-6-78

MAGNIFIQUES terrains en montagne, site idéal, accès plage sablonneuse, lac Ouareau, voisin centre de ksi La Réserve, lots cadastrés .30 le pi. carré. Aucun comptant. Notaire E. Descary 637-1114. Fin de semaine St-Donat 819-424-5102, 5329. 26-6-78

MONT-ORFORD: vue panoramique, ruisseaux, boisés, près ski, lacs, .3 à .8 le pi. carré. Tél.: frais virés 1-514-297-3163. 12-6-78

## TERRAINS À VENDRE

Repentigny, terrains avec égouts et aqueduc. 581-8493. 12-6-78

Cantons de l'Est, site panoramique sur Mont Orford, route asphaltée, ouvert toute l'année, 65 milles de Montréal, terrains 30,000 p.c., $0.10c du pied carré, 40,000 p.c., $0.09½c p.c., 50,000 p.c., $0.09 p.c.. Informations: APRÈS 18 hres: 1-297-2364 12-6-78

À l'Ascension, 700 pi. bord lac Poisson, 136,700 p.c.. Domaine à l'intérieur d'une zone écologique, protégé, gardien 24 heures par jour. $7,200.00. Comptant: $2,200. Reste 11 domaines + 100,000 p.c. chacun. Accès à plus de 100 lacs pour la pêche. 363-8291 621-6223. 12-6-78

Grand terrain (5 acres) sur magnifique mont suisse environ 40 minutes de la ville, 282 pi. sur chemin. Très bas prix pour vente rapide. Benoite Fanwick 695-4287 ou 697-8522 MONTRÉAL TRUST COURTIERS. 13-6-78

Mont-Tremblant, terrain boisé, 30,000 p.c., accès au lac Mercier, coin tranquille, électricité, téléphone, soir: 622-5807. 19-6-78

## TERRES À VENDRE

Terre 50 arpents, rivière, demi-boisé, électricité, à 300 pi., 8 milles du parc industriel Bécancour, $5,800. Demandez Gérard 282-9650 Extension #320 ou 523-3455. 12-6-78

Terre de 3 x 30 arpents. Maison en pièces, Rang paisible vue fleuve. 418-434-2277 Rang St-Paul, St-Fidèle, Charlevoix. 14-6-78

## VILLÉGIATURES

BOUCHERVILLE: Parc de la Seigneurie, maison de convalescence. Tout confort, chambre individuelle, séjour de 1 à 3 semaines. 729-3226. 30-6-78

## PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-HILAIRE: Cherchez-vous site représentatif, excellente construction, confortable, 9 pièces, foyer, grand terrain paysagé, demande $54,800. YVES GENDRON 464-2336, 467-2156 IMM. SELECT COURTIERS. 12-6-78

ST-HILAIRE: Site, vue, sans qualificatif, bungalow, planification intérieure, unique, 9 pièces, foyer, pied montagne, transfert, 5% comptant. YVES GENDRON 464-2336, 467-2156 IMM. SELECT COURTIERS. 12-6-78

ST-HILAIRE: lisez attentivement $33,500. occupation flexible, 42 x 24, abri, chauffage électrique, 5 pièces, foyer, grand terrain, 5% comptant. YVES GENDRON 464-2336, 467-2156 IMM. SELECT COURTIERS. 12-6-78

BELOEIL: Faut voir, c'est différent, prix, occupation discutables 3 chambres, foyer terrain clôturé, 5% comptant, dépêche-toi. YVES GENDRON 464-2336, 467-2156 IMM. SELECT COURTIERS. 12-6-78

St-Jacques, maison ancestrale de 1817, 2 foyers en chicane, ruisseau et terre à bois. G. Descheneaux 861-0856, 753-9463. Fiducie du Québec, courtier. 12-6-78

St-Ambroise, maison antique rénovée, foyer cailloux, 52 arp. piscine, arbres fruitiers, lilas. G. Descheneaux 861-0856, 753-9463. Fiducie du Québec, courtier. 12-6-78

LONGUEUIL: Tout près des écoles, beau semi-détaché, sous-sol fini, tapis mur-à-mur, $37,900. Michelle Bajart, 656-0660 ou 679-0695. DES ROSIERS, Le Maître Courtier. 12-6-78

## PROPRIÉTÉS À VENDRE

### Trust Royal Courtier

**STE-THÉRÈSE:** Spacieux bungalow, colonial briques, foyer, 8½ pièces & 3½ bachelor près centre ville, Cegep, églises. Terrain 23,700 p.c. Garage double, plusieurs extras. $98,000. **Suzanne Way 625-3343, 621-6100.**
**ROSEMÈRE:** Cottage moderne, terrain boisé, 4 C.C.; grand vivoir; S à D séparé. Belle cuisine avec dinette, portes patio, allée pavée circulaire. Bonne condition. M.L.S. $50,000 **Pat Oliver 621-5255, 621-6100.**
**ST-BENOIT:** Flanc de montagnes, cottage stucco, 3 chambres - foyer, garage double, terrain 54,000 p.c. EXCL; **Murielle Brutsch 472-2752, 621-6100**
**DUVERNAY:** Val des Arbres, bungalow brique et alum. 6 pièces, 3 chambres, salle de jeu avec foyer en brique et wet bar, garage double, $85,000. **Joan Daoust, 661-6660, 669-0746.**
**ANJOU:** Luxueux split-level, 10 pièces, foyer, garage, piscine chauffée, secteur résidentiel et professionnel. **Richard Desautels 323-6470, 255-2051.**
**ROSEMONT:** secteur résidentiel, bungalow de prestige en pierres de tailles. Architecture originale, 11 pièces spacieuses, 2 foyers, 5 chambres à coucher, 4 salles de bain. Garage 2 places. **Huguette Guérette, 354-0360, 376-6715.**
**COTE ST-LUC:** Détaché split-level. Exclusive, nouveau listing. Luxueuse, 3 c.c., excellente condition, équipée, garage double, beau jardin. EXCL. **Dorothy Letovsky, 489-5321, 487-2243.**
**OUTREMONT:** Chemin Côte Ste-Catherine. Luxueux cottage (1974) idéal pour professionnnel, 12 pièces, entrée préparée pour bureau, grand terrain, paysage facile d'accès. **R. Thibaudeau, 274-9491, 342-4233.**
**CHOMEDEY:** Bungalow brique & alcan, cuisine & dinette, 3 c.c. salle de récréation avec foyer en pierre, fenêtre & portes de qualité. Garage, secteur résidentiel, près de toutes commodités. Réduit $49,900 M.L.S. **Noreen Campbell, 621-3755, 621-6100.**
**DORVAL SUD:** Maison spacieuse, cuisine moderne, 4 chambres salle de vain, possibilité d'un petit appartement privé. $69,900. **Kathy Okeke, 697-9430, 697-5174.**
**ILE BIZARD:** Maison "Campeau" à étages multiples, condition impeccable, chauffage électrique, rue tranquille, grand terrain. $68,000. MLS **Mariette Bruyère, 626-2877, 695-0640.**
**ST-HILAIRE:** Cottage style unique, moderne, immense balcon, garage, foyer pierre des champs, MLS; **Rollande Wenkoff, 467-1058, 467-9362.**
**ST-HILAIRE:** Bungalow 54 x 28, de 1972, 9 pièces, foyer, garage, salle familiale, etc... Faites une offre. M.L.S; **Ginette Tousignant 467-6865, 467-9362.**
**BELOEIL:** Superbe! Face au golf — maison 70 x 30, terrain 11,881 p.c. Beaucoup de luxe. Idéal pour professionnel. M.L.S. **Ginette Tousignant 467-6865, 467-9362.**
**BELOEIL:** Dans secteur boisé. 6 pièces. Piscine creusée, nombreux extras. Prix très avantageux. M.L.S. **Ginette Tousignant 467-6865, 467-9362.**
**RIVE SUD:** Condominiums. Achetez un appartement, deux ou trois chambres sur un ou deux niveaux. Patio ou balcon. Services communautaires tels que piscine, sauna, garage. Le mode de vie par excellence. MLS. **Jocelyne Dostaler 651-4900, 655-5521.**
**VIEUX LONGUEUIL:** Superbe triplex, 8 pièces au rez-de-chaussée, 2 foyers naturels, 2 x 4½ au deuxième. Garage chauffé. Terrain 16,000 pieds carrés. **Janine Bédard 651-4900, 659-3291.**
**VIEUX LONGUEUIL:** Joli cottage, 7 pièces, foyer au salon, garage. À deux pas du métro. **Janine Bédard, 651-4900, 679-3291.**

### A. E. LePAGE
IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES
COURTIER

**OUTREMONT**
**Ouvert aux visiteurs**
**Dimanche 11 juin**
**43 MAPLEWOOD — 2:00 à 4:00 P.M.**

Maison luxueuse avec boiseries en acajou, foyers, grand terrain bien aménagé, merveilleuse serre où il fait bon vivre. **Josette Clément 481-0241, 935-3201**

**BIEN SITUÉ**
**dimanche le 11 juin**
**de 1:00 à 3:00 P.M.**

**1317 CROISSANT REDPATH:** Élégant condominium comprenant: salon avec foyer, boudoir, 4 chambres à coucher, 2½ salles de bain, garage double. **Eda Kistler 935-8541, 933-2387.**

**RUE EN CROISSANT**

J'ai 2 maisons charmantes semi-détachées, jardin, foyer, garage. Téléphonez-moi! **Mme U. Ciabon 935-8541, 733-6745.**

**OUTREMONT**

**MAISON DE VILLE:** Sur la montagne à trois minutes du centre ville, deux pas de la rue Laurier, 7 pièces, 3 chambres, 2½ salles de bain, foyer naturel. Jardin, garage. **Anne Marie Larue 935-8541, 342-4173.**

**HAMPSTEAD**

Résidence de très grande distinction, de type exécutif sur un terrain d'1¼ d'acre. 4 chambres à coucher, 3½ salles de bain, garage double, patio donnant sur un magnifique jardin, chambre de domestique, salle de jeu. $320,000 ferme. **R.A. Hollingworth 481-0241, 481-7000.**

**OUTREMONT**

Maison détachée construite selon spécifications, salon et salle à manger séparée, boudoir, 2 foyers, 4 chambres à coucher, salle de jeu, suite pour domestique, planchers en chêne avec poutres en travers. Garage. Prix résult. **Herb Bourgeois 935-8541, 484-0605.**

**OUTREMONT**

Résidence de pierre face au parc Pratt. 12 pièces, 4 chambres, salle à dîner, duisine moderne. Grande salle familiale au rez-de-chaussée. Sous-sol comprend entrée privée pour bureau, salle de jeux. Terrasse, jardin. Garage. Prix réduit à $145,000. Occupation rapide. **Anne Marie Laurre 935-8541, 342-4173.**

12-6-78

## PROPRIÉTÉS À VENDRE

### DUVERNAY
#### VAL DES ARBRES

Superbe cottage 10 ans, coin de rue, 9,300 p.c. complètement isolé des propriétés voisines par haie de cèdres élevée (325 pi.). 11 pièces spacieuses finies matériaux supérieurs de luxe, 4 c.c., 2½ salles de bain, chauffage électrique intramural, ascenseurs, foyer, garage, piscine creusée 18 x 38 clôturée, foyer pierres à l'extérieur, multiples arbres et arbustes. Valeur réelle: $155,000. Réduite à $135,000 pour vente rapide. Pas d'agent. **589-3176.**

12-6-78

REPENTIGNY: cottage 8 pièces, site champêtre, très grand terrain clôturé avec beaux arbres matures, foyer naturel, 2 salles de bains, grande véranda, patio couvert, garage, vue sur le fleuve avec droit de passage, prix $49,000.00. 581-6778. 12-6-78

MAISON A VENDRE, foyer, grand terrain, St-Hippolyte, 5 minutes du lac. Pas d'agent. (jour) 678-0605, (soir 563-3121. 14-6-78

## PROPRIÉTÉS À VENDRE

### Montréal Trust

**VISITE LIBRE**
**Dimanche le 4 juin de 2:00 à 4:00 hres P.M. au 552, CHEMIN STE-CATHERINE,**
**OUTREMONT**

Outremont, pour professionnel ou homme d'affaire. Cottage 10 pièces avec bureau, 4 pièces au sous-sol, cheminée, jardin, garages, $120,000. Informations: **Mme Andrée Parent 353-8770, 273-1401.**

12-6-78

ST-ADÈLE, particulier bord du lac, Rond chalet town house, 3 chambres, foyer, décoré, tapis, 2 salles de bains, idéal personne âgée, ou seule. Tél.: 679-9893. 19-6-78

STE-ROSE, cottage, 3 chambres, beau grand terrain, grande cuisine, aubaine, $14,000. M.L.S. Mabel Castonguay 621-3800 ou 430-2731. DES ROSIERS LE MAÎTRE COURTIER. 12-6-78

# La CECO siègera à Québec

QUÉBEC (PC) — La Commission d'enquête sur le crime organisé (CECO) tiendra des audiences publiques à compter de mercredi prochain à Québec.

Ces audiences porteront sur les activités d'un groupe de motards dans une petite municipalité de la région de Québec.

Ce seront les premières audiences de la CECO dans la région de la capitale provinciale, si l'on fait exception des audiences préparatoires à huis clos tenues la semaine dernière, à Lévis.

*"Couvert de dettes"*

# Le Centre Paul-Sauvé sera vendu à la Ville

QUEBEC (PC) — Couvert de dettes et sur "le point de rendre l'âme financièrement", le Centre Paul-Sauvé de Montréal deviendra bientôt propriété de la Ville de Montréal pour la somme symbolique de $1.

C'est ce qu'a indiqué hier à l'Assemblée nationale le ministre de la Jeunesse, des Loisirs et des Sports, M. Claude Charron, en réponse aux questions du député unioniste de Mégantic-Compton, M. Fernand Grenier.

C'est le gouvernement qui assumera le déficit de $600,000 accumulé jusqu'à maintenant par la corporation sans but lucratif qui administrait le centre sportif, a expliqué M. Charron.

Les négociations entre la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec dans ce dossier sont presque terminées, a dit M. Charron.

Le Centre Paul-Sauvé comprend plusieurs installations sportives dont une patinoire avec des gradins pouvant accueillir 5,000 spectateurs.

Le gouvernement a voulu s'assurer que la Ville de Montréal maintiendrait la vocation sportive des installations.

*Précision de Johnson sur l'OCQ*

# Le vérificateur général ne fait que contrôler le rapport soumis

Le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, a déclaré hier au poste de télévision CFTM-TV que le rôle du vérificateur général à l'Office de la construction se limitait dans le passé "à vérifier le travail des vérificateurs internes de l'OCQ".

Se référant au travail accompli par le vérificateur depuis 1976 dans cet organisme, M. Johnson a précisé: "C'est pas la vérification de chacune des opérations que fait le vérificateur dans le cadre de ce mandat-là. C'est la vérification du rapport qui est soumis. C'est une sorte d'opération un peu formelle".

M. Johnson répondait ainsi à une question d'un journaliste, qui lui demandait si le fait que le vérificateur ait été au courant d'un certain nombre d'irrégularités sans les divulguer dans son rapport à l'Assemblée nationale, ne le rendait pas inapte à effectuer l'enquête que vient de lui confier l'Assemblée nationale au sein de l'OCQ.

M. Johnson a d'autre part affirmé qu'il ne pouvait pas congédier les trois membres de l'Office de la construction, comme l'ont recommandé en 1977 trois députés de la majorité ministérielle, MM. Gérald Godin, Claude Vaillancourt et Guy Chevrette, un des trois membres de l'ex-commission Cliche.

"Il s'agissait d'une enquête-maison que trois députés avaient faite auprès de l'OCQ, qui s'inspirait entre autres des constatations de la commission Cliche et qui évoquait certains problèmes".

"Il n'y avait rien de plus précis que ce qu'on connaissait déjà de la commission Cliche. Il n'était pas d'intérêt public que cela soit manifesté. Quant aux congédiements (réclamés par les députés) et en présumant que ça devrait avoir lieu, il faut une enquête franche et sérieuse avant d'en parler".

"De toute façon, a poursuivi M. Johnson, le gouvernement n'a pas le pouvoir de congédier les trois commissaires. La loi prévoit qu'ils sont inamovibles".

M. Johnson a ajouté qu'à son avis, "le journaliste du DEVOIR a fait son travail de journaliste. Il a fouillé. Ce sont des pistes qui paraissent intéressantes pour une enquête. Mais ça prend une enquête", a dit le ministre en rappelant que le gouvernement venait d'en demander une au vérificateur général de la province, que l'on a investi pour ce faire des pouvoirs d'une commission d'enquête.

# La fête nationale

QUÉBEC (PC) — Le 24 juin est désormais considéré comme la fête nationale des Québécois.

L'Assemblée nationale a adopté hier à l'unanimité la loi 48 qui établit en même temps les droits des salariés à l'égard de cette journée fériée et chômée.

Tout employeur qui refusera de se conformer aux dispositions de cette loi sera passible d'une amende variant entre $100 et $500.

**ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES**
**286-1201**
- Chaque parution coûte $6.40 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations
- Minimum: 2 parutions

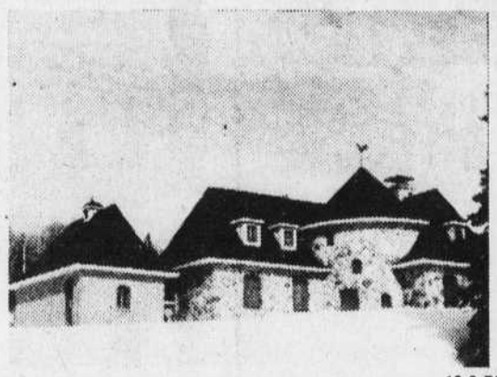
**ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR**
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

**ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES**
**286-1201**
- Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun

**Voir autres annonces classées, en pages 21 et 22**

## PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

### SHERBROOKE
**MAISON DE CAMPAGNE**



Style Normand, pierre des champs, 14 pièces dont 6 chambres à coucher, foyer, toutes commodités. Garage attenant. Terrain 6.3 acres. Site enchanteur. Situé à 3 milles du centre-ville de Sherbrooke. Propriétaire transféré.

*Pour visiter*
**L. Francoeur**
**Jour: Mtl. 849-6374**
**Soir: Mtl. 270-8451 ou 8457**

12-6-78

## PROPRIÉTÉS À VENDRE

### QUÉBEC STE-FOY
A vendre sans intermédiaire, libre immédiatement bungalow, excellent état, 7 pièces, 4 chambres à coucher, 1½ salle de bain et grande salle familiale et chambre au sous-sol. Terrain 7,750 pi. carré boisé paysagé, cascade; humidificateur, broyeur, hypothèque transférable 7%. Près écoles, centres d'achats $61,000.00.

**418-683-2844**

12-6-78

## PROPRIÉTÉS À VENDRE

### DES ROSIERS
de Fiducie Nord-Amérique

**ABRI FISCAL AVEC SUBSIDE FÉDÉRAL**

16,32,66 disponibles pour récupération fiscale. Loué 100%. Construction 1976. 10% de la valeur déductible contre vos revenus personnels imposables. Comptant requis récupéré en 30 mois. **Téléphonez-moi pour tous les détails concernant l'application de l'abri fiscal selon votre situation personnelle. Jean-Guy Poulliot 651-1904**

12-6-78

**COURTIER IMMOBILIER**

## PROPRIÉTÉS À VENDRE

### Montréal Trust
**VISITE LIBRE**
**STE-JULIE**
**(DOMAINE)**
dimanche le 11 juin
de 2:00 à 4:00 hres P.M.
**30, PAUL DE MARICOURT**

Bungalow "back split" 8 pièces, 5 chambres, foyer, salle familiale, beaucoup de rangement, cabanon. Belle vue de la montagne, $48,500. Transfert. Votre hôtesse **Nicole Tanguay 653-2496 et 653-2568.**

12-6-78

DORVAL, pour 2 personnes, cottage et site de toute beauté, vue Lac, Parc champêtre, foyer, 15 arbres fruitiers, potager. Réfrigérateur, cuisinière, congélateur, climatiseur. $37,000. 631-0575. 12-6-78

ST-HILAIRE. 380 pieds façade sur Richelieu. Droit quai en eau profonde. Propriété de prestige 18 pièces. Piscine intérieure. Superbe terain paysagé. 61,496 p.c. Anne-Marie 651-1000, 670-6104. MONTREAL TRUST COURTIERS. 12-6-78

Très belle ancienne maison de pierres des champs avec 3 foyers, grande salle à dîner, vaste salon double et 5 grandes chambres à coucher. Informations: Immeubles Alfa, 658-0808. 12-6-78

ST-BRUNO magnifique cottage 8 pièces, garage double, salle familiale avec foyer, 2½ salles de bains, secteur de choix, $73,500. $8,000 comptant. Pas d'agent. 653-8861. 13-6-78

LONGUEUIL, très belle maison neuve style canadien dans quartier calme et recherché, jardin boisé et clôturé. 11 pièces comprenant: 2 salles de bains et 1 toilette, 2 foyers, garage, planchers de chêne. Prix: $78,000. Visitez et faites une offre. Pas d'agent: 674-0051. 19-6-78

## PROPRIÉTÉS À VENDRE

### Montréal Trust



**CHAMBLY:** Pour professionnels! Superbe cottage 10 pièces, 2 foyers, piscine intérieure, bain sauna, situé sur le bord du bassin Chambly, descente pour bateau, superbe terrain. Hypothèque 10¼%. Un plaisir à visiter. Appelez **Fernand Balade 467-1120, 464-1262.**

12-6-78

### MONTRÉAL-NORD
Quadruplex, neuf, 1 x 9½, 2 x 4½, 1 x 3½ avec garage double, salle de jeu, foyer, bar, cellier, plusieurs extras, revenu $8,040. Prix $125,000.00.

**J. P. CHARBONNEAU LTÉE**

12-6-78

Ville Mt-ROYAL, maison à vendre par propriétaire, 3 chambres à coucher, et "den", 2½ salles de bains, sous-sol fini, grande cuisine rénovée. $89,000.00. 733-2979. 12-6-78

ST-BASILE près de route 20, bungalow tout briques 28 x 58, chauffage électrique, garage double, sous-sol fini, foyer et bar, terrain 30,000 pi. ca. 464-3806. 12-6-78

QUEBEC, Montcalm, ravissante unifamiliale ancienne, restaurée, jardin, arbres, stationnement, 3 c. à c., poêle, "grill", four encastré, boiseries chêne, 1er août. 1-418-525-8318. 19-6-78

LAVAL-SUR-LE-LAC: colonial, poutres bois cathédrale, 12 pi. de haut, 5 chambres, 3 salles de bains, air climatisée, filtre électronique, piscine chauffée, etc. Terrain 16,500 pi. carrés. $174,000. Tél.: 627-4095. 12-6-78

LONGUEUIL: (Vieux) Le Square, condominium 5 1/2 pièces, beaucoup d'extras. Piscine, sauna, dépanneur, etc. Michelle Bajart, 656-0660 ou 679-0695. DES ROSIERS, Le Maître Courtier. 12-6-78

LONGUEUIL: très beau cottage, 4 chambres, croissant tranquille, sous-sol fini avec wet bar. Michelle Bajart, 656-0660 ou 679-0695. DES ROSIERS, Le Maître Courtier. 12-6-78

RIVE-SUD, cottage "Custum Built" style méditerranéen 7 pièces, chauffage électrique, foyer, vue splendide sur le fleuve Mtl, beaucoup d'extra, faut voir. Appeler Lucille 462-1162, 672-2339. Immeubles Express Inc. 12-6-78

## PROPRIÉTÉS À VENDRE

### VISITE LIBRE
**DIMANCHE 11 JUIN 1978**
**de 2:00 À 4:00 HRES P.M.**
**780 ROCKLAND, OUTREMONT**

Cottage détaché 8 pièces, salon, boudoir, salle à manger, cuisine, 4 c.c. Beau jardin. Prix réduit $61,000. **C. Réal Angers 337-5456 ou 735-2761.**

**LE PERMANENT**
*courtiers*

12-6-78

### VILLE MONT-ROYAL
**LOCATION PAISIBLE** - Attrayante maison de 7 pièces offrant d'excellentes commodités pour une famille et située près du Centre. Salon avec foyer, 3 chambres à coucher, 1½ salles de bain, vaste vivoir et en plus, une salle de jeu au sous-sol. Nouveau toit. Fenêtres et revêtement d'aluminium. Exclusivité à $85,000. Pour rendez-vous, veuillez communiquer avec **Jocelyne Guimond Lambert, 737-5645 ou Frank A. Norman & Cie Ltée, 731-6817.** 12-6-78

### DES ROSIERS
de Fiducie Nord-Amérique

**OUTREMONT:** cottage détaché en pierres, excellente localité, 9 pièces, boudoir et powder room, boiseries, grande cuisine familiale, sous sol avec foyer et suite pour domestique. Entrée séparée, magnifique jardin. **Michelle B. Roche 334-0700 ou 277-1250.**

12-6-78

**Courtier**

BOUCHERVILLE: split-level situé dans un secteur résidentiel, près autobus et école, avec foyer au salon, salle à dîner, décoration rustique, grand terrain paysagé avec piscine creusée. 655-0498. Agent s'abstenir. 12-6-78

PROPRIÉTÉ 7 pièces, 3 chambres, directement sur le lac Memphrémagog, habitable à l'année, facile d'accès en tout temps, idéal pour professionnel, sportif, retraité, endroit paisible et décor enchanteur. Pierre Rolland Agent, 1(819)-843-7956. Immeubles Whitehead Inc. 12-6-78

CANTONS DE L'EST: région d'Orford, style canadien neuf, 4 chambres, intérieur pin noueux, 100 acres disponible. Trust Royal, Courtier, 819-563-9834, Nicole Blanchard 819-843-9994. 12-6-78

BOISBRIAND, bungalow, brique/aluminium, 6½ pièces, 26 x 42,chauffage électrique, très propre, endroit très calme, M.L.S. Pierre Le Pon 621-5608 ou 621-3800. DES ROSIERS LE MAÎTRE COURTIER. 12-6-78

AUTEUIL, vraie aubaine, bungalow, 3 chambres, grand terrain paysagé, remise à neuf récemment, magnifique occasion, à $26,000. M.L.S. Mabel Castonguay 621-3800 ou 430-2731. DES ROSIERS LE MAÎTRE COURTIER. 12-6-78

## PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

### CLASSE # 32
À Laval, baux de 24 mois, loué à 100%.

**667-2287** 12-6-78

LONGUEUIL: Triplex jumelés avec un grand terrain clôturé, façade brique et pierre, construit en 1968. Voir Chrystian Rivet 467-1120, 467-0948. MONTRÉAL TRUST COURTIER. 12-6-78

## PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

A HAM-NORD, près de Victoriaville dans un site au relief varié: ancienne maison à 2 étages (8 pièces), en parfaite condition et très jolie; chauffage central, huile et bois; grange-étable, porcherie, 15 acres de terrain ou plus. Tél.: 1-514-627-5285, 1-819-353-2564, 1-819-364-2050 après 5 hres. 1-7-78

Maison de bois rond, 5 chambres à coucher, 4 acres. Très privé, lac très propre, meublée, garage, 2 vérandas, (moustiquaires) route pavée, 35 milles au nord de Montebello. Tél.: 697-8441, 819-525-7283. 12-6-78

## PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

### LAURENTIDES
**ST-SAUVEUR**

350 pi. sur le lac Becscies avec mur de soutènement en pierres. 7 milles de la sortie de l'autoroute. Magnifique propriété de grand luxe pour exécutif, le salon mesurant 24 pi. x 34 pi. donnant sur le lac. Très grande salle à dîner, suite des maîtres très privé, 3 foyers en pierres, énormément d'appareils électriques, pratiques et sécuritaires. 52,000 pi. ca. de terrain. Complètement terrassé, rocailles, rosiers, arbres adultes de plusieurs espèces. 2 garages doubles. Pour vraiment apprécier tous les détails, venez visiter. Prix: $125,000.

**Immeubles Léger Inc.**
*Courtiers*
**Michael O'Connell, agent, 227-2611 ou 227-4209**
**Mtl direct. 430-5962.**

12-6-78

### NORTH HATLEY
Propriété été/hiver, localisée sur approximativement 2½ acres de terrain boisé, située dans un quartier résidentiel exclusif de North Hatley à 5 minutes de marche des magasins. Un pavillon living et "guest house" et des quartiers de repos séparés comprenant 3 c. à c., 1½ salle de bain, et 2 espaces d'étude et repos. Cette maison est chauffée à l'électricité et alimentée d'eau de source. Prix: $75,000. Visites sur rendez-vous seulement. **Tél.: (514) 672-4516 ou (819) 842-2571.**

12-6-78

MAISON rustique cachée dans un bois, 3 chambres à coucher, salon toit cathédrale, vue excellente, piscine. Faut voir. Immeubles Marcoux Courtiers, 819-569-9926. Marguerite Bladon, 819-838-4776. 12-6-78

ANGE GARDIEN: maison campagne, toit mansardé, 4 lucarnes, 8 pièces, système chauffage, terrain 30,056 p.c., $27,000. Huguette St-Germain 467-1120, 584-3456. MONTRÉAL TRUST COURTIER. 12-6-78

ACHAT exceptionnel, belle maison, foyer, 3 chambres à coucher, salle familiale, paysagé. Venez voir. Immeubles Marcoux Courtiers, 819-569-9926. Marguerite Bladon, 819-838-4776. 12-6-78

CANTONS DE L'EST: près de Ayers Cliff, à 1 1/2 hre de Montréal, maison de campagne hiver-été, entièrement rénovée, 5 pièces, grange, 2 acres boisés, rivière, prix raisonnable, soir et fin de semaine: (819) 569-6071. Jour: (819) 565-4581. 9-6-78

BAIEVILLE, près de Nicolet, 9 1/2 pièces, garage, hangar, terrain de 116 x 122 pieds, $20,000.00. Tél.: 783-6713 ou Laval 687-1125. 12-6-78

MAISON, hivernisée environ 6 acres de terrain, possibilité de développement, St-Hippolyte. Prix: $50,000. 276-0829. 12-6-78

MAISON de campagne pièces sur pièces, 5 c.c., paysage magnifique, 10 arpents, érablière, grange, garage, source, $25,000. St-Ludger, Beauce Sud. Frais virés: 1-819-548-5375 ou Montréal pour voir photo 271-5240. 14-6-78

Eastman, grange aménagée, vue panoramique, système de chauffage, isolation, grande piscine, étang, 5 acres, idéal pour résidence, studio, atelier peintre, céramique. $29,500. Conditions faciles. 1-514-297-3163. 12-6-78

Notre service d'
ANNONCES CLASSÉES
est assuré par l'agence Valrain C.P. 117 Brossard, Québec J4Z 3J1
du lundi au vendredi de 8h 15 à 17h
286-1201
LE DEVOIR

# Avis légaux - Avis publics

**Voir autres Avis légaux, en page 20**

ALBA REALTIES LTD

Prenez avis que la compagnie ALBA REALTIES LTD demandera au Ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte. Daté à Montréal, Québec ce 31 mai, 1978. Léo A. Saint-Pierre Procureur de la Compagnie.

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR PROVINCIALE**

NO: 500-02-009519-781

BELL CANADA,
demanderesse
-vs-
DAME MARGOT BUSSIÈRE,
défenderesse.

ORDONNANCE
PAR ORDRE DE LA COUR:

Il est ordonné à la défenderesse, Dame Margot Bussière, de comparaître au greffe de cette cour dans un délai de 30 jours suivant la publication de cet avis. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration ont été laissées au greffe de cette cour à l'intention de la défenderesse.

MONTRÉAL, le 6 juin 1978.

(s) Rénald Chassé
Greffier-adjoint CPM

Mes Houle, Hurtubise & April
Avocats
1050, Beaver Hall
Montréal, Québec.

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE JOLIETTE

**COUR SUPÉRIEURE**
**"En Faillite"**

NO: 705-11-000070-780
014935

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE CLAUDE EMOND, Vendeur d'Automobile, présentement sans emploi, demeurant au 617 Rue Rivest, dans la Ville de Repentigny, dans la Province de Québec. J6A-3A3.

AVIS DE LA PREMIERE ASSEMBLÉE

Avis est par les présentes donné que CLAUDE ÉMOND a fait cession de ses biens le 31e jour de mai, 1978, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 21e jour de juin, à 10 h 00 de l'avant-midi, au bureau de Séquestre Officiel, 10 est, rue Notre-Dame, Montréal, Québec.

Daté de Montréal, ce 7e jour de juin, 1978.

LOUIS GOLDBERG, C.A.
SYNDIC

GOLDBERG, WOLKOVE & GOLFMAN
Suite 904, 1255 Phillips Square,
Montréal, Québec, H3B 3G6
Tél.: 849-6274.

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE**
**(Division des Divorces)**

NO.: 500-12-078465-782

GABRIELLE BRISSON, résidant et domiciliée en la cité de Kirkland, district de Montréal.
REQUÉRANTE
-vs-
FERNAND POIRIER, présentement d'adresse inconnue.
INTIMÉ

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'Intimé FERNAND POIRIER est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, ce 7 juin 1978.

RÉNALD CHASSÉ
Régistraire-adjoint

ME JEAN CAUMARTIN
59 rue Saint-Jacques
suite 200
Montréal, QUÉ.
PROCUREUR DE LA REQUÉRANTE

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR PROVINCIALE**

NO: 500-02-005-724-773

JOHN SEDLOCK, domicilié et résidant au 2116 de la rue Régent, dans la cité de St-Hubert, district de Montréal.
Demandeur
-VS-
JEAN-GUY ST-LAURENT, adresse inconnue
-ET-
MARC ANDRÉ ST-LAURENT, adresse inconnue
Défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le co-défendeur MARC ANDRÉ ST-LAURENT est par la présente requis de comparaître dans un délai de 30 jours à compter de la publication. Une copie du bref d'assignation ainsi que de la déclaration amendée ont été laissées au greffe de la Cour à Montréal à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut, par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans le délai susdit, le demandeur procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugementpar défaut.

ST-HUBERT, ce 6 juin 1978.

A. BEAULIEU
P.A.C.S.M.

COUSINEAU & FERNANDEZ
Avocats
3629 boul. Taschereau
St-Hubert, Qué.
SERGE FERNANDEZ,
procureur du demandeur.

---

AVIS D'ENREGISTREMENT

Avis est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571d du Code Civil, de l'enregistrement au Bureau d'Enregistrement pour la Division d'Enregistrement de Montréal, le 2 juin, 1978 sous le no. 2880211 d'un contrat de Transport et Transfert Général de Comptes à recevoir, par lequel TEXLAN KNITTING MILLS INC. — BONNETERIE TEXLAN INC. a vendu, transféré, assigné toutes ses créances, comptes de livre et comptes à recevoir, présents et futurs à AETNA FACTORS CORPORATION LTD., corporation dûment constituée.

MONTRÉAL, le 6 juin, 1978.

AETNA FACOTRS CORPORATION LTD.

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE**

NO: 500-05-012788-780

Avis est donné par les soussignés qu'une requête en Homologation d'un Acte de changement de régime matrimonial par M. RONALD AYOUB et son épouse PAULETTE DORION, tous deux domiciliés en la cité et district de Montréal et résidant à 3280 Place de Chazel sera présentée à la Cour Supérieure du district de Montréal, division de pratique, chambre 2.16, Palais de Justice à Montréal, 10 est rue St-Antoine, le 12e jour de juillet 1978, à 9:30 a.m., le tout en conformité avec l'article 1266 du Code Civil de cette province et de ceux auxquels il se rapporte.

Procureurs des requérants
Mendelsohn, Rosentzveig, Shacter,
Avocats,
1010 ouest, rue Ste-Catherine,
Suite 600
Montréal, Québec H3B 1G8

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE**

NO: 500-11-001087-788
SURINTENDANT NO 014762

En matière de faillite
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
LA CAMPAGNIE JUST DATE SYSTEMS DU CANADA LTÉE / JUST DATA SYTEMS OF CANADA LTD.
Corporation légalement constituée et ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 15 rue Notre-Dame ouest, suite 26, dans la Ville et District de Montréal, Province de Québec.
Faillie

AVIS CONCERNANT LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Avis est par les présentes donné que la Compagnie Just Data Systems du Canada Ltée/ Just Data Systems of Canada Ltd., 15 rue Notre-Dame ouest, suite 26, de Montréal, dans la province de Québec, ayant déposé une proposition au bureau du séquestre officiel, dans la ville de Montréal, dans la province de Québec, et ladite proposition n'ayant pas été acceptée par les créanciers, est réputée, en conformité de l'article 39 de la Loi sur la faillite, avoir fait une cession de ses biens le 11ième jour de mai 1978 et que la première assemblée des créanciers fut tenue le 1er juin 1978 au bureau de séquestre officiel, 10 rue Notre-Dame est, Montréal, Québec.

Daté à Montréal, dans la province de Québec, ce 1er jour de juin 1978

A. NOZETZ, C.A., SYNDIC

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE**

NO: 500-05-012410-781

SOCIÉTE CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT,
Demanderesse
TIMOTHY MARTZ, présentement de lieux inconnus.
Défendeur
—et—
LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL,
Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur TIMOTHY MARTZ, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de (trente) 30 jours de cette publication.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

Montréal, ce 8 juin, 1978.

RÉNALD CHASSÉ
P.A.C.S.M.

Mes SCHNAIBERG & SCHNAIBERG
2050 Mansfield
Suite 1600
Montréal, P.Q.
PROCUREURS DE LA DEMANDERESSE

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE**

NO: 500-05-012409-783

SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT,
Demanderesse
—vs—
TIMOTHY MARTZ, présentement de lieux inconnus.
Défendeur
—et—
LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL,
Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur TIMOTHY MARTZ, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de (trente) 30 jours de cette publication.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

Montréal, ce 8 juin, 1978.

RÉNALD CHASSÉ
P.A.C.S.M.

Mes SCHNAIBERG & SCHNAIBERG
2050 Mansfield
Suite 1600
Montréal, P.Q.
PROCUREURS DE LA DEMANDERESSE

---

GLOBE FUR BLENDING CO. LTD.

Avis est par les présentes donné que GLOBE FUR BLENDING CO. LTD. demandera au ministère des consommateurs, coopératives et institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, le 15 mai, 1978

ORENSTEIN RUBY MICHELIN ORENSTEIN
AVOCATS DE GLOBE FUR BLENDING CO. LTD.

---

VILLE D'OUTREMONT

APPEL D'OFFRES

Reconstruction de trottoirs continus sur l'avenue Rockland côté ouest et chemin de la Côte-Ste-Catherine côté sud.

Des soumissions cachetées dans des enveloppes adressées et fournies à cette fin et portant la mention ci-haut énumérée, seront reçues jusqu'à midi, mercredi le 21 juin 1978, au bureau du Gérant.

Chaque soumission devra être faite sur des formules officielles fournies par la Ville. Les soumissionnaires pourront se procurer ces formules ainsi que le cahier des charges et les enveloppes de retour au bureau de l'Ingénieur, à l'Hôtel de Ville, 543 Chemin de la Côte-Ste-Catherine.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Jocelyne Perreault
Greffier de la Ville

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE**
**(Division des Divorces)**

NO: 12-077257-784

CARLOS ENRIQUE GISBERT, technicien électronique de la ville de St-Léonard, district de Montréal.
Requérant
—c—
DAME ENCARNACION LLEO SAPLANA, épouse séparée de corps dudit Carlos Enrique Gisbert, Domiciliée à Calle Montserrat No: 13, Barcelona, Espagne
Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée, DAME ENCARNACION LLEO SAPLANA est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la première publication. Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de Divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

Montréal le 6 juin, 1978.

Mes Handelman & Handelman
1255 rue Université
Montréal, P.Q.
Avocats du Requérant

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE**

NO: 500-05-011148-788

DAME HELEN RIZOMILIOTOU, épouse de Bill Papachristou, résidante et domiciliée à Ville St-Laurent, district de Montréal.
DEMANDERESSE
—vs—
DAME GINETTE TREMBLAY, épouse de Germain Tétreault, autrefois faisant affaires au 5823 Park Avenue, en les cité et district de Montréal, et résidans en la cité de Verdun, mais présentement d'adresse inconnue.
DÉFENDERESSE

PAR ORDRE DE LA COUR

La défenderesse DAME GINETTE TREMBLAY est par les présentes requise de comparaître dans un délai de (trente) 30 jours de cette publication.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

Une copie du bref de saisie avant jugement, déclaration avis et procès-verbal a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention
MONTRÉAL, ce 7 juin 1978.

RÉNALD CHASSÉ P.A.C.S.M.

Mes KLIGER & KLIGER
1255 carré Philippe
Suite 701
MOntréal, Qué
PROCUREURS DE LA DEMANDERESSE

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE**

NO: 500-05-012411-789

SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT,
Demanderesse
—vs—
TIMOTHY MARTZ, présentement de lieux inconnus.
Défendeur
—et—
LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL,
Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur TIMOTHY MARTZ, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de (trente) 30 jours de cette publication.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

Montréal, ce 8 juin, 1978.

RÉNALD CHASSÉ
P.A.C.S.M.

Mes SCHNAIBERG & SCHNAIBERG
2050 Mansfield
Suite 1600
Montréal, P.Q.
PROCUREURS DE LA DEMANDERESSE

# L'Argentine en état de choc

## 4.- Quelques paradoxes

par JEAN-PIERRE CLERC
*envoyé spécial du Monde*

BUENOS-AIRES — Hormis le Mundial, la préoccupation du moment, en Argentine, c'est le coût de la vie. Quiconque retrouve Buenos-Aires après un temps d'absence se fait répéter les prix qu'on lui indique: l'épicier doit s'être trompé d'un zéro! Eh bien non! il ne s'est pas trompé! Prudent, il aura sans doute un peu "forcé" l'étiquette, anticipant légèrement la dépréciation monétaire... et la précipitant du même coup, à sa modeste échelle. Au taux d'inflation qu'a connu l'Argentine depuis trois ans, ce qui valait 10 pesos en juin 1975 peut en valoir 1000 aujourd'hui (1).

Pour les Argentins, les plus nombreux, qui ont assisté jour après jour à la valse des étiquettes, l'effet de surprise s'est évidemment dissipé. Il reste une réalité: la chute brutale du niveau de vie. Car l'un des axes de la politique du ministre de l'économie, M. Martinez de Hoz, c'est un blocage sévère des salaires et des traitements. Tous les Argentins sont d'accord sur ce point: le pouvoir d'achat du citoyen moyen a baissé de moitié environ en deux ans. C'est là un phénomène pratiquement inédit dans l'histoire contemporaine.

On ne peut plus parler de réduction du train de vie: c'est un bouleversement du mode de vie. Il affecte, en premier lieu, les couches les plus modestes de la société. La très nombreuse classe moyenne elle-même n'est pas épargnée: ses représentants sont aujourd'hui contraints de réduire leurs dépenses au strict essentiel, ou de se lancer, à leur tour, dans l'engrenage du double, voire du triple emploi, qui était, naguère, le lot de la classe ouvrière. Signe de cette "prolétarisation des classes moyennes": le porteno (2) qui, il y a peu, vaquait à ses activités avec une nonchalance faisant l'envie de l'Européen de passage est devenu un homme pressé.

Parmi le petit noyau des privilégiés de la fortune, c'est au contraire, l'euphorie. Mais "pourvu que ça dure!". Il y a dans cette catégorie ceux à qui la fièvre de la spéculation que vient de connaître le pays a bien réussi. Les producteurs de céréales dont les ressources ont fait un bond, tant en raison d'une bonne récolte que des hausses de prix. Les industriels qui, à défaut de faire de très bonnes affaires, dans une conjoncture médiocre, ont, au moins, la paix avec leurs syndicats!

"Stabilisation et reconstruction", tels étaient les volets de la politique économique lancée au printemps 1976 par M. Martinez de Hoz, unanimement considéré comme une sorte de premier ministre de fait, et qui jouit, jusqu'à nouvel ordre, de l'appui sans restriction du chef de l'État, le général Videla.

"Stabilisation", cela voulait dire: tenter de réduire une inflation qui atteignait 800% pour les douze mois précédant la chute d'Isabel Peron et 3.000% l'an si l'on extrapolait les chiffres de février 1976! "Reconstruction", cela signifiait: relancer une économie dont la croissance était devenue négative, reconstituer les "grands équilibres" (notamment celui du budget, financé vers la fin du régime péroniste, pour plus de la moitié par la planche à billets, et celui de la balance des paiements, qui avait conduit à l'épuisement des réserves de devises du pays) et restructurer une industrie jugée peu efficace, tout en se gardant de toucher au campo (c'est-à-dire au secteur agricole), considéré comme l'alpha et l'omega de la prospérité en Argentine.

La "recette" de M. Martinez de Hoz pour mener à bien cette politique, c'est le libéralisme: le dirigisme étatique du régime précédent est renié au profit des sacro-saintes "lois du marché", de la "vérité des prix", de la "libre entreprise", on annonce une réduction progressive des barrières douanières. Ce n'est pourtant pas la "purge" à la façon de M. Milton Friedman, le "traitement de choc" à la chilienne. Ce qui est recherché, c'est une baisse généralisée du salaire réel. En revanche, malgré des licenciements massifs dans les chemins de fer, le plein emploi demeure un objectif proclamé et, jusqu'à nouvel ordre, à peu près atteint.

Compte tenu des moyens substantiels dont dispose le ministre, le moindre n'étant pas le contrôle exercé sur la classe ouvrière par un régime répressif, les résultats sont, pour le moins, mitigés. L'inflation, redescendue à 150% en 1977, semblait à nouveau, ces derniers mois, échapper au contrôle. La production industrielle continuait de stagner, voire régressait en plusieurs secteurs. De nombreuses petites entreprises travaillant pour la consommation populaire étaient au bord de la faillite en raison de la réduction du pouvoir d'achat de la population.

Mais, surtout, M. Martinez de Hoz paraît, jusqu'à nouvel ordre, avoir perdu son pari essentiel: "Faire passer l'Argentine d'une économie de spéculation à une économie de production". Son objectif était de favoriser une accumulation de capital au profit des classes sociales a priori susceptibles de relancer un investissement paralysé depuis des années en Argentine: pour l'essentiel, l'oligarchie foncière et les industriels. Or, le capital ainsi accumulé a, jusqu'à présent, servi... à la spéculation sur les effets publics — quand il n'a pas pris le chemin de l'étranger. "M. Martinez de Hoz a été trahi par sa classe sociale", nous dit un économiste.

Dans ce contexte médiocre, l'exode des professionnels qualifiés, traditionnels en Argentine, prend des proportions qui inquiètent les autorités. Pour comble, c'est aujourd'hui le Brésil qui accueille une notable partie d'entre eux!

Le débat sur la politique de M. Martinez de Hoz est au coeur des spéculations sur l'avenir politique du régime. Aucune "ouverture" n'est évidemment concevable aussi longtemps que sera appliquée une "recette" aussi clairement favorable à un nombre si réduit d'Argentins, et aussi préjudiciable à la majorité d'entre eux. Cette politique est-elle consubstantielle au régime militaire, comme le croient beaucoup d'analystes? La seule certitude est qu'elle serait inapplicable sans un régime de force. Pour le reste, beaucoup de nos interlocuteurs paraissaient croire que le "pavillon" militaire pourrait couvrir d'autres "marchandises", socialement moins rétrogrades, tendant, par exemple, à une relance de la consommation populaire. Là réside, en somme, l'explication de cette apparente contradiction: le brevet de "démocratie" décerné par le président du parti racical, M. Ricardo Balbin, au général Videla, lequel appuie, jusqu'à nouvel ordre, l'un des plus fermes tenants du libéralisme que l'économie argentine ait jamais eus à sa barre. Au sein des forces armées elles-mêmes la politique de M. Martinez de Hoz rencontre des réticences de plus en plus vives.

Cette confiance que M. Martinez de Hoz n'est, visiblement, pas parvenu à inspirer dans son pays, il la trouve, paradoxalement ou non, à l'étranger. Grâce, en particulier, à l'accumulation — due aux excédents commerciaux — d'un stock de devises considérables (5 milliards de dollars) et à la relative consolidation de sa dette, l'Argentine est, désormais, un pays qui trouve très facilement à emprunter sur les marchés internationaux. Alors que les Argentins n'ont jamais aussi mal vécu depuis des décennies, les caisses n'ont jamais été aussi pleines!

Les investisseurs, quant à eux, se montrent encore plus que réticents, malgré un code des investissements étrangers, qui est aujourd'hui, sans doute, le plus laxiste d'Amérique latine. Sans doute estiment-ils, avec quelque apparence de raison, que la situation politique n'est pas stabilisée. Néanmoins, les missions commerciales internationales se sont succédé, ces derniers temps, à Buenos-Aires. Alors que les capitalistes nationaux vont humer l'air ailleurs, les capitalistes étrangers viennent prendre le vent à Buenos-Aires!

C'est peut-être là le plus cruel des paradoxes: jamais sans doute, un gouvernement argentin n'aura été aussi courtisé, au plan international, que celui du général Videla. Que les dirigeants occidentaux aient pour lui des attentions pourrait sembler logique puisqu'il se veut le meilleur défenseur de l'occident chrétien! Mais les pays de l'Est ne sont pas hostiles, tant s'en faut, malgré l'anticommunisme affiché par la junte militaire. L'Union soviétique est aujourd'hui le premier client de l'Argentine, et sa mission commerciale est très active à Buenos-Aires. Moscou ne paraît nullement disposé à s'aliéner ce fournisseur de blé sans lequel les citoyens soviétiques seraient à la merci des Américains en cas de mauvaise récolte.

Les gouvernements latino-américains sont, dans l'ensemble, très satisfaits de voir réémerger la puissance argentine face au très entreprenant Brésil: ainsi s'explique que l'un des premiers pays à accueillir le général Videla ait été le démocratique Venezuela. Le tiers-monde, dans son ensemble, n'est pas davantage opposé à Buenos-Aires: c'est grâce à ses votes que le délégué argentin a pu être élu, il y a quelques semaines à Genève... membre de la sous-commission des Nations unies pour les droits de l'homme, avec vingt-six voix sur trente-deux.

Le seul gouvernement qui, aujourd'hui, agisse concrètement en faveur des droits de l'homme à Buenos-Aires — sans, d'ailleurs, aller jusqu'à heurter de front la junte militaire, — c'est celui des États-Unis. Des fonctionnaires de l'ambassade américaine dans la capitale argentine sont désignés pour recueillir les plaintes des familles de prisonniers et de disparus. Des pressions sont exercées par Washington en faveur de la libération de plusieurs personnalités, dont l'ex-présidente Isabel Peron, et M. Bravo, vice-président de l'assemblée permanente des droits de l'homme.

Dans ce contexte international, qui ne leur est nullement défavorable, on comprend donc l'exaspération des autorités argentines devant la dénonciation inlassable par quelques journaux européens et américains des violations des droits de l'homme dans leur pays. En revanche, beaucoup d'Argentins peu suspects de complaisance envers le régime s'inquiètent de l'intensité d'une "campagne" qui risque, selon eux, de dépasser son but et de resserrer les rangs autour d'un gouvernement non dépourvu de moyens pour convaincre une opinion profondément choquée que c'est le pays tout entier qui est mis au ban de la communauté civilisée. Ils déplorent qu'on se complaise aux horreurs, trop réelles, qui sont au passif des généraux, sans essayer de remonter aux origines d'un processus de dégradation sanglante. Ils regrettent qu'aucune réflexion en profondeur sur la nature véritable du péronisme, en se multiples avatars, ne soit tentée.

"Je crains également deux choses du Mundial, nous a déclaré un ami en Argentine. L'une, c'est que trop de visiteurs passent à côté de ce que nous avons vécu et que beaucoup souffrent encore dans leur chair. L'autre, c'est que les militaires ultras ne nous préparent, pour après la fête, une Saint-Barthélemy".

L'Argentine n'est pas seulement un reflet déformé de l'Europe fiché au flanc du continent américain. Elle n'est pas seulement la mauvaise conscience, ou le cauchemar d'un monde occidental qui craint légitimement de succomber au même destin. Ce n'est pas seulement le miroir d'un monde profondément malade. C'est aussi une terre où une fois tombées les indignations et éteints les projecteurs de l'actualité, vingt-cinq millions de citoyens devront, difficilement continuer de vivre.

(1) Lors de notre passage, un peso valait 0,6 centime.
(2) Habitant du port, c'est-à-dire de Buenos-Aires.

# Deux attentats à Buenos Aires

BUENOS AIRES (AFP) — Pour la première fois, apparemment, depuis le coup d'envoie de la coupe du monde de football, des terroristes se sont manifestés à Buenos Aires en faisant exploser dans des quartiers élégants deux charges de plastic qui n'ont pas fait de victimes.

Ces deux attentats, l'un commis dans la nuit de jeudi à vendredi devant le garage d'une filiale de Renault Argentine, l'autre hier matin devant une agence de la Banque internationale de développement, n'ont été, jusqu'à présent, revendiqués par aucun mouvement clandestin.

Ces actes de terrorisme ne constituent pas une surprise pour les observateurs qui s'attendaient à de telles actions pendant le déroulement du Mundial 1978.

Dans les milieux officiels, on déclarait récemment à l'AFP que s'il était possible de garantir la sécurité des joueurs des équipes de football, des touristes ou des journalistes, il serait extrêmement difficile d'empêcher que des bombes éclatent, ici ou là, pendant la rencontre sportive internationale.

Par ailleurs, le mouvement Montoneros, dans ses tracts ou dans des déclarations faites à l'étranger, a paradoxalement tenu un langage similaire.

Les Monteneros ont en effet déclaré qu'une trêve serait respectée pendant le Mundial dans un rayon de six cent mètres autour des stades. Il se trouve que c'est dans ce rayon qu'ont été prises les mesures de sécurité les plus draconiennes par le gouvernement militaire.

Le mouvement clandestin affirmait qu'ailleurs — mais sans menacer la sécurité des sportifs ou des visiteurs — il poursuivrait ses actions. Toutefois, rien ne prouve pour l'instant que les deux attentats, commis soient le fait de ce mouvement.

En l'absence de précisions des experts, il semble que les engins explosifs utilisés étaient des "pétard" — ainsi que les nomme la police argentine — faits pour souffler des portes ou des vitrines et non des bombes composées d'explosifs et de morceaux de métal destinées à tuer au hasard.

Par ailleurs, le dirigeant syndical Docente Alfredo Bravo, détenu à Buenos Aires depuis neuf mois, sera libéré prochainement, apprend-on de source proche de la direction de la confédération des enseignants argentins (CTERA), dont M. Bravo est le secrétaire général. Selon cette même source, un décret officiel autorisant sa libération a déjà été signé, et devrait être rendu public dans les prochaines heures.

M. Bravo avait été enlevé le 8 septembre 1977 par un groupe armé dans l'école d'un quartier de Buenos Aires où il travaillait.

Son lieu détention n'avait été révélé que le 20 septembre dernier par un communiqué du ministère de l'Intérieur, précisant qu'il était détenu dans la ville de la Plata, pour diffusion d'un enseignement "nocif" à ses élèves. Le dirigeant syndical n'a jamais été traduit devant la justice.

En outre, un psychiatre un de ses patients et un ingénieur, qui avaient disparu il y a une semaine, sont incarcérés et placés à la disposition du pouvoir exécutif militaire, annonce le Buenos Aires Herald.

Selon ce quotidien de langue anglaise, ces trois personnes, le psychiatre Francisco Berdichevsky, son patient Simeon Kusminsky et l'ingénieur Carlos Bengelsdorf, sont membres du Parti communiste argentin (pro-soviétique).

Le 2 juin, M. Berdichevsky reçut un appel téléphonique de Kusminsky lui donnant rendez-vous dans un bar, écrit le Herald qui ajoute qu'on n'eut plus de nouvelles ensuite des deux hommes. Le samedi suivant (3 juin), trois autres personnes qui connaissaient le psychiatre, à savoir l'ingénieur Bengelsdorf, son père Walter Bengelsdorf (secrétaire du conseil argentin pour la paix) et l'ingénieur Carlos Lerner disparaissaient à leur tour, toujours selon le journal.

**Congrès 1978**

Compétence et discipline

**Hôtel Wellington**
68 sud, rue Wellington
Sherbrooke, Québec

**Mardi, le 13 juin**

16h00 à 18h00 **Inscription**
Salle Frontenac

**Mercredi, le 14 juin**

12h00 à 14h00 **Déjeuner/Causerie d'ouverture**
Président: Me Claude Boisvert
Salle Flamingo

14h30 à 17h00 **Ateliers "Compétence et Discipline"**
Onze (11) ateliers (de A à K)

18h00 à 20h00 **Dégustation de vins et fromages**
Salle Cavalier Major

**Jeudi, le 15 juin**

8h00 à 9h00 **Inscription/Café**
Hall 1er étage-Salle Cavalier Major

9h00 à 10h30 **Conférence**
Monsieur Jean Gilles Bédard, i.h.
Thème: **"Gériatrie et Gérontologie"**
Salle Cavalier Major

10h30 à 13h00 **Visites du Centre Hospitalier Universitaire et de la Faculté de Médecine**

13h00 à 14h30 **Déjeuner/Causerie**
Conférencier: L'Honorable Denis Lazure, Ministre des Affaires sociales
Thème: **"L'infirmière et l'infirmier auxiliaire dans l'équipe soignante"**
Salle Flamingo

14h30 à 17h00 **Rapport des ateliers et clôture du congrès**
Salle Cavalier Major

Corporation professionnelle
des infirmières
et infirmiers auxiliaires du Québec
1980 ouest, rue Sherbrooke
Suite 920
Montréal H3H 1E8
Pour information:
Madame Rose-Marie Champeval
Tél.: 932-1491

**Au Québec, tout le monde**

# OSE

**OSE, c'est l'Opération de Solidarité Économique qui invite tous les Québécois à développer leurs secteurs d'activités avec l'aide des différents Ministères du Gouvernement du Québec.**



"Quand on s'passe la rondelle et qu'on travaille dans les coins..., on gagne!"



"L'aide du MIC va permettre d'agrandir notre entreprise... on prend de l'expansion!"



"Acheter québécois... ça aide à créer et à garder des emplois chez nous."



"On s'est unis une vingtaine ici à Esprit-Saint pour fabriquer du bardeau de cèdre!"



"Ça donne le goût de faire de la belle ouvrage!"



"Avec l'aide du ministère de l'Agriculture, on a décidé de bâtir un silo coopératif... c'est comme ça qu'on améliore la production!"

**Envoyons d'l'avant, nos gens!**

Gouvernement du Québec

**OSE** Opération Solidarité Economique

Veuillez me faire parvenir des renseignements supplémentaires sur les activités de OSE dans le secteur suivant (cochez la case appropriée):

( ) L'amiante
( ) Programme concernant la petite et moyenne entreprise
( ) Aide au secteur agricole
( ) Aide aux industries culturelles
( ) Habitation
( ) Travaux gouvernementaux
( ) Projets communautaires
( ) Institut national de productivité
( ) Service des Conférences socio-économiques

Nom _____

Adresse _____ App. _____

Ville _____ Code postal

Postez à: Communication-Québec
C.P. 691
Succursale Desjardins
Montréal H5B 1B8

Le dernier livre de Denise Boucher

page 28

Les fils de Freud sont fatigués

page 27

Un témoignage de Pierre Emmanuel

page 30



Le dernier disque de Raoul Duguay

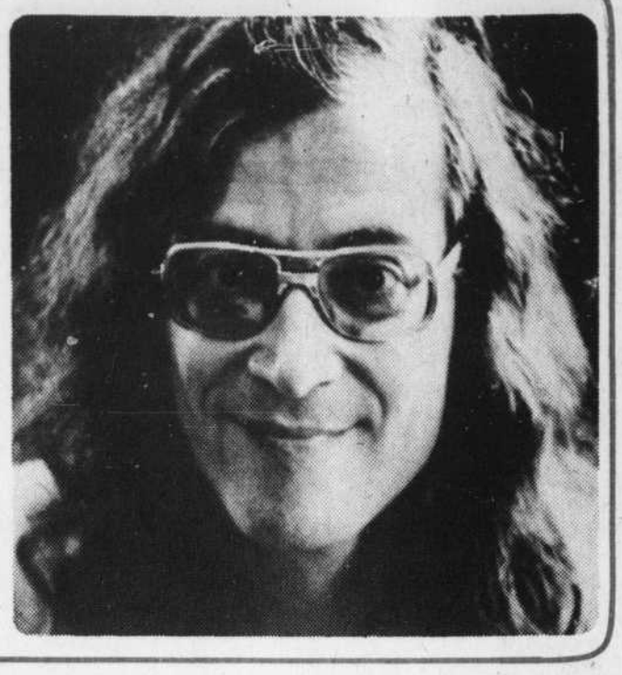
page 34

"Les fées ont soif" et la censure

page 36

400 oreilles à l'écoute du monde

page 38



LE DEVOIR — Samedi 10 juin 1978 — culture et Société — Cahier 3

# Deux outils nouveaux

**Avant d'ouvrir la discussion dans ces pages sur les propositions du Livre blanc que lançait cette semaine le ministre du Développement culturel du Québec, voici comment le gouvernement définit deux outils nouveaux qu'il entend implanter d'ici peu pour réaliser quelques-uns des objectifs de sa politique culturelle: la Commission des arts et des lettres et la Société de développement culturel telles que définies dans les pages du Livre blanc. Avec la Commission, le gouvernement veut consulter le milieu sur sa politique d'aide à la création. Avec la Société, le gouvernement s'impliquera dans les industries culturelles.**

## Une Commission des arts et des lettres

Le Livre vert sur la politique culturelle publié en 1976 par monsieur L'Allier proposait la création d'un Conseil de la culture du Québec. Le projet était d'un incontestable intérêt. D'une part, artistes et écrivains réclament depuis longtemps une plus grande participation aux décisions portant sur l'aide à la création. D'autre part, il faut associer davantage la population à l'élaboration et à la mise en pratique des politiques culturelles. Dès le début du présent Livre blanc, on a reconnu là un principe premier. Parmi le grand nombre de problèmes et de projets étudiés par le Comité ministériel permanent du développement culturel depuis sa création, le projet de Conseil de la culture a donc fait l'objet d'un examen attentif.

On se souviendra que monsieur L'Allier voulait conférer au ministre des Affaires culturelles une faculté d'intervention dans l'ensemble des politiques de l'État. En plus de la création d'un Conseil de la culture avec des pouvoirs étendus de décision et d'administration, le Livre vert proposait la création d'une Commission des musées, d'une Régie du patrimoine, d'une Société de gestion du patrimoine immobilier, d'une Commission de la bibliothèque et des archives nationales. Bref, le ministère des Affaires culturelles se délestait de la gestion pour se réserver la définition des grandes politiques. On peut lire dans le Livre vert: "Les choix politiques, les moyens pour les faire et les grandes priorités à respecter au moment de leur réalisation doivent donc appartenir au niveau politique. La gestion et l'administration des ressources nécessaires doivent être confiées à des organismes autonomes, directement accessibles au milieu culturel et à la population dans son ensemble". Dans le présent gouvernement, le ministre d'Etat au développement culturel assume la responsabilité que monsieur L'Allier se proposait d'attribuer au ministre des Affaires culturelles. Une fois détaché de l'ensemble dans lequel il avait été conçu, le projet de Conseil de la culture devait être considéré sous un nouvel éclairage.

Par ailleurs, le projet d'un Conseil de la culture mettait de l'avant deux objectifs: conseiller l'État sur les plus vastes perspectives d'une politique culturelle, distribuer des subventions pour les arts et les lettres. Ces deux fonctions doivent être examinées séparément.

La compétence du Conseil de la culture dont le Livre vert suggérait la création devait s'étendre à un vaste domaine. De celui-ci, il faut bien le dire, le Livre vert ne trace pas de limites bien précises. Or, pour le vaste monde de la culture existent déjà de nombreux conseils et comités consultatifs: Conseil supérieur de l'éducation, Conseil des loisirs, Conseil de la politique scientifique, tant d'autres organismes dont on trouvera d'ailleurs une longue liste — et qui n'est pas complète — dans le Livre vert de monsieur L'Allier. On voit mal quelle serait la portée d'un Conseil de la culture qui reprendrait à son compte un champ de la consultation déjà

**Suite au dos du cahier**

## Une Société de développement culturel

Les problèmes de production et de diffusion des produits culturels québécois nécessitent des interventions ponctuelles, adaptées aux traits spécifiques des divers secteurs précédemment examinés. Mais ces problèmes exigent aussi une approche globale. Il faut consentir à des mesures de nature économique, de façon à susciter des initiatives que l'entreprise québécoise peut difficilement engendrer d'elle-même, non pas seulement pour des raisons financières, mais aussi à cause des carences propres à des activités où domine la petite entreprise isolée des grandes structures décisionnelles. Et précisément parce qu'il s'agit de petites entreprises, l'État doit procéder avec prudence de façon à ne pas les écraser de sa lourdeur bureaucratique.

Aucune structure actuellement en place n'est en mesure de permettre à l'État d'intervenir avec compétence, rapidité et souplesse. L'appareil administratif des divers ministères n'est pas conçu pour assumer de façon efficace ce mandat. La pratique budgétaire de l'administration publique ne permet guère le financement ou l'investissement dans l'entreprise privée ou la perception, le cas échéant, des bénéfices, des intérêts et des remboursements. Même la Société de développement industriel (SDI) n'a pas été définie en vue d'une intervention dans les industries culturelles.

Une structure nouvelle du type "société d'initiatives" s'impose donc. À l'instar des ressources naturelles, où la présence directe de l'État a été assurée par la création de SOQUEM, SOQUIP, SOQUIA, REXFOR, SIDBEC1, il semble opportun de mettre sur pied une société québécoise de développement culturel.

La création de cette société paraît indispensable pour que le gouvernement du Québec puisse favoriser vraiment la production et la diffusion des biens et services culturels d'origine québécoise. En outre, l'implantation d'une telle société s'inscrit parfaitement dans le cadre d'une politique économique visant à favoriser par tous les moyens possibles les initiatives des Québécois dans un secteur aussi vital que celui du développement culturel.

Cette société d'État sera la pierre angulaire d'une politique de croissance des industries culturelles. C'est sur elle que le gouvernement du Québec s'appuiera pour favoriser la mise en place d'une infrastructure de production, de distribution et de commercialisation qui soit québécoise. À ces fins, cette société, organisme parapublic, sera dotée d'un capital-actions suffisant pour assumer des fonctions d'investisseur, de financier, de promoteur et de gestionnaire.

Son rôle d'investisseur l'amènera à prendre des participations au capital-actions d'entreprises industrielles et commerciales dont elle aura sucité la création ou le développement. À titre exceptionnel et pour un temps limité, elle pourra entreprendre la réalisation d'un projet jugé valable, en l'absence d'entreprises intéressées à le réaliser dans l'immédiat. Son mandat de financier lui permettra de prêter aux entreprises rentables, mais qui ne peuvent obtenir un financement à des conditions et à des taux avantageux. Comme promoteur, elle mettra au point des projets et y intéressera l'entreprise privée. Enfin, elle pourra assurer une fonction de gestion dans le cas où elle sera le principal investisseur et exercer un contrôle ou une surveillance sur les opérations des entreprises où elle aura une participation minoritaire.

Par ces quatre fonctions, l'action de la société de développement culturel complétera le rôle de mécène joué traditionnellement par l'État à l'égard des industries culturelles. Ses interventions seront dirigées vers les industries qui présentent un potentiel de croissance.

1 SOQUEM: Société québécoise d'exploration minière.
SOQUIP: Société québécoise d'initiatives pétrolières.
SOQUIA: Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires.
REXFOR: Société de récupération et d'exploitation forestière.
SIDBEC: Sidérurgie du Québec.




# Les théâtres d'été du Québec

# De la grange à la tente

## • la région de Montréal

par ADRIEN GRUSLIN

Des tentes, des granges, des bateaux, des campings, des théâtres et je ne sais quels autres lieux encore... offrent des spectacles de théâtre durant la saison estivale. S'agit-il d'un théâtre populaire? Évidemment pas! Tout sorti des lieux habituels qu'il soit, il n'en est pas moins, fréquemment, le plus traditionnel de tous les théâtres. Et pourtant il rejoint une certaine forme de public populaire.

Phénomène social, loisir culturel au sens très large, activité régulièrement subventionnée, et régulièrement à tort d'ailleurs, les théâtres d'été semblent le plus souvent se complaire dans les sentiers les plus battus.

Installés dans les coins de villégiatures les plus achalandés de la province, les théâtres d'été semblent rejoindre beaucoup de monde; Tant le promeneur solitaire qui termine au théâtre une journée à sillonner les routes du Québec que les groupes organisés qui passent une partie de leur été à faire la tournée des granges spécialisées en la matière. Plus que tout sanctuaire, le théâtre d'été est devenu le rendez-vous de tous ces autobus nolisés bondés. Le circuit est si bien rodé qu'il permet à certaines maisons établies de jouer à guichet fermé, ou presque, tout l'été.

Si les théâtres d'été offrent l'avantage appréciable de fournir du travail aux comédiens pendant deux mois d'affilée, il n'est pas évident qu'ils contribuent à accroître le public potentiel des maisons travaillant en saison.

La chose paraît d'autant moins assurée que ces théâtres entretiennent au plus haut point l'image du théâtre comme divertissement léger, anodin et sans conséquences. L'été un large public s'adonne à cette distraction de la même façon que l'hiver au bingo, au tissage ou à toute autre activité. Culturellement, c'est important; théâtralement, beaucoup moins.

Si, parmi tous les théâtres d'été, certains ont tenté de conserver un bon niveau de qualité, optant dans quelques cas pour des créations; d'autres, plus nombreux se sont contentés d'une médiocrité relative, présentant une dramaturgie légère (soit-disant parce que l'été il doit en être ainsi), de digestion rapide, de qualité inégale et d'une usure sans nom. Dans le plus sombre des cas, on se permet même de monter des productions à-la-va-comme-j'te-pousse. Et ça marche, parfois depuis vingt ans!

Chaque année, à cette date, les théâtres d'été annoncent leur programmation, leur habituelle brochette de comédies arrosée de quelques créations. Cette année, plusieurs nouveaux lieux s'ajoutent à une liste déjà impressionnante: le Dauphin de Réjean Lefrançois à **Drummondville**, La Relève à **Michaud de** Claude Michaud à **Calixa-Lavallée** près de **Verchères**, Le Théâtre de la **Dame de** Coeur au Manoir d'**Upton** près de Saint-Hyacinthe. **La Place** à Richer au Centre **Culturel de** Sainte-Marguerite **du Lac** Masson, sans **compter quel**ques retardataires **pouvant** s'ajouter à tout **moment**.

Ces nouveaux-venus **ne mo**difient cependant **pas d'un** iota le décor théâtral **estival** puisque tous optent **pour des** oeuvres faciles et **certains**, conventionnelles. **Voyons** maintenant le détail **de ces** manifestation de la **belle sai**son.

**MONTRÉAL**

Peu de choses, la **plupart** des maisons font **relâche**. La Poudrière — **Play it again**

**Suite au dos du cahier**

## • la région de Québec

par MARTINE CORRIVAULT
*collaboration spéciale*

L'enveloppe des subventions consacrées aux théâtres d'été par le ministère des Affaires culturelles a été réduite cette année de $116,000 à $105,000, mais cette diminution ne semble pas affecter le dynamisme de ceux qui ont le goût de faire du théâtre l'été, dans la région de Québec.

Avec une dizaine de lieux différents qui totalisent quelque 3,000 sièges, et 16 spectacles prévus pour satisfaire tous les goûts, la Vieille capitale et ses environs immédiats constituent un défi pour l'amateur d'art dramatique. Même les enfants n'ont pas été oubliés et on reprend cet été une initiative qui fut des plus heureuses l'an dernier, en proposant un lieu fixe de théâtre et d'animation pour toute la famille, dans un de ces nombreux endroits touristiques à visiter dans la vieille ville, le Parc de l'Artillerie. Outre ce spectacle à caractère historique joué dans l'une des casernes rénovées, toutes les expériences sont possibles. Les petites salles du Café Rimbaud et du Théâtre du Vieux Québec adoptent la formule du théâtre en été et reprennent des oeuvres de leur saison régulière, qui ont encore un public à rejoindre.

Dans le parc de Bois de Coulonge, Jean-Marie Lemieux dresse une belle tente toute neuve pour son théâtre où deux pièces bien différentes tenteront de découvrir les préférences du spectateur estival: "Citrouille", l'inquiétante comédie québécoise de Jean Barbeau et l'un des classiques les plus respectés du répertoire de Molière, "Le Tartuffe".

Une nouvelle tente attend aussi ceux qui aiment la formule; Yvon Dufour propose, au Lac Delage, à une vingtaine de milles de Québec en allant vers le parc des Laurentides, une comédie américaine traduite, adaptée et mise en scène par Yvan Canuel. Dans la même direction, mais à dix minutes seulement du centre-ville de Québec, au Lac Beauport, c'est le chalet de ski du Manoir Saint-Castin que l'on transforme en théâtre en proposant au public de vivre quelques moments des "années folles" du début du siècle, avec une soirée Feydeau et une autre de Jan de Hartog adaptée par Colette.

Les vraies granges transformées en théâtres proposent des spectacles fort différents. D'abord chez le pionnier, Georges Delisle, à l'Ancienne Lorette, on maintient la formule de trois pièces par été, à la Fenière. Au Théâtre de l'Ile, à Saint-Pierre d'Orléans, dans l'Ile, on met cette année la sourdine à la création et, si l'on maintient les soirées musique et chansons ainsi que les lundis de la lune, le théâtre n'arrive que le 11 juillet et pour 20 soirées seulement, mais ce sera "du gâteau" puisque Monique Leyrac reprendra alors sa "Mademoiselle Marguerite".

Les deux autres granges de la région sont sur la Rive Sud, à Saint-Michel de Bellechasse, près du fleuve, où Lionel Villeneuve et Hélène Loiselle présentent une création québécoise d'un jeune auteur, Pierre Goulet. Un peu plus loin, à deux milles de Saint-Jean-Port-Joli, à la Roche-à-Veillon, le Gang des Autobus qui vient d'abandonner son appellation pour devenir le Théâtre de l'Equinoxe, joue une comédie musicale qui est aussi une création de l'équipe.

Et puisqu'il est question de comédie musicale, le clou de la saison pourrait être, au Grand Théâtre, dans la salle Octave-Crémazie, une fantaisie imaginée par Jean-Claude Germain et mise en musique par Gaston Brisson, où l'on retrouve rappelant Don Quichotte et son père Cervantes, un agent de la gendarmerie royale du Canada et le prince des poètes... ontariens.

Quand on fait le bilan des oeuvres proposées au public, on relève quatre créations dont au moins trois font appel à la musique (Parc de l'Artillerie, Grand Théâtre et Roche à Veillon). Les auteurs québécois/représentés par Jean Barbeau, Michel Tremblay, Jean-Claude Germain, André Simard et Pierre Goulet et d'autres ont mis la main à des textes d'auteurs étrangers au moins à deux endroits, chez Yvon Dufour et à la Fenière. Avec Feydeau et Molière comme garants, la saison d'été du théâtre, dans la région de Québec, s'annonce d'une qualité exceptionnelle.

En détails, voyons ce que ça donne

**QUÉBEC-EN-VILLE:**

— "Don Quick Shot, l'homme à la manque", de Jean-Claude Germain et Gaston Brisson, au Grand Théâtre de Québec, avec entre autres Jean Guy, Denise Dubois, Micheline Bernard, Germain Houde, Michel Daigle, Jacques Rossi, Gilbert Turp et Richard Niquette, dans une mise en scène de J.-C. Germain. Du 4 juillet au 6 août, à 20 h 30; relâche les dimanche et lundi.

— "Citrouille", de Jean Barbeau, au Théâtre de Bois de Coulonge, avec Jean-René Ouellet, Diane Arcand, Madeleine Arseneault et Michèle Craig, dans une mise en scène de Jean-Marie Lemieux, scénographie d'Yvon Sanche. Du

**Suite au dos du cahier**



le théâtre du bois de coulonge

# courrier

## Pense-bête pour les "écrivaines" féministes

Comme il est bon que les idées soient claires et le sirop de chocolat épais, voici donc, à la suite d'un significatif haut-de-coeur, les pensées que m'ont inspirées les textes de femmes "écrivaines" publiés dans LE DEVOIR de samedi dernier.

"L'écrivaine" Nicole Brossard clitoridectomise moralement toutes celles qui ne pensent pas comme elle. Non seulement il faut être "écrivaine", mais féministe en plus. Au Québec d'aujourd'hui, une femme qui écrit et dont l'écriture n'est pas littéralement calquée, le langage alimenté à même le discours de la plus enragée d'entre elles, est, qu'on le sache, muselée. Ostracisée par les collectifs de femmes, conspuée par les "gauchisantes", elle n'a plus d'autre solution que l'écriture solitaire, son potager, et... les lettres ouvertes. Ça, ou les "mafiosae" de la littérature féministe québécoise.

Pire encore, Nicole Brossard formule le projet d'une critique féminine engagée, c'est-à-dira une critique qui pense, voit et réfléchit sur les mêmes longueurs d'ondes que "l'écrivaine" parce que, et je la cite: "...il ne fait maintenant plus de doute pour moi que la seule parole-femme qui soit agissante est féministe."

Madame, une pensée, si féministe soit-elle, qui exclut infiniment, ne relève pas pour moi de l'univers de la pensée, mais de la simple platitude, d'une pensée appauvrie, dévitaminée.

Quant au maternalisme outrancier de certains textes reproduits, il sort tout droit de certains livres consacrés à la psychopathologie moderne; ça ressemble étrangement à une psychose de mères abusives.

Sans oublier votre missionnariat, votre prosélytisme. Nous libérer malgré nous; nous libérer de force; nous libérer, vous "les débrouillardes", avec votre pensée de reines-négresses; votre esprit révolutionnaire, copié, plagié, emprunté à ceux-là mêmes, les MAALES... que vous dénoncez, non sans raison, assez vertement. Mais toutes les femmes devraient-elles devenir les esclaves de votre "pensée libérée?"

Votre pensée féministe ne me semble pas à moi "agissante", mais AIGRISSANTE...!

Appauvrissante également! Elle promet à la "nouvelle" littérature féminine québécoise une mort aussi rapide et certaine, que le furent ses premières explosions.

Et déjà, oui déjà, elle est sclérosante...! J'en prends à témoin les textes de femmes publiés en dernière page du Cahier du DEVOIR Textes de femmes talentueuses, mais dont ce jour-là, certaines signatures étaient interchangeables...! J'en conclus à un nivellement intellectuel identique à celui des pays totalitaires, un nivellement de l'écriture par le féminisme.

Sombreriez-vous déjà dans les mêmes erreurs, celles-là mêmes que vous dénonciez et dénoncez encore: le paternalisme de la pensée, le prosélytisme, le missionnariat et... la révolution d'importation. Sans oublier le plus important: l'abus de pouvoir, le fascisme...!

BREF, BREF, vous me décevez et soulevez ma colère. Les hommes ont souvent porté la sale réputation de tout diviser, scinder, de nous imposer un mode de vie irrespirable basé sur leurs seuls intérêts et par voie de conséquence des collectivités schizophrènes. Dans votre démarche vous jouez le jeu du POUVOIR; aujourd'hui, les hommes au pouvoir, demain les femmes. Vous avez amorcé la bataille contre l'oppresseur oubliant qu'esclave et maître, prisonnier et geôlier, sont irrémédiablement liés.

Et ce que beaucoup de femmes veulent, souhaitent, l'ignoreriez-vous à ce point?, c'est la fin du jeu! Le jeu du pouvoir. Mais comment y mettre un terme, comment croire en une issue possible, si déjà, un petit noeud de femmes "débrouillardes", "écrivaines" par surcroît abusent effrontément, sans aucune imagination d'ailleurs, du pouvoir de l'écriture. Une écriture asservie, au service de slogans féministes, hors de laquelle point de salut. Ni de place pour les autres femmes qui écrivent et ont une pensée un peu plus nuancée, ou tout simplement différente.

Le mot écrivain a-t-il été inventé par un homme lucide sachant qu'il écrivait peut-être en vain? Et vous, en bonnes "écrivaines", le mot rime magnifiquement avec kétaines, désirez-vous écrire vainement? Peut-être pourriez-vous enfin quitter les allées largement rebattues de la paranoia féminine-féministe.

Mais si c'est une société matriarcale, une écriture exclusivement féministe que vous souhaitez, je vous les laisse pour vous toutes seules. Et c'est mon vécu de femme, et de féministe qui m'oblige à conserver la pupille claire, alerte.

Hermaphrodite, c'est du moins comme ça que je me perçois dans mon vécu intérieur, psychique et psychologique, je procède, comme tous les êtres humains, à la fois de l'homme et de la femme, et je respecte cet éternel balancier en moi. Je n'exclus pas, ni ne renie, j'harmonise. Et physiquement, je revendique mes "cyprines".

Tout ceci pour vous rappeler qu'il n'y a pas et qu'il n'y a jamais eu que deux côtés à une médaille. Il y en a toujours eu trois très précisément. D'ailleurs la consultation rapide de n'importe quelle pièce de monnaie vous renseignera aussitôt à ce sujet.

Or Mesdames les "écrivaines" lorsque vos brillantes cogitations vous feront déboucher enfin sur des allées plus verdoyantes, sur une révolution des consciences plutôt que sur des "révolutionnites" de structures, sur la paix et l'alchimie joyeuse et enthousiaste de vos cyprines et de leurs spermes, plutôt que sur la plate guerre des sexes, le jour ou vous oserez enfin copier, en toute lucidite et sans vous sentir coupables, cette merveilleuse qualité masculine qui a nom SOLIDARITÉ, solidarité, dont la seule Gail Scott a parlé dans l'édition du DEVOIR, ce jour-là, enfin, pourrai-je sentir qu'il y a parmi les femmes "écrivaines" (le mimétisme du mot me rebutera toujours!)... des femmes dont je me sens solidaire.

En attendant, j'écris toute seule, comme une grande fille, à l'ombre de mon potager, solidaire de ma belle-soeur, de ma mère et de ma grand-mère, de ma fermière préférée, de la petite fille que je suis restée, solidaire de mes rêves, solidaire de mes utopies parce que l'utopie c'est souvent la réalité de demain. Solidaire oui, mais pas au prix du massacre, ni de la guerre. C'est ma façon à moi de prouver ma solidarité au ventre porteur, à la généreuse matrice des femmes.

Entre-temps, j'ose dénoncer le maternalisme, le prosélytisme d'"écrivaines" reines-négresses.

Comme dirait Suzanne Paradis, ne faites pas aux "femmes l'outrage d'écrire pour elles".

Francine Dufresne,
Verchères

Le cahier **culture et Société** du journal **LE DEVOIR** est dirigé par ***Jean Royer***

■ Nous rappelons à nos correspondants que les lettres adressées à "Culture et Société" doivent être signées et comporter, de manière lisible, les nom, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes.

## Trois locomotives québécoises à Nice

Au début de décembre, mon éditeur, M. Pierre Tisseyre, m'appelait pour m'annoncer une bonne nouvelle: le gouvernement du Québec venait de décider de frapper un grand coup pour la promotion du livre québécois en France, à l'occasion du Festival International du livre à Nice. Un comité avait choisi trois locomotives (quel mot savoureux!), c'est-à-dire trois auteurs et trois livres qu'on voulait mettre de l'avant pour tenter une percée sur le marché du livre en France.

Il s'agissait du recueil de poèmes **"Gélivures"** de Pierre Perrault, de l'essai **"Les Humanoïdes"** de Jean Ferguson et de mon dernier roman **"À l'ombre des tableaux noirs"**. Deux mille exemplaires de chacun de ces livres allaient être distribués en France. Les éditeurs Pierre Tisseyre, Yves Dubé et Gaston Miron accompagnaient les auteurs.

Le 10 mai, je m'envolais donc pour Nice. Dès la première journée du Festival, une dizaine d'écrivains québécois se sont retrouvés au stand du Québec: Anne Hébert, Marie-Claire Blais, Louis Caron, Gaston Miron, Naim Kattan, Jean Royer, Levy Beaulieu, Jean-Marcel Roy et évidemment les trois fameuses locomotives pas encore essoufflées. Le ministre de la culture, M. Vaugeois nous a reçus au nom du Québec et M. Deschamps, délégué général du Canada, nous a rendu la même politesse. Les propos hautement littéraires ont été arrosés d'un peu de champagne et nourris de caviar. Durant ces réceptions, j'ai eu le plaisir de parler à M. Hervé Bazin, écrivain français à succès. Et de quoi avons-nous parlé? Évidemment du fameux ex-aequo d'Antonine Maillet au prix Goncourt et aussi de l'absence inexplicable des écrivains québécois dans le livre de poche français qui célèbre justement cette année ses vingt-cinq ans d'existence.

Le stand du Québec ne passait pas inaperçu au milieu de cette vaste foire de livres où se côtoyaient en toute harmonie et bonhomie les encyclopédies ventrues et les livres de recettes à toutes les sauces. Avec ses quelque trois cents titres, le stand offrait aux visiteurs un panorama riche et varié de la culture québécoise.

Malheureusement, le gouvernement du Québec avait oublié un détail de taille: l'engagement d'un attaché de presse. Résultat: peu d'entrevues à la radio et rien à la télévision. Dans mon cas, la promotion s'est limitée à une demi-heure à la radio suisse, à dix minutes à la radio FR3 et une interview au journal France-Soir.

Autre point défecteux: l'organisation du Festival même. Le film de Pierre Perrault, "l'Acadie, l'Acadie" n'a pu être projeté le premier jour tel que prévu. La projection a été remise de jour en jour. Finalement, il fut présenté le dernier jour devant une foule impressionnante d'une quinzaine de personnes.

Par ailleurs, le colloque Belgique, Suisse, Québec a permis des échanges intéressants sur les problèmes d'édition et de diffusion dans les petits pays francophones.

En somme, les trois locomotives ont vécu une expérience intéressante et enrichissante. Le 18 mai, je reprenais pied sur le sol québécois, non pas emballé, mais content de ma participation au Festival International du Livre de Nice. Quant à la promotion du livre québécois, il faudra encore plusieurs locomotives pour escalader l'Everest du marché français.

Normand ROUSSEAU
Gatineau

## Quels sont les critères de Conseil des Arts?

Au cours des deux dernières années, j'ai eu deux entrevues avec M. Charles Lussier, directeur du Conseil des Arts. Je lui ai signalé mes 80 articles de revue, en français ou en anglais, qui portent, pour la plupart, sur la mission des Francophones en cette vaste Terre d'Amérique, et aux États-Unis, plus particulièrement. Je lui ai indiqué que, vu l'importance et l'aspect **inédit** de ces articles et recherches, il y aurait peut-être lieu de m'aider **financièrement** à en faire traduire quelques-uns en anglais, car notre rôle dans l'histoire des États-Unis n'est pas suffisamment connu outre 45e, ni même au Canada ou au Québec. Ces articles ont été traduits et sont parus en Louisiane, mais à **mes** frais!

Le 8 mars dernier, j'ai fait voir à M. Lussier l'invitation que j'avais reçue d'Athènes à participer à un **Colloque littéraire international**, et, dès janvier dernier, j'avais présenté à cette fin une demande de **bourse de voyage**. J'ai surtout souligné à M. Lussier que ce sont trois pays **étrangers** qui me sont venus en aide, depuis quelques années, à savoir:

1) les États-Unis, par l'entremise de l'Université de Chicago;

2) le gouvernement de la Grèce, en septembre **1976**;

3) le gouvernement de l'Inde, qui m'a invité, en 1978, à prononcer une série de causeries, dans les universités indiennes, sur l'oeuvre de TAGORE adaptée à la situation mondiale actuelle (**The Ideal of Universal Man**).

OR, JE N'AI JAMAIS REÇU UN SOU DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC OU DU CONSEIL DES ARTS DU CANADA!!! J'ai fait le voyage d'Athènes, à mes frais, en avril dernier, et j'ai prononcé une causerie fort remarquée sur **"La contribution des petits pays aux idéaux humains"**, ou sur **"La lutte de la civilisation contre la barbarie"**. J'ai insisté sur la **mission indispensable** des Francophones canadiens en face du matérialisme excessif de nos voisins du Sud...

J'ai suivi avec intérêt les lettres qui ont paru dans **LE DEVOIR** au sujet de l'attitude du Conseil des Arts à l'égard des périodiques (cf. lettre de M. Adrien Thério, dans **LE DEVOIR** du samedi 20 mai, et une autre, le 27 mai, de M. Jean Jonassaint).

Nous vivons en régime démocratique, et je paie de lourds impôts au gouvernement canadien, dont le Conseil des Arts est l'un des organismes à émarger au budget de l'État. Je tiens à connaître les **noms** des membres du jury qui décident de l'octroi ou du refus des bourses de voyage. M. Thério employait l'expression **"Boîte de Pandore"**: a-t-il vraiment tort??

J'estime avoir droit à des explications de M. Lussier lui-même, qui, par inadvertance ou par une erreur quelconque, m'a retourné, par courrier recommandé, des documents que je lui avais autographiés pour lui-même **personnellement**, et, entre autres, l'un de mes poèmes qui est paru en Inde et en Suède, et qui sera traduit aussi en quelques autres langues (ourdou, arabe), après l'avoir été en roumain, en grec, en anglais et en suédois.

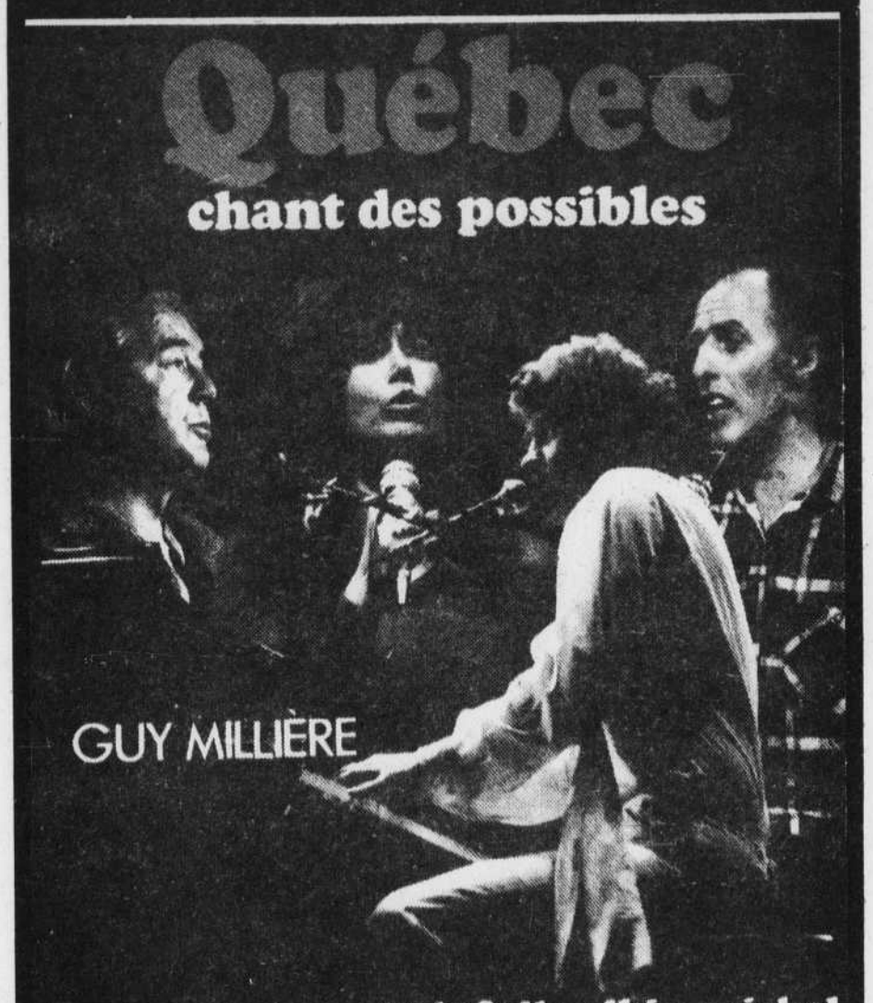
J'attends donc des explications, soit de M. Lussier ou de quelques autres "grands commis", qui font le beau, et surtout, le **mauvais** temps, au Conseil des Arts du Canada! QUE SE PASSE-T-IL DANS CETTE GALÈRE??

Jean-Paul TRUDEL
Ottawa

P.S. On me rétorque parfois, selon le mot de l'Évangile (Marc, 6,4), que **"personne n'est prophète dans son pays"**, ce à quoi je réponds que je n'ai jamais posé au prophète puisque mon titre d'écrivain, de poète et d'historien de la culture amplement me suffit!

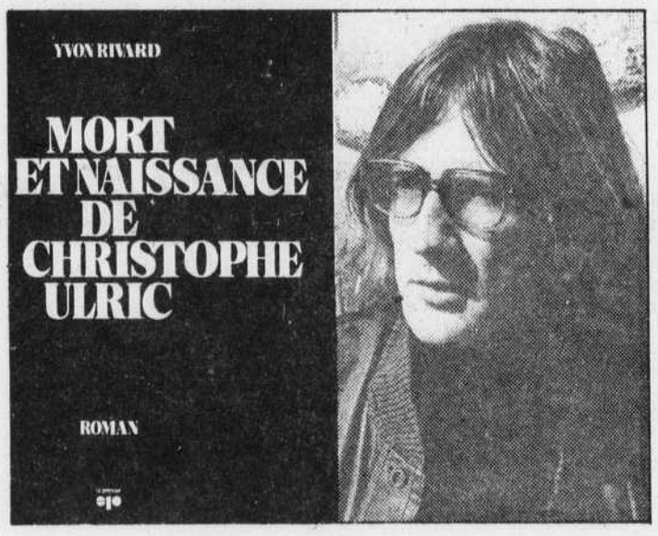
Jean-Paul Trudel

**Pour comprendre en quoi la chanson québécoise peut être porteuse des aspirations cruciales d'un peuple en train de se lever**




192 pages de textes et illustrations $8.95

***Une invitation à transcender la réalité***




**Mort et naissance de Christophe Ulric**

*par Yvon Rivard*

Voici la littérature avec un grand L, sobre dans sa démesure et exubérante par l'éclat de ses moyens. Un récit insolite où se mêlent rêve et réalité, une histoire grave, pourtant relevée d'humour. Beauté et perfection littéraires...

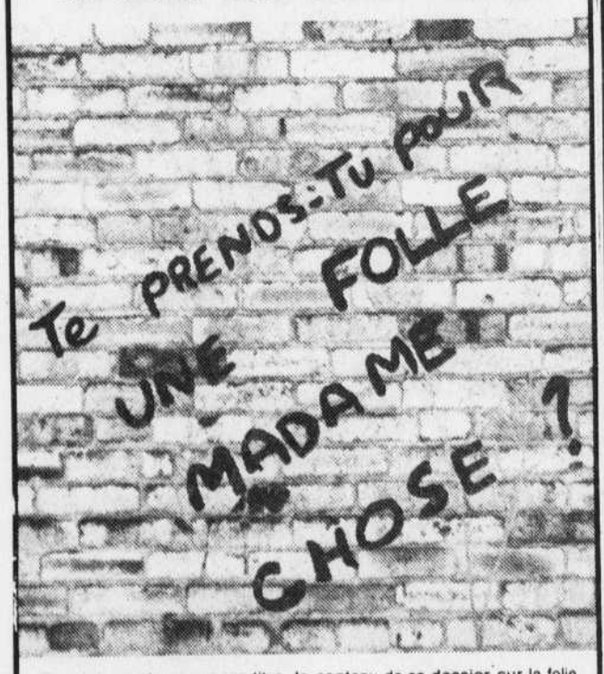
*... l'auteur a de la patte, des tripes, du tempérament, des idées, du style, des pouvoirs, y compris ceux du poète...* **Mort et naissance de Christophe Ulric** (...) *annonce vraisemblablement un grand écrivain.*

Conrad Bernier, LA PRESSE

Les Éditions La Presse

204 pages
$6.50
*En vente partout*

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE




"Aussi dynamique que son titre, le contenu de ce dossier sur la folie des femmes est aussi important pour nous que la Politique du Mâle ou l'Euguélionne a pu l'être". *(Claude Krynsry)*

"Impudiques ces femmes? Oui. Aussi vraies, honnêtes, lucides, généreuses, solidaires". *(Monique Roy)*

aux ÉDITIONS FIDES

**VIENT DE PARAÎTRE**

**VICTOR BARBEAU**

**Hommages et tributs**

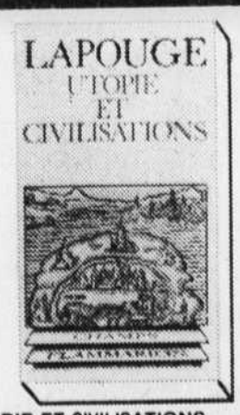
Cahiers de l'Académie canadienne-française
No 15

Après un long silence de 6 ans, le jour même où le fondateur de l'Académie canadienne-française abdiquait son rôle de président de vingt-cinq années d'un dévouement sans défaillance, ses collègues décidèrent que lui serait consacré le 15e Cahier de leur société. (Le 14e cahier paraissait en 1972).

191 pages **$10.00**

**EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES ET À LA LIBRAIRIE GÉNÉRALE FIDES**

**235 est, boul. Dorchester**
**Montréal, H2X 1N9**
**Tél.: 861-9621**




**UTOPIE ET CIVILISATIONS**
Gilles Lapouge
Au-dessous des territoires boueux et ensanglantés de l'histoire s'étend un vaste monde, le monde immobile et silencieux de l'utopie. Cet ouvrage, par la magie des mots et de l'esprit, parcourt ce monde oublié, peuplé d'ombres.
**310 pages** **$4.50**



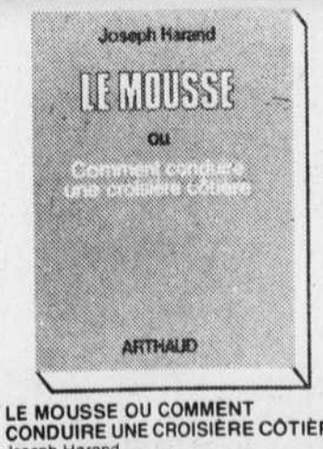

**LE CORPS SEXIONNÉ**
Jean-Thierry Maertens
À travers les siècles et les sociétés, le discours socio-économique inscrit sur le sexe de l'homme et de la femme les problèmes et les hantises du corps social. J.-T. Maertens analyse les étapes de ce discours qui, très vite, proclame la supériorité de l'homme sur la femme.
**192 pages** **$11.75**



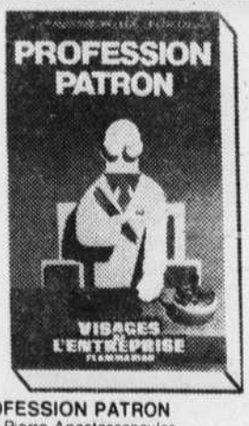

**LA MUTANTE**
Cecil Saint-Laurent
Lui est un jeune cadre déchu, humilié; elle, appartient à cette nouvelle race de femmes libres, sensuelles et indomptables. Ce livre est leur histoire et celle de leur amour exacerbé et antisocial.
**352 pages** **$13.50**




**TENTATIVES**
Martine Vergne
Ce livre dit tout l'égarement et l'effroi d'une jeune femme qui a perdu pied, qui a lâché les rênes qui la reliaient au monde, à la vie. Cette oeuvre est un livre de nécessité, ultime chance pour l'auteur d'échapper à la folie.
**192 pages** **$11.50**




**LE MOUSSE OU COMMENT CONDUIRE UNE CROISIÈRE CÔTIÈRE**
Joseph Harand
Avec quelque 500 croquis très précis et un texte réduit à l'essentiel, "Le mousse" est une véritable bible de la voile qui s'adresse à tous ceux qui veulent perfectionner leur pratique de ce sport exaltant.
**160 pages** **$14.95**




**PROFESSION PATRON**
Jean-Pierre Anastassopoulos
Jean-Paul Larçon
Qui sont-ils ces surhommes modernes omnipotents qui, du haut de leur gratte-ciel, commandent notre destinée? D'où viennent-ils? Que cherchent-ils? À travers les témoignages des plus grands P.-D.G. français, les auteurs tentent de percer le mystère des patrons.
**232 pages** **$14.50**

flammarion LTÉE

## Le phénomène Lacan

# Les fils de Freud sont fatigués

par

HEINZ WEINMANN

"L'analyse doit viser au passage d'une vraie parole, qui joigne le sujet à un autre sujet, de l'autre côté du mur du langage".

"Les fils de Freud sont fatigués"... et les filles peut-être encore plus, puisque c'en est une, pourtant fille-modèle, qui tient ce langage désabusé (1). Certes, il y avait déjà le scandale du duo Deleuze-Guattari avec leur **Anti-Oedipe.** Après tout, il s'expliquait: les deux sont allés à l'école buissonnière.

Mais Catherine Clément? Que s'est-il passé qui fait flancher ainsi la foi la plus solide et l'enthousiasme le plus fervent en la bonne cause analytique? Que reproche-t-on encore à papa Freud? La même chose qu'on avait déjà reprochée à Marx. Que sa bonne parole a été surchargée, falsifiée par des clercs vicieux qui n'entendent que la voix de leurs intérêts mesquins et non celle de leur maître. Là, indignés, quelques "purs" se lèvent, (L. Althusser pour Marx, Lacan pour Freud) et nous suggèrent un retour aux sources cristallines de l'oeuvre. Ils se proposent de la débarrasser du fatras de commentaire qui s'est accumulé avec le temps pour pouvoir, seul à seul, se mesurer, par oeuvre interposée, avec le Maître. Ils pourront enfin dire comme Rastignac: "à nous deux maintenant..." Qui pouvait s'y tromper? L'humilité quasi-obséquieuse du "retour à l'oeuvre" n'est qu'une feinte. Elle camoufle un orgueil démesuré: celui d'être le premier et le seul à avoir compris l'oeuvre. Aussi, le "retour à Freud", proposé par Lacan, n'est-il qu'un détour par Freud pour aboutir, sans qu'on s'aperçoive, dans les jardins luxuriants de Jacques Lacan.

C'est que J. Lacan est plus subtil que les premiers élèves (les Jung, Adler Rank) qui, ne pouvant cacher leur haine jalouse devant le père autoritaire, l'ont carrément tué (symboliquement s'entend), tout en ouvrant ensuite leur propre boutique psychanalytique. Or, Lacan a réussi l'exploit de diffuser, sous la marque déposée de Freud, sa propre marchandise. Il devient le seul dépositaire en France pour la vente en gros des articles Freud.

Disons-le tout de suite, il n'est pas un de ces vendeurs itinérants louches et achalants qui nous feraient prendre des "moppes" pour des aspirateurs. Il connaît Freud jusqu'au bout de ses ongles. Méfiant des intermédiaires (traducteurs), il apprend l'allemand pour être en mesure d'expliquer les moindres nuances stylistiques et métaphoriques (souvent perdues en traduction) du texte original. Et c'est cela qui frappe tout d'abord dans ces **Séminaires** (2) de Lacan: cette connaissance presque méticuleuse du texte freudien. Rien ne lui échappe, la moindre notule, il s'en souvient, il a littéralement photographié le texte dans sa mémoire. Evidemment, ses élèves, pourtant ni des débutants ni des ignares, les grands pontes analytiques de la France d'aujourd'hui (les Dolto, Leclaire, Pontalis, Mannoni), en sont tout abasourdis. Que voulez-vous objecter à quelqu'un qui, non autoritairement, mais **objectivement,** a toujours raison. Et s'il n'y avait que la psychanalyse! Sont présents aussi des anthropologues, des mathématiciens, des philosophes à qui Lacan tient tête.

En s'adressant à C. Lévi-Strauss, il corrige en passant quelques erreurs des "Structures élémentaires de la parenté" avec un mathématicien il discute du rôle du nombre dans le **Ménon** de Platon et avec J. Hyppolite, éminent hégélien, du "savoir absolu" chez Hegel. Tout cela, au pied levé, au fil dela conversation "J'aime quand même mieux qu'un mathématicien soit d'accord avec moi", dit-il au mathématicien de service. On le voit, Lacan ne s'ennuie pas aux séminaires comme Barthes. Entouré des spécialistes, il jouit de son assurance, de connaissances, de sa culture. Jouissance divine qui contemple sa création, car chaque séminaire est une création... et un défi. Lacan semble dire: je voudrais bien rencontrer celui qui sait autant que moi. Freud, certes, aurait été le seul rival digne (c'est sur lui que porte le séminaire), mais il est mort...

Le séminaire de Lacan a été le happening parisien mondain par excellence (le présent couvre l'année 1954-55) des années cinquante et soixante. Tout ce qui avait (et aspirait à) nom et rang s'y trouvait. Le jeune énarque pour se faire briquer son vernis culturel terni, l'étudiant en quête d'un père-modèle, la comtesse gaga du XVIe qui veut rester dans le vent... Parfois Lacan, victime de son propre succès, s'en prend à ce public mondain plus au courant du menu du Café de Flore que de la deuxième topique de Freud. "Il y a deux publics, celui qui est ici, et qui a au moins une chance de s'y retrouver, et l'autre, qui vient de tout autres endroits flairer un peu de qui se passe, qui trouve ça drôle, sujet à commentaires et à propos de table... S'ils viennent pour croire que nous voulons faire de la psychanalyse le prolongement du dialogue platonicien, ils se trompent."

Non, Lacan ne veut pas jouer au Socrate. Non pas qu'il ait peur de la ciguë. Il a une mission plus noble: prendre lea agneaux psychanalytiques sous sa houlette et leur montrer le chemin du salut. S'il accepte bien d'être le mentor des jeunes psychanalystes en herbe pour les guider dans le dédale des théories et techniques freudiennes, il veille tout de même bien, à ce que ces jeunes âmes en quête d'idoles ne tombent pas en arrêt devant Freud comme si c'était le veau d'or. "Si je voulais exprimer de façon imagée ce que nous poursuivions ici, je commencerais par me réjouir que, les oeuvres de Freud étant à notre portée, je ne suis pas forcé, sauf intervention inattendue à la divinité (Lacan lui-même?) d'aller chercher sur quelque Sinaï, autrement dit de vous laisser trop vite tout seuls. À la vérité, ce que nous voyons toujours se reproduire, dans le plus serré du texte de Freud, c'est quelque chose qui, sans être tout à fait l'adoration du veau d'or, est tout de même une idolâtrie."

La vérité est enfin sortie du sac. Ne faut-il pas lire en clair: Freud, c'est le paganisme polythéiste (le veau d'or), l'hérésie; l'orthodoxie monothéiste, le salut rédempteur c'est lui, Lacan, qui l'incarne. Un léger doute effleure encore le titan: suis-je Dieu ou Moïse? Une réponse au Dr. Leclaire nous rassure: "Eh bien, vous êtes un petit idolâtre. Je descends du Sinaï et brise les Tables de la Loi." Donc seulement Moïse, ça va... Après tout, à la fin de sa vie, Freud s'est pris également pour Moïse. Et dire qu'on enferme des fous, parce qu'ils se prennent pour Napoléon...

Beaucoup de critiques se sont lamentés de l'hermétisme, de l'obscurité de l'oeuvre de Lacan. Mais peu semblent avoir entendu l'écho de ce grand rire sardonique qui traverse l'oeuvre lacanienne de part en part. Il pratique à merveille l'humour, l'ironie et le canular. N'oublions pas qu'il a participé au mouvement surréaliste. Et si son "séminaire" n'était qu'un immense canular que des auditeurs snobs et constipés ont pris au sérieux, parce qu'ils n'osaient pas rire, de peur d'être pris pour des imbéciles? L'humour lacanien se nourrit du contraste entre l'abstraction extrême d'un discours théorique et son illustration par des exemples qui frisent la vulgarité.

Voilà, dans la bouche de Lacan, l'histoire d'Oedipe transformée en un roman populo. "Moi, dit-il (Oedipe), je n'y suis pour rien. Le peuple de Thèbe dans l'exaltation, m'a donné cette femme comme récompense de ce que je l'avais délivré du Sphinx, et ce type, je ne savais pas qui c'était, je lui ai cassé la gueule, il était vieux, je n'y peux rien, j'ai tapé un peu fort, il faut dire que j'étais costaud."

À une étudiante qui ne veut pas voir la différence entre la "censure" et la résistance il sert l'exemple suivant. "En effet, pour les sujets de Sa Majesté britannique — c'est l'hypothèse, ne croyez pas que je suis en train de médire de nos alliés anglais — il est très important qu'on ne dise pas que le roi d'Angleterre est un con. Cela peut s'exprimer par exemple dans la loi suivante — tout homme qui dira que le roi d'Angleterre est un con aura la tête tranchée. Suivez-moi bien. Que va-t-il en résulter? Cela vous paraît très rigolo, mais je veux que ça vous paraisse tragique... Il en résulte donc que tout ce qui dans le discours est cohérent avec cette réalité que le roi d'Angleterre est un con, est mis en suspens. Le sujet est pris dans la nécessité de devoir éliminer, extraire du discours tout ce qui est un rapport avec ce que la loi interdit de dire... La censure c'est ça. C'est la loi en tant qu'incomprise."

Le thème du séminaire est le rôle du "Moi" dans la théorie freudienne. Théorie révolutionnaire que celle de Freud, puisque la première, elle a décentré le sujet de l'individu. Dorénavant sujet et individu ne coïncident plus: "je est un autre". "C'est précisément ce qui est le plus méconnu par le champ du moi qui vient dans l'analyse à se formuler comme étant à proprement parlé le **je**". C'est précisément pour cette raison que Freud introduit sa "seconde topique" avec "Au-delà du principe de plaisir", pour de nouveau accentuer l'excentricité du sujet et résister ainsi à la tentative de ses disciples de retourner à l'illusion classique de l'unité du Moi. C'est là aussi la conception lacanienne du Moi, anarchique, morcelé, coupé du langage, ce "grand Autre", par un mur presque infranchissable. L'unité du Moi ne peut être que spéculaire, fictive: puisqu'elle se forme dans cette image, que le miroir, cet autre moi, me renvoie. L'analyse alors devient une traversée du miroir qui me fait, nouvelle Alice, assister avec émerveillement à la naissance de ma propre parole...

(1) Catherine Clément, **Les fils de Freud sont fatigués,** Grasset, 1978.

(2) Jacques Lacan, **Le Séminaire, Livre II, Le moi dans la théorie de Freud et dans la technique de la psychanalyse,** Seuil, 1978, 375 pages.

Vient de paraitre

**Madame Butterfly**

Marie-Thérèse Paquin

*traduction en français et en anglais, à l'intention des chanteurs et amateurs d'opéra*

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
Tél. 343 6321

vient de paraitre

Thérèse Renaud
**Une mémoire déchirée**
*Récit*

éditions hurtubise hmh
380 ouest st-antoine montreal

Professeurs et étudiants
vous avez
10%
de réduction
sur tous les volumes à l'exception des livres marqués "Prix Net".
Sur présentation de carte seulement.
librairie flammarion
1243, rue Université (Angle Cathcart)

*Marie Cardinal*
UNE VIE pour deux
ROMAN
«Une analyse minutieuse des tempêtes que vivent les hommes et les femmes qui choisissent de vivre ensemble. Le roman de la maturité! »
Monique Roy, *LE DEVOIR*
324 pages $9.95
éditions l'ÉTINCELLE




LIBRAIRIE
**FAUBOURG-QUÉBEC**
CANADIANA
ACHAT & VENTE LIVRES USAGÉS
1351 STE-CATHERINE EST, MONTRÉAL
TÉL.: 526-4115
Fermé le samedi durant l'été

aux ÉDITIONS FIDES

en rappel

**LES MANOIRS DU QUÉBEC**

par Raymonde Gauthier

Un ouvrage de 254 pages, description de 88 manoirs accompagnés de 124 photos. En page couverture, reproduction du manoir Aubert de Gaspé construit en 1775 et incendié le 30 avril 1909.

En 1927, Pierre-Georges Roy, archiviste du Québec, publiait "Vieux Manoirs, vieilles maisons", étape importante dans la connaissance des vestiges architecturaux du régime seigneurial. Presque 50 ans plus tard, voici un nouvel inventaire qui met à jour et corrige parfois, à la lumière des recherches effectuées depuis lors, le travail de Pierre-Georges Roy.

254 pages **$8.95**

Éditeur officiel du Québec/Fides

en rappel

**LES ÉGLISES DU QUÉBEC (1600-1850)**

par Luc Noppen

Voici une présentation des églises québécoises construites entre 1600 et 1850: 78 édifices qui permettent de connaître l'évolution de notre architecture religieuse, partant de la simple transposition de modèles de la mère-patrie, passant par l'adaptation aux besoins et au climat et aboutissant à une tradition solide et durable.

Depuis la publication des "Vieilles églises de la province de Québec", par Pierre-Georges Roy, en 1935, ce livre est la première étude de l'architecture religieuse québécoise. C'est, de plus, la première synthèse jamais publiée sur cet important sujet.

LES ÉGLISES DU QUÉBEC (1600 - 1850) est le premier volet d'un ensemble qui comportera deux autres ouvrages, l'un sur les églises disparues du Québec et l'autre sur les églises victoriennes.

298 pages illustré **$10.95**

Éditeur officiel du Québec/Fides

en rappel

**LES MUSÉES DU QUÉBEC**

Tome I

Montréal et l'ouest du Québec.

205 pages

Tome II

La vieille capitale et l'est du Québec.

205 pages

Présentation de J.P. L'Allier.

Index de 120 musées par sujets et par villes, 18 planches en couleurs, 170 photos en noir et blanc, ouvrage en deux tomes, sous couverture illustrée d'oeuvres canadiennes, présentés dans un élégant boîtier muni d'un ruban.
Édition ordinaire: **$25.00**

Édition de luxe, numérotée, $40.00

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES ET À LA LIBRAIRIE GÉNÉRALE FIDES

235 est, boul. Dorchester
Montréal H2X 1N9
Tél.: 861-9621

# Témoignages et fictions

par

MONIQUE ROY



Denise Boucher

Photo Jeannot Petit

**Cyprine, Denise Boucher, éditions de l'Aurore.**

Des chemins interdits? des choses tues? des mots dangeureux? Pas pour Denise Boucher qui écrit comme elle vit. Drue. Dans son dernier livre publié, **Cyprine**, (écrit il y a deux ans: les femmes commencent à avoir la cote d'amour chez les éditeurs), elle se fait tour à tour fabuliste, polémiste, moraliste. À partir de citations, de témoignages — une fort belle lettre signée Odette (Gagnon) en post-face 4 —, elle explose dans une langue coupée à la hache, garrochée. Son écriture martèle, défonce, cogne dur. L'écriture et la vie quotidienne, sa vie quotidienne avec son homme, sont emmêlées, l'une portant l'autre qui l'alimente. Rendez-vous avec Denis Boucher, en novembre prochain, au TNM, lequel, subventionné ou pas, doit monter sa pièce **Les fées ont soif.**

*

**Maman, Marcelle Brisson, éditions parti pris, collection Délire.**

À travers le témoignage de ses trois enfants, de son mari, de ses proches, prend forme Augusta — **Maman** —, avec, en parallèle des documents témoignant de l'époque où elle vécut, époque qui emprisonnait les femmes dans un rôle dont elles ne devaient dévier sous aucun prétexte. Les deux fils, le mari, les voisins se racontent, racontent leur Augusta, qu'ils aimèrent, chacun à sa façon, mais dont ils sont détachés. La fille Marielle retracera le long chemin emprunté avant la réconciliation avec elle-même, avec Augusta. Les relations mère-fille étant un réseau inextricable, elle ne se détachera jamais tout à fait. L'écriture s'enfle tout au long du témoignage de la fille, Marielle, pour finalement éclater à la dernière page: "Dans les interstices, ta voix à toi, tes rêves toujours renouvelés, utopie jouissive, génératrice d'univers, et peut-être un long cri, la stridence d'une femme qui ne peut être dans un monde d'hommes, dans un monde de pauvres et de colonisés." Hommage ouvert à une femme qu'autrefois la mort aurait récupérée et maquillée à la façon des autres, convenable.

*

**"La Nouvelle Barre du Jour, c'est le lieu où émerge la littérature québécoise; le lieu indispensable pour une littérature vigoureuse et continuellement stimulée."**

Ce texte de présentation n'est pas abusif. La **Nouvelle Barre du Jour** est une revue essentielle, très soignée, qui accueille fictions, essais et commentaires. Toutes les fictions, tous les essais et commentaires. Le lecteur trouve son profit dans une telle dissemblance qui lui ouvre de nouvelles avenues de lecture. La NBJ publie des textes d'auteurs connus mais n'exclut pas les autres qui n'ont d'autre tribune que les pages de telles revues. La NBJ fait également une place large aux écritures de femmes. Le numéro 63, février 1978, offre des textes de Michèle Lalonde, Hélène Ouvrard, Claudette Charbonneau-Tissot, Suzanne Brunette et Carol Dunlop. Malgré une subvention rognée, la NBJ continue à publier 12 numéros par année. (1)

*

La Société des Amis de Colette vient de fonder les **Cahiers Colette** (2). Au sommaore du premier numéro, des textes de Maurice Goudeket, le dernier compagnon qui entrouvre l'album de famille, de Claude Mauriac, de Françoise Mallet-Jorris, d'Armand Lanoux et de. J.-M. G. Le Clézio. Aussi une critique dramatique de Colette, inédite, et de magnifiques photos.

Colette est un écrivain prodigieux et fut une femme libre. N'est-ce pas de liberté qu'il est question dans le féminisme contemporain? Alors, est-il nécessaire de toujours tenter de départager les bonnes d'avec les méchantes? Est-il indispensable de ramener sur le terrain du débat actuel, pour le dénoncer ou lui donner plus de poids peu importe, des éléments qui lui sont étrangers?

**Elles n'en mouraient pas toutes, mais...**

Pourquoi Françoise Mallet-Jorris, dans une analyse par ailleurs fort pertinente, se sent-elle obligée d'écrire: "Colette, qui ne fut pas féministe, Colette à qui il a suffi d'être femme..."

Pourquoi Armand Lanoux, qui pourtant affirme ne pas vouloir "mélanger les cartes du tarot", écrit-il: "La profondeur de Colette ne peut pas s'identifier à la vulgarité de déclarations comme celles qui viennent le plus souvent du Mouvement de libération des femmes."

Ne peut-on rendre hommage à une grande femme sans en éclabousser quelques autres au passage?

**Françoise Sagan, Pol Vandromme, Régine Desforges, collection Nos grands hommes.**

Une femme éditrice, Régine Desforges, publie un portrait d'une femme écrivain, Françoise Sagan, dans sa collection **Nos grands hommes...**

Paul Vandromme épluche l'univers du grand homme Sagan, sa légende, son écriture. Ce qu'il appelle "son élégance de survivre", son ennui, sa lassitude. Cela donne un petit litre verbeux, un peu snob, qui n'est pas sans rappeler la petite musique de Sagan: "...on peut continuer à dire que la voix de Sagan n'est pas une grande voix; mais on n'a plus la permission de prétendre que ce n'est pas une voix, et juste, et exacte, et claire, et profonde, et tremblante de sa grande peur vaincue."

(1) La Nouvelle Barre du Jour, c.p. 131, succ. Outremont, Outremont H2V 4M8.

(2) Flammarion.

## L'Agenda de Mère:

# "Mon cadeau à ceux qui m'aiment"

par

JACQUES RENAUD

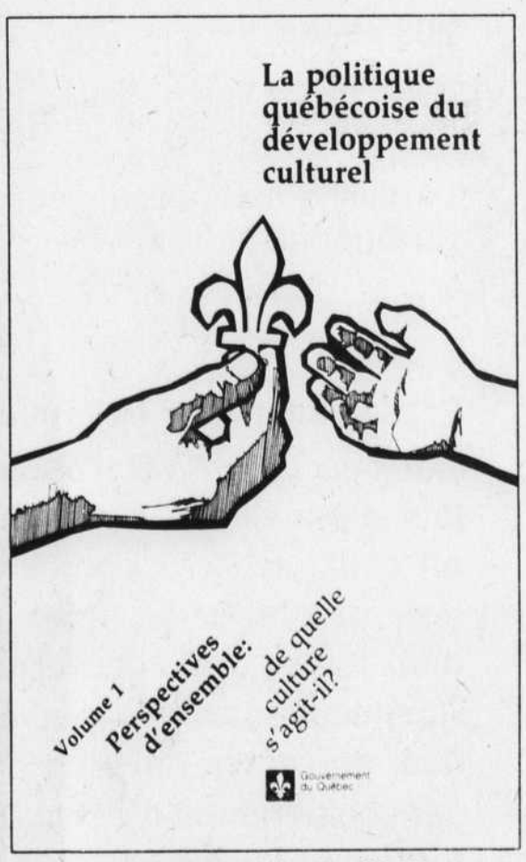
Les amateurs d'éruptions volcaniques, ceux qui connaissent ces moments de colère sans nom où l'univers entier semble trembler dans notre corps, apprécieront sans doute au plus haut point la préface vibrante, toute de lave en fusion, que consacre Satprem à l'orée du premier tome de cette luxuriante jungle du Nouveau Monde que constituent jour après jour les six mille pages de **l'Agenda de Mère.** Qui est Mère, celle qui fut semble-t-il la seule et unique passion de cet être incomparable qu'est Satprem, né occidental sous le signe du Scorpion comme Picasso, comme Abellio, signe rouge de Mars, signe des grandes révoltes et des grandes révolutions, signe de la guerre et de la subversion. L'Agenda nous fournit des éléments de réponse. Quand, à cette énergie martienne indomptable, s'allie l'amour le plus aveugle, nous obtenons d'autre part cette salutaire vibration de force diluvienne et salvatrice qu'est Satprem. Le "préféré de la Mère": j'en ai parlé en ces termes il y a délà plusieurs mois dans un article que je consacrais à sa trilogie biographique de Mira Alfasa, devenue Mira Richard par un premier mariage puis la compagne inséparable de Shri Aurobindo à l'Ashram de Pondychéry. Le **préféré**: ce n'est vraiment pas exagéré puisque la Mère elle-même lui dira que ce qu'elle lui confie au jour le jour (et qui constitue, avec les lettres que Satprem lui écrit et qui sont toutes inédites, ainsi que les réponses écrites de la Mère, la substance de tout l'Agenda) que cela qu'elle lui confie, elle n'aurait jamais pu le dire ni à Nolini, l'un des plus sages, ni même à Shri Aurobindo. Pourquoi? Le savait-elle elle-même? C'était ainsi. Et l'interdiction dans laquelle il se trouvera un jour, du jour au lendemain, de voir celle qu'il voyait chaque jour depuis près de vingt ans, interdiction venant de la part des autorités de l'Ashram, bien après la "mort" de Shri Aurobindo, peut prendre ici un sens à la fois sordide, tragique, et rempli d'enseignement pour les temps actuels et peut-être pour les siècles à venir. Elle lui confiait tout. On lui interdit l'accès à sa chambre. Elle devra quitter son corps en 1973. Satprem ira de révolte en révolte, une révolte qui se manifeste tout simplement par cette franchise qu'il a cherchée a l'être et que j'admire et cette franchise dénonce les autorités de l'Ashram en affirmant qu'elles cherchent à créer une sorte de grand "business spirituel" du genre du Vatican et de La Mecque non seulement avec l'Ashram mais aussi avec Auroville. Outrance? Tout va dans le Sens, dit-il lui-même... Une révolte soutenue qui le conduira à l'exclusion pure et



simple de son domicile, propriété de l'Ashram Shri Aurobindo. Exclusion qui juge sans procès la nature humaine elle-même, prompte à créer des églises et des inquisitions et à figer la Vérité qui, Elle, bouge, marche, avance, évolue et va là où ça respire. Qui juge sans procès tout en nous montrant peut-être de quelle manière le Christianisme, par exemple, est devenu il y a plusieurs siècles la religion hyper-organisée et hyper-ritualisée qu'elle fut. Il suffirait d'avoir le sens des affaires célestes. Contre cet abus de pouvoir c'est le grand volcan rouge, orange, incandescent de la révolution supramentale dans la matière qui gronde par la voix de cet homme qui gronde aussi parfois en nous. J'ai reconnu dans cette préface une colère, une douleur, une joie aussi et un espoir inexplicable, tout rempli de la Vie totale et pleine qui nous attend au fond du puits une colère qui m'est familière et qui me rappelle, quoique j'aie vécu ces événements de loin, ce qui semblait animer les contestataires français de mai 1968. C'était le grand chant de révolte de la Nature: respirez de tous vos poumons, le droit de vivre n'est pas un vain mot, on a heurté, masqué, défiguré la vie, laissez-la vivre sa passion la plus pure en vous, laissez-la imaginer son nouveau corps, laissez-la aimer, laissez-la créer: pour moi, dans ce chant qui s'empare parfois de nos entrailles — non seulement de notre coeur où c'est une autre histoire — il y a du mystère. Cette colère n'a plus d'objet. Cette colère, c'est de l'amour vibrant, igné, volcanique, jailli de la nuit du corps et des temps, de l'amour-colère ou de l'amour-terreur, mais en profondeur, je l'avoue, c'est pour moi du mystère. Le mystère du rougeoiement dans le noir, et du passage graduel de ce rouge à l'orange, jusqu'au jaune et jusqu'à l'incandescence aurorale de la transcendance **dans la matière, dans le corps.** Les peintres, des peintres l'annoncent qui peignent en noir et rouge et découvrent dans le noir et dans le rouge une présence étonnamment veloutée, douce, un feu, une passion profonde. On dessine des sérigraphies en noir et argent qui fascinent inexplicablement et nous réconcilient avec le fond de nous-mêmes, (Moïsette Boucher), l'on projette dans la poussière de charbon de bois comme **Béatrice Zamora** au Mexique qui peint nue et dans l'ascèse la plus complète, comme on prie une présence ignée, magique et bouleversante pour ceux qui peuvent sentir avec autre chose que leurs structures mentales; d'autres ont la vision du noir et du rouge, le noir de l'inconscience première d'où tout a jailli et qu'une passion nouvelle anime en ce moment; Chamberland chante sans équivoque ce coeur noir; tout annonce, par ce jeu de couleurs, des temps sacrés. La couverture de l'Agenda de Mère, du premier tome, du moins, est d'un rouge orangé déjà en voie de purification alchimique. Satprem a soustrait aux mains des notaires l'intégrale des entretiens qu'il eut avec la Mère (sa fille unique réclamait l'héritage alors que la Mère, qui a toujours prêché la circulation ininterrompue de l'argent affirmait la nécessité d'abolir l'héritage). Que contiennent donc ces entretiens? Mille choses. La Mère parlait de tout avec finesse, sagesse ou passion, c'était selon. Elle avait semble-t-il mille visages. Mais pour Satprem elle avait par-dessus tout celui de l'Amour Divin. Elle avait sur l'occultisme des connaissances pratiques extrêmement étendues. L'on peut suivre entre autres choses le cheminement de Satprem vers la plus haute initiation tantrique avec la bénédiction de Mira. Le dénouement du karma de Satprem, décrit parfois dans des détails extrêmement révélateurs sur la personnalité de l'auteur du **Sannyasin (Par le corps de la terre ou Le Sannyasin)** nous renseigne nous-mêmes d'une façon vivante sur la façon dont les traumatismes profonds, venus de très loin, se dénouent, sur l'état intérieur qui accompagne de tels dénouements, sur la souffrance qui accompagne ces déchirements dans l'être et sur les conséquences karmiques entre autres du suicide. L'on apprend aussi beaucoup sur le tantrisme et les passionnés d'histoire ésotérique seront peut-être comblés par l'apposition de la chronologie des événements mondiaux que le préfacier a conçue à l'ouverture de chaque année-chapitre. 1951-1960, telles sont les années que couvre ce premier tome de plus de cinq cents pages. Il est publié par **l'Institut de Recherches Évolutives,** à Paris, institut fondé par Satprem et dont les profits devraient être consacrés à faire connaître l'Oeuvre écrite et non-écrite de La Mère. Mentionnons, avant de terminer ce court article, que le tome trois de la biographie de Mère, du même auteur, a paru il y a quelque temps sous le titre **La Mutation de la Mort.** Vu le prix des livres, je peux me permettre de dire que le lecteur aurait profit, s'il a à choisir entre les deux, à lire l'Agenda plutôt que la biographie qui, toute passionnante qu'elle soit et toute vibrante qu'elle puisse être, ne vaut peut-être surtout que par l'intensité qui y vibre, justement, et ce, la préface à l'Agenda peut le lui rendre fastement. La Mère dit: "En chaque chose, en chaque atome est la Présence Divine et l'homme a pour mission de la manifester". Elle dit aussi: "Les conditions dans lesquelles les hommes vivent sur terre sont le résultat de leur état de conscience. Vouloir changer les conditions sans changer la conscience est une vaine chimère". Et de l'Agenda de l'action supramentale sur la terre, elle dira tout simplement à Satprem: "Cet Agenda est mon cadeau à ceux qui m'aiment".

CARON LIBRAIRE
LÀ OÙ ON TROUVE TOUS LES OUVRAGES DES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
La librairie à fréquenter
251 Ste-Catherine E.

Politique québécoise du développement culturel




Deux (2) volumes 4½" x 7" $2.00
Édition populaire (en vente chez votre fournisseur habituel)

Les nations modernes sont de plus en plus nombreuses à repenser leur projet culturel et à se donner une politique globale de la culture. Le Québec est lui aussi dans ce processus.
Pour qu'elle porte tout son fruit, la démocratie doit devenir culturelle autant que politique, sociale ou économique. Pour que s'actualise son droit à la culture, le citoyen doit pouvoir accéder librement et facilement à tous les biens culturels, malgré les contraintes géographiques, économiques et sociales. Il doit pouvoir utiliser pour le développement de ses talents et de ses capacités créatrices les ressources de la collectivité. Il doit pouvoir enfin participer avec ses proches, au gré de ses affinités, dans toutes les communautés dont il fait partie, à l'élaboration d'une culture vivante, qui exprime à la fois son identité et ses choix existentiels.

Deux (2) volumes 5½" x 8½" $3.00
Cette édition est en vente seulement chez l'Éditeur officiel du Québec:

**Montréal:** Complexe Desjardins

**Québec:** Place Ste-Foy ou Centre administratif "G", Rez-de-chaussée

**Trois-Rivières:** 418, rue des Forges

**Hull:** 662, boul. St-Joseph

Éditeur officiel du Québec

Les Éditions du Jour
RÉCENTES PARUTIONS



VERS UN MONDE COOPÉRATIF
de George Davidovic
«Dans cet ouvrage, le professeur DAVIDOVIC met en lumière la philosophie de la coopération, étendue dans son sens le plus large, à partir de principes, des méthodes, des objectifs et des tendances qui sous-tendent les institutions coopératives elles-mêmes en tant qu'expressions concrètes et vivantes de cette philosophie.»
(Yvon Daneau, Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins)
$5.95

DIS PAPA... C'EST ENCORE LOIN L'ALASKA?
de Francis Corpataux
Ce compte rendu d'un voyage familial en Alaska est à tous points de vue remarquable. Le récit offre un témoignage sympathique et attachant, rempli d'observations pertinentes et de renseignements intéressants sur tous les endroits visités. Si les voyageurs n'ont pas connu d'aventures vraiment extraordinaires, leur voyage en lui-même constitue une aventure originale.
$4.95

LES FORTS DE L'OUTAOUAIS
de Guillaume Dunn
Durant toute la domination française, l'Outaouais a servi de voie de communication principale entre l'est et l'ouest du pays. C'est par là que les Indiens descendaient de leurs territoires de chasse pour porter leurs pelleteries à Montréal, qu'explorateurs, missionnaires, soldats, coureurs des bois et trafiquants de fourrures gagnaient les Pays-d'En-Haut, les plaines de l'Ouest et les rivages de la Baie James.
$4.95

J'AI LE GOÛT DE VIVRE
de Isabelle Delisle
Née au Québec, Isabelle Delisle se présente comme citoyenne de l'univers. Après avoir obtenu son diplôme d'infirmière à l'Université Laval, elle part trois ans plus tard, travailler au Chili où elle besogne pendant neuf ans. Après deux années à l'Université de Paris, elle revient au pays et s'inscrit à l'Université de Montréal pour poursuivre une maîtrise en Education des adultes «Andragogie». L'auteur veut crier à tous ceux qui veulent l'entendre, qu'il n'y a pas de redescente, ni de retombée. La vie est perpétuelle croissance... SI TU LE VEUX.
$4.75

LES PETITS CAMIONS ROUGES
de Jocelyne Felx
Auteur des Vierges Folles publié en 1974 aux Editions du Jour, Jocelyne Felx nous présente dans les Petits Camions Rouges» un roman passionnant, plein d'intrigues. Qui a tué la musicienne? Tout s'embrouille au fil des doigts, non, de la fugue, et le mensonge même s'est mis à jouer une vérité, au fil des jours. COLLECTION: Romanciers du Jour.
$4.75

LETTRES D'AMOUR
de Maurice Champagne Gilbert
Ce beau livre, dont la présentation graphique est de Gilles Robert, vient remettre en place, en ces temps où l'on parle presque plus souvent de séparations et de divorces ou encore de querelles que de la pluie et du beau temps, les vraies valeurs humaines: l'AMITIÉ et l'AMOUR.
LETTRE D'AMOUR, un livre de chevet pour ceux qui aiment et qui cherchent à comprendre l'amour. Pour les collectionneurs de beaux livres.
$5.00

En vente chez tous les libraires

LES ÉDITIONS DU JOUR
5705 est rue Sherbrooke, Montréal H1N 1A7
Si vous désirez obtenir un ou plusieurs de ces volumes, prière de remplir la formule ci-dessous et la retourner avec votre chèque ou mandat-poste.

Nom
Adresse
Ville
☐ Chèque ou mandat-poste ci-joint

✓ ☐ VERS UN MONDE COOPÉRATIF $5.95
☐ LES FORTS DE L'OUTAOUAIS $4.95
☐ J'AI LE GOÛT DE VIVRE $4.75
☐ LES PETITS CAMIONS ROUGES $4.75
☐ DIS PAPA C'EST ENCORE LOIN? $4.95
☐ LETTRES D'AMOUR $5.00
Total $

AJG-177

# Louis Caron rencontre Michel Butel

par HELENE OUVRARD

PARIS — Récemment, sous les auspices du Centre culturel canadien, à Paris, avait lieu une intéressante rencontre entre Louis Caron, écrivain québécois, dont le roman, "L'Emmitouflé", paru aux Editions Laffont, a été couronné du Prix Hermès 1977 ainsi que du Prix France Canada et Michel Butel, écrivain français, qui a obtenu le Prix Médicis pour "L'Autre-Amour", roman paru au Mercure de France. On se souvient que le Prix Médicis avait été remporté en 1966 par Marie-Claire Blais pour "Une saison dans la vie d'Emmanuel".

La rencontre était animée par Jean-Louis Ezine, des Nouvelles littéraires, qui a d'abord établi un parallèle entre les deux écrivains, qui sont tous deux autodidactes, appartiennent à la génération des trente-cinq ans et ont vu l'un et l'autre couronner leur premier roman. Là cependant s'arrêtent les similarités. La discussion, placée sous le thème "Les rapports de l'écrivain à l'écriture", devait plutôt faire ressortir ce qui, à l'heure actyelle, situe différemment l'acte d'écrire selon que l'on est né d'un côté ou de l'autre de l'Atlantique. Cette différence apparaît au niveau de l'appel à l'écriture d'abord. L'acte d'écrire, qui naît chez un Louis Caron d'une sorte de poussée que rien n'appelle ni ne dirige, se présente comme un phénomène instinctif, "une marée" qu'il a appris peu à peu à ordonner. Michel Butel, lui, s'étonne que l'écriture ne soit pas généralisée et retourne la question à ceux qui la lui posent: pourquoi n'écrivez-vous pas?" Ce sont ceux qui n'écrivent pas, dit-il, qui font de l'écriture un phénomène exceptionnel, entouré d'angoisse et parfois de haine, et la rendent plus maladroite." Différence également dans l'image de l'écrivain, image qui, en France, entoure de vanité la personne de l'écrivain et l'écriture elle-même, et qui est présentement l'objet d'une entreprise de démystification, notamment au cinéma, alors qu'au Québec, comme l'explique Louis Caron, une telle vanité n'existe pas puisqu'il n'y a pas d'écrivains de grande renommée, ou du moins, pas d'image traditionnelle de l'écrivain ni de lieux, comme les cafés, où ils peuvent être sollicités à se donner en spectacle.

Passant ensuite à la publication et au choix d'une maison d'édition, Michel Butel s'en est pris aux comités de lecture, rappelant avec humeur que le grand succès d'Emile Ajar, "la vie devant soi", fut trouvé dans les poubelles de Gallimard. Bien peu de personnes, constate-t-il, possèdent véritablement le "regard" qui leur permet de voir dans un manuscrit le livre à venir, et le choix du Mercure de France fut d'abord pour lui le choix de ce regard. Quant à Louis Caron, il rappelle que pour "percer", l'écrivain québécois doit passer par un éditeur français, mais que la coédition lui paraît une formule plus souhaitable à l'heure où l'édition québécoise est plongée dans les plus graves difficultés.

La période allouée aux questions de l'auditoire fut ouverte par M. Robert Cornevin, président de l'Association des Écrivains de langue française (ADELF) et membre du jury qui, avant celui du Prix Hermès, avait attribué à "L'Emmitouflé" le Prix France-Canada.

M. Cornevin s'est élevé contre l'hégémonie des milieux littéraires parisiens, soulignant la difficulté pour tout écrivain francophone de la province ou de l'étranger de recevoir la consécration officielle de Paris, s'il n'y est pas publié, et d'être accueilli par les médias, et il a souhaité une plus étroite collaboration entre éditeurs français et québécois. D'autres questions venues de la salle ont permis de souligner la volonté de sobriété dont témoignent les deux oeuvres et de préciser davantage les rapports à l'écriture de chacun des deux auteurs, celle-ci apparaissant plus populaire et dotée d'un désir de communication plus grand chez l'auteur québécois, alors qu'elle est plus sophistiquée chez l'écrivain français. Louis Caron a alors évoqué le caractère symbolique du titre de son livre, "L'Emmitouflé", qui pourrait bien représenter un Québec fermé sur lui-même et cherchant une issue vers la parole. Quant à Michel Butel, qui a réussi le tour de force de remporter le plus intellectuel des prix littéraires français alors qu'il se définit lui-même comme un autodidacte, il précise que pour lui, c'est à l'intérieur de la phrase que tout se passe et qu'éclate en fin de compte "le coup de tonnerre". Enfin, une dernière question portait sur les sources de l'écrivain, lesquelles seraient ses propres hontes. Ce à quoi Louis Caron a répondu en précisant que ce sont les conséquences du non-engagement face au Québec actuel qui l'ont amené à se diriger vers la fresque historico-campagnarde plutôt que vers des écrits à caractère plus personnel. Michel Butel, ayant défini son roman comme "un livre d'effroi face à la violence", a déclaré que l'écrivain s'insurge contre le sort fait à chacun sur terre et que ses armes sont toujours innocentes.

# Comment investir le marché français ?

par JEAN BASILE

L'autre jour, un jeune reporter de Radio-Canada, après s'être extasié sur un livre, continua son intervention en disant, pour l'esprit: "Et qui plus est, la maison d'édition qui publie cet ouvrage n'a pas de but lucratif; elle ne veut pas faire d'argent..."

Cette phrase n'est pas nouvelle; on l'entend de tous les côtés et au sujet de n'importe quelle forme d'art quand on l'accolle à cette idée, si méprisable, du commerce. Moins "on fait d'argent" et plus l'art devient estimable! Voilà qui ravirait les producteurs de cinéma et de théâtre. Les éditeurs aussi qui se doivent de nager dans le plus parfait angélisme s'ils ne veulent pas être considérés comme des traitres à la Culture qui s'écrit toujours avec un grand "C", comme on sait.

L'échec de la participation québécoise à la Foire du livre de Nice (cf **LE DEVOIR** du 27 mai 1978) procède la même explication. Ce que l'on a voulu montrer à cette foire commerciale, ou qui veut l'être avec juste raison car les éditeurs français sont "en affaires" avant tout, c'est notre belle littérature, celle écrite par les anges par des éditeurs qui sont des anges. Deux livres de l'Hexagone avec Miron et Perrault, ce dernier pour raffermir le succès acadien remporté par Antonine Maillet voilà un an; un vieux roman d'Anne Hébert, "Kamouraska"; un nouveau roman de Marie-Claire Blais qui, aussi bien, aurait pu figurer chez Robert Laffont ou chez Bernard Grasset; trois autres romanciers.

Quant à l'édition québécoise, la sale, celle qui ne vient pas des anges, qu'elle aille se rhabiller. Ce que l'on veut diffuser en France, ce sont des "oeuvres", comme si les oeuvres naissaient d'elles mêmes, dans les mansardes. Cette vision romantique serait pitoyable si, systématiquement, elle ne remettait pas en question la question même de l'édition. En effet, les oeuvres littéraires sont, qu'on le dise ou non, le trou insondable où s'écrasent avec persévérance la plupart de nos éditeurs. Il n'est que de lire l'annonce que faisait VLB où il donnait le chiffre réel de ses ventes. Ce n'est même plus de la charité qu'il demandait; il "bumait" un trente sous sur la place publique.

Il faut se rendre à l'évidence une fois pour toutes. Le marché français est extrêmement complexe et il est aussi surchargé de livres de toutes sortes. Si l'on croit, en visitant une librairie montréalaise que l'on a devant soi toute la production française, on se trompe. On n'en voit pas ici la moitié. Comme tout marché extrêmement compétitif, et très structuré, il est difficile à approcher. Par exemple, il ne suffit que le Gouvernement institue une "agence" pour que les libraires, derniers et essentiels maillons de la vente, acceptent les livres et les mettent en bonne place. La règle est simple.. Si le livre peut se vendre, il le vendra. Si le livre est considéré, à tort ou à raison, comme un coucou, le libraire ne s'en occupera pas. De même, la littérature française en France a le support, bien organisé lui aussi, des médias qui sont extrêmement actifs pour la promotion des livres. Sans "pub", comme ils disent, pas de vente et la "pub", ce sont les amis qui s'en chargent par tout un système rayonnant de "connections", de relations, de pression. Radio, télévision, quotidiens, magazines, etc... font partie d'un réseau efficace de vente. Les éditeurs québécois n'ont pas leurs entrées dans les médias. Pas encore.

Marché commercial structuré et, dans un sens, protégé, excellente promotion par le réseau des médias, ce sont là les deux obstacles auxquels se heurtent continuellement les livres québécois. Ces obstacles sont déjà difficiles à franchir quand on propose un produit accessible, c'est-à-dire un produit facilement identifiable, un "sujet" en d'autres termes. Que dire quand il s'agit d'une "oeuvre", un roman par exemple en une plaquette de poésie? Dans ce domaine, nous sommes tout simplement en dehors du coup car, en ce qui concerne la littérature de fiction, la plus difficile à imposer au libraire et à l'acheteur, nous ne profitons pas des médias, nous ne connaissons pas le monde, nous manquons de connection. Si Marie-Claire Blais est un peu oubliée en France, comme le signale Jean Royer (cf article cité) ce n'est pas qu'elle a moins de talent, c'est qu'elle n'est pas là. Elle ne va pas aux lancements, elle n'est pas dans les cafés. ELLE NE S'OCCUPE PAS DE SES AFFAIRES et, si on ne s'occupe pas directement de ses affaires en France, autant oublier que l'on existe. Cent nouveaux romanciers de tous poils sont là, l'arme à la main et la gueule pleine de crocs ouverte pour prendre la place vacante. Ce n'est pas une image. C'est vrai.

Victor-lévy Beaulieu l'a compris qui s'est déplacé lui-même pour vendre sa salade, autrement dit ses romans. Depuis le temps qu'il attend. Flammarion s'en occupe pour l'instant. Après on verra. Bonne Chance VLB.

Mais revenons à l'édition et à la Foire de Nice. Il faudrait que l'on renonce à l'angélisme. Il faudrait que l'on accepte que l'édition québécoise est une aventure commerciale comme partout ailleurs. Il faudrait que l'on comprenne que le marché français du livre ne se prend pas à l'assaut, à coup de subventions et de voyages payés par le gouvernement (quoique ces derniers aident, j'en sais quelque chose) mais bien par une action lente et directe à laquelle nous sommes encore novices. Il faudrait que nous tentions de vendre ce qui est vendable et oublier la représentation diplomatique.

Novices? Il se trouve que j'étais moi aussi en France pour le compte des Éditions de l'Aurore, juste avant la Foire de Nice à laquelle je n'ai pas assisté notre maison ne publiant pas de romans mais vendant, avec constance et satisfaction, sa collection **Études médiévales.** Pourquoi cette collection est un succès (nous vendons au bas mot 3 fois plus en France qu'ici), c'est là question que nous nous sommes posés et que tous commerçants se poseraient. Comme la chance de survie de cette collection, que nous aimons et que nous désirons intellectuellement en richir, tient donc à la France, nous ne pouvons pas faire autrement.

La réponse est assez simple: nous ne "doublons" pas le marché français, nous ne sommes pas compétiteurs. Ce que nous proposons est relativement nouveau, pour les Français du moins.

L'Étincelle, Stanké, qui diffusent comme nous directement en France ont fait exactement la même analyse. Comme nous, avec un esprit différent, ces maisons d'éditions québécoises en sont venu à la conclusion qu'il fallait travailler en pensant aussi au marché français si l'on voulait s'imposer sur le marché français. Trop d'éditeurs croient encore qu'il faut exporter du Québécois parce que le "québécois" est à la mode en France. Le "québécois" est à la mode, oui, à condition qu'il ne s'agisse pas d'argent. Qu'on essaie de vendre un fromage québécois en France, on verra vite le résultat.

La Foire de Nice a été un échec pour les éditeurs québécois parce que ceux qui ont organisé cet événement refusent tout simplement de voir la réalité de l'édition québécoise dans son avenir qui est celui de la diversification. Le Québec a dû vivre longtemps sur quelques oeuvres, parce que ces oeuvres étaient comme le symbole d'une survivance, d'une existence, d'une identité. Une maison comme l'Hexagone est le type même de ce genre d'édition qui publie des "signes" sans se préoccuper de la comptabilité. Mais c'est une maison exceptionnelle et qui voudrait suivre son inestimable exemple se fracasserait le temps de le dire. Un événement comme la Foire de Nice devrait montrer avant tout l'éventail de notre production dans sa cohérence si on tient vraiment à montrer quelque chose. Mais, là encore, on traite finalement les éditeurs comme des enfants qu'il faut encadrer, organiser, sous l'égide paternel du gouvernement, ce papa qui nous donne la soupe à condition qu'on lui fasse honneur à l'école.

Dans ce domaine si délicat, l'expérience semble montrer que la tentative individuelle reste encore la plus rentable précisément parce qu'elle est individualisée et chacun, finalement, défend des intérêts différents dans un marché différent.

Exporter des livres est un domaine relativement nouveau pour les éditeurs. Là réside peut-être une chance d'amélioration de la profession. Il ne faudrait pas la gâcher en ennuyant les gens. Et c'est ce que nous faisons si aisément.

**UN DOSSIER CHOC:**




Un dossier comparatif sur la situation des francophones hors Québec et des anglophones au Québec.

**Disponible en librairie et à la Fédération des francophones hors Québec 1404-1, rue Nicholas, Ottawa K1N 2B6 — (613) 563-0311**

**VIENT DE PARAÎTRE**
AUX ÉDITIONS DE LA PLEINE LUNE




Le roman d'une femme qui réclame le droit de s'appartenir... qui refuse de vivre son homosexualité dans la honte et la clandestinité.

CHEZ VOTRE LIBRAIRE

LES PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

puf

**"Que sais-je?"**

*"Le Point des connaissances actuelles"*

La plus complète des encyclopédies de poche. Près de 1,800 titres couvrant tous les domaines de la connaissance.

- Philosophie - sociologie - psychologie
- Pédagogie - enseignement
- Religions - mythes
- Linguistique - philologie - littérature
- Beaux-arts
- Histoire - géographie
- Sciences politiques, économiques - droit
- Questions sociales
- Sciences pures et techniques
- Médecine - chirurgie

CHAQUE VOLUME: $2.95

Demandez le CATALOGUE THÉMATIQUE qui vous permet de constituer l'encyclopedie de votre choix

Catalogue disponible chez votre libraire ou sur demande adressée à: LES ÉDITIONS FRANCAISES Inc. C.P. 3459, ST-ROCH, QUÉBEC, QUÉ. G1K 6Z6

derniers titres parus

1707. Les méthodes de lecture
1716. Développement et tirage couleur
1719. La régionalisation
1722. La psychologie du travail
1725. Le tourisme social

*EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE*

**Voyagez avec une Petite Planète**

**53 pays dont:** Antilles - Égypte - Brésil - Grèce - Israël - Maroc - Italie - Espagne - Tunisie - Turquie - Pays bas.



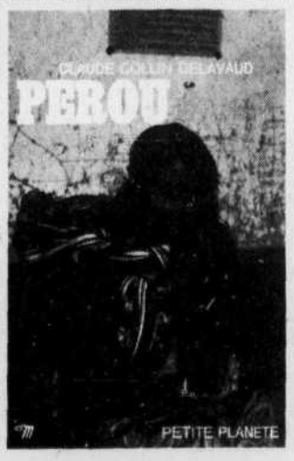






















**une nouvelle série: Villes**

HONG KONG
NEW YORK
AMSTERDAM
VENISE

Pour recevoir **gratuitement** notre catalogue des collections de poche, retournez ce coupon rempli à:

**Diffusion Dimédia inc.**
**539, boul. Lebeau H4N 1S2**
**St-Laurent, Qué.**

Nom: .....
adresse: .....
.....
Code postal: .....
Profession: .....

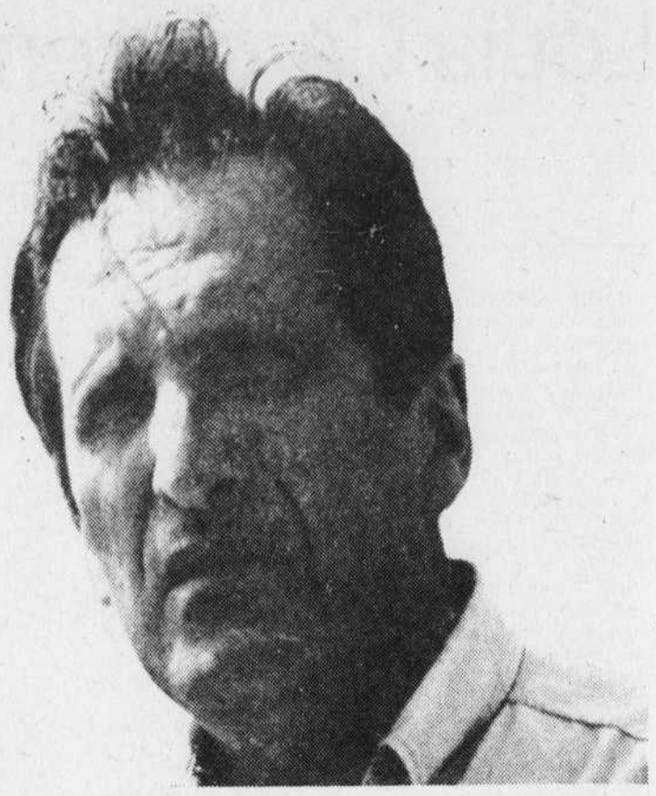
CHAQUE VOLUME $5.25
**SEUIL**

# Témoignage pour l'homme

# Nous ne savons plus qui nous sommes

par

PIERRE EMMANUEL



**Le poète français Pierre Emmanuel recevait ces jours-ci un doctorat honorifique de l'université de Montréal. Voici le texte du discours qu'il prononça à cette occasion et qui constitue un nouvel appel au poétique et au religieux contre l'anti-humanisme contemporain. Soulignons que Pierre Emmanuel vient de publier un nouveau livre de poèmes intitulé "Tu", aux édition du Seuil.**

Parmi les récipiendaires auxquels l'Université de Montréal confère aujourd'hui un doctorat d'honneur, c'est au poète qu'est dévolu l'honneur particulier de remercier l'Université de la distinction qu'elle leur accorde. Ce poète n'oublie pas qu'il compte dans cette Université et cette cité de vieux et profonds amis, et que c'est à leur fidélité qu'il doit sans doute le sens d'une aussi haute journée. Il pense aussi que, peut-être, l'énergique défense et illustration de notre langue et de nos cultures communes, qui marque si fortement votre action, a pu rendre l'Université indulgente aux efforts beaucoup plus modestes qu'il déploie dans le même ordre. Mais il n'en préfère pas moins imaginer que ce choix du poète, plutôt que du sociologue ou de l'ingénieur, doit être, de la part des autorités universitaires, une provocation délibérée.

Provocation: le poète est sommé de dire. Dans un monde où de moins en moins, pour ne pas dire jamais, on fait appel à lui en tant que tel pour délibérer des grandes orientations de l'homme, l'honneur qui lui est fait a quelque chose de paradoxal, qui semble exiger de lui une légitimation. Et voici qu'il se souvient des vers d'un autre poète, de Saint-John Perse dans **Exil:**

Etranger, sur toutes grèves de ce monde, sans audience ni témoin, porte à l'oreille du Ponant une conque sans mémoire:

Hôte précaire à la lisière de nos villes, tu ne franchiras point le seuil des Lloyds où ta parole n'a point cours et ton or est sans titre...

"J'habiterai mon nom" fut ta réponse aux questionnaires du port. Et sur les tables du changeur, tu n'as rien que de trouble à produire.

Comme ces grandes monnaies de fer exhumées par la foudre..."

Etrange légitimation que celle-là, légitimation par la différence, par le caractère **autre**, étranger, de la parole qui n'a point cours. Légitimation qui est une revendication d'être autre, radicalement: de dire autre chose de l'homme; de dire, peut-être, la seule chose importante à l'homme, sur l'homme. Et cela en un temps où tout est dit sur l'homme, où l'homme connaît tout de lui-même; hormis cette chose qu'il ne connaît pas parce qu'il connaît tout, parce qu'il connaît trop: L'impatience, apparemment infondée, de passer outre au savoir pour atteindre immédiatement l'essentiel, on la trouve presque identiquement formulée chez tous les poètes qui se croient vocations de dire l'homme. Et en même temps que leur certitude de leur singulier devoir d'état, tous constatent ou confessent, la précarité de leur condition poétique, voire les doutes que parfois leur inspire une identité qui n'a d'appui qu'en elle-même, une identité sans passeport...

Les problèmes humains d'aujourd'hui — et tout est problème aujourd'hui — sont affaire de spécialistes. Ces derniers, dans les séminaires, symposiums, conférences, qui les rassemblent en tout endroit de la planète, ont mis au point un rituel de l'humanisme contemporain, un système véritablement oecuménique d'informations non sur la nature de l'homme, mais sur ses comportements et leur probable uniformisation. Uniformisation par une technologie dont le monopole semble irréversible, par des sciences humaines dont l'ensemble constitue de plus en plus un champ idéologique quasi planétaire, par des moyens de communication de masse dont l'effet réducteur, sensiblement identique dans tous les pays industrialisés, accélère d'une manière parfois redoutable la cassure de civilisation dans les pays de culture traditionnelle. Quel que soit le jugement des hommes de science et l'action sur la valeur des transformations qu'ils voient s'opérer, ils admettent que, objectivement, l'évolution humaine a les plus grandes chances — ou les plus grands risques — de s'effectuer selon un scénario que je qualifierai de totalitaire. Comme l'écrit l'écrivain polonais Casimir Brandys, dans son livre intitulé significativement: **En Pologne, c'est-à-dire nulle part,** (non-lieu, hélas! aisément transposable);

"Vous, pourriez rétorquer que les enquêtes, les tests, les statistiques, tout cela, c'est l'école moderne de l'information sociale. A moi, ils m'apparaissent par instants comme la nouvelle école de l'esclavage. Dans les revues sociologiques, vous apprenez que cinq millions d'individus ont le même salaire, les mêmes besoins, les mêmes idées et les mêmes rêves que vous. Vous avez dès lors une conscience à sept chiffres, c'est un numéro qui vous tient lieu de personnalité."

Cette voix-là, vous ne l'entendez presque jamais dans les réunions qui se veulent sérieuses sur l'homme. C'est la voix de la personne humaine dans sa radicale singularité. Quand, par le plus grand des hasards, un tel individu déguisé en journaliste, ou en écrivain politique, en spécialiste des questions socio-culturelles, en responsable d'un organisme de télévision, arrive en contrebande jusqu'au micro et profère du haut du pupitre ces évidences aussi banales qu'intolérables, un ange passe, que nous appelons l'Ange de la Subjectivité. La visitation de cet ange peut surprendre, irriter ou ravir pour un instant, mais elle ne laisse pas de traces. C'est que ce sont là des choses dont on ne parle pas entre gens objectifs et compétents, soucieux de faits, de lois, ou tout au moins de généralisations efficaces.

Une pudeur massive, universelle, agissant chez les hommes d'aujourd'hui dans l'expression de leur existence sociale, refoule en chacun d'eux cette partie honteuse de lui-même, son être propre, sa défaillante identité. A force de se définir uniquement par rapport à ses activités collectives, il ne se connaît plus. De cette ignorance procèdent quelques-unes des maladies de l'époque, à commencer par la plus grave, la désappropriation progressive de la personne en faveur d'une conscience collective uniformisée dont l'individu n'est plus que l'instrument et le support. Au mot: **personnel**, s'est ainsi substitué, avec une nuance intellectuellement péjorative, le mot subjectif qui invalide ce qu'il qualifie au mot **personne**, aucun autre ne semble plus correspondre, et il devient même de plus en plus difficile, en des questions aussi essentielles pour l'avenir de l'humanité que celle des droits de l'homme, de savoir de quel homme et de quels droits il s'agit selon le camp idéologique auquel on appartient. Le vocable **d'idéologie** frappe lui-même de suspicion radicale toute pensée cohérente sur l'homme aussi bien que toute vision que sa faculté intuitive lui suggère de soi. Religions et philosophies rejoignent les mythes au débarras de l'histoire. D'une histoire qui, comme toutes les sciences humaines, tend à réduire le fait humain à l'ensemble des phénomènes par lesquels il se traduit.

Or, il faut bien se rendre à l'évidence: il est aujourd'hui de moins en moins possible de parler de l'homme à mesure que nous le connaissons mieux. C'est comme s'il fuyait la connaissance qui s'évertue à le saisir; comme s'il avait inventé des marges, des lieux autres, des caches parfois périlleuses pour éluder cette rigoureuse définition sociale où tant d'esprits de bon vouloir travaillent à l'enfermer pour son bien. Où tant de bureaucrates d'un pouvoir anonyme tendent aussi à le maintenir par souci de sécurité et d'ordre. Le plus remarquable est que ces grandes machines sociales fonctionnent déjà, ou risquent de fonctionner en dehors de ceux qui croient qu'ils les contrôlent; elles ont acquis par leur fonctionnement une autonomie peut-être irrépressible, et sont en passe de devenir, comme l'a bien vu l'un des grands auteurs du Samizdat, Alexandre Sinoviev, de véritables systèmes clos, des états de la nature, obéissant à leur seule logique indépendante de l'esprit humain.

Et parce qu'un tel état devient de plus en plus naturel et irrésistible, le choix individuel, semble-t-il, est ou bien de s'y intégrer entièrement, au prix de mutilations inévitables; ou bien de le refuser comme milieu naturel tout en poursuivant une existence marginale, qui peut prendre toutes les formes depuis la plus haute activité contemplative jusqu'à la violence spirituelle la plus crue. C'est un choix qui s'accomplit sous nos yeux, et qui peut tenter les plus sages comme les plus violents. Mais c'est un choix désespéré qui remet à plus tard, ou tient pour vaine, la question inhérente à la personne humaine: être homme, est-ce l'être seul et en soi, ou bien en tous et pour tous?

En tant qu'espèce considérée comme ensemble de phénomènes naturels, l'homme est entièrement immanent et sa loi implique la destruction de ses vagrants, de ses anormaux, de ses solitaires. En tant que personne humaine, l'homme est transcendant à son propre phénomène; sa valeur ultime, sa fin, est dans la réalisation dont il est capable de l'humanité en lui; et cette fin est un progrès, une ouverture à l'in-fini, à cette part de l'homme qui n'est pas encore.

Voilà ce que dit le poète. Et il dit encore, par la voix de Saint John Perse dans **Vents:**

"Se hâter! se hâter! témoignage pour l'homme!"

Comme si l'urgence du témoignage sur la transcendance humaine allait de pair avec l'accélération en sens contraire, dans le sens de l'immanence bloquée, de l'histoire planétaire du XXe siècle dont il nous suffit aujourd'hui de notre journal quotidien pour constater à la fois l'évolution et le risque d'entropie.

Si nous étions seulement aux prises avec le système des pays super-industrialisés, la question serait, en somme, celle d'une civilisation qui, faute d'avoir maintenu et renouvelé ses valeurs à travers son développement technologique, semble s'affaisser dans son vide spirituel tout en continuant à fonctionner par la fatalité de ses mécanismes. Nous n'échapperons pas à une critique radicale de notre société, de ses formes économiques, de ses structures de pouvoir, de ses faux biens et des fantasmes qu'ils engendrent, de son arrogance trop affichée et de son insécurité fondamentale devant ces expériences essentielles que recouvrent des mots tels que l'amour, la liberté, le risque, la guerre, l'âge, le néant, la mort.

Mais nous ne pouvons faire l'économie d'une autre question: celle posée par la multitude qu'une enquête du Washington Post appelle la **majorité globale**, composée des milliards d'êtres que la précarité quasi absolue de leur existence empêchera toute leur vie d'atteindre au statut de personnes humaines, bien qu'ils soient nos frères en humanité. Ces milliards ne font pas que croupir dans leur misère définitive: ils se meuvent sur la planète qu'ils déséquilibrent globalement. Une partie de notre action à leur égard consiste à leur vendre notre technologie, nos armes et nos médias, et souvent l'idéologie qui s'y attache, sans souci de leur évolution à long terme et des grandes ruptures, des grandes fractures, qui s'y laissent pressentir:

"Se hâter! se hâter! Témoignage pour l'homme!" vaut aussi pour ce vaste grouillement. Et Saint-John Perse, homme des grands espaces historiques, contemplateur de la forme totale de l'histoire, savait bien ce qu'allait entraîner l'immense conflit technologique et idéologique qui dure depuis plus d'un demi-siècle et que nous vivrons encore longtemps.

Faut-il dire que, si nous ne maîtrisons pas davantage cette crise spécifique de l'homme, c'est que nous manquons d'imagination? Il peut paraître dérisoire qu'un faiseur de vers mette en cause ce manque d'imagination alors qu'elle est si évidente, si stimulante, dans notre univers scientifique en tant que tel. Je crois simplement qu'elle s'applique de moins en moins à l'homme et de plus en plus à ses produits, et que notre véritable manque est celui d'une conception unitaire de **l'être** dans toutes ses puissances. Nous ne savons plus qui nous sommes; nous avons substitué à notre intuition globale la connaissance de nos mécanismes de fonctionnement. Le refus de toute reconnaissance du fait spirituel dans l'homme a dégradé notre idée de la culture, non seulement dans notre civilisation, mais dans les civilisations traditionnelles que nous avons contribué technologiquement à détruire tout en prétendant archiver les formes culturelles qui s'effritaient sous nos coups. Nous avons tenu, et continuons de tenir, le monoïdéisme de notre civilisation mécaniste et marchande pour la seule logique probable de l'évolution planétaire de l'an 2000. Et nous fabriquons par centaines de millions chaque année, dans nos écoles et établissements universitaires, des jeunes gens et des jeunes filles intellectuellement unisexués pour répondre non pas à la logique de l'homme mais à celle de ses systèmes.

Depuis longtemps la conviction de cette impasse n'a cessé de me hanter. J'ai présidé des commissions de réforme, des conseils de développement, institués justement parce que la société pressent la nécessité de changer, et que cette nécessité doit mettre en jeu l'esprit, l'histoire, la culture. Mais la crainte d'un bouleversement trop grand, d'une conception trop neuve et trop peu neutre, fait qu'on s'arrête toujours aux idées de surface.

C'est une chose pour un pédagogue de dire: nous sommes un être social et doué de raison. C'est est une autre de poser en principe: Dieu est en nous. La première assertion tranquillise et asseoit l'enseignement, le choix social, la structure hiérarchique, sur des bases qu'aucune réforme de détail n'ébranlera. La seconde, qui marque l'étendue de la singularité potentielle en tout être dès sa naissance, commande une tout autre attitude envers cet être en voie de découverte et d'intégration qu'est l'enfant ou l'adolescent, une autre attitude envers le mystère du monde. La subjectivité prend ici le pas sur l'objectivité; la personne sur l'individu social. Le corps, le sens, font partie intégrante de l'intelligence: la sensibilité, l'affectivité, sont des forces de compréhension, de relation, qui contribuent à la création et au développement du milieu ouvert qu'est l'école, dans son rapport avec le monde extérieur autant qu'avec la culture; enfin l'imagination devient la faculté prospective qui figure l'homme en avant de lui-même et lui ouvre l'espace virtuel de l'avenir, l'espace poétique de l'être. Ces idées sont à la base d'une pédagogie aisément définissable: si elle n'est pas mise en pratique, c'est que la société n'est pas prête pour les ébranlements qu'elle lui imposerait.

Le rôle des institutions académiques internationales comme l'Université de Montréal n'est-il pas de lutter contre la segmentation des connaissances, qui, tout en accroissant la complexité de la société, rend l'homme moderne de plus en plus simpliste, de moins en moins conscient de lui-même, de moins en moins capable de s'unifier? L'Universalité de la culture, avant d'être dans le déploiement des manifestations extérieures de la société, est d'abord au coeur de chacun. Elle est dans notre capacité d'être présents tels que nous sommes au destin commun de cet homme total dont nous croyons être de moins en moins responsables à mesure que nous nous soumettons davantage à sa fatalité. Je suis convaincu, bien que j'ignore par quelles épreuves, peut-être martyrielles, nous devons passer pour y parvenir, que la conquête de cette universalité dépasse de très loin les pouvoirs de la raison conceptuelle et suppose une nouvelle métaphysique du coeur humain. Du **coeur** non point à côté de la raison, mais intégrant celle-ci dans une appréhension unitaire de l'homme et du monde. Dans l'élaboration de cette vision qui donnera un nouvel espace à l'espèce, une nouvelle raison à l'homme de croire à son humanité, la tâche de l'esprit religieux et du poète sera tout aussi importante et aussi concrète que celle de l'homme de science, et peut-être première par l'intuition. Ainsi les inventions de l'homme contemporain, les admirables échappées que lui ouvre la science seront-elles assumées aux fins créatrices les plus hautes, où le savoir prendra sa vraie valeur. Purifiées par cet étrange passage à vide qu'est l'anti-humanisme contemporain, ces fonctions gratuites et sacrées que sont le poétique et le religieux pourraient bien être les éléments constitutifs d'une nouvelle pédagogie, destinée à éveiller et à fortifier la conception intégrale de la forme humaine, l'expérience globale du coeur. Tâche, j'en suis sûr, qui tenterait beaucoup de pédagogues, s'il leur était dès maintenant possible d'entreprendre sur eux-mêmes cette authentique exploration, cette redécouverte du lien vital entre l'être intime et l'homme cosmique, qu'il leur faudrait enseigner. "Se hâter! Se hâter! Témoignage sur l'homme!" est un appel dont ils sentent les premiers l'angoisse et l'impatience; car ce sont les enfants, les adolescents, les coeurs jeunes, notre part non blasée, éternelle, qui feront naître cette intériorité universelle, cette universalité intérieure, à laquelle les adultes se refusent de croire bien que tout en eux crie leur manque de sens.

MAINTENANT DISPONIBLES CHEZ CARON LIBRAIRES 251 Ste Catherine E.
TOUS LES OUVRAGES DES
PRESSES DE L'UNIVERSITE LAVAL
PRESSES DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL
PRESSES DE L'UNIVERSITE DU QUEBEC

vient de paraître
Jean Éthier-Blais
Petits poèmes presque en prose
Coll. Sur Parole
éditions hurtubise hmh
380 ouest st-antoine montréal

frédérique hébrard
Un roman qui donne envie de vivre


Par l'auteur de la DEMOISELLE D'AVIGNON et de UN MARI C'EST UN MARI, un grand roman profond et grave qui laisse le goût du bonheur aux lèvres.
En vente dans toute bonne librairie du Québec
flammarion LTÉE

café
Cours autodidactique de français écrit
**Écrire sans faute**
Lettres, rapports, procès-verbaux, mémos, notes
**Sans aller à l'Université**
L'Université vient à vous par courrier
**Sans perdre de temps**
Le **café** est un cours individualisé et informatisé
*(aucun diplôme n'est requis pour l'inscription)*
**S'informer maintenant**
Téléphoner au: (514) 343-7393
ou
**Envoyer le coupon-réponse à:**
Université de Montréal
**café**
C.P. 6211, succursale A
Montréal, (Québec)
H3C 3Y9
**Je désire recevoir les renseignements et le formulaire d'inscription.**
Nom/prénom
Adresse

Lire Quinze c'est choisir plus
robert marteau
l'œil ouvert
Quinze / prose entière
Le présent livre est constitué de textes que le poète et romancier Robert Marteau a écrits sur les artistes québécois d'aujourd'hui. Le recueil dévoile un dessin: accueillir dans l'écriture l'émotion que l'oeil suscite devant les ouvrages plastiques.
Dans une première partie, Célébrations, l'auteur se voue à explorer des oeuvres déjà hautement affirmées tant par la facture que par le pouvoir poétique. Dans une seconde partie, intitulée Promenades, Robert Marteau se livre, et nous livre avec lui, à l'imprévu, à la surprise, en se tenant attentif à ce qu'il découvre dans les galeries de Montréal et des alentours.
Vous pouvez vous procurer ce livre dans toutes les bonnes librairies ou en retournant le coupon ci-joint
Les Editions Quinze, 3465 Côte-des-Neiges, suite 50, Montréal, Québec H3H 1T7 10-6-78D
Nom
Adresse
Ville Code postal
ci-joint $4.95
☐ MANDAT ☐ CHEQUE
☐ Master Charge ☐ Chargex
N°
Signature
Quinze

# Un processus thérapeutique nouveau

par

CHRISTIAN ALLÈGRE

**Stress et Biofeedback, Théorie et pratique de la rétroaction biologique, par Barbara B. Brown, Éditions de L'Étincelle, Montréal — 1978, 290 pp., traduit de l'américain par J.-P. Schetagne, avec une préface de Hans Selye.**

"La nature, écrit Hippocrate, trouve pour elle-même les voies et moyens, non par intelligence; (...) La nature, sans instruction et sans savoir, fait ce qui convient" (1). En quelques mots, Hippocrate introduit (outre le concept de "nature") le concept d'autothérapie, d'auto-guérison, et aussi la définition d'une machine cybernétique auto-régulée, à la limite, il est vrai, de la simplification. Mais il n'en faut pas plus ici pour situer notre propos: expliquer comment, en possession des informations nécessaires, un être humain peut influer sur sa propre physiologie pour la régulariser, et ultimement se guérir soi-même.

Imaginez-vous en train de manger. Au bout d'un certain temps, une sensation générale de votre corps pénètre votre psychisme et vous savez que "c'est assez" (la faim est assouvie). Cette sensation générale de votre corps qui vous indique (entre autres) la satiété, et qu'on nomme Cénesthésie, peut recevoir le nom de **feedback**: il s'agit bien en effet d'une information qui a émané d'une source en train de vivre un processus et qui revient à cette source. (La métaphore anglaise est presque intraduisible: la source est alimentée par en arrière littéralement). Ce schéma porte le nom de boucle cybernétique. Ce qui se passe lorsque cette information revient à sa source, c'est qu'elle informe la source sur l'état et la progression du processus en cours (manger) et la source (votre corps) utilise cette information pour "décider" d'arrêter, ou de continuer le processus en cours. Dans notre exemple (manger) le corps opère cette régulation entre deux limites: la faim atroce et la satiété repue. C'est une propriété des systèmes auto-régulés que de "connaitre" leurs limites. Bien sûr les mots "décider", "connaître" semblent abusifs...

Mais l'exemple de la faim est un exemple ultra-simple de biofeedback, de feedback biologique, ou rétroaction (un mot horrible qui ne traduit pas le sens exact puisque l'action ne parcourt pas le chemin inverse; et qui escamote complètement l'aspect "alimentation"). Le livre du Docteur Barbara Brown recèle bien d'autres merveilles et bien d'autres promesses.

La technique du biofeedback consiste essentiellement à suivre l'une de vos fonctions physiologiques à l'aide d'un instrument approprié qui, par l'intermédiaire d'électrodes ou de convertisseurs, recueille l'information sur des activités physiques tels le rythme cardiaque, le tonus musculaire, la pression sanguine ou les ondes cérébrales. (Pour le rythme cardiaque, c'est un électrocardiographe; pour le tonus musculaire, c'est un électromyographe, etc...) Cette information est alors amplifiée, puis reprise par l'instrument qui la porte sur un écran ou la transforme en signaux (lumineux) qui "traduisent" en quelque sorte votre fonction physiologique, de manière à ce que vous la voyiez — ceci est très important — que vous la voyiez en train de se produire sous vos yeux: vous voyez la courbe de vos battements cardiaques, vous voyez les variations de votre pression sanguine ou de votre température corporelle. Ainsi donc une information en provenance de votre corps vous est "ré-alimentée". Cette information passe par vos yeux dans votre cerveau. Barbara Brown dit que si votre cerveau a confiance et un désir de modifier ce qu'il voit sur l'écran lumineux (ou d'après l'aiguille sur le cadran), il peut le faire/ "un mécanisme mental est entré en jeu pour influencer l'activité physiologique". Vous voilà donc transformé en **ingénieur** de votre propre physiologie (ce qui correspondrait d'ailleurs à la définition que Wiener donnait de la cyberntique: une théorie de **l'ingénierie** ("control") et de la communication chez l'animal et dans la machine).

Mais n'allez pas croire trop vite qu'il suffit de s'asseoir devant une des nombreuses machines de mesures physiologiques (à feedback, pour nous) de vous brancher, disons, le pouce de la main droite et de penser très fort que vous voulez que la température de votre pouce augmente. Non, ça ne marche pas comme ça. Ce que vous devez faire, en fait, c'est de **laisser passer** l'information biologique en provenance de la machine à biofeedback. Il faut en fait se laisser aller, penser simplement sans effort spécial ni concentration exagérée à toute l'opération, à votre souhait. Il faut généralement plusieurs essais, il faut se détendre, mais on peut atteindre un résultat plus rapidement qu'avec la méditation transcendantale, par example.

Dans les limites de cet article, il ne peut être question d'énumérer et d'expliquer les différents traitements possibles. Barbara Brown nous apprend que le biofeedback musculaire, par exemple, a permis de traiter des problèmes émotifs, comme l'anxiété, les phobies, différents types de maux de tête, le trac, l'aphonie, l'insomnie, l'alcoolisme, l'usage abusif des drogues, la dépression accompagnée d'anxiété; des problèmes psychosomatiques, comme l'asthme, l'hypertension, le bruxisme (grincement des dents), les troubles intestinaux (ulcères, colites...), les troubles menstruels; des problèmes physiques enfin, telles les douleurs musculaires, les blessures aux nerfs et aux muscles, l'hyperkinésie et la dyskinésie, la paraplégie, la paralysie cérébrale, la migraine, la dystonie, la dysphonie... Barbara Brown ne prétend pas tout avoir découvert: elle ne sait pas exactement pourquoi ça marche, mais elle constate que ça marche. Le chapitre 9 de son livre donne le processus complet d'un traitement type, en clinique. Elle cite plus de deux cents communications scientifiques qui étayent son propos. Et elle prend beaucoup de précautions à la fois dans les termes qu'elle emploie et dans l'examen des conditions qui permettent que "ça marche".

La plupart des processus qui l'ont amenée à la découverte du biofeedback sont décrits dans son premier livre: **New mind, New body,** non encore traduit (2). C'est là qu'elle explique ses premières experiences avec la température de la peau, joliment appelée "skin talk",avec les muscles, les battements cardiaques, la pression sanguine, les ondes alpha du cerveau. Tout ce matériel est repris dans "Stress et biofeedback" avec en plus une évaluation médicale de ce qui marche réellement. Des chapitres sont consacrés à la rééducation neuromusculaire, l'utilisation de la relaxation, le biofeedback gastro-intestinal, cardio-vasculaire, etc... Un appendice donne certains éclaircissements sur l'appareillage ainsi qu'une liste d'adresses de fabricants (américains seulement) d'appareils de biofeedback. Un autre appendice donne les procédés d'évaluation, un échantillonnage et des exemples de configurations normales d'électroencéphalogramme et autres grammes.

Du stress il est peu question comme tel. Il en est question au sens où Hans Selye l'utilise dans sa préface pour définir le travail de Barbara Brown **"une thérapie essentiellement non spécifique pour parvenir à maîtriser le stress d'origine psychologique en développant la sensibilisation à certains indicateurs du stress tels que les modifications du rythme cardiaque, les augmentations de la pression musculaire, ou encore toute une série de combinaisons de ces derniers éléments."**

...Une technique pour contrer les effets (d'un type) du stress. Nous avons là l'un des ouvrages médicaux les plus importants des années 70 et il faut remercier l'éditeur et le traducteur de nous en donner l'avantage, d'autant plus que ce qui est offert en même temps qu'une superbe technique médicale, c'est une nouvelle relation thérapeute-patient et une redéfinition de leur fonction et de leur apport dans cette relation. Tout ceci est abordé dans le premier chapitre de l'ouvrage, intitulé: qu'est-ce que le biofeedback?

À première vue on pourrait penser en effet qu'il s'agit d'un apprentissage à la Pavlov, consistant à donner une information positive (le résultat espéré) au patient seulement quand elle a effectivement lieu. Mais il n'en est rien: le patient est en constant feedback avec son propre corps, il le suit sur l'écran ou l'aiguille. Cette dernière information est de type analogique, tandis que la première est de type digital (oui-non, ou zéro-un, numérique). Le résultat final, après apprentissage, est de pouvoir exercer à volonté, quand besoin il y a, stress par exemple, un contrôle régulateur sur soi-même.

Dans tout ça Hippocrate est un peu pris de vitesse, sans doute, mais il reste bien vrai que: "natura sanat, medicus curat".

(1) Épidémies, V, 315, par. 1
(2) Barbara Brown, **New Mind, New Body, Bio-feedback: New directions for the mind**, Harper & Row - 1974, Bantam edition (de poche) - 1975.




vlb éditeur **UNE FIN DE SAISON REMARQUABLE!**



**Les dernières fiançailles**

dossier établi par Gilles Marsolais sur un film de Jean-Pierre Lefebvre

En coédition avec les Éditions le Cinématographe, un document essentiel sur une oeuvre qui a fait l'unanimité. Abondamment illustré.

108 pages grand format **$4.50**




**Les animots en fuite**

de Marie-France Dubois

Le roman d'une femme hybride fuyant le pays d'usure pour faire naître la grande liberté créatrice.

200 pages - **$6.50**

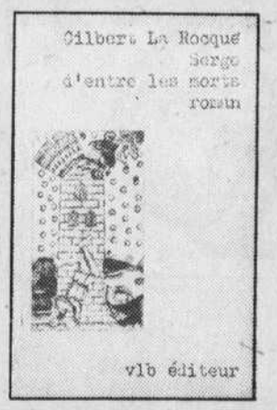



**Les Petits chevals amoureux**

de Michel Garneau

De la belle ouvrage. Un recueil de poèmes qui a valu à son auteur le Prix du gouverneur-général (qu'il a refusé).

96 pages - **$4.50**




**Serge d'entre les morts**

de Gilbert LaRocque

Un roman dense dont Gérard Bessette a dit qu'il était l'ouvrage le plus important de ce romancier. Un livre qu'on découvre.

160 pages - **$5.95**




**Bar Salon**

dossier établi par Pierre Latour sur un film d'André Forcier

En coédition avec les Éditions le Cinématographe, un document essentiel sur un film interprété magistralement par Guy L'Écuyer. Abondamment illustré.

120 pages grand format **$4.50**




**Les Ouimetoscopes**

de Léon-A. Bélanger

La biographie de Léo-Ernest Ouimet, pionnier du cinéma québécois. Illustré par une centaine de photographies de l'époque. Un accueil unanime.

256 pages - **$9.95**




**Les faux brillants**

de Jean-Claude Germain

Le premier boulevard québécois écrit par F.G. Marchand, Premier ministre du Québec, et paraphrasé par Jean-Claude Germain. Une pièce qui a connu et connaît un grand succès. Illustré.

300 pages - **$6.50**




**Polyphonie. Roman d'apprentissage**

de Philippe Haeck

Une rétrospective des poèmes écrits par Haeck depuis 1970. "L'événement littéraire de l'année". (Robert Melançon, *Le Devoir*).

320 pages - **$9.50**




**Le temps d'une chasse**

dossier établi par Gilles Marsolais et coll. sur un film de Francis Mankiewicz

En coédition avec les Éditions Le Cinématographe, un document essentiel sur un film qui cerne avec une justesse étonnante le vrai visage du Québécois moyen. Abondamment illustré.

170 pages grand format **$5.50**




**Contes et récits**

de Faucher de Saint-Maurice présentés par Serge Provencher

Le premier ouvrage de Faucher de Saint-Maurice dont VLB Éditeur entreprend la ré-édition des oeuvres complètes. "Des contes et récits absolument fascinants", (Jacques Larue-Langlois, *Le livre d'ici*).

320 pages - **$8.95**




**Sagamo Job J**

de Victor-Lévy Beaulieu

Le troisième volet des *Voyageries*. "Victor-Lévy Beaulieu arrive au seuil de sa maturité d'écrivain". (Robert Mélançon, *Le Devoir*).

212 pages - **$6.50**




**Dictionnaire de la langue québécoise rurale**

de David Rogers

Un best-seller. Quelques milliers de vieux mots québécois venus du terroir. Une citation suit chaque définition ... fascinant à lire. Abondamment illustré.

260 pages - **$9.95**

vlb éditeur

5860 est Gouin
Montréal-Nord
H1G 1B6



**UNE OFFRE SPÉCIALE**

Avec tout achat de $15, VLB ÉDITEUR vous offre un livre gratuit, que vous pouvez choisir parmi les ouvrages ci-haut mentionnés.

**BON DE COMMANDE**

Je désire recevoir les ouvrages suivants : .....
.....
Mon chèque ☐ Mon mandat ☐ au montant
.....
Je désire recevoir le livre gratuit suivant:.....
.....
Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Code postal .....

# Meunier, tu dors ton moulin ne tourne plus

par ALAIN DUHAMEL

Une chanson ancienne de chez nous interpelle un meunier, lui reprochant de dormir puisque son moulin va trop vite, va trop fort.

Aujourd'hui, les grands du commerce et de l'industrie ont imposé le silence aux bâtiments seigneuriaux de l'ère pré-industrielle au Québec. Meunier, tu dors, ton moulin ne tourne plus.

Il ne nous reste de toi, qui fut homme important, presque un notable, que cette chanson, quelques vieux bâtiments et une histoire que nous commençons à peine à connaître.

C'est donc oeuvre utile que Madame Francine Adam-Villeneuve et M. Cyrille Felteau ont accomplie en publiant récemment, aux éditions de l'Homme, **Les moupersistance de certaines tradi-Laurent,** car elle nous présente, enfin, un aspect important, mais négligé, de notre histoire, plus particulièrement de cette histoire de la vie quotidienne encore enfouie dans des archives et dont nous ne connaissons que des soupçons par l'imagination des conteurs, des chanteurs et par la persistance de certaines traditions.

"Sans doute plus conscients que d'autres des lacunes de notre information ou de notre éducation, dans ce domaine, écrit Cyrille Felteau, les auteurs de cet ouvrage veulent contribuer non pas tant à la "résurrection" qu'à la réhabilitation de ces grands "oubliés" de notre passé collectif".

L'ouvrage n'a pas les prétentions des inventaires systématiques que le ministère des Affaires culturelles entreprend et tarde toujours à terminer. Les auteurs ont entrepris plutôt un recensement dans un territoire compris entre la Pointe-du-Lac et la Rivière-du-Loup, des deux côtés du fleuve Saint-Laurent. Ils ont retenu 22 lieux.

"L'enquête approfondie que l'on mena sur l'histoire de chacun, des origines à nos jours, projeta tout d'abord à nos yeux une vive lumière sur tout un pan mal connu de notre passé. Dans un secteur peu exploré, nous allions de découverte en découverte. La recherche, la compilation et l'analyse de milliers de documents authentiques, relatifs à ces moulins et à quelques seigneuries dont ils dépendaient (...) nous permirent de pénétrer la vie de nos ancêtres, seigneurs et censitaires, dans ce qu'elle avait de plus quotidien, de plus concret, de plus humain en somme".

Le lecteur fera vraisemblablement, comme les auteurs, des découvertes à tous les chapitres, tantôt sur les qualités architecturales ou mécaniques des bâtiments, tantôt sur les propriétaires ou sur les locataires. Chaque chapitre se présente comme un reportage, distinct des autres.

Dans ce genre d'entreprise, il aurait été tentant de répéter des détails communs à tous les bâtiments. L'ouvrage se serait alors présenté comme une série de fiches analytiques dans lesquelles les chercheurs auraient tout simplement rempli des carreaux. Les auteurs ont évité cette tentation et ont fait l'effort de dégager, dans chaque cas, des aspects significatifs et particuliers, lesquels, les uns à la suite des autres, composent un portrait général de l'histoire des moulins à eau. La lecture se poursuit donc agréablement d'un moulin à un autre, chacun nous réservant sa part d'étonnement.

Parmi les découvertes intéressantes de cet ouvrage, il convient de souligner "Les règles générales pour la conduite des moulins". Les auteurs ont retracé dans les archives du Séminaire de Québec un texte, vraisemblablement rédigé par un Sulpicien, comportant 70 articles, sur les règles de morale, du commerce, d'entretien et de discipline dans les moulins. Un meunier célibataire, par exemple, ne pouvait tolérer dans le bâtiment des filles ou des femmes "à moins que l'âge ne lève tout soupçon et ne donne pas occasion aux habitants de tenir de mauvais propos"!

**Les moulins à eau de la vallée du Saint-Laurent** comprend en tête de chaque chapitre une carte géographique indiquant les routes pour se rendre sur place visiter les moulins, rencontrer dans quelques cas les derniers meuniers ou encore ceux qui ont sauvé ces monuments. Il arrivera, malheureusement, que le visiteur se trouvera seul devant un bâtiment abandonné et dans un état de délâbrement avancé...

Les auteurs ont eu la bonne idée d'ajouter à la fin de leur ouvrage trois lexiques: celui du régime seigneurial, celui des termes français relatifs aux moulins et celui des termes relatifs aux moulins en usage au Québec. Avec le chapitre de M. Louis-Philippe Bélanger sur le fonctionnement des moulins à eau, l'ouvrage devient donc un document complet, riche et particulièrement intéressant à lire.

D'autant plus que l'éditeur a fait un effort de présentation. Les éditions de L'Homme n'en sont pas à leur premier ouvrage sur l'un ou l'autre des aspects de notre patrimoine. Cependant, dans d'autres titres, l'éditeur avait eu la fâcheuse habitude de tasser textes, photographies et esquisses de telle sorte que l'intérêt du lecteur souffrait de cette mise en page encombrée. Dans **Les moulins à eau de la vallée du Saint-Laurent,** l'éditeur a soigné le montage.

Adam-Villeneuve, Francine et Felteau, Cyrille: **Les moulins à eau de la vallée du Saint-Laurent,** éditions de L'Homme, Montréal. Préface de Serge Joyal. Illustré. 476 pages. $12.95.

# Les serres domestiques

par SUZANNE S. MARCHAND

Il faut avoir une fois franchi le seuil d'une serre pour pouvoir jauger la mémoire olfactive humaine. Les "pouces verts" connaissent bien ce doux parfum qu'exhale le mélange de terre, d'humus, de verdure, d'humidité, de chaleur, cette odeur de paradis tropical.

A la lecture du guide sur la culture en serre domestique que vient de rédiger Micheline Lachance (1), le réflexe de Pavlov se vérifie presque. On y retrouve sans difficulté l'atmosphère tropicale que plusieurs "serriculteurs" amateurs recherchent.

Puisque le citadin peut souvent se payer le luxe d'une piscine particulière, pourquoi ne s'offrirait-il pas le merveilleux intérêt de la découverte du monde des plantes en se construisant un coin de verdure, un potager sous verre. Journaliste de métier, Micheline Lachance est de la race de ces veinards qui ont "troqué la plume pour la bêche". Devenue "serricultrice" depuis quelques années, elle a pensé partager son expérience et ses connaissances parfois chèrement acquises avec ceux que la culture des plantes passionne suffisamment pour les pousser à la construction d'une serre.

Dans une première partie, le guide analyse les critères du choix de la serre dont on pourrait rêver. Sont tour à tour décrits les différents types de serre; on y retrouve des conseils quant à l'orientation qu'il faut lui donner, les choix de revêtements possibles, des plans (si l'amateur se sent des talents de menuisier), des moyens de chauffage, de ventilation, de drainage, d'ancrage, d'arrosage. Et voilà pour le contenant. On passe alors au contenu sous le titre: la serre, un jardin abrité.

Comment cultive-t-on en serre? En pleine terre? ou alors en caissettes et en pots? Quelles sont les précautions à prendre pour faire ses semis? Qu'y cultive-t-on? Bien sûr, comme maints "serriculteurs" québécois qui se spécialisent dans la culture de la tomate, du concombre, de la laitue ou encore du radis, on voudra se renseigner sur le calendrier de production, sur les variétés existentes, sur la fertilisation nécessaire et combien d'autres détails que l'auteur, en collaboration avec des agronomes du ministère de l'Agriculture du Québec, de l'Institut de technologie agricole de St-Hyacinthe et d'autres spécialistes, a bien voulu regrouper à l'intention des amateurs de serres.

Si ce sont les fleurs plutôt que les légumes qui vous mettent l'eau à la bouche, les plantes vivaces et annuelles s'accaparent un chapitre entier. Et les petits insectes qui pourraient d'aventure s'attaquer aux fruits "et aux fleurs" de vos efforts reçoivent avant de finir une bonne mesure de pesticides. Et pour faciliter votre entrée au "cercle des serriculteurs", un dernier chapitre vous renseigne sur l'équipement indispensable.

Cette offre de soutien aux gens qui s'intéressent à la culture en serre, à l'échelle familiale, a le coquet avantage de ne coûter que $4.95 et on y trouve des photos, des illustrations et des plans qui valent leur pesant d'or.

(1) Micheline Lachance, **Les Serres Domestiques,** Les Editions Quinze, 1978.

**Un événement majeur dans la création romanesque québécoise**




**LE SANG DU SOUVENIR**

*par Jacques Brossard*

Lauréat du prix Duvernay 1976 pour "l'excellence et le rayonnement de l'ensemble de ses oeuvres scientifiques et littéraires", **Jacques Brossard** donne, avec ce roman, une preuve éclatante de l'originalité de son talent.

*Fête de l'interprétation, c'est-à-dire fête de la lecture et fête, par conséquent, de l'écriture. Un beau, un très beau livre.*

François Ricard, *LE DEVOIR*

Les Éditions La Presse

240 pages
$6.50
*En vente partout*

LE NOROÎT
souffle où il veut

aquin
basile beaulieu
beausoleil brossard
chamberland dubé ducharme
duguay éthier-blais ferron
garneau germain hébert
jasmin la rocque lefebvre
paré a. roy g. roy scully
j. thériault y. thériault
tremblay vadeboncoeur

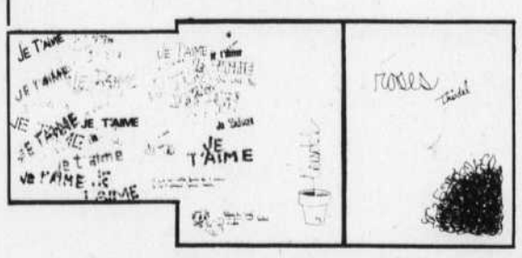
morceaux

du grand
montréal

MORCEAUX DU GRAND MONTRÉAL

Découvrez le Grand Montréal en lisant cet ensemble de textes où vingt-cinq écrivains importants décrivent le quartier où ils ont vécu et qui a inspiré leur oeuvre. Des textes d'Hubert Aquin, Victor-Lévy Beaulieu, Réjean Ducharme, Marcel Dubé, Jacques Ferron, Claude Jasmin, Gilbert La Rocque, Gabrielle Roy, Yves Thériault, entre autres, et trente-deux photographies d'Antoine Desilets.

(144 pages — $8.00)




ROSES

Jacques Thisdel

Un livre insolite, s'il en est un. Un poète qui s'exprime davantage par le graphisme (dessins et collages) que par les mots. Un bouquet de "roses" qui poursuit la démarche du premier livre de l'auteur: "Cet après-midi, j'ai dessiné un oiseau".

(96 pages — $5.00)






EN BEAU FUSIL

Francine Déry

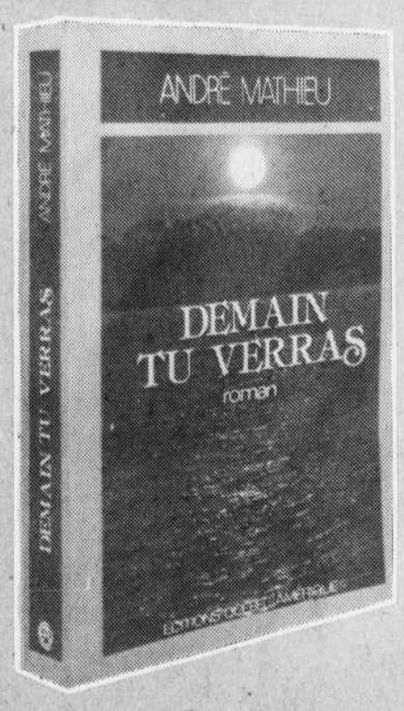
"Une poésie absolument charnelle qui englobule les veines. Sa poésie me passe par la bouche comme un grog chaud. Me propulse comme un mince et puissant mescal. Son Québec y est torride comme le Mexique. Et dégivrant comme le Grand Nord." Denise Boucher. Les collages sont de Célyne Fortin.

($5.00)

EN VENTE DANS TOUTES LES BONNES (III) LIBRAIRIES OU CHEZ L'ÉDITEUR

ÉDITIONS DU NOROÎT
C.P. 244, Saint-Lambert, J4P 3N8

**Éditions Québec-Amérique**




VIENT DE PARAÎTRE

**Un premier grand roman**

**DEMAIN TU VERRAS**

**par André Mathieu**

***Demain tu verras,*** c'est l'histoire d'un Québécois, de l'époque tumultueuse du rock'n roll à nos jours, qui se libère péniblement de l'emprise tentaculaire de l'Église pour tomber dans celle encore plus insidieuse des femmes: l'adolescente des années 1950, la jeune fille de 1962, la jeune mariée de 1963, l'amie de 1968, la maîtresse de 1973, l'épouse de 1977. Vous suivrez, avec un pincement au coeur, un sourire en coin ou un brin d'irritation, les péripéties d'Alain Martel. Vous vivrez, avec lui, ses expérience extra-maritales... suivies de celles de sa femme Viviane qui, après bien des angoisses réussira à faire de son mari, son complice...

***Demain tu verras,*** c'est la découverte d'un auteur puissant et passionné, d'un roman provocant, sensuel et savoureux, d'un personnage qui suscitera sans doute autant de sympathie que de polémiques, d'un récit qui ne vous laissera pas indifférent.

**(416 pages, $12.95)**

**Les mémoires d'Anouar El-Sadate publiées aux Éditions Québec/Amérique**

**À la recherche d'une identité**

**L'histoire de ma vie par Anouar El-Sadate**

Depuis qu'il a pris l'initiative d'effectuer un voyage en Israël pour essayer de dénouer l'impasse dans les négociations de paix entre son pays et l'État hébreu, Anouar El-Sadate a reçu de nombreux éloges de la part des plus grands média internationaux. "Time", entre autres, lui a décerné le titre honorifique "d'homme de l'année" "La recherche d'une identité" est l'histoire de la vie de cet important homme d'État, soldat et révolutionnaire qu'est Anouar El-Sadate;

On y retrouve des détails jusqu'à maintenant inconnus sur les relations égypto-soviétiques, des anecdotes révélant le vrai caractère de Gamal Abdel Nasser, des informations sur le réarmement de l'Égypte après la guerre du Kippour ainsi que sur ses préparatifs pour la guerre d'octobre. Finalement, Sadate nous parle de ses rencontres avec les autres dirigeants mondiaux.

**Maintenant en librairie** **(510 pages, $14.95)**



**BON DE COMMANDE**

ÉDITIONS QUÉBEC/AMÉRIQUE

**450 est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec, H2L 1J8, (514) 288-2371**

Ci-joint la somme de: ..... ☐ Chèque ☐ Mandat

NOM ..... ADRESSE .....

..... CODE .....

☐ DEMAIN TU VERRAS ..... $12.95
☐ À LA RECHERCHE D'UNE IDENTITÉ ..... $14.95

Vous pouvez recevoir ces livres chez vous en retournant ce bon de commande. L'éditeur assume tous les frais d'envoi.

10-6-78D

# SF / Quand la science dépasse la fiction

par MICHEL LEFEVRE

Si la science-fiction tente de décrire de manière aussi réaliste que possible ce qui n'existe pas, la fiction scientifique, pour sa part, assigne un rôle central à la science en faisant une étude expérimentale du possible.

À la suite de la collection "Ailleurs et demain", les Éditions Robert Laffont sont allées voir en face, chez les scientifiques, futurologues et prospectivistes, le résultat de leurs cogitations et, retournant contre "l'ennemi" ses propres armes, tenter de démontrer que la fiction des premiers dépasse largement la réalité des seconds... En fait, même le livre d'Adrian Berry, "Les 10,000 prochaines années", qui inaugure la collection "Les visages de l'avenir", va encore plus loin. Ici, c'est carrément la science qui dépasse la fiction et qui devient vite une réalité à laquelle nous ne pourrons probablement plus échapper.

Après avoir démontré que presque aucune catastrophe, pas même une guerre nucléaire, ne pourrait longtemps entraver la croissance, Adrian Berry indique à quels exploits technologiques les formidables richesses créées dans les siècles futurs pourront être employées: création de villes satellites autour de la terre et du soleil, transformation de planètes entières comme Vénus et enfin grand saut vers les étoiles par le corridor de l'espace-temps.

Lorsque j'ai lu la thèse d'Adrian Berry, journaliste scientifique anglais, j'ai trouvé renversants quelques-uns des concepts qui étaient énoncés; je continue d'ailleurs maintenant que j'ai refermé le document. Plus d'une fois à la lecture, j'ai été tenté de dire que les idées futuristes de l'auteur étaient extravagantes, produits d'une imagination débordante. Et pourtant tout cela semble tellement réaliste, voire même possible, qu'il m'était très difficile, en dernier ressort, de m'aventurer sur le chemin du doute.

Bien que toutes les perspectives mises de l'avant puissent paraître relever de l'imagination du romancier, toutes les hypothèses et propositions exposées ici sont fondées sur des travaux scientifiques sérieux émanant des plus grands noms de la physique et de l'astronomie. L'extraordinaire progrès technologique auquel nous avons assisté en moins d'un siècle doit nous conduire à accueillir avec attention les spéculations audacieuses d'Adrian Berry.

Prenons en exemple l'extraordinaire idée de rendre Vénus habitable. Vénus est ce qu'Adrian Berry appelle justement d'ailleurs une "planète-enfer". Sa surface est effroyablement chaude et son atmosphère ultra-dense est irrespirable. Adapter ce monde à notre physiologie n'est pas à la portée de notre technologie actuelle, c'est certain. Mais envoyer un appareil volant directement de Londres à New York était-il à la portée de la technologie du début de notre siècle.

Le "projet Sagan" décrit dans le chapitre en question peut certes soulever un scepticisme instinctif par son caractère insolite, mais l'insolite ne devrait pas non plus entraîner le doute que le familier ne devrait provoquer le dédain. Évidemment, il pourrait très bien se produire une faille importante quelque part dans le raisonnement aboutissant au projet Sagan, tel qu'il est présenté ici, mais encore là rien ne nous autorise à l'affirmer.

Il en est de même d'une manière générale, de concepts pourtant nettement plus proches de nous. Quelques-uns, il est vrai, paraissent encore là assez extravagants, comme celui de rendre Mars habitable en y transportant la glace que renferme Encelade, le satellite minuscule de la lointaine Saturne. Et que dire aussi de la "sphère de Dyson" confectionnée avec les fragments d'un corps planétaire réduit en parcelles, entourant le soleil d'une sorte de couverture artificielle?

Ces idées, qui semblent appartenir au seul domaine de la science-fiction et dont on ne peut débattre qu'en termes vagues à partir de nos connaissances actuelles, némanent pourtant pas d'un romancier mais bien d'un savant de renommée indiscutée dans les milieux scientifiques les plus sérieux.

D'ailleurs, la Terre, en tant que corps insignifiant dans l'univers, n'a-t-elle pas été une conception qui a été lente à s'imposer, n'ayant été acceptée que depuis peu. Bien plus, en remontant l'histoire, n'est-ce pas en 1600 que Giordano Bruno expia sur le bûcher le crime odieux qu'il avait commis en affirmant que c'était la terre qui tournait autour du soleil, et non l'inverse.

Allons plus loin. La technologie moderne nous paraît merveilleusement avancée mais c'est uniquement parce que nous la comparons aux techniques d'il y a cent ans. Dans quelques siècles, probablement que nos ordinateurs les plus sophistiqués ne seront que de la ferraille et nos avions supersoniques amuseront les curieux comme le font actuellement les pirogues creusés dans un tronc d'arbre que l'on peut admirer dans les musées d'anthropologie.

En somme, la thèse soutenue dans le document d'Adrian Berry est celle-ci: le progrès économique et le progrès technologique vont l'un et l'autre se poursuivre non pas pendant quelques décennies encore, ni même pendant quelques siècles, mais bien durant des millénaires. La terre ne pouvant raisonnablement pas offrir ni assez d'espace vital, ni la quantité de matières premières que cette progression géométrique colossale implique, l'espace extra-terrestre devra donc également être exploité. Les autres planètes qui tournent autour du soleil seront habitées à leur tour et industrialisées par l'homme. Jupiter, la planète géante, sera démantelée et ses fragments déplacés pour constituer un écran capteur de rayonnement solaire.

Mais ces projets grandioses ne sont eux-mêmes qu'un commencement pour Adrian Berry... "Au-delà de la planète la plus éloignée, se situent de gigantesques systèmes stellaires qui constituent notre ensemble galactique. C'est là que se trouve la véritable destinée de l'humanité pour les 10,000 ans à venir".

Là-dessus, je vous invite à rejoindre Adrian Berry dans son exploration de l'avenir. Et faut-il le répéter, ce n'est pas parce qu'une chose est insolite qu'elle doit nécessairement susciter le doute. Rappelons-nous que le roi Canut, il y a à peine 950 ans, n'aurait jamais pu croire à la radio, à la télévision ou encore à Alan Shepard faisant rouler une balle de golf sur la surface blême de la lune!

* * * *

● "Les visages de l'avenir", collection de prospective dirigée par Gérard Klein, se propose "de préparer les esprits à des éventualités dont quelques-unes apparaissent très certaines, mais dont d'autres, si improbables qu'elles demeurent sont importantes ou graves." Cette collection ne veut cependant pas "réunir ni des prophéties plus ou moins romanesques jouant sur la crédulité du public, ni des essais futurologiques prétendant proposer une prévision unique et pseudo-scientifique d'un avenir déjà écrit".

# Jules Verne, le Québec et les Anglais

par FRANCOY ROBERGE

Raymond Roussel, l'auteur méconnu mais influent de **Locus Solus,** oeuvre de prédilection des surréalistes, disait de Jules Verne; "C'est lui, et de beaucoup, le plus grand génie littéraire de tous les siècles. Il restera quand tous les autres auteurs de notre époque seront oubliés depuis longtemps".

Roussel s'emporte, peut-être, mais il est vrai que Jules Verne traverse très bien les époques et les courants. À preuve, les trois séries de rééditions actuellement sur le marché, sans compter la réédition de "Rencontres" maintenant épuisée.

On pense à la série du Livre de poche, à la magnifique réédition format réduit reproduisant l'édition Hetzel originale, et la série fantastique des Humanoïdes Associés reprenant, elle, les couvertures art-déco de l'édition de 1940/1950.

Mais on songe également à l'importante réédition dans la série 10/10 de Stanké du classique **Famille Sans Nom** réédité en 1970 par "Rééditions Québec", et épuisé depuis.

Cela fait bien des rééditions. Pour les Québécois cependant, **Famille Sans Nom** est d'une parfaite actualité.

Dans l'un de ces rares voyages à l'étranger, Jules Verne eut l'occasion en 1967 de visiter le Canada. Il en repartit avec le sujet de 3 livres, **Famille Sans Nom, Le Pays des Fourrures** et **L'Iles Flottante.**

Dans ces trois livres, Jules Verne raconte avec verve et retenue trois aventures distinctes, celle des patriotes de 1837, celle de la Compagnie de la Baie d'Hudson et celle d'une expédition partie sans le savoir à la dérive sur un iceberg.

Dans les trois, l'auteur s'exprime assez librement sur les questions nationales et coloniales en Amérique du Nord Britannique.

Conservant tout au long son admiration flagrante pour les Américains, il regarde les Britanniques avec un sens critique acéré tout en valorisant dans un esprit courant à son époque, l'héroisme et les autres vertus cardinales ou sociales des Français.

Dans **Le Pays des Fourrures,** il rend hommage à leur sens poussé du commerce et du développement sur le sol des Territoires du Nord-ouest. Mais quand ses héros, reçus et abrités par les britanniques, sauvés par des esquimauds en kayaks sur le Lac des Esclaves, observent en pleinhiver nordique des traces de mocassins révélant une véritable danse au milieu d'un pays perdu, ils reconnaissent aisément le passage de l'un de ces Français, coureurs des bois au caractère noble et enjoué, qui seul a pu exercer dans de telles conditions cet art raffiné et joyeux de la danse au coeur même du danger.

**Famille Sans Nom** est plus explicite encore sur le nationalisme de Verne.

Il y décrit dans un roman digne de Michel Strogoff, Matthias Sandorf et parfois, des Misérables de Hugo, les événements de 1831, 1835 et 1837 à Saint-Charles et Saint-Denis sur le Richelieu puis dans l'Ile Navy, où se réfugièrent près des chutes du Niagara les insoumis traqués, timidement protégés par le gouvernement fédéral américain.

Son histoire est basée sur le personnage légendaire de Jean Sans Nom, fils du traitre Simon Morgaz, qui délaissant le nom de son père, s'emploie à réparer sa faute en faisant triompher la cause des patriotes.

C'est ce héros tragique, traqué par la police de Gilbert Argall et l'armée de Gosford et Colborne qui surgit toujours sur les barricades pour vitaliser l'attaque des patriotes.

Il paiera de sa vie, bien sûr, son engagement auprès de M. de Vaudreuil, de Vincent Hodge, Farran, Nelson, Harcher, Papineau etc...

Exaltant le courage des patriotes et la sombre amertume qui suit leurs défaites successives, il n'en reconnait pas moins aux britanniques un sens de la stratégie acceptable. Et il termine néanmoins sur une note d'espoir; "ce n'est pas en vain que des patriotes versent leur sang pour recouvrer leurs droits. Que cela ne soit jamais oublié de tout pays à qui incombe le devoir de reconquérir son indépendance".

Heureusement, Jules Verne était mort, et bien mort lors des "événements" de 1970. Sinon la GRC du Premier Ministre canadien alliée à la SQ du Premier Ministre du Québec auraient sûrement cherché à faire comparaître ce souleveur de foules.

En plus de tonifier chez ses lecteurs le sentiment patriotique, **Famille Sans Nom** contient cependant des pages qui permettent de le classer auprès de grands classiques comme Maria Chapdelaine, et à certains points de vue, Marie Calumet.

On y trouve une peinture souvent sans distorsion (sauf le traitement fait aux "sauvages" et à la femme) du Canada de 1867 et d'avant.

Il est particulièrement intéressant de musarder avec Jules Verne dans Québec et Montréal telles qu'elles étaient il y a plus de cent ans, alors que la littérature de "Jean Baptiste" était généralement balbutiante.

Sur les deux plans de l'histoire et du souffle romanesque, **Famille Sans Nom** s'impose donc comme une lecture actuelle autant que gratifiante.

gb G. Béchard Ltée.
COURTIERS EN DOUANE
TRANSPORTS INTERNATIONAUX

Siège Social
410, St-Nicholas,
Montréal, Québec H2Y 2P5
Téléphone: 282-0303
Télex: 055-60803

Nous offrons en collaboration avec nos correspondants:
MORY S.A. — FRANCE
HALBART INTERNATIONAL S.A. — BELGIQUE
SERVICES GROUPAGE
LIBRAIRIE
AÉRIEN ET MARITIME
DOMICILE PARIS À DOMICILE MONTRÉAL
ET
DOMICILE BELGIQUE À DOMICILE MONTRÉAL

VIENT DE PARAÎTRE
AUX PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Le troisième volume (1930-1939)
des IDÉOLOGIES
AU CANADA
FRANÇAIS

Ouvrage collectif préparé à l'Institut supérieur des Sciences humaines de l'université Laval et publié sous la direction de Fernand DUMONT, Jean HAMELIN et Jean-Paul MONTMINY

Les problèmes socio-économiques issus de la Crise et la projection brutale dans la conscience des Québécois d'une situation qui se modifie avec la venue de l'industrialisation et des machines aratoires sur les fermes. Un éclairage nouveau sur une période clé de "l'histoire des mentalités au Québec".
**327 pages, $10.**

DÉJÀ PARUS

**Vol. 1 (1850-1900)**
Les années 1850 marquent au Canada français un tournant important où l'on observe la naissance d'idéologies nouvelles qui, pendant un siècle, justifieront et idéaliseront le Québec traditionnel. L'évolution de ces idéologies est ici étudiée jusqu'à 1900.
**340 pages, $10.**

**Vol. 2 (1900-1929)**
Le retard accusé des mentalités, face à la révolution industrielle du Québec pendant le premier tiers du XXe siècle, a-t-il empêché la collectivité canadienne-française de s'adapter aux conditions de la vie urbaine et d'assumer son destin? Les analyses réunies dans ce deuxième volume ne laissent de place qu'à une réponse affirmative.
**388 pages, $10.**

OFFRE SPÉCIALE: Les 3 volumes. $25.

BON DE COMMANDE Date .....
Veuillez m'envoyer le(s) volume(s) suivant(s) des IDÉOLOGIES AU CANADA FRANÇAIS:
☐ Vol. 1 (1850-1900), l'exemplaire $10.
☐ Vol. 2 (1900-1929), l'exemplaire $10.
☐ Vol. 3 (1930-1939), l'exemplaire $10.
Je désire recevoir la série complète des 3 volumes au prix de $25.
☐ Paiement ci-joint (chèque ou mandat) $ .....
☐ À percevoir sur mon crédit CHARGEX NO .....
MASTER CHARGE NO .....
SIGNATURE .....
NOM (EN MAJUSCULES) .....
ADRESSE .....
..... CODE POSTAL .....
LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL, C.P. 2447, QUÉBEC G1K 7R4

FORCES
numéro 41-42 (double)



Parmi les articles de ce numéro:
- **Quatre grands défis pour les Québécois** par Jacques Parizeau
- **Le cinéma documentaire québécois de 1969 à 1975** par Gilles Marsolais
- **Les cultures esquimaude et indienne: un acquis pour la civilisation** par Eric Gourdeau
- **Le Mouvement coopératif au Nouveau-Québec: des chiffres!**
- **Mathématiques et architecture: une grande première à l'Université de Montréal**

À retourner à FORCES
1450, rue City Councillors
Montréal (Québec) H3A 2E6
☐ Je souscris un abonnement à FORCES
☐ Je désire que mon abonnement parte: du prochain numéro à paraître
☐ du numéro
L'exemplaire Québec, Can. $4.00 Autres pays $5.00
Abonnement 1 an 2 ans Québec, Can. $9 $16 Autres pays $12 $22
(Veuillez dactylographier ou écrire en majuscules)
Nom (M./Mme/Mlle) Prénom
Rue Ville
Prov. Code postal
Ci-joint le paiement, soit (Faire chèque ou mandat-poste au nom de FORCES)
$
Demandez ce numéro chez votre dépositaire

NOUVEAUTÉ
MÉLANGES D'HISTOIRE DU CANADA FRANÇAIS OFFERTS AU PROFESSEUR MARCEL TRUDEL
**Une vingtaine d'historiens canadiens renommés étudient divers aspects de l'histoire du Canada français:**

| | |
|---|---|
| Pierre Savard | Louis-Edmond Hamelin |
| Micheline D'Allaire | Claude Lessard |
| Serge Gagnon | Nive Voisine |
| Julian Gwyn | Lucien Campeau |
| André Lachance | Pierre Deffontaines |
| Philippe Sylvain | Pierre George |
| Jean-Charles Bonenfant | John E. Hare |
| Gabriel Debien | Fernand Ouellet |
| Claude Galarneau | Paul Wyczynski |

**17.5 x 25 cm., 252 pages. Prix: $9.00**

BON DE COMMANDE
ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA
65, avenue Hastey, Ottawa, Ontario, Canada, K1N 6N5
Veuillez me faire parvenir ..... exemplaires de: "Mélanges d'histoire du Canada français offerts au professeur Marcel Trudel".
NOM .....
ADRESSE .....
Ville ..... Code postal .....
Ci-inclus mon chèque ou mandat de poste

**HÉLÉNA VORONOVA**
présente
**Les Ballets de la Jeunesse**



**les 28 et 29 juin 1978 à 20h30**
**à l'Expo-Théâtre (Cité du Havre)**
Les billets sont disponibles
à l'Académie Héléna Voronova
5319, avenue Notre-Dame de Grâce
et à la porte, les soirs de représentation
Adultes: $5.00 Étudiants: $3.00

LE THÉÂTRE D'ÉTÉ DE "SUN VALLEY"
adieux d' HENRI NORBERT dans
**MADAME IDORA**
dès le 17 juin
Éclat de rire en trois actes
AVEC
LOUIS LALANDE SYLVIA GARIÉPY
LISE LASALLE
Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi, 21 h.
Samedi 20 h et 22 h 30 — Dimanche 20 h.
SAINTE-ADÈLE 229-2118 MONTRÉAL 1-800-363-2584 (direct)
CONDITIONS SPÉCIALES POUR GROUPES ET ÉTUDIANTS

DÎNER AVANT OU APRÈS SPECTACLE
Venez déguster les spécialités du Restaurant Lucerne à
L'HÔTEL SUN VALLEY — situé à 100 pieds du théâtre
RÉSERVATIONS :
861-4801 1-800-363-2584



Les Deux Vierges
COMEDIE EN 2 ACTES DE
JEAN-JACQUES BRICAIRE ET MAURICE LASAYGUES
Du 27 juin au 2 septembre '78
A ST-MARC-SUR-RICHELIEU
Bateau theatre L'ESCALE
SORTIE 68 TRANS-CANADIENNE
TEL: (514) 584-2226

REPRESENTATIONS
DU MARDI AU VENDREDI A 21H. $5.50
SAMEDI A 19 H. ET 22 H. $6.50
PRIX SPECIAUX POUR GROUPE
BILLETS
ED. ARCHAMBAULT 500 EST, STE CATHERINE
SAUVE FRERES (suc. St-Hubert et Anjou) 276-5773
TELE-RESERVE MONTREAL TRUST
Promenade marchande Place Ville-Marie 861-8267 861-8268
CIEL MF 87 ST-CHARLES O. LONGUEUIL 527-8321
ST-MARC-SUR-RICHELIEU (514) 584-2226
DISTRIBUTION
BEATRICE PICARD
DENIS BOUCHARD
AUBERT PALLASCIO
LUCIE ST-CYR
SEPTIMIU SEVER
DANIELLE PANNETON
SOPHIE SENECAL

The Island



Alton Kumalo
& Errol Slue
dans
THE ISLAND
(en anglais)
de Athol Fugard
Mise en scène de Maurice Podbrey
Décor de Wendell Dennis
Éclairage de Steven Hawkins
25 mai - 18 juin
CENTAUR THEATRE COMPANY
453 St-François Xavier
Vieux Montréal
288-1229

Le Conseil de la langue française
présente
Paroles Et Musique
spectacle de plein air
dans la cour
du Petit Séminaire
à l'affiche

Andrée Lachapelle
Michèle Lalonde
Danielle Licari
Alanis Obomsawin
Herménégilde Chiasson
Pierre Morency
Gérard Poirier
L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUÉBEC
sous la direction de François Cousineau
LE CHOEUR V'LA L'BON VENT
CLAUDE LÉVEILLÉE
direction artistique: RICHARD MARTIN

le 3 juillet à 22h30
le 4 juillet à 21 heures
Admission $5.00
Billets en vente au Grand Théâtre et
dans les postes Jato

Gouvernement du Québec
Conseil de la langue française

# Raoul Duguay

# Le poète-musicien vivant avec ToûlIImônd

par ANGÈLE DAGENAIS

Prenez les plus délicats chants de la Renaissance que vous connaissez, quelques mesures de Procol Harum (d'il y a dix ans), des reels du pays, des bouts de voix de Léo Ferré (qui chante les poètes maudits), des chansons pour faire danser son âme, des chansons pour prier, des chansons-offrandes, des chansons d'amour mélangées à de belles sonorités de tanpüra et de tablas orientales et vous aurez une toute petite idée du "son" actuel de Raoul Duguay!

"Chaque nouveau poème, c'est un accouchement; chanter c'est mettre un enfant au monde: sur disque il faut qu'ils s'arrangent tout seuls mais sur scène, là, je m'en occupe de mes petits".

Le quatrième album de Raoul Duguay, enregistré lors de son passage au Saint-Denis cet hiver, montre à quel point il traite ses enfants, avec quel amour il les dorlote et les cajole. Un long message d'amour d'un bout à l'autre, il s'intitule, simplement, "Raoul Duguay vivant avec ToûlIImônd".

Raoul Duguay n'est pas un artiste dans le sens conventionnel du terme mais plutôt un messager, un passeur, un mage, un héraut. Sur scène il se donne complètement à son métier qu'il conçoit comme étant celui d'un catalyseur de conscience, un synthétiseur d'univers, un astronome de vérité, un sondeur de lumière.

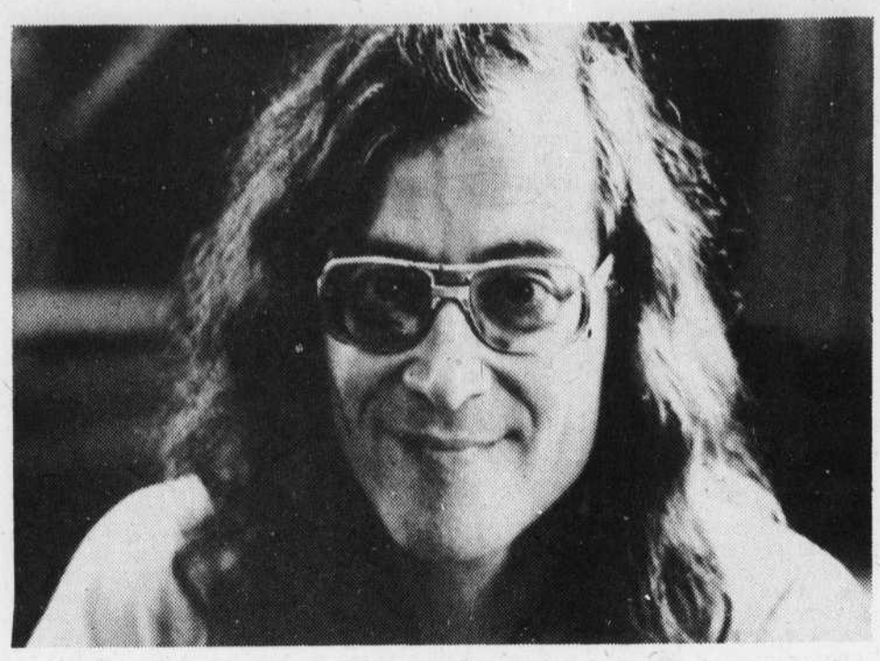
"Je répète inlassablement depuis 20 ans les mots lumière - soleil - amour - vie, pour qu'ils fassent leur chemin dans les coeurs et les esprits (la fonction ne crée-t-elle pas l'organe?). J'écris des textes positifs pour que l'on prenne conscience de la force de l'esprit, l'oreille du coeur. Je vis une période heureuse, idéologiquement heureuse, j'écris des chansons d'amour — tout le monde manque tellement d'amour..."

"C'est la forme qui a changé, pas le fond. J'ai appris à chanter sur la scène directement. J'apprends en faisant. Je ne suis pas allé à l'école (pour apprendre la musique) et je ne veux pas y aller; je comprends, je sens très bien la musique malgré tout. J'ai déjà été critique de musique contemporaine, de jazz, de pop, pour le "Carnet des arts" à Radio-Canada. J'ai même écrit un livre il y a sept ans qui s'intitule **Musiques du Québec**, là-dessus.

"J'ai appris à contrôler ma voix, à trouver des sons nouveaux en m'étouffant, par exemple. Le registre de sons que j'ai développé, du grave au suraigu (j'arrive à deux notes près à chanter le clavier du piano au complet) passe par la conscience du corps. Il y a des sons qui viennent de l'estomac, d'autres de la poitrine, de la gorge, de la tête, de la bouche, de la langue, du palais, des joues, des lèvres. J'ai appris à les utiliser individuellement, parfois même contre les lois de la respiration (dans le suraigu, j'inspire le son au lieu de l'expirer)."

"Maintenant, techniquement, je suis au point. Malgré ce que l'on peut penser, mon show est minuté à la virgule près; cette rigueur est absolument fondamentale sur scène — c'est une discipline à se donner. Ce qui est laissé libre, ce sont les présentations, les transitions. Là j'essaie une synthèse entre la structure et l'improvisation. Une chanson comme **Allô** est une chanson ouverte que je ne chante jamais de la même façon."

"Je conçois une chanson comme étant essentiellement une mélodie. C'est la raison pour laquelle je dois contrôler ma voix, trouver des sons différents. Il faut beaucoup de **feeling** pour inventer des sons, chanter comme je le fais, faire vraiment corps avec les mots. Je veux révolutionner la durée des chansons. On a tous un stéréotype dans le cerveau, dans la culture, dans les communications de masse (postes de radio) comme quoi une chanson doit durer trois ou quatre minutes. Moi je veux changer ça, je veux créer de grandes chansons où le public va faire des voix (la rumeur de la foultitude). Déjà je l'ai fait au Saint-Denis: **Oh l'invisible enfant** est une chanson de 33 couplets (qui doit figurer sur mon 5e album) — ça fait deux ans qu'il essaie de mettre cette chanson sur disque. Je crois que la participation du public est très importante. Il doit participer pour être capable de revivre après le spectacle le bonheur collectif que les chansons ont généré en lui. Moi je me sens vraiment avec le monde et le monde en moi dans ce temps-là."



"Après le cinquième album qui doit sortir au printemps prochain, j'arrête. On va toujours trop vite; on n'a pas le temps de digérer l'énergie qu'on libère."

Mais avant d'arrêter Raoul Duguay a entrepris un projet avec Walter Boudreau pour lequel il créera neuf poèmes sur les neuf planètes (144 vers, soit 12 fois le Zodiaque)! Passionné d'astronomie et d'astrologie en ce moment, il parle avec ferveur des grands trous noirs mangeurs de lumière et des photons (mu), générateurs de lumière.

Il a aussi un projet "Arc-en-ciel", un projet de spectroscopie avec Jean-Pierre Lefebvre: un film-fixe pour l'ONF dans lequel il se présentera en poème, une biographie à vivre et non vécue. Il y a aussi l'Aurore qui doit publier bientôt un album sur lui, avec des dates, des lieux, etc, qui fera lui, le point sur le vécu. "Je pourrai ainsi le donner aux gens et ils connaîtront tout mon pedigree."

Mais il veut aussi écrire un quatuor pour quatre flügelhorn (bugles) et un quatuor pour pianos acoustiques. "Je suis tanné de la même maudite formation (basse, batterie, etc) qui compose la sempiternelle base rythmique. Je prendrai un piano qui fera la basse, un autre qui jouera les percussions, etc. Il n'y a rien comme le piano acoustique. Les instruments électroniques sont des béquilles à la sensibilité programmée d'avance. Avec un instrument acoustique, l'interprète doit créer lui-même son feeling..."

*"Il n'y a de repos*
*que pour celui qui cherche*
*il n'y a de repos*
*que pour celui qui trouve*
*toutt est toujours à recommencer..."*



Pierre Calvé présente
JULIE AREL
Merc., jeu. et dim. à 21 h.
Vend. et sam. 21 h. à 23h. 30
Julie Arel sera à l'affiche du 24 mai 1978 au 18 juin 1978 et clôturera ainsi la saison 1977-78 de la "Boite à Chansons".
HÔTEL MERIDIEN
COMPLEXE DESJARDINS
Basilaire 2
la boîte à chansons
Rés.: 285-1450

À L'AFFICHE
DU 7 AU 17 JUIN
CE SOIR 18H30
Une pièce très drôle qui m'a apporté une bonne détente... C'est une pièce pleine d'ingéniosité, bien construite, et surtout très bien jouée. André Boudreau
"PANTOUFLE"
une comédie d'Alan Ayckbourn
Avec: Béatrice Picard
Roger Garand
Catherine Colvey
Daniel Tremblay
Mise en scène: Jeanine Beaubien
Décors: Guy Beauregard
Complet mercredi 15 juin
jeudi 21h
vendredi 21h
samedi 21h30
Billets en vente: Sheraton Mt-Royal, 1455 Peel, suite G-20; Mtl Trust, P.V.M.; Roy's Drugstore, Beaconsfield.
RÉSERVATIONS: 526-0821
Commandité par cip la Compagnie Internationale de Papier du Canada.

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
C.P. 6128, Succ. «A»
Montréal, Québec H3C 3J7
Tél.: 343-6321/6325
PUM
INITIATION À L'ÉQUIPE DE TOURNAGE
André A. Lafrance
- par un *spécialiste*, professeur, rechercheur et scripteur...
- un ouvrage dynamique, une synthèse sur la répartition et la description des tâches, sur l'*organisation* d'une équipe de tournage non professionnelle.
1978, 140 pages, 25 illustrations $6.95
EUROPE: Librairie l'Ecole (CLUF), 11 rue de Sèvres, 75006 Paris, France
CANADA: en librairie et chez l'éditeur.
BON DE COMMANDE
● Veuillez m'expédier ..... exemplaire(s) de:
INITIATION À L'ÉQUIPE DE TOURNAGE
● Paiement ci-joint (chèque à l'ordre des Presses)
Nom .....
Adresse .....



El Casino
316, ouest Ste-Catherine
Metro Place des Arts
INF: 866-8228
CE SOIR ET DEMAIN
10 et 11 juin
GILLES VALIQUETTE
et ses musiciens.
Samedi 21h30 - 23h30 - 1h00
Dimanche 21h30-23h30
MARIE-CLAIRE SÉGUIN
avec Neil Chotem
Serge Fiori
Pierre Hébert
Libert Subirana
Louis Valois
Merc. 14 au dim. 18 juin
À VENIR:
BREWER & SHIPLEY
Mardi 20 juin
à 21h30 et 23h30
!RON BUTTERFLY
Merc. 21 et
jeudi 22 juin
STEPPENWOLF
Du vend. 23 au
dim. 25 juin
★ Prod A Simard-A Menard

## les disques classiques

## PIERRE ROLLAND a écouté pour vous

**Les Quatuors à cordes no 4 en ré majeur opus 83 et no 12 en ré bémol majeur de Chostakovich** joués par le Quatuor à cordes Fitz William: L'Oiseau-Lyre DSLO 23. Formé de Christopher Rowland, Jonathan Sparey, violons, Alan George, alto et Ioan Davies, violoncelle, le Quatuor à cordes Fitz William commença à jouer professionnellement en 1971, en tant que "Quatuor en résidence" à l'Université de York. C'est ce quatuor qui donna les premières britanniques des trois derniers quatuors à cordes de Chostakovich, qui se fit même un devoir d'aller les écouter à l'Université de York. Ce disque est une très belle réussite; musicalement, tout est parfait. La prise de son est admirablement bien réussie. La finesse de détail est très grande. Un univers musical sépare ces deux oeuvres dans la production artistique de Chostakovich. Le contraste est donc très grand entre ces deux quatuors et le Quatour Fitz William fait montre d'une grande maîtrise d'exécution. L'usinage et la gravure sont excellents. En conclusion: une très belle réalisation.

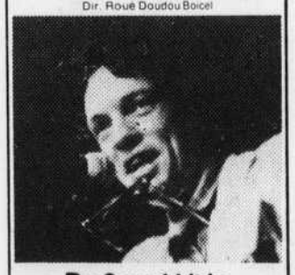
**Marcel Wittrisch et Helge Roswange chantent Lehar,** J. Strauss, Kalman et Kunneke avec l'Orchestre du Tonhalle dirigé par Victor Reinshagen: London R. 23523, dans la série "Treasury" (mono). Pour les amoureux et nostalgiques de l'opérette viennoise. On est transporté dans une autre époque où les archiducs existaient encore!

**Pierre Monteux dirige la Symphonie Fantastique de Hector Berlioz** avec l'orchestre Philharmonique de Vienne: London STS 15423 dans la série "Treasury". Tout l'art de Monteux, sur ce disque qui en fera encore rêver plusieurs! La prise de son est fort acceptable. L'usinage et la gravure sont assez bien. En conclusion: pour ceux qui n'ont pas eu le bonheur de connaître Pierre Monteux et pour ceux désireux d'apprendre à connaître le très grand musicien qu'il fut.




3 DAYS 3 JOURS à MONTREAL
3 JULY 21-22-23 JUILLET
1er FESTIVAL Jazz & blues
ATTENTION !
Réservez tôt pour vous assurer
des meilleures places
La Mise en vente des billets
commence samedi 17 juin
Renseignements :
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

RISING SUN
JAZZ
LE CLUB DE JAZZ DES CÉLÉBRITÉS
CELEBRITY JAZZ CLUB
Dir. Roue Doudou Boicel



Du 6 au 11 juin
JOHN HAMMOND
COUNTRY BLUES
du 27 juin au 2 juillet
BLUES REVUE
avec
EDDIE "CLEANHEAD" VINSON
et
JAY McSHANN



Du 13 au 18 juin
HORACE SILVER
Bienvenue à Montréal
au pianiste légendaire
Heures d'ouverture
8 P.M. À 3 P.M.
DATES À RETENIR 21, 22, 23 JUILLET 1978
Premier grand Festival de Jazz à la Salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts - 3 grands Concerts prévus
SOLEIL LEVANT
286 ouest, Ste-Catherine - 861-0657
Métro Place des Arts (sortie Jeanne-Mance)

SOUS LE SIGNE DE CHARLES DUTOIT

**UN AVANT GOÛT D'UNE SAISON "CONSTELLÉE D'ÉTOILES"**

*Une éblouissante fin de saison à l'OSM.* La Presse, 17 mai.

*L'OSM termine sa saison en beauté.* Le Devoir, 18 mai.

*Succès du concert Dutoit Brassard... l'enchantement fut complet . . .* La Presse, 15 mai.

# ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
## SAISON 1978-1979

# UNE SAISON CONSTELLÉE D'ÉTOILES

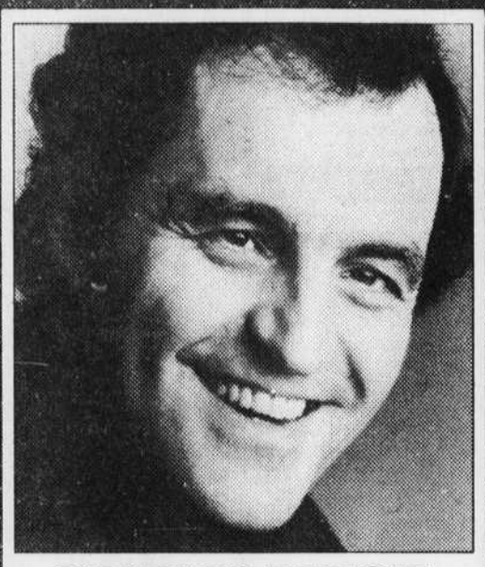
## UN BRILLANT ORCHESTRE

ABONNEZ-VOUS AUJOURD'HUI


ISAAC STERN


MSTISLAV ROSTROPOVITCH


ZUBIN MEHTA


**CHARLES DUTOIT**
**Directeur artistique**

Une nouvelle ère à l'Orchestre symphonique de Montréal
Montréal et son orchestre sont fiers de vous présenter la première saison du nouveau directeur artistique:


ARTHUR FIEDLER


LAZAR BERMAN


VLADIMIR ASHKENAZY


NATHAN MILSTEIN


MARTHA ARGERICH


KRZYSZTOF PENDERECKI


ALICIA DE LARROCHA

## LES GRANDS CONCERTS

**DUTOIT – STERN**
**19, 20 septembre**
Charles Dutoit, chef d'orchestre
Isaac Stern, violoniste
R. STRAUSS: Don Juan
MENDELSSOHN: Concerto pour violon
BARTÓK: Concerto pour orchestre

**DUTOIT – DEBUSSY**
**26, 27 septembre**
Charles Dutoit, chef d'orchestre
MORAWETZ: Carnival Overture
DEBUSSY: Images pour orchestre
BEETHOVEN: Symphonie no 7

**DE LARROCHA – BEETHOVEN**
**24, 25 octobre**
Charles Dutoit, chef d'orchestre
Alicia de Larrocha, pianiste
RAVEL: Ma Mère l'Oye
BEETHOVEN: Concerto pour piano no 1
MOREL: L'Étoile noire
SCHUMANN: Symphonie no 4

**DUTOIT – MESSIAEN – PERLMAN**
**31 octobre, 1er novembre**
Charles Dutoit, chef d'orchestre
Itzhak Perlman, violoniste
Olivier Messiaen, invité spécial
HAYDN: Symphonie no 73, "La chasse"
MESSIAEN: Et exspecto resurrectionem mortuorum
BRAHMS: Concerto pour violon

**BERMAN – TCHAÏKOVSKY**
**14, 15 novembre**
Franz-Paul Decker, chef d'orchestre
Lazar Berman, pianiste
PÉPIN: Guernica
HINDEMITH: Mathis der Maler
TCHAÏCHOVSKY: Concerto pour piano no 1

**INBAL – GUTIÉRREZ**
**12, 13 décembre**
Eliahu Inbal, chef d'orchestre
Horacio Gutiérrez, pianiste
HAYDN: Symphonie no 85, "La reine"
PROKOFIEV: Concerto pour piano no 3
DVOŘÁK: Symphonie no 5

**TCHAKAROV – YO-YO MA**
**13, 14 février**
Emil Tchakarov, chef d'orchestre
Yo-Yo Ma, violoncelliste
MOZART: Divertimento en ré
CHOSTAKOVITCH: Concerto pour violoncelle no 1
FRANCK: Symphonie en ré mineur

**DICHTER – MOZART**
**27, 28 février**
Charles Dutoit, chef d'orchestre
Misha Dichter, pianiste
JOACHIM: Contrastes
MOZART: Concerto pour piano no 23
SIBELIUS: Symphonie no 2

**ROBERTA KNIE – MANFRED JUNG**
**6, 7 mars**
Charles Dutoit, chef d'orchestre
Roberta Knie, soprano
Manfred Jung, ténor
MERCURE: Lignes et points
HAYDN: Symphonie no 92, "Oxford"
WAGNER: Siegfried, finale de l'Acte III

**DUTOIT – CHUNG**
**20, 21 mars**
Charles Dutoit, chef d'orchestre
Kyung-Wha Chung, violoniste
BRAHMS: Ouverture pour une fête académique
BRUCH: Concerto pour violon no 1
ROUSSEL: Symphonie no 3
RAVEL: La Valse

**PENDERECKI**
**27, 28 mars**
Krzysztof Penderecki, chef d'orchestre
PENDERECKI: Anaklasis
PENDERECKI: Sinfonie no 1
CHOSTAKOVITCH: Symphonie no 6

**ASHKENAZY – BISHOP**
**24, 25 avril**
Vladimir Ashkenazy, chef d'orchestre
Stephen Bishop-Kovacevich, pianiste
WEBER: Euryanthe, ouverture
MOZART: Concerto pour piano no 21
RACHMANINOV: Danses symphoniques

**ROSTROPOVITCH**
**1, 2 mai**
Mstislav Rostropovitch, chef d'orchestre
BRAHMS: Symphonie no 3
PROKOFIEV: Symphonie no 6

**DUTOIT – BERLIOZ**
**22, 23 mai**
Charles Dutoit, chef d'orchestre
Gabrielle Lavigne, soprano
Ténor à annoncer
Bernard Turgeon, baryton
Pierre Charbonneau, basse
Choeurs
BERLIOZ: La Damnation de Faust

**2 CONCERTS GRATUITS**
**14 Concerts pour le prix de 12**

| | Prix réguliers | Prix spéciaux en abonnement |
|---|---|---|
| Parterre AA-T | $136.50 | **$117.00** |
| Parterre U-Z | 105.00 | **90.00** |
| Corbeille | 136.50 | **117.00** |
| Mezzanine | 105.00 | **90.00** |
| Balcon A-D | 56.00 | **48.00** |
| Balcon E-G | 45.50 | **39.00** |
| Loges Corbeille | 245.00 | **210.00** |
| Loges Mezzanine | 182.00 | **156.00** |
| Loges Balcon | 119.00 | **102.00** |

## LES CONCERTS GALA

**MILSTEIN – BEETHOVEN**
**17, 18 octobre**
Charles Dutoit, chef d'orchestre
Nathan Milstein, violoniste
MATTON: Mouvement symphonique no 3
BEETHOVEN: Concerto pour violon
STRAVINSKY: Le Sacre du Printemps

**DECKER – IDA HAENDEL**
**7, 8 novembre**
Franz-Paul Decker, chef d'orchestre
Ida Haendel, violoniste
TURNER: Opening Night Overture
BRITTEN: Concerto pour violon no 1
BRAHMS: Symphonie no 4

**MEHTA**
**4, 5 décembre**
Zubin Mehta, chef d'orchestre
HAYDN: Symphonie no 22, "Le philosophe"
VARÈSE: Intégrales
BEETHOVEN: Symphonie no 3, "Eroica"

**DUTOIT – GARANT**
**23, 24 janvier**
Charles Dutoit, chef d'orchestre
James Galway, flûtiste
GARANT: Phrases II
(Serge Garant, chef d'orchestre)
MENDELSSOHN: Symphonie no 4, "Italienne"
IBERT: Concerto pour flûte
RAVEL: Rhapsodie espagnole

**MARRINER – BUCHBINDER**
**6, 7 février**
Neville Marriner, chef d'orchestre
Rudolf Buchbinder, pianiste
SCHUBERT: Symphonie no 3
MOZART: Concerto pour piano no 20
ELGAR: Variations Enigma

**FORRESTER – MAHLER**
**13, 14 mars**
Charles Dutoit, chef d'orchestre
Maureen Forrester, contralto
Siegfried Jerusalem, ténor
HAYDN: Symphonie no 101, "L'horloge"
MAHLER: Le chant de la terre

**DECKER – TURINI**
**10, 11 avril**
Franz-Paul Decker, chef d'orchestre
Ronald Turini, pianiste
HAYDN: Symphonie no 30, "Alleluia"
GRIEG: Concerto pour piano
RACHMANINOV: Symphonie no 2

**DUTOIT – ARGERICH**
**15, 16 mai**
Charles Dutoit, chef d'orchestre
Martha Argerich, pianiste
PRÉVOST: Chorégraphie I
SCHUMANN: Concerto pour piano
MOUSSORGSKY-RAVEL: Tableaux d'une exposition

**1 CONCERT GRATUIT**
**8 Concerts pour le prix de 7**

| | Prix réguliers | Prix spéciaux en abonnement |
|---|---|---|
| Parterre AA-T | $ 78.00 | **$ 68.00** |
| Parterre U-Z | 60.00 | **52.00** |
| Corbeille | 78.00 | **68.00** |
| Mezzanine | 60.00 | **52.00** |
| Balcon A-D | 32.00 | **28.00** |
| Balcon E-G | 26.00 | **23.00** |
| Loges Corbeille | 140.00 | **122.00** |
| Loges Mezzanine | 104.00 | **91.00** |
| Loges Balcon | 68.00 | **60.00** |

## LES CONCERTS DU MAURIER

**QUATRE GRANDS DE L'OSM**
**3, 4 octobre**
Charles Dutoit, chef d'orchestre
Uri Mayer, altiste
Dorothy W. Masella, harpiste
James Thompson, trompettiste
Calvin Sieb, violoniste
K.P. STAMITZ-PARTOS: Concerto pour alto
DEBUSSY: Danses sacrée et profane
HAYDN: Concerto pour trompette
RIMSKY-KORSAKOV: Schéhérazade

**SOIRÉE ARTHUR FIEDLER**
**28, 29 novembre**
Arthur Fiedler, chef d'orchestre
André Laplante, pianiste
ROSSINI: La Gazza ladra, ouverture
RACHMANINOV: Concerto pour piano no 2
Oeuvres choisies parmi le répertoire des BOSTON POPS

**SOIRÉE VIENNOISE**
**16, 17 janvier**
Charles Dutoit, chef d'orchestre
Raoul Sosa, pianiste
SCHUBERT: Rosamunde, ouverture, entractes et musique de ballet
MOZART: Concerto pour piano no 15
J. STRAUSS: Valses et polkas

**SOIRÉE GERSHWIN**
**20, 21 février**
Charles Dutoit, chef d'orchestre
Jean-Philippe Collard, pianiste
Cuban Overture
Concerto pour piano en fa majeur
Rhapsody in Blue
Porgy and Bess, Symphonic Picture

**SOIRÉE D'OPÉRA**
**3, 4 avril**
Franz-Paul Decker, chef d'orchestre
Clarice Carson, soprano
Vasile Moldoveanu, ténor
DELIBES: Sylvia "Cortège de Bacchus".
VERDI: La Forza del destino, extraits
PUCCINI: Madame Butterfly, extraits
SAINT-SAËNS: Samson et Dalila, Bacchanale
MASSENET: Le Cid, extraits
CILEA: Adriana Lecouvreur, extraits
PUCCINI: Tosca, extraits
MASCAGNI: Rantzau, duo

**SOIRÉE TCHAÏKOVSKY**
**17, 18 avril**
Pierre Hétu, chef d'orchestre
Pinchas Zukerman, violoniste
Marche Slave, opus 31
Concerto pour violon
Roméo et Juliette, ouverture
Capriccio italien, opus 45

**1 CONCERT GRATUIT**
**6 Concerts pour le prix de 5**

| | Prix réguliers | Prix spéciaux en abonnement |
|---|---|---|
| Parterre AA-T | $ 58.50 | **$ 49.00** |
| Parterre U-Z | 45.00 | **38.00** |
| Corbeille | 58.50 | **49.00** |
| Mezzanine | 45.00 | **38.00** |
| Balcon A-D | 24.00 | **20.00** |
| Balcon E-G | 19.50 | **16.00** |
| Loges Corbeille | 105.00 | **88.00** |
| Loges Mezzanine | 78.00 | **65.00** |
| Loges Balcon | 51.00 | **43.00** |

## ABONNEZ-VOUS AUJOURD'HUI!

**4 CONCERTS GRATUITS**

**et votre fauteuil réservé pour une saison mémorable avec un excellent orchestre et les plus grands chefs et solistes du monde, un programme conçu spécialement pour vous par Charles Dutoit.**

Tous les programmes sont sujets à changements sans préavis.
Tous les concerts ont lieu les mardis et mercredis à la Salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts à 20 h 30.
Après le premier concert de chaque série, il n'y aura ni remboursement, ni changement de billets. Les séries mardi/mercredi ne sont pas interchangeables.

**Bureau d'abonnement:**
**200 ouest, boul. de Maisonneuve,**
**Montréal H2X 1Y9**
**Heures d'ouverture: 9 heures à 19 heures.**

**1** Présentez-vous au bureau d'abonnement de l'Orchestre symphonique de Montréal. Choisissez vos sièges **ou**

**2** Téléphonez à notre service d'abonnement personnel, 844-9567—Portez à votre compte (American Express, Chargex-Visa ou Master Charge) **ou**

**3** Complétez le formulaire et postez-le immédiatement avec le paiement entier.

**50%** Vous êtes étudiant? Vous avez plus de 65 ans?
Jusqu'à 50% de réduction. Parterre rangées R à Z mercredis seulement.

14 Grands Concerts $50.
8 Concerts Gala $30.
6 Concerts du Maurier $25.

## FORMULAIRE D'ABONNEMENT

**Orchestre Symphonique de Montréal**
**200 ouest, boul. de Maisonneuve**
**Montréal H2X 1Y9**

8 Concerts Gala ☐ mardi ☐ mercredi Billets à $ Total $
6 Concerts du Maurier ☐ mardi ☐ mercredi Billets à $ Total $
14 Grands Concerts ☐ mardi ☐ mercredi Billets à $ Total $
☐ Parterre AA-T ☐ Corbeille ☐ Mezzanine ☐ Balcon A-D ☐ Balcon E-G
☐ Parterre U-Z ☐ Loges Corbeille ☐ Loges Mezzanine ☐ Loges Balcon
Nom
Adresse Ville
Code postal Téléphone résidence bureau
Étiez-vous abonné la saison dernière? ☐ oui ☐ non
**Étudiants et plus de 65 ans** ☐ Gala ☐ Grands ☐ du Maurier
Étudiants: Âge Institution
Plus de 65 ans No de sécurité de vieillesse
**Si vous désirez utiliser votre carte** ☐ American Express ☐ Chargex ☐ Master Charge
No de carte Date d'expiration
Banque Signature

## À la défense du TNM et de la pièce "Les fées ont soif"

# Contre la censure du Conseil des Arts de Montréal

### Une remise en question

"Le Conseil des Arts de la région métropolitaine de Montréal, en refusant une aide au TNM et à la pièce de Denise Boucher (**Les fées ont soif**), non seulement exerce une censure artistique et intellectuelle inacceptable mais en plus offre l'occasion idéale de remettre en question les règles et le fonctionnement de cet organisme."

C'est ce que déclarait, hier, le président de l'Union des écrivains, Jacques Godbout, à l'occasion du conflit entre le TNM et le Conseil qui oppose Jean-Louis Roux au Juge Vadeboncoeur.

"Depuis plusieurs années, de nombreux écrivains, par exemple, émettent de sérieux doutes sur les règlements qui régissent le Grand Prix littéraire de la Ville de Montréal, administré par ce Conseil. En fait, Montréal a un Conseil des Arts qui a vieilli et devrait être rénové. Le maire de Montréal, Monsieur Jean Drapeau, devrait profiter du débat qui s'amorce pour remettre en question d'une part le maigre financement du Conseil des Arts, d'autre part le consensus artistique et littéraire de ses membres.

"Pendant que Toronto recevait récemment le 10ième symposium international de sculpture, Montréal se préoccupait de course automobile. Il doit y avoir place, dans la plus grande ville française d'Amérique, pour un Conseil des Arts riche, généreux, à l'esprit ouvert, et qui fasse confiance à ses artistes.

"L'Union des écrivains québécois souhaiterait que les autorités municipales réunissent les directions des associations artistiques, littéraires et culturelles afin de revoir les politiques et le fonctionnement d'un organisme qui a vieilli et doit être décapé. Pour ce qui est des propos du Juge Vadeboncoeur sur la pièce de Denise Boucher, il semble évident que le Président du Conseil des Arts devrait démissionner de son poste. Le bénévolat ne doit pas devenir un prétexte à enquiquinage, et l'excuse de la bêtise."

### Un acte de censure

Monsieur le directeur,

C'est avec stupéfaction que j'ai pris connaissance de l'acte de censure que s'apprête à commettre le Conseil des Arts métropolitain à l'égard du T.N.M. pour **Les Fées ont soif**. L'obligation faite aux compagnies théâtrales de quémander l'approbation préalable, sur texte, des nouvelles oeuvres québécoises prévues pour la saison suivante, est non seulement une forme pernicieuse de limitation de l'acte de création, mais aussi, sur le plan esthétique, une absurdité que ne justifient plus les conditions pratiques de réalisation d'une pièce de théâtre.

Pour ce qui est du premier point, il faut proclamer avec force que lorsqu'un auteur choisit de s'interroger en public sur ses fantasmes, il s'inscrit d'emblée dans une histoire de la société, qu'il reflète et par qui il sera jugé. Dans le cas d'une pièce controversée, il est déjà assez difficile — et passionnant! — de savoir qui a raison, entre le metteur en scène, le critique, le public d'aujourd'hui ou celui de demain, pour ne pas que dix ou douze bonzes viennent brouiller les cartes. Après tout, ces messieurs ne sont que les mandataires des contribuables, ils distribuent de l'argent qui ne leur appartient pas et qui, au surplus, on l'a assez dit, rembourse à peine ce que les spectateurs paient en "taxe d'amusement" à la Ville. Même submergé de protestations, M. le juge Vadboncoeur devrait répondre aux spectateurs offensés ou dégoûtés par le théâtre actuel d'oser le boycotter, d'éreinter ses auteurs et de traîner dans la boue ses thuriféraires: voilà qui serait autrement plus stimulant que cette grossière interdiction papale, ce blanc manteau de vierge outragée. C'est à la société dans son ensemble d'entretenir en permanence son dialogue dramatique. La censure ne fait que retarder inutilement l'évolution d'un abcès — tout vrai théâtre est une peste, un accès de fièvre — qui n'en sera que plus long à crever. N'oublions pas non plus que les critères du bon goût peuvent varier, même d'un juge à l'autre... Les Saltimbanques n'ont-ils pas été acquittés en appel, il y a juste dix ans, pour **Équation pour un homme actuel**, après avoir été condamnés en Cour municipale pour spectacle indécent?

En second lieu, il faut stigmatiser l'aberration qui consiste à punir un auteur d'avoir conçu un **projet scénique**, destiné à ne prendre corps et sens qu'à la représentation. Une pièce n'est plus aujourd'hui la simple illustration sonore et visuelle d'un texte pré-cuit et pré-digéré. Du rêve de l'auteur au spectacle, que de tâtonnements, de concertation, de dialogue, de remaniements du texte souvent, de responsabilités partagées entre tous les participants; car le théâtre est avant tout, et sera toujours — oui, même dans les compagnies "officielles" — un travail d'équipe qui, comme toutes les oeuvres collectives, franchit aguerri les obstacles dressés sur son parcours. Quelle présomption que de vouloir lui couper les ailes avant le départ ou le contraindre à la misère. Comme l'enseignait Calderon, "un tréteau nu, deux acteurs, une passion"... et un brin de publicité de ce genre, en voilà assez pour que triomphe la voix que l'on prétendait étouffer.

À propos de **Ti-Jésus, bonjour** de Frigon, M. Ferdinand Biondi, qui est secrétaire du Conseil des Arts métropolitain, a paraît-il regretté d'avoir subventionné cette pièce car "on ne pensait pas que ça donnerait ce que ça a donné" (La Presse, 1er juin). Ne reconnaît-il pas ainsi explicitement l'apport tangible des éléments de la représentation par rapport au texte original? C'est toujours sur la représentation que doit être jugé un texte, ou en fonction de celle-ci, pour le meilleur ou pour le pire. Comment justifier alors une décision prise à l'égard de la pièce de Denise Boucher, que la mise en scène peut éclairer d'un jour nouveau?

Enfin, un dernier mot sur l'accueil fait par la critique à **Ti-Jésus, bonjour**. Mon compte rendu dans **Jeu**, il est vrai, a été défavorable, comme plusieurs autres. Mais c'était là mon jugement personnel, que ne partageaient pas nécessairement mes collègues de la rédaction. (Et nous pouvons tous nous tromper.) En tout cas, je m'oppose formellement à ce que mon désaveu — que je maintiens — serve à cautionner une censure, fût-elle dirigée contre une pièce cent fois plus discutable que **Ti-Jésus, bonjour**. S'il faut se rendre jusqu'au bout du tunnel, c'est théâtralement que quelqu'un un jour, fera jaillir la lumière. Plaise aux muses qu'elle soit conflagration plutôt que pâle néon de l'ordre rétabli.

Michel Vaïs
pour le comité de rédaction
de la revue JEU

### La guerre n'est pas finie

Le Conseil des Arts de la Région Métropolitaine refuse de subventionner la pièce "Les fées ont soif" de Denise Boucher, programmée par le TNM pour la saison prochaine. On croit rêver! En 1978!

Il s'agit là, cela saute aux yeux, d'une forme de censure particulièrement odieuse: la censure par le chantage économique.

Qui ou quoi donne à M. Vadeboncoeur et à ses complices (car il s'agit bien de complices dans ce crime contre la création) le droit et la compétence de juger de ce qui est bien ou mal venu sur nos scènes? Le fait qu'ils tiennent les cordons de la bourse? Que voilà une raison qui pue! Abus de pouvoir pur et simple!

M. Vadeboncoeur déclare qu'il ne veut plus voir de merde sur nos scènes. Appeler "merde" le cri d'une femme en révolte, le geste pur de la création théâtrale posée par une poétesse inspirée, la sueur et les angoisses des comédiennes, du metteur en scène et des autres artisans qui, depuis de longs mois déjà, travaillent à l'élaboration de ce spectacle, appeler tout cela de la "merde" prouve assez à quel point cette "merde" est essentielle, vitale. Cette "merde", M. Vadeboncoeur, c'est la vôtre et je comprends qu'elle ne vous plaise pas. Combien le Conseil des Arts de la Région Métropolitaine compte-t-il de femmes dans ses rangs?

Voilà une pièce, une création québécoise, qui bouleverse les épouvantables poncifes oppresseurs de la morale judéo-chrétienne adaptée depuis des siècles en moralité publique par de vieux bonzes aveugles pour leur plus grande gloire.

Et puis, et puis... le principe! Le droit absolu à la liberté d'expression! L'importance capitale de la création québécoise! Le grand mouvement, déjà historique, de la libération des femmes! Tout cela bafoué par quelques "autorités" installées lourdement sur les sièges branlants des "valeurs fondamentales de notre société"! Elle est si belle, notre société, elle sent si bon!

On frémit à l'idée qu'une telle chose aurait pu arriver aux "Belles-Soeurs" ou aux "Oranges sont vertes".

Puisqu'on nage en plein ridicule, continuons. Imaginons qu'au lieu de subventionner le TNM par voie de chèque, la Ville de Montréal, aurait plutôt exempté le TNM de payer la taxe d'amusement (environ $55,000 pour environ $80,000 de subvention). Qu'aurait fait, en la circonstance, le Conseil des Arts de la Région Métropolitaine? Il aurait recommandé, j'imagine, de taxer spécialement "Les fées ont soif". Allons, allons, un peu de sérieux.

Depuis 10 ans, le TNM lutte pour ne pas avoir à soumettre au Conseil des Arts de la R.M. les textes des créations québécoises. Cette guerre est donc loin d'être finie. Voici que s'y amorce une grande bataille. Attention! Si nous n'y prenons pas garde et laissons se créer ce précédent, qui sait ce qui se passera demain?

Je dis bravo! au Conseil d'administration du TNM et à son Directeur Artistique pour avoir passé outre et maintenu "Les fées ont soif" à l'affiche.

Et à tous les artistes, penseurs, intellectuels, au public qui a son mot à dire, à tous les défenseurs de la liberté dans l'art, à tous les empêcheurs de censurer en rond, à tous les brasseurs de "merde", je crie: Aux Armes!

Olivier Reichenbach
metteur en scène

### La liberté ne se marchande pas

Le fait est scandaleux. C'est une farce douloureuse. Mais il serait plus scandaleux encore de se taire, de laisser les choses s'arranger comme on dit, s'enterrer plutôt dans le silence, l'hypocrisie, les beaux sourires courtois.

Je ne veux pas parler de principes. D'autres le feront. A coup de principes on peut discutailler à l'infini. Je veux parler des faits, du fait précis.

Le Conseil des Arts de la Région métropolitaine censure une création québécoise programmée par le T.N.M. pour sa saison 1978-1979, pièce écrite par une femme, jouée par des femmes.

Voilà le fait brut. Qui en sont les acteurs? D'un côté une bande de bonshommes (à propos, combien y a-t-il de femmes dans le dit Conseil des Arts?) qui se définissent comme les papes du bon goût, de la bonne morale, de la bonne culture. De l'autre, une équipe de créatrices et de créateurs qui avec leur talent et la conscience qu'ils ont du monde où nous vivons, veulent se lancer dans les risques, la chaleur, les craintes, l'espoir que comporte toute nouvelle aventure artistique.

Quels sont les moyens d'action de ces deux types d'êtres humains? D'un côté le chantage mercantile, la mondanité, la suffisance des imbéciles qui savent tout mais ne s'engagent en rien, la hauteur superbe des censeurs, l'immonde légalisme qui justifie et maquille toujours toutes les mises à mort. De l'autre, l'intention poétique, la poignante incertitude de ceux qui ne savent rien mais cherchent à découvrir, le travail pied-à-pied d'authentiques artisans du théâtre, l'engagement physique de comédiennes qui vont assumer jusqu'au bout, jusqu'à la confrontation charnelle avec le public, jusqu'au spectacle, les conséquences de leur total engagement.

Il n'est pas difficile de choisir son camp et de crier à pleine voix quand on assiste à une tentative d'étranglement, même — surtout! — si c'est par des mains gantées de blanc.

Je hurle. Parce qu'il y en a assez de toutes ces farces sinistres. Parce que la liberté ne se marchande pas. Parce que les fossiles n'ont aucun droit sur la vie. Parce qu'un pays qui refuse d'avancer est déjà mort. Parce que la pratique de l'art — comme celle de la science, comme celle de la philosophie ou de la politique! — ne se justifie que lorsqu'elle secoue nos oreilles endormies par la musique Steinberg, nos yeux noyés dans les images sécurisantes, nos pensées droguées par le conformisme, nos désirs aplatis par la banalité des résignations.

Je hurle. Parce qu'au fond je suis heureux de voir le débat s'engager publiquement dans une telle clarté. Il y a d'un côté ceux qui ont déjà un pied dans la tombe et s'appuient dessus pour essayer de tenir debout. De l'autre la masse de ceux qui marchent dans l'incessant déséquilibre incessamment rattrapé de l'élan, à pas joyeux, hésitants, inconsidérés parfois, vigoureux ou timides, confiants ou incertains mais QUI MARCHENT.

Ce qui se passe aujourd'hui — 1er juin 1978 — n'est pas un léger accroc de parcours. C'est un fait significatif. Il dénonce la nocivité organique d'un Conseil des Arts qui a eu la bassesse procédurière, déguisée en défense du public, d'inscrire la cenaure à l'intérieur de ses règlements.

Il faut supprimer ça. Au plus vite.

1er juin 1978
Jean-Pierre Ronfard
Metteur en scène

### Une bonne décision

M. Jean-Louis Roux, directeur
Théâtre du Nouveau-Monde

Nous voulons vous manifester notre satisfaction à l'égard de la décision que votre théâtre a prise de maintenir au programme de l'automne **"Les fées ont soif"**.

Nous ne saurions nous prononcer sur l'ensemble de la pièce admettant sans ambages le peu de connaissance que nous en avons et les limites de nos compétences théâtrales.

Cependant nous sommes réfractaires à toute forme de censure, d'autant plus que le thème de femme: "vierge et/ou putain" a le don d'irriter (et c'est le moins qu'on puisse dire), nous reconnaissons quant à nous que l'emprisonnement des femmes à l'intérieur de ce dilemme n'est pas étranger de la condition qui leur est faite; ce faisant, il mérite d'être traité.

Quant au langage, nous souscrivons à ce que vous en disiez dans une entrevue radiophonique hier et pour notre part, nous nous contentons de souligner que toutes les montées et descentes du niveau d'expression, jugées par l'auteur nécessaires pour encadrer le si beau passage que nous citons (1) seront justifiées par ce passage lui-même.

Veuillez accepter, monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

MARIE GAGNON,
Pour: le Comité
Laure-Gaudreault, C.E.Q.

*(1) "Moi, je suis une image.*
*Je suis un portrait.*
*J'ai les deux pieds dans le plâtre.*
*Je suis la reine du néant. Je suis la porte sur le vide.*
*Je suis le mariage blanc de la théologie.*
*Je suis la moutonne blanche jamais tondue.*
*Je suis l'étoile des amers.*
*Je suis le rêve de l'eau de javel.*
*Miroir de l'injustice. Siège de l'esclavage. Vase sacré introuvable.*
*Je suis l'obscurité de l'ignorance.*
*Je suis la perle blanche et sans profit de toutes les femmes.*
*Je suis le secours des imbéciles. Le refuge des inutiles.*
*L'outil des impuissances.*
*Je suis le symbole pourri de l'abnégation pourrie.*
*Je suis un silence plus opprimant et plus oppressant que toutes les paroles.*
*Je suis le carcan des jaloux de la chair.*
*Je suis l'image imaginée. Je suis celle qui n'a pas de corps.*
*Je suis celle qui ne saigne jamais."*

*MARIE: (elle chante du* **Pont de l'île** *de Félix Leclerc)*

**Il a juste effleuré ma bouche**
**Comme fait le vent qui ment."**

### Appui au TNM

A QUI DE DROIT

J'appuie totalement le THÉATRE du NOUVEAU MONDE qui refuse de faire censurer le choix de son répertoire par qui que ce soit, notamment par le Conseil des Arts du Montréal Métropolitain. Il nous faut être extrêmement vigilant pour que la création et le droit de parole soient respectés. C'est la garantie d'un Québec créateur et vivant dans tous les domaines.

Pauline Julien
Montréal


"Un film passionné et passionnant"
ANDRÉ LEROUX - LE DEVOIR
POUR TOUS
"Un film superbe... à voir absolument"
PASCALE PERREAULT - JOURNAL DE MONTRÉAL
"Padre Padrone... un exemple rare de réussite cinématographique"
LUC PERREAULT - LA PRESSE



PADRE PADRONE
PÈRE ET PATRON
*un film de Paolo et Vittorio Taviani* version française/couleur
*Grand Prix de la Critique Internationale Palme d'Or/CANNES 1977*
4e SEMAINE ! Le PARISIEN 3 1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.20, sam. dernier programme 11.25
486 ST. CATHERINE W. 866-3856

JANE FONDA
VANESSA REDGRAVE
POUR TOUS
JULIA
Version Française
SUJET COURT AU CRÉMAZIE
Le château de sable
CREMAZIE
ST-DENIS - CRÉMAZIE 388-4210
2e FILM À LONGUEUIL:
"La Dernière Folie"
De Mel Brooks
LONGUEUIL
PLACE LONGUEUIL 677-7933

Un bravo inconditionnel du trio d'interprètes: Perrin, maître de l'ambiguité, Piccoli, super-patron de choc, et Cardinale, d'une étonnante vitalité.
— LE POINT

Intrigue fort bien exposée, et interprétée de brillante façon par trois grands acteurs.
— JOURS DE FRANCE

Un film possédant 2 atouts majeurs: un scénario solidement charpenté et une interprétation convaincante.
— LE MATIN

Un style net, sans bavures, sans fioritures, qui va droit à l'essentiel.
— LE MONDE

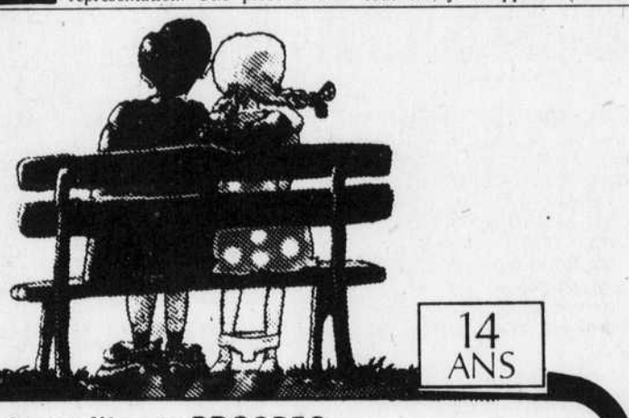
Périer s'affirme comme le véritable spécialiste du suspense français. Perfection réelle sur ce plan. Drame psychologique rigoureux dans sa construction, angoissant dans son développement, et dont l'impression se prolonge après le film.
— LE PARISIEN

Quel trio! Piccoli est excellent, Perrin est tiraillé entre l'amour et l'ambition, l'amitié et la haine, et Cardinale est magnifique...
— FRANCE-SOIR

UNE INTRIGUE PRODIGIEUSE! POUR TOUS
Il faut parfois sacrifier quelque chose ou quelqu'un pour sauver l'essentiel...
Qui sera la victime de cet impossible calcul?



La Part du Feu
MICHEL PICCOLI
CLAUDIA CARDINALE
JACQUES PERRIN
un film de ETIENNE PERIER écrit par DOMINIQUE FABRE et ETIENNE PERIER
le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
Lun. à Sam.: 7.30 - 9.30
Dimanche: 1.30 - 3.30 - 5.30
7.30 - 9.30



14 ANS
CKVL présente un film de PROSPEC
• L'Oeuvre la plus gaie et charmante de BERRI; ce merveilleux film est sûrement un des meilleurs de l'année... — Martin Mitchell AFTER DARK MAGAZINE
• Voilà enfin un film où le sexe et l'amour sont traités avec respect. — Judith Ripp PARENT MAGAZINE
• Tendre, sensible, joyeux et vrai. — Bruce Williamson PLAYBOY MAGAZINE
• Léger et charmant... Pour une fois un film sur la jeunesse ne se transforme pas en réquisitoire contre les parents. — Robert Chazal FRANCE-SOIR
• TOUCHANT! — Jean De Baroncelli LE MONDE
• Bonne humeur et tendresse... une oeuvre secouée de rires et de drames de notre temps. — Pierre Billard JOURNAL DU DIMANCHE
Claude Berri *présente*
*En amour, il n'y a rien comme...*




CHARLES DENNER
ALAIN COHEN
À L'AFFICHE
Le PARISIEN 1
486 ST. CATHERINE W. 866-3856
1.30, 3.25, 5.20, 7.15, 9.15.

## "A different story"

# Les délices de l'hétérosexualité

par ANDRÉ LEROUX

**A Different Story** de Paul Aaron est-il un film aussi différent que le suggère son titre? Les premières vingt minutes parviennent presque à nous en convaincre. Stella (Meg Foster) est une charmante lesbienne qui travaille dans une agence immobilière. Elle vit une instable histoire d'amour avec Phyllis (excellente Valerie Curtin), une jeune institutrice juive torturée par le doute, la jalousie et de forts sentiments de culpabilité. Cette relation sera complètement bouleversée par l'intrusion de Albert (Perry King) dans l'existence de Stella. Entré illégalement aux États-Unis, Albert, d'origine belge, est un homosexuel qui se fait entretenir par les hommes qu'il rencontre à gauche et à droite. Stella l'hébergera pour lui venir en aide. Pendant que la jeune femme travaille, Albert vaque aux soins du ménage, prépare les repas du soir et redécore l'appartement. Comme Stella ne s'intéresse ni au ménage, ni à l'art culinaire, Albert est le cuisinier et l'homme d'intérieur rêvés. L'inversion des rôles traditionnels convient parfaitement à ces deux êtres qui, chacun de leur côté, peuvent mener, sans embarras, leur vie affective et sexuelle. Ils s'attachent l'un à l'autre sans avoir à partager le même lit. Leur existence se complique au moment où un homosexuel vieillissant dénonce Albert aux autorités gouvernementales parce que celui-ci a refusé d'accourir dans son lit. Menacé de déportation, le jeune homme décide d'aller tenter sa chance à New York. Attristée et malheureuse, Stella le tire de son pétrin en l'épousant.

Le mariage vient brusquement modifier l'ordre des choses. Jusque là, **A Different Story** distille un charme et une fraîcheur appréciables même si on a droit aux clichés de l'homosexuel parfaite maitresse de maison et de la lesbienne incapable de se faire cuire un oeuf et désintéressée des travaux domestiques. L'entreprise se gâche irréversiblement lorsque Albert et Stella découvrent les joies et les bonheurs de l'hétérosexualité. On a alors l'impression que le cinéaste leur ouvre alors allègrement les portes du ciel. Les spectateurs que la première demi-heure a choqués peuvent alors pardonner aux héros ce qui a été présenté comme des fresques de jeunesse. En se mariant, en s'aimant d'un amour tendre, en fondant un foyer conventionnel, en devenant père et mère de famille, en revêtant les rôles dictés par la société à l'homme et à la femme, Albert et Stella se gagnent la sympathie du public. La "normalité" triomphe. Tout rentre dans l'ordre. On n'entendra plus parler d'homosexualité. Albert et Stella ne se sentiront plus jamais attirés par des personnes de leur sexe respectif. En se mariant, ils ont tourné une page de leur vie. Il ne leur viendra jamais à l'esprit de retourner en arrière. Leurs pulsions homosexuelles s'évanouiront à tout jamais. Certes, Phyllis, l'ex-maîtresse de Stella, rugira de jalousie en apprenant la vérité mais le cinéaste se soucie fort peu de ce qui lui advient. Au lieu de compatir à sa douleur, Paul Aaron en fait une névrotique qui ne s'accepte pas. Pourtant, un film axé sur le personnage complexe et émouvant de Phyllis aurait été beaucoup plus nécessaire et captivant qu'une apologie niaise des homosexuels qui se convertissent à l'hétérosexualité. Le public et le cinéma ont-ils vraiment besoin, aujourd'hui en 1978 d'un film aussi vulgairement réactionnaire? (Avenue).

## "Jennifer"

# Un calque grotesque

**Jennifer** n'est sûrement pas le premier ni le dernier calque du stupéfiant **Carrie** de Brian De Palma. Les situations et les personnages ont été plagiés avec une telle fidélité textuelle qu'il est extrêmement facile de prévoir, jusqu'à la toute fin, ce qui arrivera. Jennifer (Lisa Pelikan) est étudiante dans un collège pour jeunes filles appartenant à de très riches familles. Son père est aveuglé par un fanatisme religieux intempestif. Comme Carrie, Jennifer est maltraitée ou ignorée par ses camarades. Ce rejet est dû principalement au fait qu'elle est issue d'un milieu social très inférieur à celui des autres étudiantes. Jennifer est une boursière que la directrice de l'institution (Nina Foch) supporte pour se donner bonne conscience. Supérieurement intelligente et douée, elle se heurte à l'hostilité d'un petit groupe d'étudiantes sous le contrôle d'une adolescente jalouse, gâtée et cruelle (Amy Johnston). On assiste au sempiternel affrontement du bien contre le mal. Pendant presque toute la durée du film, Jennifer se fait littéralement écoeurer par l'affreuse étudiante prête à tout mettre en oeuvre pour l'obliger à quitter le collège. Douce et patiente, elle souffre en silence tout en cherchant à se gagner l'amitié de ses persécutrices. Mais hélas! Il n'y a rien à faire. Sa monstrueuse ennemie tentera de la noyer dans la piscine, lui ravira ses vêtements pendant qu'elle se douche et l'accusera d'avoir volé une copie d'examen. La fureur de Jennifer éclatera quand elle retrouvera son chat pendu dans son casier.

Le film de Brice Mack n'est rien d'autre qu'une monotone succession de tortures plus sadiques les unes que les autres. La progression dans l'horrible répugne sans jamais exercer un quelconque pouvoir de fascination. Les personnages, sèchement stéréotypés, sont les pièces d'une mécanique que Mack n'a même pas pris soin de soigner techniquement et esthétiquement. Même les cinéphiles les moins exigeants et critiques n'éprouveront aucune difficulté à remarquer le travail bâclé en quatrième vitesse. Il crève les yeux. On y reconnaît dès les premières images le manque complet de fini caractérisant la plupart des films distribués par l'American International.

La plus grande banalité dramatique de **Jennifer** consiste à retarder au maximum le moment où la jeune fille ne pourra plus endurer les atrocités qui lui sont infligées. On sait que l'intensité de sa vengeance sera directement proportionnelle à l'intensité de ses souffrances et humiliations. Jennifer possédera donc le don de subjuguer les serpents. Il va sans dire que ses agresseurs et ses ennemies auront de très désagréables surprises lorsqu'elle chargera les reptiles venimeux de les éliminer à tout jamais. L'ennemie numéro un de Jennifer sera mordue la dernière par le plus gros serpent. Malheureusement, trop de carton pâte a nui à l'authenticité des reptiles. Ce qui a pour conséquence fâcheuse de ne jamais provoquer les frissons escomptés par le réalisateur. **Jennifer** est un film d'horreur qui ne fait surtout pas peur. Il fait, sans le vouloir, rire à gorge déployée. (Loew's).

**André Leroux**

## "La part du feu"

# Toujours la même bourgeoisie



Jacques Perrin, Claudia Cardinale et Michel Piccoli dans "La part du feu"

Deux hommes d'affaires et un député sont mêlés à une combine crapeuleuse de spéculation immobilière à Paris. **La part du feu** d'Étienne Becker se déroule dans les milieux très huppés mais très peu reluisants de la bourgeoisie française. Lors d'un dîner sophistiqué une dame s'en prend à la prétendue odeur que dégagent les Noirs. Une autre se plaint de l'inefficacité des domestiques. Les invités déblatèrent, à tour de rôle, toutes sortes de propos vilement réactionnaires. On sait alors que le film sera une critique "virulente" de ce qu'il nous donne à voir: l'hypocrisie, la veulerie, l'étroitesse d'esprit, la mesquinerie et la bêtise de bourgeois repus et coupés de tout ce qui ne concerne pas leur petit confort et leurs préoccupations mercantiles. Tout cela n'est ni particulièrement nouveau, intéressant et excitant. Regarder des imbéciles se gargariser d'assertions et d'opinions réactionnaires n'a rien de bien amusant. C'est même plutôt soporifique.

Là ne se limite pas l'ennui provoqué par **La part du feu**. Depuis des années, le cinéma français se complaît dans des histoires de triangle où l'amant, la maîtresse/épouse et le mari jouent au chat et à la souris. Certes Étienne Perrier a tenté de faire subir au schéma traditionnel certaines variations en établissant une équation entre les manigances véreuses des deux hommes d'affaires et du député et les minables intrigues sentimentales des trois personnages principaux. Dans **La part du feu**, les diverses formes de corruption s'égalisent et se répondent en échos multiples. Le film est construit sur une alternance entre ce qui se passe dans la vie privée et ce qui se trame dans la vie professionnelle. L'une et l'autre ne méritent pas que le spectateur s'y intéresse plus que quelques seondes. Bob (Michel Piccoli) est à la tête d'une entreprise de spéculation immobilière. Le film débute au moment où il revient, de voyage plus tôt que prévu, et trouve au lit son épouse Catherine (Claudia Cardinale) et l'un de ses employés, Jacques (Jacques Perrin). Ne perdant pas son calme, il nargue subtilement les amants. Calculateur, machiavélique, cynique et jaloux, Bob terrifie Catherine et Jacques par son apparente indifférence et par ses silences prolongés. Il semble accepter la situation avec résignation. Personne n'est vraiment dupe de ce qui se passe derrière son masque de tranquilité et de sérénité. Catherine désire le quitter mais, curieusement, Jacques lui conseille de demeurer auprès de lui. On constate, petit à petit, que l'amant admire la façon dont Bob brasse ses affaires et obtient tout ce qu'il désire. Il ne veut pas abandonner son travail et fuir avec sa maîtresse. **La part du feu** est un film sur les liens de dépendance que chacun noue envers une personne qui lui échappe. Plus les individus élaborent diverses stratégies afin de s'approprier l'être aimé, plus celui-ci se dérobe perfidement. Sur le plan professionnel, les manoeuvres corrompues des hommes d'affaires finissent inévitablement par se saboter les unes les autres. Les personnages du film de Perrier sont voués à mourir, à être trahis ou à être acculés à la solitude totale.

Perrier s'est efforcé de ne jamais céder à la sentimentalité et de garder une lucidité implacable envers le milieu et les êtres auxquels il a choisi de donner vie. Pourquoi donc s'est-il égaré dans un dénouement qui accumule les coups de théâtre les plus mélodramatiques? Pourquoi s'apitoie-t-il, à la dernière image, sur le sort ultime réservé à Jacques? Ce petit crétin mou et profiteur verse, en gros plan, une larme comme s'il réalisait, pour la première fois, la conséquence de ses actes. Becker nous le présente, pendant tout le film, comme un être abject incapable d'aller jusqu'au bout de l'amour, fasciné par des moyens que ne justifie pas la fin, et assoiffé de pouvoir. Il n'a rien d'une pauvre innocente victime. Au dernier moment, il trahit Bob et Perrier semble croire, in extremis, qu'il nous a fait assister à l'évolution intérieure d'un pur perverti par toutes sortes d'influences extérieures néfastes. Prendrait-on le spectateur pour un naïf capable de tout avaler sans crier?

Tout cela est filmé avec un manque flagrant d'audace et d'imagination. Le scénario se veut provocant et dénonciateur (ce qu'il n'est surtout pas) mais la mise en scène ne prend jamais de risques, se confine dans une espèce de fade habilité, opte pour une dramatisation sans envergure et calcule trop clairement ses effets. Michel Piccoli est brillant de cynisme et de décontraction mais Claudia Cardinale et Jacques Perrin qu'on n'avait pas vu ensemble à l'écran depuis le remarquable **La fille à la valise** de Zurlini sont gauches, rigides et absolument pas convaincants. La part du feu sera vite oublié. (Dauphin) — **André Leroux.**

Les cinémas du Complexe Desjardins
150 ouest, Ste-Catherine, Basilaire 1 TÉL.: 288-3141
Place des Arts
L'ÉVÉNEMENT LE PLUS IMPORTANT
DEPUIS QUE L'HOMME A MARCHE SUR LA LUNE
avec Catherine Deneuve et Marcello Mastroianni
un papa...maman
SALLE 1
12:45 - 2:45 - 4:50 6:55 - 9:05
POUR TOUS
D'UNE EXTRAORDINAIRE SANTÉ COMIQUE
2 Grands Prix au festival de Cannes 1977
J.A. MARTIN photographe
(Grand Prix Oecuménique)
avec Monique Mercure et Marcel Sabourin
Un film de Jean Beaudin
3e sem.
12:40 - 2:40 - 4:40 - 6:45 - 8:50
SALLE 2
Une Star d'aujourd'hui NOUREEV
VALENTINO une Star de légende
14 ANS
12:10 - 2:25 4:40 - 7:00 - 9:15
SALLE 4
L'AMOUR IMPOSSIBLE ET CONDAMNE D'UN FRANCAIS ET D'UNE JEUNE JUIVE
TRINTIGNANT SCHNEIDER
8e sem.
LE TRAIN
1:00 - 3:00 5:05 - 7:10 - 9:10
SALLE 3

LA FRESQUE GRANDIOSE D'UNE ÉPOQUE TRAGIQUE
★★★
POUR TOUS
LE PORTRAIT BOULEVERSANT D'UN PERSONNAGE GIGANTESQUE...
Une super-production interprètée par les plus grandes vedettes internationales!
Rod STEIGER · Henry FONDA · Franco NERO
LES DERNIERS JOURS DE MUSSOLINI



CARREFOUR
STE-CATHERINE - BLEURY 866-8057
12.00 - 2.20 - 4.40 - 7.00 - 9.30

CHARLOTTE RAMPLING
PHILIPPE NOIRET
PETER USTINOV
AGOSTINA BELLI
FRED ASTAIRE
SELECTION OFFICIELLE festival de Cannes 1977
POUR TOUS
PIERRE DAVID PRÉSENTE
Un Taxi Mauve
4e sem.
un film d'YVES BOISSET
12:30 - 2:35 - 4:45 - 6:55 - 9:05
st-denis 3
1590 RUE ST-DENIS 845-3222

FESTIVAL DE CANNES 1978
PRIX D'INTERPRETATION FEMININE
ISABELLE HUPPERT
"Encore plus étonnante que dans 'La Dentellière'." LE MONDE
14 ANS
SELECTION OFFICIELLE DE LA FRANCE A CANNES
Qui est Violette Nozière?
Est-elle monstre ou victime? A vous de trancher...
un film de CLAUDE CHABROL
L'histoire d'un crime exceptionnel
Violette Nozière
ISABELLE HUPPERT STEPHANE AUDRAN et JEAN CARMET
PARISIEN: 1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40. LAVAL: Sam.-Dim. 1.30, 3.25, 5.20, 7.20, 9.15. SAM. DERNIER PROGRAMME 11.05, SEM. 7.20, 9.15.
Le PARISIEN 2 LAVAL 4
486 ST CATHERINE O 866 3856 CENTRE LAVAL 688 7776

POUR TOUS
MEILLEUR FILM DE L'ANNEE



WOODY ALLEN
DIANE KEATON
Le joyeux dépeçage de la vie amoureuse et des déboires d'un homme à la recherche de conjugalité!...
On sourit, on rit, on rigole, on s'étourdit en voyant Annie Hall!
"ANNIE HALL"
VERSION FRANÇAISE
LUN. À SAM.: 7.20-9.20
DIMANCHE: 1.10-3.10-5.10-7.20-9.20
le DAUPHIN 2
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

Salle climatisée
Elysée 1
35 MILTON / 842-6053
CKOI présente un film de FAROUN FILMS
Sem. 7.15 9.30 Sam. 5.15 7.30 10.00 Dim. 1.00 3.10 5.20 7.30 9.45
POUR TOUS
Un suspense captivant... sûrement le meilleur film qui nous ait été offert cette année.
— David Ansen, Newsweek
Fascinant... très beau... un puissant suspense.
— Vincent Canby, New York Times
Un suspense hautement original... Le réalisateur Wim Wenders crée un suspense digne d'Alfred Hitchcock.
— Kathleen Caroll, the N.Y Dayly News
5e sem.



L'AMI AMERICAIN
version originale sous-titres français
DENIS HOPPER BRUNO GANZ un film de WIM WENDERS
Elysée 2
3e semaine de succès
HORAIRE: LUN. à VEN. 7.30; 9.30 SAMEDI 5.30; 7.30; 10.00 DIM. 1.30; 3.30; 5.30; 7.30; 9.30
LE SUCCES DE L'ANGE ET LA FEMME A L'ETRANGER FORCE UNE DEUXIEME SORTIE A MONTREAL!
CAROLE LAURE
18 ANS Adultes



UN FILM DE GILLES CARLE
Entre la vie et la mort—L'Amour
L'ANGE ET LA FEMME
3e sem.
LE MEILLEUR FILM D'ETTORE SCOLA
Nous nous sommes tant aimés!
UN FILM DE ETTORE SCOLA
aussi
14 ANS
un film de LUIGI COMENCINI
Laura Antonelli
Mon Dieu, comment suis-je tombée si bas...
Salle climatisée
NOUS NOUS SEM 9.15 SAM 5.10 9.15 DIM 1.00 5.10 9.15
MON DIEU SEM 7.30 SAM 7.30 DIM 3.00 7.30
Cinéma 7e art 722 0302 3180 rue BELANGER

## Le Club ondes courtes du Québec:

# 400 oreilles à l'écoute du monde

par GILLES CONSTANTINEAU

Jeune Montréalaise de bonne famille, âgée aujourd'hui de près de 25 ans, Céline Blondeau n'en avait que 21 lorsqu'elle reçut d'une tante, en guise de cadeau d'anniversaire, un petit appareil radio à bandes multiples: MA et MF, naturellement, et en plus, mais qui ne retenaient guère son attention, quelques bandes ondes courtes sur lesquelles elle ne pensa brancher le récepteur, pour la première fois, que quelques mois plus tard.

Mais le hasard fit magnifiquement les choses. Elle capta ce jour-là, et en fut tout étonnée, les émissions de langue française des Services internationaux de Radio-Canada. Mieux encore, elle entendit ainsi parler, pour la première fois, d'un club qui venait de se fonder... dans son voisinage. Un club d'écoute d'ondes courtes. Les renseignements que lui avaient communiqués des ondes hertziennes qui avaient parcouru des milliers de kilomètres célestes pour lui parvenir lui firent peu après donner, par curiosité, un coup de téléphone décisif: Céline Blondeau était peu après membre du COCQ (le Club ondes courtes du Québec), création d'un jeune étudiant de Candiac, Guy Marcotte. Non seulement l'est-elle toujours, quatre ans plus tard, mais elle en est devenue l'un des piliers.

Elle aurait elle-même éclaté de rire si on lui avait prédit, à l'époque, qu'elle allait un jour consacrer la plus grande partie de ses heures de loisir à une activité semblable. Et elle aurait sans doute déclaré fou celui qui lui aurait annoncé ce qu'elle raconte très gaiement aujourd'hui: qu'elle avait résolu de s'équiper d'un récepteur de grand calibre, et d'installer elle-même l'antenne extérieure qu'en exigeait le bon rendement.

Car Céline Blondeau, jeune Montréalaise du plus bel âge et de très bonne famille, s'était retrouvée grimpant, comme elle le dit elle-même, "au sommet d'un poteau de corde à linge, à 25 pieds du sol", un fil de cuivre sur l'épaule et des outils plein les poches. L'antenne n'était au fond qu'un long fil tendu, baptisé du nom technique, un peu recherché, de "L'inversé". L'installation fit quelques saisons, et le verglas d'un printemps l'emporta.

Aujourd'hui le récepteur ondes courtes de Céline est équipé d'une antenne dipôle, de 10 mètres de côté, installée "professionnellement" sur la toiture de la maison, par les bons offices d'un groupe d'étudiants en électronique. Tout cet équipement lui permettrait de passer chaque semaine des heures à l'écoute du ciel, à l'affût des messages de tous les pays du monde. C'est ce qu'elle faisait de façon régulière, voici quelques mois à peine; elle consacrait à cet étrange passe-temps plus de deux heures par jour, en moyenne.

Effectivement, l'écoute des ondes courtes ne comporte aucune difficulté. Elle demande simplement un bon récepteur, dont la sélectivité épargne à l'auditeur les réceptions brouillées où s'entremêlent les stations limitrophes. À ce sujet le fondateur du COCQ, Guy Marcotte, qui poursuit ses études en journalisme à Laval et qui pour cette raison passe les deux tiers de l'année à Québec, explique que même s'il est, au long des mois, des époques où la réception est un peu plus difficile, l'écoute des ondes courtes ne demande en général guère plus d'efforts que celle des émissions régulières de la bande MA.

A condition, ce qui va de soi, de disposer d'un appareil convenable. On peut se tirer d'affaires avec un récepteur d'une valeur de 100 ou 200 dollars. On peut également opter pour les gadgets coûteux, et se doter d'une installation de $2,000. La majorité des amateurs d'écoute s'en tiennent à $200. Les appareils de ce prix leur permettent de prêter facilement l'oreille aux émissions que presque tous les pays du monde destinent aux auditeurs étrangers. Il en est au moins une quarantaine, et plusieurs d'entre eux diffusent en plusieurs langues. Soixante, en fait, pour ce qui est de la BBC. Et 35, en ce qui concerne le célèbre *Voice of America* des États-Unis. A eux seuls, les services internationaux de Radio-Canada diffusent en 11 langues différentes.

Ce qui fait beaucoup d'émissions, beaucoup de langues, et beaucoup d'heures différentes. Il n'est pas inutile, dans les circonstances, d'avoir sous la main les horaires des différentes stations qui émettent sur ondes courtes. C'est en bonne partie pour répondre à ce besoin que Guy Marcotte avait créé, en novembre 1974, un bulletin mensuel qui est devenu, peu à peu, magazine, et qui porte le nom, inévitablement, de *L'onde*. La publication en est à son 36e numéro, et compte maintenant plus de 40 pages abondamment illustrées. On s'y abonne à l'adresse actuelle du fondateur, au 3420 Chemin Sainte-Foy, app. 5, Sainte-Foy, Québec G1X 1S6.

Le directeur du COCQ se targue de compter à l'heure actuelle plus de 150 membres adhérant à son club, et a bon espoir que ce chiffre s'élève à 200 au début de l'automne. Le Club ondes courtes du Québec représentera dès lors, si on peut dire, 400 oreilles tendues à l'écoute du monde. Des messages divers, d'information et autres, que communiquent en langue française tous les grands pays, aussi bien l'Afrique du Sud (dont les services d'ondes courtes se révèlent, semble-t-il, d'une exceptionnelle amabilité envers les correspondants qui leur font parvenir des relevés d'écoute), que la Chine, le Japon ou l'Australie, sans oublier évidemment la France. A l'écoute du monde, et sensibles à toutes les nouveautés techniques. Ainsi le numéro de mars de *L'onde* signalait-il le lancement probable d'un huitième satellite américain de la série OSCAR (pour Orbiting Satellite Carrying Amateur Radio); ces appareils, dont le premier avait été mis en orbite en décembre 1961, s'offrent aux échanges entre sans-filistes amateurs.

Il ne faut pas cependant confondre l'écoute simple et la radio-amateur. Le COCQ ne compte que quelques rares sans-filistes parmi ses membres. Rien n'empêche ces derniers, toutefois, de tendre leurs antennes aux communications des radio-amateurs, qu'elles se servent de l'ionosphère comme surface de rebondissement, ou qu'elles utilisent OSCAR pour intermédiaire.

Le COCQ n'est du reste pas le seul club d'écoute de son genre à travers le monde. Il peut toutefois se présenter comme le plus grand des clubs de langue française; et effectivement son effectif actuel compte 25 membres en France, et quelques-uns en Belgique.

Les femmes y sont fort peu nombreuses, par contre. Elles n'y sont que quatre ou cinq. Mais l'une d'elles porte le nom de Hisayo Yamaguchi. Elle est Japonaise. Dans l'un des derniers numéros de *L'onde*, Céline Blondeau, qui tient là une chronique intitulée "En réponse à vos lettres", signale cette adhésion et offre les meilleurs voeux du Club à la jeune habitante de Tokyo.

Voilà une partie du travail auquel désormais Mlle Blondeau consacre les loisirs dont elle dispose encore, depuis qu'elle s'est lancée sur le marché du travail et s'est vouée à un rythme de vie où le "neuf à cinq" lui interdit presque l'écoute diurne, sauf durant les week-ends. Céline assume une bonne partie du travail de soutien qui permet au COCQ d'offrir son magazine mensuel à ses membres, au tarif d'austérité de $12.50 l'an. Travail, il va sans dire, bénévole.

Elle tient aussi une deuxième chronique, sans doute celle qui la passionne le plus. Elle s'intitule simplement "Fanions". Des fanions des services étrangers d'émissions radio sur ondes courtes, Céline Blondeau en possède aujourd'hui une quarantaine, qu'elle a épinglés sur les murs, autour de son appareil récepteur, au sous-sol de la maison familiale.

Elle en a obtenu plusieurs de façon classique, en faisant parvenir aux stations émettrices étrangères des rapports d'écoute, parfois un seul, parfois plusieurs — le plus difficile à obtenir, naguère encore, était celui de Radio-Canada, dont les services internationaux exigeaient cinq rapports d'écoute avant d'accéder à une requête de fanion. Cette attitude stupide s'est toutefois transformée; et aujourd'hui, Radio-Canada offre ses fanions à qui en fait la demande (ce qui est, soit dit en passant, plus conforme à la politique même qui sous-tend l'existence d'un service semblable!).

Elle en a échangé plusieurs autres, avec d'autres membres du Club. Il est de ses requêtes auxquelles certains pays n'ont jamais même daigné répondre: celles qu'elle a fait tenir par exemple à la radio internationale du Vietnam. Mais elle en possède quand même le fanion — fruit d'un échange. C'est, dit-elle, le plus beau de la collection.

Le plus beau, mais non le plus rare, malgré tout. Elle en possède un autre, sa "pièce de collection", un fanion portant le sigle de l'ORTF, l'ancien Office de la radio-télévision française, aujourd'hui disparu, ayant fait place à une suite de sept nouvelles sociétés d'Etat. Le fanion du "pays le plus éloigné" est celui de Radio-Australie. Elle en a également de Chine et du Japon.

Céline Blondeau parvient tout de même à braquer son récepteur sur l'écoute (un Nordmende qui lui avait coûté près de $400), quelques heures encore par semaine. Elle donne sa préférence aux émissions diffusées en français à l'intention des Nord-Américains ou plus spécialement des Québécois. Elle est un peu portée sur les questions techniques, mais ne refuse pas de prêter l'oreille aux renseignements de cet ordre. Pour le reste, l'écoute des ondes courtes, avec ses parasites particuliers, ses évanouissements occasionnels et son timbre particulier, est pour elle "une façon de voyager à peu de frais".

Bon voyage, mademoiselle.



## Au colloque de Toronto

# L'impossible sculpture

par JEAN-CLAUDE LEBLOND

La sculpture n'a pas fait un bond en avant lors de la dixième conférence internationale de sculpture qui s'est tenue à l'Université York de Toronto la semaine dernière. La tendance était plutôt au conservatisme, au bilan de la sculpture contemporaine et non pas, comme on aurait pu le supposer, à l'étude ou l'analyse d'une "renaissance" de l'expression à trois dimensions. On assistait plutôt à un constat d'impasse. La plupart des débats qui réunissaient des sculpteurs canadiens et américains retournaient sur rien, comme si tout avait déjà été dit et qu'il ne valait plus la peine de le répéter.

Le problème de la sculpture, c'était l'absence de problème susceptible de créer dans la foule un mouvement, une opinion. Les deux débats portant sur la relation architecte-sculpteur, loin d'avoir dissipé les confusions, ont plutôt accentué l'impossible coopération. L'architecte fait entrer la donnée économique, le sculpteur parle d'art. Dans un cas comme dans l'autre, c'est l'architecture et la sculpture qu'il faut remettre en question. Un autre débat portant sur les politiques culturelles en matière d'art: "Qui paye et pourquoi?" a vite bifurqué sur: "How can we get more money".

Un autre portrait sur la question du développement régional de l'art dans les centres urbains. Les participants ont fait glisser leurs propos très loin de possibles politiques culturelles pour se réfugier dans l'opposition métropole-province pour l'artiste qui aspire à déborder, allant jusqu'à parler de déracinement et de traîtrise à sa région, à son pays. La réputation internationale d'un artiste exige que ce dernier vive dans les grands centres. Hors New York, point de salut.

Un débat qui a pourtant suscité un vif intérêt chez les participants portait sur la sculpture figurative et le réalisme aujourd'hui. Dans une salle bondée à pleine capacité, Duane Hanson, Edward Kienholz et Mark Prent ont pu parler de leur démarche avec Ivan Karp, le meneur de jeu. Le débat, véritable "talk show" pour la télévision a eu le don de faire rire l'auditoire, mais l'option réaliste ne s'est pas imposée comme alternative esthétique véritable aux mouvements conceptuels dont les débats ont recueilli peu d'adhésion. Certains même parlaient du "chant du cygne" des conceptuels.

Une conférence donnée par Rosalind Krauss sur la critique contemporaine a suscité cependant un certain enthousiasme chez les participants. S'élevant contre la critique dite formaliste de l'art, Mme Krauss s'est attachée à démontrer, à travers la production de Sol Lewitt, comment la critique formaliste nuisait à la compréhension en faisant intervenir des données peu en rapport avec l'oeuvre. Elle préconise plutôt, dans son procès de la critique, une sorte de retour au sentiment provoqué par l'oeuvre et l'analyse de ce sentiment. Pour elle, il ne s'agit pas de retomber dans le sentimentalisme des années cinquante, mais d'introduire dans l'étude de l'oeuvre d'art la donnée émotive mise de côté depuis une quinzaine d'années.

Enfin, parallèlement aux débats et aux conférences, plusieurs ateliers, "workshops" mettaient l'accent sur les nouvelles techniques, les nouveaux matériaux et l'usage qu'on en fait. De ce côté, la majorité des sculpteurs avouaient ne pas avoir appris vraiment. Rien qu'on ne sache déjà en somme dans une rencontre mal organisée, mal préparée qui tenait à la fois du spectacle et de la vente d'une esthétique bien orientée et promue par la majorité des invités et des intervenants. Ce fut un coup d'épée dans l'eau parce que dans le thème: La sculpture aujourd'hui, on a voulu voir trop grand, aborder tous les problèmes. On a plus souvent dévié des problèmes ou alors, on s'est contenté de flotter, inquiets, à la surface. Le fait également d'avoir presque délibérément éparpillé, dispersé les événements, conférences et ateliers sur l'ensemble d'un gigantesque campus universitaire aussi loin et détaché de la plus riche ville du Canada que peut l'être une prison, n'a pas contribué non plus à créer des consensus. "Il est certain, me disait Yves Trudeau au début de la conférence, que l'événement va stimuler le milieu torontois, mais pour combien de temps?"

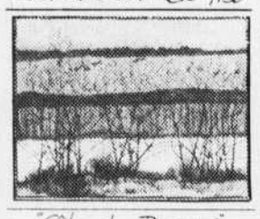
## Mise au point d'Adrien Thério

Monsieur Renaud du Conseil des Arts d'Ottawa dit que j'ai commis quelques erreurs dans mon article publié dans LE DEVOIR du 20 mai. Dans le premier cas, l'erreur ne vient pas de moi, mais du Conseil des Arts lui-même qui a publié dans son rapport 1975-76 que MM. Jean-Guy Pilon, Claude Frémont et trois autres personnes faisaient partie cette année-là du **jury** de langue française qui avait été chargé de faire l'étude des demandes des périodiques. C'est à la page 108 du dit rapport et le titre exact est celui-ci: **jury du programme d'aide aux périodiques.** Comme M. Renaud m'avait lui-même dit que ce jury n'était qu'un comité consultatif, j'ai parlé de comité consultatif. Avant de m'accuser de raconter des histoires, on devrait voir à corriger ses propres erreurs. Si les personnages nommés n'ont pas fait ce que le rapport du Conseil des Arts indique, ce n'est pas ma faute. Et je n'ai aucune excuse à fournir pour les erreurs des autres. Cette erreur s'est de nouveau produite, dans le rapport 1976-77 puisque à la page **arts 8**, on parle encore du jury du programme d'aide aux périodiques alors qu'il ne s'agit toujours que d'un comité consultatif.

Quant à la question du projet que j'ai prêté à Naïm Kattan, le raisonnement de M. Renaud peut être juste mais il ne dérange en rien le mien. Le Conseil des Arts n'a pas mission de fonder de revue, je le sais, mais qu'est-ce qui empêche l'un de ses grands hommes d'en faire le projet et de le faire exécuter par quelques-uns des siens? Après tous les grands projets du Conseil des Arts sur lesquels le public devrait se poser toutes sortes de questions (ce qu'il n'a pas fait beaucoup jusqu'à présent), celui-là n'aurait rien de bien malin.

Adrien THERIO

«L'ŒIL»
4427 St-Denis • 282-1456



Côte de Beaupré

Toute l'oeuvre gravée de Lucienne Cornet du 10 au 30 juin
MARDI - SAMEDI 11h - 17h
DIMANCHE 14h - 17h
OU SUR RENDEZ-VOUS

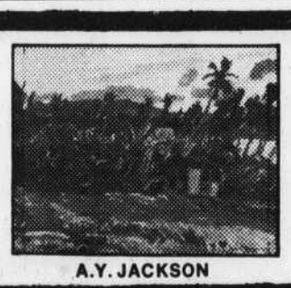


galerie libre
SUSAN SCOTT
du 14 au 4 juillet
2100 Crescent 288-6025

GALERIE FREDERIC
présente
DU COTÉ DE LACHAPELLE
Dernier jour dimanche le 11 juin
des peintures, des gravures, des monotypes de
JEAN-LOUIS COTÉ et d'ÉDOUARD LACHAPELLE
1170, rue Victoria Saint-Lambert 465-3337
(coin King Edward)
lun. mar. mer. sam. 9 à 18 h. jeu. ven. 9 à 21 h. dim. 12 à 16 h.

GALERIE SUZELE CARLE
BOUTIQUE SOLEIL 430 RUE DU BON SECOURS
VIEUX MONTRÉAL H2Y 3C4 • 866-9019
NATHALIE LABRECQUE
Huiles
dernier jour samedi 10 juin

Arp
Borduas
Campigli
Carr
Dallaire
Dufy
Etrog
Jackson
Krieghoff
Lun. au ven. 9 - 5:30



A.Y. JACKSON

Lemieux
Marini
Mathieu
Moore
Pellan
Riopelle
Roberts
Rodin
Zadkine
Formé: sam., dim.

GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada
1438 ouest, rue Sherbrooke 845-7471 et 845-7833

centre des arts visuels
SESSION D'ÉTÉ
Débutant la semaine du 3 juillet.
Atelier intensif en Bijouterie
commençant les 12, 19, 26 juin
Vitrail
commençant le 20 juin
Céramique
Façonnage, tournage
Textiles
Batik, tissage, appliqué, courte pointe, patchwork.
Perception visuelle
Aquarelle, dessin/peinture.
Autres
Bijouterie, Vitrail, et Finition du boix.
Cours pour enfants
Multi média, dessin, peinture, céramique, "mille et une facettes de l'art".
DEMANDEZ NOTRE BROCHURE !
Visitez notre boutique et galerie
350 ave Victoria 488-9559

Galerie d'Art Les Deux B



ROLAND GIGUÈRE
SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU (514)787-3459
Ouvert tous les jours de 14 à 22 heures sauf le mardi.



NOUS PRÉSENTONS
LA COLLECTION COMPLÈTE
DES VINGT ESTAMPES ORIGINALES
DE JEAN-PAUL LEMIEUX
LA PETITE POULE D'EAU
1024 OUEST, AVENUE LAURIER
279-2188
NOUS ACCEPTONS CHARGEX ET MASTER CHARGE
atelier 66

l'image
La Premiere Galerie Populaire
ENCADREMENT
Spécial de 3 juin au 17 juin
sur toute commande d'encadrement
*Voici un échantillon de nos prix pour un cadre d'aluminium incluant un passe-partout:*

| Dimension du cadre | Prix |
|---|---|
| 12 x 16 | $19.00 |
| 16 x 20 | $25.00 |
| 20 x 24 | $33.00 |
| 24 x 30 | $41.00 |

NOUS VOUS INVITONS À COMPARER NOS PRIX ET LA QUALITÉ DE NOTRE TRAVAIL
Nous sommes à deux pas du métro Laurier.
809 rue Laurier est 271-2001

atelier galerie laurent tremblay
L'ART DANS LE QUOTIDIEN




Dans le cadre de sa cinquième année d'existence
L'ATELIER LAURENT TREMBLAY
présente L'ART DANS LE QUOTIDIEN
Un regroupement de plus d'une vingtaine d'artistes et d'artisans de différentes disciplines seront présentés
AU COMPLEXE DESJARDINS
du 13 au 20 juin
À LA GALERIE EXPOSITION PARALLÈLE
CROQUIS, PHOTOS, MAQUETTES DES PARTICIPANTS.
4809 marquette 521-8786
mar., mer., sam. et dimanche de 13h à 18h; jeu., ven: 13h à 21h.

# PROGRAMMEUR

Une des plus importantes maisons de spécialités pharmaceutiques recherche un(e) programmeur.
Si vous avez de l'expérience dans le IBM RPGII ou les systèmes conversationnels et si vous êtes bilingue, nous avons peut-être le poste que vous cherchez.
Nous offrons de bons avantages sociaux, un salaire intéressant et du travail varié.
Veuillez envoyer un résumé détaillé à

**Dossier 3033**
**Le Devoir**
**Montréal, Québec**
**H3C 3C9**

## INFORMATIQUE

INFORMATRIX 2000 INC, le "leader" canadien dans la préparations des déclarations d'impôt par ordinateur est à la recherche d'un

## analyste-programmeur

Le titulaire aura à collaborer, au sein d'une équipe multidisciplinaire, à la conception, à la rédaction et à la mise en opération des programmes et systèmes servant au traitement des déclarations d'impôts par ordinateur.

**EXIGENCES**
— BACC ou DEC en informatique ou expérience équivalente
— Minimum de 5 ans d'expérience en informatique
— Travailleur honnête, intègre et ayant le sens des responsabilités.

Nous offrons de très bons avantages sociaux et le salaire sera établi en fonction de l'expérience et des qualifications.

*Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 15 juin 1978 à:*

INFORMATRIX 2000 INC

**NORMAND ROY,**
**2195, rue Galt ouest,**
**Sherbrooke**
**J1K 1K3**

# DIRECTEUR

## Service de l'expansion des affaires Québec

Notre organisation, chef de file incontesté dans son domaine, recherche un directeur au Service de l'expansion des affaires pour sa succursale de Québec.
Une équipe professionnelle et dynamique veut profiter pleinement de vos talents de chef et de vendeur.
Bilingue, doué d'un entregent à toute épreuve, vous avez une expérience solide en tout ce qui a trait aux fiducies personnelles, à la planification successorale, et aux services financiers en général.
Vous êtes présentement représentant ou agent d'expansion dans un domaine connexe. Une formation universitaire, ou l'équivalent, vous a permis de développer un sens poussé des communications verbales et écrites, ainsi qu'un esprit de synthèse et d'organisation à la hauteur de ce poste d'envergure.
L'homme, ou la femme, qui saura compléter avantageusement notre équipe, se verra évoluer dans un climat des plus propices, rémunéré(e) à sa juste valeur, et appuyé(e) par l'éventail complet de nos avantages sociaux.
Si vous vous sentez à la hauteur de ce défi de taille, parlons-en.
Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae (discrétion assurée) à:

**M. Richard Labrosse**

Trust Royal

**1120 Chemin St-Louis**
**Québec, P.Q. G1S 1E5**

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

SERVICE DE L'INFORMATIQUE

## DIRECTEUR DU SERVICE DE L'INFORMATIQUE

Administrer le Service de l'informatique en accord avec la mission, les priorités et les axes de développement de l'Université.
Dans le cadre de sa responsabilité principale, le directeur assume les responsabilités générales et spécifiques suivantes:
1) Sous l'autorité de son supérieur immédiat, le directeur du Service de l'informatique élabore les objectifs et les programmes de son service et il en assure la réalisation. Il a comme responsabilité principale la tâche de conseiller et d'aviser la direction et les cadres de l'Université en matière d'informatique. Il a également la responsabilité d'administrer les ressources de son service: personnel, équipement et budget.
2) Il doit également assurer, pour l'Université et ses composantes, de même que pour les usagers externes, les services informatiques adéquats, en fonction des équipements disponibles et de la technologie courante, en ce qui concerne les besoins touchant à la fois les fonctions d'enseignement, de recherche et de gestion; coordonner l'utilisation des ressources disponibles à ces fins diverses; préparer des projets de tarification, d'ententes et de contrats; conseiller les usagers et entretenir la collaboration avec ceux-ci.

**Qualifications:**
Le titulaire du poste doit:
1) détenir un diplôme universitaire de premier cycle;
2) posséder une connaissance approfondie de l'informatique;
3) posséder au moins trois années d'expérience dans un poste de gestion.

**Traitement:**
Le traitement du titulaire sera établi en fonction de sa formation et de son expérience. Le titulaire jouira des bénéfices sociaux accordés par l'Université à son personnel: caisse de retraite, assurances, etc.

*Toute offre de services doit être accompagnée d'un curriculum vitae détaillé et doit être adressée au plus tard le 22 juin 1978 au:*

**Service des personnels**
**2500, Boul. Université**
**Université de Sherbrooke**
**Sherbrooke, Qué.**
**J1K 2R1**

# DIRECTEUR

## ADMINISTRATION FINANCIÈRE

**Projet de développement rural intégré en Afrique de l'ouest**

Une agence d'aide au développement international recherche une personne avec 5 ans d'expérience dans la comptabilité administrative financière et la mise en marché pour un poste outre-mer disponible immédiatement pour le compte d'une agence en développement rural au Cameroun, Afrique de l'ouest.

**Durée:**
— 2 à 3 ans.

**Exigences:**
— M.B.A., expérience antérieure au Sahara, Afrique.
— Une expérience dans le développement rural et/ou un entraînement administratif hautement souhaitable.

*Faire parvenir curriculum vitae à:*

**Planning Assistance Inc.**
**141, 5th Avenue**
**New York, N.Y., 10010**
**U.S.A.**

La Fédération des Caisses Populaires de l'Ontario Limitée

sollicite des candidatures pour un poste de

# COMPTABLE AGRÉÉ

**Le poste:**
Le travail consiste à effectuer l'inspection des Caisses Populaires ainsi qu'à assurer des normes et des procédés comptables généralement en usage et du respect des lois régissant l'activité des Caisses Populaires de l'Ontario.

**Les candidats:**
Les candidats recherchés possèdent un diplôme universitaire en sciences comptables et sont membres de la Corporation des Comptables Agréés. Une année d'expérience en vérification ou comptabilité à titre de comptable agréé serait souhaitable.

**Lieu de travail:**
Région d'Ottawa.

*Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à:*

**Monsieur Gilbert Deschênes**
**Service des Ressources Humaines**
**La Fédération des Caisses Populaires de l'Ontario Ltée**
**200, rue Isabella, Ottawa,**
**Ont. K1S 1V7**

# ASSISTANT DIRECTEUR NURSING

Le Centre Hospitalier Douglas est à la recherche d'un Assistant Directeur du Nursing pour son programme d'Admission et de Soins Continus.

**FONCTIONS:**
Ce poste commande un leadership exemplaire ainsi qu'une grande habileté à coordonner et contrôler les diverses activités relatives aux unités de soins afin d'assurer aux bénéficiaires les soins adéquats.

**EXIGENCES:**
Le candidat devra détenir un baccalauréat en nursing ou un grade équivalent en administration ainsi qu'une expérience pertinente en nursing psychiatrique.

***Ce concours est ouvert aux hommes et aux femmes.***

**TRAITEMENT:**
Selon les normes salariales du ministère des Affaires sociales.
Les demandes, accompagnées d'un curriculum vitae complet, doivent parvenir avant le 26 juin, 1978 à l'attention de:

**M. Yves Elkas**
**Adjoint au directeur du personnel**

DOUGLAS HOSPITAL CENTRE HOSPITALIER DOUGLAS

6875 BOUL. LASALLE BLVD./VERDUN, QUEBEC, H4H 1R3

LE GROUPE LA LAURENTIENNE

La Laurentienne, Compagnie mutuelle d'Assurance

# DIRECTEUR D'AGENCE

ASSURANCE-VIE

La Laurentienne, Compagnie mutuelle d'Assurance, est à la recherche de candidats pour combler un poste de directeur d'agence, à Trois-Rivières.

**RESPONSABILITÉS:**
Le candidat choisi aura à coordonner les activités de l'agence, soit le recrutement, la formation et la supervision des représentants. De plus, il aura à développer le chiffre d'affaires auprès des courtiers.

**EXIGENCES:**
Les candidats devront posséder l'expérience pertinente aux responsabilités décrites, avoir obtenu leur diplôme L.U.A.T.C. et de préférence C.L.U.

**CONDITIONS DE TRAVAIL:**
Le traitement sera établi en fonction de la compétence et de l'expérience et s'y ajoutera un régime complet d'avantage sociaux.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au:
Directeur des ressources humaines
Le Groupe La Laurentienne
500 est, Grande-Allée
Québec G1R 2J7

# CARRIÈRES ET PROFESSIONS

**Les postes sont ouverts également aux hommes et aux femmes**

**Voir autres Carrières et Professions, en pages 14, 15, 16, 17, 18 et 19**

Collège Universitaire de Saint-Boniface

**Le Collège Universitaire de Saint-Boniface invite des candidatures aux postes suivants**

**A) Professeur régulier de:**
**— Chimie**

**B) Professeurs de remplacement (1 an) de:**
**1) Psychologie**
**2) Littérature canadienne-française**
**3) Religion**

**Niveau d'enseignement:**
1er cycle universitaire (B.A. ou B.Sc.)

**Qualifications requises:**
Le candidat doit détenir au moins une maîtrise (le doctorat est préféré).

**Salaire:**
Selon la convention collective.

*Prière d'adresser les demandes et curriculum vitae à:*

**Le doyen**
**Collège Universitaire de Saint-Boniface**
**200, av. de la Cathédrale**
**Saint-Boniface, Manitoba**
**R2H 0H7**

**LA FÉDÉRATION DES FRANCOPHONES HORS QUÉBEC**

est à la recherche d'un

# DIRECTEUR GÉNÉRAL

La Fédération des Francophones Hors Québec est le porte-parole national des francophones hors Québec et regroupe 9 associations provinciales (membres) ainsi que 4 fédérations régionales et nationales (membres associés).
Le directeur général de la F.F.H.Q., qui a à sa disposition un personnel de recherche et de soutien, doit planifier, coordonner et mettre en oeuvre les projets et programmes de la F.F.H.Q. Il aura, de plus, à guider, diriger, animer plusieurs comités concernant le développement des francophones hors Québec.
Le candidat possédera de l'expérience dans le domaine de l'action communautaire, de l'action politique non-partisane, ainsi qu'une certaine facilité au niveau des relations humaines. Il aura su démontrer le leadership, la personnalité et le doigté nécessaires pour fonctionner au sein d'une équipe dynamique. De plus, il aura su prouver sa compétence dans la mise en marche de nouveaux projets.
Voici un poste unique pour une personne énergique, possédant du savoir faire, de l'expérience et connaissant à fond le problème des communautés francophones.
Le traitement fera l'objet d'une entente mutuelle. Le lieu de travail sera principalement à Ottawa, mais, le candidat devra voyager. Votre réponse sera traitée confidentiellement. Veuillez donc faire parvenir votre curriculum vitae à:

**La Fédération des Francophones Hors Québec**
**# 1404, 1, rue Nicholas**
**Ottawa, Ont.**
**K1N 7B6**
**Tél.: (613) 563-0311**

Ce concours est ouvert également aux hommes et aux femmes et vos demandes doivent être parvenues à nos bureaux avant le 22 juin 1978.

# Etudes de Fiabilité Systématique des Produits

L'introduction de produits de télécommunication fiables sur le marché nécessite une approche intégrale pour la recherche et le développement. Les critères initiaux de qualité et de fiabilité qui étaient à une époque considérées comme secondaires, sont maintenant intégrés dans les programmes de conception et de développement de manière à assurer la fiabilité intégrale du produit.

Le groupe d'Etudes de fiabilité systématique des produits des Recherches Bell-Northern à Ottawa, fournit à vous, ingénieurs, une excellente occasion de mettre en application vos connaissances dans la conception des circuits numériques et analogiques pour réaliser l'analyse détaillée et la modélisation en tenant compte du critère de fiabilité des appareils d'abonné et des équipements de commutation à la fois dans les systèmes et les sous-ensembles de systèmes.

Un bon salaire, un éventail d'avantages sociaux payés par la compagnie et une participation aux frais de déménagement peuvent constituer une incitation au déménagement, cependant le motif profond sera la possibilité de se perfectionner ou éventuellement d'une nouvelle orientation de votre carrière. Si vous êtes intéressés, adressez un curriculum vitae, à titre confidentiel sous la référence (32/78) à:

M. R.G. MacMeekin
Directeur de recrutement
**Recherches Bell-Northern**
C.P. 3511, Succursale C
Ottawa (Ontario)
K1Y 4H7

La Fédération des Caisses Populaires de l'Ontario Limitée

sollicite des candidatures pour un poste:

# d'ANALYSTE FINANCIER

**(GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE)**

**Le titulaire est chargé de:**
— Administrer le portefeuille d'obligations de la Fédération.
— Veiller à la réalisation des objectifs de la Fédération au niveau des placements, principalement en obligation.
— Effectuer des analyses de marché pour déterminer la cause des variations et des fluctuations conjoncturelles et proposer les mesures qui s'imposent.

**Conditions de candidature:**
— Bachelier en commerce - option finance, ou préférablement une maîtrise en business administration.
— Un cours de l'Investment Dealer Association.
— Expérience pratique de 2 ans dans le domaine.

Les années d'expérience pourront compenser pour les diplômes universitaires.
Une connaissance des Caisses Populaires serait un atout.

**Le traitement:**
Il sera établi d'après le niveau d'expérience du candidat.

*Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:*

**Monsieur Gilbert Deschênes**
**Service des Ressources Humaines**
**La Fédération des Caisses Populaires de l'Ontario Ltée**
**200, rue Isabella,**
**Ottawa, Ontario K1S 1V7**

CITÉ DE RIMOUSKI

# AVOCAT

**Fonctions:**
— Relevant du Directeur général, le titulaire de ce poste a par étapes à prendre la responsabilité du contentieux municipal. Il agit en matières légales comme conseiller et procureur. Participe à la préparation des contrats, règlements municipaux, protocoles d'entente ou autres documents légaux. Agit à titre de conseiller auprès du Conseil municipal, du Directeur général et des directeurs de service pour l'application et l'interprétation des lois et règlements.
— Participe à certains aspects de la gestion du personnel. Peut agir comme négociateur en matière de relations de travail et participe à la préparation des dossiers de négociation. Peut être appelé à siéger sur un Comité de discipline ou exécuter toute autre tâche qui lui est confiée dans le domaine de sa compétence.

**Candidat:**
Membre du Barreau, il possède au moins de trois (3) à cinq (5) ans d'expérience en droit; de préférence, il a quelques années d'expérience en droit municipal et a acquis une certaine connaissance en matière de relations de travail. Il fait preuve de maturité et est apte à assumer graduellement des responsabilités de direction. Il peut communiquer ses opinions et recommandations avec aisance oralement ou par écrit à tous les niveaux de direction.

**Traitement:**
Le poste est permanent et offre des avantages sociaux intéressants. Les conditions salariales sont intéressantes et seront à la mesure des qualifications et de l'expérience du candidat.

*Le concours est ouvert aux hommes et aux femmes et toute personne intéressée et qualifiée devra faire parvenir son curriculum vitae avant le 19 juin 1978 à:*

**Monsieur Claude Sirois, ing.,**
**Directeur général,**
**Hôtel de Ville,**
**205, rue de la Cathédrale,**
**Rimouski,**
**G5L 5J1**

LE C.L.S.C. CENTRE-VILLE

recherche les services d'un

# DIRECTEUR GÉNÉRAL

**Le (la) candidat (e)**
— Possède une formation universitaire en sciences de la santé, ou sciences humaines et/ou administratives;
— possède un minimum de trois (3) années d'expérience à un poste important de direction;
— est un excellent communicateur;
— est en mesure de coordonner l'activité d'équipes multidisciplinaires totalisant une cinquantaine (50) de personnes;
— est bilingue;
— une bonne connaissance du centre-ville de Montréal, de ses ressources et problématiques et du réseau des Affaires Sociales est un atout important.

**Les tâches**
— Planifie l'action et suggère les interventions au Conseil d'Administration;
— prépare le budget et les programmes, les soumet au Conseil d'Administration et en assure l'interprétation;
— établit et revise les politiques et objectifs généraux devant être soumis au Conseil d'Administration;
— prépare et expédie toute documentation nécessaire pour permettre aux membres du Conseil d'Administration de se prononcer sur les divers sujets relevant de sa compétence et de sa responsabilité;
— voit à ce que soient exécutées les politiques générales et les résolutions du Conseil d'Administration et du Comité administratif;
— établit et maintient les relations nécessaires avec les autres institutions ou groupes, qu'ils soient à l'intérieur ou hors du réseau des Affaires Sociales;
— supervise directement le travail des coordonnateurs de programmes.

**Traitement**
Le salaire et les avantages sociaux sont établis en fonction de l'expérience et des normes du M.A.S.

*Les candidats doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 30 juin 1978, à l'attention de:*

**Jury de Sélection**
**a/s de Monique Langlois, secrétaire de direction**
**C.L.S.C. Centre-Ville**
**310 O., rue Ste-Catherine**
**Montréal, Qué.**
**H2X 2A1**

# Les profondes affinités culturelles arabo-africaines

par

ABDEL-KADER BENABDALLAH

L'auteur est vice-président de la Fédération canado-arabe et enseigne à l'Université du Québec à Montréal.

Les liens culturels entre le monde arabe et le monde négro-africain plongent leurs racines dans la nuit des temps. Unies par la géographie, ces deux "entités soeurs" n'allaient cependant connaître un début de cohésion qu'au IX siècle de l'ère chrétienne, au moment où l'Islam, remontant les fleuves et traversant les océans et les déserts, commençait à faire son entrée en Afrique au sud du Sahara.

Cette cohésion ne cessera de se renforcer jusqu'au milieu du XIXe siècle, peu avant l'arrivée des puissances occidentales colonialistes dans ce continent. Durant la période coloniale, la nuit s'abattra sur les relations culturelles arabo-africaines. Encore que souvent ces relations ne seront, en réalité, que mises en veilleuse. De nombreux contacts seront maintenus entre Arabes et Africains en dépit de l'obstacle colonial...

Au lendemain des indépendances africaines et arabes, la reprise des relations culturelles arabo-africaines allaient néanmoins se faire avec beaucoup de lenteur et d'hésitation. La physionomie de l'Afrique avait beaucoup changé et dans le monde arabe, l'attrait de l'Occident faisait souvent oublier aux dirigeants arabes que leurs voisins les plus proches sont les Africains. Seul Nasser, le visionnaire, semblait s'être intéressé réellement à ce continent. Il a fallu attendre la guerre israélo-arabe d'octobre 1973 pour que les autres pays arabes prennent conscience de leur commune destiné avec le continent africain. De leur côté, les pays d'Afrique au Sud du Sahara semblent avoir enfin compris combien ils sont proches des peuples arabes. Il existe pourtant encore quelque incompréhension entre Africains au sud du Sahara et Arabes. Incompréhension héritée, il est vrai, de l'époque coloniale.

C'est sans doute pour cette raison que de nombreux chef d'État africains et Arabes estiment que la coopération arabo-africaine doit reposer d'abord sur une compréhension mutuelle, c'est-à-dire sur des échanges culturesl. L'interpénétration culturelle entre le monde arabe et le monde négro-africain n'avait-elle pas été à l'origine des nombreuses affinités psychologiques très profondément enracinées dans la personnalité de ces deux grands peuples? Dans son discours à la Conférence arabo-africaine tenue à Dakar le 19 avril 1976, le Président sénégalais devait d'ailleurs mettre en valeur d'une manières très percutante ce lien profond qui rend l'Africain et l'Arabe si proches: **"Je notais, déclare-t-il, en passant de l'anthropologie à l'éthnologie, que la caractérologie éthnique met, dans le même éthnotype du fluctuant, tous les Arabo-Berbères ...avec tous les Nègro-Africains. Ce qui caractérise le Fluctuant, poursuit-il, c'est l'énergie de l'affectivité, la richesse de la vie intérieure, l'orientation de l'intérêt vers les réalités intimes, les sentiments, les images, les rêves. D'où la convergence, remarque-t-il, des pensées et des verbes que nous présentent les Arabes et les Noirs.**

**J'ai parlé, de "pensées", j'aurais du dire sentiments-pensées, car ce qui distingue, ensemble, les deux peuples, c'est leur puissanse d'expression: Le fait que la pensée ou concept se traduit par l'imagination symbolique que les Arabes désignent du nom de tadmin.**

**Si, du sentiment-pensée**, continue le Président Senghor, **nous nous évoluons au verbe, je veux dire à la pensée-parole, nous découvrons des faits parallèles, des convergences, comme j'en ai trouvé dans les styles et jusque dans les morphologues de la langue arabe et des langues négro-africaines.**

**Ce qui m'amenait**, remarque-t-il, **à l'art arabe et à l'art nègre en général, dont les deux traits essentiels sont, d'une part, l'image symbolique encore une fois et, d'autre part, le rythme. Rien n'est plus différent, au premier abord, que la musique arabe tout en arabesque — c'est le cas de le dire — et la musique nègre. Et pourtant, à l'analyse, on retrouve, dans la dernière, les équivalents plus marqués, il est vrai, de la mélodie et du rythme arabes: de l'anghâm et du durûbat. Je pourrais**, conclue-t-il, **multiplier les exemples".**

Les affinités culturelles arabo-africaines sont en effet très vastes, si vaste que tout récemment, le Professeur Georges Lapassade a consacré tout un livre concernant **"les rites négro-maghrébins en Afrique du Nord".** C'est dire que les échanges culturels arabo-africains se font non seulement dans les deux sens, mais aussi en profondeur puisqu'ils conditionnent encore la vie intime des masses populaires arabes et africaines. Il ne s'agit donc pas, ici, d'une couche culturelle superficielle et passagère, les liens culturels arabo-africains sont présents au plus profond des deux personnalités: arabe et africaine. Ceci explique sans doute en grande partie l'aisance avec laquelle l'Islam évolue en Afrique Noire. Les voies n'ont-elles pas été déjà tracées depuis la plus haute antiquité? De plus, cette religion issue de l'univers culture arabe fortement influencé par les civilisations négro-africains, ne semble guère "étrangère" ni "étrange" à l'Afrique Noire. Il semblerait même que l'Islamisation de ce continent n'ait fait que renforcer et intitutionaliser ces liens cultures arabo-africains tissés tout au long de l'histoire.

Actuellement, alors que la coopération arabo-africaine tente de se doter de solides bases, un nombre de plus en plus important d'Africains et d'Arabes prennent conscience du rôle déterminant que peuvent avoir les échanges culturels entre le monde arabe et l'Afrique dans cette tentative d'unité arabo-africaine.

**"Bien avant l'indépendance, nous Sénégalais, avons cru en la coopération arabo-africaine, et l'avons préparée en commençant par l'essentiel: par la culture".** C'est en ces termes presque inattendus que le Président sénégalais, Léopold Sédar Senghor avait ouvert le 19 avril 1976 à Dakar la première Conférence des ministres des Affaires étrangères des pays arabes et africains. Cette réunion devait, rappelons-le, jeter les bases d'une coopération organique entre 59 États d'Afrique et du monde arabe.

Soulignant la profonde interpénétration culturelle qui s'est affectuée depuis la nuit des temps entre l'Afrique Noire et le monde arabe, le Président Senghor rappela que **"le métissage culturel qui s'est développé entre les Arabes et les Noirs est encore plus étendu que le métissage biologique.** Et, devait-il ajouter, **il est d'autant plus important que la culture, un des éléments constructifs de l'ethnie, dépasse la race...".**

C'est pourquoi le Chef de l'État sénégalais estima que la coopération arabo-africaine devait reposer sur des affinités culturelles et affectives si elle veut **"résister aux épreuves des événements de cette fin du siècle".** Sur cette "vérité d'expérience", il devait conclure en affirmant que **"la coopération arabo-africaine, même économique, si fructueuse qu'elle puisse être, ne résistera pas aux épreuves si, d'abord, nous (Africains et Arabes) ne nous connaissons pas, ne nous aimons pas. Et nous ne pouvons la faire qu'en étudiant et goûtant nos civilisations respectives dont la culture est l'esprit".**

En effet, les liens culturels et affectifs tissés tout au long de l'histoire et sans cesse entretenus entre Arabes et Africains pourront, eux seuls, être les garants de la solidité de l'édifice arabo-africain. En se dotant ainsi d'une âme et d'une foi, le bloc afro-arabe retrouvera vie et vigueur, devenant par la même occasion l'élément moteur de cette "puissance dominante" de demain: le tiers monde.

# Les théâtres d'été

## ● La région de Montréal

**Suite de la page couverture**

**Sam** (en anglais) de Woody Allen évoque le personnage d'Humphrey Bogart. Du 28 juin au 5 août. **L'Amour fou**, boulevard français d'André Roussin l'auteur de prédilection cet été). Du 8 août au 9 septembre.

Théâtre Gibby de Place d'Youville (Montréal) — deux pièces musicales: **The Fantasticks** du 8 juin au 22 juillet; et **Starting here, Starting now**, du 27 juillet au 2 septembre. (Anglais)

Centaur — **Romeo and Juliet** de Shakespeare par le "Group of Four Theatre", du 2 juin au 2 juillet.

**RIVE-SUD**

L'Escale, Bâteau-théâtre, Saint - Marc-sur-Richelieu **Kiosqui Divague**, par l'atelier théâtral du "Chépa" 9-10-16 et 17 juin, création collective. **Les Deux vierges**, un boulevard de Bricaire et Lassygues, du 27 juin au 2 septembre.

La Relève à Michaud, Calixa-Lavallée, près de Verchères, une pièce de Raymond Lévesque. Du 1er juillet au 2 septembre.

Théâtre de la Dame de Coeur, au Manoir d'Upton, près de Saint-Hyacinthe. Une comédie musicale du groupe, **Trop c'est trop... même là c'pas assez.** Du 22 juin au 3 septembre.

Théâtre d'été Le Dauphin, Drummondville, **La Petite Hutte** d'André Roussin, un boulevard mis en scène par Richard Martin.

Théâtre des Ancêtres, a Saint-Germain de Grantham près de Drummondville **Conte en Noir et blanc** de Georges Dor, dans une mise en scène d'André Payette. Du 27 juin au 2 septembre.

Théâtre du Horla à Saint-Bruno, Théâtre d'été de Saint-Ours, les programmations n'ont pas été annoncées encore.

**RIVE NORD**

Théâtre des Prairies - Notre-Dame des Prairies, Joliette. **Vive la moralité publique** de Michael Pertwee, adaptée par Gilles Rochette et mise en scène par Gaétan Labrèche. Du 23 juin au 2 septembre.

Théâtre des Marguerites - Trois-Rivières Ouest - **Nina**, comédie d'André Roussin, mise en scène par Georges Carrère. Du 24 juin au 2 septembre.

**LAURENTIDES**

Studio-théâtre Da Silva, Sainte-Sophie de Lacorne, près de Saint-Jérôme. **Love**, comédie de Murray Schisgall, traduite et mise en scène par Denis Chouinard. Depuis le 6 mai et jusqu'au 9 septembre.

Théâtre de Saint-Sauveur, **Love** de Murray Schisgall mise en scène par Marc Legault. Du 21 juin au 2 septembre. Il est à noter que le Studio-théâtre et le Théâtre de Saint-Sauveur présentent tous deux la même pièce. Il y a lieu de déplorer ici un manque de coordination fâcheux, d'autant que les deux maisons sont dans la même région.

Théâtre d'été de Sun Valley, Val Morin, **Madame Idora** comédie de Henri Bouy. Il s'agit d'une reprise. Du 20 juin au 2 septembre.

Théâtre de la Butte de Val David. En alternance; **L'Escalier** de Charles Dyer avec Guy Hoffmann et Jean-Louis Roux (du mardi au vendredi) et **La Sagouine** avec Viola Léger, (les dimanches et lundi). Du 24 juin au 3 septembre.

La Place à Richer, Sainte-Marguerite du Lac Masson. **On perd le Nord** de Gilles Richer, un cabaret-théâtre. Du 24 juin au 2 septembre.

**CANTONS DE L'EST**

Théâtre de la Marjolaine - Eastman - Comédie musicale de Georges Dor, musiques de Léon Bernier, **Un simple mariage double.** Du 17 juin au 2 septembre.

Théâtre de l'Atelier - Sherbrooke - **La Bonne Planque**, vaudeville policier de Michel André. Du 8 juillet au 26 août. A noter que le théâtre dirigé par Pierre Corbeil fonctionne à l'année. Il offre dans sa saison, une programmation estivale typique des théâtres d'été.

Théâtre du Vieux Clocher - Magog, et Le Piggery - North Hatley n'ont pas encore fait connaître leur saison.

Festival de Lennoxville, University Bishop. Quatre pièces présentées entre le 7 juillet et le 27 août. **18 Wheels** de John Gray, **Herringbone** de Tom Cone, **One Night Stand** de Carol Bolt et **Hosanna** de Michel Tremblay dans une traduction anglaise de Bill Glasco et John Van Burek, les traducteurs habituels des textes de l'auteur des **Belles-soeurs.**

Un dernier théâtre d'été; celui du Quat'sous qui durant la belle saison est situé à La Malbaie, à l'Auberge Richelieu. À compter du 24 juin on y jouera **La Baby sitter** de René de Obaldia mis en scène par Paul Buissonneau.

## ● La région de Québec

**Suite de la page couverture**

20 juin au 5 août, à 21 h., relâche le lundi.

— "Tartuffe" de Molière, au Théâtre de Bois de Coulonge, avec Jean-Marie Lemieux, Jacques-Henri Gagnon, Denise Gagnon, Vincent Bilodeau et Sophie Clément, dans une mise en scène d'Olivier Reichenbach. Du 12 août au 9 septembre, à 21 h., relâche le lundi.

Le TBC présentera du théâtre pour enfants les samedis et dimanches après-midis, à 15 h. sous sa tente, à compter du 25 juin.

— "Le dragon" d'Eugène Schwartz, par le théâtre de la Bordée, au Théâtre du Vieux Québec; avec Micheline Bernard, Jean-Jacqui Boutet, Johanne Emond, Jacques Girard, Ginette Guay, Gaston Hubert et Pierrette Robitaille, dans une mise en scène de Claude Binet et une scénographie d'Yvan Gaudin et Pierre Labrie. Jusqu'au 2 juillet, à 20 h 30, relâche les lundis et mardis.

— "Le cabaret qui louche", collectif musical du TVQ, au même endroit, avec Marie Tifo, Marie-Hélène Gagnon, Rémi Girard et Aimé Chartier. Du 28 juillet au 27 août, à 20 h 30, relâche les lundis et mardis.

— "Le journal d'un fou" de Gogol, avec Michel Viel. Au théâtre du Café Rimbaud, à compter du 5 juillet, à 20 h 30, relâche les lundis et mardis.

— "Drôle de guerre" d'André Simard, par les Productions pour enfants de Québec, à la caserne du Parc de l'Artillerie, dans une mise en scène de Dominic La Vallée, avec Pierre Powers, Raymonde Gagnier, Gilbert Dumas, Marie Aubut et Maurice Brunelle, musique de Pierre Potvin et scénographie de Denis Denoncourt. Du 11 juillet au 20 août, à 14 h et le vendredi soir à 19 h 30, du mardi au vendredi.

**LES GRANGES DE LA RIVE-SUD**

— "La loi de la pesanteur", de Pierre Goulet, avec Lionel Villeneuve, Hélène Loiselle, Jean-Marie Moncelet, Colette Brossoit, dans une mise en scène de Pierre Villeneuve. Au théâtre de Beaumont-St-Michel, du 23 juin au 2 septembre, à 20 h 30. Représentations à 19 h 30 et 22 h 30 le samedi, relâche le lundi.

— "La mirobolante épopée d'Agathe Lamothe ou Swing, Agathe Swing", un collectif musical du théâtre de l'Equipe, les samedis, dimanches et lundis.

tine Ouellet, Gaston Cote, Marie Saint-Cyr et Réjean Vigneault, dans une conception scénique de Jean Crépeau, à la Roche à Veillon, à Saint-Jean-Port-Joli du 21 juin au 25 août, à 20 h 30; relâche les samedi, dimanche et lundi.

**La FENIÈRE DE L'ANCIENNE LORETTE**

— "Pour avoir Adrienne", de Louis Verneuil, à la Fenière; mise en scène de Michel Gariépy, avec Michèle Prost, Jean-Pierre Matte, Pierre Brisset des Nos Marc Proulx, Francine Vézina et Marie-Lyne Verret. Jusqu'au 29 juin, à 21 h relâche le lundi.

— "Chérie noire", de François Campaux, mise en scène de Georges Delisle, avec entre autres Pierre Brisset des Nos, Richard Thibault, Francine Vézina et Marc Proulx. Du 1er juillet au 10 août, à 21 h, relâche le lundi.

— "Fromage ou dessert" de Luis Rego, mise en scène de Yvon-Simon Goyer. Du 12 août au 24 septembre. Distribution à confirmer.

**LE THÉÂTRE DE L'ÎLE, à St-Pierre d'Orléans**

— "Mademoiselle Marguerite", de Robert Athayde, adaptation de Michel Tremblay. Avec Monique Leyrac, du 11 juillet au 5 août, à 20 h 30, relâche les dimanches et lundis.

**AU LAC BEAUPORT**

— "Ciel de lit" de Jan de Hartog, adaptation de Colette; avec Réjean Roy et Léo Munger, mise en scène d'Yves-Éric Marier, scénographie de Paul Bussière et musique de Jean Clouthier. Au chalet de ski du Manoir Saint-Castin, du 23 juin au 30 juillet, à 21 h, relâche le lundi.

— "Du mariage au divorce", trois pièces de Feydeau, avec Réjean Roy, Danielle Bissonnette, Réjean Gauvin, Katerine Mousso, Louise Saint-Pierre, Dominic LaVallée, mises en scènes de Dominic LaVallée, Louise Saint-Pierre et Réjean Roy; décors Bernard Pelchat et costumes d'Yvon Leclerc. Au même endroit, du 4 août au 3 septembre, à 21 h, relâche le lundi.

**AU LAC DELAGE**

— "Deux plus deux font sexe" de Harris et Darbon, traduction, adaptation et mise en scène d'Ivan Canuel, avec Dorothée Berryman, Danielle Roy, Johanne Seymour, Réjean Guenette, Jean Picard et Yvon Dufour. Du 21 juin au 13 août, à 20 h 30, représentations à 19 et 22 h 30 le samedi. Relâche les dimanches et lundis.

# Une Commission ...

**Suite de la page couverture**

fort peuplé.

Au surplus, à la lecture des sections de ce Livre blanc, on pourra observer à quel point sont variés les projets à mettre en oeuvre. Pour chacun de ces projets sera indispensable la collaboration de ceux qui, dans notre société, peuvent y apporter leur expérience et leur compétence. En recourant, selon les problèmes et les circonstances, aux conseils et aux comités existants, à d'autres groupes de travail pertinents, on s'assurera d'une participation plus nombreuse et plus riche de la part des milieux intéressés que si l'on confiait à un conseil unique d'une quinzaine de personnes le soin de représenter la population en toute circonstance.

Reste le domaine un peu mieux circonscrit des arts et des lettres.

Serait-il opportun, serait-il efficace de confier à un organisme distinct du ministère la gestion des fonds destinés aux artistes et aux écrivains? En dissociant la définition des politiques, que le Livre vert réserve au ministère, et leur mise en oeuvre par un éventuel Conseil, ne risquerait-on pas d'engendrer de perpétuels conflits? Comment élaborer des politiques sans pouvoir tirer des enseignements de leur mise en application? À l'inverse, comment se borner à la gestion sans aucune faculté de définir les programmes? On prétend parfois qu'en constituant un corps parallèle chargé d'accorder les subventions, on contribuerait à "dépolitiser" ces activités, à rendre plus "objectives" les procédures d'attribution. Ce n'est pas certain. De toute manière, il faudrait constituer un corps de fonctionnaires pour le Conseil: on déplacerait simplement le problème que l'on veut résoudre. Avec un accroissement considérable des coûts qui diminuerait d'autant les montants disponibles pour les subventions. Si l'on veut remédier à des embarras bureaucratiques, il paraît peu utile de créer un appareil bureaucratique de surcroît.

Mais il demeure indispensable que les artistes et les écrivains participent à l'élaboration des programmes de subvention et à leur évaluation. Les mémoires soumis à la suite de la parution du Livre vert de monsieur L'Allier ont été analysés avec soin; on n'a pas manqué de remarquer jusqu'à quel point les consultations organisées à cette occasion ont soulevé l'intérêt et même l'enthousiasme des milieux concernés. Le gouvernement veut donc combler une lacune en créant une Commission des arts et des lettres composée de représentants des artistes, des écrivains, des autres artisans du monde des arts et des lettres.

Cette Commission aura pour responsabilité de:

— donner son avis au ministre des Affaires culturelles sur toute question que celui-ci lui référera concernant la politique, les programmes d'aide à la création;

— saisir le ministre de tout problème ou de toute question qu'il jugera de nature à nécessiter une étude ou une action;

— évaluer la portée des politiques d'aide à la création énoncées par le ministère et leur correspondance avec les besoins des divers milieux concernés.

La Commission sera composée de membres nommés par le gouvernement, après consultation des associations ou organisations les plus représentatives du milieu des arts et des lettres. Il faudrait évidemment doter la Commission d'un secrétariat et d'un personnel suffisant pour faire oeuvre utile.

Voilà l'hypothèse de travail que retient le gouvernement et que, dès les lendemains de la parution de ce Livre blanc, il a l'intention de soumettre à la consultation des milieux concernés. Les délais de cette consultation seront très courts, afin que l'on ne se perde pas à nouveau dans des enquêtes indéfinies.

6 Op. cit., 207.

# TÉLÉVISION

## SAMEDI

**2 CBFT**

8.55 Ouverture et horaire
9.00 Heidi
9.30 Wicki
10.00 Temporel
10.30 Joe le fugitif
11.00 Es-tu d'accord"
11.30 Télejeans
12.00 La semaine parlementaire
1.00 Les héros du samedi
2.00 Le XIXe. ce romantique
2.15 Baseball du samedi
5.00 Bagatelle
6.00 Génies en herbe
6.30 Téléjournal
6.35 Ici, ailleurs
"L'industrie de la pêche au homard. au Nouveau-Brunswick"
7.00 La femme bionique
8.00 Les Héritiers
8.30 Cinéma:
"Je suis loin de toi, mignonne" (comédie – Canada 1976)
10.30 Téléjournal
10.45 Nouvelles du sport
11.00 Politique fédérale:
Le Nouveau Parti Démocratique
11.10 Cinéma:
"Gros coup à Dodge City" (comédie – Américain 1966)
1.00 Ciné-nuit:
"Dillinger est mort" (Italie 1969)

**10 CFTM**

8.55 Horaire bienvenue
9.00 Monsieur Tranquille
9.30 Patof voyage
10.00 Fanfan Dédé
10.30 Les cadets de la forêt
11.30 Monsieur Tranquille
12.00 Samedi midi à terre des hommes
2.00 Ciné-Samedi:
"le bataillon des lâches" (comédie – Américain 1964) ■
4.00 Faits saillants du Sport
4.30 Gros plan sur l'actualité
5.00 Les Monroes
6.00 Soirée canadienne
7.00 Et ça tourne
8.00 Les grands spectacles:
"Sentence de mort" (western – Italie 1967)
10.00 Grand Prix
10.30 Les nouvelles T.V.A.
11.00 Les sports au 10
11.05 La couleur du temps
11.25 Cinéma:
"Riz amer" (drame social – Italie 1949) ■
1.00 Cinéma:
"la saison des sens" (comédie de moeurs – Italie 1969)
2.30 Dernière édition

**6 CBMT**

10.00 Parade
11.00 Saturday morning adventure:
"The tomorrow people – the revenge of Jedikiah"
11.30 Quiz kids
12.00 Sesame Street
1.00 Northerners
1.30 Wild Kingdom
2.00 Canadian reflections
2.30 Mr. Chips
3.00 Space 1999
4.00 CBC Saturday sports special
5.00 The Belmont stakes
6.00 CBC Saturday evening news
6.30 Language of doubt.
language of fear
7.00 The Muppet Show
7.30 The Two Ronnies
8.00 T.B.A.
9.00 CBC Talent festival
11.00 The National
11.15 The City Tonight
11.31 Ciné-Six:
"Interval" (1973)
1.05 Station closing

**12 CFCF**

8.30 University of the Air
9.30 Let's Go
10.00 George
10.30 Kidstuff
11.30 Oceans alive
12.00 Bugs Bunny Roadrunner Show
1.00 Saturday at the movies:
"Run to the high country"
3.00 Emergency
4.00 Wide world of sports
6.00 Feel like dancin'
7.00 Bionic woman
8.00 Academy performance:
"Newman's law" (Drame 1974)
10.00 The Rolf Harris Show
10.30 The editors
11.00 CTV National News
11.21 Pulse
12.00 The Twelve Midnight Movie:
"The brotherhood of the bell" (Drame 1970)
2.00 Emergency

## DIMANCHE

**2 CBFT**

8.55 Ouverture et horaire
9.00 Roquet. belles oreilles
9.30 Mon ami guignol
9.45 L'église en papier
10.00 Le jour du Seigneur
11.00 Second regard
12.00 La semaine verte:
"Terres irriguées du sud de l'Alberta"
1.00 D'hier à demain:
"Grierson fondateur de l'Office national du film du Canada"
2.00 Cinéastes de la faune:
"Serpents des Indes"
2.30 Ciné-magazine
3.00 L'heure des quilles
4.00 L'univers des sports
6.00 Aux frontières du connu:
"L'astronautique"
6.30 Téléjournal
6.35 Télescopie
7.00 Avec le temps
7.30 Les beaux dimanches:
Numéro un. Gérard Lenorman
8.30 Les beaux dimanches:
Les grands fleuves du monde: "La Vistule"
9.30 Les beaux dimanches
10.30 Téléjournal
10.45 Sports-dimanche
11.10 Ciné-club:
"L'Étrange Monsieur Victor" (comédie réalisé par Jean Crémillon – Français 1938) ■

**10 CFTM**

6.00 The Wonderful World of Disney
7.00 The Beachcombers
7.30 This history of the Canadian Girl Guides
8.00 The King of Kesington
8.30 All in the Family
9.30 Quarterly Report
11.00 The National
11.15 The nation's business
11.21 The City Tonight
11.37 Ciné-Six:
"The man who cried Wolf"

**12 CFCF**

6.00 The Church
6.30 Crossroads
7.00 Garner Ted Armstrong
7.30 Day of Discovery
8.00 Rex Humbard
9.00 Oral Roberts
9.30 Jimmy Swaggart
10.00 Helenic Programme
10.30 Teledominica
1.00 In View
1.30 World Championship Tennis
2.30 Superstars of Wrestling
3.30 Summer Sports Series
4.30 Question period
5.00 Untamed Frontier
5.30 The gong Show
6.00 Swiss family Robinson
6.30 Travel 78
7.00 Nancy Drew
8.00 Jacques Cousteau
9.00 Kojak
10.00 Assignment MacLear
11.00 CTV National News
11.21 Pulse
12.00 The Twelve Midnight Movie:
"Diamonds for breakfast" (Comédie)
2.00 Sign-off

**10 CFTM**

7.55 Horaire-bienvenue
8.00 Le ministère mondial de Rex Humbard
9.00 Monsieur Tranquille
9.30 Patof voyage
10.00 C'était l'bon temps
12.00 Bon dimanche
2.00 S-5
3.00 Papa a raison
3.30 La réussite
4.00 Papa a raison
4.30 Cette semaine à l'assemblée nationale
5.00 Information voyage
5.30 Les joyeux naufragés
6.00 L'air de voler
6.30 Au royaume des animaux
7.00 Jardin des étoiles
Gilbert Bécaud
8.00 Entrée libre:
"Mot de passe: courage" (drame Britannique 1962) ■
10.30 Les nouvelles TVA
11.00 Les gens qui font l'événement
12.00 Cinéma:
"Un homme de trop" (drame de guerre – Franco-Italien 1967)
1.30 Dernière édition

**6 CBMT**

10.00 THis is the life
10.30 Music and the spoken word
11.00 Meeting Place
12.00 Royal Heritage
1.30 Summer Country Canada
2.00 Paths of the paddle
2.30 CBC Sports Special
4.30 Hymn Sing
5.00 CBC Sunday News
5.20 This week in Parliament

# CINÉMA

**ATWATER I:** Niveau métro Alexis Nihon 935-4246. "The greek Tycoon" 1.10. 3.10. 5.15. 7.20. 9.25.

**ATWATER II:** Niveau métro Alexis Nihon 935-3313 "Star War" 12.45. 2.55. 5.05. 7.15. 9.25.

**AVENUE:** 1225 Ave Greene Westmount 937-2747. "A different story" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

**BEAVER:** 5117 Avenue du Parc 844-1932. "Swinging high" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30 et "Mando erotica" 1.10, 4.00, 6.50, 9.40.

**BERRI:** 1280 St-Denis 288-2115. "Les survivants de la fin du monde" 2.50, 6.20, 9.45 et "On m'appelle Dollar' 1.05, 4.30, 8.00.

**BONAVENTURE:** Place Bonaventure 861-2725 (Salle I): "It's alive" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. (Salle II): "Sexy school work" et "Bed spread" dès 1.15.

**ODÉON BROSSARD:** 6600 boul. Taschereau, Brossard 465-5906. (Salle I): "13 femmes pour Casanova" 2.30, 6.00, 9.30 et "Blondy" 12.45, 4.10, 7.45. (Salle II): "Deux super flics" 2.05, 5.50, 9.40 et "Pour Pâques ou à la Trinita" 12.25, 4.05, 7.55. (Salle III): "Les survivants de la fin du monde" 3.05, 6.20 et "On m'appelle Dollar" 1.30, 4.40, 8.00.

**CHAMPLAIN:** 1815 Ste-Catherine E. 524-1685. (Salle I): "13 femmes pour Casanova" 2.45, 6.20, 9.55 et "Blondy" 12.55, 4.25, 8.00. (Salle II): "La rencontre du troisième type" 1.45, 4.20, 7.00, 9.30.

**CARREFOUR:** 318 Ste-Catherine O. 866-8057. "Les derniers jours de Mussolini" 2.20, 4.40, 7.00, 9.30.

**CLAREMONT:** 5038 Sherbrooke O. 486-7395. "Unmarried Woman" 12.30, 2.40, 4.50, 7.05, 9.20.

**CINÉMA 7e ART:** 3180 Bélanger E. 722-0302. "Nous nous sommes tant aimés" Sam. 5.10, 9.15. Dim: 1.00, 5.10, 9.15 "Mon dieu comment suis-je tombée si bas" 7.30 Dim: 3.00, 7.30.

**CINÉMA PARALLÈLE:** 3682 St-Laurent 843-4725 Sam: "L'amour du chocolat", "Circus girls" s'a" "10 women", "Rock flow" 10.30. Dim: "Nuit", "Wire", "Wakes colours" 2.30, "Eleven different horses", "Runaway" 8.30.

**CRÉMAZIE:** 8610 St-Denis 388-4210 "Julia" 1.05, 3.10, 5.15, 7.20, 9.25.

**COMPLEXE DESJARDINS:** (Salle I): "L'événement le plus important" 12.45, 2.45, 4.50, 6.55, 9.05. (Salle II): "J.A. Martin, photographe" 12.40, 2.40, 4.40, 6.45, 8.50. (Salle III): "Le train" 1.00, 3.00, 5.05, 7.10, 9.10. (Salle IV): "Valentino" 12.10, 2.25, 4.40, 7.00, 9.15.

**CÔTE-DES-NEIGES:** 6800 Côte-des-Neiges 735-5527 (Salle I) "The greek tycoon" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 (Salle II) "Coma" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

**DAUPHIN:** 2396 Beaubien E. 721-6060 (Salle I) "la part du feu" Sam: 7.30, 9.30. dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. (Salle II): "Annie Hall" Sam: 7.20, 9.20. dim: 1.10, 3.10, 5.10, 7.20, 9.20.

**ÉLYSÉE:** 35 Milton O. 842-6043 (Salle I): "L'ami américain" Sam. 5.15, 7.30, 10.00. Dim.: 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.45. (Salle II): "L'ange et la femme" Sam: 5.30, 7.30, 10.00. Dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

**KENT:** 6100 Sherbrooke O. 489-9707 "High Kent: 1.05, 3.05, 5.05, 7.05, 9.05.

**LOEWS:** 954 Ste-Catherine O. 861-7437 (Salle I): "Last Waltz" 12.20, 2.30, 4.40, 6.50, 9.00. (Salle II): "The end" 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20. (Salle III): "Saturday night fever" 12.40, 2.50, 5.05, 7.15, 9.30. (Salle IV): "Jennifer" 12.20, 2.10, 4.00, 5.50, 7.40, 9.30. (Salle V): "High ballin" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

**LONGUEUIL:** 1 Place Longueuil 677-7933 "Julia" 2.05, 5.50, 9.30. "La dernière folie" 4.10, 7.55.

**MAJESTIC:** 3166 Henri-Bourassa E. 381-6116 "Orca" sam: 5.40, 9.20. dim: 1.15, 5.40, 9.20. "La chouette équipe" sam: 7.30. dim.: 3.45, 7.30.

**MERCIER:** 4260 Ste-Catherine E. 255-6224 "Les commandos des morts vivants" 3.10, 6.35, 9.50 "Arrête ton char" 1.25, 4.50, 8.15.

**MONKLAND:** 5505 Monkland 484-2579 "Goodbye girls" 1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.20.

**OUIMETOSCOPE:** 1204 Ste-Catherine E. 525-8600. Sam: (salle I) "Mr. Kleen" 12.30, 5.00, 7.15, 9.30. (salle II) "Harold and Maude" 2.00, 3.45, 5.15, 7.00, 9.00. Dim: (Salle I) "La dentellière" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. (Salle II) "Harold and Maude" 2.00, 3.45, 5.30, 7.15, 9.00.

**OUTREMONT:** 1248 Bernard 277-4145 Sam: "Les trois jours du Condor" 7.00, "L'homme qui venait d'ailleurs" 9.30. "L'affaire Bronswik" et "Samedi soir" (entrée gratuite), minuit Dim: "Bobby Deerfield" (v.f.) 7.00 "Nos plus belles années" 9.30.

**PARISIEN:** 480 Ste-Catherine O. 866-3856 (Salle I): "La première fois" 1.30, 3.25, 5.20, 7.15, 9.15. (Salle II): "Violette Nozière" 1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40. (Salle III): "Padre padrone" 1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.20. (Salle IV): "La fièvre du samedi soir" 12.30, 2.35, 4.45, 6.55, 9.10. (Salle V): "L'oeuf de serpent" 12.40, 2.55, 5.05, 7.15, 9.30.

**PUSSYCAT:** 4015 St-Laurent 845-5215 "Desires within young girls" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30 et "The affairs of Janice" 1.40, 4.30, 7.20, 10.00.

**PLACE DU CANADA:** "American Graffiti" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.

**PLACE VILLE-MARIE:** 866-2644 (Grand cinéma) "Prebby baby" 12.45, 2.50, 5.00, 7.05, 9.15.

**PLACE VILLE-MARIE:** 866-2644 (Petit cinéma) "Violette Nozière" 12.35, 2.35, 4.40, 6.45, 8.50.

**SALLE BRÉBEUF:** 5625 ave Decelles 731-1297. Relâche pour l'été.

**ST-DENIS:** 1593 St-Denis 840-4211 (Salle I) "le dernier arrêt du train de nuit" 12.30, 4.00, 7.40. "le massacre à la scie" 2.05, 5.40, 9.20 (Salle II): "les Robinson dans les Rocheuses" 1.55, 5.40, 9.20. "la grande casse" 12.15, 3.55, 7.35. (Salle III): "Taxi mauve" 12.30, 2.35, 4.45, 6.55, 9.05.

**SÉVILLE:** 2155 Ste-Catherine 932-1139. Sam: "American hot wax" 7.15 "the turning point" 9.15 "the rocky horror picture show" 12.00 p.m. Dim: "the gold rush" 5.15 "the turning point" 7.00 "Papillon" 9.30.

**VAN HORNE:** 6150 Côte-des-Neiges 731-8243. "A hero ain't nothin' but a sandwich" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

**VERDUN:** 3841 rue Wellington 768-2092. "Les survivants de la fin du monde" 1.05, 4.30, 8.00. "On m'appelle Dollars" 2.45, 6.15, 9.45.

**VIDÉOGRAPHE:** 1604 st-Denis 844-7619. "Pea soup" de P. Falardeau et J. Poulin 7 h 30, 9 h 30.

**VILLERAY:** 8042 St-Denis 388-5577 "Les commandos de morts-vivants" 2.25, 4.50, 8.15. "Arrête ton char" 3.00, 6.30, 9.55.

**WESTMOUNT SQUARE:** Westmount 931-1477 "Coming home" 12.25, 2.35, 4.50, 7.00, 9.20.

**YORK:** 1487 Ste-Catherine 937-8978 "F.I.S.T." 1.10, 3.50, 6.30, 9.10.

**CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE:** 1700 St-Denis 844-8734 Relâche.

**CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE:** 1455 blvd de Maisonneuve. 879-4349 Sam: "The illusion travels by streetcar" (de L. Bunnuel – Mexique 1953) 7.00 "le charme discret de la bourgeoisie" (de L. Bunuel - France 1972) 9.00. Dim: "La voie lactée" (de L. Bunuel – 1968) 7.00 "le fantôme de la liberté" (de L. Bunuel – 1974) 9.00.

# SUR SCÈNE

**CENTAUR:** 53 St-François 288-1229. "The Island" de A. Fugard. Du mardi au samedi 20 h 00, dimanche 19 h 00, matinées, samedi 14 h 00. Relâche: lundi.

**CENTRE D'ESSAI LE CONVENTUM:** 1237 Sanguinet 288-9532. Relâche.

**CENTRE D'ESSAI DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL:** 2332 Édouard-Montpetit 343-6524. "Six essais, douze morts" de L. Rosenberg et A. Thérien – 20 h 30. Relâche: lundi et mardi.

**LA CHACONNE:** 338 Ontario E. 843-8620. M. Ethier, saxophone et B. Buisson, piano – samedi: 21 h 00, dim.: